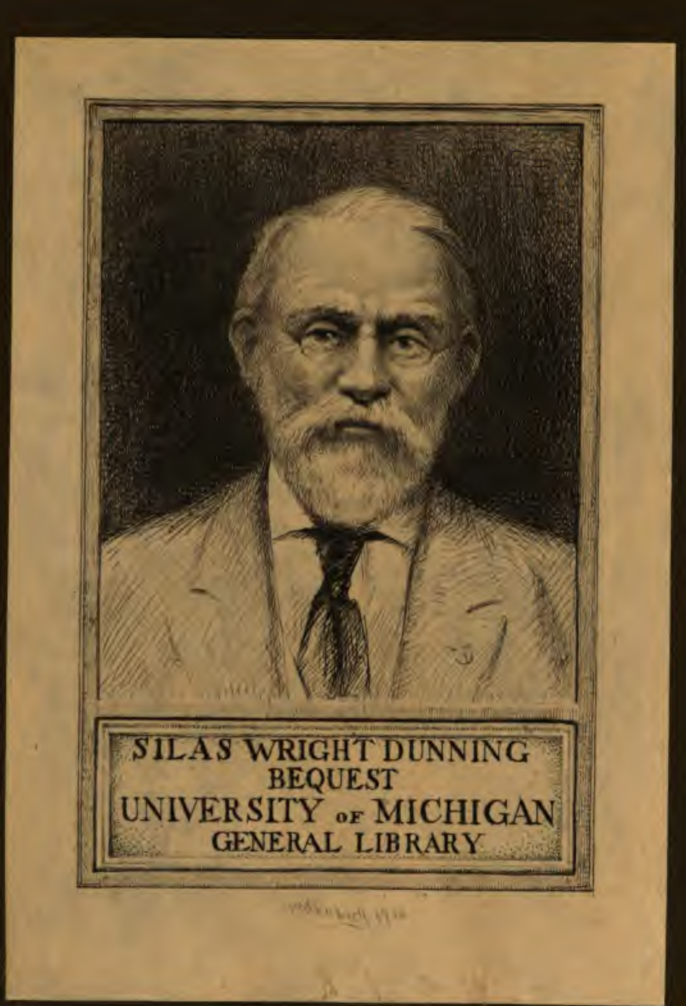

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

D'AVRANCHES

Avranches. — Imprimerie de H. Gibert.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

de Littérature, Sciences et Arts

D'AVRANCHES

TOME TROISIÈME



AVRANCHES
IMPRIMERIE DE H. HAMBIS, LIBRAIRE
Rue des Fontaines-Couvertes, 6

M DCCC LXIV

J. Jardin de St James (Manche)
1882.

HISTOIRE ET GLOSSAIRE

du Normand, de l'Anglais, et de la Langue française.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

CARACTÈRE NATIONAL.

Pour l'homme qui considère uniquement la géographie et l'histoire de la Normandie, c'est-à-dire, d'un côté, ses six cents kilomètres de littoral, avec ses dix ou douze embouchures de rivières ou de fleuves, dont quelques-unes sont des baies ou de vastes estuaires, de l'autre côté, les incursions saxonnes du IIIe siècle, la conquête germanique, la dispersion saxonne du VIIIe, l'établissement des Normands au IXe, les liens étroits de la province avec l'Angleterre pendant plusieurs siècles, pour cet homme il y a déjà une forte présomption que la langue primitive de ce coin de terre a reçu de profondes modifications d'influences aussi puissantes. Pour quiconque a étudié les races provinciales, il y a quelque chose qui distingue le Normand : « Un Normand, un Picard, un Champenois,

un Lorrain, un homme de l'Ile-de-France sont faciles à reconnaître : outre leur accent, qui n'est pas le même, plusieurs traits dans leur physique peuvent encore les faire distinguer. » (M. Leroux de Lincy. *Introd. aux Quatre Livres des Rois*, p. 58.) Aussi, un professeur de l'école normale reconnaissait-il tout d'abord à quelle province appartenaient les élèves venus de toutes les parties de la France. La Normandie était en outre une division territoriale obéissant à des lois particulières, et soumise à une administration spéciale : elle recevait à ce titre des influences qui contribuaient encore à l'individualiser. Il était d'ailleurs impossible qu'une race énergique et aventureuse, qui eut le triple génie de la guerre et de la marine, de l'agriculture et des lois, n'imprimât pas un caractère propre à sa langue et à sa littérature. Cette triple manifestation exprimait ce caractère cupide et conservateur, passionné pour acquérir, prudent à garder, qui a fait, par excellence, de la race normande, et ensuite de la race anglaise, le contraire du type chevaleresque, une race de conquêtes, de sapience et de ruse. L'architecture lui est restée pour exprimer cet idéal, qui subsiste encore dans les êtres les plus adonnés aux intérêts matériels.

La littérature normande, qui se détache entre l'exaltation bretonne, la franchise picarde, et la raillerie française, apparaît dans son ensemble avec un cachet de réalisme, de bon sens, de gravité, d'ordre, qui rappelle la littérature romaine. Conquérant, agriculteur, légiste, le Normand a beaucoup de rapport avec le Romain : Corneille est la plus haute expression de cet esprit qui garde la mesure dans l'héroïsme, le calcul dans l'exaltation, et s'arrête presque toujours à la limite de l'idéal pur. Quand Corneille a abordé la chevalerie, il l'a fait avec grandeur et noblesse ; il s'est fait Castillan, moins l'amour pur et la religion, c'est-à-dire les puissances exaltées de notre nature. Si les Nor-

mands ont eu le génie de la narration, comme la plupart des races d'action, on ne peut pas cependant appeler épopées les récits de Wace ou de Beneois au même titre que la chanson de Roland. Quand on déroule la série de leurs écrivains principaux, Wace, Beneois, Basselin, Malherbe, Corneille, Fontenelle, Casimir Delavigne, on reconnaît le génie d'une race très-forte, dont les qualités ont puissamment influé sur le génie français, mais qui ne répondent pas à l'idée qu'on se fait de la grande et vraie poésie. Celle-ci, comme l'éloquence, s'inspire à un soleil plus chaud, et le Midi est le berceau de nos poètes et de nos orateurs. Le héros de la race normande est Guillaume-le-Conquérant, et l'attribut caractéristique de cette race est l'opposé de l'héroïsme : c'est cette sapience qui n'est que le respect du fait ou le sentiment du possible.

Si ce portrait semblait sévère, on pourrait peut-être s'en rapporter aux chantres même de la race, Normands célébrant des Normands. Wace l'appelle de noms qui excluent presque tous la chevalerie et l'épopée :

« Orguillos sunt Normant è fier,
Vanteor è bombancier. »

Assurément la race dont ils étaient sortis, celle qui avait fait l'Edda et les Sagas, était plus élevée dans l'échelle de l'héroïsme et de la poésie; mais une grande partie de cette grandeur sauvage tenait à deux choses : à la nature et à la religion. Devenus Chrétiens, disciples du *Blanc-Christ*, et possesseurs de la plus fertile province de France, les Danois, oscillant pendant quelque temps entre deux cultes et revenant quelquefois à l'ancien, riches enfin en terres, en produits du pillage et de la conquête, durent nécessairement se modifier, et descendre d'un idéal belliqueux et exalté, sous l'empire d'une croyance plus douce, dans les réalités d'une paix relative et du bien-être. Les Gallois, en

devenant les Bretons, changeaient de nom, mais ne changeaient pas de sol. Quant à l'amour, nous verrons bientôt comment l'entendaient les Normands.

Presque toutes les races guerrières sont agricoles, et même les Arabes, les guerriers qui le sont le moins, l'ont été à un degré élevé sur le sol de l'Espagne. C'est que les races belliqueuses obéissent à un besoin d'expansion et de lutte qui s'applique au sol ou aux hommes pour produire l'agriculture ou la guerre. A ce titre les Normands devaient être agriculteurs; mais ils le furent selon leur génie, c'est-à-dire qu'ils suivirent les faits, l'inspiration individuelle, ou l'imitation. Aussi ne trouve-t-on pas en Normandie, au moyen-âge, d'ouvrages théoriques sur l'agriculture, tandis qu'il y en avait ailleurs. Ainsi, par exemple, la race saxonne, obéissant à sa tendance plus philosophique, au besoin de généraliser et de faire des théories, inhérent aux races germaniques, produisait dans cette période des traités relatifs à l'économie rurale. Ainsi, M. L. Delisle, dans ses savantes *Etudes sur l'Agriculture en Normandie,* fait ressortir, d'un côté, l'absence complète de traités agricoles dans cette province, et, de l'autre, l'existence d'ouvrages d'économie rurale chez les Anglais, la *Fleta,* le *Liber Horn,* un traité Ms, *De re rustica,* l'ouvrage de Geoffroi Vinisauf, *De vineis, fructibus,* etc., le vocabulaire d'un moine anglo-saxon, du XIe siècle (V. le *Volume of vocabularies,* de M. WRIGHT), le traité, *De utensilibus,* d'Alexandre Neckam. Aujourd'hui encore, si l'activité agricole est remarquable en Normandie, elle obéit généralement au fait, qui s'appelle la routine, et elle répugne à se soumettre à la théorie, tandis que l'Angleterre associe la science et la pratique.

A cette énergie, à cet amour de la lutte, ou la *combattivité* des phrénologues, se rattache le caractère processif, attribut des Normands. Le procès dérive d'une part du

désir d'acquérir ou de conserver, et de l'autre d'une notion telle quelle du droit et du fait, jointe aux chances de la lutte. Cette disposition et le développement d'une race jeune et active produisirent une législation savante et compliquée. Si on admettait dans son étendue le mot de Montesquieu, que la multiplicité des lois est un signe de la corruption des mœurs, on condamnerait d'avance le développement de la civilisation, dont le résultat nécessaire est de multiplier les rapports, par conséquent les lois. Une nation immobile, si l'on pouvait en imaginer une, serait celle qui en aurait le moins. La sapience et l'avidité normandes ont produit une Coutume, qui a eu la priorité et la supériorité sur les autres, et la branche la plus remarquable de l'activité intellectuelle de la province, ce sont ses travaux sur la législation. Quand on considère la clarté et les détails des chartes normandes, on comprend ce que cet esprit litigieux et prudent a ajouté à la puissance analytique de la langue générale.

Cette humeur processive, la seule, avec le duel, qui puisse satisfaire l'esprit belliqueux dans la société actuelle, est un caractère universellement attribué à la race normande. Le chantre de la race, Wace, nous peint ainsi les paysans normands :

« Tuz en jur sunt semmunz de plaiz,
Plaiz de forez, plaiz de moneies,
Plaiz de purprises, plaiz de veies,
Plaiz de bies, plaiz de moutes,
Plaiz de fautez, plaiz de routes,
Plaiz d'aguaïz, plaiz de graveries,
Plaiz de medleez, plaiz de aies,
Tant i a prevoz et bedels
Et tant baillis viez et nuvels. »

Malheureusement, ce caractère s'est compliqué d'une nuance peu honorable, et le nom de Normand est devenu un synonyme de mensonge et de duplicité. Les poètes,

spécialement, se sont faits l'écho des injures adressées aux Normands, depuis le ***Roman de la Rose :***

« Male bouche, que Dieu maudie,
Est soudoyers de Normandie. »

jusqu'à Sarrazin, de Caen, qui disait :

« Patrix,
Quoique Normand, homme de prix. »

jusqu'à Boileau :

« Le Normand même alors ignorait le parjure. »

et jusqu'à nos jours :

« L'homme-chien élevé parmi les chats,
L'homme-chien élevé... en Normandie. »

(*Lettres parisiennes* du Vicomte de Launay, t. I, p. 190.)

Du reste, cet esprit se personnifie remarquablement dans le poète normand par excellence, dans Malherbe, qu'on appelait le tyran des mots et des syllabes, qui transforma la poésie en chicane, plaida toute sa vie contre sa famille, vécut avec lésinerie, accepta de l'argent de la main qui avait tué son fils en duel, et sur son lit de mort trahit un reste de vie en chicanant avec sa garde-malade sur la valeur d'un mot. Il n'en introduisit pas moins dans la poésie française deux qualités normandes, l'ordre et la précision. Du reste, la personnification la plus éclatante de cet esprit avide et rusé, est le héros de la race à son apogée, Guillaume-le-Conquérant, celui qui surprit à Harold un serment sur des reliques cachées, et qui, à Hastings, criait à ses soldats : « Combattez vaillamment et prudemment : ce que j'aurai vous l'aurez, ce que je conquerrai vous le conquerrez. » Un de ses plus éminens capitaines, dont on peut voir la physionomie grave, fine et discrète, dans la galerie de Torigni, Jacques de Matignon, se détache dans ce portrait tracé par Brantôme : « Le capi-

taine le mieux né et acquis à la patience, un très-fin *trinquat* normand, se comportant à son commencement, et au mitan et sur la fin, et tousjours, de mieux en mieux, avec la lentitude et son mot usité : *Accordé*, et son serment : *Col Dieu.* »

Dans les Mémoires d'un autre grand peintre de portraits, Saint-Simon, la plupart des hommes, qui se distinguent par leur entregent, leur habileté pratique et déliée, sont des Normands. Richelieu ajoutait une nuance à ce caractère, et trouvait dans son parasite, le Caennais Boisrobert, « cette niaiserie affectée qui est si familière à Caen. »

Charlotte Corday elle-même, cette héroïque et belle Normande, qui alla chercher la mort, alors qu'elle aimait et était aimée, arriva jusqu'à Marat par des procédés qu'on regrette, et dont, du reste, elle se repentit. Elle lui écrivit cette phrase équivoque : « Je vous mettrai à même de rendre un grand service à la République » ; et celle-ci, qui est beaucoup plus nette : « Il me suffit de vous faire savoir que je suis malheureuse pour espérer que votre belle âme ne sera pas insensible. » Il y a toujours de la prose dans la poésie réelle.

Le langage populaire n'a pas épargné ces mauvais côtés du caractère national, qui, du reste, s'effacent tous les jours, et les a mis en relief d'une manière nette et vive. Ici, c'est le dicton proverbial : « Les Normands ne disent jamais ni oui, ni non, ni vère. » Là, c'est le mot sur les témoins de Cérences : « Coume j'bérons, j'dirons. » Ailleurs, c'est la réponse des paysans du Bessin à qui l'on demande leur profession : « J'témoignons. » Puis c'est le plaideur qui déchaîne la langue de ses avocats, — On disait autrefois lancer ses Normands, — par ces mots : « J'veux que la goule leux en pette. » La locution « Normand qui s'en dédit », vient de ce que la *Coutume de*

Normandie permettait le dédit dans les vingt-quatre heures après la signature du contrat; c'était ce qu'on appelait « Dormir sur l'acte. » Un ancien proverbe disait : « Le Normand fait un procès, quand on le regarde en face, quand on le regarde de travers, quand on ne le regarde pas du tout. » Il y a longtemps que son avidité a donné lieu à un calembourg, peut-être le plus ancien de notre langue :

« Franceis dient ke Normendie
Co est la gent de *North mendie*.
Normant, co dient en gabant,
Sunt venu del North mendiant. »
(Roman de Rou. V. 5240.)

Cette injure est restée sous une autre forme : « Qui fit Normand, fit truand. » Le dicton suivant est passé dans la langue : « A Normand, Normand et demi. » Pour s'encourager dans les procès de famille, on dit encore en Normandie : « Au jeu, il n'y a pas de parens. »

Encore aujourd'hui, de tous les livres, c'est le Code que le paysan normand connaît le mieux. Il y a peu de villages qui n'aient leur avocat, et la conversation roule généralement sur le doit et avoir. On entend sans cesse des axiômes de jurisprudence; c'est toujours le pays de sapience où l'on était majeur à vingt ans : « Le mort saisit le vif, » formule incisive qui a passé dans l'usage général; « Il soignera la terre en bon père de famille, » recommandation touchante qui en dit plus que toutes les prescriptions. La donation viagère s'exprime ainsi : « Pus vivra, pus tiendra. » L'importance des conventions écrites est ainsi présentée : « Les écrits passent les dits. — Les écrits sont les mâles; les mots sont des fumelles. » Voici les droits de la femme : « Bien de femme ne se perd pas. » Voici le désaveu de la chose écrite : « Le papier ne refuse pas l'encre. » Ailleurs, le droit du mur mitoyen : « Qui

fait mur prend part. » Puis les cas de résolution d'engagement : « Mort et mariage partagent. »

Tous ces traits ne sont pas de ceux des races qui produisent les poètes, les héros, les saints, comme les races celtiques, que caractérisent l'activité et l'imagination. « La Bretagne et l'Irlande ont des milliers de saints; la Normandie n'en a pas un seul, au moins de race normande.» (E. Renan. *Etudes d'Histoire religieuse,* p. 307.) On pourrait répondre que la race normande est venue sur notre sol à une époque où les saints étaient partout fort rares; mais Masseville, un Normand dévoué, il est vrai, prétend que notre province en a vu naître vingt-cinq. (*Etat géog. de la N.,* p. 686.) Mais il ne dit pas de quelle race. Aussi, au milieu de l'enthousiasme religieux des Croisades, Bohemond et la plupart des Normands représentent l'âpreté du gain, et même l'esprit de doute et de prudence, qui se montre surtout dans la légende de la *Sainte Lance.* Le Normand Bohemond et le Normand Arnoul, chapelain du duc de Normandie Robert, se moquent de la crédulité des autres croisés sur une apparition miraculeuse; c'est un Normand, Raoul de Caen, qui a raconté tous les détails de cette scène très-caractéristique, et qui assure que celui qui voulut confirmer la vérité de cette vision par l'épreuve du feu, mourut de ses blessures le lendemain, tandis que tous les autres le regardaient comme un saint. (V. M. Chéruel. *Revue des Sociétés savantes,* t. II, p. 134, et *Chron. de Norm.*)

Il est curieux de voir ce qu'était, chez les Normands, la femme, cet élément de la chevalerie joint à l'exaltation religieuse. Dans les chantres, même les plus dévoués de la gloire normande, Wace et Beneois, l'amour n'est qu'une appétence sensuelle. Il faut lire dans ces conteurs la nuit de noces de Robert et d'Arlette (IIe vol. de Beneois, à la fin); l'amour du duc Richard pour la femme de Bernart

(V. 15502, *ibid.*); les amours de Rollon et de Pope dans Wace (*Rom. de* Rou); celles de Robert avec Arlette, etc. (*ibid.*). Du reste, il paraît que ces sentimens envers la femme venaient du pays d'origine; nous avons sur ce point l'autorité d'un homme qui a beaucoup étudié les pays scandinaves, M. Marmier: « Tout ce que nous savons des anciennes lois auxquelles était soumise la femme (chez les Scandinaves) accuse dans sa position une dépendance extrême. » (*Voy. en Islande : Expédit. de la Recherche*, p. 228), et quelques lignes plus loin, p. 233 : « Le mariage était un marché. Le futur achetait sa femme par les présens qu'il devait faire à elle et à ses parens. »

Un dicton précédent a signalé l'infériorité de la femme. La loi ne la traitait pas moins sévèrement. Elle permettait au mari de la battre, jusqu'à la fracture exclusivement: « Aucun, dit Terrien, n'est tenu à faire loi pour simple batture qu'il ait faite à sa femme, car on doit entendre qu'il le fait pour la chastier; mais elle doit estre ouïe en derrière de son mari, s'il la mehaine ou luy crève les yeux, ou lui brise le bras, ou sil a accoustume à la traiter vilainement. Car ainsi ne doit point l'en chastier femme. » Un passage du *Livre des Jurés de St-Ouen*, si précieux pour la langue et les institutions de la province, offre un curieux exemple de l'infériorité légale de la femme : « Et doit relever par une beste, et doit l'eir malle choisir et monseigneur l'abbez aprez; et se l'eir est femme, monseigneur l'abbez doit choisir premir, et la femme après; et se il n'i a que une beste, si la doit avoir monseigneur. » Aujourd'hui encore, en Normandie, la femme du paysan est assujettie à de durs travaux, qui étonnent les étrangers; elle dit encore, en quelques endroits, « not' maître », en parlant de son mari. Grande, forte, mal tournée, elle est étrangère à la grace, et, comme le dit une Normande : « Sa vraie poésie est le travail. » (Mlle Bosquet. *Norm.*

illustrée, p. 4.) C'est du Midi, c'est des troubadours qu'est venu l'amour dans le Nord et chez les trouvères.

Cependant, cette même race a déployé, dans une de ses manifestations, une grandeur, un élan, un sentiment du beau et du divin qui n'ont été surpassés nulle part. La Normandie et l'Angleterre sont très-riches en cathédrales de premier ordre; mais si, en Angleterre, le génie saxon a introduit dans l'architecture une sobriété relative, s'il a ajouté aux types religieux le créneau, élément militaire, sur le continent le génie normand a réalisé le type chrétien, avec une vigueur, une richesse, une expansion sans égales. Ce n'est pas la simplicité anglaise, l'austérité bretonne, c'est l'opulence et la grandeur de l'esprit normand qui a élevé ces larges cathédrales, avec la complication de leurs contreforts, le luxe de leurs rosaces, l'élan de leurs flèches et de leurs dômes, la richesse de leur sculpture. C'est par l'architecture que s'est exprimé ce sentiment du beau, qui existe dans tous les hommes, et qui s'est exalté prodigieusement dans une race qui a mis de la vigueur en tout, quoiqu'elle fût médiocrement douée du sentiment esthétique et religieux.

Toutefois, la vraie poésie de la Normandie, sa poésie vivante et de tous les jours, est ailleurs. De même que le pommier est la beauté de ses champs, le proverbe est la poésie de son langage. Il fleurit dans cette province plus qu'ailleurs : il est l'épanouissement de la réalité, la philosophie de l'existence, et quelquefois la grace du langage. L'idée générale est toujours le cachet d'un développement intellectuel élevé. Cet esprit de sapience découle de la source scandinave; mais il n'a pas passé sans altération du pays des neiges pures, des torrens brillans, des lacs limpides, dans les grasses campagnes de Normandie. Une des parties de l'Edda, le *Have-mal*, est un monument de morale, de maximes de conduite, de règles de prudence,

où l'on recommande beaucoup de choses qui forment encore le fond de la race normande, l'hospitalité, la modération, la sobriété, et la fréquence de cette dernière recommandation donne l'idée d'une intempérance encore si marquée des deux côtés du détroit. Toutefois, si l'on retrouve au fond des proverbes normands l'esprit scandinave, on est frappé de l'immense différence de la forme : c'est le passage de la poésie à la prose, et, pour n'en citer qu'un exemple entre cent, trouve-t-on en Normandie la morale sous une forme magnifique, comme dans cette maxime du *Have-mal :* « Il n'y a rien de plus honteux pour les fils du siècle que de trop boire; car plus un homme boit, plus il perd son jugement. Un oiseau chante devant celui qui s'enivre, mais il lui enlève son âme? »

Le conseil est parfaitement à sa place, donné à une race chez laquelle la sensualité dans le boire et le manger est assez prononcée. Il y en a une preuve remarquable dans l'éblouissante richesse du vocabulaire, pour représenter ces deux actes chez ce peuple que Wace caractérisait déjà par ces mots : « Vanteor et bombancier, » et la famille du mot *Goule* illustrerait suffisamment cette assertion. Toutefois, pour une jouissance d'une autre nature, son langage est relativement sobre et réservé, si on le compare à l'idiôme du Tourangeau Rabelais, et du parisien Villon, ce représentant populaire d'une province que le marchand de chevaux du Bessin appelle encore le Pays de France. (Pluquet. *Essai sur Bayeux*, p. 181.) Répandus dans un Glossaire, ces proverbes, ces axiômes, ces fragmens de poésie, révèlent la vie même d'un peuple, et y jettent la couleur, l'histoire, les mœurs. Un Glossaire complet doit être l'expression complète d'un peuple, d'une manière encore plus profonde que sa littérature.

Le costume, et spécialement la coiffure, caractérisent une province : aussi dit-on une *normande*, une *brette*,

une *picarde*. La coiffe normande, bien distincte de ces deux dernières, offre, sous ses variétés, un fond élevé accompagné d'ailes, généralement développées et flottantes, et on l'a quelquefois comparée à un navire sous ses voiles. La coiffe bretonne, basse et repliée, se retrouve seulement à Granville, colonie de Cancale. La coiffe normande offre une ressemblance frappante avec les hautes coiffures encore portées aujourd'hui en Islande, comme on peut le voir dans les spécimens de *Henderson's Iceland*. Elles sont de mousseline avec de la dentelle d'or. Les anciens Normands se distinguaient aussi par un extérieur particulier, par exemple, par leurs cheveux ras, qui leur faisaient donner par le moine de Saint-Gall le nom de têtes de chien, *Cynocéphales*, et qui les faisaient prendre pour des prêtres par les Saxons, la veille de la bataille d'Hastings. Ils portaient un étendard à trois dentelures, comme le Danebrog; la tapisserie de Bayeux les représente avec des armures à mailles et à lames, et avec des casques que caractérise surtout le nasal.

Nous avons déjà retrouvé un certain nombre de vestiges d'origine des Normands, quoiqu'ils en aient peu laissé sur notre sol, où ils n'avaient pas amené de femmes, et où ils étaient très-peu nombreux, relativement à la population. Mais quel était leur véritable nom? il semble d'abord que ce nom d'homme du Nord dut leur être attribué par d'autres peuples que par eux-mêmes. Mais on les trouve désignés sous un grand nombre de noms, parmi lesquels prédomine cependant celui de Danois. On peut en conclure que, de tous les pays scandinaves, le Danemark fournit le plus fort contingent à l'immigration, et nos localités Danneville, Denneville, ajoutent à cette déduction. Adam, qui écrivait vers 1080, appelle leur pays tantôt *Nordwegia*, tantôt *Normannia*. Eginhard les nomme *Nordmanni*, et fait d'eux une réunion des

Dani et des *Sueones*. Si les Français les appelaient *Bigots*, ce n'était peut-être pas seulement de leur jurement *By Got*, mais du nom de Visigoths que leur donne saint Béréhaire : « *Erumpentibus ab occiduis partibus, Hastingo duce Wisigotis qui et Normanni.* » Foulcher de Chartres les désigne par ce nom de *Norreis*, qui est souvent dans le Roman de Rou, et qui peut signifier Homme du Nord, ou être une contraction de *Norwegienses*, c'est-à-dire *Noroenses;* d'autres ont dit *Noroes*, Mathieu de Westminster, *Norenses*. Nous empruntons une grande partie de ces variantes au t. II de l'*Itin. de Normandie*, de M. L. Dubois, p. 14. Dans Wace il n'y a que trois noms : *Danois*, *Norreis*, *Normands*. Le nom de la Suède n'apparaît nulle part, à moins qu'il ne se trouve dans les *Sueones* d'Eginhard.

Du reste, cette race énergique, qui constitua une vraie nationalité, qui ressemble au peuple romain par un triple caractère, la conquête, la législation, l'agriculture, comme lui, fut plus propre à l'action qu'aux choses des arts et de l'esprit. Cette hardie exploratrice des mers, qui déployait les voiles au fort de la tempête, qui découvrit le Groenland et le Vinland dès le xe siècle, plus tard le Canada, qui visita tous les rivages de l'Europe, donna à la marine sa langue, essentiellement maritime, et qui se continue aujourd'hui par une nation puissante, nous semble avoir, dans l'ordre de la civilisation et de la Providence, un rôle qui peut se résumer dans le mot Navigation.

CHAPITRE II.

DU DIALECTE NORMAND.

La Normandie était entourée de trois langues ou dialectes : le breton, le picard, le français.

La Bretagne, la plus fortement individualisée de nos provinces, renferme une race, un idiôme, une littérature; mais l'homme normand, doué de plus d'expansion, a envahi une large bande de ses marches ou frontières, et le celtique recule sans cesse devant le flot montant du normand et du français. Ce n'est pas d'ailleurs d'aujourd'hui que le roman s'est introduit dans le celtique. En ce moment même c'est le pur français, qui, par les écoles, se substitue au breton, lequel s'en va comme le gallois devant l'anglais, et disparaîtra comme a disparu le dialecte de la Cornouaille d'Angleterre.

Le dialecte picard a eu sur la langue française une influence que M. Fallot appelle immense, grace aux vers de ses trouvères, et à leur génie franc et ouvert. Rivarol croit que le génie clair et méthodique de ce *jargon* et sa

prononciation un peu sourde, dominent aujourd'hui dans la langue française. L'existence de ce dialecte était bien constante au moyen-âge, puisque dans le 12e siècle des moines du Boulonais se plaignaient de dépendre d'une abbaye du Poitou : « *Propter linguarum differentiam.* » (Achery. *Spicil.* T. 9, p. 430). Vers le même temps Quesnes de Béthune disait dans une de ses chansons :

« Encor ne soit ma parole françoise,
Si la puet on bien entendre en françois.
Ne-cil ne sont bien appris ne cortois
Qui m'ont repris, si j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

Et dans la chanson même, où il a la prétention de parler français, on remarque, avec M. Paulin Pâris, des formes picardes, *Encoir* pour Encor, *Desois* pour Dessous, *Fiex* pour Fils.

Roger Bacon, dans le 13e siècle, reconnaissait le picard comme un des idiômes français : « *Quod propriè dicitur in idiomate Picardorum horrescit apud Burgundios, imò apud Gallos viciniores.* » *(Opus majus).* (V. M. Ed. du Méril. *Préf. du Dict. du Patois normand).* Il y a plus : dans le siècle suivant, en 1318, on traduisait en patois picard des actes royaux rédigés en dialecte de l'Ile-de-France. Un titre signé de Charles VI parle « de la langue picarde ; » et, en 1349, Math. de Montmorency prenait le titre de « Gouverneur général pour le Roy sur les frontîères de Flandres en toute langue picarde. » Un homme doué d'un remarquable sens philologique, M. Fallot, faisait du picard, du normand, et du bourguignon les trois grands dialectes du nord de la France. « Le picard, dit M. Corblet, se distingue par sa tendance constante, dès le 12e siècle, à syncoper les mots, par la permutation du C doux en Ch et du Ch français en K, et par une prononciation pleine, lourde, et sonore. Les formes dominantes

du romano-picard sont les diphthongues *eu* et *oi* qu'on prononçait *oe, ouai,* comme actuellement. » *(Glossaire du patois picard, Pref.)* Ce qui lui donne encore une physionomie remarquable, ce sont ses verbes nombreux terminés en *Fiquer* et sa métathèse de *De* en *Ed* au commencement des mots. Par son système de métathèse il ne fait pas de différence entre *Le* et *La,* et il dit : « El femme, el effant. » Il admet souvent un génitif comme le vieux français dont il nous est resté Hôtel-Dieu. Sauf ces particularités, il a beaucoup de rapport avec le normand, auquel il s'unit par l'intermédiaire du brayon : « Le pays de Bray, contrée bâtarde, où le langage est sans accentuation comme le paysage sans caractère. » (M. Flaubert. *Mme Bovary,* t. Ier, p. 100.) On peut juger de ce dialecte assez pâle dans le *Dictionnaire du pays de Bray,* de M. Decorde. D'après ces rapports on ne s'étonnera pas que le dicton picard, qui termine une des fables de La Fontaine, se trouve être à peu près normand :

Biaux chires leups n'ecoutez mie
Mere tenchant chen fieux qui crie.

Le dialecte usité dans l'Ile-de-France, on le français, celui qui a absorbé les autres pour former la langue nationale, avait un caractère assez tranché pour que, dans le 12e siècle, Quesnes de Bethune fût l'objet des railleries pour son langage étranger au français :

Si mon langage ont blasmé li François.

Dès le 13e siècle il avait un grand nombre des formes qui existent aujourd'hui. Ainsi un manuscrit du Brut, de la première partie de ce siècle, copié à Paris, rue Saint-Victor, cité par M. Le Roux de Lincy, offre des mots écrits à peu près comme aujourd'hui : *chargée* et non pas *chargie, règne* et non pas *rène, aura* et non *ara, chétif* et non *caitif.* La vivacité, l'élégance, la délicatesse de ce

dialecte, jointes à l'esprit, à l'expansion sympathique de la population qui le parlait, noyau et type de la France actuelle, lui assurèrent la prédominance sur tous les autres. La raillerie est un des traits du Français; dans tout le Roman de Rou les Français sont représentés comme aimant à *gaber*. Les Normands maniaient mieux d'autres armes que celle de la plaisanterie, et l'on a vu le calembourg méchant que les Français trouvaient dans leur nom. Cette raillerie française qui se détachait entre la rudesse lourde et chuintante du normand, la franchise picarde, et la bonhomie railleuse champenoise, retarda la fusion avec les Normands qui se méfiaient des *tricheries* des Français :

Les boisdies de France ne sont mie à céler ;
Toz tems voudrent Francheiz Normanz deshériter,
E toz tems se penerent d'els veincre e d'els grever,
E quant Francheiz nes poient par force sormonter
Par plusors triceries les solent agraver.
(BENEOIS. *Chron. des Ducs de Norm.)*

Mais les trouvères travaillaient à cette fusion, et l'on sait que Wace, de Jersey, élevé à Caen, vécut plusieurs années à la cour de France, ce qui rend difficile la détermination des formes de son langage, nécessairement mélangé des deux dialectes. Il nous apprend lui-même qu'une bonne partie de son éducation avait été française :

En l'isle de Gersui fu nez,
A Caem fu petis portez,
Iluec fu à leitres mis,
Puis fu lunges en France appris.
Quant de France jo repairai,
A Caem lunges conversai.
(Roman de Rou.)

Toutefois, cette influence ne fut pas considérable, quoiqu'elle ait été mise en lumière dans un Mémoire de G. Brynjufsson, à la Société des Antiquaires du Nord, sur l'ancien roman-français et l'influence exercée sur son dé-

veloppement par les Normands. L'influence contraire est beaucoup plus certaine.

Le normand qui, pour ses formes grammaticales, avait beaucoup d'affinité avec le français et le picard, s'en distinguait par sa prononciation et son vocabulaire, par sa prononciation très-ouverte, aspirée, lourde, rude, et énergique, comme l'anglais, par son vocabulaire où les langues du nord, germanique et scandinave, avaient laissé un dépôt considérable, et par une large part faite à l'onomatopée. Il était assez distinct pour qu'un poète du 13e siècle, Richard de Lison, dit dans sa *Branche du Renard :*

Qu'il est Normanz ; s'il a mespris,
Il n'en doit ja estre repris
Se il y a de son langage.

L'originalité du dialecte était beaucoup plus fortement marquée dans la Basse-Normandie, à laquelle ce poète appartenait, et cette empreinte y est encore plus profonde aujourd'hui que dans la Haute-Normandie, où les formes patoises ont beaucoup d'affinité avec le picard et le français. Aussi y avait-il un parler bas-normand que l'auteur du poème sur Elie de Biville appelle le dialecte de la Hague, le *Hague langage.* Ce terme même, qui révèle une construction septentrionale, annonce un parler où doit dominer l'influence germanique, le saxon et le scandinave. En portant leur langue en Angleterre, les Normands, sous plusieurs rapports, ne faisaient que rapprocher des langues, et réunir du saxon à du saxon, du scandinave à du scandinave. Cette langue normande, qui était celle des conquérans, et, pendant plusieurs siècles, celle de l'aristocratie et des actes publics, était reconnue comme inférieure au français, ou comme on disait, au français de Paris. Ainsi Luce du Gast disait dans son roman du Saint-Greal : « (Entre) preng a translater (du) latin en français une partie de cele estoire, non mie pour que je sache

grantment (de) françois; ainz appartient plus ma langue et ma parleure a la manière d'Engleterre que a cele de France, comme cis qui fu en Engleterre nez. » C'est la même pensée qu'exprime Wilhelm de Wadington, auteur du 13e siècle :

> De le Franceis vile ne del rimer
> Ne me deit nuls hom blamer;
> Kar en Engleterre fu né
> E norri, e ordiné, e alevé.

Le véritable asile du pur normand est la presqu'île de la Manche, à partir des Ponts-d'Ouve, où l'accent est plus roulant et plus chuinté, partie que l'on pourrait appeler d'un mot caractéristique, *Chenna, Tchenna* (cela), le Pays de Chenna. Toutefois, sa dernière retraite, son sanctuaire est l'extrémité de la presqu'île, l'ancien archidiaconé de la Hague, coupé par le fossé scandinave, dit le *Hague-Dike*, et où l'on parle un dialecte fortement septentrionalisé, appelé le *Hagard* ou le *Haguais*. C'est la transition à l'anglais, comme sa race haute, blonde ou rouge, sobre et dure, où la femme elle-même a quelque chose de fier et de viril, rappelle les contrées scandinaves, dont la langue est fortement empreinte dans les noms des diverses parties de ses rivages où les *vicks* sont abondans. Là, prédomine l'ancienne finale normande : on y dit, comme dans le val de Saire, *j'aimeros, je diros, ramontot, ecartot,* comme Wace disait : *Hontos*, il *pot*, il *ot*, il *gardoent*. L'accentuation s'y marque fortement sur la première syllabe, comme en anglais : « L'accent gascon est un accent aigu. L'accent normand, au contraire, est un accent émoussé, grossier et pesant, qui assomme les oreilles, » dit l'auteur des *Mélanges d'Hist. et de Litt.*, qui était Bas-Normand. (T. II, p. 241.) Le français glisse sur les syllabes, le normand les accuse; le français violente l'organe, le normand lui obéit. Ainsi, par exemple, le fran-

çais se sert souvent du son pénible U, que l'anglais ne connaît pas, et que le normand admet très-peu; mais le normand aggrave encore la nasalité de *On*, ce son peu musical, caractéristique de la prononciation du français, la seule langue qui le connaisse, et où toutefois le gascon la fait rentrer, sous ce rapport, dans la communion universelle. L'anglais lui même, qui a le son clair pour cette lettre, porte la trace de l'influence normande dans quelques mots, comme *young*, *long*, *wrong*, etc. Mais les similitudes étroites et étendues de l'anglais et du normand, qui sont un des principaux points de vue de cet ouvrage, ressortiront pleinement, nous l'espérons, des chapitres suivans. L'Angleterre, elle aussi, avec l'extrême prédominance du français dans son vocabulaire, rentrera dans cette grande famille romane, qui va du détroit de Gibraltar aux frontières d'Ecosse, se nuançant au sud d'arabe, comme au nord elle se nuance de germanique et de scandinave, et qui règne pendant plusieurs siècles, identique au fond, variée à la surface, et teinte nécessairement des nuances qui se trouvent sur ses limites, vaste lac latin couvrant le sol celtique, dont quelques îlots émergent encore, féconde inondation qui a laissé en se retirant un dépôt qui est devenu un nouveau sol meilleur que l'ancien. En d'autres termes, le latin, succédant à des langues moins parfaites, se corrompit pour devenir, par sa force intérieure et organique, aidée de quelques influences étrangères, un idiôme plus propre à rendre la pensée. L'abolition du passif, la naissance de l'article, le développement des prépositions, l'abréviation des mots, apportaient des élémens de précision, de clarté, de rapidité qui manquaient au latin, et de nouvelles preuves à la loi de la perfectibilité. L'anglais, par son unité de genre dans l'article et l'adjectif, par son unité de conjugaison, par la place invariable de l'adjectif et une nouvelle

réduction des mots, offre encore une plus grande simplification. Germanique dans la forme, français dans le fond, il réunit en son sein deux grandes familles de mots, et dès-lors doit jouer un rôle considérable dans l'avenir, car si une langue universelle n'est pas un rêve, elle sera la résultante des grands idiômes. De Maistre prophétise aux deux langues, anglaise et française, l'empire du monde. Parties de l'unité, les langues indo-germanique y retournent. Dans notre Occident même, il y a eu déjà plusieurs unités, très-imparfaites, il est vrai, l'unité celtique, ou plutôt celto-germanique, caractérisée surtout par deux termes élémentaires, *Dour,* eau, et *Dun,* hauteur, et l'unité latine. L'unité se substitue dans chaque nation à la variété des patois; mais l'unité que renferme l'avenir, préparée par des moyens plus puissans, le développement des idées et des progrès matériels, devra être plus intime et plus compréhensive, vaste synthèse, dont les idiômes auront été l'analyse, appuyée sur l'unité de l'esprit humain.

CHAPITRE III.

PRONONCIATION ANGLO-NORMANDE.

Quand la prononciation normande n'existera plus, on pourra la retrouver, presque tout entière, dans la pronciation anglaise. Dans celle-ci, il n'y a proprement de saxon que le *th* et l'*n* clair, précédé d'une voyelle. Si le français est une langue sourde et fermée, le normand et l'anglais sont sonores et ouverts, et, pour ainsi dire, à pleine bouche. Le français est une langue vive et légère; le normand est grave, lourd, et énergique. Remarquablement onomatopique, il imite les sons pleins et simples de la nature, et ne violente pas l'organe. L'anglais possède toutes ces qualités, auxquelles il ajoute l'élégante vibration de l'*n* clair, mais qu'il compense par les sons sifflans et pénibles, se mettant par eux en-dehors des notes naturelles et de la loi de la prononciation, qui est le moindre effort possible de l'appareil vocal. C'est pour cette raison que le normand et l'anglais ont gardé un principe de l'ancienne langue française, d'ailleurs trop naturel pour

n'être pas très-répandu, c'est de ne prononcer qu'une consonne, lorsqu'il y en a deux de suite. L'examen des sons des voyelles, des diphthongues, et des consonnes confirmera ces similitudes entre le normand, l'anglais, et généralement le vieux français.

C'était une règle du français, formulée d'ailleurs par Palsgrave dans ses *Eclaircissemens de la langue française,* que la première lettre de l'alphabet se prononçait A et Ai. Ce dernier son prévaut en anglais ; il était aussi prédominant en normand. Aussi A. Thierry fait cette remarque : « Richard de Granville ou Grainville, comme prononçaient les Normands. » *(Hist. de la Conquête,* III, 31.) Quelques exemples pris à diverses époques de la littérature normande mettront ce principe en lumière. Une poésie du 14e siècle fait rimer *Faire* et *Declare,* dans le Recueil manuscrit de légendes de la Bibliothèque d'Avranches, intitulé le *Tombel de Chartrose :*

> Et s'il s'amende et le veult faire;
> Si comme l'Evangile desclare.

Un siècle plus tard, d'après une farce jouée à Caen, dans le temps de l'occupation anglaise, les *Pattes-Ouaintes,* on prononçait de cette manière :

> Des mains m'aves tire lusage
> Qui est une offence mout griefve
> Si nesse pas que votre glaive...

Et l'on a fini par écrire et imprimer *aige, usaige,* etc. A Villedieu, on dit encore *Menger, Chenger,* etc.

Il y a, pour cette prononciation, une curieuse chanson marinière, d'Ol. Basselin, assonnée en *aige,* où l'on trouve *rivaige, couraige, oraige, cordaige, équipaige, naufraige, voyaige* (P. 137). C'est cette prononciation de l'A qui fait une des principales différences entre la langue des troubadours et celle des trouvères : tandis que de *Veritatem* l'une tirait *Veritat,* la seconde en tirait *Veritet; Apel-*

latum devenait *Apelat* ou *Apelet*, *Monstratum* devenait *Monstrat* ou *Monstret*. En normand primitif cette terminaison des participes était en *ed*, qui est resté en anglais. Aussi lit-on dans les *Lois* de Guillaume-le-Conquérant : « Se alquens est appeled de larcin » (IV) « Seit mustred » (VII). *Ed* se trouvait aussi dans les substantifs :

De pitied d'els à plus de cent.
(*Roman du Mont-St-Michel*, v. 1216.)

La terminaison en *et* de la langue d'oil est encore bien marquée dans la bouche des paysans de l'Avranchin, qui disent *Santet*, *Charitet*, *Montret*, *Appelet*. Cependant on trouve dans nos trouvères normands la forme primitive romane, par exemple *Tal (talis)*, *Cristian*, *Païan*, *Mortal*, que l'anglais a gardée, et qui existe encore en patois normand où l'on dit *Tout ita*, pour complètement tel, *Chretian*, *Païan*. Toutefois, si ce son a changé l'infinitif latin *are* en français *er*, le souvenir de la première conjugaison latine est resté profondément marqué dans le bas-normand où l'on dit : *Trouvair*, *Trouvai*, *Trouvaie*, de *Trovare*, *Trovatus*, *Trovata*, ainsi que dans les substantifs en *atis*, comme *Etai*, *Santai*, et ceux que le français termine en ée : *Fessaie* (fessée), *Ondaie* (ondée), qui sont en réalité des mots latins en *ata*. Ainsi l'on dit proverbialement d'un homme qui a plus d'esprit que d'argent : « Pus de pensaie que de pain trempai. » Toutefois la prononciation en *er* liquide de l'infinitif, dans les écoles normandes, semble être une tradition plus pure de l'infinitif latin, et appartenir assez en propre à la Normandie pour porter le nom de *rime normande*, comme *mer* et *aimer* :

Compaignon marinier
Grande et pleine est la mer.
(Ol. Basselin. *Vau-de-Vire* XIII. Edit. de M. Travers.)

Les prosodistes ont cru rendre compte de cette rime en l'appelant Rime à l'œil, comme si la rime était faite pour

autre chose que l'oreille. Toutefois, cette anomalie de la rime à l'œil est toute moderne, et l'oreille était satisfaite si l'on prononçait, sourde ou liquide, la lettre R dans ces vers de Regnier, Sat. XV :

> Les poissons de la mer
> Se plaignent doucement du mal qui vient d'aimer.

Mais il faut bien appeler à son secours la prononciation des écoles, celle que Vaugelas appelait *normande*, pour lire ces vers de Corneille, *Polyeucte*, acte V :

> Et souffrez que je tâche à mériter
> Au défaut de Phinée un fils de Jupiter.

Le dialecte de l'Ile-de-France semblait affectionner le son A. Ainsi, dans Villon, *Dyadéme* rime avec Ame, et « il faut, dit Marot, prononcer à l'antique ou à la parisienne, c'est-à-dire dyadame. » (*Villon*. Edit. Jannet, 60.) A Paris on disait *Farre* pour *Feurre :*

> « Parmi ses trois gluyons de farre. » (*Ibid.* 97.)

La voyelle E, en quelques parties de la Normandie, spécialement autour de la baie du Mont-St-Michel, a de la tendance à être fermée comme l'anglais : ainsi *me, te, se,* s'y prononcent comme les finales de aimait, partait, passait, tandis que la conjonction *et* est ouverte, comme dans Wace, Beneois, et tous les poètes normands du 12e siècle. C'est cette prononciation fermée que l'on peut soupçonner dans une lettre de Charlotte Corday à son père : « Pardonnés-moi... Vous ne serés point tourmenté... Vous aurés des défenseurs à Caen... N'oubliés pas ce vers de Corneille. » (L. Blanc. *Hist. de la Révol.* IX, 96.) E devant A se change en I comme en anglais : *Criences,* Créances, *Criatures,* créatures, *Thiâtre;* de même *eo* devient *io :* Liepold, Liepard, Giographie, Biauté.

La prononciation anglaise des mots comme *Table, Disciple, Circle,* qui conserve l'*u* étymologique, et rappelle

tabula, etc., se retrouve en Normandie, spécialement au Teilleul, comme dans cette phrase textuelle : « I souffeul co, » il souffle encore.

On retrouve en Normandie l'I ouvert des Anglais, c'est-à-dire Aï. Dans la Hague on dit : « Il est en praïson ; » c'est-à-dire prison, « il est jolai, » c'est-à-dire joli. Ce son d'ailleurs n'était pas étranger au vieux normand, comme le prouve ce vers de Wace :

> **Eve est isle, Zornée (thorn) est espaine (épine),**
> **Soit rain, soit arbre, soit raine.**

Les paysans de Molière, c'est-à-dire de l'Ile-de-France, prononcent quelquefois ainsi ; voyez dans l'acte II de *Dom Juan* : « Chagraine, Chopaine. » Mais les exemples sont assez nombreux en vieux normand ; outre celui de Wace nous pouvons en citer un de Beneois :

> **Noise, meslée n'ataïne,**
> **Gardez que chascun en devine.**

Nous pouvons encore en citer un moderne, tiré d'une chanson patoise, sur le nom propre Edeline :

> **Vous y v'là donc, monsieur Edlaine.**
> **(*Condoléance haguaise,* par Edeline.)**

Le paysan bas-normand rentre dans la prononciation anglaise de l'Y final, par exemple *To sanctify,* lorsqu'il dit « Tu betifaïes, » tu dis ou fais des bêtises ; et il prononce *Envaie,* envie, comme l'Anglais prononce *Vie,* apocope du mot normand. Du reste, c'est aussi la prononciation de Picardie où le mot « Arnould daïne » est devenu célèbre. Le normand a traduit en *ei* l'I du latin, que le français a traduit en *oi : Deit* (digitus), *Freid* (frigidus), *Peil* (pilus), *Neir* (niger), *Peis* (pisus), *Sei* (sitis). C'est ainsi que la forme primitive *Franceis, Angleis, Daneis* représente *Franci, Angli, Dani.* Le double E se prononce *i* long, comme en anglais, *Chargie,* chargée, de même en vieux normand :

Que il aveit seintefiee,
Einz que la cendre i fust plungie.
(*Rom. du Mont-St-Michel*. V. 839.)

Ie se contracte en I comme en anglais, *Biire, Bire*, bierre, *Geneviive*, Geneviève, *Promire*, première, *Michii*, Michel :

De la cité de Cantorbiere
Fist tant qu'il appaisa son ire.
(*Tombel de Chartrose.*)

Saint Michiel del peril...
(*Chanson de Roland.*)

Mais ce que le normand n'admet pas plus que l'anglais, ce sont deux ou trois syllabes en *i* de suite, parcequ'il y aurait une trop grande tension de l'organe. Ainsi un Anglais dit toujours *Infenetif*, infinitif. Un double exemple de Wace consacre cette règle et son ancienneté :

Mais primes les sacrefia
Et puis à touz les devisa.
(*Concept. N. D.* 20.)

C'est pourquoi un Normand dit *Definetif, Devise* (divisio), *Chemin vecina, Baselic*, le basilic.

La voyelle O se prononce *ou*, comme *Poume*, pomme (pomum), *Coume*, comme (quomodo); ainsi *Move*, mouvoir, en anglais. C'est la prononciation latine pour laquelle O et U ont le même son, comme en vieux normand :

N'os en fereient de retur.
Certes vos moureiz oi cest jor.
(Beneois. *Chron. de Norm.* V. 7238.)

C'était sans doute aussi la prononciation de U dans le serment de Lothaire « Qui pur haur ne l'fist ne pur altre chose. »

D'ailleurs, le son que le français donne à *U*, et que l'anglais ignore, semble être d'origine celtique : on ne le retrouve chez nous que dans le breton, et ensuite cette voyelle exige une trop grave tension de tout l'appareil, pour

n'être pas exceptionnelle. Le normand rentre dans l'analogie générale sous ce rapport, et si le son français ne lui est pas étranger, il y est du moins assez rare. Il le change comme l'anglais en *eu*, et il dit : « Au veu et au seu de tout le monde. » C'est ainsi que la rivière d'*Ure*, et Voltaire écrit et prononce ainsi dans la *Henriade*, est devenue l'Eure. De même, en vieux normand :

> Et qui plus tel despit endure
> Tousiours accroist plus sa laideure.
> (*Tombel de Chartrose.*)

Mais le normand admet un son très-original qu'on pourrait appeler l'U mouillé, et qu'il faut entendre, pour s'en faire une exacte idée : c'est un redoublement de l'U, par exemple, *Nuusible*, nuisible, *Suus*, suif. La finale française Ieux, issue du latin *Ius*, se prononce de cette manière, *muus*, mieux, *uus*, yeux, les *Puus*, les Pieux.

Le son le plus éclatant du normand et de l'anglais, ce sont les diphthongues *Au* et *Ou*, prononcées *aou*; ainsi, *Caud* (calidus), *Soulard*, se disent *Caou*, *Saoulard*. C'est peut-être ce son large et sonore qui donne le plus de physionomie à l'anglo-normand. En revanche, et c'est la plus juste des observations de Fallot, le langage normand prononce *ei*, *è*, la syllable *oi* du français, comme nous l'avons déjà démontré, substituant sur ce point un son grêle et sourd à la syllabe pleine du français. Il n'est cependant pas privé de la diphthongue *oi*, mais il la dit fermée : c'est le son le plus désagréable de ce dialecte : ainsi, *Glouer*, gloire, *Mirouer*, miroir, par exemple, le *Mirouer du mariaige* d'Eustache Deschamps, et ces vers de Christine de Pisan, dans le *Dict de Poissy* :

> En dortouer
> Ont près après et ou reffectouer
> Disnent tous temps ou a beau lavouer
> Et en la court y a le parlouer.
> (*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1857.)

Cependant l'anglais possède la diphthongue *oi* ouverte comme en français, et c'est ce son qui, avec *aô*, lui donne ce caractère ouvert qui frappa les Normands à la bataille d'Hastings :

> Normanz dient k'Engleiz abaient,
> Por la parole k'il entendeient.
> (*Rom. de Rou*. V. 13205.)
>
> Ce lor est vis k'il glatisseient
> Kar lor langage n'entendeient.
> (*Ibid*. V. 13664.)

Ce son ouvert de l'anglais explique la forme des ***Aunt*** du vieil anglais, encore visibles dans ***Jaundice***, jaunisse, ***Aunt***, tante, en normand, ***Ante***.

La terminaison diminutive ***El***, du vieux français, est devenue ***Et*** en normand, ***Châtet***, ***Mantet***, ***Capet***, ou ***Iau***, ***Châtiau***, ***Mantiau***, ***Capiau***; mais le pluriel, pour les deux formes, est en ***iaux***, ***Pesnet***, les ***Pesniaux***, ***Vitet***, les ***Vitiaux***, ***Pitet*** (petit de la pie), les ***Pitiaux***. Ce son est assez ouvert pour être quelquefois ***ias***. Ainsi, l'auteur des ***Dictons du 13e siècle*** rapporte les trois questions que l'on fait ordinairement en Normandie : « Qui estiaus? où aliaus? d'où veniaus? » et qui sont orthographiées dans les meilleurs Mss : « Où aliax? que queriax? d'où veniax? »

Comme en anglais, D se fait sentir devant G et J, comme dans ***Gerce***, brebis ***(Dgerce)***, ***Gipoutrer***, folâtrer ***(Dgipoutrer)***, ***Jangler***, mentir ***(Djangler)***, ***Joster***, plaisanter ***(Djoster)***; c'est l'anglais ***Jest***. G et J s'adoucissent en Z, comme ***Relizion***, ***Relizieux***. On sait que c'est un des caractères de la prononciation des Polletais, qui zezaient d'une manière sensible, et par exemple, disent Ze pour Je. (V. une anecdote dans Touchard-Lafosse. ***Hist. des Env. de Paris***. T. I, p. 288.) De même les Anglais prononcent fréquemment, dans notre langue, ***Relizion***, ***Relizieux***, malgré leur manière dure de prononcer ces mots dans leur langue.

Cette prononciation adoucie des Polletais est un des argumens de ceux qui font du Pollet une colonie de Vénitiens.

L'*N* fait, en normand, une exception à la règle des doubles lettres : il aime a être prononcé double. Tel est le mot *Chenna*, cela, qui caractérise assez le nord de la Manche, pour lui mériter, à partir des Ponts-d'Ouve, le nom de Pays de Chenna. Il en était de même en vieux normand :

> « Et ci'n na un nouvel fondé. »
> (*Rom. du Mont-St-Michel*.V. 5401.)

Littéralement « Et ici il y en a. » Ailleurs, dans ce même poème, on trouve : « Si s'en nala », c'est-à-dire, ainsi il s'en alla. L'anglais semble garder des traces de l'influence normande dans sa nasalisation de N dans quelques mots : *Long, Young, Song;* mais cette nasalisation est très-prononcée en normand dans quelques mots composés, pour marquer l'étymologie, comme *Aisné* (ains né); *Magneville*, arrondissement de Valognes, se prononce Mandeville. Les exemples en sont nombreux en vieux normand :

> « A Basselin firent si grand vergongne.
> (Jean Le Houx.)
> « Craingnant trop chierement boire. »
> (Ol. Basselin, p. 169.)

Cette nasalisation est très-sombre dans la finale *Ien*, comme dans Chien, Tien, Etienne; on la figurerait par *Iin*, s'il ne fallait entendre cette prononciation pour s'en faire une idée : *Chien*, par exemple, ressemble à un éternument. C'est un de ces mots avec lesquels on pourrait faire des *Vêpres siciliennes* normandes.

La consonne R reste sourde devant une autre consonne ou à la fin d'un mot, comme en anglais, *Bâta*, bâtard, *Bavâ*, bavard; c'est ainsi qu'en vieux normand on trouve *Paler*, parler, *Pallement*, parlement, *Chanteu*, chanteur, *Sû*, sûr, *Cliai*, clair : « Sept feiz pa an. » (*Rom. du Mont-*

St-Michel, v. 334.) Le Saint-Jamais, dans l'Avranchin, offre même un plus grand rapprochement avec l'anglais dans le son des finales en *er : Marcheu*, *Alleu*, *Frappeu*, *Bernieu* (Bernier). *Re* (retro) dans les composés se métathèse en Ar ou Er, comme dans le proverbe : « Crachier en haut pouer que ch'artombe dans l'bé. » Le bas-normand aime à liquéfier R; mais il faut l'entendre pour se faire une idée de cette manière qui tient à la fois de L et de R. Il y a des mots qu'il liquéfie complètement, par exemple *Olieille*, oreille. L'anglais a peut-être une tendance contraire; ainsi, du français scellement, il a fait *cerement* : « They have burst their cerements. » (Shakespeare, *Hamlet.)* Du reste, le normand a la substitution semblable, par exemple, *sorment*, seulement.

CH se prononce souvent comme en anglais, TCH : *Tchien*, chien, *Tchidbourg*, Cherbourg, *Etchineux*, échineux, *Tchu*, cul. Le P ne se prononce pas devant S, *Saume*, *Sautier*, Psaume, Psautier; c'est l'anglais *Salm* et *Sautier;* c'est aussi le vieux français. La fréquence du Q ou du K donne au normand, comme à l'anglais, un remarquable cachet d'énergie. L'aspiration y abonde. Le V devient W assez fréquemment : *Ma Waye*, ma voie, en anglais *Way*, *je m'en wais*, je m'en vais, *Chawois*, nom propre, *Chauvois*, *Ouimblet*, en anglais *Wimblet*, vilebrequin. L précédée d'une consonne est toujours très-liquide : *Fliambe*, flambe, *Blieu*, bleu, *Cliaquier*, claquer. C'est la même règle en anglais pour *Ue* final, *Clue*, *Blue*. La double S ou C se durcit en *ch : Avranches* (Abrincæ), *Coutanches* (Constantiæ), *Jauniche*, jaunisse, *Filache*, filasse, *Glichier*, glisser; de là aux finales anglaises en *ion*, il n'y a pas loin, et la prononciation normande *Punichon*, punition, *Attenchon*, attention, nous conduit à la prononciation anglaise. Du reste, c'est aussi la prononciation picarde, et la charte de ce dialecte citée par M. Leroux de

Lincy, en regard de la même charte en français, est, sous ce rapport, normande. *(Introd. aux Liv. des Rois*, p. 70.) Le TH anglais n'existe pas en normand; cependant, il n'en a sans doute pas toujours été ainsi, si l'on s'en rapporte à l'orthographe des vieux poèmes normands :

« En North alum, de North venum. »
(Roman de Rou.)

« Northman est hom de North, co est la vérité. »
(Ibid.)

Il est aussi remarquable qu'une rivière importante, la *Saire*, qui donne son nom à la fertile vallée, dite *Val de Saire*, ait été appelée dans le principe d'un nom, sans doute celtique, *Thar*, qui a donné à l'anglais *Tarn*, lac; elle est ainsi désignée dans une charte du Conquérant des Archives de la Manche : « A *Tharo* usque ad *Tharellum*, » c'est-à-dire de la Saire à la Diélette.

CHAPITRE IV.

GRAMMAIRE ANGLO-NORMANDE.

Intermédiaire entre le vieux français et l'anglais, le normand participe de ces deux langues.

L'article du vieux français *Li* ne se retrouve plus en Normandie que dans des noms propres, comme *Libois*, mais ce dérivé de *ille* existe comme pronom dans *De li*, de lui, à *li*, à lui. Au datif pluriel, les anciennes contractions *As* et *Es* s'emploient toujours, par exemple dans les chapelles *as* ou *ès* Huguenots, comme Wace appelait la Conception N. D. la *Fête as Normans*. Quelques vieilles voies s'appellent encore le *chemin al ré*, chemin royal. L'article reste détaché dans quelques mots, où le nom français l'a absorbé sans raison, comme *Le hière*, le lierre (*Hedera*). *Le oisi*, le loisir *(Otiari)*.

Si les substantifs normands n'admettent explicitement que deux genres, cependant le dialecte normand admet généralement, pour représenter les choses inanimées, le pronom vague *cha*, point de vue que le français exprime par

ce, comme l'anglais par *it* (id), dont le possessif *its* ne remonte guère au-delà du 17e siècle. La suppression de l'article en anglais, dans le cas d'idée générale, est le procédé spécial des proverbes, qui abondent en normand, et dont la forme a dû exercer une influence sur la phrase anglaise ; du reste de l'idée générale à la personification, il n'y a qu'un pas. Comme la fréquence de l'E muet est le caractère, peut-être le plus essentiel de notre langue, le vieil anglais offrait, sous ce rapport, une physionomie toute française.

Les substantifs du vieux français en *el* et *eal*, comme *Chastel*, *Chasteal*, arrivent en normand à une double finale correspondante, *Châtet*, *Châtiau*.

Les substantifs normands ont toutes les terminaisons des noms français, mais la finale en *eur*, *euse*, y devient souvent *Our*, ou plutôt *Oour*, en vieil anglais *Oor*, en anglais moderne *Or*, comme dans l'Aveu des Templiers de Caen, *Commandoour*, *Dortoour*, *Lavoour*, *Brachoour*. La finale féminine la plus commune est en *Esse*, comme en anglais, souvenir de la finale latine en *ix*. La finale latine en *Arius*, en français *Ier*, comme *Molinarius*, moulinier, affecte en normand une forme originale, comme un *sassière*, sassier, un *moulinière*, un moulinier : ainsi en vieux français, *Emperières*, empereur, *Lecherres*, gourmand, *Venierres*, chasseur. C'était en vieil anglais une terminaison féminine, issue de la finale latine *aria*. Ainsi dans Chaucer *Hoppestere*, danseuse, *Fruitestere*, fruitière, *Bakester*, boulangère, *Webbester* (a female webbe or weaver). La finale d'abstraction anglo-saxonne *ness*, *greatness*, grandeur, semble être analogue à notre finale *Esse*, vieillesse.

Les patois français ont gardé abondamment la forme latine en *entia*, *antia*, mais le normand offre un luxe particulier sous le rapport de ce vocable gracieux, *Parlance*, *demeurance*, *doutance*, *fiance*, *oubliance*, etc. Mais le

bas-normand, et surtout le Haguais aspirent cette finale, comme on peut le voir dans un fragment d'un poème en *Hague langage, la Vie du Bon Thomas de Biville :*

En la duchey de Normandie,
Fu nez le bon Thomas Hélie,
Ou il n'eut ni bobans ni vantanches,
Au diocèse de Coutanches...
D'enfanche fu mis à apprendre.

Il y a une terminaison qui donne une physionomie à la langue agricole de la Normandie où *Pesas, avenas, orgeas, favas*, etc., désignent les tiges de pois, d'avoine, d'orge, de fèves, comme en Haute-Normandie *Seiglerie, Orgerie, Blairie,* etc., désignent un champ de seigle, d'orge, de blé.

Le procédé français, pour former les substantifs abstraits, consiste principalement dans l'adoption des infinitifs, comme le Dîner, le Plaisir, le Loisir; le procédé anglais adopte pour cet objet le participe présent. Le Normand n'est pas étranger à ce dernier procédé; tel est cet exemple dans sa vieille langue : « Une fois en *son dormant* eut une vision. » *(Chron. de Norm.* 131.*)*; telle est cette formule très-commune aujourd'hui pour recommander le moindre préjudice possible : « Au moindre dommage faisant. » On dit encore : « Le faisant valoir, » pour l'action de cultiver une terre. Quant à l'infinitif anglais précédé de *To* (à), il semble avoir son type en normand, comme dans cette phrase de la *Chronique de Normandie*, p. 136 : « Un grand ours qui le poursuivait à dévorer. »

Nous ne parlerons pas des finales allemandes et scandinaves, qui font entrer assez avant le normand dans la famille germanique; on les trouvera dans le Glossaire à leur place d'origine. Qu'il nous suffise de citer la plus remarquable, *Man*, homme, resté dans *Bruman*, fiancé, littéralement l'homme de la bru, et dans beaucoup de noms propres *Lilman*, dans *Breman*, *Esturman*, et que Tacite

a latinisé dans *Mannus (Mœurs de Germ.* Chap. II.) On trouverait quelques exemples de la préapposition ou du génitif préposé qui caractérise les langues germaniques; mais c'est un accident qui ne se rencontre guère que dans la presqu'île sensiblement scandinave de la Manche, appelée la Hague, où l'on trouve le fameux retranchement normand, dit le *Hague-dike*, et où l'on parlait le « Hague langage, » selon l'expression du poète du Bienheureux Thomas de Biville. Mais c'est dans les noms de lieu que cette influence septentrionale est sensible; ainsi ce que l'anglo-saxon construirait en *Gerard town, Kirkham* (Church-ham), *Water town*, la topographie normande le présente dans le même ordre : Gratot *(Girart-tot)*, Querqueville, Donville, (*Dour*, *eau*) ou Séland *(Sea-land)*. Du reste, le vieux normand admettait cet ordre des idées :

> Tant l'unt destruite e tant aquise
> Que remeis est li Deu servise.
>
> *(Rom. du Mont St-Michel*, v. 2960.)

La préfixion de l'adjectif est un caractère remarquablement saxon; cependant le vieux français préfixait même souvent les participes, et le vieil anglais place quelquefois l'adjectif après le substantif, comme on peut le voir, *passim*, dans les *Reliques of ancient poetry*, de l'évêque Percy.

La terminaison adjective, qui donne à l'anglais et au normand leur physionomie, est *ous, ouse*, du latin *Osus*, en vieux normand *os, ose*, prononcé de la même manière. C'est la finale ordinaire dans Wace et dans Benoois, *Orguillos, doleros*. L'anglais a même gardé dans quelques mots la terminaison féminine, comme dans *Dormouse*, loir; le français l'a gardée dans Pelouse *(Pilosus)*. La finale péjorative en *ard* est commune aux deux langues *Saôlard*, ivrogne, en normand; *Drunkard*, ivrogne, en

anglais. La finale diminutive *lin*, comme *maigrèlin*, chétif et maigre, *Charlin*, petit Charles, rappelle le *ling* anglais, *Witling*, petit esprit, *Edel*, nom propre, beau, *Edeling;* de même en *el*, comme *Coquerel*, petit coq, qui appartient aux deux idiômes. Quelquefois la terminaison *y* est une contraction normande de participe, comme *Mangy*, galeux, du normand *mangié*, *Greasy*, crasseux, du normand *graissié*, graissé. La terminaison *en*, comme *Golden*, d'or, *Oaken*, de chêne, nous semble la terminaison d'origine *an*, comme *Aurian*, doré, en normand, *Quercitanus* en bas-latin; même la finale *ish* pourrait peut-être se retrouver chez nous, comme dans *Godiche*, de *Godin.*

La terminaison comparative et superlative de l'anglais est latine : *Er*, représente *Or; Est* représente peut-être *Essimus*, en vieux français *Esme;* ainsi *More*, plus, est la contraction de *Major*, comme le français Maire, et *Holiest*, très-saint, n'est peut-être pas sans rapport de terminaison avec le vieux français *Sainctesme*, *Sainctisme*, *Autisme (Altissimus)*; mais c'est sans doute à l'influence normande qu'est due l'introduction des préfixes, *More* et *Most*, que ne connaissait pas l'anglo-saxon. Le Normand a gardé des comparatifs latins, que le français n'a plus, dans des noms propres, *Le Genvre (junior)* et le fem. *Jenvresse*, le *Greigneur (grandior)*. Prieur, Seigneur *(Senior)*, d'où Monsieur, sont à peu près les seuls substantifs comparatifs qui soient restés en français. Le v. n. avait ce latinisme complet : « Greignor d'un lièvre » *(Best. divin)*, et le fr. l'a gardé dans « plus de. » La faculté de composition, qui place le français au-dessous de langues opulentes, comme le grec et l'allemand, est plus prononcée dans les langues populaires, et spécialement dans le normand et le vieux normand. Les chartes normandes et les registres de l'Echiquier établissent très-sensiblement cette aptitude, surtout dans les noms et surnoms. Le peuple excelle à frap-

per ces mots marqués au coin du sens, de l'euphonie, de la brièveté.

Tous les adjectifs numéraux normands sont d'origine latine. La numération par vingt, qui semble celtique et qui est toujours usitée en breton, pourrait, au-delà de quatre-vingt, exister dans quelque coin de la province, car elle y était encore suivie au 17e siècle, et une enquête, faite dans l'Avranchin en 1649, pousse cette numération jusqu'à : « huit vingt-cinq. » Les nombres, en anglais, sont à moitié saxons, à moitié latins; ainsi, pour ces derniers *One, Two, Three,* (en normand *Treis), Six, Seven* (Septem), *Eight, Nine.* Les nombres cardinaux sont calqués sur les ordinaux, excepté *First,* qui est le superlatif de *Fore,* élément normand *(For,* en-dehors), qui entre dans la composition de nombreux verbes des deux idiômes. Toutefois, les nombres normands se retrouvent dans la langue anglaise sous plusieurs formes, ainsi Cinq figure dans les *Cinque-ports,* Huit dans *Week,* semaine, sept dans *Sennight,* litt. Sept nuits, une semaine, comme *Fortnight,* une quinzaine, formes qui attestent que les Saxons comptaient par nuits, ainsi que les Celtes, au rapport de César. *Chent* dans *Century,* siècle, *Deuce,* deux, *Troy,* trois; *Douce,* douze, est dans Spenser. Les numéraux normands qui diffèrent du français sont *Iun, Treis, Quatte, Chinq, Siix, Diix, Ionze, Quérante, Sessante, Chent.*

Les adjectifs possessifs sont *Men, Ten, Sen,* devant une voyelle *M'n, T'n, S'n,* et *Not, Nout, Vot, Vout, Luur,* en vieux normand *Lur.* L'anglais *My, Thy,* est la contraction nasalisée du normand *Miin,* mien, *tiin,* tien; *Our, Your,* semblent venir de *Noûtre, Voûtre;* au pluriel *Mis, Tis, Sis;* souvent on trouve *Sis* dans Wace, comme *Soe* pour Sa. L'introduction de *Ton, Ten* devant un nom féminin, commençant par une voyelle, a supprimé la contraction du vieux normand :

Doulx Jesu Christ, doulx Creatour,
En qui j'ai toute m'espérance...
Doulcement me donne l'amour.

(Oroisons aux Angels dont de nous est garde
Ms du M. St-Michel. N° 24.)

Parmi les indéfinis *Chèque,* chaque, semble être devenu par une métathèse, qu'affectionne le picard, l'anglais, *Each*, et *Checun*, chacun, *Each one.* L'anglais *Same* doit être aussi d'origine française : *Metipsissimus* a donné le vieux français *Medesime ; Meseyme*, en italien *Medesimo*, dont *Same* est la finale, conduit au mot anglais. *Naught*, rien, est le français Néant, en Normand *Niant. Other* est *alter*, *Several* est le français Sévrer, signifiant Séparer, *Many,* le français Maint, *Much,* le vieux français *Mult,* un de ces mots dont la disparition est si étonnante. Quant à *Any* (Unus), c'est le pronom français *En*, et une personne versée dans l'étude du patois normand nous a affirmé qu'aux environs de Caen, on dit : « Je n'en ai éni, » en anglais : « I have not any. » On trouvera au pronom plusieurs autres adjectifs indéfinis. *Pusuurs* signifie Plusieurs.

Plusurs en ai oï conter.

(Marie de France, poétesse anglo-normande.)

Le normand observe l'invariabilité de genre pour un adjectif qui, en latin, n'a qu'une terminaison pour les deux genres, comme *Grandis*, forme dont le français a gardé Grand mère, Grand messe. On dit donc, en Normandie, *Grant homme, Grant femme.* C'est là une question d'euphonie, qui n'est pas même un principe, pour cet adjectif qu'on trouve en vieux français au féminin, et l'on a eu tort de la généraliser (V. Genin. Préface des *Eclaircissemens* de Palsgrave) ; car cette règle n'existe que pour les adjectifs terminés par un e muet, tels que Habile, qui est masculin et féminin, comme *Habilis.*

Les pronoms personnels normands sont *Je*, en vieux normand *Io (ego)*, vocable presque universel, en anglais I; *Tu, Teu,* en anglais *Thou; I,* il, souvent aspiré comme l'anglais *He; Nouous,* nous, en anglais *Us; Vouous,* en anglais *You*, forme qui se trouve dans l'interrogation normande : « Av'ous ? » avez-vous, « Aimi'ous? » Aimiez-vous. On dit encore « Cheux-yous, » chez vous ; *Ieux*, eux, *I,* ils, *O, E,* elle, elles, *Ol* devant une voyelle : « O va, » elle va ; « Ol aime, » elle aime. On dit aussi *Il,* ils, pluriel, selon la forme romane, devant une voyelle :

> Il ont tot l'or et tot l'argent.
> *(Fabliaux,* I, 504.)

Les pronoms régimes sont *Li,* lui et à lui *(illi), Lié* et *Lei*, elle et à elle :

> De lié fu nai Williame. (WACE.)

Mé, moi, *Té*, toi, *Sé*, soi, *Lé*, lui, en anglais *Me, Thee; Cha*, et dans la Manche et îles anglaises, *Chenna*, cela, *Che*, ce. Cette aspiration se retrouve dans les pronoms démonstratifs et les différencie du français, généralement plus doux que le normand. C'est pourquoi les normands appelaient Guerin du Mont-Cenis, *Mont-Chensey* (*Aug. Thierry, Hist. de la Conq.* 111, 35). Ainsi *Chu, Su,* ce : « Chu gamin-là. » *Stichi, Stichin*, celui-ci; *Stil la,* celui-là; *Chese-ci, Chese-là*, ceux-ci, ceux-là, qui ont du rapport avec l'anglais *This, These, Those;* mais le *This* se trouve positivement dans le *Cis* d'une citation précédente : « Cis qui fu nez » (p. 20); *Chette-ci, Chette-là, Stelle-là,* celle-ci, celle-là, le pluriel comme le masculin, *Cheux*, ceux, d'où probablement l'anglais *Such, Such as*, signifiant ceux qui, dans une forme déjà presque archaïque. Le vieux normand disait *Cest (hic iste), Cel, Cil, Icel (hic-ille), Ceo, Ico, Ciax,* ceux, et aussi *Ches.* Ce mot se re-

trouve dans un passage du *Roman du Mont Saint-Michel*, où son éditeur, M. Michel, n'a pu l'expliquer :

> **Emprès sunt**
> **Li chamdelebre, où esteient**
> **Fichié li chierge qui ardeient.**
> **Derrière chez le texte aloient**
> **D'or e d'argent, qui molt pesoent.**
> **(*Roman du Mont St-Michel*, v. 898.)**

Le normand substitue le possessif au démonstratif dans cette forme : « Le sien de Pierre, » c. a. d. celui de Pierre.

Le vieux français *On*, en vieux français *Hom*, se métathèse en normand : « No va, » on va ; mais on dit aussi *En*, comme en vieux normand.

Dans les pronoms relatifs, latins en normand, saxons en anglais, on remarque *Queul*, quel, *Tchi*, qui, à Coutances, *Quiqui*, pronom interrogatif : « Quiqui va ? « forme elliptique qui suppose : Qui est celui qui va ? L'anglais offre avec le que du comparatif, *Than*, une locution, peut-être la seule qui n'ait pas son équivalent en français, et qui nous semble être une imitation de la Renaissance, parce-qu'elle est grecque et latine ; c'est *Than which, Than whom;* et le *Quo non præstantior alter* peut se traduire littéralement en anglais : *Than whom no other was finer*. L'anglais, par raison de brièveté, revient encore aux formes primitives que le normand allonge, comme *Estreit*, étroit, qui est *Straight (Strictus);* c'est ce que démontre surabondamment tout l'article de sa lettre S. Les formes anglaises *Who*, *Why*, *When*, *What*, dans leur état archaïque, ont une physionomie remarquablement latine et française, comme on peut le voir dans *Percy's Reliques of ancient poetry*, *passim* : *Quhan* (When), *Quhy* (Why), *Quhatten* (What), *Quhar* (Where).

Le verbe *Être* se compose, comme en français, de deux élémens, *Esse* et *Stare;* le verbe anglais est double aussi,

Be, et *Was*, et ce dernier a souvent de remarquables analogies avec le vieux français. Par exemple, *I were*, j'étais, ressemble à *Iére (eram)*.

> En Ephese ere preeschier.
> (Wace. *Conception N. D.*, p. 69.)

Le présent est : *Je siis*, *Je sieus*, *Je sé*, *T'es*, *Il est*, *Je sonmes*, ou *No sonmes* et *O sonmes*, ou *J'étons*, ou *Je siimes*, *Vos étes*, *I sont*.

L'imparfait est comme dans le français ; mais au pluriel on dit *J'étions*, ou *J'étionmes*, comme *J'avonmes;* c'est un souvenir de la finale latine *mus*, et on retrouve *Stabamus* dans cette phrase : « Cant nos œstiemes liet. » (*Liv. des Rois*, 453). Cette forme était usitée en vieux normand :

> Avonmes prové et séu.
> (Wace. *Conception N. D.*)

C'est l'orthographe des vieux trouvères normands, *devum*, devons, par exemple, qui conserve la tradition latine.

> Mult devrium maaing sufrir.
> (*Rom. de Rou*, *V.* 8185.)

Dans les *Vieux Mémoriaux de l'abbaye de St-Aubin*, que leur éditeur, M. Fr. Michel, regarde comme l'œuvre d'un faussaire normand, une personne de ce temps est orthographiée de manière à faire croire à une prononciation nasalisée, « *Il estœit*, *il estœint.* »

Le prétérit est : *Je feus*, le conditionnel, *Je sereis*, en vieux normand eie : « Je voldreie, si je poeie, Ke vos cuntereie-je plus ? » (Wace, *passim*). Le subjonctif *Que je seie*, *Que je seions*, ou *Séjons*. Le part. prés. *Etaunt*, forme des participes en vieil anglais, et le part. passé *Etai (Status) : Je suis étai*, se dit quelquefois en Normandie, comme en anglais *I was being*, comme en bourguignon *Je sen etai*, et *Sono Stato* à Rome, et *Me a so bet*, en breton ; il en était de même autrefois :

Que del munde qui si est lez
Sont eu Daneis les plus osez.
(Beneois. *Chron. rimée*, v. 1799.)

Le verbe avoir se distingue du français par les formes suivantes : *J'ons,* nous avons, *J'ieus,* j'eus, *J'erai,* j'aurai, *Aver*, avoir, *Ieu*, eu.

Dans le normand du 12e siècle, il y avait un double imparfait, l'un en *out*, contraction de *abat*, l'autre en *eit*, contraction de *ebat*. Cette double forme est constante dans le *Roman du Mont-Saint-Michel*, et le sens ne permet pas de rapporter l'une à l'imparfait et l'autre au présent : ce sont deux conjugaisons différentes, la première en *out,* les autres en *eit :*

Il les gardout et defendeit.
Par mie montout cil voleit.
Einz l'appelout qui que l' veieit.
(Rom. du Mont St-Michel, passim.)

La forme en *out* se contracta naturellement en *ot*. C'est le dialecte de la Hague et du Val de Saire, qui est très-fréquent dans Wace :

Sainz Jehans qui en garde l'ot,
Ert en Ephèse où il préchot.
(La Conception N. D., p. 65.)

Les formes périphrastiques, qu'affectionne l'anglais, se retrouvent en normand, spécialement dans les verbes de mouvement : « Je siis arrivant, Vos êtes partant. » Il est vrai que c'est ici la nuance que l'anglais exprime par *Just*, et le normand par *Justement*, *Justanèment*, c'est-à-dire, je viens d'arriver.

Le normand compte quatre conjugaisons, la première en *ai* (are), *Aimai,* la seconde en *ei* (ēre), *Devei*, devoir, la troisième en *re* (ere), *Faire, Dire,* la quatrième en *i* (ire), *Sorti*. Cette dernière se nasalise souvent en *in*, *Venin*,

Finin, en Basse-normandie; elle se rattache aussi, par la contraction *ii*, les verbes de la première conjugaison française où *er* est précédé de G, *mangii*, de Ch, *marchii*, de Ll, *babii*, babiller, de Ss, *glissii*, glisser. Le bas-normand ajoute une forme spéciale aux verbes de la troisième en *Ure*, *suure*, suivre, *tchuure*, cuire. La Hague, comme nous l'avons dit, et le Val-de-Saire terminent en O presque tous les infinitifs et participes passés. Les infinitifs en *in* et en *o* pourraient être de fort lointains souvenirs : du moins l'infinitif se termine en *in* dans les diocèses de Tréguier et de Saint-Brieuc, et en *o* dans la Haute-Cornouaille et le Haut-Vannes (V. *Préface du Dict. breton du P. Grég. de Rostrenen*). La liquidité de R, propre au normand, se marque surtout dans *creire*, croire; aussi partout Guillaume, clerc de Normandie, écrit-il *Crerre*, dans son *Bestiaire divin*. C'est comme l'R liquide de l'espagnol.

Le subjonctif se termine en *ge*, *Que je vienge :* « Faut que la fieuvre pureflège le sang, » dit-on dans l'Avranchin. C'est la forme du vieux français : « Kicumkes vult salf estre devant totes choses besoing est qu'il tienget la comune foi. » *(Symbole de saint Athanase.)* Un verbe, composé aussi de deux, *ambulare* et *vadere*, mérite d'être cité pour son subjonctif : « Que je voige ou Woige... Que j'allions, etc. Son présent est : « Je wais. » Son prétérit Il *vint* a donné *Went*, à l'anglais *Go;* en vieil anglais toute sa conjugaison était latine : « So wendeth it » (it goes), dans une ballade de Chaucer.

Bien que le normand ait quatre conjugaisons, d'après l'infinitif, il n'admet que deux prétérits et, par conséquent, deux imparfaits du subjonctif : *J'aimis*, *Je reçeus ; Que j'aimisse*, *Que je reçeusse*, la première forme pour la première conjugaison, la troisième et la quatrième, l'autre forme pour la seconde. Le pluriel affecte, pour la seconde conjugaison, une forme dont le français est la con-

traction, *Je finismes, Vos finistes, I finisirent.* Ch. Nodier a conservé la forme en *is* dans son conte normand, localisé dans la forêt de Lions, le *Chien du Brisquet*, terminé par ce dicton : « Malheureux comme le chien à Brisquet qui n'allit qu'une fois au bois et que le loup mangit. » (*Hist. du roi de Bohême*, 370.)

Le verbe reflêchi se conjugue quelquefois avec l'auxiliaire *avoir*, le seul que puisse admettre la raison, et qu'emploient les petits enfans. Le verbe réfléchi anglais se conjuguait autrefois avec les simples pronoms, sans ajouter *self* : « *Repenting her*, » dit Chaucer. On trouve dans ce même écrivain : « *Do stripen me — do me drenche.* » (V. 10074 et 75), c'est-à-dire comme Faire, suivi d'un objet et d'un infinitif. Une forme normande rappelle la locution antique, Εστιν οπως, *est ut* : « *Quand c'est qu'il vient.* » ou la forme identique, mais plus usitée, de *Fore ut* : « Je ne creis pas que ce seit qui vienne. » C'est une ancienne tournure :

Ne porrait en nule guise estre
Qu'il entrast el reigne celestre.
(G. clerc de Norm. *Bestiaire*, v. 709.)

Il serait trop long de citer toutes les locutions anglo-normandes : on les trouvera dans le Glossaire. Toutefois il est un verbe qui semble former un pur anglicisme, et qui dans ce sens a sa source dans le normand, et même dans les langues anciennes. En effet, l'*How do you dou?* se retrouve dans les locutions : « *Qu'a fait le blé à tel marché? Comment font les blés aujourd'hui?* » et dans ce passage :

Il li demendent de leur piere,
(Et) comment le fesoit leur miere,
(*Lais de Havelok*, v. 563.)

C'est le « *Quid agis, dulcissime rerum* » d'Horace ; il est fort probable que cette locution a été grecque ; du moins

elle existe en grec moderne. Quant à Faire explétif, en anglais *Do,* il existe en français. En normand, il remplace dire, comme autrefois :

> Je suis sor un mur d'aimant, Fet le Prophète.
> (*Bestiaire divin*, v. 3168.)

Du reste, l'on peut dire en général de l'anglais, qu'il n'a presque rien qui ne soit ou n'ait été français, et cette somme de locutions et de mots anglo-normands grossit tous les jours avec les découvertes dans notre vieux langage : grattez l'anglais, vous trouvez le normand.

Les adverbes normands n'ont guère de particulier que *Pai,* pas, *Ichin,* ici, *Co,* encore, *Nennin,* non, en anglais *Nay, Itou* (*ita*), aussi, en anglais *Too, Au reprume,* à la première occasion, *Si fait,* oui, *Non fait*, non, *Ilo, Lo,* là (*illuc*), *Trejous,* toujours, *Sovent,* souvent, en anglais *Often, astour* (à cette heure), maintenant, *Anii,* aujourd'hui. L'anglais *Few,* pourrait être le français Peu, et *Little,* petit, peu, le diminutif de *Light,* léger, qui a eu la forme *Lit.* Le normand *Vère,* oui, vère, est le *Very* et *Every* des Anglais. L'*Even,* même, dont l'adjectif est *Even,* égal, semble être un mot français ; *Ewal,* égal (*æqualis*), ou encore *Ivel,* plus rapproché de l'anglais.

Les principales prépositions sont *Viron,* environ, *Emprès,* après (*ad propè*), comme en vieux français ; *Entour,* autour, *Cheux, Tcheux,* chez (*casa*), *Rière,* derrière, en anglais *Rear, Deusque,* jusque (*de usque*), comme en vieux français, *Do* et *O,* avec, métathèse de *ab.* L'anglais *Bating,* excepté, est le français, *En rabattant,* d'où sans doute *But,* excepté. *Between,* entre, est composé de *Two,* deux, *Down* est le français *Dune,* hauteur, primitivement *Adown,* contraction de *Of down,* en s'éloignant de la hauteur; *For,* pour, du normand *Por ; Out,* dehors, est l'exclamation d'expulsion, l'*Ut* des Normands; *Over* et *Up* sont de la

famille de υπερ, , *Super*, et prennent leur source dans une onomatopée. L'idiotisme anglais de la préposition rejetée après le verbe loin de son régime, n'est pas sans analogies dans le normand, et le peuple dit encore : « Tape-lui dessus. » Les exemples de ce genre sont assez nombreux en vieux normand : « Néel et Auvray sortirent de Pontorson et luy vindrent au-devant » (*Chron. de Norm.* 60).

Donc nos asaut, donc nos cort sore.
(G., clerc de Norm. *Le Bestiaire divin*, v. 1055.)

Le français manque de la préposition ablative ou de l'instrumental, telle que l'anglais *From;* le normand rend assez bien ce rapport par *d'o*, littéralement d'Avec : « Frappai d'o la main — Tirai d'o li. »

Parmi les conjonctions, on remarque *è*, et, comme en vieux normand, *Tout de même,* néanmoins, *Se,* si, *A cause que*, parceque, *Sique non,* sinon, *Jusqu'à tant que*, jusqu'à ce que, *Premier que,* avant que, autrefois *Prime que:* « Bien que pâtis de froid et de fatigue, prime que de descendre, l'un d'eux voulut parler à moi. » (*Avranchin monumental*, II, 510.) *Quand è* prép. conj., avec : « Venais quand è me. » Litt. *Quandò et ego.* Les interjections, par leur universalité même, n'offrent rien de particulier, excepté celle d'étonnement *Lo !* qui appartient au normand et à l'anglais. Elle se trouve dans un curieux passage, très-peu normannisé, d'un poète anglo-normand, de la fin du 13e siècle, Robert de Gloucester, alors que le normand était le langage exclusif des classes élevées d'Angleterre :

Thus come lo ! Engelond into Normannes honde,
And the Normannes ne couthe speke tho bote her owe speche,
And speke Frenche as dude (did) atom (at home).

CHAPITRE V.

MÉTHODE HISTORIQUE ET NATURELLE.

Mais sous quelles influences s'est formé ce langage dont nous venons de parcourir les élémens ? Quelle est son histoire? Quels élémens étrangers s'y sont introduits, et dans quelle proportion ? Quelle est la nature de ces élémens ? Ces questions nous introduisent dans un nouvel ordre de questions auxquelles le Glossaire répond sans doute, mais encore, malgré son ordre naturel, d'une manière trop fragmentaire pour qu'il n'y ait pas nécessité d'indiquer les lois, la signification et l'ordre de développement des élémens du dialecte normand. De l'étude de leur origine, il résulte pour nous qu'il dérive de cinq sources principales, l'onomatopée, le celtique, le latin, le germanique et le scandinave, quatre alluvions historiques sur un terrain primitif. Voilà pour le normand présent et ancien tout à la fois ; mais à ces divisions s'en ajoute une autre très-complexe qui est le normand dans ses derniers développemens; car, bien que pour des causes puissantes, les patois français disparaissent de jour en jour devant la langue

nationale, avec une rapidité qui donne un grand prix aux travaux qui les recueillent, ils vivent encore, et, par conséquent, se développent. Ces derniers développemens, image plus vive de l'histoire que les grandes alluvions d'autrefois, complètent les patois, cette langue vraiment du pays, *patriensis sermo*, pour employer un mot qui est dans du Cange et qui en offre à la fois l'étymologie et la définition.

Cette méthode historique, qui offre le tableau des développemens d'un peuple par celui des développemens de sa langue, et par conséquent de ses progrès généraux, est imposée par la nature des choses et sanctionnée par l'usage. Mais il en est une autre, qui est le principal caractère de ce livre, et, pour l'auteur, son originalité, quelle qu'elle soit, car il n'en a vu aucun modèle, placé qu'il était loin des grands centres des livres et n'ayant connu que tard, sans l'avoir jamais ouvert, le Lexique de Raynouard. Cette méthode, qui doit être l'idéal de la philologie, comme elle l'est des sciences physiques, est la méthode naturelle, qui aspire à conserver les rapports des mots et des langues, que brise la méthode artificielle. En montrant la vie des mots, c'est-à-dire leur naissance, leurs transformations, leurs relations, et, pour un petit nombre, leur mort, elle constate les lois générales de leur développement. La plus haute de ces lois, c'est que le langage, aspirant à l'équation avec la pensée, abrège le plus possible, dans sa route historique, les mots et les locutions. Parties du monosyllabe ou l'onomatopée, les langues y reviennent par la synthèse : ainsi les onomatopées de douleur *é*, *lé*, formant Ελεημοσυνη, et passant par *Elemosyna*, *Elemosyne*, *Elemosne*, *Aumône*, arrivent à l'anglais *Alms*; ainsi l'onomatopée *Up*, formant Υπερ, *Super*, *Superrimus*, *Supremus*, *Summus*, arrive au français *Somme*. Une loi secondaire, c'est que cette abréviation se fait en adoucissant les sons, développement parallèle à cet adoucissement des âmes qu'on appelle

civilisation, et résultat nécessaire du broiement des mots et de l'aisance que cherche toujours l'appareil vocal. Ce double caractère est très-tranché dans la langue du peuple, mise en regard de la langue des classes élevées et des savans. Cette méthode naturelle, en donnant le sentiment de l'unité qui est au fond des langues, comme au fond de l'esprit humain, dégage en même temps l'étymologie, qu'il faut demander nécessairement à l'oreille et non à l'orthographe, et à un petit nombre de procédés, fondés sur la nature de l'organe vocal, en vertu desquels s'opère l'échange ou la suppression des voyelles ou des consonnes. Les principaux s'appellent Contraction, Apocope, Métathèse, Permutation. Mais en mettant en première ligne le mécanisme vocal naturel, nous ne prétendons pas nier des métamorphoses produites par la seconde nature, c'est-à-dire par des habitudes vocales propres à des races et à des climats. La méthode naturelle offre encore un grand avantage dans l'étymologie, c'est d'offrir les preuves en faisceau et de les élever à la plus grande certitude, en satisfaisant à la fois l'esprit par le sens, l'oreille par le son. Les divers sens d'un mot sont des évolutions, des extensions, très-rarement des métaphores; car les choses changent, les mots restent.

Si, en général, les mots s'abrègent en passant d'un idiôme dans un autre, cette réduction se fait sous l'empire d'une loi : c'est que les syllabes fortes, c'est-à-dire accentuées, sont les plus persistantes. Or, ces syllabes, qui ont leur point de départ primitif dans l'onomatopée, sont l'âme ou le germe du mot. Dans ces syllabes, les voyelles, c'est-à-dire le son naturel et inarticulé, persistent moins que les consonnes, le son humain et intellectuel, expression de l'âme et de la pensée. Pour prendre une comparaison, dans ces corps qu'on appelle les mots, la voyelle est la chair et la consonne l'ossement : ainsi du mot cité plus

haut Ελεημοσυνη, il n'est resté que le squelette, c'est-à-dire *Alms*. La voyelle est le son universel ; la consonne lui donne sa personnalité et sa nationalité ; mais ce qui donne surtout le caractère local et national, c'est la terminaison. L'unité est au fond de toutes les langues ; c'est la terminaison qui crée les idiômes et qui les constitue.

C'est ce que démontre l'histoire des deux grandes langues qui nous occupent dans cet ouvrage, le français et l'anglais. A la suite d'une grande invasion, la question des langues présente trois époques, celle de l'hostilité, où l'idiôme des vainqueurs vit isolé de celui des vaincus, celle de la fusion, celle de la formation d'un nouvel idiôme. Mais, pour ce dernier résultat, c'est le vaincu, l'envahi qui remporte la victoire. Ainsi le latin a donné au français les trois quarts de sa langue, et c'est le français qui s'est assimilé le latin en modifiant ses terminaisons. Ainsi le français a donné à l'anglais les trois quarts de son vocabulaire ; et, cependant, c'est le saxon qui a imposé au français son génie, c'est-à-dire ses finales, sa grammaire et sa prononciation : *Græcia capta ferum victorem cepit*. Comme specimen de ces trois phases, on pourrait citer chez nous, pour le celtique, les formules de Marcellus, qui jusqu'ici n'ont été expliquées que par l'irlandais sur l'indication de Jacob Grimm ; pour la fusion, le specimen est toute la basse latinité, et pour le français nous avons le 11e siècle. Les specimens correspondans se retrouvent en Angleterre, spécialement dans un livre dont le titre seul peint ces trois phases historiques, l'ouvrage de M. Th. Wright, *Popular treatises on sciences written during the middle ages in Anglo-Saxon, Anglo-Norman and English.*

En nous plaçant sous l'empire de cette double méthode historique et philologique, avec l'interprétation étymologique pour lumière, avec l'introduction de la vie morale du peuple, à l'aide de ses locutions caractéristiques, avec la

comparaison du dialecte présent à ceux du passé, nous avons essayé de donner une forme scientifique et à la fois vivante à l'idiôme du nord de la France, et d'offrir un fragment à l'histoire et au glosssaire de la langue d'Oil. Systématiser et enrichir les collections qui ont précédé la nôtre, sans jamais arriver à épuiser une chose aussi inépuisable que la langue populaire, telle a été notre tâche. Dans cette Normandie laborieuse et savante, nous avons trouvé des devanciers, le *Dictionnaire du Patois normand*, par MM. du Méril, qui reste comme un modèle de philologie comparée, le *Dictionnaire du Patois du pays de Bray*, par M. Decorde, les *Rimes Guernesiaises par un Câtelain* (M. Metivier), et le *Glossaire normand*, de M. Louis du Bois, édité et augmenté par M. J. Travers. Nous avons essayé de réaliser la pensée de l'auteur de la *Grammaire de la langue d'Oil :* « Le dialecte de chaque province, de chaque canton, offrirait un traité à part et en fournirait aisément la matière. » (M. Burguy. Berlin.) Il nous semble que des travaux de ce genre ont même une utilité vivante et actuelle : l'étude des patois serait suffisamment justifiée, si elle n'était que l'auxiliaire puissant de l'histoire, de l'archéologie, de la philologie, de la littérature; ces dialectes sont encore la source abondante et le plus souvent très-pure, où la langue nationale doit puiser. Absorber dans son vaste sein les patois, telle a été sa loi; telle doit être aussi sa destinée. Ce progrès de la langue, aussi nécessaire que tous les autres progrès, se fait par le néologisme et l'archaïsme, sous la sanction du besoin et de l'usage, ou des hommes suffisamment autorisés.

Tous les grands écrivains ont été des novateurs de mots : les uns ont puisé aux sources populaires, comme une grande partie du 16e siècle; les autres, comme le 17e, ont puisé aux sources antiques, moins Molière et La Fontaine et les Burlesques, qui se sont rattachés au

moyen-âge et qui sont, comme on disait alors, des Gaulois : ainsi Shakespeare, vers le même temps. Les plus réguliers, les plus nobles, les plus élevés, imitent les langues anciennes; les plus riches, les plus populaires, les plus humains, parlent la langue souple et rapide du peuple. Moins artiste et poète que philosophe, le 18e siècle a été un siècle puriste, c'est-à-dire conservateur, ou presque immobile en fait de langage. Si le 19e siècle a une signification littéraire, c'est une certaine indépendance de la pensée, un sentiment assez vif du progrès, plus de démocratie dans le langage, plus de pittoresque dans l'expression, et une tendance à se rattacher en philologie, comme en versification, au 16e siècle et aux langues populaires. Nous pourrions mettre ces idées d'enrichissement de la langue sous d'illustres patronages, renvoyer au chapitre de la Bruyère, *De quelques Usages*, à l'admirable lettre de Fénélon à l'Académie Française; nous pourrions citer Voltaire, qui appelait notre langue une pauvre honteuse, à qui il faut faire l'aumône malgré elle, et à J.-J. Rousseau, avec ces paroles : « Toutes les fois qu'à l'aide d'un solécisme, je pourrai me faire mieux entendre, ne croyez pas que j'hésite. » Mais nous aimons mieux, pour notre point de vue, invoquer Montaigne : « C'est aux paroles à servir et à suivre, et que le gascon y arrive, si le français n'y peut aller. » Et Ronsard, plus explicite encore : « Tu sauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les vocables plus significatifs des dialectes de nostre France, quand ceux de ta nation ne seront assez propres ne signifians; ne se faut soucier s'ils sont gascons, poitevins, normans, manceaux, lionois et d'autres pays, pourveu qu'ils soyent bons, et que proprement ils expriment ce que tu veux dire. » (*Art poétique français.*)

Plus on étudie les langues, plus on a le sentiment de leur unité; l'onomatopée est leur point de départ universel.

C'est là qu'on retrouvera même les liens, encore vaguement aperçus, qui unissent les grandes familles d'idiômes, par exemple les langues indo-européennes et les langues semitiques. En effet, les mots ne sont pas des signes arbitraires des faits naturels ou de la pensée. On comprend qu'il y a de bons et de médiocres mots, même qu'il y en a de nécessaires, ceux qui, par leur construction matérielle, ont un rapport intime avec l'idée, ce que Diderot appelle : « l'emblème délié, l'hiéroglyphe subtil qui dépend de la distribution des brèves et des longues, des voyelles et des consonnes. » (*Lettre sur les Sourds-Muets.*) Considérée en elle-même, une langue n'a, relativement à la quantité de ses mots, qu'un petit nombre de radicaux. C'est un être qui se développe beaucoup plus par intus-susception que par emprunt, comme les sciences et les arts, qui sont des évolutions sans fin. Dès-lors, l'étymologie n'est plus une interprétation isolée et divinatoire, mais le développement de la vie des mots. Ainsi la simultanéité de deux élémens dans des langues différentes n'implique pas plus en général un prêt de l'une à l'autre, que la similitude de l'art égyptien primitif avec l'art mexicain, par exemple, n'établit entre eux de rapports de génération. L'unité de l'esprit humain et le degré de civilisation expliquent ces similitudes universelles. Quant aux mots, ce n'est pas le son primitif, c'est seulement la forme qu'ils revêtent, qui peut établir un rapport de transmission. Aussi l'onomatopée n'a d'autre étymologie que la nature : c'est même un fait tellement primitif que l'onomatopée ne se définit que par une onomatopée. Cependant il y a des transmissions dont on ne peut douter ; ainsi l'on mesure trois grandes enjambées de la civilisation, lorsque, en partant du sanscrit *Abad*, habitation, en passant par le latin *Habitare*, on arrive presque à la forme première, à l'anglais *Abide*, *Abode*, séjour.

La philologie, science positive, n'est pas le domaine de la poésie; le mot est une œuvre essentiellement philosophique, puisque l'étymologie est presque toujours la définition des choses. Aussi la métaphore n'a-t-elle généralement rien à faire dans l'interprétation des mots, excepté dans l'argot, langue nullement naïve, qui est très-métaphorique, mais qui renferme aussi des mots propres d'une très-haute antiquité, par exemple *Arton*, pain, Αρτος, le *Meg des Megs*, Dieu, Μεγιστος των μεγιστων. Bien loin de nous sont maintenant les étymologies primesautières et métaphoriques de la Renaissance et de Ménage, comme *Frater* dérivé de *Ferè alter*, *Curo* de *Cor uro*, *Haro* de *Ah Rollon!* etc. Le premier est un mot primitif et très-répandu, c'est *Bhrâtr* en sanskrit, Φρατωρ en grec, *Bruder* en allemand, *Brother* en anglais; le second est une forme du grec Κηδω; le troisième est une exclamation d'appel de secours, de charge, le *Harou* du vieux français, le *Hourrah* des langues du nord. Cependant la métaphore joue un rôle considérable dans les langues, c'est pour le passage du vocabulaire matérialiste au vocabulaire spiritualiste, car tout terme des choses de l'esprit a été l'expression d'un fait de la matière : Penser, Réfléchir, ont signifié Peser et Replier. Il n'est pas jusqu'au terme même de l'existence, le verbe substantif, qui n'exprime un acte physique : c'est dans toutes les langues l'expression, par un souffle puissant, une vigoureuse aspiration, de l'existence de l'individu qui s'affirme à elle-même. Du reste, l'aspiration est partout, et toute consonne n'est autre chose qu'une aspiration. La voyelle elle-même ne peut s'énoncer sans aspiration : aussi le grec, la plus euphonique des langues, marquait-il la voyelle initiale d'un esprit.

Les rapports des langues européennes et sémitiques ont été niés dans ces derniers temps. (V. M. Renan, *Hist. des*



Langues sémitiques.) Il répugne cependant *à priori*, d'après l'unité de l'organisation et de l'esprit, de nier des similitudes générales, par exemple, celles des sons imitatifs. Cette hypothèse est confirmée dans l'onomatopée par la comparaison des idiômes, et ces rapports sont implicitement renfermés dans un chapitre d'un des plus savans ouvrages de philologie qui se soient faits en France, l'influence des langues orientales, dans l'*Essai philosophique sur la formation du Français*, par M. Edel. du Méril p. 241. Est-il possible de ne pas voir le fond commun des idiômes dans les élémens onomatopiques qu'il compare, les mots hébraïques *Chamas*, dispute (chamailler), *Rakak*, cracher (en Dauphiné *Raca*, vomir), *Chokak*, hacher, *Schockak*, secouer (en v. fr. *Eschequer*), *Ibbou*, chouette, hibou, *Abuba*, hautbois? Même dans un autre ordre d'idées, les rapports sont assez frappans pour laisser entrevoir des influences plus directes, par exemple le chinois *Hen*, haine, *Kou*, couper, *Fen*, Fendre, le copte *Chaw*, chat, *Sôk*, sac, le mongol *Borogon*, ouragan, le japonais *Miru*, voir (Mirer), l'arménien *Caruz*, charrue, *Cot*, habit (Cotte), l'hébreu *Saba*, sébile, l'arabe *Guibba*, jupe. Cependant, si ces mots semblaient trop peu nombreux ou dus à des influences non primitives, il y a des preuves plus frappantes encore, ce sont les nombreux rapports du celtique avec l'hébreu. Ecoutons M. du Méril : « Cela résulte clairement des noms celtiques que les Anciens nous ont conservés : *Bardus*, hébr. *Parat*, chanter; *Cena*, hébr. *Cohen*, prêtre; *Covinus*, hébr. *Gosphan*, char de combat; *Esseda*, hébr. *Hasedan*, charriot de guerre; *Rheda*, hébr. *Reda*, charriot à quatre roues; *Sagum*, hébr. *Sak*, habit de voyage; *Urus*, hébr. *Hor*, bête à cornes. Au reste, ces rapports avec l'hébreu se retrouvent dans le magyar, le lapon, le finnois et toutes les vieilles langues européennes : Voyez entre autres Ganander, *Grammatica laponica*, p. 76. »

(*Essai*, p. 251.) Ainsi tomberont quelques-unes des barrières entre deux grandes familles d'idiômes, à mesure qu'on grossira la liste de ces mots presque cosmopolites dont Sac est un des plus universels. Nous pouvons déjà la grossir de termes primitifs, empruntés à l'ouvrage de Le Pileur : (*Tableaux synoptiques de mots similaires*, Paris et Amsterdam. s. d.) en all. *Bar*, *Bara*, produire, en hébr. *Bara*, création; en persan *Schesch*, six, en hébr. *Schesch;* en sanscrit *Ekam*, un, en hébr. *Ekhad;* le *Scheba*, sept, des Hébreux ressemble au *Sibun*, *Sieben*, *Seven*, des langues germaniques; les nombres cardinaux du persan et ceux du pentateuque sont à peu près les mêmes; *Ma*, eau, en persan, *Ma*, eau, en arabe; *Ard*, terre, en persan, *Ard*, terre, en arabe; *Ab*, *Aba*, père, en persan, *Ab*, *Abba*, père, en hébreu; *Khoda*, Dieu, en persan, *Kadosh*, saint, *Kodesh*, sainteté, en hébreu; *Jovis* et *Jehovah; Ard*, *Arz*, terre, en persan, *Haarets*, terre, en hébreu. Toutefois le persan est trop mélangé d'arabe pour former une preuve décisive.

La méthode historique et naturelle, en ouvrant les deux uniques sources des vocabulaires, associe l'imitation directe et l'imitation indirecte, l'onomatopée et l'emprunt. Sous ce dernier rapport, l'histoire des mots est celle de la civilisation. Un peuple pèse sur la langue d'un autre par tout ce qu'il a de plus que ce dernier. A ce titre, toute influence enfante un progrès : les mots ne s'introduisent qu'avec les choses. La démonstration de ces influences, qui développent ce qui est ou apportent des élémens nouveaux, apparaîtra dans chacun de nos glossaires spéciaux, dans le latin, par une affluence multiple d'idées nouvelles, dans le germanique, par les idées des choses de la guerre et de l'organisation sociale, dans le scandinave par le glossaire de la marine et de la topographie du littoral, dans le patois moderne par des influences variées, et plus positi-

vement historiques. C'est ainsi qu'en anglais nous trouvons l'influence de l'aristocratie normande dans le vocabulaire de la chasse et de la fauconnerie, celle des Italiens dans la langue de l'escrime, celle des Français dans la langue du génie militaire. Ainsi chez nous, la chimie et l'astronomie parlent arabe, la musique parle italien, comme partout, les courses de chevaux et les chemins de fer parlent anglais. Chaque peuple a une expression qui le caractérise et qui passe chez ses voisins ; en France, c'est *Esprit*, en Angleterre, c'est *Comfort*. Si du bourguignon s'échappe une saveur de finesse railleuse, du normand se dégage une sensualité marquée, une sagesse pratique et une cautèle madrée qui s'exprime par des termes habituels, comme Peut-être, *Risquable* (probable), *Cha s'pourrait biin*, et un procédé qui consiste dans une phrase de deux propositions, dont l'une affirme et l'autre nie : car le Normand excelle à parler pour ne rien dire et *Pathelin* ne pouvait guère naître ailleurs qu'en Normandie. Le français *Hâbler*, dérivé de l'espagnol *Hablar*, parler, porte en lui un cachet de nationalité, et représente l'emphase castillane. Le français est si bien la langue des choses de l'esprit, que nos voisins d'outre-mer sont obligés de nous emprunter les termes Esprit, Naïveté, Bonhommie, comme il n'y a qu'une nation essentiellement maritime qui ait des nuances comme *Eagre*, flot qui en surmonte un autre. Chaque peuple représente une spécialité, tout en se complétant lui-même, et si une langue universelle n'est pas une chimère, elle ne peut être que la résultante du commerce universel. Le français semble être la langue la mieux placée et la mieux faite pour être le centre de ce mouvement d'assimilation : latine et germanique, incorporée à l'anglais par une union intime, langue des savans et des aristocraties par elle-même, langue du commerce par sa fille, l'anglais, admirablement faite pour les choses de l'esprit, légère et imma-

térielle, spiritualisée, pour ainsi dire, par l'E muet, elle touche à tous et à tout.

La langue du peuple offre tous les caractères d'une langue bien faite : elle a la brièveté ; elle a la précision. Aussi rejette-t-elle les circonlocutions ; car, comme le dit Fénélon : « Toute circonlocution affaiblit le discours. » Se développant par une vie intérieure et organique, elle tire tout de son sein ; elle est riche avec un petit nombre de radicaux. Aussi ignore-t-elle les *sesquipedalia verba* et les combinaisons de la science et de l'administration, et, lorsqu'elle fait des composés, ce qu'elle se permet surtout dans les sobriquets, leurs élémens sont si bien unis qu'ils ne semblent faire qu'un mot. Elle abrége, assouplit et précise les termes qui lui viennent des régions savantes ; le garde-champêtre devient le *Champêtre,* la police correctionnelle s'appelle la *Correctionnelle,* etc. Avec la *Viette*, le chemin et la route, elle exprime ce que l'administration nomme chemin rural, chemin vicinal, route départementale. Elle a, pour chaque idée, des diminutifs, des péjoratifs, des augmentatifs. Si elle n'aime pas les métaphores, parceque tout trope est un mensonge, et par sa double idée jette du trouble et du vague dans l'esprit, elle se plaît aux images dans les mots, aux tableaux dans les phrases, exacte et sobre, en même temps que pittoresque. Ainsi, pour emprunter au normand une de ses plus remarquables locutions, on dit d'une personne languissante, qui incline à la tombe : La terre la resuppe. Il n'y a guère que le latin pour la traduire : *Terra haurit* ou *resorbet*.

Du reste, c'est une opération délicate et difficile de recueillir et d'écrire les patois. Il faut les saisir au vol, pour ainsi dire, car le paysan interrogé craint d'avoir mal dit et ne se répète pas. Ensuite il faut les étudier, non pas d'une manière abstraite, mais dans la locution même où ils ont été employés. Il est impossible de les figurer par l'écriture

sans une grande connaissance du mode de prononciation provinciale ou locale. Pour n'en citer qu'un exemple, on trouve dans le *Glossaire normand*, *Glondat*, signifiant Ajonc, attribué à la Manche. Cependant il est certain que ce mot n'y existe pas : c'est *Landage*, nuancé par la prononciation bas-normande.

L'établissement d'une langue par familles de mots, en conservant les relations naturelles, tend à les réduire à l'unité. L'assimilation complète de la méthode philologique avec celle des sciences physiques exigerait, sans doute, la distribution en espèces et en genres. Nous espérons que, sur bien des points, on reconnaîtra cette distribution dans nos familles, sinon dans la classification matérielle, du moins dans une certaine succession fondée sur des affinités intimes.

Quelque antiques que soient les monumens d'un pays, il n'en a pas de plus vieux que ses mots en général, et parmi ses mots les plus anciens sont ceux du sol et de ses accidens, c'est-à-dire de ses localités, originairement nommées d'après leur nature et leur position. Aussi, le vocabulaire topographique forme-t-il une partie intégrante d'un glossaire, à cause de sa haute antiquité et des enseignemens variés qu'il peut renfermer. C'est là le tuf du langage. L'importance du terme topographique et du nom propre est suffisamment démontrée par l'axiôme de linguistique, que tout nom propre a été nom commun. Dès-lors les noms d'hommes sont les représentans les plus vifs des invasions et des immigrations, et se conservant plus purs que les autres, forment un élément nécessaire d'un glossaire, et, comme noms communs, rentrent dans les autres classes de mots. En outre de leur pureté relative, ils ont un caractère de perpétuité qui empêche, pour ainsi dire, les mots de mourir. Aussi y a-t-il très-peu d'élémens du vieux français qui ne survivent dans les noms propres.

et nul mot n'a plus de chances de vivre que celui qui s'incarne dans une famille. La préfixion de l'article est le caractère à peu près infaillible qui fait reconnaître le nom propre. Comme le peuple excelle à peindre par les noms, les sobriquets, les injures, il y a toujours chez lui un travail constant de production dans cet ordre de mots. Plusieurs sont une date historique, comme Cosaque et Bédouin, par exemple. Il y a une source de sobriquets, fort importante, dans les études de patois : ce sont les noms qu'on se donne donne de village à village, de commune à commune. Il n'y a peut-être pas de localité en Normandie qui n'ait de curieux et antiques sobriquets, donnés par les localités voisines : là respire un esprit de rivalité et de raillerie très-remarquable. Le vocabulaire des métiers offre deux ordres de mots, ceux de l'outillage, qui sont ordinairement des noms d'hommes, d'inventeurs, et ceux de l'organisation intérieure, espèce de franc-maçonnerie dont les termes sont généralement métaphoriques, comme l'indique ce passage : « Le compagnon est *loup;* vexé par le *singe,* qui est le maître, il donne la chasse au *renard,* à l'aspirant, lequel le rend avec usure au *lapin,* au pauvre apprenti. » (Michelet. *Le Peuple,* 50.) Pour donner une idée des trouvailles à faire dans les sobriquets que l'on se donne de commune à commune, en voici quelques-uns recueillis surtout dans l'arrondissement de Saint-Lo, par M. Guillemine, agent-voyer : les *Tchiens* de Tessy, de Périers, de Turqueville, les *Cats* d'Ecoqueneauville, les *Loups* de Moyon, les *Renards* de Chevry, les *Berets* de Beaucoudray, les *Sorciers* de Domjean, les *Glorieux* de Saint-Vigor, les *Saltins* (Sots, *Stultus*) de Gouvets, les *Poussifs* de Margueray, les *Sorciers* de Montreuil, les *Bourots* d'Auxais, les *Cochons* de Bohon, les *Begauds* de Fourneaux, les *Petits Coutiaux* de Percy, les *Faux témoins* de Rouxeville.

Il y a des choses, insignifiantes en apparence, qui manifestent fortement l'esprit d'un peuple, et que l'on a trop négligées. Il y a les jeux d'enfans, dont le point de départ est souvent un évènement historique ou le souvenir d'un personnage, et qui conservent, plus longtemps encore que le chant et le récit, la poésie populaire ; Halliwell n'a pas dédaigné ces reliques dans son curieux ouvrage sur les *Archaisms* et *Provincialisms* de l'Angleterre. Si tout n'était si éphémère, dans nos temps d'action et de vie rapide, on pourrait citer les jeux qui naissent chaque jour et qui portent le nom d'un évènement ou d'un personnage. Il y a encore les vieux refrains, cette partie persistante de chants populaires, les uns significatifs, comme *O gué!* dont nous avons parlé, comme un refrain de l'Avranchin *Ma fitte è itou!* (ma foi, moi aussi), les autres de simples mimologismes, qui ont en eux une grande signification générale. Par exemple, il est impossible de ne pas reconnaître un peuple essentiellement vif et gai, dans les fantaisies pétillantes d'un refrain irlandais, le chant d'un des plus énergiques représentans de la vivacité et de la passion des races celtiques :

Ho! broder Teague, dost hear de decree?
Lili burlero, bullen a-la.
Dat we shall have a new deputie
Lili burlero, bullen a-la.
Lero lero, lili burlero, lero lero, bullen a-la,
Lero lero, lili burlero, lero lero, bullen a-la.

Ce refrain, tiré de *Percy's Reliques of ancient Poetry*, est devenu, sous l'influence de l'esprit sobre et mesuré de l'anglais, le *Lili burillo* de mon oncle Toby dans *Tristram Shandy*. La similitude d'esprit et de race n'est-elle pas frappante dans le débordement de joie et de vie qui se révèle dans le refrain de la ronde des *Trois Gentilshommes*,

cité par M. E. de Beaurepaire *(Etudes sur la Poésie popul. en Norm.)* :

En Basse-Normandie
Au pays où j'étais,
Y avait treis gentilshommes
Tous amoureux de mé.
Oh ! vertigué, oh ! na ma fé.
Oh ! quioup, quioup, oh ! quioup, ma fé.
Oh ! oh ! qu'il ont d'amour pour mé.
Que n' dort, que n' dort, oh ! quioup, oh ! quioup,
Que n' dort, que n' dort, oh ! quioup, ma fé,
Oh ! qu'il ont d'amour pour mé.

Pour l'observateur attentif, un peuple se manifeste autant par les qualités qu'il n'a pas que par ses attributs positifs. C'est ainsi que le génie anglo-normand, admirable par la vaillance au travail et l'héroïsme dans la recherche du gain, est inférieur en mysticisme et en poésie aux races purement celtiques ou germaniques. Aussi la réforme s'est établie facilement en Angleterre et elle se répandit rapidement dans presque toute la Normandie : elle n'a pénétré ni l'Irlande, ni la Bretagne. Aussi la poésie, élevée et idéale, est-elle absente de la langue et de la littérature populaires de Normandie. Nous, déjà vieux Normand, ayant beaucoup vécu parmi les paysans, nous ne nous souvenons guère de l'avoir rencontrée que deux ou trois fois, l'une quand un vieux sage de village nous disait, en parlant de la Révolution : « Dans ce temps-là, le soleil ne se levait pas »; une autre, lorsqu'un laboureur nous expliqua ces bourdonnemens d'insectes invisibles dans une région élevée de l'air, par une chaude journée d'été : « C'hest Mérienne (Méridienne) qui danche. » Cependant le fonds populaire est une source à laquelle puisent quelquefois les écrivains classiques : on sait tout ce que Rabelais, Molière, La Fontaine, ont emprunté au peuple, et quiconque lira les *Ballades* de Percy, verra combien

Shakespeare doit à la poésie populaire de son pays. La poésie classique et élevée n'est souvent que la légende transformée, comme la légende n'est que le fait poétisé.

Le temps des légendes n'est pas passé; si le besoin du surnaturel a diminué, il y a toujours le peuple; il y aura, sans doute, toujours un peuple, c'est-à-dire une masse inférieure en intelligence et en fonctions sociales. Ainsi nous avons parmi nous un cycle épique et légendaire dans le Napoléon du soldat et du peuple, le Napoléon fataliste et superstitieux, dont le Génie s'appelle l'Homme rouge, qui le visita dans sa tente la veille d'Austerlitz, et qui vint le voir pour la dernière fois la veille de Waterloo, comme celui de Brutus vint le voir la veille de Philippes. Murat, jamais blessé, est un enchanteur de balles. C'est ce Napoléon du peuple, qui vit encore et reviendra, que Balzac a raconté dans une grange de village, dans le *Médecin de Campagne*. Béranger, qui n'est pas un poète populaire, mais celui des classes moyennes et des ouvriers des villes, n'a chanté que le Napoléon historique. Les patois non plus ne sont pas finis : si l'unité de langage marche à pas rapides, aidée de l'école, du journal, du chemin de fer, de la conscription, de l'attraction du paysan par les villes, les patois se développent encore, et la partie la moins curieuse d'un glossaire populaire n'est pas celle qui renferme les derniers nés des dialectes provinciaux; eux aussi sont fils des invasions, des faits historiques, des découvertes récentes, des idées nouvelles. Ils ont même un intérêt tout particulier : ils portent leur date; ils sont notre histoire. Lorsqu'un Normand dit : « Qui t'a donné procuration de faire telle ou telle chose? » pour signifier en général la permission, le droit, il ne peint pas seulement son caractère juridique, il emploie un terme de pratique qui porte sa date avec lui. C'est un trait de plus à ajouter à un caractère assez tranché pour avoir mérité une men-

tion particulière dans notre dictionnaire national, qui, à l'article normand, a recueilli et défini les locutions : ***Répondre en Normand, C'est un fin Normand, Réconciliation normande***. De même que les influences de peuple à peuple apportent des facultés nouvelles ou développent celles qui existent, ainsi les influences de l'esprit provincial concourent à la formation générale de l'esprit français. Or, cette action s'exerce beaucoup plus par les qualités que les défauts. Aussi ne peut-on refuser une part de cette action aux qualités caractéristiques de la race normande sur le génie national : elles peuvent réclamer quelque chose de ce bons sens et de ce sentiment du réel que d'autres peuples ont à un plus haut degré, mais que celui de France manifeste souvent, et dont l'expression la plus élevée est généralement retrouvée dans la prose classique de sa littérature.

CHAPITRE VI.

DE L'ONOMATOPÉE.

On définit l'onomatopée, l'imitation des bruits de la nature par la parole. Sans doute la reproduction du son est son opération la plus générale et la plus frappante. Nous croyons cependant que l'imitation s'applique, non-seulement aux phénomènes de l'ouïe, mais encore à ceux des autres sens. Ainsi elle reproduit les perceptions de la vue, les formes, comme dans ce vers de Racine : « Sa croupe se recourbe en replis tortueux, » et le mouvement par le rhythme, comme le prouveraient mille exemples en vers et en prose, parmi lesquels il suffit de citer le début du *Coche* et *La Mouche* de La Fontaine, et le passage de la bataille de Rocroy, par Bossuet : « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, etc. » où le rhythme seul, même sans les idées, donnerait encore l'idée générale de l'immobilité dans la résistance d'une part, et de l'autre de la vivacité dans l'attaque. L'onomatopée peint aussi les

phénomènes du tact : on comprend tout d'abord que des mots tels que le français Mousse, Emoussé, et l'anglais *Smooth*, représentent des objets doux au contact, comme le vers de Virgile : « *Ergo ægre rastris terram rimantur,* » représente tout le contraire. Les perceptions du goût et surtout celles de l'odorat sont trop vagues pour être représentées d'une manière aussi précise ; cependant elles s'expriment, les agréables par des sons doux, les désagréables par des sons durs : ainsi les adjectifs Suave, *Sweet*, ont, par eux-mêmes, une signification, comme âcre, piquant, en ont une autre ; et Pline, pour démontrer que la syllabe *ac* exprime quelque chose de désagréable, cite entre autres mots : Acris, Acerbus, Acutus. Outre cette représentation directe, l'esprit, en raison de son unité, et comme centre commun de toutes les perceptions, exprime, en vertu de certains rapports, les perceptions d'un sens par les perceptions d'un autre : c'est la métaphore de la sensation. C'est ainsi que les Latins appelaient l'écho *Jocosa imago*, pour citer le mot d'Horace (Ode 17, 1er l.) ; c'est ainsi que l'intelligent aveugle-né Saunderson comparait la couleur écarlate au son de la trompette, et que nous disons couleur éclatante et son éclatant. On attribue à Meyerbeer une association analogue, accord pourpre. Les sons veloutés de la flûte offrent une locution consacrée par l'usage. On dit saveur aigre et odeur aigre, surface unie et chanter à l'unisson : tout le monde peut multiplier ces analogies. L'onomatopée est donc l'imitation directe des perceptions de tous les sens ou leur reproduction indirecte par la métaphore.

L'onomatopée, étant à la racine même des langues, simplifie et résout la question de l'origine du langage. Que faut-il pour penser ? Trois choses : une force intelligente, un objet à connaître, et l'application de cette force à l'objet, de là l'idée. Que faut-il pour parler ? Trois choses :

une force imitatrice, un objet à imiter, et l'application de la force à l'objet, de là la parole. L'onomatopée est donc un fait primitif et si bien simple, qu'elle ne peut se définir que par elle-même, c'est-à-dire par une onomatopée. Une langue a donc pour radicaux des onomatopées, et, comme il n'y a qu'un nombre limité de sons et de nuances de sons dans la nature, elle se ramène à un petit nombre de racines. Une langue est un être qui se développe par intussusception, en vertu d'une force organique, et le plus grand résultat de la linguistique, c'est de retrouver l'élément sous la variété multipliée des formes qu'il reçoit par divers procédés universels : le redoublement, la contraction, la permutation des sons, les finales, l'apocope, la composition, etc. Dans la possession de ces procédés, avec la connaissance des formes intermédiaires ou l'histoire des termes, et appuyée sur des faisceaux d'analogies, l'étymologie marche avec une méthode voisine de la certitude d'une forme contemporaine à la forme primitive ou onomatopique, c'est-à-dire du composé au simple. En effet, le caractère général de l'onomatopée est d'être monosyllabique, comme les sons élémentaires de la nature : aussi les termes populaires sont brefs, les termes savans sont compliqués. Ainsi le chinois, cette langue d'un peuple arrêté depuis longtemps dans son développement, est un idiôme monosyllabique, par conséquent très-près de la nature. Ainsi, ce qui nous reste du celtique offre la prédominance des monosyllabes. Le sanscrit, primitivement monosyllabique, est encore une langue très-onomatopique ; mais sur ce caractère, nous emprunterons l'autorité d'un de nos plus savans linguistes : « A l'origine des langues, la valeur des sons était subordonnée à leur nature... On parlait réellement à l'ouïe pour se faire entendre de l'intelligence. Dans les langues les plus anciennes et les mieux conservées, comme le sanscrit, ces rapports sont encore trop

évidens pour qu'il soit possible de nier ceux que la corruption fatale des langues, ou plutôt un progrès nécessaire a fait disparaître. » (M. Edel. du Méril. *Essai sur la formation de la langue fr.* p. 2.) Les verbes irréguliers, en général, ceux du français et de l'anglais en particulier, sont brefs, et parcequ'ils ont subi le plus le broiement de l'usage, et surtout parcequ'ils sont presque tous onomatopiques. Ce caractère monosyllabique des onomatopées n'est pas détruit par les finales, nécessaires pour dessiner le rôle grammatical, ni par ce redoublement des sons d'imitation si fréquens dans la langue des enfans et du peuple. En effet, si la nature émet des sons simples, elle ne les émet pas uniques, et on aperçoit toujours le monosyllabe dans *Ululatus,* Coucou, Glouglou, Gourgoucer (gronder). Le redoublement n'est pas seulement une imitation plus complète de la nature, il est encore un procédé pour définir et amplifier l'idée; c'est même le superlatif primitif, comme l'atteste son signe chez nous, Très, c'est-à-dire trois fois. Ainsi l'enfant dit Bobo, Bonbon, Joujou. En hébreu, en indoui, en breton, le superlatif est le redoublement du positif. Outre cela, il peut y avoir une raison de rhythme, et l'allitération, ce principe primitif et populaire de la versification, encore en vigueur dans certains proverbes, a pu, en Normandie, en outre du sentiment naturel, obéir à une influence étrangère, puisque c'était en Scandinavie la forme musicale de la poésie. Puisque l'onomatopée est un fait naturel et spontané, elle est universelle; ce point de vue impose une grande réserve dans la recherche de la transmission historique des mots. La similitude des mots n'établit pas, pour les noms d'êtres bruyans, un rapport de génération; car presque tous les noms d'animaux sont onomatopiques, et sont dictés, pour ainsi dire, à ceux qui les entendent. Par exemple, on ne peut unir, par un rapport de transmission,

le Râle français (oiseau) et le *Ral* breton, pas plus que *Cuculus,* Coucou et *Cuckoo.* Il n'y a plus, pour guider dans cette question d'emprunt, que la structure matérielle des mots, considérée bien moins dans les voyelles que dans les consonnes en général. La voyelle est de la nature; la consonne est de l'homme.

Ce vocabulaire matérialiste, qui est à la base des langues et constitue l'unité primitive des idiômes, se transforme, quant au sens, sous l'empire de la comparaison, en métaphores, pour exprimer les choses immatérielles; ainsi le souffle, Ανεμος, désigne l'âme; peser, *Pendere,* signifie penser; se replier veut dire réfléchir; le flair, *Sentire,* s'élève au jugement, l'idée est une image, Ειδος. Mais sur cette unité fondamentale du vocabulaire des sensations s'établit là variété, et les différences nationales commencent, d'abord parce que les voix de la nature se modifient selon les lieux, et puis parceque les mêmes phénomènes peuvent être envisagés sous plusieurs faces. Ainsi l'harmonie du grec n'est pas celle de l'allemand, l'accent du normand n'est pas celui du breton; ainsi le phénomène de la foudre peut être envisagé comme un bruit éclatant et prolongé, Κεραυνος, comme un craquement rapide, *Tonitru,* comme un roulement sourd, *Thunder.* Les doux murmures de la Grèce enfantent une langue « sonore, aux douceurs souveraines, » comme dit André Chénier; les bruits rauques, sifflans, aspirés, nuancent les langues du Nord. Lorsque le breton nomme les vallées, les rivières, les villes, il a des accens dignes de la mélodie hellénique : l'Ellé, l'Ille, la Rance, l'Isole, pour les eaux, et, pour les villes, Plougastel, Lesneven, Larzano, Laïta, Daoulas, Gavrinnis, Lannilis, tandis que, pour les lieux abruptes, les caps, les écueils, il a Kernabas, Pedarnec, Lerlac'h, Plougrescant, Krichmorvan, Chrenarmaroo.

Le normand ne connaît pas cette grace distinguée. Si les

noms d'eau sont, chez lui comme partout ailleurs, ce qu'il y a de plus doux, de plus fluide, s'il peut citer la Saire, l'Aure, l'Elle, la Rille, le Lerre, la Vérence, la Sienne, la Dourance, et quelques diminutifs, Divette, Diélette, Tharel, Virenne, Airette, Andelle, son harmonie est généralement grave, rude, ouverte; les assonances qui dominent sont *a* et *aô*; les consonnances sont l'aspiration et le chuintement, comme on peut le voir par l'abondance de ses mots à la lettre H de ses onomatopées et par la transformation presque constante de C en Ch, et tout cela avec une nasalité lourde et traînante. Un mot, devenu essentiellement normand, représente assez bien ce caractère rude et aspiré : c'est Haro, qui n'est autre chose que le Hourra des langues du Nord, comme nous croyons l'avoir démontré dans les Mémoires des Antiquaires de Normandie (XIXe vol.). C'était un cri d'appel, de charge, même de plainte, une interjection, et il a enfanté une nombreuse famille. En effet, le caractère de l'onomatopée est d'exprimer un sens général; ainsi en anglais, *Dram* signifie un petit verre d'eau-de-vie avalé d'un trait, et *Dram*, en normand, mot assez moderne, signifie une prise de tabac; mais tous deux se confondent dans le fait général d'aspirer : aussi tous les mots se rattachent-ils à un petit nombre de faits généraux, et ne forment qu'un petit nombre de familles. Faire de la philologie vivante et organique, c'est donc remonter l'histoire des mots, en conservant leurs rapports; la méthode naturelle, adéquate à son objet, voilà le but idéal de la philologie; la méthode artificielle n'est qu'un moyen de faciliter les recherches, et ne jette dans les dictionnaires qu'une langue brisée en mille éclats. Les connaissances philologiques sont assez avancées aujourd'hui pour autoriser l'essai d'une méthode, dont le résultat est surtout frappant dans les glossaires d'onomatopées, et nous espérons qu'il n'y aura pas de honte à

l'avoir tentée, ni même à avoir succombé. Linné, tout en créant une méthode artificielle, qui fragmentait et dissolvait la nature, comme le fait l'ordre alphabétique en philologie, proclamait cependant la méthode naturelle comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et, précurseur de Jussieu, s'écriait devant une découverte qui interprétait vraiment l'ordre de la nature : « *Aut Deus aut Jussiœus.* »

L'onomatopée domine dans les langues jeunes ou populaires; la langue du laboureur, du marin, ces hommes en contact avec la nature, est riche de ces mots sonores et pittoresques qui copient le phénomène naturel, et que nous avons entendu nommer la langue *murmurique*. Toutefois, quand on étudiera l'onomatopée normande, on trouvera qu'elle exprime surtout les mille bruits du corps humain dans l'extrême variété de ses fonctions. Ni contemplateur, ni poète, étranger à ce qui, dans la nature, n'intéresse pas sa personnalité, le Normand possède, sous ce rapport, une langue humaine et subjective, dans laquelle les phénomènes du boire et du manger sont exprimés avec une opulence extraordinaire. Il est remarquablement sobre et réservé pour un autre ordre de sensualité : il s'y tient à une grande distance du parisien Villon, du tourangeau Rabelais, et même du peuple anglais, comme on peut le voir dans le glossaire d'Halliwell. L'élément de l'onomatopée est le cri, l'interjection; c'est de ce son élémentaire que devrait peut-être partir une philologie rigoureuse; c'est du moins la méthode indispensable pour classer la lettre H, et former les diverses familles nées d'une aspiration. La nasalisation est aussi un des caractères les plus prononcés du normand. Elle existait autrefois, même pour la prononciation du latin, dans les écoles, et nous nous souvenons d'avoir entendu notre savant maître, M. de Gerville, un des plus grands noms d'érudits de la Normandie, nous parler d'un sacristain qui disait : « *Per*

Dominon nostron, etc. » comme Wace, peut-être d'ailleurs sous l'empire de la rime, écrivait dans la *Conception Notre-Dame :*

« Diex ies et as beneïcon
» In secula seculorum. » p. 64.

L'onomatopée est le vrai nom des choses ; elle en est la représentation directe et absolue. La métaphore n'en est que la représentation indirecte et relative. L'une est une définition ; l'autre est une comparaison. Comme l'essence d'une métaphore est d'agrandir l'imagination, en lui montrant simultanément deux objets, elle a certainement une valeur poétique ; mais elle n'a rien de philosophique, puisqu'elle est vague et obscure. Ainsi, quand vous appelez un animal le Paresseux, vous ne le faites pas connaître exactement ; vous l'appelez l'Aï, et vous avez un objet parfaitement déterminé ; vous avez même le terme nécessaire. S'il n'y a rien d'arbitraire dans la forme des mots, et même des locutions, si l'usage, le vieux criterium de l'école, a lui aussi sa raison d'être, c'est l'onomatopée qui le démontre. Sans doute plusieurs onomatopées peuvent représenter un objet ; mais il y en a toujours une qui est la vraie : c'est celle qui est marquée au coin de la nécessité. La création humaine, en fait de mots, n'est donc pas plus absolue que dans tout autre chose, et l'on comprend qu'un homme qui met plus le paradoxe dans la forme que dans les idées, et qui a rendu à l'onomatopée un rôle que ne soupçonnait pas l'ancienne philologie, Ch. Nodier ait intitulé un des chapitres de sa linguistique, l'impossibilité de créer un mot.

Si toute grande famille de mots a sa source dans l'imitation, il faut reconnaître que cette imitation peut être formulée de bien des manières, et que, dès que le son vague de la nature prend un corps, il cesse d'être un fait naturel pour devenir un fait humain et national. Aussi la constitu-

tion matérielle des mots, en revêtant l'onomatopée, individualise et nationalise les bruits inarticulés, et dès-lors la philologie trouve dans cette forme des raisons d'étymologie, de transmission, d'influence de peuple à peuple. Si un son inarticulé devient en latin ***Planctus***, par exemple, sa consonnance, sa charpente, pour ainsi dire, qui se retrouve dans l'italien ***Pianto***, dans le français Plaincte et Plainte, dans l'anglais ***Plaint***, établit irréfragablement l'action du latin sur ces diverses langues. C'est ainsi qu'un glossaire onomatopique, nécessaire pour les mots qui viennent de l'imitation directe, ne pourrait pas rendre compte des influences des langues les unes sur les autres. Il faut encore des glossaires nationaux qui établissent cette influence, et sous lesquels d'ailleurs l'analyse philosophique peut toujours aller chercher le son élémentaire et générateur.

Cet élément reste reconnaissable encore parmi les parties adventices qu'y a réunies la composition, et même sous la croûte compacte dont le recouvre la contraction : l'accent révèle son existence et sa valeur. Par exemple, si la pesanteur s'exprime par la syllabe grave et lourde ***Po***, cette dominante restera dans ***Ponere***, ***Componere***; les préfixes et les suffixes n'exprimeront que des circonstances accessoires, et vous retrouverez ses analogues dans le latin ***Pondus***, le français Bouter, l'anglais ***Put***, son dérivé. Une étude complète des onomatopées devrait signaler tous les rapports, toutes les harmonies qui unissent nécessairement les choses et leur expression; mais ici nous ne pouvons donner que des rapports généraux, présentés déjà au commencement de ce chapitre sur la forme littéraire de l'harmonie imitative. Ainsi, en général, la syllabe onomatopique marque la substance ou le substantif; les finales indiquent les qualités, c'est-à-dire constituent réellement des adjectifs, telles sont les finales augmentatives, diminu-

tives, péjoratives, et ce mode d'expression est très-marqué dans les langues populaires, naturellement plus synthétiques, et particulièrement dans le normand. Ainsi, pour continuer ces rapports généraux, les objets lourds, immobiles, sont représentés par des mots graves et des syllabes longues, comme le mouvement et la légèreté sont représentés par des syllabes brèves. Les objets mâles ou, par analogie, offrant l'idée de génération, s'expriment par des mots plus énergiques, tandis que les objets femelles ou ceux qui offrent l'idée de faiblesse relative, s'expriment par des mots plus doux. Dans notre langue, la lettre pâle et faible, dite E muet, est le caractère du féminin, au point qu'elle sert à caractériser ce qu'on appelle la terminaison féminine. Un profond philologue a poussé ces harmonies beaucoup plus loin, et jusqu'à des relations métaphysiques : « Les objets fixes reçurent des noms fortement accusés; ceux qui se mouvaient lentement en eurent de graves, et l'on désigna les plus mobiles par de rapides émissions de voix qui glissaient sur les lèvres. Aux idées claires et distinctes correspondirent des sons nettement tranchés et les consonnes qui avaient une valeur indépendante et plus individuelle que les autres; les perceptions vagues et peu précises affectionnèrent au contraire les liquides et évitèrent les sifflantes et les muettes. (M. Edelestand du Méril. *Essai sur la form. de la langue fr. p.* 48.)

CHAPITRE VII.

ORIGINES CELTIQUES.

Quand César conquit la Gaule, trois langues bien distinctes se partageaient cette contrée, le belge, le celtique, l'aquitain : « *Hi omnes lingua inter se differunt.* » (*De Bello gall.* L. Ier, ch. 1er). Fauriel croit que l'aquitain était le basque ; le celtique, le breton ; le belge, le gaulois proprement dit (*Hist. de la Gaule mérid.* 1, 433). Environ un siècle après César, Strabon atténuait ces différences d'idiôme et les réduisait presque pour deux à des diversités de de dialectes : « Ομογλωττους δ'ου παντας, αλλ' ενιους μιχρον παραλλαττοντας ταις γλωτταις » (L. IV) ; mais, pour l'aquitain, il différait du celte, ce qui expliquerait aussi la profonde différence du basque avec les autres langues : « Οι Ακουιτανοι διαφερουσι του Γαλατιχου φυλου χατα την γλωτταν » (Ibid.) Trois siècles après, Sulpice Sévère montrait les progrès de la fusion, lorsqu'il disait que le Belge comprenait le Celte, et le Celte l'Aquitain. Dès-lors s'était puissamment réalisé ce progrès vers l'unité qui entraîne les populations

du même territoire ou de la même race. Au 5e siècle, le gaulois avait presque disparu, puisque Sid. Apollinaire adressa aux habitans de Bourges une harangue qui est dans ses OEuvres (L. VII).

Ces trois grandes familles se divisaient en une foule de peuplades. Le clan, ce premier degré d'association, après la famille, était l'état constitutif de la population gauloise. La Gaule était donc le pays de la division physique et morale; ce vice d'organisation est une des explications de la conquête rapide des Romains. Ce fractionnement est attesté par tous les historiens, mais surtout par le plus authentique: « In Gallia, non solum in omnibus civitatibus atque pagis partibusque, sed penè etiam in singulis domibus factiones fiunt. » (Cæsar. *De Bello gall.* VI, ch. 11.) M. du Méril a dit qu'un témoignage vivant de la diversité des langues que parlaient les anciens habitans des Gaules est resté dans la diversité de nos patois. (*Format. de la langue fr.*, p. 103.) Cette observation s'applique sans doute aux dialectes, aux nuances, qui existent dans les patois français et surtout dans l'armoricain, nuances assez nombreuses pour répondre au fractionnement extrême de la Gaule, que son principal historien parmi nous représente par vingt-deux nations chez les Galls, dix-sept chez les Gallo-Kymris, vingt-trois chez les Belges. (Am. Thierry. *Hist. des Gaulois,* 11, 28.) Mais nos patois représentent une concentration plus grande: s'élevant environ à une quinzaine, ils rappellent les grands fiefs et les provinces dont ils ont gardé les noms.

Le belge était parlé dans la région du nord de la Gaule, depuis le celtique jusqu'au batave. Conquis plus tard que le reste du pays, le nord de la Gaule subit le dernier le joug de la langue des vainqueurs. D'ailleurs, son contact avec la Germanie et la Bretagne, qui, selon Tacite (*Agricola* XI.), parlait à peu près la même langue, dut con-

server plus longtemps son idiôme. Du moins dans le 5e siècle où Apollinaire parlait latin aux habitans du centre de la Gaule, qui pouvaient cependant encore parler ou savoir le Gaulois, saint Jérôme entendit parler celtique à Trèves. Dans cette région, entre l'armoricain et le batave, se placent aujourd'hui trois patois, le normand et le picard, très-voisins d'ailleurs, et un autre, le Wallon, qui garde encore dans son nom le gaulois, ou comme on disait aussi le gallois, que nous appliquons aujourd'hui au pays de Galles, ou Wales. La tradition conserve encore dans nos provinces à Gaulois, le sens d'une langue antique et inconnue, et l'on sait que le 17e siècle lui-même appelait ainsi toute notre litttérature romane. Il y a donc une forte présomption tout d'abord que la Normandie a gardé des expressions de cette époque celtique, du moins de ces expressions qui, représentant les parties élémentaires de la nature, s'attachent fortement au sol et constituent la première couche de la langue topographique. Leur présence sur le sol des autres nations celtiques ajoute une forte présomption en faveur de cette origine. C'est par la philologie comparée que ces recherches arrivent à la certitude ou en approchent. Le normand contrôle ces racines chez deux peuples, placés à ses extrémités, et qui ont des affinités sensibles, puisées dans une origine commune, les Celtes qui survivent dans les Bretons et les Allemands, sans compter les autres familles celtiques. L'ignorance est une condition de la ténacité dans la conservation des élémens primitifs d'une langue, et, dit M. du Méril, « les patois ont gardé un bien plus grand nombre de racines celtiques que les langues élégantes. » *(Essai phil. sur la format. du fr.* p. 127.)

Toutefois la source vraiment authentique du gaulois est le témoignage des écrivains latins, qui nous ont conservé et traduit des mots celtiques, parmi les principaux desquels il faut citer César, Suétone, Pline, surtout Isidore de

Séville et les gloses du moyen-âge. C'est César qui a traduit Armor, la mer, le nom même du pays : « *Civitates Oceanum tatingunt, quæ eorum lingua Armoricæ appellantur.* » (Bell. Gal. L. VIII.) Du reste, pour ces mots celtiques, attestés par des témoignages positifs, il y a peu de chose à ajouter à l'inventaire qu'en a fait M. du Méril. (Ibid. p. 118 et suiv.) L'unique monument qui reste du celtique, les aphorismes de Marcellus Empiricus nous livrent, avec un certain nombre de mots qui se sont conservés en français et en normand, la physionomie de cet idiôme. Ce caractère extérieur trouve un auxiliaire dans les légendes de cette numismatique gauloise, qui est une création de notre temps. Enfin, la méthode par exclusion met sur la voie d'un certain nombre d'élémens celtiques, en s'appuyant sur cette considération que présente ainsi M. du Méril : « Toutes les langues romanes se sont approprié un certain nombre de racines communes, étrangères au latin et au tudesque, qui viennent ainsi nécessairement du celtique, puisque aucun autre idiôme ne put y exercer une action aussi générale. Quoique assez multipliées pour mettre l'influence celtique hors de toute contestation, elles ne fournissent aucun moyen d'en apprécier la nature et l'étendue. » (Même ouvrage, p. 122.)

Il est vrai que les élémens celtiques qui nous sont parvenus en passant par le latin, ont perdu leurs terminaisons, c'est-à-dire ce qui donne à une langue sa physionomie et jette de la lumière sur sa nature. Aujourd'hui encore les idiômes galliques existans, tels que l'armoricain, le welche, l'irlandais, le gaélique, ont une harmonie et une physionomie tranchées. Cependant il y a deux sources principales où le gaulois revit tout entier. Les Formules de Marcellus, longtemps inexpliquées, ont semblé à Jacob Grimm pouvoir être interprétées à l'aide d'un idiôme celtique existant, et l'appel qu'il a fait aux savans irlandais a

amené la constatation des rapports qu'il soupçonnait. Dans l'*Ulster journal of Archeology*, M. O'Keefve a traduit ces formules à l'aide de l'irlandais. Il suffit d'en citer une ou deux pour faire voir les analogies entre les deux idiômes. Un des aphorismes qui est ainsi formulé : « Tetune re-sonco bregan gresso, » se résout sans peine, selon le traducteur, en ces termes irlandais : « Teith tuai nidh rosgach bregan gresach; » littéralement en anglais : « Fly thou evil thing of the eye mote common. » Un autre aphorisme offre une physionomie remarquablement grecque : « In monderco marcos axatison; » en irlandais : » In mo dheare mairceas fagan ;te sin, » littéralement : « In my eye you have done injury, quite the member that. » Ainsi cette persistance des races, et surtout des races celtiques, se montre tout particulièrement dans leurs langues, encore si voisines de leurs origines. Aussi ces vieux Celtes chevelus, dont parle Suidas : « Hi sunt illi qui *Terr i ben* vocem in prælio emittunt et comas jactant, » disent encore le terrible Terr i ben (casse-tête), et portent une longue chevelure.

Ce caractère grec des formules de Marcellus sert à constater des rapports primitifs : c'est de l'Orient que sont partis le celte, le latin, le grec, le teutonique, et c'est cette origine commune qui rend si difficile la détermination des origines précises des mots dans les langues d'Europe. Cependant ici la ressemblance, portant autant sur les terminaisons que sur les radicaux, ferait croire à une action particulière et à un contact plus moderne de la part du médecin nécromant. Les invasions des Gaulois en Italie, parlant le latin primitif, et en Grèce, et leur séjour en Asie-Mineure, où ils nommèrent une province, la Galatie, renouvelèrent et rajeunirent les relations primitives. Tout en conservant le cheval national sur leurs monnaies, ils y ajoutèrent les beaux types des statères grecs. On croirait

presque voir du grec pur, quand on lit les légendes des monnaies celtiques. On peut s'en convaincre en parcourant l'*Essai* sur la numismatique gauloise d'un savant de Normandie qui a beaucoup contribué à la création de cette science, M. Lambert : on y trouve *Turonos, Cantorix, Santonos, Senodon*, le Vergobret *Cisiambos, Cattos, Anoio* (Sequanoio), le chef *Tricos*, le roi des Atrebates *Comios, Solima* (Soulasse, Vosges), le chef *Togirix*, l'inscription *Tassiericon, Vocaran, Bouibilon, Luctêkios*, la pièce *Ateula, Ulatos*, l'Eburon *Ambiorix, Eratos*, le semis public des Lexoviens, *Semissos puplicos Lixovio, Riskilios*, etc. Nous n'invoquons ici que des analogies idiomatiques : les preuves par les types monétaires, par la religion, par les symboles conduiraient au même résultat.

Nous avons, en outre, un témoignage positif sur l'emploi du grec chez les Gaulois. César dit qu'ils se servaient de caractères grecs : « *In reliquis fere rebus publicis privatisque rationibus græcis litteris utuntur.* » (*De Bell. gall.* VI, ch. 14.) Tacite nous apprend la même chose pour des peuples congénères : « *Monumenta et tumulos quosdam græcis litteris inscriptos in confinio Germaniæ Rhætiæque adhuc stare.* » (*Germania* par. III.) On ne peut guère expliquer, que par le grec, le mot cité par César dans les *Ephémérides*, et conservé par Servius, le cri du soldat gaulois : « *Insultans ait,* » dit César, *Cecos Cæsar!* c'est-à-dire Κακος. Toutefois nous ne nous dissimulons pas que ces deux derniers exemples peuvent offrir des exceptions et des accidens, ou bien s'expliquer par l'influence de la colonie phocéenne de Marseille.

Lorsqu'on cherche à grouper les élémens celtiques du normand, on est frappé tout d'abord de leur caractère primitif. Ils représentent surtout, d'une manière générale, les élémens physiques, la rivière, la butte, le cap,

le bois, le marais, la vallée. Plus tard, l'idée topographique se précisera par un adjectif et plus tard encore par le nom du possesseur; ce sont trois degrés dans la marche de la civilisation. A cette classe de termes généraux et nécessairement primitifs, appartiennent les vocables qui désignent les cours d'eau, moins nombreux qu'on ne l'a dit, car Bullet en compte plus de quarante. En effet, ces termes peuvent subir des variantes indéfinies, comme nous pouvons le voir par la multitude de formes qu'a revêtues le latin *Aqua*. Les principaux noms celtiques des cours d'eau en Normandie sont, sauf la possibilité d'en faire rentrer quelques-uns dans les autres, *Dour,* avec ses variantes *Doué, Douvres, Du* (Duclair, *Duro-clarum), Durance,* en Angleterre et en Irlande *Dover,* probablement *Orne,* en lat. *Odorna, Drome,* etc., car nous ne prétendons pas épuiser ici une aussi riche famille; *Sée,* eau, rivière, le *Sea* des langues du Nord, avec ses variantes, la *Seine,* la *Sélune,* la *Seye,* la *Saane,* la *Sienne,* la *Sie,* la *Seule,* la *Soule,* la *Sève,* la *Sinope,* le *Scy,* tous noms remarquables par leur harmonie limpide et coulante; *Ver,* rivière, accompagné de *Verhaule* (Bayeux), cours d'eau, *Verbois, Verclive, Vernay, Vernix, Vernon,* etc., noms de lieux sur des cours d'eau, et les variantes, la *Bérence* (Verence), la *Vire,* la *Virène,* etc.; les nombreux *Ri, Ru,* radical du latin *Rivus,* la *Rile,* la *Brêle,* la *Longrie,* affluent de la Taute, *Longrei* (*Longum Reium* 1148) la *Brionne; Oir,* eau, avec le *Loir,* le *Lerre,* l'*Airon,* la *Gloire,* le *Laison,* l'*Avre,* l'*Ure,* affluent de l'Orne, l'*Eure,* l'*Aure; Elle,* rivière, resté en Bretagne dans l'*Ille,* l'*Ellé,* offre en Normandie l'*Elle,* et les localités, *Ellon, Ellebeuf, Lilletot; Thar,* qui a laissé à l'anglais *Tarn,* lac, subsiste dans le *Tharel,* le *Tharnet,* la *Saire* (*Thara*); la Normandie a aussi ses *Gaves* dans *Gavru, Gavray,* le *Gavron,* près de Pirou; les *Noe,* eau stagnante,

d'où probablement le français Noyer. se trouvent sous cent formes et nomment de nombreuses localités; *Vand*, eau, d'où les *Vandelée; Condé*, confluent, etc. Nous attribuerions à la suffixe *Ac*, finale des localités gauloises, la même signification. M. de Gerville remarque (*Etudes sur le départ. de la Manche*, 50) que les noms gaulois sont en *y* chez nous, et en *ac* au-delà de la Loire; mais il aurait fallu ajouter sans doute que c'est chez nous la même finale contractée : ainsi Sciscy (Saint-Pair) était *Sessiacum*, Austry (Beauvoir) était *Austriacum*. C'est une curieuse étude que celle de la transformation des noms de lieu, de retrouver par exemple dans le nom latin de *Coriovallum* le nom germanique de Carisburc (Cherbourg) qui en est la traduction. Ainsi, comme localité celtique, nous pouvons citer le *Revonminic*, signalé par Wace dans les ravages de Hastings au Val-de-Saire, et qui a été plus tard latinisé en Reville, litt. l'habitation de la rivière, lorsque dans la forme celtique on retrouve *Revon-Minic*, le monastère de la rivière : c'est le Minihi, hermitage, de Bretagne, en saxon *Moneken*. Le *Magus*, ville, figure dans Rothomagus.

Les autres accidens du sol ou natures de terrains sont aussi celtiques, *Gen*, lieu élevé, *Marga*, boue, et Pline donne *Marga*, marne, comme gaulois, *More*, lande, en anglais *Moor*, *Lise*, sable déliquescent, *Boe*, boue, *Bray*, même signification, *Fangue*, fange, *Mielle*, sables secs et mobiles du littoral, *Lan* et *Lee*, pierre, qui se trouve dans nos noms de roches druidiques, *Pierre-Lée*, *Pouquelée*, *Courcoulée*, *Tangue*, sable particulier des estuaires, *Bren*, (*Stercus*), *Crag*, pierre tendre. Beaucoup de noms de plantes ont une origine semblable : l'*Odocos* de Marcellus, le Δουκωνε de l'interpolateur de Dioscoride, survit dans *Doque*, doche, et le *Calocatonos* du même Marcellus peut-être dans le *Colinqueux*, un des noms du coquelicot;

cette classe offre le ***Papi,*** le pavot, l'***Arosse***, l'aroche, peut-être le Gilarus de Dioscoride, le ***Goëmon***, le varech, le ***Mouret,*** l'airelle myrtille, qui vient dans les ***Mores,*** le ***Quesne,*** le chêne, la ***Surelle,*** l'oseille, le ***Brou,*** la ***Guigne,*** cerise, la ***Blosse,*** fruit du prunier sauvage, l'***Eclaire,*** la grande chélidoine, l'***Ardenne,*** le bleuet, le ***Bricoli***, la ***Béle,*** la berle, le ***Feurre,*** la paille, la ***Jarousse,*** la petite fève, ***Bosc,*** bois ; ***Sap,*** sapin, enfin une partie importante de la flore normande, que nous avons exposée dans un ouvrage spécial, ***Essai sur la Flore populaire de Normandie et d'Angleterre.*** Des recherches sur une partie beaucoup moins étudiée, la néréide, ameneraient certainement des résultats précieux pour la philologie de notre province. M. du Méril a rattaché au celtique un bon nombre de noms de végétaux restés dans la langue française (***Essai,*** 138 et 117).

Parmi les termes qui appartiennent ordinairement en propre à une langue, et qui, par conséquent, se conservent le plus, comme cela se voit en anglais, où ces termes, purement saxons, n'ont presque rien emprunté au normand, il faut citer ceux qui désignent les parties du corps. Une certaine partie de ces expressions est celtique en normand : ***Beille,*** ventre, en anglais ***Belly,*** l'***Ambasilla*** des gloses d'Abbon, ***Bruchet,*** cou, gorge, ***Gambe,*** jambe, ***Gueret,*** jarret, ***Joe,*** joue, ***Brannes,*** tettes, ***Bec,*** le ***Beccus*** de Suétone dans son Vitellius, et deux ou trois autres noms de parties plus secrètes, qui existent encore dans les divers idiômes celtiques. On peut rattacher à cette classe des noms de sexe et d'animaux : ***Gars*** et ***Jars,*** mâle, ***Bique,*** chèvre, ***Cat,*** chat, ***Bouerre,*** canne, ***Botterel,*** crapaud, ***Brehaigne,*** bête stérile, ***Gerce,*** brebis.

La langue agricole réclame comme celtiques un certain nombre d'opérations ou d'inventions simples et primitives, telles que ***Quemin,*** chemin, ***Benne,*** tombereau, ***Bar,***

cuve, *Seille,* jatte, *Traoul,* treuil, *Mulon,* meule de foin, *Bille,* tronçon d'arbre, *Espar,* barre de bois, *Buie,* cruche, *Atelle,* morceau de bois, *Couline,* torche, *Cour,* enceinte de la maison, *Hart,* lien de bois, *Carrette, Querette,* le *Carrus* de César, *Leue,* lieue, le *Leuga* d'Isidore de Séville, *Bacon,* lard, *Gartier,* jarretière, en anglais *Garter.* Il y en a d'autres qui annoncent une civilisation plus avancée, qui s'unissent à beaucoup d'autres preuves pour montrer que les Gaulois étaient loin d'être des barbares, et qui d'ailleurs peuvent être d'une époque moins ancienne que les termes précédens. C'est une remarque qu'un philologue anglais, M. Davies a faite sur la population du Lancashire, chez laquelle il trouve un grand nombre de termes celtiques, qui annoncent un degré avancé de civilisation (*Transact. of the philol. soc.* N° 23,243). On trouve en normand : *Bougette,* poche, le *Bulga,* cité par Nonnius, *Ber,* berceau, *Barguignier,* litt. demander du pain et du vin *(Bara, Gouina), Berne,* couverture, d'où le fr. Berner, *Boban,* atours, *Brague,* braie, *Brave,* bien habillé, *Brige,* pont, *Brosquin,* brodequin, *Ker,* ville, *Lanfès,* filasse, *Maie,* pétrin, *Nant,* lieu sacré, *Noc,* canal, *Papin,* bouillie, *Queminse,* chemise, *Bliaude,* blouse, *Heuse,* bottine, etc. La plupart de ces mots ont très-peu changé de signification, parcequ'ils exprimaient des idées absolues. Il n'en a pas été de même de plusieurs autres. Ainsi les Bagaudes, *Motæ bagaudæ,* mot celtique, *Vernacular,* comme l'appelle Stapleton *(Rolls of the Exchequer,* Préf. 39), qui, dans son sens gaulois, signifiait réunion d'hommes, avait pris, en passant par la bouche des Romains, le sens de rebelle et de voleur. Telle a été aussi la fortune du mot *Chouan* dans nos temps, en langage populaire. Mais le nom de gaulois, qui n'a plus guère de signification aujourd'hui, avait conservé un sens glorieux en Normandie, jusque

dans la fin du moyen-âge; Ol. Basselin, qui, dit-on, mourut en combattant l'étranger, employait ce mot, qui peut signifier aussi Joyeux :

> Je suis bon Gallois,
> Je suis bon Virois.

Beziers cite une ancienne tombe dans son *Hist. de Bayeux* (p. 50), sur laquelle on lisait :

> Cy devant gist un vray Gaulois
> Qui fut protecteur de sa ville.

Il n'est pas jusqu'à certains termes de dignités gauloises, comme Vercingetorix, et peut-être Vergobret, qui ne se soient perpétués. Il y a des prénoms de Vercingetorix dans l'arrondissement de Valognes et la *Gallia Christiana* signale, dans le diocèse de Coutances, « Vercingetorix Renatus Gourmont de Courcy. » Il y a encore dans ces localités des familles *Clamorgam*, qui ont pu venir d'ailleurs du pays de Galles; mais c'est toujours un nom celtique composé des deux élémens *Glen*, vallon, et *Morgan*, maritime, le *Morvan*, assez commun dans les noms de lieux en Bretagne. Sur les marches normandes de cette province, on trouve des Le Bihan (le petit), des Bregain (stérile), et les nombreux Le Breton, Le Bret.

Les études de philologie topographique sont du plus haut intérêt, puisqu'elles portent sur les plus antiques élémens d'un pays. Ensuite une des premières connaissances qu'un homme devrait avoir serait celle du nom de son village, de sa commune, de sa ville. S'il est vrai que ce nom soit souvent couvert de voiles épais, il faut reconnaître que le peuple est un plus fidèle conservateur de ces noms que la science et l'administration. Il y aurait une liste fort plaisante, s'il n'y avait un côté grave et triste, des bévues de l'orthographe administrative, qui a bouleversé l'étymologie, l'histoire, l'hagiographie. Nous ne

voulons en choisir que deux exemples, pris à deux extrémités de la province : c'est le nom celtique de *Santineium*, transformé en Saint-Eny, en dotant l'hagiographie d'un saint apocryphe et *Saint-Audoenus de Bruenbosc*, qui a pris la forme injurieuse d'un sobriquet, Saint-Ouen-prend-en-Bourse, et qui, aujourd'hui, substitue la grossièreté à la diffamation dans l'orthographe officielle de Saint-Ouen-Bren-en-Bourse. (V. du Bois, *Itin. de Norm.*) Nous espérons que le Glossaire éclairera la plus grande partie de ces élémens topographiques d'autant plus intéressans que, pour eux, il y avait presque tout à trouver. Mais une remarque qui domine tout le vocabulaire celtique du normand, et qui le place naturellement après le vocabulaire onomatopique, c'est le caractère primitif et monosyllabique de ses élémens. Il y a encore deux faits particuliers au français et au normand, que nous empruntons à l'ouvrage de M. du Méril : « La répétition si anormale du pronom dans toutes les phrases interrogatives, est une ancienne forme de la conjugaison gauloise dont tous les dialectes celtiques gardent encore quelques souvenirs... Le son de l'U, la nasalisation des voyelles appartiennent trop exclusivement aux peuples d'origine celtique pour ne pas être un reste de leur ancienne prononciation. » (*Essai*, p. 152 et 153.)

CHAPITRE VIII.

ORIGINES LATINES.

Comme deux fleuves descendus de la même montagne et qui se rendent dans le même bassin, par des routes diverses et à des époques différentes, le celtique et le latin se rencontrèrent dons le vaste bassin de la Gaule. Le large et limpide fleuve romain, submergeant d'abord tout le midi, monta peu à peu vers le nord, refoulant au nord-ouest les noires eaux celtiques qui laissèrent quelques filets dans nos régions de la seconde lyonnaise, et plus tard les eaux blondes de la Germanie et de la Scandinavie, descendues, elles aussi, des mêmes sources élevées, s'infiltrèrent dans le nord de cette vaste mer. Cette comparaison renferme trois choses principales : la communauté d'origine de toutes les langues qui ont concouru à former le français, dès-lors la grande difficulté de faire l'histoire des mots primitifs, puis la marche progressive du latin qui met quatre ou cinq siècles à anéantir les langues celtiques, et enfin l'extrême prépondérance du

latin dans la constitution de notre langue, qui lui doit plus des trois quarts de ses élémens.

Un caractère frappant des patois français, eu égard à la langue nationale, c'est la conservation beaucoup plus fidèle des langues d'où elle est sortie. Le peuple est l'élément conservateur, routinier, dans les sociétés : le mouvement vient d'en haut. Mais c'est ce caractère qui fait surtout la valeur philologique des patois, car si les formes intermédiaires existent quelque part, c'est là. Cette régularité de la langue des masses la prédispose à la classification naturelle beaucoup mieux que la langue savante, puisée à mille sources, et souvent développée sous l'influence de l'inspiration individuelle. D'un autre côté, ce n'était pas la langue savante que les conquérans de la Gaule, soldats, colons et marchands, portaient avec eux. C'était aussi un patois latin, dont l'existence n'a pas besoin d'être constatée par des témoignages positifs pour être reconnue; c'était, comme tout langage vulgaire, un idiôme archaïque, qui s'éloignait moins que l'autre de celui des vaincus (V. l'*Essai* de M. du Méril, p. 165 et 166). Il y a même des mots, que la latinité avait perdus, qui étaient restés en français, et que des monumens archaïques, récemment découverts, ont rendus à la langue latine. Le même ouvrage cite des archaïsmes latins qui se sont conservés en français, *Apicula,* abeille (Plaute, *Curculio,* Act. I.), *Aucella,* oiseau (*Apicius,* IV, Ch. V.), *Batuere,* battre (Plaute, *Casina,* Act. II.), *Geniculum*, genou, en v. f. *Genouil,* d'après Varron, *Minaciæ,* menaces (Plaute, *Rudens,* Act. III.), *Speres,* espoir (Nonius Marcellus, p. 116.), *Dossum,* dos, d'après Varron (*Ibid,* p. 170.). Le gaulois introduisit dans le latin des modes de prononciation et des mots nombreux, puisque nous en possédons encore beaucoup, transmis comme tels par les écrivains latins. Un nouveau langage, datant « du premier

barbarisme que les Gaulois ajoutèrent à la langue latine » (*Ibid*, p. 185), se forma, et conserva un caractère assez empreint du passé pour être appelé celtique et gaulois par un grand nombre d'écrivains. Le nom de Wallon, désignant le patois du Brabant, est un souvenir de cette dénomination chez les Allemands : « *Nativam linguam non habuit teutonicam, sed quam corrupte nominant romanam, teutonicè Wallonicam.* » (Ap. d'Achery *Spicileg.* 11, 691.) En Normandie encore le gaulois désigne un idiôme antique et inintelligible. On nomma cette langue *Romanà rustica*, qualification restée dans le patois de la Flandre française, le *Rouchi*. Enfin le nom de *Romana*, le Roman, représenta parfaitement sa nature et son origine, et s'appliqua surtout aux dialectes du midi où était la *Provincia romana*, et qui ont un caractère très-tranché de ceux du nord. Cependant ils y ont fait quelques invasions, comme le témoignent encore en normand *Bourdigade*, fête patronale, *Caristade*, sac à provisions, *Retondade*, ronde, danse, *Mèche*, moitié, le provençal *Meich*.

Il y a, dans la Basse-Normandie, qui possède encore la plus belle page épigraphique de France dans le Marbre de Vieux ou de Torigny, un curieux monument chrétien qui atteste l'état du latin à la fin du 7e siècle : c'est l'autel du Ham, revêtu d'inscriptions sur ses quatre faces, découvert en 1698 et déposé dans la bibliothèque de Valognes. Les inscriptions ont été publiées par Mabillon, Trigan et M. de Gerville, qui ont essayé de combler les lacunes ; mais nous suivrons la version qu'en a donnée récemment M. Edmond Le Blant (*Inscript. chrét. de la Gaule*, I, 181).

« Constantininsis urbis rectur domnus Frodomundus pontifex in honore alme Maria genetricis dni hoc templum hocquæ altare construxsit fidiliter adquæ digne dedicavit minse agusto medio et hic festus celebratus dies sit per annu singolus anno IIIIII jam regnante Theodo-

rico rege in Francia hoc cinubium chingxit muris... feliciter... abens curam pasturalem in amore Dni suarum ovium patravit caulas quam pulcherreme nec a morsibu luporum et voracitate... pascua perpetua choro nexas virgenale cum Maria almissema ipsa vivant et exultent in eterna secola... Dominus... item locum rex concessit ad istum cenubium ipsi etenem... primus cipit struere hic monistirium demum pontifex erectus... pluremus adque citeras pardinas? septinari nomero. »

Antérieur d'environ deux siècles au Serment de 842, ce monument offre un précieux spécimen du latin dans une époque intermédiaire, et déjà les germes du roman; mais c'est uniquement au point de vue normand que nous voulons le considérer et le commenter. Le premier mot est une contraction. *Rectur* rappelle l'*Amur* du Serment, et se prononçait sans doute en Our, la finale favorite du normand. *Domnus* est la forme intermédiaire qui conduit à *Dom* ou à *Dam*. Le nom de Fromond est commun dans le Cotentin, où il y a d'ailleurs la commune de Saint-Fromond. Plusieurs versions ont donné *Pentifex* qui se rapprocherait davantage du parler normand. *Genetricis* est un exemple de la répugnance du normand à prononcer de suite plusieurs syllabes en i, comme nous l'avons déjà montré; si l'on opposait le *Fidiliter*, on pourrait citer encore *Feliciter*, *Virgenale*, *Almissema*. L'anglais a la même répugnance, d'ailleurs fondée sur la nature de l'organe vocal. *Atquæ*, comme *Hocquæ*, figure l'allongement traînant du normand sur l'é fermé, de même que *Minse* exprime sa forte nasalité. *Agusto* annonce la disparition d'une syllabe faible; en effet, le normand réduit à *Guste* le nom propre issu de cet adjectif. *Cinubium* pour *Cænobium*, comme *Cipit*, représente la prononciation anglaise du latin, qui semble dès-lors être d'origine normande. *Chingxit* est un exemple frappant du chuintement carac-

téristique du normand. ***Pasturalem*** est resté dans ***Pastour, Pastouresse. Caulas*** est sans doute ***Aulas*** aspiré. ***Monisterium*** annonce ***Monstier,*** resté dans les noms propres et locaux. ***Morsibu*** est un archaïsme latin et un idiotisme normand, car on dit ***Mordicu***, ***Rasibu***. Malheureusement les inscriptions de l'autel du Ham sont incomplètes, car il a été mutilé, probablement par les pirates normands :

> Liham avait riche abeïe
> E bien assise è bien garnie,
> Hastainz li terres essilla,
> L'aveir en prist, poiz l'aluma.
> (*Rom. de Rou*, V. 390.)

Ce n'est pas la forme latine qui offre la preuve la plus frappante de l'influence romaine dans les patois, c'est la présence de termes, de locutions, de souvenirs, débris des mœurs, de l'histoire, de la religion des Romains, comme « Faire le Bacchanal, » c'est-à-dire le tapage, l'orgie, c'est le « Bacchanalia vivunt » de Juvenal, et une Bacchanale se disait autrefois, comme on le voit dans ce titre du Recueil des Chants normands, de M. L. du Bois : « Anciens Vaux-de-Vire, bacchanales et chansons »; « Brave comme un César; méchant comme Jupin; » (*Per Jou, per Jovem*), serment conservé dans le Bocage, selon M. du Méril, et resté en anglais, *By Jove;* « Phebe Domine, » qui se dit dans un jeu de Noël; « O vieux Néron, » cri d'indignation contre un acte de cruauté; « Maxi, » souvenir de l'empereur Maxime, employé comme injure dans le Bessin (V. Pluquet, *Essai sur Bayeux*); « Vaspasian, » synonyme de mauvais sujet en Basse-Normandie, Vespasien n'ayant pas laissé un bon souvenir dans la Gaule, à cause des impôts; « Faire de l'Olybrius, » c'est-à-dire le fat, allusion possible à l'empereur de ce nom, quoiqu'il puisse y avoir à ce terme une autre interpréta-

tion. Les locutions impersonnelles « I m'ennuie, I m'en repent, I me fâche, » représentent : *me tædet, pænitet, piget*. Le *Per* explétif, assez rare en français, très-commun en vieux français où il subissait souvent la tmèse, abonde dans le patois normand. Il y a encore beaucoup de termes purement latins, mais ils sortent en général de la liturgie chrétienne, comme *Asperges, Adoremus, Agios, Aquinabo, Rabis, Modicum*, etc., ou du langage de l'école et du droit, comme *Recta, Audivi, Rapiamus, Precime, Quibus*, resté dans l'argot anglais *Quids*, de l'argent (V. Fr. Michel, *Dict. d'argot*), *Nostrum, Rasibus.*

C'est au latin que le normand doit deux terminaisons abondantes, qui lui donnent de l'élégance et de la précision, la terminaison en *ance (Antia), Parlance, Partance*, mot resté dans la langue de la marine, *Causance, Demeurance, Nommance, Oubliance, Semblance, Accoutumance*, etc., et la finale en *aison* (Atio), très-usitée dans la langue agricole, *Labouraison, Semaison, Battaison, Feuillaison*, etc. Il y a encore un collectif curieux, appliqué à des classes d'animaux dont manque le français, le *Sauvagin*, l'ensemble des bêtes sauvages, le *Velin*, les bêtes venimeuses, l'*Oiselin*, les petits oiseaux, le *Chalin*, les jeunes abeilles, etc. Le vieux français avait pour ces idées un genre et une finale différens : « La Salvagine, » comme on dit encore, « Bête sauvagine, » et ce féminin était un adjectif, très-usité aujourd'hui pour les espèces des animaux agricoles. Cette langue rustique donne aussi une physionomie originale aux noms des tiges des céréales, *Fromentas, Orgeas, Avenas, Pesas, Favas*, et à *Gâpas*, en bas latin, *Waspalium*, et dans l'Avranchin on appelle *Marée des Gâpas*, celle de septembre, vers l'époque où l'on commence à battre et vanner les blés. Du Cange (*V° Trituratores*) écrit *Vechiat, Perat, Lentillat*, de la finale en *Atus ;* mais cette finale de collectif doit être

modifiée par l'acception concrète que ces mots ont aujourd'hui. La Haute-Normandie dit ***Blairie, Seiglerie, Orgerie,*** le champ de blé, de seigle, d'orge. C'est encore à ce langage des paysans qu'appartiennent des mots intéressans pour l'imagination, très-communs en Normandie, où ***Canteraine, Canteloup, Cantemerle, Cantepie,*** etc., signalent des marais, des forêts, des bocages, des futaies. ***Chantepleure,*** le nom d'un robinet de bois, semble renfermer dans ces deux élémens une intention plus poétique, qui est explicitement rendue de l'autre côté dn détroit où l'on dit : « The kettle sings, » la bouilloire chante, c'est-à-dire bout. Sans sortir des composés d'origine latine, on peut citer un élément que le normand prodigue comme préfixe : c'est ***Ma, Mé, Mau,*** et même ***Gau,*** le latin ***Malè;*** nous ne citerons que des exemples de cette dernière variante, ***Gauplumé,*** mal plumé, mal peigné, et trois noms de la Flore Normande, qui expriment des péjoratifs du chêne, de la vesce, du frêne, c'est-à-dire la ***Gauvèche (Vicia cracca),*** le ***Coquesne,*** l'érable, le ***Gaufrêne,*** le sorbier. (V. notre ***Essai sur la Flore pop. de Norm. et d'Angleterre,*** p. 6.) C'est une explication que nous substituons à celle que nous avons donnée dans cet ouvrage.

C'est par un latinisme, dont on trouverait des exemples, que le normand compose une forme superlative que le français garde dans Surabondant, Suraigu, etc. C'est le bas-normand qui se sert principalement de ce procédé; on y remarque ***Surbu,*** très-ivre, ***Surbête,*** très-bête, ***Survendre,*** vendre au-delà de la valeur, très-commun dans les Rôles de l'Echiquier, ***Survillain,*** très-laid, etc.; c'est avec ce dernier mot que l'on mettait en calembourg les Surveillans du Comité de Salut public. C'est à cette classe qu'appartient un mot qui a été rajeuni de nos jours dans l'argot des étudians, et qui, d'une facture savante, se trouve dans la poésie, moitié classique, moitié populaire

de la *Muse Normande*, *Suppermellificoquentieux*. Une autre préfixe, d'origine latine, représentant *Ultra* ou *Trans*, forme des composés du même sens : tels sont *Tremuer*, *Tresaller*, *Tressuer*, *Tressauter*, *Tretout*, etc. Le *Per* explétif est commun en normand, *Parfinir*, *Parbouchet*, dernière bouchée, *Parchoutre*, achever de frapper, *Parpleute*, fin de la pluie, *Parbat*, achèvement de la batterie.

Le latin, chez nous. n'a dénommé qu'un très-petit nombre de forces primitives et élémentaires, et d'accidens du sol. *Aqua*, l'*Iau*, resté en anglais dans *Yaw*, embardée, subsiste sous mille formes, et spécialement dans des noms de lieu, tels que Lessai, *Exaquium*, Saint-Germain sur l'*Ai*. Il complète la famille française Aigue, Aiguade, Aiguière, Aiguail, par le normand *Aigaire*, le *Lycopodium inundatum*, cryptogame aquatique, par *Aiguier*, Evier, forme à laquelle appartient l'anglais *Eaves*, gouttière, comme le français Ebe, par *Aquerir*, mouiller. Il est resté dans l'argot anglais, *Laige*, eau, et subsiste, bien conservé comme suffixe local dans Saint-Martin-le-Vieux, lisez l'Evieux, appelé encore Savigny-les-Etangs, dans Saint-Martin-le-Vieux, au bord de la mer, dans Vauville-l'Equelle et dans Salmonville-l'Eage ou Salmonville-la-Rivière. *Le Rivus* a peut-être reçu autant de variantes, *Ri*, *Ru*, *Rie*, *Ruet*. La Rivière est toujours le nom de l'eau voisine, sans nom propre, et le nom propre lui-même n'a guère que cette signification générale. C'est le procédé universel : ainsi le latin *Palus*, marais, resté en français seulement dans le terme géographique Palus-Méotides et peut-être les Paludiers de Guérande, règne en beaucoup d'endroits sur le sol normand, dans les *Palud*, *Lud*, et dans les composés *Noirpalu*, *Malpalu*, *Rouge-Palu*; il y a aussi le diminutif la *Paluelle*. D'autres aspects des eaux ont fourni les termes topographiques

Sourdans, Sourderies, Sourdières, du latin *Surgere*, appliqués aux lieux où *sourdent des sources ;* les marécages ont été appelés *Limonages*, et les prés de jonc *Jonquières, Jonquerets, Jonquets*, les lieux pleins de roseaux *Rosières* et *Roseraies*, comme par opposition les lieux secs et pierreux s'appellent *Gravier, Graveron, Gravelle, Graverie ;* mais ce dernier mot, dans un autre sens, a une origine germanique, la *Graverie* étant l'aide du vicomte. En Haute-Normandie, les *Laris* sont des landes, des terrains stériles, *Arida*. Malheureusement la langue agricole normande a perdu beaucoup de mots qui prouvent quelle précision nos pères apportaient dans leur expression des choses du labourage, tels que *Froc*, place plus large que le chemin, *Vaindis*, même signification, *Hogâtre*, jeune mouton ou jeune porc, resté dans l'anglais *Hog, Mérils*, épis restés à la place des gerbes, *Sostres*, le foin que la fourche laisse sur le pré, *Raim poignal*, branche grosse comme le poing, *Frecenge* et *Scrofa*, truie, d'où le français Scrophule ; *Caseus* n'est resté que dans l'anglais *Cheese*.

Dans les accidens naturels du sol, le latin succède au celtique : aux *Combes* succèdent les *Val, Vaucel, Vaucelle*, aux *Dunes*, succèdent les dérivés de *Podium, Puy, Puus, Pieux, Pié*, et les *Jou*, que nous tirons, non pas de *Jovis*, mais de *Jugum*, et qui ont nommé Jobourg, les deux *Montjoie* de l'Avranchin, le *Mont-Jou*, ancien nom probable du Mont-Saint-Michel, etc. A *Sée* succède la Rivière, comme Ville succèdera à *Sée* dans les composés : ainsi Precey, Percy, Brecey, Bercy (*Berg*, hauteur, *Sée*, rivière), pourront devenir Préville, Bréville, comme Ducey (Dun-Sée) deviendra Donville ou Denneville. Il y a même tel terme local, Quettreville, Quettetot, Quettehou, qui renferme le même radical avec des suffixes de trois langues différentes.

Les Romains ont été les plus grands remueurs de terre et les plus grands bâtisseurs qui aient existé. La large main romaine a sillonné tout le vaste empire, et un grand nombre de reliefs de terrain, de débris, de monumens, existent encore partout. Aussi, dans cet ordre de choses, tous les noms normands sont-ils d'origine latine. La voie romaine a créé tous les synonymes de *Milliarium*, les *Millières*, *Milhards*, *Millardières*, etc., les *Pas*, *Repas*, *Maupas*, *Trépas*, les passages étroits dit *Portes*, *Porches*, les πυλαι des Grecs, les *Mottes*, les *Vast*, *Gast*, *Désert*, *Désertine*, cantons défrichés ou ravagés, les *Tombelles*, *Tombettes*, et les tumulus dits *Montjoie;* elle s'appelle elle-même, dans les diverses parties de sa chaussée, *Perré*, *Perrée*, *Perron*, la *Cauchie*, le chemin chaussé, *Calcei* (*Calciata*), ou le chemin *Haussé*, *Heussé*, *Husson;* son pavé revit dans les *Estrées* (Strata). Le long de la voie sont dispersés les camps, dont les restes sont encore très-communs en Normandie, et que rappellent les *Mont-Castres*, les *Cateliers*, les *Châteliers*, les *Câtels*, les *Chatels*, les *Castres*, d'où l'anglais *Chester*, les *Castilli*, les *Castillon*, les *Catelon*, *Castral* (Rocher près de Castel-Vandon, arrondissement de Cherbourg) et peut-être *Cats*. On voit dans ce groupe de mots normands un certain luxe de dimunitifs, et l'on peut rappeler la remarque de M. Diez, que le français a moins de diminutifs que les autres langues romanes. Quelques noms en *Val* pourraient représenter le *Vallum*, retranchement; tel est le nom primitif de Cherbourg, *Coriovallum*, camp de Corius, qui subsistait encore au VIIIe siècle, car la *Chron. de Fontenelle* place au nord du Cotentin un *Pagus Coriovallensis*. Au Vallum succéda le *Burg* germanique, d'où *Carusburc*, Cherbourg. Des campemens aux habitations, il n'y a pas loin : presque toutes ont des noms latins, tels que les *Mesnils* (*Mansionile*), qui, dans l'Avranchin, s'abrègent

en *Mès*, et qui, comme les *Ponts*, sont presque toujours accompagnés du nom du propriétaire ou du bâtisseur. Il en est de même des *Ville*; mais ces termes, assez communs en Normandie pour détacher l'ensemble de sa topographie du reste de la France, ne datent que de temps assez rapprochés, et ont été faits par le clergé. Un procédé plus ancien et plus dans l'esprit du latin, consistait à donner au nom d'homme une terminaison paragogique, qui avait le sens général d'habitation. A cette formation se rattachent nos nombreux noms en *Igny*, *Incium*: Folligny *(Follinius)*, Marigny *(Marinus)*, Savigny *(Sabinus)*, Baubigny *(Balbinus)*, Juvigny *(Jovinus)*, Torigny *(Taurinus)*, et nous trouvons Saint-Taurin à Evreux, et Saint-Jouvin près de Brix, Servigny *(Servinus)*, Romagny *(Romanus)*, Martigny *(Martinus)*, etc. On remarquera facilement des noms de saints dans cette catégorie qui représente en général l'époque de l'évangélisation, et pour ceux qui précèdent on reconnaîtra que c'est aux Romains que nous devons notre langue des campemens, des fortifications et des travaux publics. L'importance de l'invasion latine en Normandie, et la suprématie de la race victorieuse, sont aussi constatées par la prédominance des noms latins dans les évêques des IIe, IIIe, IVe, Ve et VIe siècles, jusqu'à l'établissement de la race germanique. Pour ne citer que le siége d'Avranches, tous ses évêques, jusqu'à Leodowald (578), sont latins, saint Léonce, Nepus, saint Perpétue, Egidius, saint Pair ou Paternus, saint Sénier.

Si le celtique a dénommé surtout la nature brute et inerte, le latin, d'ailleurs la langue d'un peuple agriculteur, a enrichi le vocabulaire normand de ses produits; ainsi les arbres, le *Peuple* (Populus), l'*Aubours* (Viburnum), le *Bou (Betulus)*, la *Coudre* (Corylus), le *Fouteau* (Fustis), le *Fau (Fagus)*, l'*Ourme* (Ulmus), le *Quesne* (Quercus), le *Saux* (Salix), le *Rouvre* (*Robur*), le *Seûc*

(*Sambucus*), le *Meslier* (*Mespilus*); ensuite les fruits et les fleurs dont nous empruntons quelques noms à notre *Flore populaire de Normandie et d'Angleterre :* la *Sylvie*, l'anémone des bois, le *Populage* ou le *Caltha palustris*, la *Pione* ou la Pivoine, en anglais *Piony*, la *Morgeline*, ou le mouron des oiseaux, litt. *Morsus gallinæ*, la pomme de *Permaine*, *Permagna*, l'*Ormière* ou la Reine des Prés, *Ulmaria*, l'*Obier*, *Sus opulus*, l'*Hière*, *Hedera*, le *Vi*, *Viscum* ou le Gui, le *Glutenier* et *Glutier*, ou la Bardane et le Galliet, la *Confière* ou la Consoude, de *Confirmare*, les *Etoubles*, chaume, *Stipulæ*, etc. Plusieurs des noms communs des champs sont latins, *Culture*, *Clios*, *Prée*, *Defour; Campagne* signifie toujours une petite plaine, telle que la campagne Saint-Floxel, mais seulement comme terme topographique.

Il n'est pas douteux que, dans l'ordre de la civilisation, la conquête romaine de la Gaule n'ait été un progrès immense. Une langue opulente, analytique, euphonique, se répandit sur tout le pays, et apporta son unité avec l'unité politique. Si tout ne périt pas, si par exemple la *Bracca*, la braie, a vaincu la toge, la prépondérance fut vite acquise à tout l'ensemble d'une civilisation supérieure, ce qui, bien mieux que le courage, explique les grandes victoires. Mais de cette langue latine elle-même, beaucoup d'élémens utiles et nécessaires ne sont pas restés dans la langue nationale. Qu'on ne dise pas que puisqu'ils sont morts, ils avaient des raisons pour mourir. Ce serait vrai s'ils avaient été remplacés, et si les langues ne s'enrichissaient pas aussi bien par l'archaïsme que par le néologisme. On voit même des retours extraordinaires, qui n'ont pas l'excuse de la nécessité. Une renaissance latine qui régna dans le VII[e], le VIII[e] et le IX[e] siècle, alla rejoindre Lucrèce et Ennius sous quelques rapports. M. du Méril a groupé un certain nombre d'infinitifs archaïques

de cette période : « *Conjungier* dans Avitus, de *Laude Virginitatis*, v. 86; *Assistier*, *Spargier*, *Sternier*, dans Einhard, de *S. Petro exorcista; Gratarier*, dans Abbon, de *Bellis Parisiacæ urbis* L. II. v. 618. *Prosequier,* dans Agius, de *Obitu S. Nathumodæ* (*Essai phil. sur la form. du fr.* p. 171). De nos jours, n'avons-nous pas vu revenir Chevaucher, Ombreux, Vergogne, Liesse, Ire? — « *Multa renascentur vocabula.* » Beaucoup même de nos néologismes, empruntés à l'anglais, sont des archaïsmes français, Fashion (façon), Fashionnable, Gentleman (gentilhomme), Stopper (estoper) Rail (raile), etc. Tant de mots utiles et même nécessaires de notre vieux langage sont restés dans les patois, qu'ici s'ouvre un nouvel ordre de considérations, sans doute supérieur à la curiosité archéologique et à l'utilité scientifique, l'enrichissement de la langue nationale par d'anciens élémens frappés au coin de l'euphonie, de la précision et de l'utilité, remis au grand jour par ceux qui ont autorité pour faire cette réhabilitation, l'usage et les écrivains considérés. C'est à cet article des origines que se place le plus naturellement l'exposition de ces mots qui redemanderaient le droit de cité, en vertu de titres légitimes. Sans avoir la prétention d'épuiser cette catégorie en normand, nous essaierons de présenter ceux qui nous semblent remplir la condition de mots bien faits, utiles ou nécessaires. Ce qui rend facile l'admission des termes de patois dans la langue nationale, c'est qu'ils entrent, ou plutôt qu'ils rentrent dans leurs familles et dans des cadres tout faits. Comme type de bons mots perdus, nous en pouvons citer un qui est de bonne origine, qui, se retrouvant dans presque toutes les grandes langues, nous fait rentrer dans la communion européenne, qui manque à la langue française, et vit toujours en normand : c'est *Destourber*, détourner d'une chose avec trouble et ennui, le latin *Disturbare,* l'anglais

Disturb, l'italien *Disturbare*, l'espagnol *Disturbar;* le vieux français en avait même tiré le substantif *Destourbier*, qui se dit encore à Guernesey. Toutefois, en entrant dans cette partie utile, vivante et actuelle de notre sujet, et en laissant de côté l'élément le plus pittoresque et le plus incisif du normand, l'onomatopée, nous ne prétendons citer que quelques termes d'origine latine, qui nous semblent manquer au français, ou être mieux faits, et que nous trouvons dans les deux premières lettres de l'alphabet :

Abiener, améliorer, *Abrier*, abriter, *Accoigner*, mettre dans un coin, *Adents*, à plat-ventre, *Abbeyette*, petite abbaye, prieuré, *Arsion*, incendie, *Agoûter*, donner du goût à un mets, *Aisselet*, petit essieu, *Airée*, ce qui couvre une aire, *Anglaiser*, couper la queue d'un cheval à la manière anglaise, *Aitre*, portique, porte, d'où le français : « connaître les êtres (aitres) d'une maison, » *Allonge*, objet qui s'adapte pour en allonger un autre, *Anouillère*, vache qui a vêlé, *Antené* (Ante annum), poulain de l'année précédente, *Amain*, loc. adv. qui s'adapte bien à la main, à l'usage, *Amouillante*, vache près de vêler (*Admulgere*), *Aoûter*, faire l'août, *Andain*, de l'italien *Andare*, aller, ce que le faucheur coupe à chaque enjambée, *Argentu*, riche en argent, *Appétisser*, donner de l'appétit, *Araigner*, débarrasser des toiles d'araignée, *Arouter*, mettre en route, *Assoleiller*, exposer au soleil, *Avers*, tous les animaux qu'on nourrit en agriculture, *Aumailles*, toute l'espèce bovine, *Avriller*, faire des giboulées, *Baignade*, lieu où l'on se baigne, *Baissière*, la fin d'un liquide dans un fût, *Bétifier*, devenir bête, *Boursicot*, petite et chétive bourse, *Brâser*, souder avec du cuivre, *Boustolier*, marchand de bœufs, *Bordier*, comme l'anglais *Border*, habitant de la frontière, etc. Nous désirons citer un mot d'une autre lettre, parce qu'il rentre dans la famille française, qu'il est d'une filiation latine, qu'il

existe essentiellement en anglais, et qu'il est frappé sur une idée universelle, celle d'extériorité. L'étranger se dit en grec ξεινος (Εξω), en latin *Hostis* (*Fostis*, de *foris*), s'il est ennemi, *Hospes*, s'il est ami; en anglais c'est *Foreign* (du français Forain), en normand, c'est *Horsain*, en français, Etranger (*Extraneus*). Le vieux français faisait un grand usage de cet élément comme préfixe dans un sens d'exclusion, et il nous en reste quelques specimens dans Forefaire, Forclore, Forjeter, Forlancer, Formariage, Fortraire. Il joue un trop grand rôle dans la composition des mots anglais, pour qu'il y ait lieu à citation. Il y a pour opposé l'intérioratif *Be*, l'équivalent saxon du latin In, *Begin*, commencer, ou, comme on dit en normand, *Encommencer*. On fait à l'abbé de Saint-Pierre l'honneur de l'invention de Bienfaisance; mais il était bas-normand, et trouvait ce mot dans la circulation, car, aujourd'hui encore, *Bienfaisant* se dit de la personne qui s'empresse à rendre des services, à donner de l'aide dans le ménage; quant au substantif, il existe dans d'autres termes, les *Faisances* ou redevances accessoires d'un bail, et dans la *Faisance-valoir*, exploitation agricole. Un caractère latin du normand, c'est encore la conservation des genres; il fait du féminin : Age (*ætas*), Poison (*potio*), *Coudre*, coudrier (*Corylus*), Hôtel (*Hostellaria*), etc. Le normand n'admet guère de substantifs épicènes, et par-là se distingue du français : il dit *Garce*, féminin de Gars, *Gouge*, fém. de Goujat, *Rate*, *Renarde*, *Jar*, mâle de l'oie, *Pirotte*, l'oie femelle, *Cauvette*, femelle du corbeau, *Chouan*, mâle de la chouette, etc.

Tels sont de rares specimens d'une langue, dont notre glossaire démontre l'influence très-étendue dans la langue du nord de la France, où elle règne jusque vers le IXe siècle; car, dès le commencement de ce siècle, un Picard, saint Adalbert, abbé de Corbie, parlait la langue vul-

gaire : « Quem si vulgo audisses dulcifluus emanabat, » disait Ratbert Paschasius dans sa vie (Ap. M. du Méril. *Essai*, 186.). Le premier monument du français, le serment de 842, bien que d'une physionomie généralement romane, renferme un certain nombre de formes dont il y a eu, ou dont il y a encore des exemples en normand. Ainsi la préapposition du génitif, que nous avons trouvée dans *Hague-langage*, dans *Hague-dike* et dans *Bruman*, du reste autant germanique que latine, existe dans « Pro Deo amur; » *Salvament*, salut, vit encore dans *Sauvement; Savir*, savoir, reste dans *Saveir; Di*, jour, est dans les vieux poëmes normands, de même que *Si*, ainsi; *Io*, je, est dans la *Vie de saint Thomas :* « Appel-io, » et sera l'anglais I; *Adjudha*, aide, est l'*Ajue* de la *Chronique* de Beneois, *passim ; Altresi* est le vieux normand *Altressi* (Alterum sic), d'où le français Aussi; *Quæ*, que, offre l'allongement signalé dans l'inscription du Ham.

Pour jalonner cette route du français, nous pourrions citer un specimen du xe siècle, sensiblement roman, mais pourtant avec un bon nombre de formes communes aux dialectes du nord, le *Cantique de sainte Eulalie :* « Buona pulcella fu Eulalia; » mais notre point de vue appelle notre attention particulière sur un document un peu moins ancien, dont la forme est généralement normande, et qui est daté en termes positifs, selon M. du Méril, de l'abbaye de Fécamp, c'est-à-dire la Vie de saint Léger, imprimé dans le t. IV des *Mélanges inédits*, publiés par le Gouvernement, et retouché par M. du Méril. Il mérite un commentaire détaillé : « Devemps lauder, » devons louer, offre une nuance de prononciation pour cette personne, encore commune en Basse-Normandie, et *Lodet* est dans la *Chanson de saint Alexis* (str. 108); *Quæ*, que, est essentiellement normand, et *Por*, pour, se dit encore; *Granz aanz*, est l'*ahan*, très-usité; *Lethgier*, Saint-Léger, se dit encore

de la paroisse de ce nom, et cette finale est la prononciation favorite du normand; *Biens* (benè), figure l'allongement constant sur ce mot, comme *Qu*, qui; *Deumentiz*, apostat, renégat, rappelle le *Feimenti*, parjure, de Beneois (*Chron.* II, v. 4544); *Infans*, enfant, dont l'accent subsiste dans *Effant; Ciels temps*, se dit *Cieux temps; Al rei*, au roi, reste dans les Ponts al Rei; *Lothiers*, Lothaire, est devenu Loyer, nom propre très-commun; *Fils Baldequi*, fils de Bathilde, offre le procédé normand, le Fils Prevôt, le Fils Jacques, en anglais Fitz-James; l'*Ebisque*, l'évêque nous semble exister dans le nom propre commun en Basse-Normandie, *Lebis*, et son ancienne forme Biscop reste dans l'anglais *Bishop; Qu'il lo doist*, qu'il l'instruise, offre une forme de *Docere*, en normand *Duire; Fied*, foi, se dit *Fié* et *Fé; Ob se*, avec lui, offre la transformation du latin *ab*, qui deviendra le normand *Od*, *O*, et par métathèse *do; Caritiet* et *Veritiet*, charité, vérité, représentent bien la prononciation normande, fermée sur cette finale; *Tretòz*, tous, existe encore dans *Tertous*, au refrain d'une vieille chanson; *El pod*, il put, est le vieux normand de Wace et Beneois, il *pot*, et le dialecte de la Hague et du Val de Saire; *Laudiez*, loué, est, comme le remarque M. du Méril, la forme normande; *Il l'audit* (*audivit*), rappelle « Avoir son audivi, » son audience, terme qui peut cependant venir dé la langue de la jurisprudence; *Groenz*, ému, mot dans lequel M. du Méril voit *Groucer*, qui est normand et signifie gronder; *Chielpéric*, Chilpéric, comme on dit *Chierbourg*, Cherbourg, *Chière*, chère; *Estrit*, colère, aujourd'hui *Estriver* (faire), faire enrager, en anglais *Strife; Monstier*, formé de *Monasterium*, est commun en Normandie, où il y a beaucoup de *Montier*, *Lemontier; Incontra Deu*, envers Dieu, reste dans la préposition *Encontre*, que le français a remplacée par son équivalent exact, *Envers*, et qui se disait en vieux

normand (*Rom. de Rou*, v. 1327); la forme *Ben*, bien, domine dans cette pièce et subsiste toujours dans la Haute-Normandie, et *Li* (illi), à lui, règne dans toute la province; *Deu inimix*, ennemi de Dieu, dessine le latin *inimicus*, comme le patois normand *Enémi*, et comme l'anglais *Enemy; L'ira*, la colère, est le vieux français *Ire*, qui rentre maintenant dans la langue; *Sans pavor*, conduit par la suppression d'une lettre faible, a la forme *Paour*, peur; *Ia lo sot*, déjà il le savait, est le dialecte Haguais; *Esdevent*, arriva, *Advenit*, se disait au XIIe siècle : « Ne cum ce pout esdevenir » (Beneois. *Chron.* II, v. 26617); *Si s'en r'alet*, ainsi s'en retournait, offre un itératif fort utile, que le normand emploie dans quelques temps : « Je Revas, I r'allit, etc.; » *Que revenist*, qu'il revînt, se dit toujours; *Evesquet*, évêché, *Episcopatus*, en normand *Evesquiet; Aver*, avoir, toujours en usage; *Intrer*, entrer, resté dans quelques dialectes normands, par exemple à Villedieu; *Ille*, là, est l'*Illec* postérieur, et de plus *Illo*, là, n'a pas changé même aujourd'hui; *Non per el*, littéralement *Non per aliud*, offre le vieux normand *El, Els*, autre, en anglais *Else*, autre, autrement; *Castier*, châtier, porte la terminaison normande; *Ciel ira grand et ciel corropt*, cette grande colère et cette grande douleur, offre le français courroux, mais dans son sens toujours normand, conforme à son étymologie, qui est bien visible dans la forme *Corropt*, c'est-à-dire *Cor ruptum*.

Cette étude sur une partie de ce poëme suffit peut-être pour donner une idée de la langue dans le nord de la France au Xe ou au XIe siècle. Le peuple normand l'a remarquablement conservée, malgré tant d'influences modernes. Son caractère, presque universellement latin, est évident; car c'est à peine si un très-savant philologue a pu déterminer quelques termes germaniques dans les trois documens que nous avons invoqués. *Lo Stanit*, lui-même,

du Serment de 842, malgré sa ressemblance avec l'allemand *Stan*, est le latin *Tenuit*, avec une lettre euphonique, comme le prouverait un exemple de la vie de saint Léger : « Cio fud lonx tiemps ob se lo s'ting » (Str. v. 4). Dans le *Cantique de sainte Eulalie*, *Veintre* s'explique par Vaincre, sans qu'on ait besoin de recourir à des sources germaniques ou scandinaves. *Volt lo seule lazsier* signifie très-bien, voulut laisser la terre ou le siècle, deux mots latins, *Solum* ou *Seculum*. Quant à *Spede*, épée, c'est un mot primitif, commun aux langues latines et aux langues germaniques ; il existe en grec, Σπαθη, épée large au bout, en latin, *Spatha*. Dans la première moitié de la *Vie de saint Léger*, il n'y a vraiment que l'*Estrit*, colère, querelle, qui n'appartienne pas aux langues latines. Dans l'inscription du Ham, à part les deux noms propres, il n'y a de germanique que l'aspiration de *Caulas* (Aulas) ; car *Pradinas* doit se rattacher à une racine latine, *Pratum*. Il faudra encore un siècle pour que l'élément germanique, et sous une nouvelle influence, s'établisse d'une manière sensible dans la langue du nord de la France : au XIIe siècle, Wace et Beneois nous en fourniront une certaine proportion. Il conviendrait sans doute à ce chapitre de renfermer les locutions latines, restées dans le normand ; mais cette catégorie nombreuse le grossirait outre mesure, et elles se trouveront à leurs familles dans le glossaire des vocables latins.

CHAPITRE IX.

ORIGINES GERMANIQUES.

Il résulte de ce qui précède que, quant à la langue générale, le germanique avait exercé très-peu d'influence sur le normand et le français dans la période qui s'étend depuis l'invasion franque jusqu'à l'invasion scandinave, c'est-à-dire du v[e] siècle au x[e]. Si l'élément germanique se montre plus tard sensiblement dans nôtre patois et notre langue, il faut l'attribuer à l'invasion des Normands, la dernière grande invasion qui ait eu lieu en Europe. Il y avait plusieurs raisons pour que le tudesque ne s'introduisît que très-faiblement dans la langue de la Gaule : les Franks ne vinrent que successivement et en petit nombre; ils trouvèrent une langue générale complète, le latin suffisant abondamment aux idées, et offrant, sous ce rapport, plus de richesse que les langues barbares; les rois allemands de France, surtout Charlemagne, acceptant la supériorité et la prédominance du latin, poussèrent au développement de cette langue et produisirent la Petite

Renaissance; enfin le latin était la langue du clergé et celle du culte. N'ayant pas de femmes, ou n'en tirant plus du pays d'origine, ils s'absorbèrent rapidement dans l'idiôme des vaincus; il y a même une peuplade d'origine germanique, les Burgondes, dont il n'est resté que deux mots, *Hendinos* et *Sinnistus,* qui nous ont été conservés par Ammien Marcellin (L. xviii, ch. 2.); on en cite encore deux qui appartenaient aux Saxons, selon Scaliger, *Ledones* et *Malinas,* donnés par Raoul Glaber. Cependant ces peuples, qui, sous le nom de *Saxones Bajocassini,* que leur donne Grégoire de Tours, occupèrent les rivages du Bessin, appelés *Littus Saxonicum*, ont laissé une forte empreinte, au moins sur le sol normand. Des Alains, il ne reste que leur nom, assez fréquent en Normandie. Ce que les Franks ont laissé, c'est leur nom, qui avait le double sens de libre et de brave, et qui le garde encore au moins implicitement. Il est certain, d'ailleurs, que le latin avait déjà pénétré chez les tribus germaniques, antérieurement à leur entrée dans la Gaule : il est même remarquable qu'avant Charlemagne les Franks nommassent en latin une partie de leurs mois : « Mensibus etiam juxta propriam linguam vocabula imposuit, cum ante id temporis apud Francos partim latinis, partim barbaris nominibus pronuntiarentur » (Pertz, *Monumenta*, t. ii, 458). La lettre qu'il écrivit à sa femme, Fastrad, est en latin. M. du Méril a d'ailleurs mis en évidence la faiblesse grammaticale du francique (*Essai*, 197); il prouve aussi (*Ibid*, 204) qu'au xe siècle les Franks de France parlaient un idiôme roman : « Videtur mihi Francos qui in Galliis morantur à Romanis linguam eorum qua usque hodie utuntur accommodasse : nam alii, qui circa Rhenum ac in Germania remanserunt, teutonica lingua utuntur » (Luitprand, L. iv, ch. 22). C'est dans ces luttes de deux idiômes que se forment ces mots singuliers et rares qu'on

appelle des hybrides, et nous pouvons en citer un comme exemple à la fois et comme symbole de cette époque : « *Ursmarus* ex duobus usitatis Galliæ locutionum generibus, latina videlicet, quam usurpantes vitiarunt, et teutonica, Ursus dicitur » (d'Achery, *Spicileg.* II, 732).

Comme de toutes les peuplades germaniques, les Saxons sont ceux qui ont laissé le plus de traces en Normandie, spécialement dans le Bessin, il importe de rechercher plus particulièrement leurs vestiges. Ces hommes aux longs couteaux, *Sachs*, épée courte (Wachter. *Gloss.*), qui ont laissé leur nom de l'autre côté du détroit dans les Essez, Sussex, etc., et en normand dans *Estramaçon*, sabre, leur fameux *Scramsax* (*Scramsaxos, cultros validos*, dit Grégoire de Tours), en se fixant dans le pays de Bayeux, méritèrent ces noms dont nous avons déjà parlé. Beaucoup de noms marquent encore leur séjour dans cette localité et dans d'autres, *Saon*, *Saonnet*, *Seez*, *Sanvic*, *Saanne-le-Bourg* (*Saanna* 1275). Les nombreuses *Delles* du Bessin, de l'allemand *Deila*, que Cenalis définissait *Portiuncula terræ*, en anglais *Deal*, attestent leurs établissemens agricoles. Car après avoir été de si hardis pirates que Sid., Apollinaire disait : « Littoribus Oceani curvis inerrare contra Saxonum pandos myoparones quorum quot remiges videris totidem te cernere putes archipiratas » (*Lettres*), ils se pacifièrent sous l'influence du Christianisme et s'adonnèrent à la pêche, à l'agriculture, au commerce : « Οικουσι δε αυτας σαγηνευοντες και γην γεωργουντες και επ' εμποριαν ναυτιλλομενοι ες τηνδε την νησον; » au rapport de Procope. Leur genre de vie et des rapports de race les faisaient descendre des Scandinaves : « Aliis arbitrantibus de Danis et Nortmannis originem duxisse Saxones, » dit Witichind (*Annalium lib.* 1). Aussi ont-ils laissé des termes à la marine, entre autres le *Malinas*, déjà cité, car les grandes marées se disent encore *Malines* du moins en

Normandie (V. *Sur la Jetée*, *Pilote du Havre*, 89, par Santallier). Il en est de même de Barge : « Navibus magnis quas nostrates Bargas vocant » (Hinkmar), Mais leur existence agricole est attestée sur le sol du Bessin par le nombre considérable de *Delles*, dont les noms survivent avec une physionomie essentiellement teutonique, comme on peut le voir dans le relevé qu'en a fait Pluquet, *Essai sur Bayeux :* Delle des Saisnes, Delle des Hoguettes, Delle des Norreis (hommes du Nord), Delle de Murlux, Delle du Mont-Her, du Haut-Klebé, de Hervlix, de Narval, du Bog, du Long-Boel, du Vieux-Boel (*Ballium*, Baile), de la Grotte (*Croft*, enclos), de Catte-Houle (porte creuse), de Houlegatte (id.), de la Hague, etc. On appelle même *Dellage*, dans le Bessin, un certain nombre de sillons dans le même sens. Un nom fort commun en Normandie, pour désigner les lieux marécageux, surtout sur le littoral, est un mot saxon, selon du Cange; c'est le *Grunna*, qui nous a donné nos *Grunne, Grenne*, *Groin*.

L'élément germanique pur n'a exercé qu'une faible influence sur la langue générale de notre pays ; cette part d'action, quoique reconnue, a cependant été exagérée par des tendances trop exclusivement allemandes, et par le mélange, en cette question, des élémens scandinaves, qui, à la vérité, ont pour la plupart d'intimes liens de parenté, mais dont l'action s'est exercée cinq ou six siècles plus tard, et qui se rapportent aussi à des faits sociaux et d'industrie assez caractérisés. Dans son étude sur l'influence des langues germaniques, M. du Méril a compris les termes gothiques et islandais dans les idiômes teutoniques, et dans l'état qu'il a dressé de tous les mots de cette famille introduite dans notre langue, il en a admis un grand nombre, que, malgré tout ce que sa science a d'imposant, nous n'hésiterions pas à renvoyer à la famille latine. Faisant de la langue l'image de l'état social, il

a, par ses catégories d'idées, évoqué la constitution de la France germanique. Le normand, dont le caractère envers le germanique comme envers tous les autres idiômes, est de serrer de plus près les origines, confirme toutes ces classifications, en y ajoutant de nouvelles formes ou de nouvelles expressions. La signification générale du vocabulaire germanique du français et du normand, est celle d'une aristocratie de conquête, qui dénomme les classes sociales, les fonctions publiques, les actes administratifs, les divisions du sol, les armes, les opérations militaires, le vêtement, les objets domestiques, les monnaies, la chasse, les forêts et leurs produits, les habitations.

Mais ce qui prouve le plus la supériorité exclusive de la race germanique dans cette période de notre histoire, c'est la présence des noms propres de cette race dans les diverses hiérarchies. Si, jusqu'au VIe siècle, les Romains remplissent de leurs noms ces hiérarchies, c'est dès-lors presque exclusivement que les Germains leur succèdent. Il suffit d'interroger, pour cette période, les noms des rois, des évêques, des abbés, des seigneurs, des témoins au bas des chartes, pour trouver les vainqueurs à la tête de la société tout entière et sur tout le sol, et assister à une dépossession complète et à de profondes inégalités sociales. Il nous suffira de citer, comme specimens, des noms du pays où nous habitons, ceux des évêques d'Avranches, de 578 à 990 : on trouve sur le siége épiscopal Leodowald, Childoald, Fegase, sans doute latin, Ragentram, Autbert, Ansegaud, Remedius, latin, Gualbert; à Coutances, dans cette période, les évêques sont Laut ou Loth, Romphaire, Ursin, Ulphobert, Lupicin, Nepi, Chairibon, Baudemer, Trabec, Huldric ou Wilderic, Frothmund, Guilbert; au Mont-Saint-Michel, nous trouvons Bernehère et Hildeman. Les principales qualifications tudesques sont restées dans des noms historiques,

dont la plupart sont encore normands et populaires : ***Wig***, guerrier, d'où ***Merowig***, guerrier éminent, ***Hlodowig***, célèbre guerrier, Louis; ***Rik***, puissant, d'où le français Riche, et ***Landrik***, puissant dans le pays, Landry. ***Théoderik***, puissant dans le peuple, Thierry, ***Hilderick***, puissant au combat; ***Mir***, ***Mer***, éminent, ***Hlodomir***, guerrier éminent; ***Bert***, brillant, en anglais ***Bright***, d'où ***Hildebert***, brillant au combat, Gilbert, Hebert, ***Theodebert***, brillant dans le peuple, d'où Thibert, ***Dagobert***, brillant comme le jour (***Dag***, jour, en anglais Day), d'où Daubert, Jaubert, Goubert, ***Rodbert***, brillant dans l'armée, d'où Robert, et Rupert; ***Bald***, hardi, en anglais ***Bold***, resté dans le français Ribaud, et le nom propre Baude, ***Theodebald,*** hardi parmi le peuple, d'où Thébaud; ***Ald,*** ferme, forme du précédent, ***Bertoald,*** brillant-fidèle, d'où Bertaud, ***Grimoald,*** ferme dans la fierté, d'où Grimaud; ***Win,*** vainqueur, en anglais to win, gagner, d'où vient ce verbe français, ***Ebroïn*** (Ebro-win) vainqueur en rapidité; ***Ode,*** riche ou heureux, d'où Odon; ***Ulf,*** prompt, Radulph, prompt au secours, d'où Raoul; ***Hug,*** intelligent, d'où Hugues, Hugon; ***Wert,*** digne, en anglais ***Worth. Edel,*** illustre, est resté dans des noms propres normands, et a un rapport direct avec ***Adal,*** honnête, en persan. Guillaume, issu de William, l'homme à la forte volonté, subsiste sous beaucoup de formes: ***Guilmin, Guillemine, Guilmot, Guillot, Guyot, Guy***, et l'on dit toujours pour une époque très-reculée, « du temps du roi Guilmot, » souvenir du Conquérant, comme on dit : « vieux comme les ponts de Rouen. » Il y a aussi en Normandie beaucoup de ***Lallemand, Lalmand,*** et ce mot n'est qu'une forme primitive et aspirée de Germain, ***Wher-man,*** homme de guerre, en anglo-saxon, ***War-Man.*** Il y a deux paroisses du nom d'Allemagne, près Caen : on croit qu'elles tirent leur nom des Alains ou des Allemands (V. une dis-

sertation de M. de la Rue : *Nouveaux Essais*, sur Caen.), et les chartes du Conquérant les appellent *Alamania*. Il en est peut-être de même des deux Almenèches, en latin *Almaniscæ*, et des nombreux Franqueville. Les Saxons ont gravé leurs noms en beaucoup de lieux. Dominant dans le Bessin, appelé *Littus Saxonicum* et *Otlingua saxonia*, littéralement la petite Saxe de l'Ouest, ils ont nommé les paroisses *Saon* et *Saonnet*, et la ville de Séez, et en Haute-Normandie, Senneville. Leur nom normannisé, *Sesne*, *Cesne*, *Saine*, est resté dans beaucoup de familles. Le *Gisil* des noms propres est une finale essentiellement mérovingienne. Les mots qui se composent de Man, en normand, sont assez nombreux, et nous en avons fait un article à *Bruman*, du glossaire scandinave, tels sont *Bruman*, *Lilman*, *Breman*, *Leman*, *Lodeman*, *Dodeman*, etc.; Tacite a donné ce mot, sans doute sans le connaître, dans cette phrase de la Germanie : « Tuistonem deum, Terræ editum et filium Mannum » (Ch. 11.). *Karl*, fort, vaillant, reste sous les formes normandes *Charlot*, *Charlin*, *Charline;* il subsiste intact dans l'anglais *Carl*, homme robuste, avec la variante *Churl*. Comme ce mot s'applique spécialement aux paysans, *Charlot* et *Charlot Gouraud* (gourmand), sont les noms du geai en Normandie, et dans Shakespeare, *Charlot* devient *Carlot*, un paysan. et par abréviation *Carl*. Il suffit de citer la finale Hilde (fille, en anglais *Child*), comme *Mathilde, Bathilde*, etc.; ainsi *Brunehilde*, Brunehaut, signifie la fille brune. L'inscription mérovingienne de Lieuxaint est l'épitaphe du prêtre saxon *Hermer* et de sa femme *Frule*.

Les noms qui désignent les classes sociales, et les fonctions publiques, restés en normand, ou avec des formes normandes, sont assez peu nombreux. *Connétable*, désigne le maire, dans les îles normandes : ce mot a été tiré, a-t-on dit, de l'isl. *Kon*, homme distingué, cependant c'est

plutôt le *Comes stabuli,* en vieux français *Cons, Quens*. *Maricha,* maréchal, est complètement germanique, *Mare,* cheval, d'où l'anglais *Mare,* jument, et *Schalk,* serviteur : « Equorum domitor, qui vulgo dicitur marescal » (*Cartul. de S. Trin. de Roth.* p. 429). *Merquis,* marquis, littéralement l'homme de la frontière, *Mærk,* est resté en normand dans *Merque,* marque, primitivement limite. Le cartulaire du Mont-Saint-Michel appelle un des premiers ducs de Normandie : « Marchesius Normanniæ, » gardien des Marches, et nous avons les Loges-Marchis, commune des marches normandes vers la Bretagne. *Esliave,* esclave, en anglais *Slave,* est dérivé de l'allemand *Sklaw*. On conçoit qu'*Orgul,* orgueil, ait été tiré de la langue des conquérans et des dominateurs : c'est exactement le vieil allemand *Orgul*. Le normand *Grédiner,* agir en avare, rappelle que le Gredin était l'affamé, *Gredus,* en gothique. Le nom propre le Sénécal, commun en Normandie, rappelle plus fidèlement que le français, son origine, *Sinn,* vice, remplaçant, et *Scalc,* serviteur. *Ban,* annonce, essentiellement onomatopique, existait en allemand, *Ban,* décret, et a pris diverses formes en normand, telles que *Bannie, Banon,* d'ou vient le français Bannir et Abandonner. Il rappelle un mot saxon, *Utlag,* hors la loi, en anglais *Outlaw,* qui avait été normannisé : « Homme utlage, » dit Britton, *Myrror of justice,* et *Utlagarie* dans les lois de Guillaume, signifie violence et pillage, les actes ordinaires des proscrits (Wilkins. *Leges anglo-saxonicæ.*). L'expression *In fridu,* qu'on retrouve sur beaucoup de monumens chrétiens, consacrés généralement à des hommes distingués, répond assez à l'*In pace,* et semble être le *Fredom* des langues du nord, ou l'affranchissement par la mort.

Mais ce qui signale le mieux les droits de l'aristocratie, et aussi de la féodalité, issue des lois germaniques, c'est la

chasse et ce qui s'y rattache, les forêts, les animaux. Ainsi l'ancien nom du procédé lui-même, *Berser,* chasser, est germanique, et a laissé en Normandie des familles le *Berceur,* spécialement dans la Hague, et le mot a pénétré jusqu'en Italie, où *Bersaglieri,* désigne les chasseurs. Les légendes de chasse, en Normandie, ont une origine germanique, ainsi que les pactes avec le diable : la *Chasse Hannequin,* chasse aërienne et nocturne, rappelle un fameux chasseur dont il est question dans Ordéric Vital (Liv. VIII.), lequel s'étant donné au diable, est obligé de revenir toutes les nuits de l'Avent. Il monte le cheval Bayard, coursier d'origine allemande. On l'appelle aussi *Chasse Herpine* ou *Huaille noire.* La race celtique a la même légende sous le nom de *Chasse Arthu,* en Angleterre *Arthur's chace.* Aussi, en vieux français, *Hellequin* signifiait follet, lutin. On dit encore, dans une ballade de Caudebec, citée par son historien, l'abbé Miette :

Chest la mesnie Hanequin
Que de vous a qui le cœur faut,
Puus y en a et pis y vaut.

C'est sans doute dans ce mot qu'il faut trouver le français Arlequin, tant et si vainement cherché ailleurs. Toutes ces légendes forestières caractérisent, avec le mysticisme de la langue des arts et métiers ou du compagnonnage, l'Allemagne entre les diverses littératures populaires, parcequ'elle a été et qu'elle est encore un pays de forêts. Nos noms d'animaux forestiers dérivent du germanique, *Buck,* mâle des bêtes des bois, comme *Bique,* chèvre, *Biquot,* chevreuil, en anglais *Buck,* bouc, *Bouquin* et *Boucaut,* petit bouc; le nom de forêt lui-même est *Forst,* dérivé de *Fohr,* sapin, en anglais *Fir,* de la prédominance de cet arbre dans le nord de l'Allemagne. Il en est de même de *Gaut,* bois, issu de *Wald,* d'où l'anglais *Wild,* sauvage, et chez nous les localités *Gault,* et le nom

de *Gaultier,* forestier. Le normand *Chouque, Chouquet,* souche, a la même origine. Le compagnon nécessaire du chasseur, en allemand *Docke,* en anglais *Dog,* en français Dogue, a laissé en Basse-Normandie le nom propre assez fréquent de *Doguet.* L'*Equirel,* écureuil, en anglais *Squirrel,* auquel on donne l'étymologie pittoresque, mais suspecte de σκια et ουρος, c'est-à-dire qui se fait une ombre de sa queue, paraît être un mot germanique : « Ferescu-lam quam vulgo homines Squirium vocant » (*S. Columbani vita,* ap. Mabillon, siècle II.). Les termes de *Guettier,* en allemand *Wait,* de *Randon,* action d'errer, *Rabbesot,* petit lièvre, en anglais *Rabbit,* lièvre, de *Varenne,* garenne, de *Vico,* bécasse, en anglais *Woodcock* (Wild-cock); des noms d'oiseaux, *Bunette,* espèce de fauvette brune, *Blairet,* blaireau, et Blairel, resté dans le dicton bessin :

Point de châtel
Sans martre ni blairel.

Briant, bruant, *Meserange,* mésange, et *Mesette,* petite mésange, *Moisseron,* moineau, *Taisson,* blaireau, tous ces mots se rattachent à l'idée générale de forêt. Entre autres termes d'origine germanique que renferment des chartes anglo-normandes du XVe siècle, nous en trouvons un qui a pu venir des anglais, mais aussi être resté sur notre sol, importé par les Germains; c'est un terme de chasse et un droit féodal : « Redevance envers le roy d'un Borespère, » c'est-à-dire *Boar-Spear,* d'un épieu à sanglier.

Il est une tradition germanique, liée aussi avec les forêts et leurs êtres fantastiques, que nous avons assez fidèlement conservée pour en garder le nom presque sans altération : c'est cette transformation d'hommes en bêtes, qu'en français on exprime par un de ces pléonasmes qui attestent l'oubli des origines, le Loup-Garou, mais qu'en normand on nomme le *Varou*; c'est le mot allemand

Werwulf, homme loup, qui renferme une désignation presque universelle de l'homme, depuis le *Vir* des Latins, le *Ver* des Gaulois, signalé dans Vergobret, Vergosillaunus, Vercingetorix, jusqu'au *Wer* et *Bar,* allemand et au *Fear* de l'irlandais et du gaëlique. Sous la forme de *Vargus,* très-voisine du normand Varou, ce terme apparaît déjà dans la loi des Ripuaires : « Vargus sit, hoc est expulsus, » c'est-à-dire vagabond et repoussé comme le loup, ce que la loi anglaise appelait Porter une tête de loup. Le français Ahuri et le normand *Alouvi,* ont une origine analogue. Une forme plus rapprochée de l'expression primitive, Werwulf, existait autrefois en normand, selon Marie de France dans le *Lai du Bisclaveret :*

> Bisclaveret ad nun en breton,
> Garwal l'apelent li Normant.

Et on lit dans l'*Otia imperialia,* publié par Leibnitz : « Vidimus in Anglia per lunationes homines in lupos mutari, quod genus hominum *Gerulfos* Galli vocant, Angli verò Wer-wlf : *Wer* enim anglicè virum sonat, *Wlf,* lupum » (MM. du Méril. *Dict. du patois norm.*). Il n'est pas étonnant que ce mot soit devenu synomyme de brigand, de voleur; Sidoine Apollinaire le cite en ce sens : « Vargorum, hoc enim nomine indigenæ latrunculos nuncupant » (*Epist.* Liv. VI, Lett. 4.). Bisclaveret a disparu du breton, où *Deinbleis* et *Bleis-garv,* traduisent loup-garou, à moins qu'il ne soit une forme de ce dernier; mais le droit de *Tête de Verpe* ou bête errante que le roi d'Angleterre possédait à Jersey, rappelle le *Varg* des Germains (*Tableaux hist. de Jersey,* par M. Ahier, p. 231.). Ce qui prouve l'importance de cette tradition chez les Normands, c'est le grand nombre de mots qui sont venus se grouper autour de la racine : *Guerouter,* battre les chemins la nuit comme les loups-garous, *Varouage,* course nocturne, *Varant,* vagabond, *Vari-Vara* (Bayeux), pêle-

mêle, *Varouble*, qui se déchire comme un garou, et son synonyme *Devarouble, Vredeler,* faire des courses folâtres, *Varousse*, bête (Valognes), espèce de gobelin, *Varliboute* (Avranches), bête noire et nocturne, gobelin, *Devreder,* agiter de fureur, et *Evretiner,* même sens, qui sont tous deux dans la Muse normande :

> Qui nous devrede et nous boute en tourment :
> May qui avais la tête evretinée,
> A mes côtés, je croquis une espée.

« Porter le varou, » dans la Manche, signifie être harassé, parceque le Varou force son patient à le porter à travers mares et halliers. Le Varou court surtout dans l'hiver :

> Entre Noël et Chandeleur,
> Où toute bête est en horreur.

Mais on s'en débarrasse « en lui faisant du sang entre les deux uurs (yeux). » Le suffixe de ce mot, *Wulf*, est d'ailleurs resté dans beaucoup de noms mérovingiens, Marcouf, Ingouf, Arnoul, Burnouf, etc. Le français Gaupe, prostituée, vient même du vieil allemand Wolpe, louve; c'était le sens de *Lupa,* d'où vient Lupanar. La forme mérovingienne féminine *Oueffe,* en latin *Efa, Eva,* paraît correspondre à la précédente, et Ingoueffe serait la femme d'Ingouf; Geneviève, *Genovefa,* offre la même finale; on connaît la chapelle mérovingienne de sainte Ergoueffe, sainte, qui, dit M. de Gerville, appartient au temps de Marcoueffe.

Il serait facile d'ajouter de nouveaux faits pour établir que c'est de la Germanie que nous vient le merveilleux populaire. Plusieurs de nos légendes viennent du Nord, par exemple la légende du *Père Pimpernelle,* qui a des rapports très-frappans avec le conte allemand, *Frère Lustig,* et le conte wallon, le *Forgeron de Tamine,* narré dans les *Légendes* de Colin de Plancy (p. 13.). Or, en

comparant la mythologie païenne et la mythologie germanique, on reconnaît que celle-ci l'emporte de beaucoup sur l'autre en pureté, en élévation, en spiritualisme. Sous ce rapport, son influence a été un bienfait, et ces superstitions, qui constituent une nuance du merveilleux, essentiellement allemande, appelée le fantastique, élevaient l'esprit de quelques degrés dans l'échelle de l'idéal pur. C'est à cette mythologie qu'il faut rapporter beaucoup de croyances normandes, ces cavales du sommeil, qui produisent le cauchemar, en normand *Cauquemar,* en anglais *Nightmare,* cavale de la nuit, en vieux français *Chassemare :*

Elle chasse les loux garoux
Et les chasses-mares de nuit.
(Coquillard.)

Et les *Bières,* de l'allemand, *Baer,* cercueil, en anglais *Bier,* que l'on définit ainsi : « Les *Bières* sont des spectres blancs, semblables à un cercueil, qu'on rencontre la nuit couchés en travers des chemins (*Annuaire de la Manche,* ann. 1832.); les sabbats où se rendent les sorciers à travers les airs, avec cette croyance propre à la Hague, qu'ils ne peuvent voler que frottés de « la graisse des morts; » la bête *Martine*, ou la *Martine,* gobelin qui se montre sous la forme d'une martre, en allemand *Marter,* les *Hans,* les *Milloraines* ou dames blanches, la *Bête Havette,* espèce d'ondine qui attire au fond des eaux, etc. Enfin il y a en Normandie, avec divers vestiges du cycle de Renard, une veine de traditions venues du Nord, qui serait fort intéressante à fouiller, et à laquelle ont déjà travaillé M. Le Fillastre, dans les Annuaires de la Manche, M. Pluquet, dans l'*Essai sur Bayeux,* M. du Bois, dans les *Recherches et Archives sur la Normandie,* Mlle Bosquet, dans la *Normandie merveilleuse*, M. Canel, dans le *Blason populaire* de Normandie.

Les divers caractères de la souveraineté se retrouvent dans les termes indiquant les titres, les armes, les forteresses, tels que *Estramachon*, le *Scramsax; Thanie*, seigneurie, de *Thane*, seigneur, resté dans la topographie, *Tanis*, en latin *Tania*, le *Tanu*, comme dans l'île de *Thanet*, dans la Tamise; *Branc*, épée; *Graverie*, l'aide au vicomte, *Graff; Haubert; Rik*, riche, resté dans les noms propres; *Stoutie*, fierté, en anglais *Stout; Baile*, enceinte fortifiée; *Bourg*, dérivé de *Berg*, hauteur; *Haro*, cri de charge. La ligne des *Kirk*, église, qui commence en France à Dunkerque, se continue sur le littoral normand par Querquebut, Querqueville, Carquefou.

Sans être essentiellement agriculteurs, les peuples germaniques introduisirent en Gaule un certain nombre de mots qui attestent que, sous ce rapport aussi, ils exercèrent une certaine influence; mais c'est aux Saxons, que Procope nous a représentés comme agriculteurs, pêcheurs, commerçans, que nous rapporterions la plus grande partie du vocabulaire de la vie domestique, de l'agriculture, de la pêche, des divisions du sol. C'est à ces divers points de vue que se rapportent les mots suivans qui nous font assister à la vie d'une race agricole, navigatrice et commerçante, que nous retrouvons florissante sous ce triple rapport de l'autre côté du détroit : *Delle*, division du sol, avec ses variantes *Theil*, *Teilleul*, *Thil*, en anglais *Deal*, quantité, à Guernesey on dit encore *Thielle*, et c'était *Teille* en vieux français; *Crote*, *Croute*, en bas-latin, *Crotum*, *Crota*, espace cultivé autour de la maison, mot resté dans un nombre très-considérable de champs et d'où est dérivé *Croft*, enclos, en anglo-saxon; le verbe *Gaingnier*, dans son vieux sens, labourer, d'où, en normand, *Gaineter*, herser; *Andier* (*Hand-iron*, main de fer), ou avec la fusion de l'article *Landier; Bachin*, bassin, exactement le mot primitif, tel que le donne Grégoire de

Tours : ***Bachinon*** (***Pateras ligneas***, L. IX, Ch. 28.); ***Godendarde***, scie de scieur de pierre, mue par deux hommes, de l'allemand ***Godendac***, litt. bonjour, dont un vieux poète, nous donne, sans la concilier, la double signification :

> Tiex bastons qu'ils portent en guerre
> Ont nom Godendac en la terre,
> Goden dac, c'est le bonjour à dire.
>
> (Guiart. *Branches aux royaux lignages*, t. II, v. 5428.)

Bancal, grand sabre, du germanique ***Branc***, épée, qui se disait en vieux normand; ***Houve***, Houe, en vieil allemand ***Hawa; Gatte***, porte, en anglais ***Gate***, resté dans les noms de lieu, comme Houlegatte, Gatte-houle, passage, et dans ***Gatte***, mérelle, parceque dans ce jeu les enfans dessinent sur le sol une grande porte; ***Hut***, chapeau, en vieux français ***Huet***, en anglais ***Hat; Moque***, tasse; ***Viquet***, guichet, en anglais ***Wicket; Ragot***, objet chétif, de ***Rag***, haillon, qui se trouve être aussi un mot grec, ραχη; ***Ouivette***, jeune fille, de ***Wife***, femme; ***Moisseron*** et ***Moisson***, moineau, du vieil allemand ***Mez; Henne***, poule; ***Tier***, entrave pour les animaux, de l'anglo-saxon, ***To Tie***, lier; ***Vouachier***, laver, d'où le français Gouache et Gâcher; ***Heudes***, liens pour retenir l'animal par la tête, ***Head; Bacon***, lard salé; ***Hive***, ruche; ***Hostier***, serf cultivateur; ***Guerbe***, gerbe, de l'allemand ***Garba; Vimblet***, tarière, de ***Wimblet; Berne***, couverture; ***Housiau***, botte, en anglais ***Hose***, de l'allemand ***Hosen; Roquet***, jupon court, de l'allemand ***Rock; Barn***, grange, resté dans les noms de lieu, Barneville, Berneval, Bernières, Bernay, à moins que ces mots ne représentent aussi le germanique ***Barn***, homme, chef, d'où le français Baron; ***Bourg***, la principale agglomération, celle où sont l'église et le château, l'habitation de la hauteur, ***Berg***, ***Burg***, le lieu de la forteresse.

La langue commerciale réclame ***Patard***, gros sou; ***Truc***, adresse, en anglais ***Trick; Namps***, gages, de ***Nam*** et ***Namfeoh; Gabelou***, l'homme de la gabelle; ***Braise***, monnaie de cuivre; ***Aramie***, arrangement; ***Terver***, tromper, de ***Treff; Garantise***, garantie; ***Hanse*** et ***Guilde***, association, mot rendu célèbre par les Guildes de Rhétorique du nord de la France, la Guilde commerciale de Rouen, celle de Londres, qui survit dans le nom de Guild-Hall, le palais municipal de la cité, etc.

Les noms germaniques des végétaux ou de leurs diverses parties, en Normandie, forment un groupe assez considérable : ***Hannebane***, la Jusquiame, littéralement peste de la poule, en anglais ***Hebenon***, qui est dans l'Hamlet de Shakespeare; ***Rauche***, ***Ros***, roseau, en allemand ***Raus***, en anglais ***Rush***, d'où le français Rûche; ***Gorban***, tourbe; ***Bourgène***, le Nerprun; ***Bogue***, enveloppe des châtaignes, des noix; .***Fougière***, fougère; ***Gaut***, bois, en allemand ***Wald; Gaugue***, grosse noix, en anglais ***Wall***, d'où ***Wall-nut***, en allemand ***Wall-nus; Surelle***, oseille; ***Seu***, sureau; ***Bloquet***, billot de bois, en allemand ***Block***.

Mais, beaucoup plus riche est le vocabulaire de la nature et des accidens du sol, qui rappellent le mieux la mère-patrie; les hauteurs s'appellent, en Normandie, ***Berg***, ***Burg***, qui devient ***Bure*** et ***Buron***, en Normandie, et ***Bury***, en Angleterre; ***Tor***, ***Thury***, comme le Mont de Thuringe, près de Rouen, le cap Torin, près d'Avranches; les terres vagues et indivises sont des ***Land***, ***Landes***, ***Landelles***; le terme essentiellement germanique ***Feld***, champ, ne se trouve pas en normand; mais il est curieux de trouver le nom de ***Penfeld***, dans la rivière de Brest. Les creux se désignent par ***Deep***, profond, Dieppe, comme ***Dieppedale***, composé de ***Dale***, vallée, littéralement vallée profonde, par ***Den***, vallée, comme Dencourt, Denvon, en anglais ***Deen***, comme Aberdeen, vallée du Havre, par ***Houle***,

Hole, creux, par *Broc,* ruisseau, en anglo-saxon, *Brook;* les ruisseaux sont des *Becs,* de l'allemand *Bach,* racine probable du *Bachinon,* précité, et racine certaine du français botanique *Beccabunga,* la véronique de ruisseaux, et du normand *Bâche,* filet. Le détail des rivages s'exprime par *Grune, Grun, Grenne, Gronde, Grouin, Grou,* marécage; par *Cliff,* rocher, comme *Escalecliff,* ancien nom de Doville, littéralement rocher d'Escale, nom propre, en anglais Scale; par les *Criques,* comme Criqueville, Criquebeuf, Criquetot, Yvecrique, près de ce dernier lieu; par les *Fières,* gués, en anglais *Ferry,* passage de rivière, gué; par les *Falaises* ou hauteur au bord de l'eau, d'où le nom de la ville de Falaise; par *Pool, Pole,* les marécages, les lieux inondés, comme le Pollet de Dieppe, le Poulier du Havre, etc.; par *Welles,* eaux stagnantes, en anglais *Well,* puits, resté dans Veules, près d'Yvetot, *Wellæ,* en 1150, dans *Vieilles,* arrondissement de Bernay, etc.; par *Vatres,* mares, de *Water,* eau, d'où le normand *Vaucre,* débordement, et le français Vautrer; par *Bougues,* lieux sablonneux et mouvans au bord de la mer; enfin par d'autres termes, dont on ne pourrait augmenter le détail sans empiéter sur le domaine du Glossaire.

L'invasion germanique vint aussi superposer sa nomenclature des termes d'habitation sur celle des civilisations précédentes, et bâtir sur notre sol les maisons de la patrie, les *Hou,* en anglo-saxon, *House,* les *Ham, Hamelet,* communs en anglais, les *Toft, Tot, Tôtes, Tuit,* très-fréquens dans nos noms de lieu; les *Hal, Hallières, Halleries,* les *Torp,* moins répandus, mais visibles dans *Clitourps,* littéralement clift-torp, habitation du rocher, paroisse où il y avait le prieuré de *Torgis-Torp,* demeure de Turgis, dans *Cametours,* habitation de la vallée, *Camtorp,* dans *Nicorps,* habitation de Néel, et peut-être dans

Tours, près de Bayeux. L'anglo-saxon *Stow,* place, finale de beaucoup de noms de lieu en Angleterre, qui donne à sa langue *Stow,* placer, et *Bestow,* placer, accorder, pourrait bien être au fond de quelques noms normands, comme *Estouvy,* près de Vire. Ces termes, nombreux pour la division des terres, auxquels on peut ajouter *Merque,* limite, marque et *Bonde,* borne, annoncent un soin particulier pour nommer et limiter la propriété.

Bien que la langue de la marine doive recevoir plus tard son vocabulaire d'une race essentiellement navigatrice, cependant les peuplades germaniques, spécialement les Saxons, importèrent un nombre considérable de termes propres à un art où ils apportaient une hardiesse intrépide et plus d'expérience que les races latines. Quoique sur ce point, comme sur plusieurs autres, la distinction des origines germaniques et scandinaves soit aussi difficile que le veut l'affinité des races, on peut citer un certain nombre de termes nautiques qui paraissent venir plus directement des Germains. A *Malinas,* déjà cité, qui appartient à un radical primitif et général, *Mor,* chez les Celtes, *Mare,* chez les latins, on peut ajouter *Barge,* d'après Hinkmar, comme nous l'avons déjà dit, *Bord, Berne,* bord de l'eau, *Estrope, Hurque, Leman,* en allemand *Lothmann,* d'où le français Lamaneur, *Tollets,* en allemand *Dullen, Tar,* goudron, en allemand *Theer,* et en anglais comme en normand, *Avari,* s. m. avarie, en allemand *Haverei, Vinche,* guindeau, en anglais *Winch.* A cette catégorie se rattache la pêche, ses engins, ses produits et les poissons, spécialement les mots qui ont *Fish,* poisson, pour finale, comme *Cofiche, Stocfiche, Horfi,* la *Vive,* le *Fletan,* la *Gode,* le *Guiten,* le *Gard,* pêcherie, le *Houyvet,* gros crabe, etc. Le mot *Whale,* baleine, existait dans l'ancienne Normandie, où il y avait des sociétés de baleiniers, *Communio Walmannorum* (acte de 1098). Un terme usité

à Dieppe, le *Last*, ou une douzaine de barils de harengs, représente l'allemand *Last*, charge.

Nous avons plus d'une fois, dans cette esquisse du normand germanique, invoqué des preuves tirées de l'anglo-saxon et de l'anglais. En effet, la peuplade saxonne domina en même temps des deux côtés du détroit. Sans doute on peut induire la similitude de langage de la similitude du nom et d'un point de départ commun; mais on a l'avantage de posséder un document, le plus ancien du tudesque, après la traduction de la règle de saint Benoit, faite vers 720, par Keron. C'est une formule d'abjuration de laquelle il résulte que le langage des Franks est identique avec le saxon et l'anglais. Elle est, pour les origines germaniques, ce que les formules de Marcellus sont pour le gaulois, ce que le Serment de 842 est au roman. Pour mettre en relief cette identité du germanique et de l'anglo-saxon, nous placerons à chaque phrase les deux idiômes en présence :

« Forsachis tu diobolae? — Forsakest thou devil? — Ec forsacho diobolae. — I forsake devil. — End allum diobolgeldae? (*Gilde*, compagnie.) — And all devil's gild? — End ec forsacho allum diobolgedae. — And I forsake all devil's gild. — End allum dioboles uuercum? — And all devil's works? — End ec forsacho allum dioboles uuercum end uuordum, Thunaer ende Woden end Saxnote. — And I forsake all devil's works and words, and Thor and Wodin and Saxnote, etc. » Tel était le langage germanique au VIIIe siècle : c'était la langue que parlait encore Louis Le Débonnaire, dont les derniers mots, à la vue du fantôme qui assiégeait son lit furent *Huz! Huz!* c'est-à-dire dehors (V. l'Astronome, p. 286.).

Toutes les grandes invasions, même toutes les grandes révolutions, qui sont des invasions intérieures, ont pour résultat, selon l'ordre de la Providence, de faire avancer

l'humanité d'un degré dans les progrès matériels et moraux. Nous demanderons aux invasions germaniques ce qu'elles ont apporté, non pas d'après l'histoire pure, qui nous répondrait par l'introduction de la féodalité, système où l'individualité humaine avait plus de développement que dans l'absorption celtique et la cité romaine, mais d'après les inductions de la philologie. En nous montrant plus fréquemment dans la nomenclature topographique le nom de l'individu uni à un suffixe d'habitation, *Tot, Hou, Torp, Ham, Hal,* etc., elle nous fait voir le développement de l'individualité, aujourd'hui caractéristique des races saxonnes, et d'une classification sociale qui repose davantage sur la valeur personnelle, en d'autres termes, de la liberté. Un poète du 12e siècle présente une de ces étymologies, tirées d'un nom d'homme :

Le père Turulphus fut Torf,
Dont en ce pays pluseurs villes
Sy ont prins les noms de Tourville.
(*Mém. des Ant. de Norm.* Ann. 1824.)

Le petit nombre de termes germaniques, parmi la vaste langue latine, annonce une absorption rapide et complète de ces races qui s'offraient toutes neuves à des idées nouvelles et à un culte nouveau. Une légende populaire élevée et plus spiritualiste, succédait à la légende latine, empreinte d'un sensualisme très-prononcé. Les nombreux termes spéciaux pour les parties du sol révèlent une plus grande division du sol, ce qui est encore le caractère de notre propriété foncière, entre les divers états. L'art militaire s'étend, et l'art naval se perfectionne par la grande navigation. Dans les pays, comme l'Ecosse, où il n'y a pas d'intermédiaire entre l'état celtique et l'invasion germanique, on constate une grande supériorité dans les armes des Germains sur celles des Celtes, comme le démontre le Musée des Antiquaires d'Ecosse (V. Wilson.

Archæology of Scotland). Puissans par le courage, par l'organisation militaire et l'art des fortifications, comme le prouvent les expressions nombreuses qu'ils ont données à notre langue dans cet ordre de choses, ils eurent, pour s'absorber dans la nation vaincue, un élément, l'art de la guerre, qui était aussi sa passion, et la nation vaincue eut pour les absorber des arts divers, mais surtout l'art de bien dire; car, selon la formule concise de Caton, qui est encore vraie pour la France d'aujourd'hui : « Gallia duas res industriosissimè prosequitur, rem militarem et argutè loqui. »

Pour qui comprend l'importance de la chasse, dans l'histoire de la civilisation, la prépondérance de la langue germanique, dans le vocabulaire de la vénerie, sera aisément remarquée. Le grand nombre de noms de meubles et d'objets domestiques, venus de l'allemand, prouve un plus grand développement de la vie du foyer. Les races germaniques ont dû déverser sur nous, plus épris de la réalité, un peu de ce mysticisme, de ce sentiment de l'idéal et des idées générales qui les caractérisent, enfin cette contemplation profonde des choses de l'âme, ou, selon leur mot favori, de la vie, qui s'est exprimée par deux choses où ils sont maîtres, la poésie et la musique.

Sans doute ces superpositions de langues introduisent des synonymes, et, par conséquent, des pléonasmes; mais ces pléonasmes ne sont sentis que des hommes extrêmement rares, qui connaissent les deux langues de ces hybrides. Aujourd'hui les pléonasmes topographiques ne sont compris que d'un très-petit nombre de savans; le peuple qui les fait n'en a pas conscience. Il s'en fait même tous les jours, et de la part des hommes instruits, de l'administration, comme ce nom de *Bassin du dock,* donné à un des bassins du Havre. Ensuite, lorsque des termes identiques, avec d'autres existans, s'introduisent dans une

langue, ils n'y restent, comme noms communs, qu'à la condition d'exprimer des nuances, et, par conséquent, deviennent une richesse. Ainsi ***Mare, Palud*** et ***Vâtre,*** trois mots celtique, latin, germanique, expriment des nuances différentes; de même ***Voir*** et ***Luquer, Merque*** et ***Devise.*** Il est aussi certain que le relief des mots s'use, comme celui des monnaies : ainsi Etonner ne signifie plus frapper de la foudre. C'est sans doute parceque les noms latins des couleurs n'exprimaient plus que de vagues nuances, que les Germains ont introduit chez nous Bis, Blafard, Blanc, Blême, Bleu, Blond, Brun, Ecarlate, Gris, Jaune, etc. Mais si l'on excepte tous les termes spéciaux et techniques que nous avons cités, le germanique fit très-peu d'impression sur la langue générale : nous ne connaissons que quelques mots qui lui appartiennent, Guère, de *Gar,* beaucoup, Orgueil, en vieil allemand, *Orgilo,* et Rang, et ces deux derniers sont très-naturellement sortis de la race aristocratique et de la féodalité.

Mais c'est surtout par la prononciation, que le germanique exerça son influence en Gaule et sur la langue latine, à laquelle il communiqua quelque chose de son énergie, c'est-à-dire de la prédominance de la consonne, de l'aspiration et du chuintement. Ces deux derniers caractères allemands donnent au normand cette physionomie qui en fait l'intermédiaire entre l'anglais et le français. Cette aspiration a laissé son empreinte dans beaucoup de mots latins, tels que Hors (foras), Huile, Huître, Haut, Huit, Huppe, Hurler, Onze, etc. Nous pouvons y ajouter le *Caulas* (Aulas) de l'inscription du Ham. Nous croyons avoir démontré la prédominance du chuintement et de l'aspiration du normand, dans notre grammaire anglo-normande; mais il y a encore d'autres signes qui, selon M. du Méril (*Essai,* p. 243.), nous sont venus d'outre-Rhin : « Les sons du B, du CH, du J et du Z, semblent

avoir été à peu près inconnus aux Romains; celui du B était déjà familier aux habitans de la Gaule, mais la plupart des mots, au commencement desquels ils se trouvent, nous viennent des idiômes germaniques; et si l'on en excepte l'armoricain, où l'influence de la prononciation française les a sans doute introduits, les trois autres manquent dans les dialectes celtiques : de graves présomptions autorisent donc à croire que ce sont les Allemands qui les ont apportés dans la langue. » Nous pouvons dire, à l'appui de ces observations, que la lettre B, de notre Glossaire germano-normand, renferme beaucoup plus de mots que les autres, si l'on excepte la lettre G, qui est d'ailleurs une forte aspiration.

Quand on considère d'un point de vue élevé les fusions des langues, il semble que la loi providentielle de l'homme est d'accomplir historiquement l'unité qui se trouve virtuellement dans sa constitution. Le résultat du mélange des peuples, c'est que, portant la même essence avec des facultés diverses ou prépondérantes, ils se complètent les uns par les autres, et que cet état d'être complet est l'idéal des nations, comme il l'est des individus. Par exemple, pour les langues latines et germaniques, elles se combinent de manière à mêler l'énergie du Nord avec la grace du Midi, la consonne avec la voyelle, l'art plastique des races grecques et latines avec le spiritualisme des races septentrionales. Dans ce mélange, chaque langue perd de son caractère exclusif pour s'enrichir de caractères nouveaux, qui valent mieux, en somme, que ceux qu'elle a perdus. Ainsi, dans cette fusion du latin et des idiômes germaniques, la rudesse se polit au frottement de la grace, la consonne s'use sur la voyelle, et il en résulte des idiômes à la fois énergiques et harmonieux, sensuels et spiritualistes, propres à l'expression des faits de l'âme et du corps, idiômes dont le français, le plus universel, est

aussi le plus remarquable. Quand on considère ces langues germaniques se laissant facilement absorber en France d'abord, puis en Angleterre, par des idiômes latins, on comprend toute la supériorité qu'ils lui ont reconnue, et la force conquérante de ces idiômes, destinés à envahir le monde et à former la base d'une langue humaine, qui ne doit pas être la prédominance d'un langage sur les autres, mais la résultante de la combinaison de tous.

CHAPITRE X.

ORIGINES SCANDINAVES.

L'influence germanique fut continuée par les invasions d'une race de la même famille, qui, entre autres nouveaux élémens, importa dans la Neustrie l'intrépidité aventurière, et la grande navigation. A la suivre aux vestiges de son langage, son action apparaît surtout à la circonférence maritime de la province, ou sur les bords de ses grands cours d'eau, et cette action consista, au point de vue philologique, dans le développement de la langue militaire, et, pour ainsi dire, dans la création de la langue navale. La longue durée des ravages de ces peuples, ses établissemens sur les rivages, et leur rapide absorption dans le sein des vaincus, après la cession de la province, caractérisent leur influence et en limitent l'étendue. Aussi est-il nécessaire d'esquisser ces ravages et ces invasions.

On sait qûe les Scandinaves ou *Vikings*, montant des navires qu'ils appelaient *Drakards*, de leur forme, celle du canard, *Drake*, s'introduisaient dans les pays par les

cours d'eau. Ils se retranchaient aux embouchures, ordinairement sur un cap qu'ils isolaient par un fort retranchement, dans le voisinage d'une baie : telle est l'origine des *Viks*, criques, assez communs dans la Manche; telle est l'origine de plusieurs *Diks*, ou retranchemens, dont le plus remarquable est le *Hague-Dik*, qui coupait le nord de la Hague pour en faire un vaste camp retranché, et après lui on peut citer les *Diks* de Carentan, et le Grand *Dik* ou Fossé du Diable, sur le cap du Grouin du Sud, dans la baie du Mont-Saint-Michel. Ces Diks, mot d'où est venu le français Digue, étaient des réceptacles pour le butin, comme les *Rings* germaniques. Du reste, notre *Hague-Dik* a son équivalent dans le *Danewirk*, qui sépare le Danemark du Holstein, et dans le *Vat'sdike* d'Angleterre.

Ces intrépides navigateurs, qui avaient déjà découvert le Greenland, le Vineland, c'est-à-dire le Nord de l'Amérique, s'abandonnaient au hasard, sur la *Route* des *Cygnes;* ils se faisaient un point d'honneur de déployer les voiles au fort de la tempête, et dès que leur corne d'ivoire avait retenti, les populations fuyaient épouvantées. Les historiens sont pleins des récits des ravages des Normands et de la terreur qu'ils inspiraient; nous n'en citerons que deux : « Terra maritima, dit Guillaume de Jumièges, quæ nunc vocatur normannica, ob diuturnos paganorum excursus silvis undique adultis, a cultro et vomere torpebat inculta. » La Chronique de Fontenelle dit plus encore : « Occidentalis Galliarum plaga, largiori sinu maris britannici recepta, in desertum atque solitudinem est redacta. » L'épouvante était telle, que les laboureurs renonçaient à leur baptême, et juraient sur le cadavre d'un cheval égorgé d'adorer les dieux du Nord. Beneois de Sainte-More dit qu'ils versaient du sang humain en l'honneur du Dieu Thor, et le cri de guerre :

Thor aïe! parait avoir appartenu à la famille scandinave de Thury. Il faut aussi lire dans Wace les détails de ces dévastations qui seraient encore terribles, même en admettant des exagérations. C'est l'époque où les reliques sont transportées au loin dans l'intérieur, et sans doute celle où remontent nos nombreux vocables de terres ravagéees, les ***Vast***, ***Gast***, ***Gastine***, le ***Désert***, ***Désertine***, le ***Brûlé***, quoique ces mots, excepté le dernier, admettent aussi l'idée de défrichement, en vieux français ***Essart***, d'où le normand actuel ***Essarter***. Les ravages des Scandinaves n'avaient pas été moins cruels en Angleterre, où l'on connaissait si bien leur drapeau à deux pointes, le ***Danebrog***, où l'on payait le tribut danois ou ***Danegeld***, et où, aujourd'hui encore, une plante aux fruits couleur de sang, l'Hièble, porte le nom populaire de ***Danewort***. Il paraît que ces peuples obéissaient à une forte discipline : une des preuves en est dans ce ***Hamere*** (sans doute l'anglo-saxon ***Hammer***, marteau), qui, selon le Glossaire d'Elfric, était le nom du bâton porté par l'officier chargé de surveiller les rameurs.

Ces invasions des hommes du Nord eurent plusieurs causes, l'excès de la population, la loi qui déshéritait les cadets, et l'établissement du pouvoir monarchique sur les trois grandes parties de la Scandinavie (V. *Recherches sur les traces des hommes du Nord en Norm.*, par M. Fabricius, p. 3.). Ces ravages et ces incursions eurent lieu bien longtemps avant l'arrivée de Hrolf ou Rollon. Les historiens et les chroniqueurs normands ont conservé les noms de plusieurs ravageurs avant lui, entre autres Hastenc et Bior; et c'est sans doute en souvenir de ces chefs antérieurs au premier duc, que la tradition populaire a admis, dans l'histoire de Robert-le-Diable, deux prédécesseurs de Rollon, le duc Aubert et son fils Richard-sans-Peur : l'*Histoire et Chronique de Normandie* fait de

Rollon le 3e duc. Wace a signalé minutieusement les ravages de Hastenc dans une topographie ancienne, fort curieuse, que nous avons essayé de déterminer ailleurs (*Mém. des Ant. de Norm. Obs. philologiques sur le Roman de Rou et le Roman du Mont-Saint-Michel*, 24e vol.). Cette invasion eut pour résultat d'établir pour la première fois des Normands en France, principalement à Chartres, et ils n'avaient pas eu le temps de désapprendre leur langue nationale, lorsqu'arriva Rollon, puisque, quand les Français voulurent lui députer le vieux Hastenc, celui-ci répondit :

N'irai pas sols.
Dunc li baillent chevalers deus
De la danesche lange apris...
Dunc commencèrent lor raison.

(*Beneois.*)

Ces vers prouvent encore que des Français s'étaient initiés à cette langue, qu'ils l'avaient *apprise*. D'un autre côté, le second duc, Guillaume-Longue-Epée, n'avait pas oublié le danois, puisque ce fut en cette langue que lui parla le duc Herman :

Mais dux Herman, de Saisnes nez...
A la danesche parleure
Le commença à aresnier.

(*Beneois.*)

Ce parler danois était cette langue qu'on appelle aujourd'hui l'islandais, mais qui était au moyen-âge connue sous le nom de danois, *Doensk tunga* (lingua danica), (V. Fabricius *loc. cit.*) Sir F. Palgrave, il est vrai, sans citer d'autorité, dit que les courtisans de Charles-le-Simple prirent cette langue pour de l'anglais, quand Rollon refusa d'accomplir les formalités du vasselage (*The hist. of Norm. and England*, t. II, 699.). Cependant, dès l'époque du second duc, les Normands parlaient latin : « Gentilem linguam omittens, latino sermone omnis multitudo Nor-

mannorum assuefacta est, » ce qu'ils devaient en grande partie à leur éducation chrétienne. Quand le roi de France veut envoyer un ambassadeur à ce même duc Guillaume, il fait choix d'un seigneur qui sache le teutonique, le *Thiois :*

Cosne sout en thiois et en normant parler.
(*Rom. de Rou.*)

Nous assistons donc à la lutte et à la fusion des deux langues, ou, pour mieux dire, à l'absorption du scandinave dans le roman. Sous ce règne même, dès la seconde génération, par suite certainement de l'action des mères qui parlent roman, le danois commence à s'oublier, excepté dans un endroit, le Bessin, qui reste le foyer des langues du Nord, et spécialement du danois, à cause de la prédominance sur ce point, l'*Otlinga Saxonia,* de la race germanique. En effet, ce duc Guillaume, voulant que son fils conservât la langue de ses ancêtres, l'éloigne de Rouen où l'on parle plus roman que danois : « Rotomagensis civitas romana potius quàm dacisca utitur eloquentia, » dit Dudon de Saint-Quentin, et l'envoie à Bayeux qui fait plus d'usage du danois que du roman : « Bajocencis civitas fruitur frequentius dacisca lingua quàm romana, » dit le même historien, ce que son amplificateur, Beneois développe de cette manière, toutefois en forçant le sens de l'original, comme en général le font les conteurs, et spécialement ceux du moyen-âge.

Si a Roem le faz garder...
Il ne saura parler neient
Daneis, kar nul ne li parole.
Si voil qu'il seit a tele escole
Où l'en le sache endoctriner
Que as Daneis sache parler ;
Ci ne sevent rien fors romans ;
Mais a Baieues en a tanz
Qui ne sevent si daneis non.

Evidemment le trouvère a donné un sens absolu aux idées relatives de l'historien; il rentre sans doute dans la vérité, sauf à se contredire, lorsqu'il reconnait encore deux races distinctes sous le même règne :

La gent danesche et la normande
Ne set ne vout ne ne demande
Qua un sol seignor obéir.

Grace à l'éducation que lui donne ainsi son père, le duc Richard sut parler à tous ses sujets, et même fut un homme instruit, un clerc, selon Wace :

Richart sout en daneiz et en normant parler...
Une chartre sout lire, è li parz deviser.

Il est évident que le normand désigne ici le roman, et il ne serait pas impossible que le trouvère, qui d'ailleurs savait le dialecte français, eût voulu désigner le dialecte spécial que représente aujourd'hui ce mot. Ensuite le danois était si incomplètement oublié, contrairement à l'assertion de Beneois, que sous ce même Richard, en 969, à l'entrevue de Geffosse, le chroniqueur nous montre les Normands mécontens de leur duc, s'exprimant en danois :

Forment les oïssiez daneschier è crier
Et encontrent Richart durement estriver.

Il n'avait donc fallu que quelques générations pour que le scandinave fût oublié. Il n'en pouvait être autrement : les Vikings, très-peu nombreux, suppléaient au nombre par l'audace; ils n'avaient pas amené de femmes, ils avaient reçu la religion du Blanc Christ, en s'établissant dans la province. Aussi leur influence morale se réduit-elle à l'introduction d'un esprit national, qui signale les Normands dans l'histoire et qui atteint son apogée dans le héros de la race, Guillaume-le-Conquérant, et dans le 11e siècle et le 12e siècle, comme sa littérature, dont Wace est le plus

illustre représentant; ensuite, ils exercèrent une influence philologique, qui ne fut que très-faible pour la langue générale, et qu'il faut restreindre spécialement à l'idiôme de la marine et localiser sur les côtes. Elle dut être considérable sur cette partie du territoire, où d'ailleurs les Scandinaves se superposaient aux Saxons, leurs congénères. L'action scandinave dut être surtout marquée sur les points où nous retrouvons leurs Diks, qui remontent à la période des invasions, et de ces camps ils dûrent, lors de leur établissement légal, se répandre en grand nombre sur les lieux circonvoisins. C'est ainsi que la Hague a une physionomie scandinave plus marquée encore que le reste de la province; c'est ainsi que la topographie des bords de la Baie du Mont-Saint-Michel, où ils avaient le Grand Dik, offre la même physionomie. Aussi un document de ces parages, un article du Cartulaire de l'Abbaye du Mont, celui qui s'intitule *De perditis hujus ecclesie*, nous montre le rivage voisin du Dik, couvert de propriétaires aux noms septentrionaux, comme on en peut juger par ce passage : « Hugues-le-Camérier tient la masure de Radulphe Bloieth et de Rainier, œil de Verdier, et celle de Riculphe, fils de Frie... il tient la terre d'Alcher... Robert occupe les deux masures de Radulphe, fils d'Huldebout. Il a encore enlevé à Saint-Michel les terres de Robert Belim, de Leter et d'Estur... W. Calcebout tient à Genêts la masure de Riculphe, celle de W. Pichott... Liger, Anfred, Hardecroute, Pevrel, Huldin, Pichenot, Hultru, Gurzel, Ulger, etc. » Aussi cette côte est-elle spécialement signalée par Wace dans les ravages d'Hastenc, lorsqu'il parle :

Des rivages contre munt
De ceux ki en Bretagne sunt.

Nous croyons que c'est à la langue et à la topographie qu'il faut restreindre l'influence scandinave, tout en admettant l'influence générale d'un esprit, d'une civilisation,

d'une tradition. Il est difficile d'admettre d'autres effets spéciaux, comme l'a voulu M. Fabricius (*Loc. cit.* p. 8.). Ainsi le partage du terrain au moyen d'une corde, est un procédé trop général pour être un usage scandinave, et d'ailleurs faut-il prendre à la lettre le passage de Dudon de Saint-Quentin : « Rollo terram suis fidelibus funiculo divisit. » Le droit d'aînesse n'était point propre à la Normandie. L'hydromel lui-même, le *Mjoed* ou medum, ne semble être la boisson attribuée au Nord, que parcequ'il n'y en avait pas d'autre, et la *miollette* actuelle des marches normanno-bretonnes, peut être réclamée par un radical latin. La bouillie, qui vaut aux Normands de la part des autres Français le nom de Bouilleux, comme les Allemands appellent *Groedoende* les paysans danois, n'est point un aliment spécial à la province, où son nom de *Papin* annonce une origine celtique. D'ailleurs on ne trouve aucun document écrit, aucune inscription runique en Normandie, et nous ne parlons qu'avec réserve de celle de la chapelle St-Eloi, d'ailleurs bien antérieure aux Normands (V. Ed. Le Blant. *Insc. Chrét.*).

Le terme *Runer,* du vieux français et du vieux normand, n'est qu'une onomatopée qui exprime le murmure de la voix. Lorsque Borel, et après lui Roquefort, citent *Saga,* dans le sens de récit, comme un élément de notre vieux langage, ils le font sans autorité et sans citation. Si les *Trolls* du Nord nous ont donné notre mot drôle, c'est sans doute le seul souvenir de la mythologie scandinave, car si notre *Gobelin* ressemble à ses *Kobold,* c'est un terme pour ainsi dire universel, qui se retrouve même en grec. Les Anglais seuls ont gardé dans leur féérie les Elfes, tradition des *Alfs* et *Alfines*. Tandis que nos noms de jours ont conservé la mythologie romaine, ceux des Anglais sont restés scandinaves, et gardent dans leur composition Thyr, Woden, Thur, Freda, etc. Quant à Monday et Sun-

day, il faut y reconnaître les divinités germaniques *Manni,* la lune et *Sunni,* le soleil. Toutefois nos Lavandières, nos *Dames Blanches*, ne sont pas sans rapport avec ces sorciers des eaux qui forment le fond de presque toutes les croyances populaires de la Scandinavie, si riche en mers, en fiords et en lacs. On peut aussi fort bien admettre la transmission des traditions historiques et merveilleuses, et retrouver sur notre sol celles de Regnar Lodbrog, de Bioern Iernside, c'est-à-dire Bier côte de fer, selon la forme adoptée par Wace, et ce nom de Bior est encore localisé sur nos rivages, celle de Veland, celle de Holger Danske, que nous appelons Ogier-le-Danois. On peut admettre encore, surtout dans la Manche, et particulièrement dans la Hague, les traits, la stature, les cheveux des Normands, et une fierté calme qui est étrangère au sang celtique. Bien que l'allitération fût le principe de la versification scandinave, nous n'oserions rapporter à cette origine des jeux d'enfans, des énigmes et des proverbes, tels que : « A force de forger on se fait forgeron, » lorsque d'ailleurs ce procédé de l'enfance de l'art se retrouve par fragmens dans les poésies classiques, en grec, en latin, en français. Elle existe à l'état systématique dans la poésie anglaise, comme dans la *Vision de Piers Ploughman*, et dans des ballades populaires, comme *Little John Nobody,* contenues dans les *Reliques* de Percy. Un Anglais, qui a écrit récemment notre histoire, sir Francis Palgrave, a des phrases entières allitérées (V. un article de la Revue d'Edimbourg, 1859, 1er trim.). Il n'y a rien de tel dans la littérature normande, du moins d'une manière suivie, car il y a dans Wace et dans Beneois des traces de consonnances redoublées dans le corps des vers. Il suffit de consulter ici même la tirade que nous venons de citer de ce dernier trouvère. Les Scandinaves trouvaient tout nouveau chez nous, l'art, la société, le culte. Aussi leur reli-

gion disparut-elle très-promptement, ce qui n'eût pas eu lieu, s'il y avait eu des rapports de ressemblance entre l'odinisme et le christianisme. Mais il n'y avait pas moyen de transiger et de faire des autels mixtes, comme Auguste avait associé les divinités romaines et celles des Gaulois, en érigeant des temples à double nom, tels que Belen-Apollon, Mars-Camul, Diane-Arduina, la déesse forestière, dans le nom de laquelle on reconnait le celtique *Arden*, forêt, encore commun sur le sol normand.

Il importerait de savoir de quels élémens se composaient ces hommes du Nord, et dans quelles parties de la Normandie, spécialement de ses rivages, ils se sont établis. Leur nom générique était *Northmanni*, comme celui de Scandinaves l'est aujourd'hui, et les diverses époques de ce nom sont *Nordmanni* et *Nortmanni*, par suite de la difficulté de la lettre scandinave pour des bouches françaises, et un siècle après *Northmanni* : c'est ainsi que le nom de leur chef, *Hrolfr*, en norwégien, puisqu'il était de Norwége, devient *Rolf*, en français, *Rollo*, en latin, et enfin *Rou*. Mais les Normands se composaient de trois peuples, très-semblables d'ailleurs, dont les noms se retrouvent dans les documens anciens, les Norwégiens, en latin *Noroenses*, en roman, les *Norreiz*, les Suédois, plus rarement cités, *Sueones*, et les Danois, assez fréquemment mentionnés pour offrir le sens générique. Aussi ont-ils dû fournir aux émigrations les contingens de beaucoup les plus considérables. Aussi ne trouve-t-on pas en Normandie de nom de lieu qui rappelle les Suédois. Aussi ne trouve-t-on guère que Norey, près Bayeux, pour rappeler les Norwégiens, et, comme le remarque M. Fabricius, nulle part les noms d'établissemens norwégiens de l'Ecosse et de l'Irlande, terminés en *Stadr* ou *Ster* (*Recherches*, p. 4.), tandis qu'on trouve en abondance des Denneville, Danneval, Danestal, Danerie, le Danois,

le Pont-Danois, le Hamel-Danois, etc.; et comme surnom dans des personnages historiques, Ogier-le-Dane, Ansfroy-le-Dane. Ce dernier, vicomte d'Exmes, offre encore un surnom analogue : il est appelé le Gotz, c'est-à-dire le Goth. C'est aussi le nom du chef d'une famille illustre des temps primitifs de l'histoire de Normandie, Toustain Goz. Ce terme entre encore dans le nom d'une commune du Cotentin, Trégoz, que l'on écrit aujourd'hui sans raison Trois-Goths. Pour préciser davantage, d'après certaines terminaisons, on peut dire que les cantons où abondent les terminaisons en *By,* habitation, sont danois, parce-que cette finale est commune en Danemark, rare en Norwège, nulle en Islande. L'occupation norwégienne semble plus spécialement attestée par *Ey,* île, la finale Oë, commune dans les îles Feroë et sur la côte norwégienne, et restée dans Jersey, Guernesey, Chausey, Alderney.

C'est surtout sur le littoral normand, que vous trouvez les empreintes des Scandinaves; mais c'est dans le département de la Manche qu'elles sont les plus nombreuses : il était prédestiné, par le développement considérable de ses côtes, à des invasions et des établissemens de pirates; nous pouvons voir ensuite, d'après les chroniqueurs, qu'il fut le plus ravagé par eux. Pour ne s'adresser qu'aux preuves de la linguistique, c'est là qu'on trouve en plus grande abondance les termes scandinaves d'habitation ou de topographie *Baile, Bec, Cotte, Dik, Ey, Fleur, Haie, Hog, Ham, Hom, Ness, Raz, Snèke, Sund, Thulé, Torp, Vik, Vand,* etc. Mais le vrai sanctuaire du Scandinave est la Hague, surtout la vaste enceinte du Hague-Dik, comme on peut s'en convaincre par une esquisse de sa terminologie locale; nous prendrons quelques noms de paroisses dans deux documens des plus anciens, le *Dotalitium* de la reine Judith, en 997, et une grande charte du

Conquérant, conservée aux archives de la Manche : le Hommet (Hulmus), Equeurdreville (Scheldrevilla), Hardinvast, Querqueville (Kerkavilla), Teurthevilla (Thorlachvilla), *Bojoredivilla*, sans doute Branville, Vauville (Walvilla), Héauville (Heldeardivilla). Plusieurs Viks contigus se trouvent dans le retranchement même, Plainvik, Puulvik, Solvik; plusieurs *Heu*, hauteur près des eaux, forme de Hog, sont dans le voisinage d'Omontville-la-Rogue (la Hogue), Jardeheu, Laitheu, Tranchdheu. Un de ces mots rappelle le Scandinave *Jarl*, chef, qui se trouve dans le rocher, dit *Jarlebout*, et dans l'ancien nom de la rivière de Portbail; « Abbatia quæ dicitur Portbail, quæ sita est juxta aquam Jorfluctum » (Charte de Richard III, ap. du Cange, V° *Abbatia*). Le nom propre scandinave *Bior*, se retrouve dans l'écueil Biorrock, à peu de distance duquel on en trouve un autre, Martiaurock, deux mots composés selon une construction septentrionale, et Bior pourrait bien former le premier élément du Bojoredivilla précité. Il y a aussi des Thulé, spécialement à Urville, le Raz d'Auderville, trois ou quatre Snêket. Les noms propres dominans dans la Hague, que nous avons recueillis dans le pays et sur des listes communales, sont scandinaves ou germaniques : Groult, Digard, Bigard, Herout, Bigot, Audoaire, Falaise, Hochet, Erubert, Ingouf, Anquetil, Dodeman, Dequillebec, Néel, Mauger, etc.

Comme tout nom propre renferme un nom commun, les noms des hommes du Nord étaient significatifs : ainsi un des plus communs chez eux, et aujourd'hui chez nous *Turstein*, d'où Tostain, Totain, voulait dire Pierre ou marteau de Thor, titre éminemment guerrier; du reste *Thur* signifie géant et se trouve dans les noms de hauteur *Thurin, Thorin, Thuringe*. Ils avaient aussi des prénoms, mais surtout, selon l'usage des époques primitives, des surnoms, tels que Bior-Côtes-de-Fer, Therouf-le-Tort, Thors-

tein-le-Rouge. Nos ducs normands suivirent cet usage; aussi trouvons-nous dans la tradition Robert-le-Diable et Richard-sans-Peur, dans l'histoire, Rollon-le-Justicier, dont le père était Harald aux beaux cheveux *(Haarfager)*, Guillaume-longue-Epée, Richard, dit aussi Sans-Peur, Guillaume-le-Bâtard, et ses fils Guillaume-le-Roux, Robert-courte-Heuse, Henri-beau-Clerc, etc. Pour distinguer entre des individus, porteurs des mêmes prénoms, on ajouta le nom du père, précédé de fils, comme Guillaume, fils de Girard, et par contraction Fitz Gerald, forme normande, conservée en Angleterre auprès de noms celtiques formés de même, Patrick Mac-Mahon, Robert O'Connell, ou de noms saxons, comme Peter Robertson, en latin Petrus filius Roberti. Dans une autre phase, on retrancha filius, et l'on dit Petrus Roberti, selon le procédé grec, puis sans le signe du génitif, Pierre Robert. De deux prénoms très-usités dans le nord, Régner et Suen, qui rappellent des rois célèbres du Danemark, Régner Lodbrog et Swen Tveskjaeg (*Recherches*, p. 7.), le premier seul est resté chez nous, quoique ce mot *Suen* se soit mêlé à notre histoire et à nos traditions sous la forme de Suénon et du *Roy Sweine*, qui forme le sujet d'un petit poëme trouvé à Avranches et édité par M. Trébutien *(La mort du Roi Sweyne, en vers du 14e siècle)*. Toutefois, pour connaître à fond les rapports du normand et du scandinave, ce n'est pas à l'état savant et littéraire qu'il faut étudier ce dernier, c'est dans la langue populaire. C'est ce qu'ont reconnu deux Danois très-savans que nous avons eu l'avantage de guider dans l'Avranchin à la recherche des vestiges de leurs pères, M. Worsaae, l'auteur d'un livre excellent sur ce sujet, *The Danes in England*, et M. Fabricius, qui a écrit : « Quel intérêt n'auraient pas les études sur le *patois normand*, si l'on pouvait établir la ressemblance qu'il présente avec la langue du moyen-âge,

et par suite son affinité avec les langues du Nord ! A l'instant on aperçoit cette analogie qui s'étend jusqu'au *patois du Nord*, et il s'en cache beaucoup, non-seulement dans les mots, mais aussi dans les tournures. » (*Recherches*, p. 7.) Aussi nous ne connaîtrons à fond nos origines scandinaves que quand les savans du Nord auront colligé et interprété leurs patois, comme les Thomas Wright et les Halliwel l'ont fait pour l'Angleterre.

Ce serait ici le lieu convenable pour citer une série de noms, recueillis à des sources diverses, et dont l'origine et la physionomie scandinaves intéressent la philologie, la topographie et l'histoire de notre province. Ils forment une légère esquisse d'un travail nécessaire, qui se fera peut-être un jour pour toute la France, un glossaire raisonné des noms de lieux et de personnes, et dont chaque province doit préparer les élémens. D'ailleurs nous retrouverons là un grand nombre de ces noms de chefs ou leudes, auxquels Rollon distribua la Neustrie au cordeau : « Suis fidelibus terram funiculo divisit. »

Il y a beaucoup de vraisemblance dans cette assertion de la *Chronique de Normandie :* « Therouf, surnommé le Tort, duquel ont pris le nom plusieurs villages de Normandie, comme Torville, Torchy, Torny, etc. Ledit Thérouf avait un frère nommé Turquetil, dont prennent leurs dénominations les villages de Turqueville, Turqueraye, etc. (p. 45 verso.) Ce nôm scandinave de Turketil, Torketil, dans lequel M. Fabricius reconnaît le danois Torkel, et que nous trouvons dans un personnage de l'Edda, Torkil, est encore porté par d'assez nombreux Turquety, Turque ; il s'est sensiblement modifié dans Teurtheville en Bocage, qui est appelé, au *Livre Noir* de Coutances, *Turketi villa,* et qui, en 1665, selon M. Le Canu *(Hist. des évêques de Cout.),* se disait Torketteville. Ozulph, Ozouf, encore commun dans les noms propres,

se cache sous la forme réduite et adoucie d'Ozeville, latinisé en *Ozulphi villa* dans ce même cartulaire; mais Englebert, altéré en Englesqueville (l'Estre), et traduit par *Anglica villa,* prouve qu'il faut se méfier des traductions du 12e et du 13e siècle, car cette localité est l'*Engleberti villa* du dotalitium de Judith, à la fin du 10e. Ogier, immortalisé par Ogier-le-Danois, est, avec la forme Ogé, encore un nom de famille; on a cru le trouver dans la composition d'Orglandes, mais ce nom paroissial, autrefois Oglandes, signifie la terre de la hauteur près des eaux, Hog-Land. Un autre nom de physionomie septentrionale est *Esneguervilla,* au *Livre Noir,* aujourd'hui Négreville, comme Wader est dans Varreville, autrefois Wadrevilla, habitation de l'eau, c'est-à-dire près de la mer, comme Quetter, resté dans les nombreuses familles, Ketel, entre dans la composition de Quettebeuf, Quettehou, Quettreville *(Ketelvilla),* Quettetot. Le nom de Néel, commun comme nom propre, fréquent dans notre histoire, a été latinisé en *Nigellus;* toutefois M. Fabricius croit que c'est Nicolas, en danois *Niaul;* c'est le Neil ou Njall de l'Ecosse et de l'Irlande : il est du moins certain que Wace lui donne une forme plus scandinave que latine : « E li sire de Neauhou, » aujourd'hui Néhou, que l'on a traduit par *Nigelli domus,* et par une autre forme qui semble révéler la connaissance du *Hou* germanique, *Nigelli humus.* Néville offre le même élément, ainsi que Néaufle et Néaudoué, ruisseau de Varanguebec. Everard est dans Vrasville, *Everardi villa;* Beroald dans Brillevast, *Beroldvast,* cité dans une charte du duc Richard, en 1008; Morfar, essentiellement scandinave, est dans Montfarville, *Morfarvilla;* Anslec dans Asneville, *Anslevilla;* Regnar dans Regnéville; Ansketil dans *Anctoville;* c'est un composé dont la finale, en rappelant les nombreuses familles avranchinaises Couétil, signale Ketil, ce Jarl célèbre, comme

un des principaux Vikings *(Vikinger)*, qui envahirent l'Ecosse sur les chefs celtiques ou Maormors. Le nom fameux de Sigurd ne se trouve pas parmi nous; mais nous avons des Sivard (Siward) et des Nivard. La terminaison scandinave Finn (en anglais *Finn*, nageoire), comme Thorfinn se conserve dans les noms propres normands Fafin, Vavin, Havin. Nous avons déjà signalé Thorlach dans Tourlaville, *Torlachvilla*, 11e siècle. Olaf est un nom scandinave, abondant dans le *Dom's day book* sous les formes Olova, Olof, Olviet, Olf, Oliver, et nous semble être l'origine du nom communal de Lolif, partout dans les chartes *Olivum* (V. *Avranchin hist. et mon.*, t. II, 648). Une charte de 1232 montre un Rob. Wallecan vendant un tènement situé à Sainte-Geneviève; or Valcanville touche à cette paroisse. Eroudeville, *Aroudevilla*, est l'habitation d'Harold; Graville, Gratot, *Girardtot* au Livre Noir, est l'habitation de Girard, comme Gréville et Saint-Martin-le-Gréard; Linger se trouve dans Lingreville, Lingeard, Lingèvre. Turstain Haldup, fondateur de l'abbaye de Lessay, s'est perpétué dans les Hauduc. Austin, Autin, nom propre porté dans l'Avranchin, qui semble la contraction de Augustin, comme en anglais, par exemple *Austin friars*, les Augustins, existait en scandinave : « Ikfastr auk Austain auk Svain, etc. » *(Inscript.)* Drogon est devenu Dragey et Drey, comme on le voit dans le nom latin de la commune de Dragey, qui devient Drey, comme le prouve le nom de Moidrey, en patois Maidrey, *Mesnilum Drogonis :* c'est le nom d'un des fils de Tancrède de Hauteville. *Edel*, illustre, dans les langues du Nord, subsiste dans Saint-Sauveur-Lendelin, dont le surnom dérive d'un seigneur *Edolinus*. Le peuple appelle toujours Bertheville, comme on disait *Berthævilla*, la commune que l'administration nomme Bretteville, comme Berteville-l'Orgueilleuse, altération de l'argileuse. Le nom de Biorn, Bior,

francisé en Dier, rendu fameux par un des premiers ravageurs normands, subsiste dans les Mabire, Sebire, dans Biorrock, écueil de la Hague, et sans doute dans le *Bojoredivilla* de la charte de Richard II, en 997. Theroulde (Turold), est assez fréquent en Normandie pour que l'éditeur du *Roman de Roncevaux* ait attribué ce poëme à un normand : « Ci fait le geste que Turold déclinait, » et ce nom persiste dans le Bourgtheroulde. Ingelger reste dans la Chapelle-en-Juger, *Capella Ingelgerii;* quant à Engerrand, assez commun en Normandie, il pourrait être une forme de Engenulph, du moins Engenulfe de l'Aigle est appelé Engerran par Wace, dans son énumération de la bataille d'Hastings. A Ogier le Danois on peut ajouter Baudry ou Baldric le Teuton, tige de l'illustre famille de Bacqueville, Bernard le Danois, sénéchal de Rioul, comte de Cotentin (*Chron. de Norm.* p. 21.), Popo le Danois (ibid. 24.). Orson, nom fréquemment cité dans le *Doom's day Book*, persiste dans Pontorson et Orsonvillers. Le nom du roi danois Aigrold est devenu dans la *Chron. de Norm.* Groult, comme Girold, qui est devenu Ghiroit en Irlande.

Dans la Tapisserie de Bayeux, il n'y a que quinze noms propres, et presque tous sont scandinaves. Nous n'en citerons que deux, *Ward,* que M. Douce et M. de la Rue, considèrent comme une sentinelle, origine des nombreux Huard, Houard, Vardon, en anglais *Warden,* gardien, et *Ælfgyva,* une des filles du Conquérant, appelée Emma par les annalistes saxons, selon M. Bolton *(Researches on Bayeux Tapestry.)*. L'étymologie de ce mot, analogue à *Deodata,* offre l'*Elf,* la fée scandinave, et *give,* donner, comme on appelle encore fils d'une fée un homme doué de beauconp de qualités. C'est un souvenir de ces *Elfes* de la mythologie du nord, qui, comme les *Mornes,* sorcières, les *Vola,* magiciennes, n'ont pas laissé de vestiges

dans nos traditions ou notre langage, tandis que l'Elf reste en Angleterre sous la double forme d'*Elf*, et d'*Ouph*. Notre Fée, comme son nom l'indique, *Vates*, en italien *Fata*, est d'origine latine.

Cependant, si la fusion des races se fit assez vite par des alliances nécessaires, il y eut encore longtemps deux nations distinctes sur le sol de la Neustrie. Du temps d'Orderic Vital, on distinguait encore le clergé danois du clergé indigène. Une charte de la fin du 11e siècle, citée par Depping : « Quidam normannigena de pago Constantini, » et une du même temps (1070), citée par MM. du Méril : « Quidam Normannus genere, Herbertus nomine » *(Préf. du Dict. de pat. norm.)*, prouvent que l'on faisait toujours une distinction de races. Ensuite les communications avec la Scandinavie continuèrent longtemps, et divers documens prouvent que, dans les ports de Normandie, les hommes du Nord étaient traités comme des compatriotes, ou du moins comme une nation favorisée. Ainsi au 13e siècle et plus tard, les nefs danoises étaient affranchies du congé de la Vicomté de l'Eau de Rouen (V. M. Ch. de Beaurepaire. *De la Vic. de l'Eau*, p. 17.). Nous voyons dans ce même siècle un évêque danois, car alors on confondait la Danie et la Dacie, consacrer un autel : « 1270. Dedicatum est altare a domino J. Lundunensi in Dacia archiepiscopo. » (*Nova Norm. Chronica*, p. 27.) On connaît le secours qu'Aigrold, roi de Danemarck, amena au duc Richard II sur vingt-deux gros navires (*Chron. de Norm.* 33.), l'expédition malheureuse de Canut contre la Normandie, d'où il ne revint que six navires sur plus de deux cents (*Ibid*, 50.), le don du Cotentin, fait par Richard III à Harold, chassé par son fils Suen, que la *Chronique de Normandie* appelle toujours *Sueur*, au risque de tomber dans un nom latin très-commun (*Sutor*) (*ibid*. 56.), et les nombreuses relations entre les Danois d'Angleterre

et les Normands de France, relations qui préparèrent la création de la langue anglaise, due à la conquête normande. Il ne faudrait pas croire d'un autre côté que, fixés en Neustrie, les Vikings eussent renoncé à leur vie aventurière et à leurs déprédations. Sans invoquer des faits acquis à l'histoire, comme les aventures des fils de Tancrède, nous voyons ces terribles pillards, qui avaient fait introduire dans les litanies : « A furore Normannorum libera nos, Domine, » continuer leurs courses sur les côtes de France. Nous les voyons même, en 1293, tomber sur les Bayonnais en arborant, non plus le Danebrog avec le corbeau symbolique, mais avec ce fameux pavillon rouge, qu'ils ont donné à l'Angleterre, *Baucant,* attaché au grand mât, dérivé sans doute, malgré la dissertation de M. Jal *(Gloss. nautique),* du celtique *Bau,* arbre, en allemand *Balken,* en anglo-saxon *Bælc,* d'où *Bolsprit,* beaupré : « Vindrent Normans ov cc nefs bien eskipées de gens d'armes... baneres deploies de se rouge sandal, chacune banere de II aunes de large et de XXX de lonc, lesqueles baneres sont appelées Baucans, et la gent d'Angleterre les appelle Stremare (*Streamer,* bateau de rivière, de *Stream,* courant), ove signe de guerre mortelle, c'est assavoyr ledit Baukan. » (*Lettres des Rois,* t. Ier.)

Trois espèces de retranchemens doivent leur nom aux Scandinaves, le Dik, dont nous avons fréquemment parlé, le Baile, *Ballium,* resté dans la langue de l'archéologie, et que portent beaucoup d'endroits, et la *Haia,* qui domine dans la Manche. Ce département, le plus scandinave de la Normandie, celui où l'on trouve le plus la finale *By,* habitation, commune en Angleterre, représentant le *Old northern,* dit M. Worsaae, comme Colomby, Hambye, Houguebye (Jersey), Marcambye, ce même département offre, en fait de Haia, la Haye ou bois de Valognes, les communes de Ronde-Haye, la Haye-

du-Puits, *Haya Podii*, la Haye-d'Ectot, l'Orbe-Haye, la Haye-Comtesse, la Haye-Bellefonds, la Haye-Pesnel. Dans cette dernière localité existe encore, comme l'enceinte d'une forteresse considérable, dite Château-Ganne, ou Château-du-Félon, ce retranchement couvert d'arbres qui a dénommé cette paroisse avec son fondateur scandinave, Paganel, et qui a donné un mot à la langue française. Nous demandons la permission de nous emprunter à nous-même la description de cette enceinte : « Dans ce campement semi-circulaire, qui s'appuie au Château-Ganne, nous trouvons un très-rare exemple d'une de ces *Haya* ou *Haga*, que les premiers Normands, et même ceux du 11e siècle, firent en Normandie et en Angleterre, et dont le souvenir est conservé dans tant de noms locaux. Ce camp, très-bien conservé, avec son rempart, double en quelques parties, est l'image frappante de la *Haya*, et aussi de la Barbacane (mot aussi scandinave), enfermant une vaste cour, demeure des premiers seigneurs normands, forme intermédiaire entre le camp et le château. » (*Avranchin monum. et hist.* t. II, 43.) Le Domsday conserve à ce mot le sens primitif d'enceinte, comme on le voit dans ces deux citations : « Ibi est una Haia in qua magna silva... Silva in qua sunt quatuor Haiæ. » Le Dik, simple levée de terre, n'existe que sur les bords de la mer; la *Haia*, enceinte boisée, se trouve dans l'intérieur. On comprend qu'enfermant des bois dans son enceinte, elle soit devenue synonyme de bois sur beaucoup de points différens.

Tous les détails qui précèdent ne nous donneraient qu'une idée incomplète de la langue et de la vie des Scandinaves. Pour présenter ces deux choses avec ensemble et intérêt, il faudrait reconstruire l'habitation normande primitive, et y rattacher tous les objets familiers et les habitudes caractéristiques de ces peuples, les plus originaux qui se soient établis sur notre sol. Les expressions usuelles

d'un peuple peignent le mieux et l'homme et la nature dans laquelle il vit, et la plus saisissante image du climat humide et brumeux de l'Angleterre sera sans doute sa riche synonymie pour un phénomène plus sobrement exprimé ailleurs, *Fog, Haze, Mist, Damp, Rime, Drizzling rain*, tous termes saxons; les Anglais ont même une nuance pour le brouillard des grandes villes, *pea soup fog*.

Le Viking s'établit sur le bord, *Bank*, de la mer, sur une crique, *Vik*, près d'un cap ou *Ness*, dont nous avons fait *Nez*, pour dominer le pays, le *Garder, Ward*, d'où nous vient le nom communal de Montgardon, à portée d'un ruisseau, *Bec*, et d'une pêcherie *Gard*, d'où le français Gord, et il appelle *Hogue, Hague, Heu*, une hauteur du bord des eaux, *Baile*, une colline, en irlandais *Bali*, monticule, *Homme* (holm), l'île ou presqu'île d'eau douce qui est dans son voisinage, et *Ey*, l'île maritime. Du côté de la mer, il construit un retranchement ou *Dik*, et du côté de l'intérieur il le plante d'arbres ou de palissades : il fait une *Haia*, plus épaisse et plus boisée que le *Plessis* latin. La vallée, ou son *Dal*, ou *Den*, ou *Dieppe*, offre des marécages qu'il nomme *Gase, Bougue*. Ses *Drakards*, ses *Hurques* et ses *Chalands*, stationnent à l'entrée des estuaires qui sont pour lui les *Fiords* norwégiens, restés dans les Barfleur, que le peuple prononce *Barfieur*, les Honfleur, les Fiquefleur, les Warfleur, les Vittefleur, les Camfleur, etc. Si sur la côte opposée dominent les *Mouth*, comme Falmouth, Plymouth, Exmouth, Weymouth, Yarmouth, Portsmouth; mais les *Fiords* sont répandus à l'est de l'Irlande, du côté où s'établirent les Danois, Waterford, Wexford, Carlingford, Strangford, et aussi en Ecosse Kilneford, le Forth, Belford, comme les *Viks* abondent sur les côtes tournées vers la Scandinavie, Wick, Bervic, North-Berwick, Berwick, Norwich, Dunwick, Ipswich, Harwich, Greenwich. *Ore*, partie sablonneuse d'un cap,

commun en Angleterre, est rare en Normandie, où il n'y a guère que l'ancien nom d'Aurigny, *Orney*.

Il bâtit son habitation, à laquelle il attache son nom propre ou qu'il caractérise par un accident du sol, et il donne pour suffixe à l'accident ou au nom propre divers synonymes de résidence, *Beuf, Bu, By,* village, *Borde,* habitation de la frontière, *Hou,* maison, *Thorp,* village, *Cotte, Cotin,* chaumière, *Ham,* hameau, *Land,* terre indivise et inculte, *Bolt,* en norwégien habitation, d'où Bolbec, Bolleville, etc. Alors il appelle cette situation ou terre de la rivière, Seland, ou de la hauteur, Oglande, ou de Baldrik, que son chapelain plus tard nommera *Baldrevilla,* Baudreville (Manche). Du reste il trouve déjà sur le sol des noms de frères de race, et il adopte la synonymie germanique ou l'accole à sa langue.

Homme des *Viks* et des rivages, il donne à leurs accidens les noms de son pays, que ses descendans gardent encore, mais qu'ils ne comprennent presque plus : la marée, c'est l'Ebbe, que le Polletais appelle *Ib,* comme en danois; le sable mouillé par l'Ebbe, c'est l'*Estran,* en anglais *Strand;* certains caps sont des *Hève,* d'autres des *Ness,* d'autres des *Groin* ou des *Hogues;* la vague creuse est la Houle; le courant, dans un détroit, est un *Raz;* le vent brusque est une Rafale; un banc est dit *Riden;* un chenal s'appelle *Sund,* comme à Chausey; un écueil en forme de navire, *Sneckia,* est dit *Snéque* et *Snéquet;* la marée se dit *Tide,* effacé du normand, et resté en anglais; *Belt,* détroit, semble subsister dans le Bauptois, *Balteis;* l'épave est dite *Wrac,* du danois *Vraig;* un Vik danois, *Wiborg,* se trouve dans un nom propre, *Joh. de Wiborvilla (Hist. de Gonesse,* L. Delisle, p. 61.).

Adonné à la pêche, il applique aux poissons les noms de son pays, et quoique la Néréide normande soit encore incomplète et obscure, on garde cependant beaucoup des

noms qu'il a apportés avec lui, par exemple ceux qui renferment *Fish,* comme *Cofiche, Horfi, Stokfiche,* et d'autres tels que *Hereng,* hareng, de *Herring, Gode, Finte,* poisson de la Seine, *Hal, Boite,* fretin pour amorce, *Chevaine, Fletan, Plou* et *Houeland,* gros crabe, *Flondre, Verlin, Loque,* etc. Ici se présente un curieux passage d'un poème du 12e siècle, où sont énumérés des poissons de la baie du Mont-Saint-Michel, dont les noms ont été déterminés par M. Laisné *(Notice sur G. de Saint-Pair),* et dont quelques-uns ont une physionomie septentrionale :

> **Plenté i a de granz saumons,**
> **De lamprées, d'autres peissons;**
> **Quer l'en i prend e muls e bars,**
> **Bons esturgons e grant sabars,**
> **Torboz, plaiz, congreis, harens,**
> **Porpeis, graspeis...**
> *(Rom. du Mont-Saint-Michel,* v. 467.)

Et un ms offre cette variante :

> **Porpais, lices et gros guitens.**

Il y avait même en Normandie un nom commun de pêcherie composé, complètement scandinave : « Unum fisigardum in Dieppa, » dit un acte de 1030; ce *Fish-gard* reste dans le mot belge *Visch-gracht,* fossa piscaria, et on disait, en vieil anglais, *Fish-garths,* les réservoirs à poisson au bord des rivières (V. *Halliwell's Dict.*). Les pêcheurs de sardine, sur les côtes de Bretagne, appellent d'un nom de physionomie septentrionale, *Guildre* et *Rave,* le caviar dont ils font un appât : on reconnaît dans le dernier le normand *Rogue,* les œufs de poisson, en anglais, *Roe.* L'antiquaire normand, qui le plus et le premier s'est occupé de nos origines scandinaves, M. Le Prévost, cite d'une charte du 11e siècle, un nom de pêcherie qu'il croit originaire du Nord : « Eis dedi piscationem quæ vulgo dicitur Croignim. »

Actif et laborieux, il importe avec lui le *Trava,* travail, en islandais *Trafal,* et le latin *Labor,* reste attaché au travail agricole; il se caractérise par le soin, attesté par *Besoigne,* besogne, de l'islandais *Bisuini,* la promptitude, la *Hâte,* en islandais *Hati,* l'audace, la *Hardiesse,* de l'islandais *Hard,* strenuus, la vivacité alerte *Inel,* qui se dit dans l'Orne, en vieux français *Isnel.* Quoique agriculteur médiocre, il fait accepter cependant un synonyme, *Gaingnier,* primitivement labourer, d'où le normand *Gaineter,* préparation particulière des sillons (ensemencer la terre en charruant), dans l'Avranchin, et ajoute quelques termes à la langue de l'agriculture, *Banque,* masse allongée de terre et d'engrais, *Dalle,* canal pour écouler les eaux, *Blié,* blé, de l'islandais *Blad,* feuille, *Havron,* folle avoine, *Haie, Hernais,* attelage, *Hante,* long manche d'outil, etc.

Homme prudent, conservateur de ce qu'il possède, et désireux d'acquérir, l'homme du Nord, qui se protège par une foule de retranchemens *Diks, Haies, Bailes, Barbacanes,* entoure sa maison d'une enceinte, comme il le fait encore aujourd'hui sur le sol primitif par son *Gaard :* ce parc est son *Gard,* d'où le normand [illegible] et l'anglais *Garden.* C'est là qu'il réunit ses animaux domestiques, le *Co,* coq, la *Bique,* le *Ran,* le bélier, la *Hane,* poule, resté dans *Hanebane,* déjà nommé, et dans *Halbran,* maladie de la poule, le *Flo,* ou troupeau, la *Frecengue* ou truie, le *Hase,* le lapin, le *Picot,* le dindon, etc. Ce *Gard* est entouré d'un fossé plein d'eau, appelé *Gase* et *Douve.*

Dans sa maison, son *Hou,* son *Cot,* nous trouvons un certain nombre d'objets familiers, comme son ameublement, ses armes, ses plantes médicinales, ses viandes, ses filets, dont il a transmis les noms à ses descendans actuels : la *Bedière,* le lit, un mauvais lit, en anglais *Bed,* le *Cro,* gaffe, croc, le *Chalut,* filet, la *Drague,* la drèche,

l'*Elingue*, la fronde, l'*Espar*, la poutre, la barre de bois, en sapin, l'*Eta*, l'étagère, le *Ganif*, le couteau, le *Flip*, punch de cidre, breuvage chaud, cordial, comme en anglais, la *Gloe*, la bûche à brûler, qui s'appelle *Yule log*, pour la fête de Noël, mot usité en Angleterre, la *Jeupe*, vêtement de femme, la *Gaude*, qui teint ses vêtemens, la *Hanebane*, la jusquiame, qui le guérit, le *Hanon*, autre plante sauvage, le *Viquet*, ouverture dans la porte, en anglais *Wicket*, le *Hair*, vêtement de crin, et en normand : « aller à har, » sur un cheval, signifie aller à poil, le *Hanneau*, la tasse à boire, la *Jade*, l'écuelle, la *Melle*, l'anneau, le *Laton*, le laiton, le *Talvas*, le bouclier, le *Tondre*, amadou, l'*Estramaçon*, le coutelas, ou *Scramsax*, la *Hanne*, ou large culotte, la *Matte*, lait caillé, le vieux sabre normand, le *Branc*, de l'irlandais *Brand*, d'où le français a retenu Brandir et Brandon, et la langue botanique Branc-Ursine, la *Brine*, l'eau salée, la Saumure, le *Hansard*, la hachette, usité en vieux français, resté dans les noms propres normands, la *Touaille*, serviette, en islandais *Toa*, étoffe de laine, *Bertaud*, rasé, et on sait qu'à Hastings les Saxons prirent pour des moines les Normands rasés et tondus. in Dieppe

D'un certain nombre d'autres termes qui circulent encore en Normandie, on peut induire le caractère, les habitudes, les mœurs du Scandinave. Le groupe de *Trava*, Hâte, *Besoigne*, Hardiesse, *Inel*, nous a montré en lui un degré de vie physique remarquablement élevé. Un autre nous peint le négligé, la saleté même du marin, du pillard : *Atori*, sali, *Badré*, couvert de boue, imprégné d'eau, *Vatré*, même signification, *Vasière*, boue, *Glot*, ver de viande gâtée, *Tai*, saleté ; *Horière*, *Hardelle*, prostituée, peignent d'autres habitudes analogues. Sa vie de pillage, de dol, de meurtre, a dû populariser *Chiper*, filouter, *Chôrer*, se promener pour voler, *Colle*, tromperie, *Esco-*

fier, assassiner, *Etriver,* disputer, *Finer,* trouver, *Haguier,* hacher, *Nafre,* blessure, *Peuffre,* friperie, vieux vêtemens, *Drille,* litt., l'homme aux haillons, *Bisquier,* être en colère, *Galapian,* vagabond, *Game,* fureur, accès de rage, *Machacre,* massacre, *Trousser,* charger un cheval de paquets; *Guilde,* compagnie commerciale, révèle l'esprit d'association, ainsi que *Hall,* la maison commune; le vieux normand *Gestre,* hôte, en anglais *Guest,* atteste son hospitalité, ainsi que les nombreux *Gatte,* porte et poste d'observation, restés dans les noms de lieu, attestent sa surveillance, et le français des fortifications a gardé *Echaugaite,* etc.

Mais la langue que les nations germaniques, et surtout les Normands, ont apportée en France et en Angleterre, c'est la langue maritime, en même temps qu'ils importaient la marine et la grande navigation. La Normandie est encore aujourd'hui, avec la Bretagne, notre meilleur quartier maritime, et la rude navigation de Terre-Neuve, la meilleure école pour nos hommes de mer. On voit même le vocabulaire normand pénétrer jusque dans la Méditerranée et s'y mêler avec le provençal, comme l'indique le texte suivant : « Pour ce qu'une telle armée se feroit aux mers du Levant, il s'entend dans les mers méditéranes, le langage est mêlé et semble que Normans et Provenceaulx se peuvent entendre par ces articles, pour ce que le langaige est pesle mesle, comme de hune à gabye, ou du bort à l'orce, et du fallot à fanal (1515). » Aussi y a-t-il une double provenance dans notre glossaire nautique, mais avec prédominance des élémens germaniques. Des philologues ont déterminé les termes que les langues du Nord ont introduits dans notre langue maritime générale, comme Jal *(Glossaire nautique),* ou dans la langue française, comme M. du Méril *(Essai,* p. 210.). Il reste à rechercher ceux qu'elles ont laissés dans le patois normand :

Escorbut, *Calot*, fonds de réserve, déposé à fond de cale, *Cheloup*, sloop, *Crèque*, *craque*, crique, resté dans Craquevik, et la *Créquiole* de Jobourg (Hague), *Chalut*, filet, *Ib* (Dieppe), ebbe, *Crayère*, espèce de navire, et *Crayer* désigne en anglais un vaisseau suédois, *Ecore*, rivage à pic, *Estrope*, corde, *Guindeau*, cabestan, en anglais *Wind*, virer, *Gaillard*, poupe, *Guibre*, la figure de dragon à la proue, en islandais *Gifr*, monstre, en vieux français *Wouivre*, *Heu*, espèce d'allège, *Hansière*, corde pour touer, *Houari*, à Terre-Neuve, *Houri*, à Granville, lougre, en anglais *Wherry*, *Cambuse*, loge aux provisions, *Jade*, écuelle, *Snequet* (Piratricis navibus quas Sneckias appellamus), les points cardinaux, dont le normand exprime ainsi les intermédiaires, *Suest* (sud-est), *Soroest* (sud-est), *Norest* (nord-est), et *Assuetie* est un vent de sud-est, *Hable*, havre, *Batet*, bateau, *Norman*, en anglais désigne une barre de cabestan, *Raz*, courant sur les côtes, et en anglais *Eagre*, flot qui en surmonte un autre, *Estran*, partie du rivage mouillé par le flux, en danois *Strœm*, courant d'eau, en anglais *Stream*, *Galée*, qui reste dans les *Clos ès galées*, anciens bassins comblés, comme à Honfleur, *Bome* et *Bomerie*, *Breuler* et *Brioler*, lier l'essieu par-dessous, en vieux français *Breuiller*, carguer les voiles, de *Broiols*, cargues, *Estaquière*, une des îles de Chausey, le vieux français *Estaque*, pieu, de l'islandais *Stock*, tige, bâton, d'où le français *Estoc*, *Affaler*, descendre, *Arruner*, arranger, *Bolle*, jatte, *Bonde*, limite, et beaucoup de mots composes de *Man*, homme, *Breman*, porte-faix, *Esturman*, pilote, *Bosseman*, *Leman*, pilote, d'où le français Lamaneur, *Ileman*, insulaire, etc., et plusieurs autres termes marins dont nos catégories précédentes renferment un grand nombre, et dont beaucoup ont passé dans la langue française.

Il nous reste à faire connaître deux termes qui repré-

sentent un double trait du caractère normand, l'un déjà signalé par Wace dans le portrait de sa race où l'on remarque : « Li Normant est bombancier, » c'est *Gale*, réjouissance, de l'islandais *Gala*, chanter, s'amuser. De ce radical est sortie, en normand, une riche famille, *Galette*, *Galimot*, *Gallois*, *Galloise*, *Galou*, *Gaillard*, *Galine*, *Galoche*, *Galibier*, *Galuriau*, *Rigalet*, *Rigoller*, *Riolle*, *Galigast*, etc. Boire le *Mioed*, ou hydromel, et la bière, était un des plaisirs des Scandinaves; c'était même une des jouissances offertes dans la vie future. Ils la buvaient dans des cornes, et c'est dans ces vases que boivent aussi les Normands dans la Tapisserie de Bayeux. Cette joyeuseté bombancière, qui respire aussi de l'autre côté du détroit, dans un des attributs de la vieille Angleterre, *Merry England*, est un des caractères de la Normandie actuelle, pays de bonne chère, de copieuse *beuveries*, de joyeux réveillons, de chansons hardiment sensuelles. Aussi la langue normande, sobre et sévère, arrive-t-elle à une espèce de poésie dans ses épithètes, et ses synonymes pour le cidre, ou plutôt pour le *Bère*, c'est-à-dire la boisson par excellence : elle l'appelle Grasseyant, *Langueyant*, du maître-bère, du bère qui prêche à son homme, du bère gracieux, du joli bère, bère-*cœuru*, du raide-bon-bère, du sacré-bon-bère, etc., et Olivier Basselin s'adressait ainsi au vin :

De nous se rit le François;
Mais vrayment, quoiqu'il en die,
Le sildre de Normandie
Vaut bien son vin quelquefois.
(P. 140, édit. de M. Travers.)

C'est une expression normande que *Boire à tire-la-Rigaut*, dérivée de la buverie des sonneurs de Rouen, en sonnant le bourdon de l'archevêque Odon Rigaut. Le principal centre de la joyeuseté normande paraît avoir été le Bo-

cage, et Vire, sa capitale, le lieu d'où est sortie, sous le nom de Vau-de-Vire, la vraie chanson bachique, très-rare dans notre ancienne littérature avant Basselin ou Le Houx. Il paraît qu'au commencement du 15e siècle, il y avait dans le Bocage, une société de gais compagnons, qui s'appelaient *Galans*, *Compagnons galois*, *Gales-bon-temps*, chanteurs insoucieux du sort de leurs chansons, rhapsodes bachiques, dont Olivier Basselin fut l'Homère. Aussi le chef-d'œuvre du genre est sans doute le Vau-de-Vire qu'il adresse à son nez. C'est en ces termes mêmes qu'il se peint lui et son temps :

Je suy bon Virois
Et compagnon galois...
Avec les gales bon temps.

Cette dernière expression est devenue le trait caractéristique d'un type, Roger Bon-temps, qui toutefois, par l'insouciance qu'il renferme comme un de ses élémens, est plus français que normand. En effet, le pays de Sapience, dans ses plaisirs, n'oublie jamais la réalité, l'avenir. Aussi l'autre terme, que nous empruntons aux Scandinaves après *Gale*, exprime une chose que ce pays sait concilier avec le plaisir, c'est l'économie, l'épargne : *Epênier*, épargner, la grande affaire de la vie pour un vrai Normand, dérive de l'islandais *Spara*. Cette vertu nationale, renfermée dans de justes limites, enfante beaucoup d'avantages et de qualités ; poussée trop loin, elle peut justifier certains reproches adressés aux Normands, sans doute exagérés, mais que l'on a eu le tort de regarder comme inventés et formulés par eux. C'est un principe à peu près absolu en philologie, que lorsqu'un peuple ou un individu porte un nom injurieux, il ne se l'est pas donné. C'est donc une erreur de croire qu'il est l'inventeur de ces dictons, tirés du *Blason populaire* de Normandie : « De Normandie, mauvais vent, mauvaises gens. — Un Nor-

mand a son dit et son dédit. — C'est un Normand, il tire tout à lui. — Quand un Normand n'a rien emporté, il croit avoir oublié quelque chose. — En Normandie, si l'on jette un nouveau-né sur une glace, il y reste accroché. » (V. *Archives du Bibliophile*, nº 16.) Il en est ainsi de beaucoup de dictons contre les Normands, déjà cités dans cette Introduction.

Cet esprit de ruse, que développent l'avidité et l'avarice, les Normands l'avaient puisé dans leur patrie primitive et dans l'enseignement national. Parmi les leçons que donne le *Havamal*, avec une haute poésie et une sagesse souvent pure et élevée, on trouve la recommandation de principes qui le déparent, spécialement de la ruse et de la finesse. Cependant, quand on cherche la civilisation morale des Scandinaves dans les Eddas et les Sagas, et dans les récits des historiens normands, on trouve un contraste remarquable, et on ne peut s'empêcher de croire que sous l'empire de différentes idées, ceux-ci ont exagéré jusqu'à faire des barbares grossiers, d'hommes qui jouissaient d'une civilisation avancée. Les auteurs du Nord citent le Havamal comme une preuve des mœurs civilisées de leurs ancêtres, et parmi nos historiens normands modernes, M. Licquet, en étudiant les Normands dans leurs origines, les a vengés de reproches faux ou exagérés (V. Introd. à son hist., p. 84 et 96. T. Ier.). Si leur influence dans l'ordre matériel fut aussi grande que l'attestent les élémens de leur langue qui ont passé dans la nôtre, on ne peut refuser d'admettre qu'ils introduisirent une vie toute nouvelle, un esprit spécial, dans leur pays d'adoption, et qu'ils offrirent à l'action bienfaisante du Christianisme un état moral élevé, qui les prédisposait à en accepter sans peine les croyances. Ils oublièrent même si complètement les leurs, que dans une province, où l'on trouve encore beaucoup de traces d'idées païennes, on ne rencontre presque rien de la mythologie

du Nord. Le Viking christianisé porta partout une vigueur de foi qui est attestée par l'histoire, et aujourd'hui encore par le nombre et la grandeur de ses monumens religieux : son serment était *By Got*, et sa devise, *Dex aïe!* Le premier navigateur du monde, il était destiné à propager, par lui ou par les peuples ses congénères, la civilisation dans les contrées lointaines et séparées du vieux monde par les barrières de l'Océan. Toutefois, ce n'étaient pas des hommes placés à un degré inférieur de la morale et de la civilisation ceux qui recevaient ces leçons, à la fois pratiques et élevées, les unes tirées du *Floamanna saga,* ou Miroir du Roi, ce bréviaire des marchands, comme on l'appelait en Islande : « Regarde si ta marchandise ne se détériore pas, et si tu es forcé de la revendre ne cache pas les détériorations qu'elle a subies. Tâche de vendre à un prix modéré, afin qu'on ne te donne pas le nom d'usurier. — « Apprends les langues étrangères, surtout le latin et le Welska » (l'italien pour les Allemands, primitivement le gaulois); les autres tirées du Havamal : « Tes parens meurent, tes troupeaux meurent, tu mourras toi-même; mais ce qui ne meurt pas, c'est un bon renom. »

CHAPITRE XI.

LÉGENDAIRE NORMAND.

Il y a trois choses à considérer dans la légende, son origine, qui est le plus souvent un fait réel, développé par l'imagination, sa provenance, et en Normandie nous lui trouvons autant de sources que nous avons de sources philologiques, c'est-à-dire la Gaule, Rome, la Germanie, la Scandinavie, enfin sa portée, c'est-à-dire sa signification pratique et morale. En effet, il y a peu de différence, sous ce dernier rapport, entre la fable et la légende : l'une est une allégorie rationnelle et individuelle, l'autre est une histoire religieuse et collective. La tâche principale de la mythologie est, comme celle de la philologie, de retrouver l'unité sous la variété, et de ramener à quelques thêmes les innombrables variations populaires. En littérature, ces thêmes s'appellent Cycles, et on peut les réduire à quatre, le Cycle des fées, êtres surnaturels, bizarres et intelligens, mais généralement bienfaisans, et dont le caractère physique est l'exiguïté des proportions, réalisant le principe que l'intelligence est en raison inverse de la

forme, le Cycle du diable et des esprits méchans, l'exagération du principe du mal ou de l'imperfection qui est en nous, le Cycle des Saints, ou la perfection par la sainteté, par la prépondérance de l'âme sur le corps, le Cycle des héros, l'épopée humaine, l'homme élevé à des proportions morales et souvent physiques, qui dépassent l'humanité, sans cesser pourtant d'y tenir par beaucoup de côtés. Il n'y a aucune de ces légendes au fond de laquelle le philosophe ne puisse apercevoir quelqu'une des tendances essentielles de l'esprit humain ; il n'y en a pas d'où le moraliste ne puisse tirer une leçon. Elles sont des formes d'idées universelles, formes dues à l'incapacité du peuple à concevoir les choses sans enveloppe sensible : c'est pour cela que toutes ces histoires ont entre elles un air de parenté, et qu'il est possible de les ramener à quelques types généraux. Le caractère utilitaire est surtout celui des légendes de Normandie, pays où l'imagination est rarement désintéressée, et où le conteur s'efforce souvent d'en tirer des conclusions pratiques : le proverbe n'est souvent lui-même que la morale d'une histoire. Il faut se hâter de recueillir ces traditions : comme nous le disions, il y a vingt ans, dans une composition, intitulée les *Légendes du Pays,* le vieillard conte encore, mais son fils n'écoute plus ; ensuite, reposant sur le surnaturel, elles perdent chaque jour tout le terrain que gagne la raison humaine, et, comme le dit une femme distinguée, qui a fait un travail d'ensemble sur les légendes normandes, auquel nous devrons beaucoup de faits, Mlle Bosquet, dans la *Normandie romanesque et merveilleuse :* « toutes se sont développées à la suite d'un système religieux quelconque, dont elles sont le complément ou plutôt la déviation. Leur autorité s'est mesurée d'après celle du dogme fondamental. » (P. 4, *Introd.)* Ensuite le principal mobile de la création des légendes est ce besoin de connaître les causes et de tout

expliquer, qui est le fond même de l'esprit humain; car il ne peut se reposer ni dans l'ignorance, ni dans le doute. En entrant dans ce monde des légendes, on n'en méconnaîtra sans doute ni l'importance historique et morale, ni pour notre point de vue, la valeur ethnographique et philologique.

I.

CYCLE DES FÉES.

Il y a des fées partout, *Péris* en Orient, *Fata* en Italie, *Fades* dans le midi de la France, *Normes, Elfs,* en Scandinavie, *Fairies* en Angleterre. Leur nom général leur assigne une origine latine, et les tire des prêtresses et sibylles, *Vates*. Elles ont ce rapport avec le *Genius,* qu'elles président à la naissance et s'attachent aux individus : dans les environs d'Argentan on sert une table pour le génie protecteur de l'enfant qui vient de naître (*Norm. merveill.* p. 93.). Cet usage existait en Provence, d'après le roman de Guillaume au Court-nez :

Coustumes avoient les gens, par veritez,
Et en Provence et en autres regnez,
Tables métoient et siéges ordenez,
Et sus la table iij blans pains buletez,
iij poz de vin et iij henas de lez
Et par encoste iert li enfès posez.

(Cité par Leroux de Lincy, *Livre des Légendes*. Appendice, v. p. 257.) Le peuple normand représente, en général, la fée sous la forme d'une vieille petite femme. L'espèce mâle est le *Lutin,* que l'on appelle quelquefois le *Fé,* comme le témoigne la légende du *Fé amoureux*, qu'il faut esquisser ici, parcequ'elle renferme du patois, dans une espèce de prose rimée ou sensiblement allitérée : un Fé aime une belle villageoise; le mari inquiet prend les vêtemens de sa femme et se met à filer, après avoir fait rougir au feu la

galetière ou la poêle aux galettes. Le Fé, à sa vue, chante : « Où donc est la belle, belle, d'hier au soir, qui file, file, et qui atourole toujours (roule le fil sur le fuseau) ; car toi, tu tournes, tournes, et tu n'atouroles pas. » Le mari le brûle de sa galetière, et aux lutins qui demandent au Fé qui l'a brûlé, il répond : c'est Moi-Même. Or, Moi-Même était le nom que s'était donné le rusé paysan. Ce dernier trait rappelle l'épisode d'Ulysse et Polyphème, comme le remarque Mlle Bosquet (p. 131.), et cette légende, de celles qu'aime le plus le peuple normand, prouve, avec beaucoup d'autres, la puissance de la ruse et la victoire de l'homme sur des êtres supérieurs. C'est dans un sens analogue qu'il faut expliquer certaines légendes, comme en Angleterre, celle de *King John and the abbot of Canterbury* (V. *Percy's Ballads),* et en Normandie celle de *Pimpernelle,* que nous conterons plus tard, dont la conclusion est la supériorité du bon sens naturel sur l'étude et la science. L'union du mortel et de la fée est un des thêmes les plus fréquens. En ce genre, l'histoire de *Mélusine* est la plus célèbre : en Normandie, c'est la *Fée d'Argouges,* légende racontée par Pluquet dans son *Essai sur Bayeux* (p. 317.). Le sire d'Argouges, qui avait été protégé par une fée dans un combat contre un géant, avait reçu la main de cette fée, à la condition qu'il ne prononcerait jamais devant elle le mot Mort. Un jour, impatienté d'attendre, il lâcha ce mot fatal : « Belle dame, seriez bonne à aller chercher la mort, car vous êtes bien longue en vos besoignes. » Aussitôt la fée disparut avec un cri, *la Mort,* qu'elle vient redire chaque nuit, et en laissant sa main empreinte sur la porte du château. Dès-lors les seigneurs s'appelèrent d'Argouges *à la Fée.* Même légende, à Ranes et à la Champagne, près d'Avranches : or le château de Ranes fut bâti en 1402, par Phil. d'Argouges et par sa femme Marguerite de la Champagne, et celle-ci portait

trois mains en pal dans ses armes. Il paraîtrait que nous aurions une légende fondée sur des circonstances réelles; car, selon Pluquet, Robert d'Argouges remporta une victoire sur un Allemand de haute taille, nommé Brun, au siége de Bayeux, en 1106. Ensuite les armes des Argouges offrent la foi sous la figure d'une femme, nue jusqu'à la ceinture, avec la devise : *A la fé!* à la foi! On voit aussi par ce passage tout ce qu'il peut y avoir de légendes cachées dans le blason. L'histoire des Fées de Pirou est rattachée aux invasions des Normands : elles s'envolent, à leur approche, sous forme d'oies sauvages, du château de Pirou : Vigneul Marville a donné cette version *(Mél. d'hist. et de litt.,* t. 1er.). M. Couppey montre la garnison s'échappant sous cette même forme, qui lui a été donnée à l'aide du grimoire, le vieux nom de la grammaire et des livres en général (Ann. de la Manche, 1835, p. 208.).

La danse au clair de lune est le bonheur des fées : on sait ce que la musique a fait de ces danses de nuit dans Obéron, et la poésie dans *Midsummer-night's dream.* Le lieu de la danse, où l'herbe est foulée ou brûlée, s'appelle *Cercle des Fées;* c'est ordinairement près des roches druidiques, dès-lors appelées *Chambres des Fées,* communes dans le nord de la Manche (V. Le Fillastre, *Superst. du canton de Briquebec.* Ann. de la Manche, 1832.). Le nom de *Rond* des *Pouilleux,* rattaché aux fées, est en contradiction avec leur nature si propre et si élégante, et rappelle des bivouacs de Bohémiens. Elles s'appellent *Dames Blanches* et *Lavandières,* battant le linge avec une main de fer, dont elles assomment le curieux indiscret; une des principales est la *Dame d'Aprigny,* dont la légende est contée par Pluquet (*Contes pop. de l'arr. de Bayeux,* p. 3.). Les *Milloraines,* femmes blanches, de haute stature, inoffensives, quand on ne leur dit rien, méchantes, quand on leur adresse la parole, sont particulières à la Manche. Un

fantôme, appartenant aux provinces danubiennes, le Vampire, illustré par Byron *(Lord Ruthven ou le Vampire)*, et par Nodier *(Jean Sbogar)*, a pénétré en Normandie : il existe aux environs d'Elbeuf, sous la dénomination de *Vampire Blanc-Manteau* (Guilmeth. *Hist. d'Elbeuf*.). Ces croyances sont des guides pour les archéologues, parceque, en règle générale, elles se rattachent à de vieux monumens; on l'a vu pour les pierres druidiques : la *Cité de Limes*, vaste camp romain, était le champ de foire des fées (*Norm. merveill.*, p. 111.). Un lieu près de Dieppe, hanté de femmes blanches, a été reconnu pour une sépulture romaine (Vitet. *Hist. de Dieppe*, t. II, 319.).

Des croyances scandinaves, il n'est guère resté chez nous que ce mot *Drôle*, issu de *Troll*, nain bizarre, laid et souterrain, l'analogue du Gnôme germanique. Les autres lutins normands sont les Lutins proprement dits, gais et serviables, qui traient les vaches, embrouillent les crins des chevaux, filent la quenouille, et, dans beaucoup de cas, sont une interprétation de phénomènes somnambuliques, les *Farfadets*, peu populaires, les *Follets*, le phénomène de l'imflammation naturelle des gaz, transformé en esprit railleur et perfide, qui conduit, en éclatant de rire, le voyageur dans le précipice, en anglais *Jack O'lantern*, Jean à la lanterne, les *Goublins*, terme presque universel, en danois *Kobold*, en anglais *Hob-Goblin*; transformé en cheval, il prend le nom de *Bayard*, le cheval bai, fameux d'ailleurs dans le cycle de Charlemagne, comme la monture des chevaliers Aymon. Il prend quelquefois la figure et les manières d'un petit villageois. Pour se rendre le gobelin favorable, il faut l'appeler *Bon garçon*, et cette tradition se retrouve en Angleterre, où le *Hob-Goblin* porte le surnom de *Robin Good-fellow*, et l'on sait que Robin y personnifie le paysan; aussi n'est-ce pas sans raison que son *Outlaw* célèbre s'y appelle *Robin-Hood*, et

le rouge-gorge *Red-Robin*, comme une plante sauvage, le Lychnis dioïque y est le *Ragged-Robin*. Le lutin personnifie aussi l'esprit malin, comme le fait entendre le proverbe :

Où il y a fille et bon vin,
Là aussi hante le lutin.

Une historiette danoise, rapportée par Henri Heyne *(l'Allemagne depuis Luther)*, en nous rappelant nos origines, peint tous les ennuis que le lutin se plaît à causer : « Un pauvre Jutlandais devint si chagrin de la présence d'un de ces singuliers commensaux qu'il résolut de lui abandonner sa maison. Il chargea ses misérables effets sur une brouette et se mit en route pour s'établir dans le village prochain ; mais, s'étant retourné une fois en route, il aperçut le petit bonnet rouge et la petite tête du *Kobold*, qui, s'avançant hors d'une baratte à beurre, lui cria amicalement : *Wi flutten!* (nous déménageons.) »

Les *Hans* sont des esprits effrayans qui *hantent* certaines maisons. Cette croyance a été portée en Amérique, sans doute par les Normands, colonisateurs de l'Acadie et du Canada, d'où le nom de *Cadien* est resté aux Normands qui naissent ou habitent dans ces parties : un poète élégant, Longfellow, qui a représenté nos traditions dans son poëme acadien d'*Evangeline*, est aussi l'auteur de *Haunted houses*. Tout le littoral du pays de Caux est hanté par un gobelin, sous la dénomination de *Nain Rouge*, comme celui de Carteret l'est par des hans hurleurs, appelés *Huards*. Le vieux château de Mortain a son *Trou du Gobelin* consacré par la légende d'une jeune fille enlevée (M. Sauvage. *Légendes de l'arr. de Mortain*, p. 35.). Dans le Bessin on a les *Lubins*, déguisés en loups, déterreurs de morts, mais très-peureux, qui, au moindre bruit, s'enfuient en criant : *Robert est mort!* sans doute une allusion à Robert-le-Diable (Pluquet. *Contes pop. de l'arr. de Bayeux*, p. 14.).

La croyance aux esprits familiers individuels a sans doute disparu après avoir beaucoup régné dans le moyen-âge. Le démon de Socrate était une personnification de la conscience; le démon de Gerbert, celle de sa science et de son intelligence; de même pour le Grand Albert, pour Agrippa. Faust représente la passion de la science. Un Normand célèbre, l'archevêque Mauger, avait un lutin familier, nommé *Toret*, dans lequel il faut voir un dieu du Nord, *Thor*, dieu de la guerre, changé en démon par le procédé chrétien, comme les dieux du paganisme latin, Jupiter, Pluton, etc. Wace croit fortement à ce démon :

Plusors distrent por verité
Ke un déable aveit privé;
Ne sai s'esteit lutin u non;
Ne sai nient de sa façon;
Toret se feseit appeler,
E Toreit se feseit nomer.
E quant Maugier parler voleit,
Toret apelout, si veneit;
Plusors les poeient oïr,
Maiz nuls d'els nes poet veïr.
(*Rom. de Rou*, t. II, v. 9715.)

C'est ce qui arrive toujours aux chercheurs ou vérificateurs de merveilles; c'est ce qui arriva à Wace lui-même, lorsqu'il voulut voir par ses yeux celles de la forêt Broceliande : les Bretons voyaient beaucoup de choses; le Normand ne vit rien, et revint honteux et confus :

Là alai jo merveilles querre,
Vis la forêt è vis la terre;
Merveilles quis, maiz nés trovai:
Fol m'en revins, fol i alai,
Fol i alai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins.
(*Ibid*, t. II, v. 11534.)

Rien de plus réel que les enfouissemens de trésors, par suite des guerres et des fléaux naturels. La conquête anglaise du 15e siècle fut une de ces causes, et les moins

superstitieux attribuent une foule de trésors aux Anglais. La Révolution française a été le dernier grand évènement où des trésors ont été enfouis, et l'imagination populaire en met dans tous les châteaux dont les propriétaires émigrèrent alors. Les trésors ont ce rapport avec la féerie, que les fées en possèdent d'immenses et que les lutins les gardent. Eux aussi peuvent mettre les savans sur les traces d'autres richesses. M. de Gerville signale la découverte d'un petit four en glaise, à Lessay, dans la lande de Cartot, nom germanique, là où il existait de temps immémorial une tradition de trésors, de revenans, de gobelins (*Mém. des Ant. de Norm.,* t. IV, 291.). Aussi le peuple normand, qui croit beaucoup au positif, transforme en *Trachours,* en *Levours* de trésors les touristes et les savans. Mlle Bosquet cite une légende, qui semble n'être qu'une forme sensible, donnée au proverbe ingénieux : « Les louis d'or se cueillent à la rosée du matin. » C'est ce champ des environs d'Alençon qui au lever du soleil, paraît couvert de pièces d'or et d'argent (*Norm. merveill.* p. 157.). Enumérer les lieux de Normandie, célèbres par la croyance aux trésors, mènerait à des détails innombrables et à peu près identiques; mais cette croyance ne s'attache qu'à des objets fameux et anciens.

Les monumens druidiques, dont la destination la plus générale est de signaler une sépulture, c'est-à-dire des objets enfouis, corps, armes, amulettes, etc., ont le privilége d'indiquer des trésors. Comme ils sont gardés par des diables ou des serviteurs du diable, ils nous conduisent naturellement au cycle diabolique. Les pierres druidiques rentrent ainsi dans la légende. Cependant cette expression n'est pas complètement juste; car l'érection des pierres près ou sur des sépultures, ou pour rappeler un évènement, est un fait universel des civilisations primitives. Aux exemples très-positifs que l'on a empruntés aux textes

hébraïques, on peut en ajouter tirés de documens germaniques : voici le tumulus chez les Francs, d'après la loi salique : « Si quis cherista duna (*Herist,* honneur, et *Dun,* élévation) super hominem mortuum capulaverit. » Voici le dolmen : « Aut Silave, quod est porticulus, super hominem dejecerit. » (V. M. du Méril. *Mélanges,* p. 26.) En Scandinavie, où la religion enseignait que les roches étaient habitées par des nains, on compte encore, malgré beaucoup de destructions, un grand nombre de menhirs, surtout en Norwége et en Suède. On y trouve même plusieurs logans, qu'on appelle *Rokkestone,* pierre branlante. Les marteaux en pierre, trouvés sur plusieurs points en Normandie, comme celui qui est au musée d'Avranches, rappellent le marteau du dieu Thor, exprimé par le nom propre Thurstein. Les coins en pierre sont très-communs dans le nord de l'Allemagne. Ainsi les monumens de pierres brutes, que l'on trouve en Normandie, peuvent se rapporter à plusieurs peuples, aux Gaulois, aux Francs, aux Normands.

Nous ne doutons pas cependant que le plus grand nombre ne se rapporte à une origine celtique, comme le veut la tradition, et comme le prouve la philologie. En effet, ils portent presque tous des noms de cette origine, du moins en Normandie, et dans ces noms domine *Leach,* pierre, devenu Lée, quelquefois seul, comme dans *Grève de Lech,* à Jersey, *Pierre Lée,* curieux pléonasme, à Appeville, arrondissement de Coutances, *Grise-lée,* à Flamanville, le village de *Lée,* à Auderville, *Pierre-lée* à Villy (Calvados). Ce terme règne dans toutes les contrées celtiques : les *Lech* funéraires, dans la Galles et notre Bretagne, sont placés dans le voisinage des églises : en Ecosse, il y a beaucoup de vieux monumens, comme les *Cairns,* terminés en *Lée,* comme *Cairn-lée,* et en *Leach.* On dit même que ce mot se retrouve dans la langue des Indiens

d'Amérique, comme dans *Lée-Tunnel,* la pierre du soleil. Mais le plus souvent, en Normandie, ce mot se présente dans le mot composé *Pouquelée,* par altération *Ecouplée, Couplée,* c'est-à-dire Pierre des Fées, de *Pouke,* fée, semblable au *Poulpican,* le farfadet des Bretons. Piers Ploughman écrit *Pouke; Puke,* en irlandais, est le *Malus Spiritus,* et *Poker* est le démon (Hickes); en anglais *Puck,* employé par Shakespeare dans ses pièces fantastiques, veut dire un farfadet (V. *Richardson's Dict.*). *Courcoulée,* qui se rencontre quelquefois, désigne un cromlech, et signifie comme lui pierres en cercle. Ce terme générique de Pouquelée domine surtout dans les îles normandes : ce nom se retrouve aussi dans les chartes : « Sicut se proportat a petra Pecoulée usque ad Collem. » (Acte de 1241. *Cartul. norm.*, p. 318.)

En rapportant ces pierres aux diverses classes acceptées par l'archéologie, on trouve en Normandie une terminologie populaire très-variée pour chacune d'elles. Les menhirs portent les noms de *Roche-aiguë, Pierre-levée, Pierre-fiche, Pierre-fitte, Haute-borne, Pierre-plantée, Pierre-latte, Pierre-fonte, Pierre-debout, Pierre-buttée, Longue-pierre,* et il est possible que *Lonlai, Lonleium*, ne soit pas autre chose que ce dernier mot. Les Dolmens sont dits *Tables de pierre*, *Pierres couverclées ;* les cromlechs, *Pierres courcoulées*, *Pierres cerclées;* les logans, *Pierres-branlantes*, *Pierres-folles*, *Pierres-dansantes ;* les galeries, *Alignemens*, *Allées couvertes*, *Coffres de pierre*, *Grottes des Fées.* Il y avait à Guernesey un logan disposé de telle sorte que, frappé avec une pierre, il vibrait quelque temps : c'était la Roche qui sonne. Leurs noms légendaires sont Roches-ès-Fées, Pierres du Diable, Tables de *Jargantua* et de Gargantua, Grottes des Géans, Pierres-Gantes (géantes), etc. L'idée du serpent s'attachait à quelques-uns de ces monumens, comme à Carnac : ainsi le plus

haut menhir de la Manche, à Fermanville (25 pieds), s'appelait la pierre au serpent, et par un curieux rapprochement de nom et de caractère, le *Carnac* de la Manche était Carneville, très-riche en pierres monumentales, avant que les travaux du port de Cherbourg ne les eussent employées. Un menhir, signalé par M. Galeron *(Mon. hist. de l'ar. d'Argentan.)*, semble porter un nom vraiment druidique dans sa dénomination de *Pierre Druelle*. Toutefois ce mot ne dérive pas directement du grec δρυς, mais de son congénère celtique *Derwyd*, selon Cambry, habitant du chêne, *Derv*, en breton. Les tumulus sont dits, en Normandie, *Tombelles*, *Tombettes*, *Monchets*, *Bignes*.

L'invasion arabe fut un évènement très-considérable, qui eut un retentissement jusque dans le nord de la France, où son souvenir est encore conservé par la tradition. Certains dolmens, tels que celui de Tallevande, près Vire, s'appelle *Loge aux Sarrasins;* il y a à Mortain la *Grotte aux Sarrasins*. A Valognes, c'est une injure, un reproche de cruauté, de dire : Vilain Sarrasin, va! Quant à l'influence arabe, dans l'art des fortifications, elle est marquée par le terme de Moucharaby, resté dans la langue archéologique, par celui de Sarrasine, herse de porte, resté en français, par celui de *Tour-ès-Sarrasins*, que portaient certaines parties des châteaux : il y avait, par exemple, une tour des Sarrasins à Granville, et une à Cherbourg.

Il y a deux traditions communes aux vieilles pierres, c'est qu'elles gardent des trésors, et qu'elles se meuvent sur elles-mêmes la nuit de Noël à minuit, à l'heure où tous les animaux fléchissent le genou, d'où le nom de *Tournantes* et *Tourneresses*. Aussi la nécessité des exorcismes est-elle regardée comme condition d'une possession légitime : M. Le Prévost a cité un de ces exorcismes : « Oratio super vasa in loco antiquo reperta, » tiré de deux manus-

crits de Rouen (Mém. des Ant. de Norm. 1831-33, p. 75.). C'est ainsi que le Christianisme neutralisa le culte païen des pierres en les couronnant d'une croix, comme le menhir du Champ-Dolent, près de Dol, aux marches normandes, en plantant des calvaires auprès comme à Bouillon, près du menhir dit la Pierre au Diable, en bâtissant des églises comme celle de Quinéville qui est très-près du menhir de ce nom, comme celle de Saint-Sulpice-sur-Rille, dans la même situation. Cette défaite du druidisme rappelle le chant énergique d'un barde du ve siècle, G'wench'lan, exhalant sa rage contre les chrétiens : « Pé vann em bez ien hunet dous, etc.; comme j'étais doucement endormi dans ma froide tombe, j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit; il appelait ses aiglons et tous les oiseaux du ciel, et il leur disait en les appelant : Levez-vous vite sur vos deux ailes. Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens et de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut. » (*Barzaz breiz*, par M. de la Villemarqué.) Le culte des pierres, des arbres, des fontaines, est attesté en France jusqu'au 9e siècle, par les capitulaires de Charlemagne; il l'est en Normandie par les lettres pastorales de Saint-Ouen, au 7e siècle, et un acte d'un concile de Rouen : « Si aliquis vota ad arbores vel ad lapides quosdam quasi ad altaria faciat, aut ibi candelam seu quodlibet munus deferat, velut ibi quoddam numen sit... » (Ap. Baluze, l. 11, p. 210.) Cet usage des cierges est mentionné dans tous les Capitulaires qui font les mêmes défenses. On a cru voir un souvenir druidique, dans les torches allumées qu'on porte encore sous les pommiers; mais c'est dans le but de brûler les mousses et les autres plantes parasites; cette opération se fait avec un chant très-curieux, conservé dans le Bessin, cité par Pluquet (*Essai hist. sur Bayeux*, 18.) :

Couline vaut lolot,

Pipe au poumier,
Guerbe au boisset.
Men père bet bien,
Ma mère co mieux;
Men père à guichonnée,
Ma mère à caudronnée,
Et mé à terrinée.

Adieu Noët,
Il est passé.

Couline vaut lolot,
Guerbe au boisset,
Pipe au poumier,
Bieurre et lait,
Tout à plianté.

Taupes et mulots,
Sortez de men clios,
Où je vous casse les os.
Barbassionné,
Si tu viens dans men clios,
Je te brûle la barbe jusqu'aux os.

Adieu Noët,
Il est passé,
Pipe au poumier,
Guerbe au boisset.

On remarquera dans ce chant, en simple assonnance, quelques termes normands, *Couline,* torche de paille, *Lolot,* lait, *Co,* encore, *Guichon,* tasse, *Planté,* abondance, resté dans l'anglais *Plenty,* du latin Plenitas, et un diable barbu, *Barbassioné,* qui se trouve aussi dans Shakespeare, *Barbason*, et que les commentateurs Stevens et Malone, sans citer son origine normande, expliquent par « The name of a devil or a fiend. » (Edit. d'Edimbourg, 1792.)

II.

CYCLE DU DIABLE.

Le diable est la personnification du mal. Dans la poésie et dans l'art, il est représenté par le laid; ses diverses formes sont tous les êtres surnaturels malfaisans et

hideux, revêtant des formes d'animaux purs, ou plus souvent combinant l'homme et l'animal, et doués, pour le mal, de grandes facultés intellectuelles et d'une puissance extraordinaire. A l'avantage général d'exprimer les croyances et la vie morale du peuple normand, et d'indiquer ses origines, ce cycle joint une importance particulière, en rapport avec notre point de vue philologique, c'est-à-dire qu'il offre un grand nombre d'expressions populaires.

La plus importante des traditions normandes, dans cet ordre d'idées, est une légende qui a tout l'intérêt du roman, tout le merveilleux de l'opéra et les proportions d'un poème : aussi, au moyen-âge, de nombreux romans, de notre temps l'opéra, s'en sont-ils emparés : c'est l'histoire de Robert-le-Diable. Quel est le Robert historique qui lui a servi de type? Cette question, longuement débattue, est tranchée par la version populaire, qui place son héros avant les temps historiques, et qui en fait le fils du duc Aubert, antérieur de deux générations à Rollon, fils de Pépin, et rentrant dès-lors dans le cycle de Charlemagne. Faut-il voir dans ce personnage une invention pure? Ce serait une explication contraire à la nature de la légende et de la poésie populaire, dont le point de départ est la réalité. Pour nous, Robert-le-Diable, et par sa date, et par l'impossibilité d'expliquer les divers traits de son caractère et de son histoire avec les Robert historiques, nous semble être la personnification du pirate normand, pour l'imagination effrayée et vengeresse du peuple. Les deux époques qui partagent sa vie, celle où il est païen, celle où il se fait chrétien, représentent le Viking converti. Cet être effrayant, au nom scandinave, qui porte partout la dévastation, ne pouvait être que le fils de Satan, et ce n'est pas des divers ducs Robert qu'il se rapproche le plus, c'est de Rollon lui-même. Robert-le-Diable devient, selon

la légende, Robert-le-Saint, et l'on sait que Robert fut le nom de Rollon baptisé; Robert-le-Diable épouse la fille de l'empereur de Rome : Rollon épouse la fille du roi de France. Cette histoire, essentiellement normande, et conforme au point de vue sous lequel s'est présenté si longtemps notre caractère national, a laissé de nombreux vestiges. Dans le roman, parmi beaucoup de versions, dont plusieurs sont inédites, nous citerons le *Roman de Robert-le-Diable,* publié par M. Trébutien, le *Miracle de N.-D. de Robert-le-Dyable,* avec préface par M. Déville, la version en prose, faite à la fin du 15e siècle, la *Vie du terrible Robert-le-Diable, lequel fut après nommé Lomme-Dieu,* et qui est devenue le conte de la bibliothèque bleue, les *Cronicques de Normandie,* édition le Mégissier, de la fin du 16e siècle; dans les monumens, plusieurs vieux châteaux sont attribués à Robert-le-Diable; mais le plus célèbre est celui de Moulineaux, sur les bords de la Seine, sur lesquels le *Roman* place aussi sa forteresse. Le terme *Herbe à Robert,* en anglais *Herb Robert,* conservé dans le nom scientifique *Geranium Robertianum,* nous semble cacher la légende, d'autant plus que dans le récit que Mlle Bosquet fait des superstitions attachées aux ruines de Moulineaux, elle signale l'*herbe qui égare*. Il en est sans doute de même du cri des Lubins : « Robert est mort! » que nous avons déjà cité. La contre-partie du héros méchant est Richard-sans-Peur, l'idéal du chevalier chrétien, dans lequel se retrouve visiblement le Richard de l'histoire, qui porte aussi ce surnom, et qui, étant le plus parfait et le plus chrétien de nos ducs, a servi de thème à l'imagination populaire. Un caractère de son histoire et de ses variantes, c'est qu'il épouse un démon femelle, et que ces démons-femmes jouent aussi un rôle dans l'histoire de ses veneurs et chevaliers. Ces variantes de Richard, éparses dans le Roman de Rou, de Wace, dans la *Chronique* de Beneois

de Sainte-More, dans les *Cronicques* de Normandie, ont été résumées dans le *Romant de Richarz filz d'Robert-le-Diable,* imprimé à Paris, et dont le style est du 14e siècle. Mis en prose, il est descendu dans la bibliothèque bleue, mais singulièrement défiguré par des caprices individuels, comme on le voit par l'invention de la Fée minutieuse, et la transformation du nom d'un démon Burgifer en un hybride de fantaisie, Nazomega. Or, les deux démons de l'histoire portent des noms de dialecte normand, Burgifer, litt. heurte-fer, du patois *Burguier,* et Brundemore, litt. glaive de mort, du vieux normand *Branc,* épée.

Des chasses fantastiques, les unes, comme la chasse Saint-Hubert, appartiennent au cycle religieux, d'autres, comme la chasse Arthour, au cycle héroïque; mais le plus grand nombre sont du cycle diabolique, et elles abondent en expressions originales. Un souvenir de l'antiquité païenne est resté dans la *Chasse* ou *Cache Proserpine* ou *Quéserquine,* de la Basse-Normandie; un souvenir biblique dans la *Chasse Caïn,* à Orbec, qui rappelle la chasse Hérode du Périgord; puis le moyen-âge est signalé par la *Chasse du Diable,* par la *Chasse de la mère Herpine,* le nom d'un être essentiellement ravisseur, par la *Chasse Hennequin,* ou la *Mesnie-Hennequin,* dont il faut lire une longue et curieuse apparition dans Orderic Vital qui appelle *Herlechinus* (*Hist. de Norm.* Liv. 8.), le seigneur cómdamné à errer les nuits par les airs. Nous avons déjà parlé de ces chasses aériennes d'une origine germanique, dont le point de départ dans la réalité a été ces bruits d'insectes, d'aboiemens, d'oiseaux de passage, appelés *Besnéques,* et dont les analogues existent dans le Nord. Ainsi, en Scandinavie, Odin chevauche dans les airs avec les Walkyries (Ampère. *Hist. litt.*, II, 138.); en Angleterre règne également *Arthur's Chace,* et Walter-Scott a aussi chanté le chasseur Hellequin (*Minstrelsy of Scottish bor-*

der., t. II, 275.). Mlle Bosquet fait remarquer la ressemblance entre ce lambeau de cadavre qui tombe de la chasse Proserpine, quand on crie : « Part à la chasse ! » et cette pièce de venaison corrompue qui tombe de la chasse allemande du veneur Falkemburg, quand on crie : « Bonne chasse, Falkemburg ! » (*Norm. romanesque*, p. 69.) Les esprits hurleurs de ces chasses sont appelés *Huards*. Ce qui fixe surtout l'origine germanique des chasses aériennes, c'est que la plupart de ses héros sont de cette race : Herlequin, Charles Martel, Charlemagne, Abel et Waldemar, Hugues Capet, etc. Le nom de chasse Macabre ou Machabée, qui existe aux environs de Blois, ne se trouve pas en Normandie; mais la chasse d'Orderic Vital est une véritable chasse macabre ou des morts, et on appelle toujours en Basse-Normandie *Machabées*, les vieilles femmes dont la profession est de vendre au regrat. La chasse Hennequin et ses analogues, qui sont essentiellement le châtiment d'un seigneur tyrannique, sont pour le peuple, avec mille autres récits, l'image de la féodalité et l'abus de la puissance. L'*Herlechinus* d'Orderic Vital s'appelle toujours, en Basse-Normandie, *Harlinquin*, comme le masque de ce nom, et c'est de là que vient le français Arlequin.

Un thème favori de ces chasses, c'est la transformation d'hommes en animaux, et d'animaux en bêtes merveilleuses ou bienfaisantes, comme le cerf de Saint-Hubert, la biche de Geneviève de Brabant. On chante dans les environs de Laigle, où elle a été recueillie par M. Vaugeois, (*Antiq. de Laigle*, p. 584.) une chanson de ce genre, la Fille changée en biche. Bien qu'elle ait été souvent reproduite, (V. *Norm. rom.*, p. 81. *Essai sur la Poésie pop. de Norm.*, de M. E. de Beaurepaire, p. 76.) cependant nous croyons devoir en citer un fragment, parcequ'elle offre cette vague assonnance, qui est la versification populaire, et qu'elle a tout le cachet d'un chant du peuple; on y re-

marquera même du patois, par exemple *Recie* (recœnare), ou la collation, et *Bianche bique,* variante, que nous avons entendue, « quand il fut pour souper, » forme normande, existant en anglais :

Celles qui vont au bois,
C'est la mère et la fille;
La mère y va chantant,
Et sa fille soupire.
— Qu'avez-vous à pleurer,
Marguerite, ma fille?

— J'ai un grand ire en moi,
Je n'ose vous le dire :
Je suis fille sur jour
Et la nuit bianche bique.
La chasse est après moi,
Les barons et les princes.

Et mon frère Lion
Qui est encore le pire;
Allez, ma mère, allez
Bien promptement lui dire
Qu'il arrête ses chiens
Jusqu'à demain récie, etc.

Cette chanson existe en Bretagne, sous le nom de *Sainte-Marguerite*, et M. Ampère la cite, différente de la version normande à laquelle elle est inférieure, mais il est difficile de voir dans cette existence double « un écho de la croyance druidique à la métempsychose, » qui suppose des existences successives. (*Instr. pour les Poésies pop. de France.* Bulletin du Comité, p. 233.) Il n'y a pas non plus de druidisme dans le fameux *Guilaneu* du premier jour de l'an, interprété unanimement par Gui de l'année nouvelle, et qui n'est que le refrain breton : (V. de la Villemarqué. *Barzas Breiz*, notes. t. II.) « Eghinad dé! Eghinad dé! » Etrennez à moi! qui s'est répandu sous mille formes par toute la France, et qui, en Normandie, figure dans une chanson de Guernesey :

Oguinani! Oguinano!
Ouvre ta porte et pis la r'clios.
(*Rimes Guernésiaises*, par un Câtelain.)

Les chasses aériennes, comme toute la mythologie scandinave, ont leur origine en Orient, et Véda est encore la meilleure étymologie qu'on ait trouvée à Edda; (Marmier. *Voy. en Isl.*) or, c'est aux Scandinaves que les Germains ont emprunté la leur : « On ne saurait attaquer, dit J. Grimm, l'authenticité de la mythologie du Nord, et il serait également impossible de nier l'étroite relation de la mythologie septentrionale avec celle des autres races germaniques. » (*Deutsche mythol.* Introd., p. 7.) Ainsi Odin, traversant les airs avec un cortége de héros et de Walkyries, est le type des chasses aériennes. (Ampère. *Hist. litt.* II, 138.) La tradition d'Odin existe encore en quelques parties de l'Allemagne, où les paysans laissent debout quelques épis pour lui, comme en Normandie on laisse à l'oiseau Saint-Martin, ou Martin-Pêcheur, le plus beau pied de chanvre, et ils disent en dansant autour : « Wode, Wode, prends cela pour nourrir tes chevaux. » (Goyer. *Hist. prim. de Suède.* Ap. Mlle Bosquet. *Norm.*, p. 63.) Odin figurait aussi parmi les démons signalés dans les conjurations au moyen-âge. Si dans le Nord on disait d'un homme qui allait mourir : il s'en va vers Odin, les chrétiens disaient dans les conjurations : « Va-t'en vers Odin! Tombe au pouvoir d'Odin! » (Marmier. *Voy. en Islande,* p. 132.) Sauf le roi Arthur, Charlemagne, et les saints Eustache et Hubert, les personnages qui figurent dans les chasses de l'air sont des êtres méchans et punis. Si dans le *Roman de Richart sans paour* apparaissent des veneurs aériens appelés « la mesgnie de Charles-Quint, qui fut jadis roi de France, » il faut voir là, avec Mlle Bosquet, Charles Martel, qui fut condamné à combattre, après sa mort, les Sarrasins, parcequ'il avait mis

la main sur les propriétés de l'église, et que, selon Frodoard, saint Euchère le vit tourmenté, dans le plus bas des enfers, pour avoir usurpé les biens de ceux qui, au jour du jugement « tiennent la balance de justice avec le Seigneur. » (*Norm. merv.* p. 37.) Il suffit de citer les autres noms, Chasse Odin, Chasse Caïn, Chasse du Diable, Chasse Proserpine, Chasse Herpine, et la plus remarquable de toutes, la Mesnie d'*Herlechinus*, d'Orderic Vital, qui, avec l'Enfer de saint Patrice, est un des principaux types qui précèdent l'Enfer du Dante. On croyait aussi en Angleterre à ces chasses merveilleuses : la Chronique saxonne raconte qu'on vit dans les forêts voisines de Peterborough des chasseurs noirs, grands et difformes, sur des coursiers noirs, menant des chiens noirs et poursuivant des biches noires, et qu'on entendit leurs cors pendant quarante nuits. (Ap. Aug. Thierry. *Conquête de l'Angl.* II, 273.) Enfin, pour montrer que ces chasses sont une punition et un supplice, nous citerons un dernier fait, c'est qu'on croit en Basse-Normandie qu'un prêtre et une nonne, qui se sont aimés, sont transformés en démons si hideux, que l'enfer les rejette, et qu'ils sont poursuivis dans les airs par des troupes de démons et de damnés. (L. du Bois. *Ann. statist.* de l'Orne. 1809.) Cet amour est considéré comme si infâme, que l'on dit que l'Anté-Christ doit naître d'une de ces unions monstrueuses.

Les fées méchantes appartiennent au cycle diabolique. Elles en veulent surtout aux mères et aux petits enfans, et le besoin qu'ont les unes d'épouvantails contre les autres, a créé ou perpétué ce genre de croyance. On croit à ces voleuses d'enfans, spécialement dans les contrées celtiques, Bretagne, Normandie, Ecosse, Irlande. Les enlèvemens et substitutions réelles, attribués surtout aux races vagabondes ou maudites, telles que les Juifs et les Bohémiens, ont sans doute été le point de départ de ces croyances. Il y a

sur ce sujet une jolie légende normande d'une paysanne, une vraie mère, qui refuse l'enfant d'une fée, « fût-il neuf fois plus beau que le sien. » Cependant, en rentrant des champs, elle croit s'apercevoir que son enfant a été changé. Pour s'en assurer, elle casse une douzaine d'œufs et en range les coques devant l'enfant qui s'écrie :

Oh ! que de petits pots de crème !
Oh ! que de terrines de lait !

C'était, à ce qu'il paraît, une expérience suffisante. Alors elle bat l'enfant jusqu'à ce que la fée lui ait rendu le sien (*Norm. rom.*, p. 117.) Une légende semblable, l'*Enfant supposé*, existe en Bretagne, mais racontée d'une manière beaucoup plus dramatique et mystérieuse. (V. M. de la Villemarqué, *Chants pop. de la Bret.*) La plus célèbre de ces voleuses d'enfans appartient à la Manche et s'appelle la *Bête Havette*, du patois *Haver*, saisir avec effort ; à Briquebec, c'est la *Bête Saint-Germain;* (Le Fillâtre. *Ann. de la Manche*, 1832.) près de Laigle, c'est la mère *Nique :* or ce mot, qui, sous la forme de *Nick*, est un des surnoms du diable, *Old Nick* en anglais, est dans le Nord le nom des malfaisantes divinités des eaux, *Nick, Nack, Nixen,* dit M. Vaugeois, qui en dérive, non sans vraisemblance, l'expression populaire : « Faire la nique. » (*Hist. des Ant. de Laigle*, p. 587.) Il faut rattacher à cette catégorie les êtres gigantesques et voraces, comme les Ogres, nom qui atteste la terreur répandue par les *Oigurs*, ou *Hungres*, Hongrois, comme *Fort-Epaule*, comme *Gergantua, Gargantua*, dont beaucoup de grosses pierres rappellent le souvenir sous le nom de *Chaises, Palets, Pierres* de Gargantua, type fort ancien, immortalisé par Rabelais ; sa femme *Gargamelle* est aussi un type populaire, et on dit dans l'Avranchin : « Boire à la Gargamelle, » d'où le français Gamelle. Le personnage fort populaire de Poucet,

immortalisé par Perrault, dans ces jolis contes que Nodier appelle « le chef-d'œuvre ignoré du siècle des chefs-d'œuvre, » offre une conclusion qui sort d'un grand nombre de récits du peuple, le triomphe de l'esprit sur la matière. Un gobelin du pays de Caux, le *Nain rouge,* vindicatif et farouche, habitant des falaises, habile nécromancien, qui se mêle quelquefois, mais capricieusement, aux affaires des hommes, n'est pas sans rapports, comme le remarque Mlle Bosquet, avec les Duergars et les Trolls de la Scandinavie. Tel est encore l'*Homme rouge* du Pollet, signalé par Fr. Shoberl. (*Excursions in Normandy,* t. 1er, 259.) C'est à la famille des Gargantua, et à la même onomatopée qu'appartient le *Gargarouf* du Roman de Richard, lequel est cité sous ce nom dans un Ms de Mabillon, comme ayant apparu au duc Richard II, dans un voyage en Ecosse. (Ms de la Bibl. imp., No 5072, cité par Fr. Michel, *Chron. de Norm.* Préf., p. 41.) En Angleterre, les nourrices effraient les enfans d'un fantôme *Boggy,* litt. le marécageux, ou plutôt une forme de *Bugbear,* épouvantail.

Le serpent ailé, ou *Vouivre,* doit être originaire de la Scandinavie : du moins l'islandais *Gifr* veut dire serpent, d'où le français Guibre, parcequ'on représentait les monstres fantastiques à l'avant des vaisseaux. On connaît la fameuse *Gargouille* de Rouen, et cette onomatopée s'applique en français aux monstres par la gorge desquels sort l'eau des toits des églises, et en patois, sur les bords de la baie du Mont-Saint-Michel, aux mares où grouillent les salamandres et les grenouilles. On parle quelquefois d'un monstre appelé *Cocodrile,* quelquefois *Cocodèque;* c'est le crocodile; en Sologne, on l'appelle *Codrille.* Il y a en Normandie beaucoup de cavernes à serpent : il y a la caverne maritime à Flamanville, dite le *Trou au Serpent ;* il y a aussi un *Trou au Serpent* à Mortain, sur lequel il y a une légende. On pourrait se souvenir encore quelque part

en Normandie d'une bête fantastique, dont le nom indique assez l'apparence, la *Chincheface*, mentionnée dans un vieux mystère :

> **Laide estoit de cors et de fache,**
> **L'en l'appeloit la Chincheface.**

Si elle dévorait les bonnes épouses, la *Bigorne*, monstre qui rappelle la Licorne, ou l'unicorne, mange les maris « qui font le commandement de leurs femmes. » (*Norm. rom.*, p. 214.) La *Piterne* est aussi un animal fabuleux; c'est, croyons-nous, une espèce de *Letice*, une belette, si nous nous en rapportons au sobriquet des habitans de Saint-Martin-de-Chaulieu, dits Fouines et Piternes. La *Taranne* a la forme d'un grand chien, dit M. L. du Bois (*Rech. archéol. sur la Norm.*); cependant *Terenne*, en patois, signifie Lezard terrestre, littéralement « qui se terre. » La *Létice* désigne la martre et la belette, en histoire naturelle populaire; mais dans la légende, c'est l'âme d'un enfant mort sans baptême. Le *Chien de Monthulé*, à Sainte-Croix-sur-Aizier, est une espèce de Taranne, dont Mlle Bosquet raconte l'histoire; mais ce mot de Thulé, cet ancien nom de l'Islande, se retrouve souvent en Normandie accolé à l'idée de hauteur, avec des traditions anciennes, et, selon Cambry, l'île d'Ouessant, d'après les matelots de la côte, était connue sous ce nom. (*Voy. dans le Finistère*, p. 168.) Il y a un mont Thulé dans la Hague, qui, selon la tradition, était autrefois couronné de pierres monumentales; or la pierre funéraire d'un monument en Scanie est appelée par les habitans le petit Thulé, *Lille Thule*. (Olaus, Wormius. *Monum. danic.*, p. 157.) A Bayeux, le *Rongeur d'os* est un animal du genre du précédent, qui se promène la nuit en rongeant des os et en traînant des chaînes. (Pluquet. *Contes pop.*) La plupart des noms de ces animaux fabuleux sont appliqués comme sobriquets. Ces bêtes fantastiques nous reportent aux loups-garous, dont nous

avons parlé précédemment. Les feux-follets, considérés comme des esprits méchans ou des formes de mortels condamnés à une expiation, rentrent dans le cycle diabolique. Ils s'appellent le *Faulot,* c'est-à-dire falot, dans le Perche, la *Félot,* le même mot, représentant un sexe différent, car ils peuvent être des âmes d'hommes ou de femmes; mais la *Fourolle* ou *Fourlore*, littéralement luire au-dehors, représente une femme qui a partagé l'amour d'un prêtre. La tradition des *Meneurs de nuées,* qui rappellent les Tempestaires auxquels est consacré le Capitulaire *De Incantationibus* et *Tempestariis (Capitul. Reg. franc.* édit. Baluze, I, 428) est sans doute une manière d'expliquer les coups de vent et les trombes, comme celle qui détruisit, en 1157, le vieux bourg de la Lande-Dairon, selon le récit de Robert du Mont : « In Abrincatino, in villa que vocatur Landa Aronis nubes orta quasi de terra emergens, quœque proxima involvit et rapuit : videbantur et audiebantur sagittæ et lanceæ in ipsa columna. » On croit à Argentan qu'une balle bénite les dissipe. (Chrétien. *Usages,* etc., *de l'arrondissement d'Argentan.*) Mais ce procédé moderne est beaucoup moins répandu que l'emploi du morceau de la bûche de Noël jeté dans le foyer pour préserver la maison de l'ouragan. Cette bûche de Noël, dite *Trefouel* ou la grande fouée, se rattache au *Yule log,* des nations scandinaves, dont le nom subsiste encore en Angleterre, et qui rappelle la solennité du solstice d'hiver, appelée *Jul.* Si l'on trouvait chez nous quelques baguettes de sorciers inscrites de caractères mystérieux, on n'y pourrait cependant pas voir des objets analogues aux bâtons runiques ou *Runnstat,* et les runes trouvées à la chapelle Saint-Eloi sont germaniques et d'une époque où Venantius Fortunat écrivait : « Barbara fraxineis pingatur runa tabellis. » (Liv. 8. Ep. 8.)

Le Val de Saire possède le plus fameux des fantômes,

le *Moine* de Saire, dont la légende a reçu les honneurs de la lithographie. Il est le mauvais génie de ces parages, la terreur des marins. Sur la rade de Cherbourg, il crie : « Sauve la vie ! » et entraîne dans les flots les matelots qui volent à son secours. Il crie sur les rochers : « Par ici, par là ! » pour les égarer. Il se plaît surtout, posté sur le pont de Saire, à jouer aux cartes avec le voyageur attardé, et à précipiter dans l'eau le joueur toujours malheureux. Le fond de la légende, c'est un moine qui nia un dépôt, et qui fut emporté par le diable; mais selon la réalité, ce serait le receveur d'un seigneur de Tourlaville qui, ayant dépensé sa recette, fit un pacte avec Satan qui lui donna de l'argent et le pouvoir de s'échapper de tous lieux « en vent ou en fumée. » (Asselin. *Notice sur l'abbé de Tourlaville.*) Dans le pays limitrophe, la Hague, les sorciers volent au sabbat, oints de graisse de mort, et quand au matin on en trouve un immobile et brisé sur la bruyère, « c'est qu'il a perdu sa graisse. » (Digard. *la-Hague,* Mém. de la Soc. acad. de Cherbourg, 1852.) Les *Bières,* apparitions de la Basse-Normandie, sont des cercueils blancs, aperçus dans les cimetières, dans les chemins ou sur les barrières. (Le Fillastre, *loco cit.*)

Il y a en Normandie une localité qui mérite d'être remarquée, non-seulement pour sa race à part et son langage spécial, mais encore pour son esprit et ses traditions, c'est Dieppe et surtout le Pollet. Il nous semble que, comme à Granville, si tranché sur les campagnes voisines, il y a là une race généralement celtique. Elle se distingue par un esprit pieux qui fait, comme chez les Bretons, intervenir la religion dans tous les actes de la vie civile et maritime. Les pêcheurs de Dieppe, dont les ancêtres furent de grands aventuriers et d'heureux découvreurs, font en mer la prière en commun. Un mousse parcourt le bateau dès le matin, en répétant cet appel :

A la prière,
Devant et arrière,
Depuis l'étrave jusqu'à l'étambord,
Réveille qui dort.

Ensuite il descend, allume la *Chandelle du bon Dieu*, et chante :

La chandelle du Bon Dieu est allumée,
Au saint nom de Dieu soit alizée,
Au profit du maître et de l'équipage,
Bon temps, bon vent, pour conduire la barge,
Si Dieu plaît.

Enfin un des plus vieux matelots, appelé le *Curé*, dit à haute voix les prières; et au retour de la pêche éloignée on entonne le *Te Deum* en entrant au port. (Mlle Bosquet. *Norm. rom.*, p. 307.) Quand dans la tempête ils ont fait un vœu de pélerinage, s'ils trouvent que la manœuvre est accélérée, ils s'écrient : « Le navire est doublé! » voulant dire que des êtres surnaturels sont mêlés à l'équipage. Le caractère celtique des Polletais outre « leur imagination si ardente et si sombre » (*Ibid*, p. 273.) se montre dans leur culte des morts, si prononcé dans les races kymriques et armoricaines, et surtout dans des croyances qui rappellent les migrations des âmes sur des barques chargées d'êtres invisibles, telles que les raconte Procope, décrivant l'île Brittia. *Passe-les-âmes*, le surnom d'un témoin dans une charte de Guillaume-le-Conquérant, (*Mém. de l'Acad. de Cherbourg*, 1852) semble n'être pas étranger à cette tradition. On peut rapprocher de cette idée un sujet sculpté souvent dans nos chapiteaux romans, le Pèsement des âmes, comme à Ste-Croix, de St-Lo, et la Barque des âmes dont on voit un ancien relief dans le chœur du Mont-Saint-Michel. La tradition qui produit l'effet le plus saisissant est la légende du jour des morts. Cette solennité est célébrée très-religieusement à Dieppe : si des pêcheurs montaient leurs barques ce jour-là, ils se ver-

raient doubles, c'est-à-dire qu'un second marin, exactement semblable à chacun d'eux, se trouverait à bord, les aidant dans la manœuvre. Ce même jour, à minuit, on entend par les rues du Pollet un char funèbre, traîné par huit chevaux blancs, précédés de chiens blancs. Il porte tous ceux qui sont morts dans le courant de l'année, et dont on distingue aisément les voix. A cette croyance bretonne s'en ajoute une autre, analogue à celle du vaisseau Fantôme : si la commémoration des morts n'a pas délivré les âmes de tous les naufragés, on voit s'avancer à toutes voiles, au fort de la tempête, un navire aux manœuvres en désordre; il jette une *drome* sur le rivage. Hommes, femmes et enfans qui crient : « c'est mon père, mon mari, mon frère, mon fiancé, » s'attellent au cordage, mais il retient un navire « ancré par la main de Dieu et pour l'éternité. » Puis le coup d'une heure sonne, et le navire disparaît. On n'entend plus qu'un cri : « payez vos dettes, » c'est-à-dire acquittez vos vœux et vos prières. (F. Schoberl. *Excursions in Normandy*, t. I, p. 251. — Vitet. Hist. de Dieppe, t. II, p. 308.) Les filles du Pollet cherchent, et quelquefois trouvent sur le rivage une pierre blanche, d'une forme particulière, qui donne, entre autres choses, la délivrance du danger et un bon époux, c'est la *Pierre du bonheur*. (Schoberl. *Ibid.*, t. I, p. 254.) Assurément, il y a dans l'ensemble des traditions dieppoises une religion, une mansuétude, une poésie même qui rappelle les principaux caractères de l'esprit celtique, et qui contraste singulièrement avec le reste du légendaire normand, si fortement empreint de la rudesse, de l'égoïsme, de la cruauté des peuplades germaniques et scandinaves, de l'Edda et des Niebelungen.

Nous ne parlerons des sorciers que pour citer un dicton normand, qui les signale surtout dans les prêtres et les pâtres ou *pastours :*

Prêtres et bergiers
Sont tous sorciers,

et le signal de leur départ pour le sabat : « Pied par su fuuille » — « Pé su fielo, » dit-on dans le midi de la France. On croit encore au Devin dans les campagnes normandes, et ce préjugé n'a pas fait que du mal : une bergère monomane d'incendie, abandonnée par la justice, placée sous l'influence de la peur du devin, avoua le sinistre dont elle était cause. Nous dirons toutefois qu'une idée spiritualiste, celle de la puissance de l'esprit sur la matière, préside à toutes les croyances de la sorcellerie. On est persuadé que c'est par des paroles, par des mots, par des formules que les sorciers opèrent leurs merveilles, qu'ils s'appellent *Noueurs d'aiguillettes*, doués du *Cordeau* ou de la corde qui donne le beurre aux vaches, *Joueurs de verge d'Aaron*, prosaïquement, *Sourciers*, *Meneurs de loups*, *Toucheurs de carreau* ou guérisseurs de l'obstruction des entrailles, *Appeleurs* de la *poule à Simon* ou évocateurs de la poule du diable qui pond de l'or, d'où l'expression, « Avoir la poule, » c'est-à-dire avoir des richesses incessantes dont la source n'est pas connue. Pour l'ignorance, la science se confond avec la magie; pour les temps anciens, où l'étude n'était pas laïque, la science se confondait avec le sacerdoce, et le prêtre apparaissait au haut d'une double puissance. L'écolier lui-même, c'est-à-dire l'élève ecclésiastique, en avait sa part, et il y a tel village de l'Avranchin où l'on dit encore, après un grand vent qui a renversé les arbres : « Les écoliers ont passé par là. » En somme, la magie n'est que la prépondérance de l'esprit sur la matière et l'exagération de la royauté de l'homme dans la création. On ne trouve que rarement en Normandie la tradition des Enchanteurs : c'est une veine exclusivement bretonne, dont il ne nous est venu que des lambeaux dans la chasse *Arthu* ou

Arthour, et dans le *Brut* de Wace. Les Enchanteurs sont plus que les fées dans l'humanité à laquelle ils appartiennent par certains côtés; mais ils ont la science de la nature, et dès-lors pour elle cet amour qu'ont connu les seules races celtiques, si aimantes à la fois et si énergiques. Les Enchanteresses sont ainsi définies dans le Roman de Lancelot du lac, dont le nom (Ancel, serviteur) traduit le Maël des Kymris : « Toutes femmes sont appelées fées, qui savent des enchantemens et des charmes, et qui connaissent le pouvoir de certaines paroles, et la vertu des pierres et des herbes. » (Ap. Le Roux de Lincy. *Livre des Légendes.* Intr. p. 178.) C'est ainsi qu'on appela Tiphaigne-la-Fée, la femme de Duguesclin, qui observait les astres dans sa maison du Mont-Saint-Michel « Dame bien versée en philosophie et en astronomie judiciaire. » (Dom Huynes. *Hist. de la célèbre Abbaye du Mont-Saint-Michel.*)

Est-il besoin de parler de nos ponts normands, bâtis par le diable? C'est une légende universelle, mais surtout commune en Flandre, où un conte de cette espèce prend le nom de *Pacte du Constructeur*. (Collin de Plancy. *Légendes des pers. qui ont eu des relations avec le diable,* p. 110.) Nous avons raconté celle du Pontaubault. (*Avranchin mon.,* t. Ier, 132.) La légende des granges bâties par le démon n'est pas moins répandue : Voyez en Flandre la *Grange du diable,* la *Grange bleue.* (Plancy. *Ibid.* 88 et 102.) C'est aussi le fond de la légende de Brunehaut du même recueil; voyez en Normandie celle de la grange dîmeresse d'Ardevon. (*Avranchin,* II, 184.) La conclusion générale de cette légende, c'est que c'est l'esprit de la femme qui tire l'homme des griffes du démon. La légende d'Aristote et celle de Virgile l'enchanteur sortent peut-être du domaine populaire; mais nous ne citons cette dernière que parceque la corbeille où Virgile est suspendu était exposée sculptée dans les églises normandes, à Notre-Dame de Rouen, à

Saint-Pierre de Caen, à la risée et à l'édification des fidèles.

Enfin il est une espèce de légende qui rentre dans le cycle diabolique, ou dans le cycle religieux, suivant la prédominance de son objet, qui se rencontre dans quelques sermonnaires, et qu'on emploie encore, comme parabole, quelquefois aujourd'hui dans la chaire. Nous donnerons un specimen de cette espèce de récit, très-rarement cité, qui se trouve dans la Basse-Normandie, sous le nom de *Pimpernelle,* à côté d'une autre légende, le *Bonhomme Misère,* qui a été racontée par M. du Méril. Nous la citons à peu près telle qu'elle a été rédigée il y a une trentaine d'années : sa conclusion est qu'une bonne action est toujours récompensée, et que tout tourne à la confusion de l'esprit malin : les longueurs dans une histoire sont un des caractères de la narration populaire.

» J'ai lu un conte allemand, intitulé Lustig, qui m'a remis en mémoire un autre conte que mon père me disait dans mon enfance. La fable est d'une ressemblance frappante, et il est étonnant qu'elle se dise à la fois en Allemagne et en Normandie. Dans ces traditions, qui ont quelque popularité et qu'on retrouve en plusieurs lieux à la fois, il y a ordinairement une certaine philosophie cachée. Il n'est pas d'ailleurs dans l'esprit normand de rien faire sans but utile et pratique. Cherche la morale qui pourra : c'est un exercice pour les grands et les petits.

« Il y avait un soldat qui revenait dans ses foyers, pauvre comme tous les soldats du monde : il avait un sou et s'appelait Pimpernelle. C'était un militaire de bonne humeur, de bon cœur et sans souci : il n'était pas homme à songer qu'il n'avait qu'un sou. Il cheminait sur la grande route, aux rayons du soleil, et il sifflait quelque chanson de corps de garde, où l'on dit beaucoup de mal de la misère et de la mort : c'est pour cela sans doute que l'une

et l'autre en veulent beaucoup au soldat. Vint à passer un homme plein de beauté et de grace, accompagné de trois autres qui paraissaient être ses amis à la fois et ses serviteurs : c'était Notre-Seigneur et les apôtres saint Jean, le bien-aimé, saint Pierre, le porte-clefs, et saint Paul, le grand convertisseur. Les quatre voyageurs étaient couverts de poussière; ils demandèrent l'aumône au soldat, et Pimpernelle partageant son sou, chacun eut son liard. Alors Jésus-Christ voulut le récompenser de tant de charité : ami, tu es pauvre et tu fais l'aumône ; tu seras récompensé. Je suis le Seigneur Jésus-Christ, et je te donne à choisir entre le paradis et le pouvoir de faire entrer dans ton sac tout ce que tu souhaiteras. Pimpernelle avait encore de puissans attachemens à la terre, la campagne était verte, le ciel brillant, les oiseaux chantaient; il accepta le dernier don. Va en paix, dit le Seigneur, et qu'il soit fait comme tu le désires. Pimpernelle arrive à la ville prochaine. Les enseignes et les bouchons lui disaient : beau soldat, soldat altéré, venez ici, venez ici beau soldat, mon ami. Mais il n'était pas encore bien décidé à boire avant de manger. Il voit un gigot succulent pendu à l'étal d'un boucher, et, sans bien penser à la promesse du Seigneur, il se dit à lui-même : Oh! si je te tenais dans mon sac! Tout-à-coup il sentit son sac plus lourd, flaira l'odeur de la chair fraîche et aperçut le manche luisant du gigot passé dans les courroies. Alors Pimpernelle commença à avoir la foi. La petite et joyeuse voix des bouchons murmura sa douce musique, et Pimpernelle eut le boire avec le manger, du cidre de prince avec un gigot de roi. En bon militaire, la halte faite, il se remit en route, sifflant la marche de son régiment. Il arriva le soir à une ville et se sentit plus près de son village. A l'auberge où il entra, il n'y avait pas de place : nous n'avons, dit l'hôte, qu'une chambre dans laquelle nous n'osons mettre personne, car

il y revient. Qu'est-ce que cela fait, dit Pimpernelle : j'ai couché en plus mauvais lieu. Pimpernelle fut installé dans la chambre hantée, et on crut que c'était un homme mort; mais ce n'est qu'un soldat, avait dit l'hôte. Pimpernelle, le joyeux compagnon, s'était fait servir à bouche que veux-tu, et dormait déjà de ce petit sommeil qui suit un bon repas, quand il entendit du bruit dans la cheminée : on remuait la crémaillère : cela commence, dit-il, j'ai envie de voir comment cela finira. En levant sa tête, il vit un petit diable, gros comme un fort grillon, et qui semblait explorer l'ennemi : tu vas me décrotter mes souliers, lui dit Pimpernelle. Le diablotin fit une grimace et se mit à la besogne. Un autre parut blotti dans un trou de suie : toi, tu vas me bourrer ma pipe, et le farfadet fit la chose, comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie. Un autre parut encore : chante-moi une chanson d'enfer pour me désennuyer, dit Pimpernelle; et il se mit à chanter à gorge déployée. Mais, en un instant, il y eut une enfilée de diables le long de la crémaillère, et bientôt la cheminée en fut pleine. Pimpernelle commençait à en être ennuyé. Fichez-moi tous le camp dans mon sac, tas de mauvais sujets que vous êtes. Je vais vous hacher menu comme chair à pâté. En un clin-d'œil toute cette légion d'enfer fut blottie dans le sac. Les diables remuèrent comme un sac de hannetons, et Pimpernelle, rempli comme un ogre, dormait comme un bienheureux. Au jour, il descendit dans l'auberge, où sa présence étonna tout le monde. Pimpernelle ne fit pas de vanterie, mais il montra ce que jamais personne n'avait vu, des diables dans un sac. Il se rendit chez un forgeron, et deux vigoureux compagnons écrasèrent le sac sur l'enclume. C'était un bruit étrange que les cris des diables, le craquement des os, le ruissellement du sang et de la cervelle. On ouvrit le sac, un seul diablotin restait qui demanda grace à Pimpernelle, promettant de

lui enseigner un trésor : le soldat promit, et le diable lui apprit qu'il y avait une cuve pleine d'or sous l'escalier de l'auberge. Pimpernelle ne voulut pas même en prendre un écu. — Ici l'histoire de Pimpernelle est interrompue, nous ne le retrouverons qu'à sa mort. — « Pimpernelle mourut : il ne pensa pas à enfermer la mort dans son sac. Il s'en alla vers le paradis. Arrivé à la porte, il trouva saint Pierre, et, avec politesse et bonne grace, il demanda l'entrée. Saint Pierre lui rappela qu'il n'avait pas opté pour le paradis, et lui dit qu'il était très-fâché de ne pouvoir ouvrir la porte à un si brave homme. Pimpernelle alla frapper à la porte de l'enfer. Aussitôt on le reconnut, et on cria de tous côtés : c'est Pimpernelle! Les diables avaient tellement peur de lui que personne n'osa lui ouvrir. Pimpernelle les aurait sans doute mis tous dans son sac, et aurait régné seul dans l'enfer, faisant bombance pendant toute l'éternité. Pimpernelle, qui avait eu tant de démêlés avec les diables, était fâché de s'en retourner sans leur jouer quelque tour. Il aperçut un diablotin qui le regardait par-dessous la porte, il prit un clou et lui cloua l'oreille contre terre, et partit en riant au milieu de ses cris. Il alla retrouver saint Pierre. Le vénérable portier à barbe blanche était à son poste. Impossible de tromper la consigne : Pimpernelle parlementa. Il fit observer à saint Pierre que son sac n'était pas un homme, et il obtint de le jeter dans le paradis : Je me souhaite dans mon sac, s'écria Pimpernelle. Saint Pierre fut tenté de se fâcher; mais ce qui est une fois dans le paradis n'en sort plus. »

III.

CYCLE RELIGIEUX.

Il y a dans l'histoire de tous les pays chrétiens un admirable moment : c'est celui de leur évangélisation. Cette époque hiératique, qui est, non plus celle des martyrs,

mais celle des héros de la foi, des saints, des missionnaires, des évêques itinérans, de l'église militante enfin, très-différente de l'église triomphante, est empreinte d'une adorable mansuétude. Elle conquiert les natures et les cultes les plus farouches, symbolisés par cet éternel dragon ou serpent qu'on retrouve à toutes les origines chrétiennes. Les belles âmes aimantes ne sont pas seulement dévorées du besoin de gagner au ciel des âmes humaines : dans leur sympathie universelle, et dans leur existence simple et rapprochée de la nature, dans leur intelligence d'élite, qui ouvre leurs cœurs à aimer toutes les créatures de Dieu, elles s'éprennent d'une grande sympathie pour les animaux eux-mêmes, qui sont pour eux ce qu'une voix très-affectueuse a appelé de nos jours nos frères inférieurs. Les bêtes, à leur tour, sont émues de vénération et d'affection pour ces saints, aussi bons que forts. L'idylle chrétienne se retrouve surtout dans l'hagiographie, avec cette suavité et cette intelligence de la nature qui sont propres aux races celtiques, et qui restent dans leurs légendes et leurs poèmes. Aussi la plupart des saints, qui sont originaires de ces races, apportent au monde le cœur et l'imagination qui les caractérisent, et de plus la charité chrétienne. C'est avec cette double force qu'ils changent la face de leur pays. C'est ainsi que les saints bretons et gallois offrent une douceur et une simplicité toutes particulières, et c'est en lisant leurs vies que l'on comprend que le christianisme n'a pas été seulement l'ère d'un puissant développement de l'âme humaine, mais que c'est de lui que date l'élévation de l'animal à un rôle intelligent et moral, et presque au rôle de personne. Aussi, n'hésitons-nous pas à attribuer une part d'influence aux races celtiques dans la plupart des légendes du cycle religieux. C'est avec un charme indicible que l'on suit nos saints itinérans, armoricains et gallois, dans leurs pérégrinations, et qu'on se repose avec eux

dans leurs chrétientés, que le mot *Bangor* (collége), rappelle encore sur les deux terres sœurs de Galles et de Bretagne, comme symbole de la même foi et de la même langue. Il faut lire des vies de ces saints, pour la plupart honorés en Normandie, de saint Patrice, avec les légendes sur son purgatoire, de saint Patern, qu'il ne faut pas confondre avec notre saint Paterne ou saint Pair, de saint Columban, de saint Brandan, où se trouve l'idylle des colombes qui font leur nid dans sa main, et la légende de Judas dans les glaces du Nord, de saint Renan, de saint Cadwan, de saint Iltut, de saint Guénolé, qui fut le patron de l'île d'Aurigny, et qui est rappelé par un dicton normand :

En os et en chai,
Coume saint Guinolé.

de saint Magloire, qui convertit les îles normandes et fut enterré dans l'île de Serk, et dont il existe une vie en vers romans, composée en 1319, faite sur un original latin du 11e siècle, aussi existant, deux documens dont M. de Gerville avait des copies. *(Lettres sur la Communication entre les deux Bretagnes,* p. 34.) On trouve aussi une jolie idylle dans la vie du saint Paterne normand, laquelle se rattache à cette intéressante chrétienté, ou collége, qui se substitua au *Fanum* païen dont ce saint convertit le dernier desservant, et qui renfermait saint Paterne ou saint Pair, saint Scubilion, Amabilis, Witherius, saint Aroaste, saint Gaud, saint Senator ou saint Senier. Cet épisode est ainsi raconté par Fortunat : « Lorsque Paterne allait de Scessiac à Avranches, il demanda à son frère Scubilion de lui permettre d'emporter deux jeunes colombes qu'il avait nourries lui-même, celui-ci refusa disant : Qu'au moins elles me tiennent lieu de ta présence ; à quoi Paterne répondit : Qu'elles restent auprès de celui qu'elles aiment le mieux. Lorsqu'il fut arrivé

à dix-huit milles, au second jour de son voyage, les colombes volèrent vers l'homme vénérable : ainsi ces oiseaux avouèrent leur prédilection pour le bienheureux Paterne. » (Acta S. Ben. Sec. II, p. 1100.)

L'histoire d'un autre saint normand, saint Marcouf, né à Bayeux, qui s'établit dans une localité dite *Nantus*, le terme celtique *Nemetis*, temple, en gaélique *Neimhei*, offre un trait dans le même sens, lorsque malgré l'écuyer du roi, il ouvre son giron au lièvre poursuivi par la chasse. Au souvenir de ce fanum de saint Pair, que l'on croit être le *Fanum Martis* de l'itinéraire d'Antonin, nous rattacherons un autre fanum cité dans les actes de saint Mellon, deuxième archevêque de Rouen : « Extra urbem... vidit templum Roth in quo erat arca Dianæ et Veneris. » Le nom de cette idole, accolé au celtique *Mag*, plaine, fournit une étymologie très-vraisemblable de Rothomagus. Ces deux fanum évoquent l'époque de la lutte du paganisme et du christianisme en Normandie.

C'est aux origines des institutions chrétiennes, monastères, églises, chapelles, ermitages, que se rapporte la légende religieuse, dont l'essence est d'offrir un idéal céleste, et la réalisation sur la terre du règne du droit et du devoir. Elle a été pendant des siècles une école fort autorisée de respect du faible et de l'innocent, en même temps que de haine contre l'injuste et le fort. Nos grandes abbayes normandes, Saint-Wandrille ou Fontenelle, Jumiège, Fécamp, Saint-Etienne, le Mont-Saint-Michel, Savigny, etc., ont des origines merveilleuses. Les histoires religieuses de ces grands centres se divisent en deux espèces, celles qui, prenant le nom de miracles et appartenant à la vie intérieure du monastère, sont écrites dans leur cartulaire et leur martyrologe, et celles qui sont dans le domaine populaire et portent proprement le nom de légendes. Ainsi le Mont-Saint-Michel, le plus remarquable

de tous à tous les points de vue, offre dans ses livres une quantité considérable de miracles, qui étaient racontés aux pélerins et dès-lors acquéraient une certaine popularité, et même étaient mis en vers pour eux : le Roman du Mont-St-Michel, de Guillaume de St-Païer, n'a pas d'autre objet, comme l'auteur le dit expressément. Ce même monastère offre ensuite, à l'état de tradition des merveilles qui sont vraiment populaires, et que les chroniques ne connaissent pas ou ne disent pas de la même manière. Enfin il y en a qui sont à la fois dans le domaine des chroniques et dans celui du peuple : c'est de ces légendes vraiment populaires que nous voulons exclusivement nous occuper.

La légende de l'âne et du loup, c'est-à-dire de l'âne, pourvoyeur de quelque saint personnage, et dévoré par un loup, qui en expiation est obligé de faire le même service, est tellement répandue que nous hésitons à la déclarer normande, cependant elle se trouve en deux endroits chez nous, au Mont Saint-Michel, racontée dans son Cartulaire, et à Pavilly, et à Jumièges, où l'on célèbre, « avec un cérémonial bizarre, » (*Norm. merveill.* p. 357.) la fête du Loup-Vert. On retrouve cette légende aussi en Bretagne, dans le diocèse de Nantes. Pavilly, avec sa sainte Austreberthe et son monastère de filles, rappelle par son nom que les Normands donnaient le nom de *Papæ* aux lieux où ils trouvaient des chrétientés. (V. Worsaae. *The Danes in England*, et Marmier. *Voy. en Islande.*) Nous ne citons les *Enervés* de Jumièges que parceque Mlle Bosquet affirme que ce fait semi-historique « a acquis une grande popularité en Normandie. » (*Ibid.* 351.) Le Mont-Saint-Michel, si on réunit ses miracles et ses légendes, offre un légendaire très-étendu; mais sa plus belle légende purement populaire est celle qui se raconte avec de longs développemens qui en font un poème hiératique, et que nous avons autrefois résumée de cette manière : « Au 6e siècle,

lorsque la forêt de Scissy n'était peuplée que d'ascètes, Satan, déguisé en solitaire, s'y rendit pour surprendre leurs âmes; mais l'archange du Mont-Tombe accourt, engage la lutte et convient avec Satan que ces âmes seront à celui qui bâtira le plus bel édifice. Satan élève le Mont-Saint-Michel; l'archange élève sur Tombelaine un palais de cristal. Le démon s'avoue vaincu, et saint Michel, feignant de consoler sa défaite, lui propose d'échanger leurs palais. Satan accepte avec joie. Le palais de cristal était un édifice de glace, qui se fondit aux premiers rayons du soleil. » *(Avranchin mon.*, II, 212.) Il y a encore à Fougères une légende de diablotins qui apportaient en cette occasion des pierres au diable bâtissant ce monastère. (M. Danjou. *Ann. de Fougères,* 1845.)

C'est encore une croyance populaire que certaines érosions qu'on voit sur le rocher de la chapelle Saint-Aubert sont l'empreinte du pied d'un enfant, renversant la cime du Mont qui avait résisté à tous les efforts. On explique aussi le frémissement de l'abbaye sous le souffle puissant des tempêtes, par l'absence de la troisième pierre angulaire que Satan, bâtissant le monastère, ne put apporter, et qu'on montre, ou dans le menhir de la forêt de Saint-Sever, ou dans l'énorme bloc de la Pilière. Le miracle de Péril, ou de l'enfant mis au monde au milieu des grèves et de la mer qui le laisse respectueusement à sec, ce miracle raconté avec un soin particulier par le trouvère G. de Saint-Paier, a dû être populaire, à cause de la Croix-des-Grèves, qui exista longtemps et qui fut érigée pour consacrer ce souvenir. Il en a sans doute été ainsi de plusieurs autres miracles; mais aujourd'hui ils sont sortis de la mémoire du peuple, à moins qu'on n'excepte celui qui donne l'étymologie de la commune de Beauvoir, c'est-à-dire qui raconte la vue rendue en ce lieu à la femme aveugle, s'écriant en présence de ce magnifique pays :

« Qu'il fait beau voir ! » On a aussi oublié le *Feu-Saint-Michel*, cette clarté qu'on voyait sur le Mont, quand la guerre devait éclater entre la France et l'Angleterre.

La tradition du Précieux Sang, qui est encore l'objet d'une fête à Fécamp, et qui a été longuement racontée par Mlle Bosquet, (*Norm. merv.*, p. 369.) est le seul vestige du saint Gradal ou Graal dans notre province, et, tout en appartenant au cycle sacré, rentre dans celui d'Arthur, qui était, avec ses chevaliers, le gardien de la précieuse coupe, recueillie par Joseph d'Arimathie. Le toit apporté par la mer de Saint-Marcouf à Fécamp pour couvrir l'église de la Trinité, est encore une légende « d'une grande popularité. » (*Ibid.* p. 380.) Le Miracle des Roses, si répandu en France et en Allemagne, spécialement cité dans l'histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, et qui met en contraste avec la dureté de l'homme, la charité et la protection céleste de la femme, est particulier au pays de Caux, où il se trouve sur plusieurs points, à Saint-Valmont en Caux, opéré sur la fille du sire d'Estouteville, à Saint-Valery en Caux, sur Mlle de Bréauté, (*Norm. rom. et merv.*, p. 385.) dont le nom n'a peut-être pas peu contribué au dicton cauchois : « Belle comme mademoiselle de Bréauté. »

Une tradition vulgaire, recueillie dans des *Essais sur le Comté d'Evreux*, (par M. de Saint-Amand, p. 143. Notes.) fait connaître une lutte du saint normand, qui eut le plus de démêlés avec les méchans esprits dont l'un est appelé Gobelinus par Orderic Vital, c'est-à-dire saint Taurin, qui arracha au diable une corne, conservée à l'abbaye d'Evreux jusqu'au dernier siècle. On y entendait, chaque nuit, un cri : « Taurin, Taurin, rends-moi ma corne, » et l'on entendait ces paroles dans la corne, toutes les fois qu'on l'approchait de l'oreille. C'est ainsi que l'église de Parigny conserve encore la corne de la vache de saint Berthevin, selon une légende locale. (M. Sauvage. *Lé-*

gendes de Mortain, p. 11.) Ce qui a rendu populaire saint Gerbold, qui a d'ailleurs de très-poétiques parties dans sa légende, c'est le mal qu'il jeta sur les habitans du Bessin, chez lesquels la dyssenterie s'appelle encore « le ma Saint-Garbot, » et qui joue un rôle dans la Farce de Pathelin.

Les légendes de dragons et de serpens, domptés ou tués par les saints, ne sont autre chose qu'une métaphore réalisée de la défaite du paganisme, ou de la destruction d'un temple païen : ces monstres sont aussi la figure du démon auquel les légendaires font souvent jouer le même rôle. Le plus remarquable en Normandie est la Gargouille, anéantie par saint Romain, accompagné d'un malfaiteur auquel sa grace fut accordée, d'où découla cet usage annuel de délivrer un criminel, usage appelé le privilége de la Fierte de saint Romain : or, *Fierte* (feretrum), signifie encore châsse en dialecte normand. Les autres saints normands, vainqueurs des monstres, sont saint Nicaise, de Rouen, qui détruisit un dragon ou expulsa un démon, saint Loup, de Bayeux, qui délivra cette ville d'un loup, ou de la *Béte-Saint-Loup*, qu'on voit sculptée sur l'église de ce nom, comme on voit au portail de Sainte-Croix, de Saint-Lo, un monstre chargé de chaînes, saint Vigor, qui noya un serpent, saint Samson, missionnaire gallois et évêque de Dol, qui traîna, avec son étole, une horrible bête dans la Seine.

Si le renoncement est l'idéal des saints, c'est la tendance des hagiographes que dans les supplices la victoire appartienne à la victime et non au bourreau. C'est donc une tradition fort répandue que celle de saints qui, décapités, ont ramassé leur tête, et marché les yeux ouverts, tels sont en Normandie saint Clair, décollé sur les bords de l'Epte, sainte Quitterie, honorée dans le Bessin, saint Léon, de Carentan, dont le cadavre marcha vers sa tombe. C'est sans doute d'après cette tradition et la signification

de son nom, que saint Clair est l'objet de pélerinages pour les maladies des yeux.

Les légendes de grimoire sont très-communes : elles reposent sur la foi dans la puissance de la sainteté et la science réunies et personnifiées dans le prêtre. Mais nous devons nous borner à citer la plus remarquable des évocations que l'on connaisse en Normandie, sous le nom de Chanoine de Cambremer, mais qui n'est encore que la variante, un peu normannisée quant à l'esprit, d'un thême assez répandu et d'une légende rapportée, comme en Franche-Comté, à saint Antide, et dont la légende de Faust renferme certains traits. Elle est racontée par Pluquet dans son *Essai sur Bayeux* et dans ses *Contes populaires* du Bessin. « Par suite d'un méfait, le chapitre de Bayeux était condamné à envoyer, tous les ans, un de ses chanoines à Rome, pour y chanter l'épître de la messe de minuit. Or, en l'année 1537, c'était le tour de maître Jean Patye, chanoine de la prébende de Cambremer; mais il en prenait si peu de souci que la veille de Noël il n'avait pas encore fait de préparatifs pour partir. A tout ce qu'on lui disait il répondait qu'il arriverait à temps. Donc le jour de Noël, il évoqua le diable et lui ordonna de le porter à Rome : « — Avec quelle vitesse faut-il voyager ? — En pensée de femme, dit le chanoine. En pareil cas Faust répond à Mephistophelès : « Plus vite que la pensée. » Le chanoine ajouta : Va m'attendre au coup de neuf heures sous les orgues de la cathédrale; au coup de neuf heures je serai sur ton dos. Puis il se rendit à l'église, entonna le *Domine labia* des matines et rejoignit sa monture. Bientôt ils se trouvèrent au-dessus de la mer, et Satan conseilla au prêtre de lui adresser ce distique supin, c'est-à-dire qu'on peut lire dans les deux sens, et qui est de sa composition :

Signa te, signa temere, me tangis et angis,
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Le chanoine normand ne donna pas dans le piége : « Allons toujours, répondit-il, ce qui est porté par le diable est bien porté. » Ils arrivèrent à Rome au moment où l'on chantait l'*Introït* de la messe de minuit. Bref, le chanoine chanta l'épître; puis étant allé déposer ses ornemens dans la sacristie, il demanda à voir la charte où était stipulée la redevance du chapitre de Bayeux, et faisant mine de la lire, il la jeta au feu. Après ce four de Normand, il repartit comme il était venu, et lorsqu'il mit pied à terre sous le portail de sa belle cathédrale, ses confrères chantaient Laudes, et il leur raconta son aventure. On en profita; mais comme tout n'était pas très-orthodoxe en cette affaire, le clergé de Bayeux fit une procession générale, dans laquelle maître Jean Patye marcha pieds nus et la corde au cou. Cet acte d'expiation, joint aux instances d'Augustin de Trivulce, l'évêque de Bayeux, lui valut l'absolution du Pape.

Il y a dans la botanique populaire normande et anglaise une branche très-intéressante du cycle religieux. Le peuple retrouvait dans la population des fleurs des campagnes les objets de sa croyance, comme dans les vitraux et les sculptures de son église : c'était la Bible illustrée, mais vivante; il y a plus : la plante cessait d'être un végétal pour représenter le Christ, la Vierge, les Saints, et, pour que le contraste ne manquât pas à ce poème divin, Satan. Tous ces êtres charmans qui, pour le savant, sont des végétaux, pour le poète des symboles, étaient pour le fidèle le Sauveur, la Vierge, le Saint, le Martyr, le Patron. Chacun d'eux élevait la voix jusqu'à l'âme du croyant pour lui dire : Je suis celui qui t'a sauvé, celle qui intercède pour toi, celui qui a été martyrisé, dont tu portes le nom sacré; la nature entière était un paradis où l'on marchait parmi les Fleurs des Saints, où l'on entendait le chœur mystique chanter, et rappeler les fêtes ou les grandes

époques de la vie chrétienne. Toutes ces plantes étaient donc à la fois un catéchisme, un martyrologe, une litanie, un calendrier. L'Ancien Testament n'a pour ainsi dire pas exercé d'influence sur la botanique chrétienne : le *Sceau de de Salomon*, le *Salomon's seal* et le *Lily of the Valley*, chez les Anglais (Convallaria polygonatum), traduction de l'expression : « Ego sum flos campi et lilium convallium, » et peut-être le *Buisson ardent*, voilà à peu près tous les souvenirs bibliques de la flore du peuple. Mais le Nouveau-Testament et surtout la Vierge, les Saints, puis le Démon, se sont emparés d'un nombre considérable de végétaux. Or, quand vous retrouverez une influence exercée jusque dans les petites choses, vous rencontrerez les signes d'une grande civilisation. Beaucoup de ces noms chrétiens ont disparu ; mais la langue de la botanique savante les a presque tous conservés, ou en les traduisant directement ou en se les assimilant par allusion. Le Christ, du moins nominalement, n'a pas été d'une manière marquée, associé à la végétation : il n'y a guère que l'Aster, *Œil de Christ*, qui ait gardé son nom; mais sa naissance est marquée par la Rose de Noël; sa passion par le *Roseau de la Passion* (Massette); sa résurrection par la *Pâquette*, la pâquerette, en anglais *Pasques-flower*, et par l'*Alleluia* (Oxalis); les Orchis sont dits Pentecôtes, le Lychnis dioïque, Saint-Sacrement. Dieu le Père, dont le nom populaire est le Père Eternel, et Bon Dieu ne se montre que dans *Pater noster*, dans le sens de patenôtre, appliqué au Cyperus, et dans *Chiendent à patenôtres*, mot qui, à cause de la forme des racines, désigne l'*Avena precatoria*.

Mais c'est la Vierge qui a obtenu les plus grands honneurs, et nous demandons ici de citer ce qui la concerne dans notre Essai sur la Flore populaire de Normandie et d'Angleterre, qui n'est, avec quelques formes littéraires et philosophiques, que la partie botanique de ce glossaire :

« La Vierge, cet idéal pur et élevé du moyen-âge, qui garde dans la flore populaire ce nom qui semble disparaître sous un nom plus moderne et plus familier, a reçu l'hommage de presque toutes les fleurs agrestes de couleur blanche, de physionomie modeste, toutes celles qui expriment la candeur, la grace, la pureté. Le fidèle, le botaniste, le poète retrouvent partout des parties d'elle-même ou de ses vêtemens et de ses attributs, et tous ses symboles ajoutent à la grace et à la fraîcheur de son culte primitif. Ce que le peuple voyait en elle, ce n'était ni la mère, ni la patronne; c'était surtout le côté pur et immaculé : c'était la Vierge. Mais le peuple, pour qui l'idéal de la femme était la châtelaine, la femme belle, noble, souveraine, a fait aussi de la Vierge une dame : les Italiens l'appellent Madonna, les Français Notre-Dame, les Anglais Lady. Ce caractère réaliste, que le roi Louis XI a porté plus loin que le peuple lui-même, respire surtout dans la nomenclature botanique consacrée à la Vierge. D'abord le peuple a retrouvé, pour ainsi dire, dans les champs des parties d'elle-même, sa chevelure dans la Cuscute ou *Cheveux de la Vierge*, dans la Nigelle, aussi *Cheveux de la Vierge,* dans l'Adiantum, le *Maiden hair* des Anglais. C'est une curiosité qui ne manque pas de charme, de chercher dans les champs l'attirail de sa toilette et les élémens de sa parure. Voici son vêtement : la *Collerette de la Vierge* (Stellaire) les *Manchettes de la Vierge* (Liseron des haies), son lit, *Lady's bedstraw* (Galium), son manteau, *Lady's mantle* (Alchemille), ses gants, les *Gants de Notre-Dame,* autrement *Ching Dés* (Ancolie), sa chaussure, le *Sabot de la Vierge,* et pour les Anglais *Lady's slipper* (Cypripedium); voici son sceau de châtelaine, *Sceau Notre-Dame* (Taminier), que l'on appelle encore *Racine Vierge,* apposition romane, comme on dit *Vigne Vierge,* pour le *Cissus quinquefolia,* plante d'Amérique. Voici son éperon, le

Pied d'Alouette ou l'*Eperon de la Vierge*. Voici en outre son jardin, ce *Cyssus* d'abord, puis l'Epi à la Vierge (Phyteuma spicatum), l'*Herbe à la Vierge* (Sedum Telephium), la *Vigne Vierge* (Clématite), que les Anglais appellent *Virgin's bower,* comme ils disent *Dame's Violet,* la Julienne, et *Maudleyne, Maudlin,* l'Aigremoine, consacrée à sainte Madeleine; sur toutes ces plantes on trouve les filamens, dits *Fils de la Vierge,* et les jolis insectes appelés Coccinelle et Criocère, que les Anglais appellent *Lady bird,* et les Normands *Nonnette, Béte au Bon Dieu.* Ce sont sans doute nos pionniers du Canada qui ont donné à l'Amérique l'idée qui se trouve dans *Lady's traces* (Orchis spiranthes). Enfin le plus beau chardon normand porte le nom de *Chardon-Marie,* que la science a traduit en *Silybum marianum,* en copiant, comme elle l'a fait dans une multitude de cas, la nomenclature populaire. (V. Essai, p. 21.) Remarquons en passant que la Renaissance et la science ont généralement transporté à Vénus les plantes attribuées à la Vierge.

Quand on passe aux noms des saints, on trouve la question intéressante, mais difficile des rapports entre le patron et le végétal. Ces rapports semblent n'être quelquefois qu'une ressemblance de mot, comme la relation entre saint Clair et la guérison des yeux : telle est sans doute la Pariétaire, la plante des murs et des pierres, dite Herbe de saint Pierre; (Herba S. Petri. Linné. *Phil. botanique.*) mais les Anglais donnent ce nom, *Samphire,* contraction de Saint-Pierre, à la *Criste-Marine* (Salicornia et Crithmum). Il arrive que plusieurs saints se partagent un végétal : ainsi Linné nomme la Valériane *Herba S. Georgii* et *Herba S. Claræ;* ainsi la Pivoine, en normand *Pione* (Pæonia) est à la fois à saint Valentin et à sainte Rose. D'autres fois un même saint en possède plusieurs, comme saint Jean, qui a, en Angleterre, le Millepertuis, *S. John's*

Wort, et en Normandie l'Armoise commune et le Lierre terrestre; saint Jacques possède la Julienne et la Jacobée; il possède encore le *Bourdon saint Jacques* ou la Rose trémière. Les autres noms populaires dans cet ordre sont l'*Herbe sainte Barbe*, la Barbarée, l'*Herbe saint Etienne*, la Circé, en Angleterre *St Barnaby's thistle*, la Centaurée Solstitiale, la *Véronique*, le *Laurier saint Antoine*, l'épilobe en épi, l'Herbe saint Christophe, en normand saint *Cretofle* (Actæa spicata); le *Leucoium* ou Nivéole, symbole de pureté, est naturellement dédié à sainte Agnès, *St Agnes' flower;* l'*Herbe de saint Benoit*, est devenue la Benoîte, en anglais *Herb Bennet*. Il y a un rapport facile à saisir entre la *Fleur sainte Catherine*, cette martyre qui fit voler en éclats la roue sur laquelle on appliqua son corps, et l'Impatiente, cette balsamine dont la capsule éclate au simple contact. Du reste, nous ne prétendons pas épuiser ici cette nomenclature des saints populaires.

Nous avons dit que cette épopée végétale trouvait son contraste dans l'apparition très-fréquente du démon, représenté par les plantes laides, incommodes, nuisibles, les narcotiques et les poisons, de même que la faune des cathédrales le représentait sous les formes des animaux impurs, laids et méchans, le porc, le singe, le serpent et les monstres fantastiques. Dans la catégorie des plantes diaboliques se pressent le *Navet du Diable*, le *Verjus du Diable* (Bryone dioïque), le *Diable en haie* (Clématite, plante inextricable), chez les Anglais dont la Flore populaire a tant de rapports avec celle de Normandie, *Devil in a bush*, l'*Herbe aux magiciennes* (Circé), l'*Enchanter's night shade*, la petite Pervenche ou *Violette des Sorciers*, le *Mors du Diable*, en anglais, *Devil's bit*, dont nous avons conté la légende, et dont la science s'est emparée en le transformant, *Scabiosa succisa*, les *Cornes du Diable* (la Macre), l'*Herbe au Diable* (Cynoglosse), le *Raisin du Diable*

(Taminier), le ***Pain du Diable,*** les mauvais champignons; la Nigelle de Damas s'appelle également le ***Diable en buisson.*** Les Empiriques appelaient aussi les plantes parasites, telles que les Orobanches, ***Herba furum, Viscera diaboli.*** Le Sureau est l'Arbre de Judas, parceque c'est à cet arbre qu'il se pendit. C'est dans cet ordre d'idées, qui se rattachera aisément à notre cycle diabolique, que rentrent d'autres croyances relatives aux végétaux, l'Herbe qui rend invisible, l'Herbe qui noue l'aiguillette, le Trèfle à quatre feuilles, l'Herbe qui égare, celle qui porte malheur, ou la ***Maleherbe,*** qui est pour nous ce que la ***Jettatura*** ou le mauvais œil est pour les Italiens, et qui explique la locution, « marcher sur une mauvaise herbe. »

Parmi les animaux que leur légende fait rentrer dans le cycle religieux, on peut citer la ***Letice*** (belette), qui représente l'âme d'un enfant mort sans baptême, l'oiseau saint Martin (Martinet et Martin-Pêcheur), auquel, en quelques endroits, on laisse le plus beau pied de chanvre, parceque le premier laboureur du chanvre, désolé de ce que les oiseaux mangeaient toute la semence, invoqua saint Martin, qui le tira d'embarras, et parceque le martinet ne fit jamais de tort à son champ. Mais il est un oiseau honoré d'une jolie légende et dont la multitude de noms atteste assez qu'il a été l'objet particulier de l'attention du peuple : il est le plus petit et le plus inoffensif des oiseaux normands; on l'appelle ***Reblet, Reblette, Berruchet, Racatin, Riqueu, Repepin,*** onomatopées, qui aspirent à reproduire son cri : c'est le Roitelet, dont le nom atteste une espèce de royauté. Celui de Normandie est aussi entouré du respect et de la sympathie des autres oiseaux. Pourquoi ? c'est que c'est lui qui apporta à la terre le feu du ciel; il est vrai qu'il brûla ses plumes, mais tous les autres oiseaux lui donnèrent chacun la sienne, à l'exception du hibou qui, depuis ce temps, solitaire, honni, est un objet d'exécration pour

la gent ailée, et n'ose sortir que la nuit. Depuis lors le Roitelet s'appelle l'*Oiseau du Bon-Dieu*, la *Poulette au Bon-Dieu*. Il est encore, relativement aux animaux, une croyance d'un caractère remarquable et effrayant, qui développe cette poésie spiritualiste du peuple jusqu'à les douer de la parole : dans cette mystérieuse nuit de Noël, où les pierres honorées tournent sur elles-mêmes trois fois, à l'heure de minuit, où les bêtes se mettent à genoux, « les bœufs, les vaches, les chevaux, les ânes, tous les commensaux des étables et des écuries sont gratifiés du don de la parole; ils s'entretiennent gravement des devoirs de leur condition, et se plaignent ou s'applaudissent du traitement de leurs maîtres. » (*Norm. rom.* p. 221.) Cette élévation de l'animal au rôle de personne est attestée en Normandie par beaucoup de faits et de monumens, par de nombreux procès et supplices d'animaux au moyen-âge, et par des sculptures dans les églises, telles que le mouton de l'église de Bouteilles, qui enferma un loup dans le lieu saint, l'âne représenté sur un pilier de l'église d'Argentan, pour avoir porté une grande partie des matériaux de l'édifice. La biche miraculeuse de saint Hubert, avec la croix entre les cornes, est aussi dans beaucoup d'églises de campagne. On connaît la célébrité de la biche de Genieuvre de Brabant. Enfin on peut rapprocher des mystères de cette nuit de Noël les messes nocturnes célébrées par des prêtres qui sont morts sans les avoir acquittées, les messes dites à rebours, etc. Cette croyance est des plus répandues : elle existe à Mortain sous le nom de *Messe d'une heure*. (M. Sauvage. *Légendes de Mortain*, p. 71.) Le fond de cette croyance est l'impossibilité absolue où est le prêtre de manquer à une obligation religieuse, puisqu'il est forcé de l'accomplir dans ce monde ou dans l'autre. Du reste cette pensée est l'essence même et la raison de la croyance aux revenans; elle a joué et joue en-

core un rôle important dans la moralité du peuple : nous avons connu une *pastouresse,* monomane incendiaire, qui, après trois incendies, ne fit d'aveux que sous l'empire de la peur du devin. La foi aux revenans, qui repose sur la fidélité absolue aux engagemens, a affermi plus d'une vertu chancelante et déterminé plus d'une restitution. A un point de vue plus intime encore, elle n'est sans doute pas autre chose que la conscience et le remords. Il y avait une espèce de messe, que l'on faisait dire à un saint imaginaire, Saint-Va-Saint-Vient, pour obtenir mort ou guérison : cet usage, qui avait sa raison d'être dans la pitié inspirée par les souffrances, comme l'acte du sauvage qui tue son père infirme, existe en Bretagne dans la messe du *Tepidu* (l'un ou l'autre) : « Dieu fasse qu'il soit tepidu ! » disent les Bretons pour le malade dont l'état est incertain.

IV.

CYCLE HÉROÏQUE.

La Normandie n'est pas une terre de chevalerie, du moins dans le sens élevé où il faut prendre ce composé de courage, d'amour et de religion, fondé sur le désintéressement. Est-ce à dire qu'elle soit étrangère aux traditions chevaleresques ? D'abord comme le fond primitif de sa population était celtique, elle ne pouvait manquer de posséder, dans une certaine proportion, les épopées chevaleresques qui sont issues des races désintéressées, aimantes et religieuses. Ensuite il ne se pouvait pas que ces divers idéals qui constituent la chevalerie restassent étrangers à aucune portion de l'humanité, même aux races cruelles, violentes et intéressées. Aussi trouve-t-on en Normandie des fragmens des grands cycles épiques, de celui du saint Graal dans la fête du Précieux-Sang, de Fécamp, de celui de Charlemagne dans le bon duc Aubert, vassal du roi Pépin, et dans Richard-Sans-Peur, un des pairs de Char-

lemagne, dans la légende de Robert-le-Diable, et de celui d'Arthur dans les diverses traditions de Chasse Arthur, de la Fosse Arthour à Mortain, (Légendes de ce pays, p. 17.) surtout dans les traditions relatives à Tombelaine, traditions bretonnes, il est vrai, transportées par Wace en normand, et longuement racontées dans le Roman de Brut. Toutefois, il ne serait pas impossible qu'une veine scandinave se fût glissée dans ce cycle, quand on voit Arthur guéri par Mourgue, une fée dont le nom ressemble un peu aux Nornes scandinaves, et Ogier-le-Danois recevant de cette même fée la couronne de l'oubli. L'histoire normande elle-même, ou plutôt la tradition populaire nous montre quelques existences chevaleresques sur le sol normand; mais elles sont très-rares : on ne peut guère citer que le Richard-sans-Peur du roman, et la légende de la *Côte de deux Amans;* mais encore cette dernière est sans doute d'origine bretonne, du moins Marie de France, qui a beaucoup emprunté aux récits bretons, l'a racontée sous le nom de *Lai des deux amans.* (*Poésies de Marie de France.* t. Ier, p. 252.) Ainsi, si l'histoire et les traditions normandes ont un caractère, et elles en ont un très-tranché, ce n'est pas dans la chevalerie qu'il faut le chercher. Le cycle d'Arthur réclame encore chez nous la tradition qui attribue la fondation de Caen, à Kaïus, sénéchal du roi Arthur, d'après la tradition populaire du moyen-âge, et Caen avait une porte dite la Porte Arthus. Le peuple dit encore Genieuvre et non Geneviève, le vrai nom (Gwenhwyvar) de la femme d'Arthur.

Cet esprit apparaît évidemment dans l'ensemble de son épopée : c'est un caractère d'intérêt, de violence, de brutalité envers la femme, et de mépris de la religion et de ses ministres. Presque tous ces traits se retrouvent dans la légende de Robert-le-Diable, que nous avons mentionnée dans le cycle diabolique, et qui s'est répandue de chez nous

dans presque toutes les littératures; mais la chronique saxonne offre une curieuse version dans Robert, combattant avec son père et le blessant : « Her Rodbert feht vidh his fœder vidh-utan Normandige, etc. » (p. 285, éd. d'Ingram.) Toutefois la violence se montre plus souvent chez les Normands que le vol et la perfidie, ils sont bien les fils de cet Islandais qui s'écrie dans la Saga de Hord : « Enlever de vive force, c'est bien; mais voler! quelle infamie! » mais on ne peut méconnaître la popularité dont jouissent chez eux l'homme de la ruse et de l'esprit, Cartouche, et l'homme de la violence, Mandrin, « qui ne se repentit que d'une chose, d'avoir tué un homme pour deux liards. »

Les origines de l'histoire de Normandie, d'après les traditions populaires, nous ont été transmises par Wace dans le *Roman de Rou,* et pour quelques parties dans le *Roman de Brut*, par Beneois dans la *Chronique des ducs de Normandie,* par Philippe Mouskes dans la *Chronique rimée,* et par les *Chroniques de Normandie,* tous écrits qui se sont copiés et exagérés les uns les autres. Quelques-uns de leurs récits ont une origine antérieure à l'établissement des Normands, par exemple l'histoire des bracelets de Rollon suspendus dans la forêt, imitée de celle de *Frode Fredegod,* si connue dans le Nord, selon M. Fabricius. Mais toutes ces origines sont marquées d'un caractère antichevaleresque et même cruel. Telle est l'aventure du paysan de Longpaon, dont Rollon fait pendre la femme comme voleuse de son mari, et qu'il fait pendre lui-même pour ne l'avoir pas surveillée. Le Conquérant n'est rien moins qu'un chevalier : il est avide, perfide, cruel. Il surprend à Harold un serment sur des reliques cachées. Il maltraite son épouse, d'après la tradition, qui explique l'érection de la *Croix pleureuse* à Caen comme une expiation de la brutalité de Guillaume envers Mathilde, qu'il avait traînée jusqu'à ce lieu à la queue de son cheval. Du reste, ce

genre d'histoire est assez commun en Normandie, comme le prouve la romance populaire de Marie Anson (Marie Alençon), la dame d'Alençon, que son mari traite de la même manière, en y ajoutant le meurtre de leur enfant :

Marie Anson, dame jolie,
Où est allé votre mari?

citée par Bouchaud, dans l'*Essai sur la Poésie rhythmique,* (Paris, 1753) et continuée dans la littérature populaire par *Adelaïde et Ferdinand,* ou les *Trois Anneaux.* (Pellerin, Epinal.) C'est encore l'histoire de la Dame de Préaux. (V. *Norm. rom.,* p. 464.) La légende du château de Bardouville, racontée par F. Shoberl, (*Excursions in Normandy,* t. II, p. 200.) serait assez touchante, et rappellerait celle de Héro et de Léandre, si la Seine était le Bosphore et si le Léandre normand n'était l'abbé de Saint-Georges. Ici encore apparaît le terrible mari qui tue l'abbé et enferme sa femme dans son donjon. Guillaume-le-Roux est représenté comme le plus méchant de cette race normande; il dépouille les églises et les abbayes disant : « Que le pain du Christ est doux et savoureux, et qu'il donne au manger un grand plaisir aux princes; » il a des songes où il dévore avec délices un cadavre sur un autel; il raille les prophéties d'un moine : « Vrai Dieu! vous êtes clerc, mon voisin, et voudriez tenir faveur aux gens d'église; mais moi je suis cousin des clercs, je connais leur finesse et ne m'y laisse point prendre. » (Mathieu Paris. *Magna chronica,* ann. 1100.) Enfin, après avoir réalisé un grand nombre des crimes résumés dans Robert-le-Diable, auquel il a fourni sans doute plusieurs élémens, il va se faire tuer dans cette Forêt-Neuve, vraiment maudite, que le Conquérant avait faite avec plus de soixante paroisses, dont il avait détruit les églises, bâties, disait-on, dès le temps d'Arthur :

I avoit-on pour Dieu assises,
Trés le tans Artus le bon roi.
(*Chron. rimée* de Phil. Mouskes, p. 206.)

dit le trouvère, qui met ainsi en contraste la douceur celtique et la rudesse scandinave, le bon roi Arthur et Guillaume-le-Bâtard. Enfin, quand Guillaume-le-Roux a été percé de la flèche de Gaultier Tyrrel, un grand bouc noir l'emporte en disant : « Je suis le démon et j'emporte, par le jugement de Dieu, Guillaume qui, pendant sa vie, n'a cessé de tyranniser l'Eglise du Christ. » Ce n'est pas encore tout ; l'abbé de Cluny dit à saint Anselme : « J'ai vu la nuit dernière le roi amené devant le trône de Dieu ; le juge infaillible a prononcé l'arrêt de sa condamnation éternelle. »

Ce même Guillaume assiégeant, de concert avec son frère Robert, son autre frère Henri dans le Mont-Saint-Michel, figure mal à l'avantage de la chevalerie dans deux épisodes de ce siège, longuement raconté par Wace, la première fois, lorsqu'il réprimande son frère d'avoir fait passer du vin à l'assiégé réduit à la disette d'eau : « Benè scis actitare guerram qui hostibus præbes aquæ copiam ! » et lorsque Robert lui fait en souriant cette réponse touchante : « Papæ ! dimitterem fratrem nostrum mori siti ! Et quem alium habebimus, si eum amiserimus ? » (Will. Malmesbury.), la seconde fois, lorsque renversé sur les grèves et près d'être percé, il relève son casque et crie : « Je suis le roi. » Orderic Vital lui fait exprimer son serment ordinaire, par la sainte face de Lucques ! dans son bonheur d'être épargné : « Per faciem de Luca, te ponam super album meum, » dit-il au cavalier qui a détourné de lui son épée. Ainsi, même en faisant la part des antipathies du clergé contre des rois spoliateurs et peu religieux, et de celles du peuple contre des tyrans, il sera difficile qu'il reste des héros et des chevaliers. Or la veine démocratique serait assez curieuse à suivre en Normandie depuis les griefs articulés contre les seigneurs dans la révolte des paysans, racontée au Roman de Rou, en passant par les légendes

féodales, en partie faites par des haines populaires, pour arriver aux temps modernes où ces sentimens s'expriment brutalement par une grande variété de sobriquets et d'injures contre la noblesse, presque toujours représentée sous la forme du pourceau : ainsi le porc est appelé M. de Triauville, un noble, un monsieur. Il y a peu de villages où le paysan ne se délecte des faits et des dires d'un gentilhomme stupide, dont le principal type est M. de la Vaquerie, (V. *Norm. illustrée,* art. Bayeux.) comme il n'y en a guère qui n'ait ses histoires de gentilshommes brutaux et débauchés, qui forcent les paysannes, battent de la fausse monnaie, tirent à coups de fusil les couvreurs sur les toits, et se jouent des vilains par des redevances grossières et humiliantes. C'est ainsi que la légende, à sa manière, jette une lumière sur les révolutions.

Quoique remarquable par ses exemples de courage et d'énergie, l'histoire normande serait triste, comme le spectacle continu et monotone de la force, sans les femmes. On n'a pas assez remarqué que le beau rôle est pour elles, comme aujourd'hui encore la femme normande, soumise à l'époux, comme elle l'était dans son pays d'origine, et comme l'est sa sœur l'épouse anglaise, vaillante au travail, sobre et dévouée à ses devoirs, possède la supériorité morale au sein de la famille. Un proverbe a consacré cette rudesse du Normand dans la famille :

Gars normand, fille champenoise,
Dans la maison toujours noise.

Une veine remarquable et toutefois moderne de la poésie normande, c'est l'histoire fréquente de la jeune fille qui se fait soldat pour retrouver et assister son amant. A cet intérêt de courage s'ajoute la sympathie pour toutes les violences dont elle est l'objet. Il suffit de faire passer rapidement sous les yeux les héroïnes normandes de l'histoire ou de la légende, Hélène, du Roman de Brut, qui a

dénommé Tombelaine, Inde, la mère de Robert-le-Diable, la Reine Mathilde, Rosamonde, l'Impératrice Mathilde, Eléonore d'Aquitaine, Marie de France, la poétesse anglo-normande, Marie d'Estouteville, du miracle des roses, et Mademoiselle de Bréauté, l'héroïne innommée de la Côte des deux Amans, Marie Anson, et la Pénélope normande, la Dame de Bacqueville, (*Norm. rom.*, p. 465.) la Dame du Manoir-Fauvel, (*Ibid.*, p. 471.) l'héroïque Jeanne Bacon, châtelaine du Molley, (Pluquet. *Contes*, p. 4.) Charlotte Corday, et les saintes normandes, sainte Quitterie, sainte Pience, etc. Enfin la romance suivante, qui se chante dans les environs de Saint-Valery-en-Caux, et qui dès-lors a un côté normand, ajoute une héroïne à la France, et si elle a été composée, comme on l'a cru, à l'occasion du mariage de Catherine de France, fille de Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre, nous aurions là une contemporaine de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette et de Jeanne Couillard, l'héroïne de Saint-Lo. Nous la citerons dans son entier, parceque, rédigée d'abord avec peu d'entente du rhythme et de la prosodie populaires, elle a besoin d'être rétablie dans son sens musical, en dédoublant la plupart des vers de la rédaction primitive, celle de M. Thinon : la tmèse de la fin n'est pas rare dans la poésie vulgaire ni même dans la poésie lettrée :

LA FILLE DU ROI.

Le Roi a fille à marier :
A un Anglois la veut donner.
Elle ne veut,
Elle ne veut,
Elle ne veut ; mais jamais moi,
Jamais mari,
Jamais mari
N'épouserai, s'il n'est François.

La belle ne voulant céder,
Sa sœur s'en vint la conjurer :

Acceptez, sœur,
Acceptez, sœur,
Acceptez donc à cette fois;
C'est pour la paix,
C'est pour la paix,
A Franc' donner avec l'Anglois.

Et quand ce vint pour s'embarquer,
Les yeux on lui voulut bander :
Eh! ôte-toi,
Retire-toi,
Retire-toi; franc traître anglois,
Car je veux voir,
Car je veux voir,
Jusqu'à la fin le sol françois.

Et quand ce vint pour arriver,
Le châtel était pavoisé :
Eh! ôte-toi,
Retire-toi,
Retire-toi, franc traître anglois,
Ce n'est pas là,
Ce n'est pas là
Le drapeau blanc du roi françois.

Et quand ce vint pour le souper,
Pas ne voulut boire ou manger :
Eh! ôte-toi,
Retire-toi,
Retire-toi, franc traître anglois,
Ce n'est pas là,
Ce n'est pas là
Le pain, le vin, du roi françois.

Et quand ce vint pour le coucher,
L'Anglois la voulut déchausser :
Eh! ôte-toi,
Retire-toi.
Retire-toi, franc traître anglois,
Jamais homme,
Jamais homme,
N'y touchera, s'il n'est françois.

Et quand ce vint vers le minuit,
Elle fit entendre un grand bruit,
En s'écriant,
En s'écriant

Avec douleur : O Roi des Rois,
Ne me laissez,
Ne me laissez
Entre les bras de cet Anglois.

Quatre heures sonnant à la tour,
La belle finissait ses jours,
La belle fi-
La belle fi-
Nissait ses jours d'un cœur joyeux,
Et les Anglois,
Et les Anglois
Y pleuraient tous d'un cœur piteux.

La luxure de la femme, personnifiée dans les Messaline, les Marguerite de Bourgogne, trouve aussi un type en Normandie dans la Dame des Hogues, dont on montre le château, autre Tour de Nesle, aux environs de Fécamp. Cette femme voluptueuse et sanguinaire attirait dans sa tour les plus beaux de ses vassaux, « puis une mort violente payait un rapide instant d'illusion et d'amour. » (*Norm. rom.*, p. 476.) Elle jetait leurs cadavres dans la mer du haut des falaises d'Yport. Elle alla jusqu'à séduire un abbé de Fécamp, qui en mourut de douleur, après avoir fait une confession publique. Les religieux la dénoncèrent au duc de Normandie, Henri II, qui la condamna à être brûlée vive, et donna ses biens aux moines de Fécamp. (*Ibid.*, p. 477.) L'avarice féminine est représentée par la châtelaine de Rouvres, qui pesait à faux poids le lin qu'elle donnait à filer aux pauvres femmes, et qui fut condamnée à tenir en enfer une énorme balance qui penchait toujours d'un côté. La ruse normande à la guerre a été illustrée par maints exploits : la prise de Luna par Hasting dans un cercueil, atteste celle des pères; pour attester celle des fils, il y a un curieux récit dans Froissart sur la manière dont Guillaume de Graville s'empara d'Evreux sur Oudart : « Messire Guillaume voyant un jour le châtelain au guichet, s'approcha de lui petit à petit en

le saluant moult honorablement; celui-ci se tint coi en lui rendant son salut; tant fit messire Guillaume qu'il vint jusqu'à lui, puis commença à parler d'aucunes oisivetés, lui demandant s'il n'avait point ouï les nouvelles qui couroient. Aucunes, dit le châtelain, moult désirant savoir; mais, s'il vous plaît, apprenez-les-nous. » Alors il lui parla d'un jeu d'échecs qu'on venait de lui envoyer. « Or trouva-t-il cette bourde, pour tant qu'il savoit que le châtelain aimoit moult le jeu d'échecs. » Le gouverneur accepte de faire une partie, et Graville, en passant sous le guichet, saisit une hache cachée sous son bras, et le pourfend jusqu'aux dents.

On ne finirait pas de raconter tous les actes de violence, de perfidie et de luxure de l'histoire ou de la légende normande; nous voulons les clore par la *Chambre des Demoiselles,* un récit qui nous conduit aux traditions attachées aux rochers, aux falaises, aux cavernes de notre littoral. Sur la falaise d'Etretat, il y a trois rochers aigus, enfermant une plate-forme, dite *Chambre des Demoiselles.* Un chevalier de Frefossé, seigneur d'Etretat, remarqua trois jeunes sœurs, aussi sages que belles, et les fit conduire dans son château; mais comme elles surent résister à toute tentative, il les mit dans un tonneau hérissé de clous, et les fit rouler du haut de la falaise. Dès-lors, trois fantômes revinrent sur la plate-forme, et les pêcheurs les entendaient chanter. Dès que Frefossé sortait, images du remords, elles l'accompagnaient, si bien qu'il mourut de douleur. Il y a aussi, dans la baie de Plainvic à la Hague, une grosse roche, de forme singulière, que les *bordains* appellent la Dame d'Equinandre. Par une tendance romanesque des littérateurs et des poètes, qui aboutit à fausser les traditions, un écrivain l'a transformée en une druidesse *Equinandra.* (V. *La Hague, par Digard de Lousta.* Mém. de Cherbourg, 1852.) Rien n'empêchait qu'on ne poétisât

aussi une île voisine, Aurigny, puisqu'on trouvait dans Tacite une druidesse plus authentique, Aurinia (*De Moribus German.* 8) : « Auriniam venerati sunt. »

On trouverait aisément dans les chants populaires, dans les Rondes et les Jeux d'enfans des fragmens de traditions chevaleresques ; mais nous les réservons pour l'étude suivante sur la Poésie normande. Toutefois nous voulons clore la partie purement légendaire de notre cycle, et pour passer à l'histoire pure, il se présente une tradition en partie appuyée sur l'histoire, et dont le fond se retrouve partout, la rivalité des artistes. Il s'agit de maître Berneval, architecte de Saint-Ouen, dont la tombe existe dans cette église : « Sous un dais à riches fenestrages sont représentés deux architectes, tenant chacun en main des instrumens de leur état. Il ne peut y avoir de doute sur la destination de celui de gauche, vêtu d'une longue robe fourrée, et qui tient le plan d'une rose, dans laquelle on a cru reconnaître celle du portail des Marmousets. Ce personnage, dont l'épitaphe encadre la figure, est Alexandre de Berneval, « maistre des œuvres de machonnerie de cette église, qui trespassa l'an 1440. » Mais la figure voisine, vêtue à peu près de la même manière, et dont on a laissé l'épitaphe en blanc, est moins facile à reconnaître, et sa qualification sera probablement toujours un sujet de conjectures. » (M. Pottier. *Mon. français inédits*, t. II, p. 5.) La légende est moins embarrassée que la science : elle vous apprend que maître Berneval fit la rosace du midi, en abandonnant l'autre à son élève, et que, désespéré de l'infériorité de la sienne, il le tua et fut tué à son tour. Les moines de St-Ouen placèrent le maître et l'élève sous cette même dalle funèbre dont on a lu la description. (*Norm. rom. et merv.*, p. 481.) Cette légende est attachée même à de simples églises rurales, comme à celle de Ponts-sous-Avranches, à celle de Norrey. (V. *Le Maitre*

de l'Œuvre de Norrey, par M. Lavalley.) Cette pierre tombale d'architectes aide à rétablir et à comprendre trois figures très-mutilées du Cloître du Mont-Saint-Michel, cette admirable construction du commencement du 13e siècle. Ces trois personnages ont été richement drapés; l'un d'eux tient encore un espèce d'instrument; ce sont sans doute les trois architectes du cloître, et l'inscription suivante porte leurs noms : « Mag. Roger. Dans Garin. Mag. Johan, » c'est-à-dire Maître-Roger, quoique *magistre,* soit un mot un peu antérieur (V. le *Cantique de saint Léger,* v. 22.), Dom Guérin, *Dans* en ce sens étant de l'époque, et figurant dans un poème fait en ce monastère, quelques années avant ce siècle, le *Roman du Mont-Saint-Michel.* (V. Vers, 587.) Le groupement et l'inscription représentent dès-lors un architecte en chef, sans doute un religieux, accolé de deux maîtres, *Magistri è lapidibus vivis.*

Cependant, malgré tous les faits et tous les récits de notre légendaire, qui, après tout, sinon par le nombre et l'importance, se retrouvent dans d'autres localités, nous n'aurions peut-être pas encore fourni assez d'élémens pour apprécier le caractère normand, si nous ne faisions usage d'un manuscrit qui a tous les caractères de l'authenticité et qui nous semble réunir à l'intérêt du roman la vérité de l'histoire. Ce tableau curieux et instructif de la féodalité et de la vigueur de la passion normande, qu'on pourrait intituler Vendettes normandes, commence à la légende et aux croisades pour aboutir à notre temps. On y trouve les diverses formes de la vengeance, selon les temps, depuis l'apparition du diable, ou l'*Homme rouge,* jusqu'au procès, la dernière forme du combat, en passant par l'avortement, la mutilation, la malédiction d'une mère, le duel, etc. L'étendue de ce document ne nous permet pas de le publier ici; mais, avec la permission d'une autorité im-

portante dans ces révélations, qui ne peuvent se faire sans noms propres, nous en avons donné ailleurs (*Avranchin monum. et hist.*, t. II, p. 48.) des parties considérables. On y trouverait de nouvelles révélations d'une race où le sentiment individuel est très-fort, qui, aimant à se faire justice à elle-même, s'en rapporte à l'énergie naturelle, et qui a paraphrasé le proverbe Aide-toi, le ciel t'aidera, dans cette légende de sainte Adresse : « Un jour que la mer était dans sa plus grande fureur, un vaisseau vint à dériver vers la côte de Saint-Denis-chef-de-Caux. L'équipage, le pilote, à genoux, imploraient la protection de saint Denis. Le capitaine s'empare du gouvernail : Et maintenant à l'ouvrage; si quelque chose peut nous sauver, c'est l'assistance de *sainte Adresse*, sans quoi nous sommes infailliblement perdus. Sa courageuse résolution fut couronnée d'un plein succès : le vaisseau échappa à la tourmente. Depuis ce temps saint Denis fut déposé de son protectorat; sainte Adresse devint la patronne du village, et la tradition ajoute, ce qui est fort croyable, qu'elle fit bon nombre de miracles aussi manifestes. » (*Norm. rom. et merv.*, p. 495.) Toutefois la plus sombre et la plus tragique histoire normande est celle des Ravalet de Tourlaville, ou l'inceste d'un frère et d'une sœur. Nous ne mentionnerons la légende des cloches qui sonnent sous les eaux, comme dans l'étang de Flers, (*Norm. rom.*, p. 495.) comme dans la rivière de Corneville, (*Ibid.*, p. 502.) comme sous la Sélune aux Biards, (V. cette dernière légende dans notre article de la *Normandie illustrée*. Arrondissement de Mortain.) que pour la rapprocher d'une tradition allemande semblable, citée dans les *Contes* des frères Grimm, d'après laquelle on entend sonner sous terre la cloche que le seigneur de Falkenstein avait jetée dans le puits avec le prieur chapelain. La légende se complète et se continue dans la poésie; mais alors c'est le passage du surnaturel à l'humanité.

CHAPITRE XII.

POÉSIE POPULAIRE NORMANDE.

Rien ne prouve mieux la distance qu'il y a de la versification à la poésie que la rimaillerie ou plutôt l'assonance normande. Sans être ni poète ni musicien, le Normand introduit la rime, sinon la raison, dans une foule d'actes et de circonstances, d'ailleurs étrangers à la poésie, c'est-à-dire de la vie trop réelle et familière; mais c'est plutôt le résultat de la jovialité que de la pensée. Rouen était considéré comme un pays de rimes et de chansons : « Vous savez qu'à Rouen on ne parle autrement qu'en rime, » dit Bonaventure Desperriers. D'après un poète normand du 13e siècle, Jehan le Chapelain, il y avait un usage propre à faire circuler la langue et la poésie, mais surtout la poésie sensuelle et joyeuse, selon son expression même :

Usaiges est en Normandie
Que qui hébergiez est, qu'il die
Fable ou chanson lie à son hoste.

Aujourd'hui encore il n'y a pas de repas de fête sans chan-

sons, et plusieurs ont un refrain qui rappelle les signatures des trouvères et des conteurs :

> Qui a composé la chanson ?
> C'est un fils de bonne maison, etc.
>
> Des couplets qu'ici je vous chante
> Les auteurs sont deux bons enfans, etc.

On conclut encore certains chants par une invitation à se retirer :

> Allez-vous en, gens de la noce,
> Allez-vous en chacun chez vous.

Comme au moyen-âge :

> Allez-vous en, la chanson est finie,
> Dieu vous bénisse, vous qui l'avez oïe.
> (Fin du Rom. du Marquis au Cort-Nez.)

Le goût de la chanson était assez répandu en Normandie pour que des chants assez légers se mêlassent même aux cérémonies du culte, et cette association du sacré et du profane était d'ailleurs un usage fort commun au moyen-âge ; on lit donc dans l'*Histoire littéraire de France* (t. VII, 51) : « En Normandie dans les longues processions, tandis que le clergé reprenait haleine, les femmes chantaient des chansons badines — *nugaces cantilenas*. »

Ce besoin de rimer accompagne les actes les plus ordinaires de l'existence. De ces rimes, les unes sont faites sous l'empire d'un bien-être physique ou moral, et sont l'épanchement même de la vie; les autres sont au fond des prières, tantôt sérieuses, tantôt mélangées de raillerie ou du moins de jovialité. Toutefois les choses insignifiantes ou grossières sont des révélations d'un état moral; leur affaiblissement et leur disparition ont aussi leur signification, et comme il faut toujours chanter quelque chose, elles préparent la voie à de nouvelles compositions. Du reste, la vulgarité ou la grossièreté des rimes suivantes nous initient déjà aux caractères de la poésie normande. Ainsi, pour ne pas

parler d'une multitude de proverbes rimés ou allitérés, le Normand a des rimes sur le hoquet, sur les santés, sur des actes grossiers, sur le bénédicité, sur le tonnerre, sur le paiement des dettes, sur la buverie, pour la conclusion d'un conte, parmi lesquelles on peut citer au hasard :

J'ai l' hoquet,
Dieu m'la fait;
Par Jésus,
Je n'lai pus.

—

A vot' santé :
En passant par tcheu té ;
Sans vous oublier.

—

Benedicite :
V'la d'la chai,
Nos et ia (ea)
Prends dans l'plat.

—

Sainte Barbe et sainte Fleur,
La croix de mon Sauveur,
Quiconque vous priera,
Jamais ne périra.

—

Charge poumier,
Charge périer,
A chaque branchette,
Tout plein ma bougette.

—

Payez, payez,
Et vous serez
Considérés.

—

Men père bet bien,
Ma mère co mieux;
Men père à guichonnée,
Ma mère à terrinée,
Et mé à caudronnée.

—

Ch'est un conte
De Robert men oncle,
. . . .
. . . .
. . . .

—

En r'venant par les moulins,
J'trouvis une enfilée de boudins,

J'en fis part à tous mes amins.
Et tui, tui, tui,
Men p'tit conte est fini.

L'introduction de la poésie, ou du moins de la forme poétique dans les actes vulgaires de l'existence, constate ce besoin d'idéal qui est dans l'homme à tous les degrés, et la présence d'un élément poétique dans toutes les choses, à ce point qu'il ne faut pas demander où est la poésie, mais plutôt où elle n'est pas. Le peuple même arrive à un idéal d'autant plus exagéré, qu'il va souvent le prendre dans un ordre de choses tout-à-fait étranger à son existence réelle. Ainsi, dans la plupart de ses chansons de Rossignol, ou plutôt, comme il dit, de Rossignolet, il y a un raffinement qui aboutit au faux, comme ces images de modes, de poupées ridicules, qui ornent presque toujours l'échoppe, le café, le cabaret. Pour le peuple, le beau, c'est ce qui n'est pas. Les enfans, qui se rapprochent du peuple, et qui sont dans l'âge de l'imagination pure, aiment aussi les expressions brillantes, les êtres fantastiques, dans leurs jeux rimés. Il importerait de recueillir les nôtres, comme Halliwel l'a fait pour l'Angleterre dans son Dictionnaire des archaïsmes et des provincialismes : ils révèleraient des fragmens d'anciennes poésies, des allusions à des faits historiques, des satires, etc. On trouve à Valognes le Jeu de la pomme d'or, qui est une allusion à un fait historique :

Bell' pomm' d'or à la délivrance :
N'y a qu'un roi qui gouverne en France ;
La guerre est finie,
N'y a pus qu'des amis,
Bell' pomm' d'or,
Sortez dehors.

Dans l'Avranchin le Jeu du chevalier Cornart et du chevalier Joli renferme le portrait d'un oiseau fantastique : « Je viens de la part du chevalier Cornart vous

dire qu'il a un oiseau à bec d'or, tête d'argent, yeux de rubis, ailes de fer, corps d'acier, pattes de coco : voilà son oiseau. » Il y a en Normandie un jeu d'un caractère assez national : c'est celui qui consiste à ne dire « ni oui, ni non, ni vère. » On trouvera un exemple remarquable des raffinemens de la muse populaire dans la chanson : « As-tu pas vu ma mie? » C'est toujours ce besoin d'embellir la réalité qui, par des développemens successifs, la rend méconnaissable, et qui en fait même un objet de doute, lorsqu'on ne possède pas la chaîne tout entière. Ainsi, il y a bien loin d'un petit roi Arthur du 6e siècle, à l'Arthur des derniers poèmes, Arthur, roi des rois, et même transformé en divinité mythologique ; de même du roi Grallon, dont l'existence est cependant historique, et dont on possède des chartes relatives à saint Guénolé et à la fondation de l'abbaye célèbre de Landevenec. Le chevalier Cornart ci-dessus pourrait bien lui-même se rattacher à un vieux chant et à quelque réalité : du moins il y a un chevalier Sigurd le Cornu, dont la légende est tirée d'une *saga*, et qui a été chanté par Wolfram d'Eschenbach dans son *Livre des Héros*.

Avant de parler de la poésie populaire contemporaine en Normandie, il importerait de jeter un coup d'œil sur cette même poésie dans le moyen-âge. Si cet examen, loin de nous ouvrir des sources abondantes, n'aboutit qu'à quelques rares indications, à des spécimens espacés dans le temps, d'une valeur littéraire contestable et généralement inspirés du dehors, il servira à déterminer le génie national et à appuyer des preuves d'une autre nature.

I.

ANCIENNE POÉSIE POPULAIRE.

Le chant le plus ancien qui sans doute ait circulé en Neustrie et l'unique monument de la poésie populaire des Franks,

est une chanson de geste sur la victoire de Saucour, remportée par Louis III, fils de Louis le Bègue, sur les Normands, en 881 :

Einan kuning vveiz ih,
Heizsit her Hludvig ;
Ther gerno Gode thionot
Ih vveiz her imos lonot, etc.

(*Elnonensia*, p. 7.)

« Un roi je sais appelé le seigneur Hludvig ; il sert Dieu volontiers, et je sais que le seigneur l'en récompense. » Citons encore les passages relatifs aux Normands : « Dieu ordonna au roi Ludvig de monter à cheval : Ludvig, mon roi, secourez mon peuple, si cruellement fustigé par les Normands... Il brûlait de se venger de ses ennemis : peu de temps se passa avant qu'il vît les Normands... Alors il versa à ses ennemis la plus amère des boissons : malheur éternel à leur naissance ! etc. »

On a prétendu que les Normands amenèrent avec eux des scaldes norwégiens (V. *Essay on the ancient Menestrels in England*). On cite même l'un d'eux, le scalde Sigvatur, qui vint à Rouen, où il écrivit l'histoire de son voyage, et qui, sous le titre de *Chansons occidentales*, forma un recueil de pièces composées sur sa route, dont quelques-unes ont été conservées par l'historien Perinkhiold. (*Hist. reg. septent.*, p. 156. V. de la Rue. *Essai sur les Bardes*, p. 43 du *Disc. prél.*) Les scaldes se servaient de l'écriture runique à la fois pour le souvenir des faits et pour les incantations : Hrabanus Maurus disait en 856 : « Litteras quas utuntur Marcomanni quos nos Nordmannos vocamus... cum quibus carmina sua incantationesque ac divinationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur. » (*Caroli magni vita*, par. 12.) Le premier poète normand dont parle notre histoire n'est plus, comme au temps de l'abbé de la Rue, Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen, qui appartint à la première moitié du 11[e] siècle, et com-

posa plusieurs cantiques populaires en langue vulgaire : « Multorum gesta sanctorum in vulgarem linguam rythmicè transtulit et urbanas ex illis cantilenas edidit. » *(Annal. Bened.,* IV, 334 et 542.) C'est l'auteur inconnu de la vie de saint Léger, dont quelques vers attestent qu'elle fut composée à Fécamp, et dont, selon M. du Méril, la forme générale est certainement normande; les premiers vers annoncent son âge et son caractère :

Domine Deu devemps lauder
Et a sus honor porter, etc.

Mais le trouvère, ou plutôt le jongleur, qui offre un rapport remarquable avec les scaldes, poètes et guerriers, c'est Taillefer, qui chanta à Hastings la chanson de Roland, selon Geoffroy Gaimar et Wace, dont le récit fondu ensemble nous le montre chantant, jonglant avec son épée, et combattant tout à la fois : il est dès-lors évident que le chant de Roland et d'Olivier était populaire dans l'armée normande, et un éditeur du poème de ce nom, M. Genin, en a attribué la composition à Therouldé, trouvère normand. Le Conquérant eut un autre poète, sans doute son successeur, et sans doute aussi un Breton, d'après son nom, ce Berdic *joculator regis,* qui figure dans le *Dom'sday* comme gratifié de trois seigneuries. Il existe un chant latin sur la mort de ce prince, inséré dans les *Poésies pop. latines,* antérieures au 12e siècle, de M. du Méril, p. 294. Nous ne citerons le Lai de Haveloc, fils de Gautier, roi de Danemark, par un poète anglo-normand, que comme une traduction des chants scaldiques : la poésie a rendu ce nom danois célèbre, ainsi que celui de Ogier le Danois et celui du proscrit Regnar Lodbrok, très-répandu en Angleterre, en Allemagne et en France, où Denys Pyrame disait dans un poème manuscrit :

Cil Lothebroc e ses trois fiz,
Furent de tute gent haïz,

Kar uthlajes furent en mer ;
Unques ne finirent rober.
(Ap. Marmier. *Voy. en Islande,* p. 39.)

Pour le temps de la première croisade, sous Robert Courte-Heuse, en 1099, on cite une chanson satirique composée à Jérusalem, par les Normands, ses soldats, contre Arnould Malcouronne, c'est-à-dire le Mal-Tonsuré, son aumônier, dont les mœurs auraient laissé à désirer. Ce Robert, le plus romanesque et le plus intéressant de tous les princes normands, était encore un vrai poète, mais poète, non pas à la manière assez commune des Normands, mais avec la délicatesse et la profondeur des races celtiques : il devait sans doute ce caractère à toutes les déceptions de sa vie, à vingt-huit ans de captivité dans le pays de Galles, dans le château de Cardiff, et à l'étude qu'il fit des poètes kymriques. Aussi l'on sent l'inspiration de la muse celtique dans sa belle poésie en gallois, adressée au chêne de Penarth, c'est-à-dire du cap de la bruyère, qu'il contemplait de son donjon, poésie dont les refrains, si profondément tristes, arrivent, par une progression à la fois savante et inspirée, au dernier qui les résume : Malheur à l'homme qui n'est pas assez vieux pour mourir ! (Trad. du gallois en anglais, par Ed. Williams.) Nous ne parlerons de Philippe de Than que parcequ'il a écrit son *Bestiaire* en un rhythme qu'aime l'oreille populaire, le vers léonin, et parceque son œuvre est un recueil de légendes vulgaires sur les animaux, ainsi que celle d'un autre Normand, Guillaume de Normandie, qui, dans un poème mystique, le *Bestiaire divin,* fit de l'animalité entière une prière et un symbole. Orderic Vital dit que les jongleurs chantaient de son temps les exploits de saint Guillaume, dit le Marquis au Cort-Nez, et que ces chants étaient populaires en Normandie. « Vulgo canitur à joculatoribus de illo cantilena. » (*Hist.* p. 924.) Il fallut aussi que les

chansons satiriques de Luc de la Barre contre Henri Ier eussent acquis une certaine célébrité, pour que ce prince lui fît crever les yeux.

En abordant le 12e siècle, le plus grand siècle de la littérature normande, essentiellement narrative, personnifié dans Henri II, nous rencontrons son plus illustre poète, l'Homère des Normands, Maistre Wace, et son émule, Beneois de Sainte-More, que son nom, écrit comme celui des Seynt-More, d'où sont issus les Seymour d'Angleterre, semble localiser à Saint-Maur-des-Bois, berceau de cette famille. Wace est plus philosophe, plus sentencieux, Beneois plus poète, plus descriptif; peu inventifs tous deux, ils se plaisent, le premier à développer les vieux thèmes philosophiques, témoin son fameux passage sur la fragilité des choses humaines, le second à faire des descriptions, témoin ses fréquentes peintures du printemps. Tous deux ils ont rédigé, outre les faits des histoires, des légendes populaires. Wace, dans le ***Brut***, a raconté toutes les traditions du cycle d'Arthur, et pour en localiser une fort importante en Normandie, celle d'Hélène, fille de Hoel, enterrée à Tombelaine. Dans le ***Rou*** on retrouverait beaucoup de légendes, comme celle du moine qui se repent en tombant dans le Robec, et aussi des histoires vulgaires du pays d'origine, telle que celle des anneaux de Rollon, dont nous avons déjà parlé (p. 214). Il y a même introduit une chanson militaire, « ce couplet de bravade » dit M. Vautier, (*De la Poésie lyrique en France*, p. 81.) dirigé contre les Français :

Franceis, Franceis, levez, levez,
Tenez vos veies; trop dormez,
Allez vos amis enterrer
Ki sont occis à Mortemer.
(*Rom. de Rou*, t. II, p. 79.)

Ces vers, qui dateraient de 1054, s'ils avaient été réelle-

ment chantés par les soldats, ont subi une version beaucoup plus tard :

> Reveillez-vous et vous levez,
> François, qui trop dormi avez,
> Allez bien tost voir vos amis
> Que les Normands ont à mort mis,
> Entre Escouys et Mortemer ;
> La vous convient les inhumer.

Wace, qui définissait heureusement dans le *Brut* les poésies du cycle d'Arthur et la poésie populaire en général :

> Ne tout mensonge, ne tout voir,

avait traduit et paraphrasé son poème d'après des chants bretons :

> Fist rois Artus la Ronde Table,
> Dont li Bretons dient mainte fable.

Et un écrivain anglais contemporain, Guillaume de Malmesbury, regrette les anciennes traditions d'Arthur contenues dans les chants populaires : « Cantilenæ per successionem temporum detritæ. »

Il est certain que des récits sur le saint Graal avaient reçu de la popularité dans le pays de Fécamp, sinon plus loin, puisque dans notre Légendaire nous y avons signalé la Fête du Précieux Sang. L'abbé de la Rue nous en donne de nouvelles preuves en nous montrant dans le *Graal* ou le *Perceval* de Chrétien de Troyes, les merveilles racontées sur ce sujet par « li conte... qui a Fecamp est tout escriz », et en signalant un petit poème sur la découverte du Graal à Fécamp. (*Essais hist.*, p. 239.) En outre, plusieurs poètes anglo-normands ont chanté le Graal, spécialement Luc du Gast, et Gautier Map qui dédia son poème au roi Henri II. Malgré les efforts du savant et habile découvreur M. de la Rue, il n'est pas possible de donner le mérite de l'invention aux Normands dans le cycle du Graal et de la Table-Ronde : il reconnaît lui-même que Lancelot n'est pas

le nom originaire d'un des héros, et nous avons précédemment cité son nom celtique. Les Normands ne furent pas inventeurs; ils eurent une autre gloire : ils furent des propagateurs, propagateurs par les traductions et propagateurs par leur vie aventurière qui les porta en Angleterre, en Sicile, dans l'Orient à la première croisade, et à Novgorod sur toute la ligne hanséatique. Ciampi parle du Lai de Hoel, comte de Nantes, comme étant encore chanté de nos jours en Italie. (de la Rue. *Essais hist.*, t. III, p. 61.) Nous les verrons plus tard porter nos chansons en Acadie et au Canada, où ils retrouvaient Quebec, sans doute commencé et nommé par leurs ancêtres scandinaves. Les Normands furent des cosmopolites, comme les Anglo-Saxons, leurs enfans ou leurs congénères, tandis que les fils des races celtiques, nos Bretons, si attachés à la terre natale, meurent d'un mal, le mal du pays, qui n'a pas même de nom chez les Anglais.

Pour appuyer ces observations, se présente un poète anglo-normand, de la seconde moitié du 12e siècle, qui place ses héros sur le sol lointain où la conquête avait établi les Normands : c'est Hugues de Rotelande, qui, dans son *Roman d'Ypomédon*, traduit du latin,

Si le latin n'est translatez,
Gaires n'i erent entendanz,

se défend de l'invention comme d'une faute, et, faisant du royaume de Naples le point de jonction de deux mondes, promène son héros de la Pouille en Normandie, et groupe autour de lui Nestor, duc de Normandie, Movesteus, fils du roi d'Irlande, Adraste, sire d'Athènes, Drias et Amphyon, barons de Sicile. (*Essais hist. sur les Bardes*, t. II, p. 287.) C'est ce même poète cosmopolite qui a pris sans doute dans le domaine populaire, comme La Fontaine, ce dicton :

Mieux vaut un tiens ke deux auras.

Guillaume de Saint-Paier est aussi un translateur, pour adopter un mot qui peint mieux que traducteur la paraphrase et l'amplification des trouvères; mais il est jusqu'à un certain point un poète populaire. D'abord, il a composé son poème, que l'on a appelé *Roman du Mont-Saint-Michel*, pour l'instruction des pélerins; ensuite il l'a formé d'une suite de miracles, de légendes, de traditions, puisées en grande partie dans le livre du chanoine de saint Aubert, et dont quelques-unes se disent encore sur les rivages qui entourent le grand monastère normand. C'est aussi pour des pélerins, que Gervais de Sainte-Maxence écrivit sa vie de saint Thomas de Cantorbéry : du moins il nous apprend qu'il l'avait lue plusieurs fois publiquement auprès du tombeau de l'archevêque, un des grands buts de pélerinage dans le moyen-âge. Il existe une ancienne ballade anglaise sur la captivité de Gilbert Bequet, père de l'archevêque : « In Londom was young Beichan born », citée dans *Jamieson's popular songs*. Si l'on a contesté la possibilité de livrer à la mémoire des poèmes considérables et unitaires, il n'en est pas ainsi de poèmes qui, comme celui de Guillaume de Saint-Paier, consistent en une série d'épisodes faciles à détacher. Un poète contemporain, né à une petite distance du précédent,

Mestre André de Costances
Qui moult ama sonnez et dances,

comme il le dit lui-même, paraît avoir été dans de bonnes conditions pour s'initier aux chansons populaires; mais il n'a laissé qu'une œuvre religieuse, le *Roman de la Résurrection de J.-C.*, traduit du latin de Nicodemus, et une œuvre patriotique, le *Roman des Français*, ou satire contre ces anciens ennemis des Normands; il y en a une copie au musée d'Avranches, qui a été fac-similée par nos soins, et déposée dans la bibliothèque de Coutances. Il y a un autre poète anglo-normand, vers le milieu du 13e siècle,

Henri d'Avranches, que M. de la Rue n'a pas connu, dont l'*Histoire littéraire de France* ne dit que quelques mots, t. XVIII, p. 529, et auquel nous avons consacré une notice, par suite de la découverte de ses œuvres par M. de Pirch en Angleterre. (*Avr. hist. et mon.*, t. I, p. 627.) Nous n'en parlons ici, que parceque ce poète lauréat, *Archipoeta*, du roi Henri III, consacra beaucoup de ses vers à la Vierge :

Reine de piété, Marie,
En qui déité pure et claire
A mortalité se marie,

sujet très-populaire dans une province dont on disait :

Saint Martin et Marie
Partagent la Normandie.
Marie et saint Martin
Partagent le Cotentin.

Si l'on peut révoquer en doute le poétique épisode du roi Richard en prison, et de Blondel, son jongleur anglo-normand, on sait que ce prince adressa à ses sujets de la langue d'oc et de la langue d'oil une chanson pour le tirer de sa captivité. On possède ces deux versions : la provençale se trouve dans Raynouard (*Poésies des Troubadours*, t. III, p. 370), et la française dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, (t. I, p. 362.) La complainte sur sa mort existe aussi dans les deux langues ; nous citerons le premier couplet, qui offre trop de similitude dans les deux idiômes, pour ne pas donner à croire qu'un copiste du Nord a francisé la version romane : or, en ce temps, les troubadours se plaignaient de ce que les poètes du Nord, « Bretz et Normans, » affluaient dans le Midi :

Fortz chausa es que tot le major dan,
Et l'major dol, las ! qu'ieu ancmais agues,
E son don dei totz temps plaigner ploran,
M'aven a dir en chantan e retraire,
Que selh qu'era de valor caps e paire

Lo rics valens, Richartz, reys dels Engles,
Es mortz. Ai Dieus! quals perd'e quals dans es!
(Ap. Raynouard. *Ibid,* t. IV, p. 54.)

Greu chose es qe tot lo major dan,
Et greignor dol qe onqes mais auguez,
Et tot qan c'on devroit plaindre en plorant,
Covent oïr en chantant et retraire,
Quant cil q'estoit de valor chiés et paire,
Li rich valens Richars, reis des Engleis,
Es morz. He Diex! qals dous et qals perte (es)!
(Ap. M. du Méril. *Mélanges*, p. 294.)

Dans leur cycle de ces *Outlaws,* dont Robin Hood et Little John sont les principaux, les Anglais ont beaucoup de ballades populaires sur ces forestiers et sur le roi Richard, une principalement sur la rencontre du roi et du proscrit, laquelle a sans doute suggéré à Walter-Scott la scène de Richard avec l'ermite de Copmanhurst, et qui commence par ces mots :

King Richard hearing
Of the pranks
Of Robin Hood and his man.
(Evan's *old ballads*.)

Et l'autre, en dialecte du Nord de l'Angleterre, sur la naissance de Robin Hood :

O Willie's large o' limb and lith
And come o' high degree
(Jamieson's *popular songs*.)

Beaucoup de chansons auraient péri, si elles n'avaient été insérées, à divers titres, dans des œuvres plus sérieuses et même sacrées : tel est chez nous un lai qu'on chantait dans la mascarade de Hellequin, le *Herlechinus* d'Orderic Vital, conservé dans le *Roman* de Fauvel et commençant ainsi ;

En ce dous temps d'esté,
Tout droit au mois de may.
(*Mélanges,* p. 319.)

Tel est aussi le premier couplet de la Belle Aliz, inséré

dans un sermon de Stephen de Langton, qui en tirait des symboles appliqués à la Vierge :

Bele Aliz matin leva,
Sun corz vesti e para
Enz un verger s'en entra,
Cink flurettes i truva,
Un chapelet fet en a
De rose flurie,
Dieu trahez vus en la
Pur vus ki ne amez mie.

S'il n'est guère possible de constater à quelle époque la légende de Robert-le-Diable, duc de Normandie, a joui le plus de vogue, puisque les trois principales formes sous lesquelles nous l'avons, le *Dit,* le *Roman,* le *Mystère,* sont beaucoup plus modernes que la tradition, il n'en est pas moins certain que nul sujet ne fut plus populaire chez nous et dans l'Europe entière. On peut consulter, pour la riche bibliographie de ses versions manuscrites et imprimées, la dissertation de M. Deville en tête du *Miracle,* et un travail remarquablement complet et approfondi de M. du Méril, *De la légende de Robert-le-Diable. (Revue comtemporaine,* janvier 1854.) Cependant, contrairement à son assertion, nous croirions volontiers que le *Roman,* qui peut remonter au 13e siècle, est de rédaction normande : du moins il est remarquablement chuinté, par exemple *chelui* (celui), *noriche* (nourrice), *naissanche* (naissance), *merchi* (merci), *penitanche, doutanche,* etc. Quoi qu'il en soit, il ne peut pas y avoir de doute sur le caractère normand de la rédaction du *Miracle,* et bien que nos vieilles poésies fussent faites non pour la lecture, mais pour le chant ou le récit devant des assemblées généralement nombreuses, la forme dramatique offre des chances de popularité plus grandes encore.

Nous savons d'ailleurs qu'une légende de la même province et fondée en partie sur la même donnée, la Vie de

saint Alexis, était récitée le dimanche devant la foule: « Is (Valdesius) quadam die dominica, cum declinasset ad turbam quam ante joculatorem viderat congregatam, ex verbis ipsius compunctus fuit, et eum ad domum suam deducens, intensè eum audire curavit. Fuit enim locus narrationis ejus qualiter beatus Alexis in domo patris sui quievit. » (*Histor. de France,* t. XIII, p. 680.) Or nous avons une version normande de cette vie, dans celle qu'a publiée M. Hippeau. *(Mém. de l'Ac. de Caen.)* On lit aussi dans la Vie de saint Wandrille, si célèbre en Normandie par l'abbaye de son nom ou de Fontenelle : « Quadam die audivit mimum cantando referentem vitam et conversionem S. Theobaldi. » Le goût et la popularité des chansons en Normandie sont attestés par les redevances féodales : les hommes du seigneur de Beaumont-le-Roger devaient venir chez lui, le jour de la Trinité, danser et chanter une chanson. (*Coutumier des forêts,* chap. de Beaumont.) Cette redevance d'une chanson vulgaire existait pour le fief de Saint-Aubin-le-Guichart : « Més hommes doivent dire une chançon comme les autres gens du pais, » (Ap. L. Delisle. *Etudes,* p. 90.) et selon le *Coutumier de Dieppe,* les manans du fief de G. Crespin étaient tenus « Chacun an le jour de la Tiphanie de venir à la viconté, avecques eulx un menestrel, etc. » (*Ibid.,* p. 99.)

De tous nos poètes, dits anglo-normands, nul ne mérite plus ce nom que Marie de France, née dans cette province, selon son nom, mais attachée à l'Angleterre par ses œuvres et un long séjour. Elle popularisa parmi nous les lais bretons et surtout ce sujet du *Quiévrefoil,* qui existe sous un si grand nombre de formes. Elle traduit souvent les noms français et bretons en anglais, Bisclaveret en *Garwaf* (wer-wolf, homme-loup), Laustic en *Nigthgale* (nightingale, rossignol), chèvre-foil en *Gotelef* (goat-leaf, feuille de la chèvre), comme en traduisant des fables de l'anglais

en français, elle a gardé des expressions de l'original, *Welke*, *Grave* (tombeau), *Wibets* (flèche), *Witecos* (bécasse, le *Vico* normand), *Wassel* (I wish health), qui est aussi dans Wace avec d'autres termes saxons, tels que *Drincheyl* (I drink health) que nous avons expliqués ailleurs. (*Mém. des Ant. de N.* T. xxiv.) Ces expressions donnent un cachet anglo-normand à un chant bachique de Noël, du 13e siècle, dont voici la fin :

Seignors, jo vus di par Noel,
E par li sires de cest hostel,
Ça bevez bien;
Et jo primes berrai le men,
E pois après chescon le soen
Par mon conseil
Si jo vus di trestoz : Wesseyl,
Dehaiz eit qui ne dira : Drincheyl.
(*Rapports* de M. Fr. Michel, p. 59.)

Marie, qui n'a d'ailleurs versifié que des sujets très-populaires, gallois et bretons, est cependant plutôt une trouvère des cours qu'une poétesse du peuple, et c'est bien moins dans les trouvères que dans les jongleurs qu'il faut chercher les chanteurs de la multitude. En faisant un poème sur les Sept Dormans, Chardry adoptait un thème très-populaire, rapporté sans doute des Croisades, et pris aux Arabes qui les appellent les Compagnons de la Caverne, (*Essais hist.* de M. de la Rue, t. iii, p. 131.) et ce dernier fait de son poème « une de ces pièces dévotes qu'on chantait ou récitait dans les cours des barons ou dans les monastères. » Un des caractères d'un poème, que Chardry cite à ses auditeurs, est l'emploi dans la procédure contre J.-C. « de termes de loi qu'on ne peut trouver que dans les rôles des échiquiers d'Angleterre et de Normandie. » (*Ibid.*, p. 138.) Or, c'est là aussi un des côtés les plus populaires de la littérature normande, qui avait, dès le 13e siècle, sa coutume en vers. Un de ses poètes, Richard d'Annebaut,

mit en vers les Institutes; c'était un abbé du Bec, qui avait rapporté de Rome les Pandectes en 1139. « En vain les papes, à cette époque et dans le siècle suivant, défendirent l'étude des lois romaines : les Normands, persuadés que le Pape n'avait pas le droit de régler leurs études, continuèrent avec ardeur à se livrer à celle du droit civil. » (*Essais hist.*, t. III, p. 182.) Un poète normand, Jean de Courcy, par une allusion à un dicton populaire, a rattaché la Gourmandise à la coutume normande :

Elle gardoit, quoi que nul die,
La coutume de Normandie,

dont on dit proverbialement que le premier article est : « Item, il faut vivre. » (*Ibid*, p. 315.) Il est même remarquable que deux grands génies anglais aient associé l'esprit et la langue de la jurisprudence, Walter-Scott dans son existence privée, Shakespeare dans ses œuvres, où lord Campbel a trouvé récemment les élémens d'un ouvrage sur cet écrivain considéré comme jurisconsulte.

Il est bien probable que la chanson du *Nouviau Fort* avait pénétré en Normandie, puisque les guerres de Bretagne avaient appelé des guerriers normands dans ce pays. En outre on retrouve à peu près le dialecte normand (*Clichon,* Clisson, *Biaumanoir, cop,* coup) dans cette chanson marquée du cachet populaire par ses formes, la brièveté du mètre et l'anonymie : « Et proprement les enfans en Bretagne et les jeunes fillettes en avoient fait une cançon que on y cantoit communèment, et disoit la cançon ainsi » :

Gardès-vous du Nouviau Fort,
Vous qui alès ces alues,
Car laiens prent son déport
Messire Jehan Derrues.

(*Chron.*, t. VI, p. 280.)

Mais il y a beaucoup plus de certitude pour le chant de Christine de Pisan sur le combat de sept Français contre sept Anglais, près de Bordeaux en 1403, parceque ce

combat, glorieux pour la France, eut beaucoup de retentissement, et que des sept braves, la Normandie en comptait deux pour elle : Guillaume de la Champagne, gouverneur d'Avranches, et Archambault de Villars, capitaine de Pontorson. Nous citerons le second couplet comme renfermant les noms des chevaliers français :

Vous bon seigneur du Chastel, qui amez
Estre de ceux qui ont tout bien empris,
Vous Bataille, vaillant et affermez,
Et Barbasan en qui n'a nul mespris.
Champaigne aussi de grant vaillance espris,
Et Archambaut, Clignet aux belles armes,
Keralouys, vous tous VII pour donner
Exemple aux bons et grant joie à vos dames,
On vous doit bien de lorier couronner.
(Le Roux de Lincy. *Chants hist.*, p. 287.)

Nous n'avons pas encore parlé d'un genre essentiellement populaire, qui avait pour but d'associer le peuple à la célébration des offices, et de lui traduire ou commenter les textes sacrés, nous voulons parler des *Farsa* ou chants farcis. Il y en a de plusieurs espèces, mais nous comprenons ici sous ce nom tous les chants où l'on entremêle du latin et du français, comme la chanson des écoliers d'Abailard, où quatre vers latins rimés sont suivis du refrain : « Tort a vers nos li mestres. » On farcissait toutes les prières, l'Evangile excepté; M. du Méril a cité un *Pater* farci; (*Poésies pop. latines du moyen-âge*, p. 38.) nous en avons entendu un en Normandie commençant ainsi :

Pater noster,
Qui es dans les hauts.

Odon Rigaud trouva cet usage chez les religieuses de Caen : « In festo Innocentium cantant lectiones suas cum farsis. » (*Regestrum*, édit. Bonnin, p. 261.) Il y avait aussi un chant sur saint Martin, sévèrement jugé par Th. Cantipratensis : « Cantus turpissimus de beato Martino, ple-

nus luxuriosis plausibus, per diversas terras Galliæ et Teutoniæ promulgatus. » C'était aussi un chant farci que le peuple à Evreux chantait encore au commencement du siècle dernier, le jour de la fête de l'*Abbé des Cornards*. (*Poésies pop. latines*, p. 6.) La littérature populaire anglaise offre un chant farci sur la victoire d'Azincourt, quoique le roi Henri eût défendu aux menestrels de célébrer son succès :

Deo gratias, Anglia, redde pro victoria!
Owre king went forth to Normandy,
With grace and myzt of chivalry;
The God for him wrouzt (wrought) marvelously,
Wherefore Englonde may calle and cry :
Deo gratias,
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.
(*Reliques of ancient Poetry*, p. 188.)

On chantait encore, il y a cinquante ans, dans les églises d'Avranches un Noël qui commençait ainsi :

Célébrons la naissance,
Nostri Salvatoris,
Qui fait la complaisance,
Dei sui patris.
Cet Enfant tout aimable,
In nocte media,
Est né dans une étable,
De casta Maria.

Ce Noël donne occasion d'en citer un autre qui rappelle la popularité dont jouissait Virgile l'Enchanteur. Suivant un ordinaire de Rouen, on chantait le jour de Noël : « Maro, Maro, vates gentilium, da Christo testimonium, *Virgilius in juvenali habitu, benè ornatus, respondeat :* Ecce polo demissa solo. » (Ap. du Cange, édit. Henschel, t. III, p. 255.) Parmi les Vaudevires de Basselin, que nous ne regardons cependant pas comme des chansons populaires, c'est-à-dire chantées par la classe inférieure, l'ouvrier, le paysan, le soldat, il y en a deux qui sont farcis, les nos 18

et 34 de l'édition de M. Travers. Il y a encore aujourd'hui des chansons bachiques farcies, et tous ces chants se rattachent à la plus ancienne de ce genre, trouvée dans un Ms du Musée britannique, et rédigée en dialecte normand du 13e siècle, le *Lætabundus :*

Or hi parra ;
La cerveyse vos chantera :
Alleluia !
Qui que aukes en bet,
Si tel seyt com estre doit (deit?)
Res miranda !
(*Rapports* de M. Fr. Michel, p. 58.)

La plus ancienne mention, faite de chants farcis en Normandie, est celle de Notker, moine de Saint-Gall, en Suisse, qui écrivait en 880, et qui déclare en avoir entendu dans l'abbaye de Jumièges. Nous inclinerions aussi à faire rentrer dans ce dialecte la plus ancienne pièce farcie que l'on possède, l'Epitre de saint Etienne qui offre les formes du 11e siècle :

Lectio Actuum Apostolorum.
Por De vos prie, Saignor barun,
Seet vos tuit, escotet la lecun
De saint Estevre, le glorieux barrun ;
Escotet la par bonne entention,
Qui a ce jor reçu la passiun.

In diebus illis, Stephanus, plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

Saint Estevres fut pleins de grant bonté ;
Emmen tot celo qui creignent en Diex
Feseit miracle, o nom de Dieu mende, etc.
(Lebeuf. *Mém. de l'Ac. des Insc.,* t. XVII.)

On a fait consister la farciture exclusivement en un mélange de la langue vulgaire et du latin ; toutefois, outre qu'il y a des pièces farcies complètement latines, la combinaison peut être différente, comme dans une ballade du recueil de Percy :

St George he was for England; St Dennis was for France;
Sing : *Honni soit qui mal y pense.*
(*Reliques of ancient Poetry,* p. 356.)

Dans le 14e siècle, où la poésie passe de l'inspiration à la science, de la naïveté à la recherche, et devient plus spécialement historique et œuvre individuelle, on voit se développer, avec les progrès des classes moyennes, une littérature plutôt bourgeoise que populaire ou aristocratique, comme celle des siècles précédens; mais aussi par le développement de l'unité et de l'instruction, joints avec la grandeur des luttes militaires, elle devient plus nationale. La mort de Duguesclin, le sire de Glaquin, fut un évènement vraiment national, et surtout en Normandie où le Connétable avait beaucoup guerroyé; il était capitaine de la ville de Pontorson, près de laquelle il avait un grand domaine donné par le roi, et représenté aujourd'hui, croyons-nous, par la terre du Glesquin; il avait mis au Mont-Saint-Michel, pendant la guerre d'Espagne, son épouse Tiphaine la fée, à laquelle il avait fait bâtir « un beau logis dans le haut de la ville. » (Dom Huynes, Ms.). Des chants populaires paraissent avoir servi à la composition du long poème du trouvère Cuvelier, la *Chronique de Bertrand du Guesclin.* La ballade d'Eustache Deschamps, sur la mort du Connétable, sans pouvoir les remplacer, renferme pourtant quelque chose de spécial à notre province, et quelques vers d'un caractère populaire, comme sa chanson : « Suis-je, suis-je, suis-je belle » :

O Bretagne, ploure ton espérance,
Normandie fais son entièrement...
Hé, gens d'armes, ayez en remembrance
Vostre père, vous étiez si enfant;
Le bon Bertrand, qui tant ot de puissance,
Qui vous aimoit si amoureusement.
(Poésies choisies, édit. Crapelet.)

Le 15e siècle, celui de l'occupation anglaise, est de

beaucoup le plus riche en chants populaires pour la Normandie, principal théâtre de la lutte nationale. Toutefois on comprend que beaucoup de Normands durent faire soumission à l'étranger; quand on ne le saurait pas par les registres des fiefs et les chartes de l'époque (V. le *Registre des fiefs* de Vautier, et les chartes de Bréquigny : *Mém. des Ant. de N.* T. XXIII.) on le constaterait par deux chants populaires que s'adressèrent les Anglais et les Français à l'occasion du siège de Pontoise, en 1441. Les premiers commencèrent ainsi :

A vous galans qui de nouvel
Avez mis le siège à Pontoise,
Vous faites rage de revel,
Et d'escrier bien à vostre aise :
Mais la fin en sera mauvaise,
Ains que vostre œuvre soit usée
Commencement n'est pas fusée, etc.

Les autres répondirent :

Entre vous, Anglois et Normans,
Estans léans, dedans Pontoise,
Fuyez-vous en, prenez les champs,
Oubliez la rivière d'Oise,
Et retournez à la cervoise
De quoy vous estes tous nourris,
Sanglans, meseaux, puans, pourris.
(*Chron.* de Jean Chartier, p. 117.)

Toutefois des écrivains normands (V. *Hist. de Caudebec*, par l'abbé Mette. V. aussi le *Blason pop. de N.*, p. 192, t. Ier.) rapportent une partie de ce chant au siège de Caudebec, par Talbot et Warwick, en 1419. Quoi qu'il en soit, nous citerons un couplet de leur texte qui offre une leçon beaucoup plus intelligible que celle qu'a donnée M. Le Roux de Lincy, d'après Jean Chartier, dans ses *Chants hist.*, p. 324 :

Sortez vite de cette marche,
Et par plus seur chemin allez,

Pour doubte qu'on ne vous desmarche;
Car on mettra vos peaulx en parche, etc.

Parche (parchemin), qui est toujours normand, au lieu de *Perche;* le second vers au lieu de :

Et prenez seur chemin à l'œil.

Et dans la *Response des François* aux Anglais, au lieu de :

Et bien les peaux vous fourbirons,
A l'arrivée du duc d'York,

la version normande, selon nous meilleure, donne :

Et bien les peaulx vous fourbirons
Avec bois vert, et dur et fort.

Alain Chartier, qui associa d'une manière étrange les recherches d'une rhétorique quintessenciée et puérile, comme dans la Ballade sur le « cordant, » le « nominative et génitive, » avec l'entrain de la chanson populaire et le sentiment national, composa la Ballade de Fougères, sur la prise de cette ville par les Anglais, en 1449, laquelle excita tant d'indignation en Normandie :

Angloys, Angloys, chastiez-vous
De l'ung promettre et l'autre faire, etc.
(Le Roux de Lincy. *Loc. cit.*, p. 531.)

C'est sans doute à ce dernier point de vue que Clément Marot disait : « En maistre Alain, Normandie prend gloire. » Mais le cachet populaire est beaucoup plus fortement empreint dans un Vaudevire qui s'adresse particulièrement aux paysans, et qui, remarquable par une grande verve de haine et un sentiment de force et de confiance, fait pressentir une victoire prochaine :

1.

Hé! cuidez-vous que je me joue,
Et que je voulsisse aller
En Engleterre desmourer?
Ils ont une longue coue.
Entre vous, gens de village
Qui aimez le roy françoys,

Prenez chacun bon courage
Pour combattre les Engloys.

2.

Prenez chascun une houe,
Pour mieulx les desraciner;
S'yls ne s'en veuillent aller,
Au mayns faictes leur la moue.
Ne craignez point, allez battre
Ces godons, panches à poys :
Car ung de nous en vault quatre,
Au mains en vault-il bien troys.

3.

Afin qu'on les esbafoue
Aultant qu'en pourrez trouver,
Faictes au gibet mener,
Et qu'en nous les y encroue.
Por Dieu ! se je les empoigne,
Puis que j'en jure une foys,
Je leur monstrerai sans hoigne
De quel poisant sont mes doigtz.
Ils n'ont laissé porc ne houe,
Ne guerne, ne guernellier,
Tout enstour nostre cartier.
Dieu s'y mect, mal en leur joue !

Avec des sentimens plus contenus, quoique la malédiction soit lancée contre l'étranger, un autre Vaudevire pleure Olivier Basselin mis à mort par les Anglais d'une manière ignominieuse, peut-être pendu, comme le suppose M. Le Roux de Lincy, ou fustigé, croyons-nous, d'après ces vers de Le Houx :

Estois-tu point du temps que les Anglois
A Basselin firent si grant vergongne ?
Hellas ! Ollivier Vasselin,
N'orrons-nous point de vos nouvelles ?
Vous ont les Engloys mis à fin.
....

Vous soulliez gayement chanter
Et de mener joyeuse vie
Et les bons compaignons hanter,
Par le pays de Normandye.

Jusqu'à Sainct-Lo en Cotentin,
Est une compaignye moult belle,
Oncques ne vy tel pellerin.
. . . .

Les Engloys ont faict desraison
Aux compaignons du Vau-de-Vire :
Vous n'orrez plus dire chanson
A ceux qui les soulloyent bien dire.

Nous prierons Dieu de bon cueur fin,
Et la doulce Vierge Marye,
Qu'el doint aux Engloys malle fin.
Dieu le père sy les mauldye!
(*Vaudevires,* édit. Travers, p. 216.)

Cependant, sur la victoire elle-même, celle de Formigny, qui expulsa les étrangers de Normandie, nous ne connaissons qu'une poésie de Charles d'Orléans, dont quelques traits ne seraient pas désavoués par la muse populaire, spécialement ce passage :

Comment voy-je les Anglois esbahis!...
Et les Anglois menaient leur sabat
En grant pompe, haubans et tirannie.
Or a tourné Dieu ton deuil en esbat;
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

A ce moment le ressentiment devenu libre fit explosion; la muse populaire se mit à dire des injures aux vaincus, à énumérer leurs méfaits, à exprimer le sentiment de fierté des vainqueurs et à faire des appels à la jouissance et au plaisir. Le ridicule sur le personnel des Anglais ne dut pas être épargné, comme ceux-ci n'avaient pas épargné les Normands de la Conquête :

William de Cognisby,
Came out of Britanny
With his wife Tiffany
And his maid Maufas
And his dogge Hardigras.
(Hearne. *Pref. ad Foduni Hist,* p. 170.)

Il y a un Vaudevire qui renferme la plupart de ces idées; malheureusement une pudeur peut-être exagérée de l'édi-

teur en a supprimé un couplet, et on y remarque quelques retouches de mots savans, et deux vers d'une facture trop classique pour n'être pas interpolés :

Cuydoient touiours vuider nos verres (tonnes ?)
Mectre en chartre nos compaignons,
Tendre sur nos huys des sidones
Et contaminer ces vallons.

Cuydoient touiours dessus nos terres
S'esbattre en joye et grand soulas,
Pour resconfort embler nos verres
Et se gaudir de nos repas.

Cuydoient touiours, etc.
Ne beuvant qu'eau, tous nos couraiges
Estoyent la vigne sans raizin.
Rougissoient encor nos visaiges,
Ainçois de sildre ne de vin

S'embesoignant de nos futailles,
Dieu a feru ces enraigiés
Et la dernière des batailles
Par leurs trépas nous a vengiés.

Beuvons tous : des jours de destresse
Jectons le record dans ce vin.
Ores ne me chault que lyesse :
Beuvons tous du vespre au matin.

(*Vaudevires* d'Ol. Basselin, édit. de M. Travers, p. 219.)

Des sentimens du même genre, mais d'une portée plus étendue et d'une véritable nationalité française, se montrent dans un autre Vaudevire :

Le roi Engloys se faisoit appeler
Le roi de France par s'appellation
A voulu hors du pays mener
Les bons François hors de leur nation.
Or est-il mort à Saint-Fiacre en Brie.
Du pays de France ils sont tous déboutés ;
Maudicte en soit trestoute la lignye, etc.

(*Vaux-de-Vire,* édit. de 1821, p. 172.)

Ce pays de Vire était, du moins d'après les révélations de la poésie, le foyer le plus ardent du patriotisme et de la

haine contre l'étranger : ces sentimens s'y exprimèrent alors même sur les tombes, comme on le voit par l'épitaphe de la châtelaine de Pierre, Jeanne de Rouvencestre, rapportée par M. Dubourg d'Isigny :

> L'an MCCCC cinquante,
> Au mois d'août, le XII[e] jour,
> Furent boutés hors, je m'en vante,
> Les Engloys sans faire séjour,
> De Cherbourg, la forte tour,
> Si Dieu plest, quoique l'on m'en die,
> Iceluy an, pour abrégier,
> Trespassa noble damoiselle.
>
> (Ap. M. E. de Beaurépaire. *Ol. Basselin,* p. 56.)

L'inscription de la liste des chevaliers du Mont-Saint-Michel disait :

> Laditte place ait este ceinte
> Grevée et durement contrainte
> Par toutes manières et voies
> Qu'ont peu adviser les Angloys.
>
> (*Avr. mon. et hist.,* t. II, p. 587.)

C'est à cette époque environ et à l'école de Vire que nous rapporterions un Vaudevire, trouvé à la bibliothèque de l'Arsenal, par M. du Méril, et qui développe d'une manière très-réaliste une idée traitée plus tard sous une forme assez savante par un de ces poètes ouvriers, de demi-caractère, qu'on peut appeler poètes bourgeois, Maître Adam Billaut :

> Dres iau matin, quand je m'esveille
> J'ouvre la goule avant les oils
> Et j'ai recours à ma bouteille
> Qui me rend le teint si vermoils.
>
> (*Journal des Savans de Norm.,* p. 749.)

En arrivant au milieu de ce 15e siècle, nous ferons deux remarques, l'une c'est que jusqu'à cette époque les poètes normands ont presque tous appartenu aux classes aristocratiques ou aux ordres religieux, et qu'alors apparaissent des poètes laïcs plébéïens ou bourgeois, tels que Vatriquet,

Alain Chartier, Martin Franc, Pierre Gringore, l'autre c'est que la ligne des poètes ne dépasse pas Bayeux vers le nord-ouest de la Normandie, et que la Haute-Normandie en compte un plus grand nombre que la Basse, comme si la culture intellectuelle s'était avancée du midi vers le nord. Enfin cette partie extrême de la Normandie, qui conserve le mieux le patois normand, est encore celle qui résiste le plus à l'influence de la France et de son langage.

Ces considérations et l'ordre des temps nous amènent à parler du poète le plus original de la Normandie, de celui qui n'a pas, comme on l'a dit, créé le genre bachique, parceque d'abord on ne crée rien, et que les idées sont toutes nobles, puisqu'elles ont toujours des ancêtres, ensuite parceque dans ces derniers temps on a retrouvé de plus anciens chants bachiques. Il n'est même pas probable qu'il soit le père du Vaudevire ou du vaudeville, comme on l'appelle quelquefois; car il se sert de ce mot comme d'un terme populaire et parfaitement connu :

Faizant l'amour, je ne sçauroy rien dire,
Ne rien chanter, senon ung Vau de Vire.
(Edit. de 1833, p. 196.)

Nous voulons parler d'Olivier Basselin. Ce n'est pas exactement un poète populaire : il est chef d'une industrie, il est maître foulon; il sait le latin, l'histoire, la mythologie; il boit du vin et en parle en connaisseur. Mais cet homme, dont nous n'avons les Vaudevires que rajeunis de langage et retouchés d'idées, eut, plus que buveur au monde, le rire franc et épanoui; il aima à boire pour boire, et Bacchus, selon les lois de la physiologie, ne laissa plus en lui de place à l'Amour. Ce genre d'inspiration, essentiellement grossière et immorale, arrive à une poésie originale dans son chef-d'œuvre, le Vaudevire à son nez. Basselin fut un ivrogne et chanta naturellement, naïvement, comme il but, mais ce fut un bourgeois, qui touchait au peuple, bien

différent de vie, de langage, d'inspiration d'un autre bourgeois plus élevé socialement et poétiquement, Le Houx, avec lequel on a voulu le confondre et que nous caractériserons plus tard : ils sont l'un à l'autre ce que de nos jours est Desaugiers à Beranger, et la question de l'existence distincte des deux poètes doit se résoudre avant tout sur le terrain littéraire et philologique. Cependant le foulon du Val de Vire a la fibre populaire, s'inspire de vieux refrains, s'approprie la manière du peuple, comme on peut le voir dans ce Vaudevire que nous détachons comme le plus marqué de ces caractères littéraires, mais plus francisé que son langage ordinaire; car Basselin est, sous le rapport philologique, beaucoup plus normand que son docte imitateur :

De nous se rit le François;
Mais vrayement, quoiqu'il en die,
Le sildre de Normandie
Vault bien son vin quelquefois.
Coulle à val, et loge, loge!
Il faict grant bien à la gorge.

Ta bonté, ô sildre beau,
De te boire me convie;
Mais pour le moins, je te prie,
Ne me trouble le cerveau.
Coulle à val, et loge, loge!
Il faict grant bien à la gorge.

Voizin, ne songe en procez,
Prens le bien qui se présente;
Mais que l'homme se contente :
Il en a tousiours assez.
Coulle à val, et loge, loge!
Il faict grant bien à la gorge.

Est par cestuy là logié?
En est il demeuré goutte?
De la soif, sans point de doubte,
Je me suis très-bien vengié;
Coulle à val, et loge, loge!
Il faict grant bien à la gorge.

(Vau-de-Vire xv, édit. de 1833.)

On a voulu faire de Basselin un héros politique, tué en combattant l'étranger; mais, ses vers à la main, on ne voit pas qu'il ait aimé autre chose qu'à boire, et dans sa chanson, qui fait allusion à un siége de sa ville, il ne songe qu'à sauver ses tonneaux. Ame molle et débonnaire, il ne hait personne : vous ne trouvez, en fait d'antipathies, que l'eau, le médecin, l'impôt. On est allé même jusqu'à en faire un chef de bande, sans doute d'après des vers de La Fresnaye, où chevaliers signifie compagnons ou plutôt l'école, le cycle de Basselin; ce qu'un Vaudevire (t. I, p. 216, édit. Travers) appelle « les bons compaignons... les compaignons du Vau-de-Vire » :

Et les beaux Vaudevires et mille chansons belles;
Mais les guerres, hélas! les ont mises à fin,
Si les bons chevaliers d'Olivier Basselin
N'en font, à l'avenir, ouïr quelques nouvelles.
(*Œuvres poét.*, p. 706.)

Nous croirions volontiers, toute réflexion faite, à une fustigation trop sévère, appliquée par les Anglais au vieil Olivier, objet de scandale, ivrogne, ruiné, mis en curatelle, comme nous l'apprend Le Houx :

A Basselin ne demeura que frire.
Raoul Basselin fit mettre en curatelle
Honteusement le bonhomme Olivier.

Et nous concilierions les deux documens qu'on a sur sa vieillesse, donnés et par Le Houx et par un vieux Vaudevire :

Estois-tu point du temps que les Englois
A Basselin firent si grand vergongne?...
Hellas! Olivier Vasselin,
N'orrons-nous point de vos nouvelles?
Vous ont les Engloys mis à fin.
(Edit. Travers, p. 42 et 217.)

Or si l'on veut être édifié sur la conduite du buveur virois on n'a qu'à lire un couplet ajouté à cette dernière complainte dans un recueil intitulé : *S'ensuyvent plusieurs*

belles chansons nouvelles et fort joyeuses. Paris, in-16, cité par M. E. de Beaurepaire dans *Olivier Basselin,* etc., p. 9 :

Basselin faisoyt les chansons,
C'estoit le maistre pour bien dire,
Il hanta tant les compagnons,
Qu'il ne lui demoura que frire ;
Car fust de sildre ou de vin,
Il en beuvoit jusqu'à la lie,
Et puys revenoit au matin.
Hélas! Ollivier Basselin.

Si la mort de Basselin, combattant contre l'étranger, est un de ces faits sans base que l'on répète sans examen, il n'en est pas de même de celle d'un aventurier de cette époque, dont on n'a que le nom de guerre, assez significatif, *Da nobis,* et dont la complainte était fort connue autrefois. C'est ce que nous apprend M. E. de Beaurepaire, qui mentionne, comme tirées d'un recueil de 1548, une chanson sur le « Triomphe que les Dieppois ont faict sur la mer, la Chanson nouvelle des Gallois et Provençaux qui sont partis de devant la ville de Rouen, » et qui reproduit, avec quelques détails historiques, un vrai chant populaire sur *Da Nobis,* dont la rédaction n'est cependant pas contemporaine de l'évènement : « il est difficile de savoir, d'une manière précise, à quel évènement se rattache sa mésaventure. Le chansonnier anonyme s'est peu inquiété des détails et ne nous a appris qu'une chose, c'est que Da Nobis prit les armes pour la France contre les Anglais, et fut, pour ce fait, pendu aux environs de Rouen, dans les dernières années de l'occupation :

Hé! Da Nobis,
Tu es bon compaignon,
Tu as promis
Au noble roi françoys,
De ta simple personne
D'être prêt à partir,

Si le tambourin sonne,
Hélas !
Si le tambourin sonne.

Cette chanson, d'un ton si simple et si populaire, se termine par quelques paroles d'adieu, mises par le poète dans la bouche de son héros :

Rossignolet,
Qui chantes au bois joli,
Va à Rouen,
A ma femme et lui di :
Qu'elle ne se déconforte,
Que je m'en vais mourir,
Qu'on me baille la corde,
Hélas !
Qu'on me baille la corde.

(Vaux-de-Vire, édit. 1821. Ap. *Olivier Basselin,* p. 37.)

La réaction contre l'étranger et les hommes qui l'avaient servi eut son expression populaire dans la *Farce des Pattes-Ouaintes,* jouée à Caen par des écoliers, en 1492, et fortement empreinte de patois normand dans son style et les noms des personnages.

Nous mentionnerons, en passant, Guillaume Alexis, surnommé le bon moine de Lyre, qui fut moine de cette abbaye, et devint prieur de Bussey, dans le Perche : il vivait encore en 1505. En présumant qu'il dut jouir d'une certaine popularité, nous n'avons pas d'autres raisons que l'honneur d'un surnom et la nature de ses chants, assez courts, consacrés à la Vierge, très-révérée dans la province.

Lorsqu'à la guerre étrangère succèdent les guerres civiles religieuses, dans le mouvement de la Réforme, de nouveaux sujets s'offrent à la muse populaire pour chanter et gémir. C'est à cette époque et à cet ordre d'idées que nous rapporterons un Vaudevire, qui a été rattaché par tout le monde au temps de l'occupation anglaise, excepté par M. Le Roux de Lincy qui le met vers 1474,

alors que Louis XI entretenait des gens de guerre en Normandie, dans la crainte d'une surprise; (*Chants hist.*, p. 376.) mais la langue et les idées fixent sa date. Nous le citerons d'abord, et ensuite nous en ferons ressortir les allusions :

A la duché de Normendye
Il y a si grant pillerie,
Que l'on n'y peut avoir foyson.
Dieu doint qu'elle soit appaisye,
Ou il fauldra que l'on s'enfuye,
Et laisser chascun sa mayson.

Quant à moy, je n'y seray plus
Pour la doubte des cours vestus.
Plus ça : n'y a point d'aysement,
Qui nous viengnent voir trop soubvent.

Ils viengnent, par grant ruderye,
Demander ce que n'avons mye,
Et nous donnent maint horion,
Encor faut-il que l'on leur die :
« Mes bons seignours, je vous en prye,
Prenez tout ce que nous avon. »

Je leur donnasse voullentiers,
Se je pensoye avoir de quoy;
Mes, sur ma foy! tous mes deniers
Et tout mon bien est hors de moy.

Je ne puis faire cortoizie;
Car povreté me contrarye
Et me tient en subgection.
Je n'ai plus amy ne amye
En France ne en Normandye,
Qui me donnast ung porion.

Dieu veuille mectre bonne paix
Par toute la crestienneté!
Mes que ce soyt à tout jamais :
Sy vivrons tous en loyaulté.

Se crestienneté fust unye,
Nous menasson joyeulse vye,
Et mectrion tristesse en prison.
Ceulx par qui c'est, Dieu les mauldye,

Et aussi la Vierge Marye,
Sans avoir jamais guarison.

(*Vau-de-Vire*, édit. de 1821.)

Nous avons ici la complainte d'un catholique, qui finit par une imprécation contre les protestans. La pillerie des premiers vers ne peut se rapporter à l'occupation anglaise, qui, quelque chose qu'on en pense, fut un état régulier et organisé. En outre, il serait difficile d'admettre, envers l'étranger, cette complaisance à donner, qui est exprimée dans le second couplet. Le quatrième vers fait allusion à une province soulevée à qui l'on souhaite « qu'elle soit appaisye. » Les court-vêtus sont les religionnaires qui admettaient plus de sévérité dans leur costume. Les guerres civiles et religieuses sont bien celles où l'on n'a plus « amy ne amye, en France ne en Normandye. » Mais surtout le souhait de paix « par toute la crestienneté » deux fois exprimé, donne à cette pièce sa date et son caractère.

Après la complainte catholique, voici la chanson guerrière dont, d'ailleurs, les sympathies ne sont pas clairement accusées. En la tirant du Ms de Toustain de Billy, nous remarquerons qu'elle y porte le nom de vaudevire, ce qui prouve que ce mot n'était pas exclusivement appliqué à une composition bachique ou railleuse, et qu'il s'appliquait aux chants faits, non-seulement à Vire, son centre principal et originaire, mais dans toute la vallée de la Vire; en effet, celui que nous allons citer fut composé à Saint-Lo :

Le premier jour de may,
Par permission divine,
Fut Saint-Lo assailli
A coups de couleuvrine.

Matignon y estoit,
Et la gendarmerie,
Rampan, Clérel aussi,
Aignìaux, Sainte-Marie,

Qui sans cesse disoit :
Colombières, rends-toi
Au grand Charles, ton roi,
Ou tu perdras la vie.

Colombières répond,
Tout rempli de furie :
De me rendre en poltron
Qu'on ne me parle mie.

Jamais ne me rendray,
Toujours combatteray,
D'ici vous chasseray
Ou j'y perdray la vie.

Nous n'avons pas en Normandie de chant huguenot proprement dit : chose étonnante, c'est en Bretagne que l'on a recueilli une chanson de cette croyance, « remarquable, dit M. Ampère, en ce que seule elle conserve le souvenir des persécutions du 16e siècle dans un pays où elles sont d'ailleurs entièrement oubliées. » (*Instr. pour les Chants pop. de France*, où cette chanson est citée. V. p. 242 du *Bulletin*.) Cependant ne serait-il pas permis d'induire l'existence, à cette époque, d'une chanson militaire huguenote, peut-être intitulée la Picorée, d'après une phrase du capitaine La Noue ? « Les soldats se comportèrent dans cette occasion, comme s'il y eût eu un prix proposé à qui pis ferait ; ainsi perdit notre infanterie son p..., et de cette conjonction illégitime s'ensuivit la procréation de mademoiselle la Picorée. » (Ap. *Evènemens militaires en N. dans la première guerre de religion*, par M. Escher.) M. E. de Beaurepaire parle aussi des chansons faites sur le siège de Rouen dans ces mêmes guerres. (*Ol. Basselin*, etc., p. 38.) Selon M. de Montmerqué, le dicton « C'est la vache à Colas, » dérive d'une chanson sur une vache qui était entrée dans un temple de huguenots. Cette chanson, qui occasionait des querelles, fut défendue sous peine de la hart. (*Bulletin du Comité*, 1853, p. 325.) Aujourd'hui encore « Etre de la vache à Colas, »

signifie appartenir à une opinion opposante et avancée. Un poète normand de cette époque, né à Caen, évêque de Séez, faisait des chansons assez gracieuses, quoique un peu tourmentées : une strophe d'une d'elles est arrivée à une certaine popularité; mais La Harpe, qui en avait fait une romance, l'appelle un *vieux refrain*, sans en nommer l'auteur :

> Félicité passée,
> Qui ne peux revenir,
> Tourment de ma pensée,
> Que n'ai-je, en te perdant,
> Perdu le souvenir !

C'est en plein mouvement de la Réforme que vécut le vaudeviriste Jean Le Houx. Peintre, avocat, poète latin, très-instruit, il ne se présente pas d'abord comme un chanteur populaire. Un de ses contemporains et amis l'a représenté sous ces divers points de vue dans son épitaphe :

> Si quelquefois contraint il plaidoit au barreau,
> C'estoit un Cicéron; un Appelle au pinceau;
> En latine poésie un Marron très-habile,
> Et pour le vers françois, Ronsard il égaloit,
> De sorte que lui seul tout l'honneur il avoit
> De Ronsard, Cicéron, d'Appelle et de Virgile.
>
> (de Courval. *Satires*, p. 342.)

En outre, complexion délicate, caractère mélancolique, attaché à une profession qu'il n'aimait pas, attaqué par le clergé pour ses compositions et sans doute aussi pour quelques opinions considérées comme peu orthodoxes, il s'éloigne encore, sous ces rapports, des conditions du genre. A ces divers titres il est beaucoup plus élevé dans l'échelle sociale et intellectuelle que Basselin, dont il est l'imitateur. Il en diffère encore à un point de vue fort important : il a aimé; il a connu la passion et ses déceptions. Beaucoup plus personnel que Basselin, qui noya tout dans le vin, il s'est raconté lui-même dans ses poé-

sies; c'est là qu'il faut le chercher; mais il a surtout livré le secret de sa composition dans un distique qu'il s'est appliqué :

> Non quot sunt cantus author tot pocula sumpsi :
> Ore etiam feci hos vel sitiente modos.
> *(Ms de la bibl. de Caen.)*

En rapprochant Basselin de Désaugiers et Le Houx de Béranger, nous faisons toute réserve pour des différences particulières et les diversités de temps; mais ces deux derniers ont eu de très-grands rapports. D'abord dans l'existence : tous deux ont été poursuivis pour leurs chansons, et tous deux se sont réconciliés avec l'Eglise, sans doute Le Houx d'une manière plus prononcée, selon les conditions de son époque, en faisant à Rome ce pélerinage qui lui valut le surnom de Romain; tous deux ont été du parti national, l'un libéral, l'autre anti-ligueur et ennemi de l'étranger ou des Espagnols, « vieux ennemis de France. » (V. *Vaudevire XIII*, édit. de 1833.) Tous deux ont conçu Dieu à leur manière, c'est-à-dire sous une nuance qui était plutôt déiste qu'orthodoxe, et si Béranger a fait le Dieu des bonnes gens, Le Houx a fait ce vaudevire XV, très-capable de le brouiller avec le clergé du 16e siècle :

> Nous cognoissons, grand Dieu, nostre avoir et nos biens,
> Procéder purement de ta main nourricière ;
> Et quoique nous soyons une race fautière,
> Bon père, que c'est toy qui seul nous entretiens.
> Graces nous te rendons de tes biens qu'avons pris !
> Si avons accordé ce qu'il faut à nature,
> Ne cesse toutes fois d'avoir de nous la cure,
> Pour s'esjouir sans mal, ne nous mets à mespris.

Tous deux ont au fond de leur ivresse savante et factice un dépôt de mélancolie qui, du reste, existe dans toute âme profonde et étendue. C'est sons ces traits que Le Houx se peint lui-même :

Vous blasmez ces chansons et vous les rejettez,
Et cuidez, abusés, pour du bon vin écrire,
Que je sois grand buveur? contre vostre mesdire,
Je produis mes amis par moi les plus hantés.

Faible en ma complexion, je hais l'ivrognerie;
Mais pensant résister à ma mélancolie,
Je cherche ceux qui sont de joviale humeur.

Pour n'être seul muet en telles gaillardises
Qu'ils chantent sans excès, j'ay, sans être buveur,
Fait pour moi ces chansons, lecteur, que tu méprises.

Cette mélancolie de nature, cet ennui de profession, ce chagrin de cœur, il l'exprime partout : il y ajoute les regrets du passé et les peines des « tristes malheurs qui travaillent la France. » C'est pour oublier l'amour qu'il boit, mais avec modération ou, comme il le dit, « honnestement, » et c'est dans le vaudevire VIII qu'il a déposé ses allusions à son amour, dont il exprime finement toute la douleur :

Pour chasser cest amour, lequel me fantasie,
Je ne veulx espaigner ny vin ny Malvoisie,
Me deust-il faire mal! Petit mal j'aime fort
Qui plus grand mal endort.

Que Le Houx ait vivement ressenti les persécutions dirigées contre ses chansons, alors qu'il était persuadé de leur innocence et de la supériorité morale de la joie bachique sur l'âcreté de la colère et de la haine, ce qui est parfaitement vrai, c'est un sentiment qui respire dans ces vers pleins d'une amertume contenue :

On les a censurés
Les povres vaudevires;
Un tas de reschignés
Ne cessent de mesdire;
Veullent ces morfondus
Nous empescher de rire,
Ils font les entendus
Et ne savent rien dire.
Qui, joyeux et gaillard,

Chantant ne boit du pire,
Vaux mieux qu'un vieux mulard,
Qui tousjours est en ire.
(Edit. de 1853, p. 38.)

Mais il n'en est pas moins vrai que le clergé, en présence des religionnaires surtout, en s'élevant contre le genre immoral et grossier du vaudevire, qui circulait parmi les catholiques, et en présence de certaines opinions plus philosophiques qu'orthodoxes, était dans son vrai rôle, et défendait le dogme non moins que la morale. Pour ne prendre qu'un point de vue et une seule victime du vaudevire, nous dirons avec M. E. de Beaurepaire : « Il est impossible de le dissimuler, la femme de ménage, qui prend au sérieux les obligations de la vie, n'est ni mieux comprise ni mieux traitée dans le recueil des *Chants nouveaux.* » *(Essai sur Ol. Basselin,* p. 45.) Imitateur et presque copiste de Basselin, surtout dans les thèmes du pressurage, de la navigation, des armes, Le Houx fut un poète bourgeois, d'une bourgeoisie beaucoup plus élevée que lui, et, sauf quelques rares refrains, il est difficile de trouver en lui la veine populaire : voici un de ces refrains adapté à une chanson métaphorique sur la chasse :

Pour fuir à mes ennuys, sans partir d'une place,
Je prens le cor, la gaule, et m'exerce à la chasse :
Prens, prens,
Boy, boy,
Happe, happe,
Prens, prens,
Garde bien,
Qu'il n'eschappe!
(*Vaudevire XXIII,* édit. de 1853.)

Mais de tous les vaudevires mis sous son nom, le plus marqué du cachet populaire et normand est le suivant, au point que nous croirions volontiers littéralement à la signature de cette chanson :

Je vay boire aux gentils pommiers,
Qui ont fait mettre à six deniers

Le pot de sildre ceste année,
Dont la soif sera ruinée.

Les sildres à peine parés
On fait boire aux gens altérés,
Et n'eussent-ils denier ny maille,
Pour remplir bientost la fustaille.

Le boisseau de fruit excellent
Ne vaut que six blancs seulement.
Des poires on ne sçait que faire.
Qui mettra donc l'eau dans le bère ?

On reliera les tonneaux vieux;
On y met des cercles tout nœufs;
On n'oyt plus rien que reliager;
Chascun entend pressourager.

En donnant un vuide tonneau,
Un aultre de sildre nouveau
On vous emplira sans coustage.
Bon temps est revenu, courage!

Courages, drosles, bons garçons!
Encor on dira vos chansons :
Encor seront, pour faire rire,
En bon crédit les vaux-de-vire.

L'an mil six cent douze, un garçon,
Bon pressourier, fist la chanson,
A qui tous ceux du voisinage
Venoyent sur la nuit rendre hommage.

(*Vaudevire* 53, édit. de 1833, p. 104.

Il serait important et conforme à l'idée de ce livre d'étudier et de comparer la langue des deux vaudeviristes; mais outre que cette étude nous conduirait trop loin, elle se trouvera en grande partie dans le Glossaire. Nous nous contenterons de citer à la date de Le Houx la chanson populaire de Biron, encore chantée en Normandie, et dont nous parlerons plus tard.

Les chansons de profession ont un charme plus prononcé que les autres, parcequ'elles évoquent à la fois la famille, le travail et la joie; mais le vaudevire a la spécialité d'une profession souvent et heureusement chantée, celle du vendangeur, en normand, le pressourier. Nous

venons d'en citer une; nous y en ajouterons une autre, beaucoup plus populaire et technique, et qui porte un cachet un peu plus moderne, c'est-à-dire celui du 17e siècle: elle a été publié par M. d'Isigny, dans la Revue de Caen, croyons-nous.

Un pressourier vrayment
Est bien plus qu'on ne pense,
C'est comme un président :
Quand le marc il agence,
C'est le premier.
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

Quand le marc est assis,
Pressouriers vont repaistre,
Et dîner au logis,
A la table du maistre.
Il faut du rôt.
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

Les grands sabots aux pieds,
Le bonnet à la tête,
Sur la *may* respectés,
Ils font toucher la bête
Aux vallets.
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

A eux seuls appartient,
De tout le pressurage,
L'entier gouvernement,
Et, du grand couteau large,
Tailler le marc.
Entre tous les métiers
Vive celui des pressouriers.

La *jumelle,* la *vis,*
Les *cuves,* le *moulage,*
Le *mouton,* la *brebis,*
La *may* leur font hommage,
Bref, je vous dis :
Entre tous les métiers
Vive celui des pressouriers.

L'ordre chronologique, qui fait des contrastes étranges, nous amène à parler de chants de pélerinage, et spécialement de pélerinages au lieu le plus sacré de la province, au Mont-Saint-Michel. Il en existe plusieurs dans un Ms du Mont, *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer :* « S'ensuyvent plusieurs hymnes et chansons que pourront chanter les pellerins venant et s'en retournant de ce Mont-Saint-Michel. » (*Bibl. imp.* fonds Saint-Germain, p. 924, t. II.) On peut s'en faire une idée d'après ces strophes qui annoncent le 17e siècle :

Tu fais de flots escumer
Ceste mer;
Tu la brouilles de nuages,
Et puis tu retiens les vents
Insolents.
Pour accoiser ces orages.
Toi qui commande à ces flux
Et reflux,
Fais qu'aucun mal ne me grève,
Et deffends ton pélerin
Au chemin,
Quand il passera la grève.

(Ap. M. de Beaurepaire. *Etude,* p. 7.)

Nous trouverons plus loin des cantiques de saint Michel, qui existent encore parmi les *Miquelets* de l'Orne.

Jusqu'ici l'amour, si commun dans les chants du midi, ne s'est pas montré dans les vaudevires, excepté à titre d'ennemi. Voici qu'enfin nous le rencontrons dans une chanson normande qui a le caractère un peu plus ancien que ce dernier chant, et qui s'exprime d'une manière assez équivoque encore sur la vraie nature de la passion :

Royne des Fleurs, que je désire tant,
Quand je vous vois, mon cueur vole de joie;
Ah! dictes-moi si mon amour est moye,
Dictes-le moi, gentil corps advenant.

(*Vaux-de-Vire,* édit. de 1821, p. 160.)

Mais on trouve dans ce même recueil des chansons nor-

mandes (p. 187), une pièce fort jolie et à refrain exclamatif. Or, ces refrains sont un des traits les plus caractéristiques des chants populaires, et le Ho ! de celle-ci nous fournit l'occasion de remarquer que ce cri, et le cri plus ouvert Hau, Hao ! d'ailleurs universels, sont fréquens dans les chants normands, et contribueraient peut-être à établir la nationalité de la chanson de Roland où se rencontre l'exclamation Aoi ! Il ne serait pas impossible qu'il y eût là une tradition des chants du Nord scandinave, qui passent du ton grave et monotone au cri, et de la voix de poitrine à la voix de tête.

Gentils compagnons du raisin,
Buvons d'aultant au soir et au matin,
Jusqu'à cent sols ;
Et ho !
A notre hôtesse ne paierons point d'argent,
Fors un credo :
Et ho !

Si nous n'avons parlé d'aucune poésie du Cycle de Renard, c'est que nous ne connaissons rien de populaire en ce genre; mais nous ne doutons pas que ce sujet n'ait été favori dans une province aussi fine et rusée que la nôtre. En outre, la fable, qui n'est guère en essence qu'un proverbe dramatisé, était dans le génie normand; nous n'avons qu'à citer les fables de la Tapisserie de Bayeux et celles de Marie de France. Quand à Renard, une preuve de sa popularité parmi nous, ce sont les stalles de saint Taurin d'Evreux, représentant un renard en chaire, vêtu de l'habit d'un moine, et mettant des poules dans son capuchon.

A partir des guerres religieuses, nul évènement n'agite profondément la Normandie que la révolte des Nu-pieds, qui d'Avranches, « l'allumette de la ligue, » se répandit jusqu'à Rouen. Elle donna lieu à des discours en plein air, à des proclamations, signées d'un chef appelé les *Mon-*

drins, le nom des monceaux de sable pour faire le sel dans la baie du Mont-Saint-Michel, et à plusieurs chants d'un double caractère. L'un intitulé le chant des Nu-pieds, est une poésie au-dessus du ton populaire, remarquable par un certain élan et par un sentiment de la nationalité normande, avec un souvenir de la charte ès-Normands, mieux connue des classes moyennes que du peuple. Nous avons publié ce chant (*Avr. mon. et hist.*, t. I, p. 120.) d'après la version de M. Rathery, qui a comblé une lacune par un vers peut-être un peu trop classique : « Toi qui sus fonder des royaumes. » Dans cette sédition faite par le peuple, mais dirigée par des nobles et même des prêtres, le ton de la chanson devait être élevé ; il n'y a guère pour le peuple que le vers : « Assiste un valeureux Nu-piedz. »

Que dire des deux *Muses normandes*, au milieu du 17e siècle (Rouen 1655), sinon que ce sont des poésies patoises, non chantées, beaucoup plus bourgeoises que populaires, vulgaires de forme, mais assez élevées pour le fond. Le *Coup-d'œil purin* nous semble descendre de quelques degrés de plus dans le peuple.

Dans l'intervalle jusqu'à la Révolution française, on ne trouve pas de chants qui s'élèvent vraiment aux honneurs de la popularité, si ce n'est la chanson de Malbrou, dont nous ne parlerions pas si cette satire, qui se retrouve partout, n'avait dû se localiser plus particulièrement en Normandie : d'abord nous trouvons dans la Haute-Normandie un village et une auberge appelés *Malbrou*, et nos paysans appellent Roue à la Malbrou, une espèce de roue à larges jantes ; ensuite le général de ce nom menaça quelque temps les côtes de Normandie avant d'aborder à St-Cast. D'ailleurs il est évident que c'est une parodie sur un air ancien et sur un sujet sérieux et chevaleresque, et ce double caractère se retrouve dans le chant moderne, gai et rapide, tandis que dit lentement, cet air est d'une pro-

fonde mélancolie, comme Beaumarchais l'a rendu dans les couplets : « J'avais une marraine, etc., » du Mariage de Figaro. Le chant de La Palisse était aussi primitivement sérieux et historique, composé sur la captivité de François Ier :

Monsieur La Palisse est mort
Est mort devant Pavie.

Ici le peuple, moins avisé que pour Malborough, a ridiculisé un des plus braves capitaines français. En arrivant à la Révolution, nous trouvons un monde, sous beaucoup de rapports, nouveau, une littérature assez tranchée pour avoir reçu le nom de style messidor, (V. *Hist. de la Littérature de la Rév.*, par M. Gerusez.) et un certain nombre de chants populaires, surtout de chants sans-culottes, dont le plus répandu fut la Carmagnole. Cependant une nouvelle ère s'ouvre aussi pour la poésie du peuple : les idées s'élargissent, les sympathies s'étendent, l'inspiration s'élève, le chant cesse d'être local et provincial, et la Révolution est moins riche en chants populaires qu'en chants nationaux.

II.

POÉSIE POPULAIRE MODERNE.

Les caractères de la poésie populaire ont été déterminés par M. Ampère d'une manière trop juste et trop étendue, pour qu'il y ait bien autre chose à faire qu'à les reproduire : « Le récit est, en général, brusque, coupé; il laisse les détails secondaires dans l'ombre, et ne s'arrête qu'aux traits saillans. Les mêmes formes de langage sont reproduites plusieurs fois; les discours des personnages sont répétés textuellement comme dans Homère. On fait un grand usage des nombres définis : tout va trois par trois, ou sept par sept. Les objets les plus communs sont d'or et d'argent. Le refrain est quelquefois sans rapport avec le

sujet du récit. C'est à ces caractères et à quelques autres, surtout à une physionomie naïve et à un certain tour d'imagination à la fois simple et singulier, qu'on reconnaît la poésie vraiment populaire. On y remarque aussi un art involontaire, heureuse inspiration de la nature, qui se montre dans la gradation des évènemens et la préparation des catastrophes. La rime est remplacée par la simple assonance, c'est-à-dire par la présence de la même voyelle dans les syllabes finales de deux vers. Quelquefois on trouve alternativement un vers qui rime et un vers qui ne rime pas. Ces traits dominans sont les mêmes dans les chants écossais, allemands, scandinaves, espagnols, et se montrent également dans nos chansons populaires françaises. » *(Instruct. pour les Chants pop.,* p. 250 du *Bulletin du Comité.)* Nous ne voyons guère à ajouter que la brièveté du mètre, qui, en général, est de huit pieds et va rarement à dix, l'anonymie, le refrain exclamatif, la répétition double et triple du mot ou du vers saillant, et souvent l'allitération, assez sensible dans les chansons normandes, le pléonasme, et spécialement en Normandie *y,* mis pour accentuer, comme dans cette variante mortainaise de Marianson :

Te souvient-il qu'à la première fois,
Tes anneaux s'y rompirent en t'y serrant les doigts.

Mais ce qui donne à ces chants leur vrai caractère, c'est la musique et c'est le peuple lui-même qui dit que c'est l'air qui fait la chanson. La mélodie populaire est simple, généralement triste, traînante à la fin des vers et surtout des couplets chez les paysans normands ; tel est le plus bel air populaire que nous ayons entendu en Normandie, celui de la *Fille du pêcheur,* qui doit être un air ancien avec des paroles modernes.

En ramenant la plupart des chansons françaises à un certain nombre de types, le Comité de philologie a adopté

une méthode commode et rationnelle; mais en les distribuant en treize classes, il a sans doute moins obéi au besoin d'une classification philosophique qu'à celui d'ouvrir un grand nombre de cases à ses correspondans, et de provoquer et de faciliter leurs recherches. Pour nous, nous croyons que le cancionero de Normandie, comme son légendaire, doit se diviser en trois grandes classes, la poésie religieuse, la poésie amoureuse et romanesque, la poésie badine et satirique. En déroulant ce nouveau chaînon de notre sujet, nous trouvons sur notre route un travail érudit, le plus complet sur la matière, l'*Etude sur la Poésie populaire en Normandie, et spécialement dans l'Avranchin,* par M. E. de Beaurepaire; mais nous espérons grossir cette importante collection, qui d'ailleurs ne sera jamais finie, y ajouter quelques points de vue de poésie comparée, et surtout la veine joyeuse et satirique, en ramenant ce sujet à notre point de vue spécial, l'histoire et la philologie.

1° POÉSIE RELIGIEUSE.

Si nous avons représenté avec vérité le caractère intime du Normand, on ne s'attendra pas à trouver chez lui une veine religieuse, riche et profonde. En effet, vous n'y trouverez pas la prière simple et humble du marin breton : « Mon Dieu, protégez-moi en passant le Raz : mon navire est si petit et votre mer est si grande! » Les prières liturgiques même ont souvent un accent railleur, comme le Benedicité dont nous avons donné le commencement, le Pater farci, moins sérieux que le *Petit Pater du bon Dieu,* du Périgord, la Préface macaronique, que nous citons aux origines onomatopiques, le Chant de la Résurrection, qui finit par des facéties; la plupart des cantiques modernes sont sur des airs de chansons, et il y a des thêmes, comme « J'ai un long voyage à faire, » qui ser-

vent à la fois à l'Annonciation et au Château-d'Amour. Nous ne connaissons pas de chant de cette catégorie qui n'ait un caractère liturgique.

Cependant, en cherchant bien, on trouve quelques chants religieux sérieux, qui ont, non pas de l'élan ou de la profondeur, mais une physionomie douce et dévotieuse : tel est un chant, du canton de Tilly, sur l'Annonciation, cité par M. E. de Beaurepaire, (*Etude*, p. 3.) qui a justement remarqué qu'il est calqué sur la ronde du Château d'Amour; il lui emprunte même les deux premiers vers, quoiqu'ils n'aient avec lui que peu de rapport :

J'ai un long voyage à faire,
Je ne sais qui le fera.
Ce sera Gabriel Ange,
Vive Jésus!
Qui pour moi fera cela.
Alleluia.

Gabriel prend sa volée. — Vive, etc.
Droit à Nazareth s'en va. — Alleluia.

Trouvant les portes fermées, — Vive, etc.
Par la fenêtre il entra. — Alleluia.

Trouvant la Vierge en prière, — Vive, etc.
Tout humble la salua. — Alleluia.

Je vous salue, Vierge très-digne, — Vive, etc.
Mère du grand Dieu qui sera. — Alleluia.

Ave Maria pour la Vierge. — Vive, etc.
Pour les anges *Regina*. — Alleluia.

C'est aussi un refrain profane, qui est uni à un chant pieux fort simple, que l'on entend sur les bords sud de la baie du Mont-Saint-Michel, aux *cueilleries* de lin :

Que fait's vous seule en ce vallon,
Mon aimable bergère?
Je n'suis point seule en ce vallon :
J'suis en bonn' compagnie.
Je suis en compagnie de Dieu
Et d'la Vierge Marie.

Mais le chef-d'œuvre du genre est une pièce mystique, suave et pure en son cadre restreint, que M. de Beaurepaire donne comme fort répandue aux environs de Céaux; son refrain a une physionomie populaire, et elle commence par une accentuation normande; mais faite sur un mètre de huit pieds, elle ne peut guère, sous sa forme actuelle, être ni scandée, ni chantée, et elle présente un caractère de sobriété et d'austérité d'idées qui ne répond pas exactement au goût poétique du peuple :

L'autre jour en m'y promenant,
Mon doux Jésus, j'ai rencontré.

Mon cœur vole, vole, vole,
Mon cœur vole vers les cieux.

M'a dit : ma fille, qu'est-ce que vous cherchez ?
— Mon doux Jésus, j'allais vous chercher.

Ma dit : ma fille, qu'est-ce que vous voulez ?
— Mon doux Jésus, l'humilité.

L'humilité, la charité,
Aussi la sainte chasteté.

Ce sont les dons d'amour parfait;
— M'a dit : ma fille, vous les aurez.

Mon cœur vole, vole, vole,
Mon cœur vole vers les cieux.

Nous avons cité la jolie prière des marins de Dieppe, dans laquelle le sentiment religieux ne fait pas oublier les intérêts matériels : « Au profit du maître et de l'équipage, bon temps ! » On y remarquera l'expression maritime : « Alyzée, » du vieux français *Alis,* uni, vent uniforme.

Les cantiques de pélerinage s'en sont allés avec les pélerinages : il y en avait un célèbre en Basse-Normandie, celui de *Saint-Suplie* (Saint-Sulpice), à Tamerville, près de Valognes, lequel se chantait le jour de l'*assemblée,* ou fête patronale. On trouve dans les foires normandes des ménétriers qui chantent le cantique de saint Hubert, dont l'image en cire est renfermée dans un triptique, sur lequel on bénit ou *brigitine* des bagues et des chapelets. On

chante encore en l'honneur d'un Bienheureux, resté très-vénéré, Thomas de Biville, un cantique où l'on remarque ce couplet, qui n'est plus rédigé en *Hague-langage :*

Scrofuleux, hydropiques,
Sourds-muets et goutteux,
Manchots, paralytiques,
Aveugles et boiteux,
Célébrez à jamais
De Thomas les bienfaits.

Il vient encore quelques rares pélerins au Mont-Saint-Michel, mais ils chantent généralement des hymnes latines et des cantiques, tirés principalement d'un petit livre fait pour ces *viages* au 16e siècle, par le P. Feuardent, encore imprimé à Avranches en 1827; mais il ne reste plus rien de ces chants nombreux qui n'existent plus que manuscrits, et dont nous avons donné un specimen. Les *Miquelets* de l'Orne chantent encore ces vers du livre précédent :

Saint-Michel, archange de paix,
Votre puissance sans égale
Ayant mis Satan a renvers,
Malgré sa puissance infernale,
Nous nous prosternons devant vous,
Saint-Michel priez pour nous.

Nous avons encore entendu ce débris de la « Grande Chanson des pélerins de Monsieur Saint-Jacques, » assez fortement normannisé :

Quand je fûnmes dedans les landes.
    Bien étonnés,
J'avions de l'iau amont les gambes
    De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer
    En grande journée,
Pour nous tirer de ce pays
    De grande rousée.

On répète dans l'Avranchin un dicton rimé sur les pélerinages des Bretons à quelques saints locaux, lequel atteste fièrement leur vieille antipathie contre les Normands :

Sans le grand saint Gourgon,
Le gros Saint-Pierre-ès-Loges,
Et saint Michel du Mont,
Nous n'irions jamais veir
Ce que les Normands font.

Il y a quarante ans, on entendait dans les grèves du Mont-Saint-Michel la chanson des Coquetières, plutôt un cantique qu'un chant de profession, bien que les anciens chants de cette nature fussent essentiellement religieux. Celui-ci se chantait au retour de la pêche des coques, le Jeudi-Saint : il a une couleur ancienne et naïve; mais il ne reste plus guère que ce couplet dans la mémoire de quelques personnes âgées : c'est certainement un fragment d'hymne populaire de pélerinage :

Allons tous au service,
De notre Seigneu,
De la Vierge Marie,
De Monsieu saint Micheu,
Qui vont couchier ensemble
Dans un biau liet de fleurs.

On chante, dans l'arrondissement du Hâvre, un *Cantique des marins à N.-D. de la Garde,* qui a été adressé au Comité des chants populaires de France, et qui est cité dans le *Bulletin* de 1855, p. 377. On s'étonne cependant de la rareté des cantiques à la Vierge dans une province qui était en grande partie sous son invocation. M. de Beaurepaire ne connaît de cantique ni pour N.-D. de Bon-Secours, patronne des mariniers, ni pour N.-D. de la Délivrance. Il n'y a guère qu'une salutation qui se disait encore récemment dans les écoles :

Un ange ayant dit à Marie,
Qu'elle enfanterait Jésus-Christ...
La Trinité l'avait choisie
Pour épouse du Saint-Esprit.
Ave Maria
Gratiâ plena.

Les cantiques conduisent à parler des chants popu-

laires, qui se rapportent à une des grandes fêtes de l'année, à Noël, au jour de l'An, aux Rois, à la Passion, à la Résurrection, à la Saint-Jean, etc.

Les Noëls, si fameux autrefois, ont presque tous disparu. A Caen, les enfans, portant des *coulines* ou torches de paille, dites ailleurs *colinettes*, vont par les rues et saluent l'arrivée de Noël avec un chant qu'ils finissent par un autre bien connu dans le Bessin, que nous avons déjà cité dans notre légendaire, (V. p. 176.) et qui fait allusion aux torches portées alors sous les arbres :

Salut, Noet, d'où viens-tu,
Depis un an q'je n'l'avais vu ?
Si tu viens dans men clios,
J'te brûlerai la barbe et les os,
Tau, tau, tau, les mulots.

A Rouen, c'est la même combinaison du sacré et du profane ; mais on commence de cette manière :

Il est venu sur terre,
L'enfant du roi Sion,
Apportant à la terre
Tous les biens à foison.

Le Noël qu'on chante dans la Manche débute ainsi :

A Bethléem, sur la minuit,
La Vierge enfanta Jésus-Christ :
C'est le Messie,
Fils de Marie.
O qu'il est beau
L'enfant de Marie au berceau !

On trouverait peut-être encore des chants de Réveillon, faits pour le repas qui suit la messe de minuit, où l'on remarquerait, s'ils étaient anciens, une étrange association de la piété et de la jovialité. Ce mot est resté en anglais sous la forme de *Revelry*, bombance où l'on reconnaît une expression toute normande qui peut bien exister encore quelque part. C'est sans doute un chant de ce genre mixte que l'on dit dans l'Avranchin, et qu'on

trouvera plus loin (p. 283). Dans ce même pays on chante ce Noël à la messe de minuit:

> **Il est né le divin Enfant,**
> **Jouez, hautbois, résonnez musettes,**
> **Il est né le divin enfant,**
> **Chantons tous son avènement.**
>
> —
>
> **Une étable est son logement,**
> **Un peu de paille est sa couchette,**
> **Une étable est son logement;**
> **Pour un Dieu quel abaissement!**

L'anguilaneu, dont nous avons déterminé l'étymologie, est la demande du cadeau du jour de l'an, qui se fait principalement en Normandie vers la Bretagne, mais qui est accompagné de chants en quelques endroits : « Tous les ans, dans la soirée du 31 décembre, les enfans de Gisors parcourent les rues de la ville, vont de maison en maison, en chantant et en demandant qu'on leur fasse un présent : « Donnez-nous nos aiguignettes, s'il vous plaît. » (*Hist. de Gisors,* par Hersan, p. 260.)

Si la fête de Noël est la plus célébrée en Angleterre et en Allemagne, c'est celle des Rois qui est le grand festoiement des Normands : en Basse-Normandie, les domestiques quittent pour ces jours-là leur service pour aller dans leur famille. Aussi les chants sont-ils plus abondans pour cette solennité que pour toutes les autres. Dans le Bessin, le cérémonial de la fève est accompagné de paroles dialoguées qui semblent le reste d'un vieux chant latin ou farci. Un enfant, caché sous la table, tire les morceaux du gâteau et les présente sur cette question : « *Phœbe, domine :* à qui la part? » et il désigne telle ou telle personne; malgré toutes les allusions païennes qu'on a vues dans ces mots, nous proposerions *Prœbe,* qui s'explique facilement. Quand l'enfant a donné, on crie : « A qui la part? » et on la distribue à qui de droit, après

qu'on a fait la part du pauvre, qui viendra la demander avec cette formule que nous allons retrouver dans un chant : « La part à Dieu, s'il vous plaît. » (V. Pluquet, *Essai sur Bayeux*, p. 336.) Partout la royauté du festin, *regna vini*, disaient les anciens qui la tiraient au sort des dés, (*Sortiere talis*, Hor. Ode IV, 1.) est saluée des cris : « Le roi boit, le roi boit, » Ces deux dernières circonstances sont réunies dans un chant, d'une disposition animée et dramatique, et non moins intéressant par son caractère ancien et local; aussi y trouvons-nous du vieux normand, *estrange*, étranger, *fallue*, gâteau qui emplit la *falle* ou l'estomac, le roi *bouet*, avec une construction archaïque et une ellipse encore en usage. L'intérêt poétique de cette composition charmante, c'est le double tableau des pauvres sur le seuil, et des convives à la table; les uns demandent par la bouche de leur chef, les autres célèbrent Noël et font la part à Dieu, et la différence de mètre correspond bien à la différence des rôles : on y remarque aussi le chœur :

Bon soir à la compagnie
De cette maison;
Je vous souhaite bonne année
Et biens en saison. (à foison?)

Nous sommes de pays estrange,
Venus en ce lieu,
Pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Amis, puisque sommes ensemble,
Il faut avoir un gâteau,
C'est au plus vieux que nous sommes
A le couper par morceaux.

Voilà coupée la fallue,
Faut savoir qui est le roy,
En chantant à tête nue,
En chantant tous d'une voix :

Le roy boit, le roy boit;
La part à Dieu, s'il vous plaît.

Dépêchez-vous, je vous prie,
De nous renvoyer
A une autre compagnie
Pour la saluer.
(Ap. M. de Beaurepaire. *Etude,* p. 12.)

Le type de ces chansons est fort ancien; on a une pièce du 13e siècle, sur le seigneur Noël : « A danz Noel por faire honor, » qui est rédigée en anglo-normand, et dont nous avons cité le dernier couplet; le premier en donne l'idée générale;

Seignors, ore entendez à nus :
De loinz sumes venus à wous.
Pur quere Noel,
Car l'em nus dit que en cest hostel
Soleit tenir sa feste anuel
A hicest jur.
Deu doint à tuz icels joie d'amurs,
Qui à danz Noel ferunt honors.
(*Rapports* de M. Michel, p. 59.)

Cette jolie scène dialoguée nous conduit à un vrai mystère qui se joue encore au Mont-Saint-Michel, et qui s'appelle la *Pastorale,* jeu à une vingtaine de personnages, qui représente la visite des bergers. Elle se trouve dans la *Bible des Noëls anciens et nouveaux,* qu'on réimprime encore, puisqu'il y en a une édition de 1836. (Saint-Malo. Hovius.) Nous ne citerions pas cette pièce, qui est d'un style quintessencié, si au Mont-Saint-Michel elle ne recevait de l'improvisation l'empreinte du peuple. La descente de saint Michel aux Limbes, formant l'acte final, explique sans doute la sympathie particulière de cette localité pour ce mystère. Il semble descendre très-bas dans le domaine vulgaire quoique non profane et railleur, si l'on en juge par ce passage : « A propos, Joset, j'eu une poume de reinette dans ma pouchette, la voul'ous? — Oh! che n'est pas pour vous : ch'est pour Marie et sen petit fils.» Assurément il y a là beaucoup de vulgarité; mais si le génie dramatique n'est pas étranger à l'esprit normand, qui a

eu, à un degré éminent, le don de narrer, très-voisin du précédent, cependant il y a manqué d'élévation, témoins *Adam*, qualifié drame anglo-normand, le *Mystère de la Conception N.-D.*, de Wace, la Farce de *Pathelin*, appelée « l'épopée d'un âge de fripons, » comédie où il n'y a que des fripons. Ces formes dramatiques nous rappellent le *Sacre* de Villedieu, où la Fête-Dieu se célébrait à personnages : des jeunes gens et des enfans représentaient des scènes de la Bible. La seule forme dramatique qui soit restée dans la liturgie est l'évangile des Rameaux, qui avait un caractère beaucoup plus dramatique encore, par les costumes et le nombre de ses personnages, en quelques endroits, notamment dans l'office du Mont-Saint-Michel, sur lequel nous avons donné des détails, tirés d'un cérémonial manuscrit. (V. *Avr. mon. et hist.*, t. II, p. 398.) Parmi les jeux populaires, on en peut citer deux qui se rattachent à la délivrance des Normands de la domination anglaise, et qui rentrent dans les marionnettes pour le mécanisme, mais qui ne durent pas se passer de paroles : la machine de l'Assomption de Cherbourg, et les fêtes de la mi-août de Dieppe, dites les *Mitouries*, où il y avait des anges mécaniques et la marionnette dite *Grimpe sus l'ais;* il faut y ajouter la Fête-Dieu de Bayeux avec sa marionnette de tanneur, apprêtant son cuir ou le *Bonhomme Tanneux*. Les écoles étaient restées le dernier théâtre des jeux, mystères et moralités : aujourd'hui on n'admet plus que de petites comédies ou des leçons morales dialoguées.

C'était un usage en Haute-Normandie de faire entendre, à cette époque des Rois, un chant d'*Adieu Noël!* David Ferrand y fait allusion plusieurs fois et nous apprend qu'on portait en cette circonstance des lanternes bariolées : « Balafré comme un fallot des Rois... Painturais de la même fachon que le sont les fallots des Rois quand no zi fique des candelles allumais pour crier : Adieu Noël! » et

en parle dans son chant sur la prise de la Rochelle, où plusieurs termes sont anglo-normands :

Ne cerchez pas de fallots à candelle
Pour s'égaudir à la fête en laquelle
Tous chez purins chantent : Adieu Nouel !
(Inventaire gén. de la Muse n.)

Cet usage existait aussi dans le Bessin, comme on peut le voir par deux couplets que nous avons cités p. 176.

Il semble qu'il y avait des détails intimes et familiers assez intéressans dans un chant d'adieu à Noël et aux Rois, que M. Vaugeois a recueilli très-mutilé dans les campagnes de Laigle. *(Hist. des Antiq. de Laigle.)* Aussi semble-t-il que le troisième couplet doit venir le second; car on croit apercevoir, comme le dit M. de Beaurepaire, « le départ du bonhomme Noël, accompagné de sa femme et de ses enfans » :

Adieu Nouet !
Il est passé.
Nouet s'en va,
I reviendra...

Sa femme à cheva,
Ses petits enfants,
Qui s'en vont pleurant.

Le petit Colin,
Qui porte le vin,
La p'tit' Colinette,
Qui port' la galette.

Adieu les Rois,
Jusqu'à douz' mois :
Douz' mois passés,
Rois, revenez.

Un Noël, qui se trouve dans la *Bible des Noëls*, porte un cachet d'ancienneté dans son langage dont voici un specimen :

Elle (la Vierge) a pour toute compagnie
Son cher baron,
Elle a un bœuf pour sa meynie. etc.

Mais comme c'est surtout dans le domaine littéraire du

peuple que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas, on chantait dans l'Avranchin un Noël qui associe le cantique et la chanson, et qui est intitulé : « Noël ancien sur un chant joyeux ; » c'est le pendant des *Bourgeois de Chartres* :

Quand Dieu naquit à Noël
Dedans la Judée,
On vit ce jour solennel
La joie inondée ; *(sic.)*
Il n'était petit ni grand
Qui n'apportât son présent,
Et no, no, no, no,
Et n'offrit, frit, frit,
Et no, no, et n'offrit,
Et n'offrit sans cesse
Toute sa richesse.

Les chants de la Passion et de la Résurrection, qui s'en vont sensiblement, sont encore les plus vivaces en Basse-Normandie : « De nos jours même, dit un très-bon appréciateur des instincts poétiques et musicaux du peuple, qui cite trop de chants normands pour n'être pas Normand lui-même, M. G. Olivier, dans le Bessin, ainsi que dans les Abruzzes, des chanteurs, accompagnés de vielles et de violons, récitent le soir, aux portes des maisons, la Naissance, la Passion et la Résurrection du Seigneur Jésus-Christ. » (*Chants pop.* Dict. de la Conversation.) Voici le début d'une Passion dans le pays de Coutances :

La Passion du doux Jésus,
Vous plaît-il de l'entendre ?
Vive Jésus, le doux Jésus,
Vive le roi des Anges.

Le chant de la Résurrection est une paraphrase de l'*O filii*, laquelle débute ainsi :

Séchez les larmes de vos yeux,
Le roi de la terre et des cieux,
Est ressuscité glorieux. Alleluia !

C'est un chant assez ancien où, par exemple, « monu-

ment » retient son sens ancien de tombeau, comme il l'a gardé en anglais, et un couplet final offre aussi le mot de linceul, dans son sens ancien de drap de lit:

Bonn' femm' vot' flanc tient aux linceux;
Secourez les pauvres chanteux:
Par eux vous aurez part aux cieux. Alleluia!

Mais, dans des temps modernes, la gaillardise normande a fait pour ce chant sérieux comme pour presque tous les autres; elle l'a terminé de cette manière, qui a un bon nombre de variantes :

C'n'est pas des œufs que nous d'mandons :
C'est la fille de la maison,
Avec plaisir nous la prendrons. Alleluia!

En cette circonstance la Haute-Normandie chante un cantique beaucoup plus intéressant et original : c'est un récit symbolique de la visite des trois Maries au jardin des Oliviers, où le Christ est aperçu sous la figure d'un jardinier; d'ailleurs les trois Maries sont un sujet assez communément représenté dans les églises normandes, notamment dans la sculpture en ronde bosse de Saint-Nicolas-de-Pierrepont :

Ce sont les trois Maries
Au matin sont levées.
S'en vont au monument
Pour Jésus-Christ chercher,
Marie Marthe,
Marie Madelaine, Marie Salomé...

J'ai planté une vigne,
Je la veux labourer;
Et de mon propre sang
Je la veux arroser.

Alors les trois Maries
Se mirent à pleurer.
Puis ont baisé les pieds
Du Christ jardinier.

(Ap. M. de Beaurepaire. *Etudes*, p. 9.)

Le chant de la Passion, dans le Bocage virois, est un chant liturgique, l'*O crux ave*. Dans le Cotentin il y a une

Résurrection d'un caractère grave et austère, où la plupart des couplets commencent par Pécheur, c'est moins un récit qu'une leçon morale :

Pécheur, hélas! regarde en haut,
Tu voiras Jésus au poteau,
Par un faux baiser de Judas. Alleluia!

Nous n'avons pas ces chansons du mois de mai, dites *Trimousets* en quelques provinces, que l'on va dire en quêtant de porte en porte, usage qui existe en Grèce et remonte aux temps antiques; cette chanson du printemps porte généralement le nom de chant de l'hirondelle. Mais nous en trouvons une dans la Bretagne française, que M. Ampère appelle fort naïve et assez gracieuse; elle nous semble en outre avoir une couleur féodale marquée :

En entrant dans cette cour
Par amour,
Nous saluons le Seigneur
Par honneur,
Et sa noble demoiselle,
Les petits enfants et tous
Par amour.
Les valets et chambrières.

Toutefois celle-ci offre quelques rapports avec nos chants de Pâques, en ce qu'elle se dit vers le même temps, et qu'un couplet reproduit la même idée, avec une nuance plus gracieuse que le final du chant normand de la Résurrection :

Si vous n'ez rien à nous donner
Donnez-nous la servante,
Le porteur du panier
Est tout prêt à la prendre;
Il n'en a point, il en voudrait pourtant
A l'arrivée du doux printemps.

Bien que ces chants printaniers n'existent pas chez nous, cependant, comme toute idée se retrouve plus ou moins partout, nous croyons que celle-ci se cache sous quelques refrains normands, comme « Verdurette, Verdurons, »

— « La violette double, double ; la violette doublera. » — Ou encore : « La fougère graine, graine ; la fougère grainera. »

Le carnaval disparaît en Normandie comme partout ; mais naguère encore il y avait beaucoup de masques en Basse-Normandie, spécialement à Valognes, jadis ville de plaisir, ville de noblesse, appelée le Versailles de Cotentin, et de laquelle on disait qu'il ne fallait que trois mois de Valognes pour former un gentilhomme. Il y avait surtout deux masques qui ne se trouvaient guère ailleurs, et qui paraissent être des types normands, le Jeannot, personnification du paysan niais, et la Pie, rôle bavard et perfide, dont l'habit était mi-parti blanc, mi-parti noir, dans le sens de la longueur, avec un bonnet de magicien ; l'arlequin s'y appelle encore de son nom antique, *Herlinquin*. On lisait une lamentation burlesque sur Carnaval : on brûlait un mannqeuin représentant Mardi gras, et l'on chantait :

Mardi gras est mort,
Sa femme en hérite
Dun' cuiller à pot
Et d'un' vieill' marmite,
Chantez haut, chantez bas :
Mardi gras ne r'viendra pas.

M. Ampère, rapprochant pour la forme, sinon pour le fond, les complaintes des cantiques, cite parmi elles la complainte du Juif-Errant, de Geneviève de Brabant, etc. Ces chants sont populaires en Normandie, comme dans toutes nos provinces ; mais le nom de complainte est plus spécialement appliqué aux chants sur les grands forfaits et les grands criminels : il n'y avait jamais d'exécution à mort sans que l'on entendît aussitôt après une complainte sur le supplicié ; mais la loi a interdit ces sortes de poésies. Celle de Fualdès servait ordinairement de type pour l'air et les paroles. La complainte de l'Enfant pro-

digue offre des variantes normandes qu'on retrouve dans deux couplets, inscrits à Mortagne sur la verrière d'une église :

Quant il eut à son maniment
Or et argent à toutes mains,
Il vesquit prodigalement,
Son bien despensant folement
Avec ribauds et p......
(*Orne pittoresque,* p. 250)

Des fêtes populaires de la saint Jean, il ne reste plus guère que les feux saint Jean, qui lui ont valu le nom de Fête des Brandons. (V. *Fête du Loup vert.*)

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée.
Que nos amoureux
Vont à l'assemblée.

Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Le mien y sera,
J'en suis assurée. Marchons, etc.

Il m'a apporté
Ceinture dorée. Marchons, etc.

Je voudrais, ma foi,
Qu'elle fût brûlée. Marchons, etc.

Et lui mon mari,
Moi sa mariée. Marchons, etc.

De l'attendre ici,
Je suis ennuyée. Marchons, etc.

Il y a, dans le Calvados, une variante de cette ronde, transmise au Comité : (V. *Bulletin* 1855, p. 328.)

La veill' de la Saint-Jean,
M'en allant promener,
J'ai rencontré ma mie
Qui s'en allait baigner, etc.

Les anciennes chansons de métiers rentrent dans la classe des poésies religieuses, parcequ'elles ont presque toutes pour origine et pour texte une idée de piété, un miracle, un saint, un patronage. Les principaux corps de

métiers, en Normandie, sont les jardiniers, patron saint Fiacre, les forgerons, patron saint Eloi, dont on connaît le chant devenu facétieux :

Saint Eloi avait un fils
Qui se nommait Oculi,
Et quand saint Eloi forgeait
Son fils Oculi soufflait.

et les cordonniers, patron saint Crespin, artisans généralement maltraités par la raillerie populaire, et appelés *Niaffes,* par sobriquet. M. Ampère cite sur eux une chanson satirique, qui se chante aux environs de Saint-Brieuc, et dont le refrain :

Battons la semelle, le beau temps reviendra,

ressemble beaucoup à celui de la chanson des sabotiers, citée par M. de Beaurepaire, dans laquelle l'on remarque le vieux nom de hêtre, *Fou,* d'où vient le français Fouteau et Futaie :

Retaillons le fou, le beau temps reviendra.

Notre chanson normande satirique contre les cordonniers est beaucoup plus mordante que celle des Bretons; c'est sans doute une paraphrase d'un chant sérieux :

C'est aujourd'hui la saint Crespin,
Mon cousin,
Les cordonniers se frisent
Pour aller voir Catin,
Mon cousin,
Qui met sa bell' chemise.

Pour continuer ce côté railleur, nous citerons un fragment de chanson de l'Avranchin où une fille refuse d'embrasser un cordonnier, l'homme qui manie le *pougeat* ou poix grasse :

Qui à force de pougeasser
A toujours les mains gâtées.
Parlez-moi d'un jeune officier
Qui a toujours le cœur gai.

Les drapiers, en argot populaire *Purins* et *Querdous*

(cardeurs), ont pour patron saint Laurent; les menuisiers et charpentiers, sainte Anne, en normand sainte Aune, et le cantique de sainte Anne d'Auray est très-répandu sur nos marches bretonnes; les fondeurs à Villedieu-les-Poëles ont un chant qui se réduit « à saluer l'arrivée de la fête patronale. » (*Etude*, p. 24.) Nous avons vu que le chant des Coquetières ou pêcheuses de coques est un véritable cantique. Il n'y a plus dans le Val de Vire de chansons de pressouriers, et on est surpris de ne pas trouver de chants de tonneliers, alors que la sonorité des tonneaux, la cadence des maillets sur les *chassours* des cercles, tout invite à chanter. Il n'en est pas ainsi des batteurs dont les fléaux tombent en cadence, gravement et lourdement, c'est-à-dire en un temps, en Bretagne, vivement, en plusieurs temps en Normandie : aussi ce refrain exprime-t-il à la fois une jolie idée avec un rhythme imitatif très-prononcé :

Ho! batteux, battons la guerbe
Battons là joyeusement.

Il est uni à des chants d'amour, de sorte que le chant de profession tourne à la piété ou au sentiment. Le reste du chant, très-usité dans le Maine, et connu sur nos limites normandes, est une de nos plus jolies villanelles :

Voilà la Saint-Jean passée,
Le mois d'août est approchant,
Où les garçons des villages,
S'en vont la gerbe battant.
Ho! batteux, battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Par un matin je me lève
Avec le soleil levant,
Et j'entre dedans une aire,
Tous les batteux sont dedans. Ho! etc.

(*Rev. des Deux-Mondes,* t. XIX, p. 972.)

Il y a une chanson de moulin dont le refrain est aussi imitatif, mais à l'aide d'une onomatopée, procédé plus populaire :

Tic, tic, tac,
Tic, tic, tac,
Ah! coum' diable je m'sauvis.

Une ronde de l'Avranchin rappelle une chanson de moissonneurs, dont il ne reste que ce fragment :

Jamais je n'oublierai
La fille au coupeur de gerbes,
Jamais je n'oublierai
La fille au coupeur de blé.

Il y a, à Céaux, une chanson de fauchage ou de sciage des blé, où il est question

D'un vigoureux Pierrot,
Qui prête la main à Margot.

Et on chante aux Andelys une poésie de moisson qui commence ainsi :

Ce sont les jeunes filles de Cléry
Qui chantent, lorsque vient l'épi :
Après la moisson,
Nous nous marierons.
(*Blason pop. de Norm.*, p. 204.)

A Vire il y a aussi des couplets de moisson, dont le refrain : « Haut le bras ! » ne manque pas de mouvement. Dans ce même pays, la fête de Micaut (la St-Michel), où l'on bat la dernière gerbe de sarrasin, est accompagnée d'une variante de la chanson de la Caille, si répandue dans toutes les provinces, où l'on salue de quelques paroles les oiseaux de passage, la caille, l'hirondelle : nous la citons plus loin. On chante, aux environs de Falaise, une variante de l'*Alouette,* citée dans le *Bulletin,* (1854-55, p. 636) et près de Lisieux une variante de l'*Alouette et du Pinson*. (*Ibid*. 1854, p. 636.) Mais nous n'avons guère, je crois, de chants de bouviers comme les *Erodes* de la Bresse, ni de chants où respire l'affection pour les bêtes du labourage, comme dans ce refrain si rustique des Bressans :

Man cadet, man bringuet,
Man petio, man vremail,
Ho!

Excepté ce vers d'une chanson moderne en patois :

Ah ! qu' j'ai d' chagrin, d' men chatain, d' men berniau.

Nous ne pouvons de même citer qu'une chanson qu'on pourrait regarder comme un chant de faucheurs et de faneuses : « Nous étions trois filles... nous nous en allâmes, en un pré faucher. » On ne manque pas, dans l'Avranchin, de chansons de *lineries*, c'est-à-dire chantées quand on cueille le chanvre et le lin, pas plus que de chansons de fileuses, dont le refrain est presque toujours File, File. Une ronde, intéressante par le mouvement vif de la danse, se rattache à celles-ci :

Mon pèr' a fait bâtir maison
Par quatre-vingt-dix-neuf maçons.
Mon p'loton dévide, dévide,
Mon p'loton dévide-le donc.

Mais la plus remarquable est consacrée à la rançon de Duguesclin; elle se chante à Pontorson, toujours fidèle au souvenir de son ancien capitaine :

Filez, filez, femmes de la Bretagne,
Filez vos quenouilles de lin,
Pour retirer de l'Espagne
Messire Duguesclin.

Nous trouverons plus loin une espèce de chanson macabre dirigée contre les diverses corporations. En résumé l'on peut dire qu'il y a peu d'anciennes poésies purement de profession, et qu'elles tournent en général à la piété, à l'amour, ou à la satire, nos trois catégories. En Normandie nous ne connaissons guère de chants de métier purs, que notre chanson du Pressourier, déjà citée, et même dans ses Instructions M. Ampère ne cite en ce genre qu'un specimen, fort vif et léger d'ailleurs, le chant des bateliers de Bayonne, les rameurs de la *Tillole* ou *Lous Tilloulés*. (p. 272.) La chanson moderne de métier s'est beaucoup plus renfermée dans son cadre particulier. Nous n'avons presque rien à tirer des *Chansons populaires* de France, de

Dumersan : c'est une édition de luxe et de la poésie bourgeoise. On peut dire de beaucoup de pièces prétendues populaires ce que le Comité, pour les Chants nationaux de France, disait d'un envoi de Noëls normands : « Le Recteur de l'Orne a envoyé une collection de Noëls, recueillis dans l'arrondissement de Mortagne; quelques-uns ont de la grace, du rhythme et une certaine poésie, mais ils n'ont pas le caractère des poésies populaires proprement dites. » (*Bulletin* 1854, p. 589.)

Un travail complet sur la poésie populaire normande ne pourrait oublier les ménétriers, dont quelques-uns, presque tous aveugles, ont une grande réputation dans les masses. Le principal ménétrier de la Basse-Normandie est le vielleur aveugle Pinabet. On se souvient dans l'Avranchin de Cinglar, que nous avons entendu appeler « un maître chanteur. » Le Petit, de Saint-Jean de Savigny, composait et chantait ses chansons. M. Fréd. Galeron nous fait connaître d'autres chanteurs de l'Orne : « Fourches est la patrie de quelques troubadours, et plusieurs de ses enfans, nobles chansonniers de tréteaux, ont porté sa renommée dans tous les marchés d'alentour. Virlouvet, les deux Hebert, se sont fait des noms historiques parmi nos Béranger bas-normands; le premier surtout était renommé pour la verve et le trait de ses couplets. Il gagna, dit-on, près de 900 l. de rente, quoique aveugle, à promener sa muse romancière dans les foires de nos cantons. Les chansonniers de Fourches sont devenus les poètes des chaumières et des cabarets. » (*Statist.* de l'arrondissement de Falaise, t. II, p. 319.)

2° POÉSIE AMOUREUSE ET ROMANESQUE.

Il y a très-peu de chansons au fond desquelles ne se trouve un sentiment d'amour ou un fait romanesque; aussi cette classe est-elle la plus riche de toutes : elle

comprend les chansons d'amour proprement dites, les chants de guerre, les chansons de noces, les pièces narratives et légendaires, toutes les compositions enfin qui expriment un sentiment tendre ou un fait héroïque.

La plus belle chanson normande, et aussi la plus intéressante pour la langue, est un chant de noces, répandu dans le Calvados, que l'on nomme le *Bal* et les *Oreillers*. Elle a un caractère fort ancien, et M. de Gournay l'a comparée aux vers fescennins (*Mém. de l'Ac. de Caen*, 1856, p. 296) pour sa disposition alternative et sa nature de joyeux épithalame. Elle est aussi marquée d'un cachet archaïque par sa prédominance de la finale monorime, et aussi par une certaine physionomie féodale. C'est un dialogue entre la mariée et des personnes du dehors qui demandent à entrer, et qui s'appellent les *Réveilleux*. La version donnée par M. de Beaurepaire est encore trop peu claire pour qu'on n'y voie pas des lacunes et le concours de plusieurs variantes. Nous croyons qu'on doit dédoubler chaque vers, et que le rhythme se fait sur un mètre de six pieds. On distingue un prologue et deux parties, dans cette pièce qui rappelle les livrées du Berry (V. la *Mare au Diable*, de G. Sand.) :

PROLOGUE.

1re *voix*.

Nous somm' venus ici de Basse Normandie,
Pour dire une chanson, s'il plaît la compagnie.

2e *voix*.

Oui-dà, oui-dà, messieurs, s'il vous plaît nous la dire.

PREMIÈRE PARTIE.

1re *voix*.

Sur le pont d'Avignon, j'ai ouï chanter la belle,
Qui dans son chant disait une chanson nouvelle.

2e *voix*.

J'ai perdu mes amours, je ne puis les requerre.

1re *voix*.

Que don'rez-vous, la belle, à qui vous les requerre ?

2e voix.

Je don'rais bien Paris, Rouen et la Rochelle;
Encor qui vaut bien mieux, cent acres de ma terre.

1re voix.

Bridez cheval moron, et lui mettez la selle;
Diguez-le à l'ép'ron, au logis de la belle.
Et quand vous serez là, mettez le pied à terre;
Frappez trois petits coups à l'huys de la pucelle.

DEUXIÈME PARTIE.

1re voix.

Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

2e voix.

Comment que j'ouvrirais, je suis au lit couchée,
Avecque mon mari pour première nuitée;
Attendez à demain la fraîche matinée,
Tandis que mon mari sera à sa journée.

1re voix.

Comment que j'attendrais, j'ai la barbe gelée,
La barbe et le menton, la main qui tient l'épée,
Les fers de mon cheval sont ars par la glacée.
Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

—

Car, si vous ne l'ouvrez, vous serez accusée
Par trois petits faucons qui viennent de l'armée;
Ils vous ont aperçue, marchant dans la rosée,
Dans le bois de l'amour, par la lune éclairée.

—

Et mes petits pageaux, ils ont pris leur volée,
Ont pris leur vol si haut, la mer ils ont passée;
La mer et les poissons, la mer et la marée.
Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

—

Sur le château du roi ont fait la reposée,
Sur la table du roi ont fait la déjeunée,
Dedans la cour du roi ont fait leur abreuvée,
Dans le jardin du roi ont fait leur promenée.

—

Pour cueillir un bouquet de rose et géroflée,
Aussi de romarin, lavande cotonnée,
Pour en faire un présent à la belle épousée.
Si de sa main mignonne, ell' nous donne l'entrée.

—

Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

—

Oui-dà, oui-dà, messieurs, je vous donne l'entrée.

A Vire une chanson de noces se rapproche du thème bien connu des noces vendéennes, leçon grave donnée à la jeune fille qui entre dans les devoirs de la femme ; on chante ces vers dont nous n'avons qu'une version francisée :

Ce bouquet fruitager
Que ma main vous présente,
Il est fait de façon
A vous faire comprendre
Que tous ces vains honneurs
Passent comme les fleurs.

Vous n'irez plus au bal,
Au bal, aux assemblées ;
Rest'rez à la maison
Pendant que nous irons :

On dit presque de la même manière à Vire :

Vous n'irez plus au bal,
Madam' la mariée,
Vous n'irez plus au bal
Ou bien à l'assemblée.

On trouve aussi deux chansons de mariage sur le même thème et de la même provenance dans les instructions du Comité, p. 265. Ces accens de moralité austère ne sont pas communs à la muse normande ; il en est de même des sentimens délicats et ingénieux. On trouverait difficilement chez nous des pensées comme dans la demande en mariage des Landes : « Le monde a commencé par un oui, il finira par un non ; » et dans ce chant de noces d'une physionomie antique, « Chantez l'épousée, jeunes filles ; votre tour viendra d'être chantées. » Il y a encore une idée délicate qui s'exprime dans les chansonnettes du midi : « Le cœur que tu m'avais donné, pastourelle gentille, je ne l'ai perdu ni joué ; je l'ai pris mêlé au mien, je ne sais plus quel est le tien. » Cette idée a pénétré dans une chanson normande, signalée p. 28 du *Bulletin* de 1857 : « Nous étions trois bons gas ; » mais elle y a été sensiblement modifiée, comme on peut le voir dans ces couplets :

Ton cœur avec le mien,
Le mien avec le tien,
Dondaine, mala.
Tous deux dans la balance là,
Dondaine mala,
Tous deux dans la balance.

Si l'mien emport' le tien,
Si l'tien emport' le mien,
Dondaine mala
Nous coucherons ensemble là...

Du reste ces comparaisons des chants assez vulgaires ou grossiers de la Normandie, avec les compositions populaires vraiment distinguées de certaines localités, assurent une supériorité poétique incontestable aux contrées montagneuses ou pauvres sur les pays de pâture et de labour. Les Normands n'ont pas non plus d'accens pour les joies domestiques et le bonheur du foyer, comme les races saxonnes et germaniques, compositions dont le *Home, sweet home* est la plus suave expression. Ce n'est pas non plus un amour comprimé par des lois domestiques ou morales, c'est l'amour libre et soustrait à la surveillance maternelle que propose la chanson si commune de la *Caille*, qui associe un rustique refrain à un dialogue amoureux, vif, net et assez raffiné, le tout entrecoupé par une exclamation prolongée, qui contraste avec la vivacité de l'air :

Mon ami est v'nu me trouver.

—

Entend-tu, hau!
Micaut,
Hau!
J'ai vu la caille
Parmi la paille,
J'ai vu la caille
Dans le blé.

—

M'a dit : la bell', veux-tu m'aimer?

—

Nenni, ma mère le saurait.

—

Dis-moi donc, bell', qui lui dirait,

—

Hormis la pie ou le corbin,

—

Qui disent dans leur gai refrain :

—

Fill's et garçons, aimez-vous bien.

Il existe une autre chanson de Micaut, dialoguée et d'un style plus ancien, où l'on remarque *Mesé* pour *Meshui*, l'ancien terme pour aujourd'hui :

Ouvrez-nous pour mesé,
Demain de bonne heure,
Ouvrez-nous pour mesé,
Demain je m'en vais.

Cette chanson, ainsi que plusieurs autres, se chante dans l'Avranchin aux *oueilleries* de lin, dont les diverses poésies s'appellent chansons *cueilloires*. Leur caractère poétique et musical est de se dire sur un air lent et prolongé, et sur un thème facile à développer, qui puisse durer jusqu'au bout du sillon. La plus célèbre de ce genre, qui retentit sur les bords de la baie du Mont-Saint-Michel, offre le portrait très-raffiné d'une amante idéale, et dont l'essence même est le contraste qu'il offre avec la vie grossière des paysans :

As-tu pas veu ma mie
Au bois, au bois, au bois?
As-tu pas veu ma mie,
Au joli bois j'men vois.

—

Je l'ai ouïe et parlée. Au bois, etc.

—

Quel métier faisait-elle ?

—

Elle cousait en soie.

—

De quoi qu'était l'aiguille ?

—

Elle était argentine.

—

De quoi qu'était la pointe ?

—

Elle était diamantine.

—

De quoi l'enfilait-elle ?

—

D'un cheveu de sa tête.

—

Dans quoi la serrait-elle ?

—

Dans un coffret d'ivoire, etc.

M. de Beaurepaire remarque que cette chanson a été imitée et mise en musique par Moulu, et insérée dans les chansons de Le Roy et Ballard (6e liv.) :

Au bois, au bois, madame,
Au joli bois m'en vois.

Le pendant de cette chanson, comme air, comme thème à improvisation et comme réjouissance dans les *lineries*, est la suivante, que nous ne mettons ici que pour ces divers rapports, car son sens railleur et bachique la reporte ailleurs :

As-tu que'qu' chose à vendre ?

—

Oui, j'ai que'qu' chose à vendre.

—

La gabrielle (collier) à Jeanne.
    Je l'ai vendu,
    Argent reçu,
    Pour boire un coup,
    Pour faire un saoul ;
    Gai ! gai ! ma mère,
J'ai de l'argent pour bère.

—

Qu'as-tu encore à vendre ?

—

J'ai le mouchoir à Jeanne, etc., etc.

Mais la chanson des *cueilleries*, qui démontre le mieux leur caractère d'improvisation sur un thème indéfini et facile, est la suivante, dont on devine aisément les variantes et les additions :

Dessus le pont de Nantes,
Roussignolet,
Chantons roussignolet,
Il y a un coq qui chante.

Il demande une femme. Roussignolet, etc.

Quell' femme li donrons-je?

Donnons-lui de ces brunes.

Il ne veut de ces brunes.

Donnons-lui de ces blondes, etc.

Il en est de même d'une autre plus réaliste dans laquelle on tire d'un coffre un nombre indéfini d'objets :

J'ai un biau chapiau, au fond de men coffre,
Ch'est pour men hambin (boiteux) le jour de ses noches.

Les souvenirs chevaleresques, toutefois réduits à des fragmens, et spécialement dans les rondes et les jeux d'enfans, se perpétuent en Normandie; mais, comme les chants religieux, ils se terminent souvent en gaudriole :

La tour prends garde;
Car je t'abatterais.

Je n' te crains guère,
Ni toi ni tes soldats.

J'irai m'en plaindre
Au roi des marmitons.

Va-t-en t'en plaindre
Au diable, si tu veux.

A Bayeux, le peuple chante un refrain que M. Olivier fait remonter aux cours d'amour, et où l'on voit *haiter,* plaire, racine du français Souhaiter, et *plet* (plaid), réclamation :

Sans het (dehet?)
Ni sans plet,
Beau chevalier, rendez-vous à merci
Aux dames que voici.

(*Chants pop.* Dict. de la Conversation.)

Il y a, dans l'Avranchin, une ronde des *Chevaliers de la Marjolaine*. La plus populaire est celle de Biron, qui a reçu tant de variantes, les unes prenant parti pour le capitaine, les autres raillant son infortune, telle que celle-ci, qui se chante dans la Manche, et qui est sur le ton railleur de celle de Malborough. Ce double sentiment de la muse populaire envers Biron, tient à la grandeur de son infortune d'un côté, et au souvenir de ses exactions dans son gouvernement. (V. *Instr*. de M. Ampère, p. 224.)

Quand Biron voulut danser,
Ses souliers s' fit apporter,
Ses souliers tout ronds :
Vous danserez, Biron.

Le thème chevaleresque de la dame, qui pleure au pied d'un donjon ou dans ses murs, a, dans la Normandie, ses variantes qui, en rappelant surtout le début de beaucoup de poésies des trouvères, comme Belle Ysabel :

An halte tor se siet belle Ysabel.

Et Belle Amelot :

Belle Amelot soule en chambre feloit.

expriment aussi un sentiment très-rare parmi nous, l'amour profond et inconsolable ; encore ce thème sérieux y est-il altéré par la légèreté railleuse d'un refrain joyeux :

Madame est au pied de la tour,
Triste, songeant à ses amours.
Lon, lan, lere.
L'an derira, lan, lere,
L'amour me fait mourir.

Beau chevalier est dans la tour,
Pleurant sa belle nuit et jour. Lon, lan, etc.
L'amour me fait mourir.

(*Essai sur la Poésie pop. en N.*, p. 60.)

A ces chants de donjons on peut rattacher ces nombreuses *Filles du Geôlier*, chansons consacrées à la

délivrance d'un prisonnier par la fille de son gardien.

La complainte d'amour le plus parfait et la plus longue narration se trouve dans *Henriette et Damon*, qui a plus de trois cents vers, et qui, roulant sur le thême d'un père qui fait de sa fille une religieuse, pour assurer sa fortune à son fils, semble être au fond une protestation du peuple contre le droit d'aînesse; nous ne la donnons cependant pas comme une poésie vraiment populaire :

Henriette était fille
D'un baron de renom;
D'une illustre famille
Etait le beau Damon.
Il était fait au tour;
Elle était jeune et belle
Et du parfait amour
Elle était le modèle.

Toutefois, la féodalité a dans les récits du peuple une férocité qui a atteint son apogée dans Barbe-Bleue, et sa plus parfaite expression populaire dans la romance de Dion. (V. Ampère. *Instr.*, p. 254.) Ainsi, pour compléter ce que nous avons cité de *Marianson* (p. 215), nous ajouterons le dénouement où le mari, trompé par la falsification des anneaux, se venge de sa femme qu'il croit coupable : on y remarque un latinisme « en sain » *in sano*, dans Properce *ad sanum :*

A pris l'enfant par ses maillots,
Et en a frappé les carreaux.

—

A pris la mèr' par les cheveux,
L'a attachée à son cheval.

—

N'y avait arbre ni buisson,
Qui n'eût sang de Marianson.

—

Quand il l'eut long-temps déchirée.
De fatigue s'est arrêté.

—

C'est pas pour toi, franche p...,

C'est pour mon cheval qui a faim.

—

Ah! venez ça, rusée catin,
Où sont les anneaux de vos mains.

—

Prenez les clefs du cabinet :
Mes trois anneaux vous trouverez.

—

Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jeté.

—

N'est-il barbier ni médecin
Qui puiss' mettre ton corps en sain?

—

Il n'est barbier ni médecin
Qui puiss' mettre mon corps en sain.

—

Ne faut qu'une aiguille et du fi
Et un drap pour m'enseveli.

La chanson du *Grand Louis de Bretagne* associe de même la couleur féodale et la cruauté paternelle, et révèle son ton tragique dès son début par ses interjections :

Hélas! hélas! hélas!
Le grand Louis de Bretagne
A la guerre s'en va.

—

Il part d'un' si grand' hâte
Que son oiseau laissa.

—

L'oiseau qui brait, qui pleure
De la grand' faim qu'il a.

—

La fille au roi d'Espagne
A manger lui porta.

—

Petit oiseau des cages,
Mange-moi donc cela.

—

Pour l'amour de ton maître
Qui mon amant sera.

—

Le père est aux fenêtres,
Qui entendit cela.

—

Il appelle sa reine :
Ma reine, venez ça.

—

Entendre votre fille,
Et quels discours elle a.

—

Faut lui trancher la tête,
Hélas ! hélas ! hélas !

—

Faut lui trancher la tête,
Avaler les deux bras, etc.

Avec l'histoire fantastique de ce récit, on remarquera ici *avaler,* abattre, et *reine,* dans le sens ancien, conservé en anglais. La ronde « Mon pèr' a fait bâtir château, » dont il y a une variante dans M. Ampère (p. 262) et deux dans M. de Beaurepaire (p. 67) toutes évidemment incomplètes dans leur narration, où il s'agit d'un fait merveilleux, nous offre aussi un caractère féodal ; nous en avons recueilli une variante de Pontorson où le fils du roi dit :

Je m'appelle Divertissant :
C'est moi qui divertis les filles, etc.

Il y a un thême universel pour lequel la Normandie offre un certain nombre de variations : la femme outragée qui se tue, celle dont Lucrèce est la plus haute expression historique, et dont la *Cane de Montfort (Instr.* de M. Ampère, p. 229, et *Mémoires* de Châteaubriand.) offre, sauf la mort, le type populaire le plus remarquable. C'est l'idée développée dans trois chansons citées par M. de Beaurepaire, (*Essai,* p. 57 et suiv.) à qui nous avions signalé la suivante ; c'est une de ces chansons marinières, abondantes dans le répertoire populaire normand, comme en Angleterre, et à ce propos nous en signalerons une qui établit les rapports de nos rivages avec Terre-Neuve : « Ce sont trois marchands de Terre-Neuve, » citée dans le *Bulletin* de 1854. (p. 587.) En général l'outrage est fait à bord des navires et signale,

d'une manière marquée, la licence du marin. Voici le début de cette variante, qui se chante à Ducey :

> **Beau marinier, qui marines,**
> **Vive l'amour!**
> **Apprends-moi à chanter,**
> **Vive le marinier.**

Cette donnée de la fille outragée à bord d'un navire, forme le fond d'un chant traîné et mélancolique, qui dit assez naïvement les choses, et qu'on entend dans la Manche avec ce refrain :

> **Sur le bord de l'île,**
> **Sur le bord de l'eau,**
> **Sur le bord du vaisseau.**

L'*Anneau d'or* est une chanson de marine d'une facture analogue, avec cette différence que la belle se donne un coup de dague, parceque le beau marinier s'est noyé en plongeant pour retrouver son anneau :

> **C'est sur le pont de Nantes,**
> **Vogue, beau marinier,**
> **M'y allant promener,**
> **Vogue, beau marinier.**

Mais la donnée primitive se retrouve dans une variante de celle-ci, qui fait allusion aux occupations anglaises, et qui reproduit, mais avec moins de poésie, la *Cane* de Montfort, en y ajoutant un odieux trait d'égoïsme et de lâcheté :

> **Dessus le pont de Nantes**
> **Emmenons, gai! gai! la bergère,**
> **Les Anglais vont jouer,**
> **Emmenons la bergère au pré.**
>
> —
>
> **Ils n'ont trouvé à prendre**
> **Qu'un bonhomm' prisonnier.**
>
> —
>
> **Bonhomm', donne ta fille;**
> **Nous te lairons aller.**
>
> —

Ma fille est à la messe,
Allez donc la chercher...

—

Quand ell' fut dans la chambre,
Ell' se mit à pleurer.

—

Et le grand capitaine
La requit de l'aimer.

—

Attendez, ce dit-elle,
Ce soir après souper.

—

Et quand ell' fut seulette,
Elle se mit à prier...

—

De la dague s'est saisie,
Et le cœur s'est frappé.

—

Et quand le capitaine
Revint pour la trouver,

—

Il l'appela trois fois,
Sans pouvoir l'éveiller.

—

Il lui fit dir' trois messes,
Et la fit enterrer.

—

Puis quitta le métier,
Pour se fair' tonsurer.

On chante sur les côtes de Granville un air traînant qu'affectionnent les matelots :

Le vingt du mois d'octobre,
Nous nous somm' embarqués
En grande diligence :
C'est pour nous éloigner
De la terre de France.

Dans cette veine mélancolique d'amours malheureuses, se place un thème très-commun, qui met en contraste l'espérance et le deuil, le mariage et la mort, et que terminent des réflexions de religion pratique, probablement ajoutées à la composition primitive. Ces chansons, pour

la plupart, commencent par ces mots : « De Paris à la Rochelle, » avec une physionomie printanière : « Plantons le may, » dit l'une d'elles en Normandie, laquelle a été imitée par un poète anglais, M. Carey, sous le titre de *Sweet Madeleine* from an old Avranchin ballad. (*Echoes of France*. Caen, 1859.) M. Ampère en a publié un type, (p. 263 du *Bulletin Instr.*) avec ce début et ce caractère printanier, qui ajoute aux contrastes précédens celui de la destruction humaine et de la vie de la nature :

De Paris à la Rochelle,
Ah ! sous les bois,
Sous la feuillée nouvelle, etc.

M. de Beaurepaire cite quatre variantes normandes, dont la plus intéressante pour la poésie et la langue est la suivante :

L'autre jour j'y cheminais
Dedans la forêt du Ré.

—

Le rossignolet charmeur
Y cheminait quand et mé.

—

Qui me dit dans son langage
Que ma miette était morte.

—

Je m'en fus dreit au logis
Où la bell' m'avait aimé.

—

Je n'y trouvai que la mère
Qui ne cessait de pleurer.

—

Ah ! qu'avez-vous donc, ma mère,
Ah ! qu'avez-vous à pleurer ?

—

Je n'avais qu'une pauvre fille,
V'la qu'ils sont à l'enterrer.

—

Je pris mon ch'val par la bride,
Et mon manteau sous mon bras.

—

Je n'fus pas à mi la route,
J'entendis les cloch's tinter.

—

Je n'fus pas à mi cem'tière,
J'entendis les prêt' chanter.

—

Je n'fus pas à mi grand' porte,
Je vis les cierges fumer.

—

Je n'fus pas à mi bancelle,
Je vis le drap mortuaire.

—

Je m'en fus droit à la bière,
Pour voir si ell' reposait.

—

Que je dorme ou que je veille,
Ce n'est plus là votre affaire.

—

La ceintur' que vous m'donnites
Fait trois tours autour de mé.

—

Les anneaux que vous m'donnites,
Ils sont encore à mes doigts.

—

La coiffur' que vous m'donnites
Elle est là dans mon coffret.

—

Prenez tout et donnez-le
A qui priera Dieu pour mé.

—

Faites en dire trois messes,
Un' pour vous et deux pour mé.

—

N'allez plus aux assemblées
Danser, rire et vous ivrer.

—

Ne conduisez plus les filles
Sans lanterne y allumer.

—

Et que la Vierge Marie
Vienne en aide aux trépassés.

On remarquera sans doute péniblement le ton dur et moralisateur de la fin d'une composition commencée sous l'empire de sentimens affectueux; il y a là vraisemblablement une addition de morale, étrangère à l'idée première. Une variante bretonne, en exagérant encore ce côté dur et prêcheur, y ajoute des détails encore plus crus et plus

triviaux, c'est celle que M. Ampère cite à la page 252 du *Bulletin*. Dans l'Avranchin cette espèce de chanson s'appelle le *Maréchal* parcequ'elle commence ainsi :

De Paris à la Rochelle,
Est-il un maricha?
Ferrera-t-il pas,
Lon, lan, la,
Ferrera-t-il pas mon cheva?

—

Il y a trois demoiselles, etc.

Et elle retombe dans la chanson que nous avons indiquée comme le type de l'idée. On comprend le rapport qu'il peut y avoir entre cette idée et un maréchal, quand on lit la variante bretonne citée par M. Ampère, (p. 250) très-remarquable par ce procédé de narration qui vous jette rapidement au cœur du sujet, et dont il y a des specimens nombreux dans le *Barzas-Breiz*, spécialement dans le *Page de Louis XI*. Nous en connaissons une version normande qui commence ainsi :

J'ai fait un rêve cette nuit
Que ma mie était morte.

—

Sellez, bridez-moi mon cheval
Que j'aille voir ma blonde.

—

Je n'étais pas à mi chemin
Que mon cheval tombit par terre.

—

Il a tombé sur les genoux,
Sur trois boutons de roses.

—

Et moi j'en ai cueilli la fleur
Pour porter à ma belle, etc.

M. Ampère parle de versions de ce chant, où il est question d'un rosier qui pousse sur la tombe des amans, et remarque que ce détail se rencontre fréquemment dans les ballades danoises et suédoises. Il se trouve aussi dans des versions normandes d'une manière analogue ; l'une

évoque une des plus poétiques figures de l'ancienne France, le clerc, le cloarec breton :

> **Sur ma tombe, que l'on y plante**
> **Un rosier de roses blanches.**
> **Les écoliers qui vont aux ordres**
> **Y cueill'ront chacun une rose**
> **Et prieront Dieu pour la belle,**
> **Pour la belle morte d'amour.**

—

> **Sur ma tombe, que l'on y plante**
> **Un rosier de roses blanches, etc.**

—

> **Sur la tomb' du garçon on y mit une épine,**
> **Sur la tomb' de la belle on y mit une olive, etc.**

Cette mention d'un végétal, étranger à la région du nord de la France, nous met sur la voie de quelques traits analogues qui attestent une provenance méridionale : il y a un certain nombre de ces infiltrations dans la poésie normande, dont quelques-unes peuvent trouver leur place ici. On chante à Valognes dans le jeu de l'*Angulle enfilaie* le refrain des *Belles Olivettes*. La ronde des Lauriers,

> **Les lauriers sont coupés,**
> **Nous n'irons plus au bois.**

jouit en Normandie de la popularité qu'elle possède partout ailleurs. On entend aussi très-fréquemment celle de l'Oranger :

> **Derrière chez mon père,**
> **Un oranger y a.**

Une autre débute à peu près de la même manière en associant à l'oranger d'autres végétaux du midi, et offre un refrain qui porte sa date et qui a été substitué à un autre plus ancien. Nous l'avons entendu chanter à Champeaux par une femme âgée :

> **Il y a tant d'oranges,**
> **Vive la loi.**
> **L'oranger en rompra,**
> **Vivent les lauriettes.**

L'oranger en rompra,
Vivent les lauriats.

Le chant des montreurs de marmottes, *Digo Jeannetto*, a pénétré en Normandie où il se dit sous cette forme :

Dica Tchounette,
Voudrais-tu danser,
Larirette.

La chanson du *Thym*, en se rattachant aux thêmes tirés des végétaux, comme les précédentes, se présente avec un accompagnement de fantaisies qui montre dans la poésie populaire aussi bien que dans la poésie savante les ornemens frivoles et souvent laborieux :

Je me suis endormi, leri,
A l'ombre sous un thym, lerin,
Et à mon réveillet, leret,
Le thym, lerin,
Etait, leret,
Fleuri, leri.

—

J'aveindis men coutiau, lero, etc.

Dans cette classe rentre un Noël déjà cité et une chanson marinière sur Saint-Malo, variante de celle qui est citée dans les *Instructions* (p. 257.) et du *Matelot de Bourdeaux*, dans les *Chansons populaires* de France :

A Saint-Malo sont arrivés,
Sur le bord de la rivière,
Trois bâtimens chargés de blés,
Sur l'i, sur l'o, sur le bord de l'eau,
Dans l'eau,
Sur le bord de la rivière.

On chante dans la Manche une chanson dont le refrain est *la, sol, fa, mi, ré,* comme celui de la jolie chanson de Bois-Gilles, citée par M. Ampère dans ses *Instructions*. Cependant nous croyons que ces refrains ou savans ou recherchés descendent des classes élevées, effleurent le peuple et ne le pénètrent pas. Il n'en est pas de même des

refrains onomatopiques ou de signification générale avec intention musicale, quelque prolongés qu'ils soient, comme dans la chanson suivante curieuse à ce point de vue :

M'en revenant des noces,
Une lieue n'est pas loin,
Larintintin, larintaine,
Larintintin, larintin.

La poésie narrative, avec ses longs récits, disparaît chaque jour dans la vie active et variée des temps modernes. Il n'y a plus place pour elle, alors que des genres plus brefs ne se conservent plus guère que par fragmens. Aux quelques specimens que nous avons cités, on peut ajouter *Minette et Roulette*, poésie narrative, récitée dans le Calvados, citée dans le *Bulletin*, (1853-54, p. 111.) et comme se rapprochant de la chanson du *Bouquin*. Or *Roulette*, *Roulée* et *Bourdin* désignent en Normandie la pomme roulée et cuite dans la pâte. (V. *Bulletin*, p. 50. 1855-56.) Nous croyons qu'on veut désigner ici celle du *Conjurateur et du Loup*, ou Brocard, dont M. Ampère a donné un type dans les *Instructions*, et qui, dans l'Avranchin, se présente avec une Biquette substituée au Brocard et avec ce refrain :

Tu sortiras, biquette, biquette,
Tu sortiras de ce chou là.

Nous croyons que c'est à cette classe narrative qu'il faut rapporter la *Chanson du roi Charles* que nous ne connaissons que par le titre, donné dans le *Bulletin*, (Ibid. p. 149.) et qui a été recueillie dans les environs de Lisieux. On chante dans toute la Normandie, dit le *Bulletin*, (p. 50, 1855-56.) la vraie chanson de la *Vieille*, qui forme un petit poème :

Je sais ben un' chanson
De toutes menteries.

On chante dans le pays de Caux une romance qui a pour sujet la mort de Pierre de Bréauté, qui, à la fin des

guerres de la Ligue, provoqua en combat singulier le gouverneur de Bois-le-Duc, chacun des champions devant se faire accompagner de vingt-et-un des siens. Ce n'est pas la première fois que la poésie populaire nous montre des Normands dans des duels à nombreux personnages. Il y en a aussi au combat des Trente, par exemple J. Charruel. Cette complainte offre une curieuse analogie avec celle du sire de Bois-Gilles, rapportée par M. Ampère dans ses *Instructions*. (V. *Bulletin*, p. 431. 1853-54.)

Dans un pays militaire comme la France, les chansons de guerre ne manquent pas. Le thème le plus commun est celui des adieux de l'amante et du soldat, dont une des variantes les plus populaires dans la Manche est :

> Je pars demain,
> Mon cœur est en chagrin.

Le thème féodal et chevaleresque, auquel les croisades ont sans doute fourni la plus large base, celui du mari qui revient après une longue absence, et qui arrive au moment où sa femme va prendre un autre époux, ou même quand elle est remariée, ce thème est très-répandu. Une chanson de ce genre se résume en ces deux vers :

> Je croyais être veuve,
> J'ai ce soir deux maris,

Une autre plus ancienne s'exprime ainsi :

> Entre vous gentilshommes,
> Qui à la guerre allez :
> Le cœur de moi soupire,
> Il doit bien soupirer.
>
> ———
>
> Si vous voyez mon maître,
> Pour Dieu saluez-le, etc.

Les femmes déguisées en soldat sont aussi un sujet très-populaire. Ce thème, peut-être ancien, a dû être rajeuni par les guerres de la Révolution, où il y a eu un certain nombre de faits de ce genre. Une de ces aventures, qui se

dit sur le littoral de Coutances, signale ainsi son dénouement :

Ell' déclara par là
Qu'elle était un soldat.

Mais le récit le plus tragique et le plus bizarre de ces sortes de déguisemens est celui de la fille qui a dit la messe, et dont la complainte se termine par cette morale :

Approchez, brave jeunesse,
Venez voir ma triste fin,
Ayant le cœur libertin,
C'est ce qui cause ma tristesse,
J'ai suivi ma volonté,
Mauvaise vie j'ai mené.

C'est dans les chants militaires du peuple qu'on retrouverait tous les élémens de l'épopée de l'Empire. Les trois évènemens qui ont laissé la trace la plus profonde dans ses souvenirs sont Marengo, la Retraite de Moscou et la bataille qu'il appelle toujours le Mont-St-Jean. On entend un air très-douloureux avec ce refrain : « O Mont-Saint-Jean. » La campagne de Russie arracha au peuple un long gémissement que prolongent aujourd'hui quelques chants réveillés par la guerre de Crimée, que le vulgaire appelle la guerre de Russie. On entend dans l'Avranchin :

Frémissons tous, soldats français,
Sur l'armée de Russie :
Après de si brillans hauts faits,
Nos armées sont détruites.
On se souviendra de toi,
Moscou, la jolie ville,
Nous avons péri par la froid,
Réduits par la famine.

Le souvenir de cette guerre reste encore dans une poésie narrative du même pays, dans laquelle un fils revient tellement changé qu'il peut parler de lui comme d'un étranger, et que sa mère ne le reconnaît pas ; elle finit par un trait qui rappelle aussi une institution très-populaire :

Je l'ai parlé dans la Russie :
Il m'a donné des complimens
A vous faire en passant...
Je suis votre fils Nicolas
Qui vous a causé tant de peines.
Je viens pour essuyer vos pleurs
Et j'apporte la croix d'honneur.

Si nous continuions nos citations dans la poésie populaire depuis la Révolution, nous la verrions modifier son caractère, ses idées s'élever, ses sympathies s'agrandir, ses chants s'inspirer à des motifs plus généraux et plus abstraits, tels qu'un amour plus pur, la gloire, la patrie, la France. En approchant de nos temps, on verrait la littérature et la langue se rapprocher du peuple et puiser dans son domaine, comme à la source où se régénèrent et s'enrichissent les idiômes, la poésie populaire devenir l'objet d'une recherche générale en même temps que les patois, dont elle est la partie la plus durable et la plus vivante, et la langue nationale s'étendre dans les chants du peuple, comme l'idée de la nationalité dans son esprit. Du reste, on peut signaler diverses époques, qui d'ailleurs furent marquées d'un caractère démocratique, où ces procédés furent suivis : « Les pères de l'Eglise puisaient à pleines mains dans les dialectes; ils augmentaient le vocabulaire, remettaient en honneur la poésie populaire, et l'idiôme vulgaire osa se montrer à côté de la langue savante. » (Burguy. *Glossaire de la langue d'Oil,* p. 9 de l'Introd.) La variété et l'abondance des écrivains originaux du 16e siècle furent puisées en grande partie à la même source. En Angleterre, suivant Fr. Schlegel, au 18e siècle, « la poésie finit par le goût général des chansons populaires, échos partiels d'une époque plus reculée qui s'était perdue; Percy et le goût pour Shakespeare firent aussi renaître de bonne heure l'amour des vieilles ballades et des vieilles chansons populaires. » (*Hist. de la litt.,* t. II,

p. 250.) Walter Scott a été le principal promoteur de ce mouvement dans la littérature contemporaine.

3° POÉSIE SATIRIQUE ET JOYEUSE.

Si la poésie populaire normande ne se distingue pas, en religion et en amour, par l'originalité des idées, la délicatesse des sentimens, l'achèvement du cadre, le rhythme et la musique, si, au contraire, sans lui refuser du mouvement et de la vigueur, la plupart de ses chants sérieux, qu'elle n'a pas inventés, restent incomplets ou vulgaires, et finissent presque toujours d'une manière plaisante ou grossière, il reste une veine, peu explorée, de cette poésie, qui, quel que soit son degré moral et littéraire, ne manque pas de caractère et d'originalité. Dans l'ordre de la joie sensuelle, de la malice narquoise, de la satire rude et grossière, de la finesse madrée, du sobriquet et du blason, on ne peut méconnaître un cachet, une verve, une vigueur remarquables. Cet amour de la bonne chère et cette malice, caractérisées à plusieurs siècles de distance, l'une par Wace, qui appelle le Normand « fier (ferus), vanteor et bombancier, » l'autre par Boileau, qui dit : « Le Normand né malin, » nous introduisent dans une série de compositions où la physionomie nationale se montre avec un relief puissant et une originalité prononcée. Si la grossièreté s'y rencontre, elle y est assez naïve et rarement obscène. L'obscénité, qui est un raffinement, ne figure guère dans le domaine populaire, mais plutôt dans les compositions de classes plus élevées.

La satire en Normandie se retrouve partout, à l'état de fragmens, éparpillée dans les sobriquets appliqués aux individus et aux localités. (V. p. 62.) Le *Blason populaire* de M. Canel, qui est loin d'avoir épuisé la matière, donne une idée assez imposante de la veine railleuse chez les Normands, en ouvrant aussi une riche mine à la philo-

logie. En effet, si l'étymologie est l'archéologie des mots et la science des origines des idées, le proverbe, le sobriquet, le dicton sont les dépositaires fidèles des termes archaïques et originaux, et si, par exemple, on cherchait encore dans la circulation certains mots autrefois usuels, on ne les trouverait que là, comme *nesun,* personne (nec unus), qu'on ne rencontre sans doute plus que dans le proverbe : « Qui sert commun sert nesun. » Une quantité considérable de ces épigrammes, sous forme de sobriquet ou de proverbe, se retrouvera éparse dans le *Glossaire* : ici nous en citerons un certain nombre qui ont plus de développement, et rentrent par leur forme dans la poésie : ce sont surtout des épigrammes sur des localités, unissant à l'intention malicieuce un grand fonds de vérité. Si le sobriquet ne répond pas toujours à l'état actuel des localités, c'est que cet état a changé; l'épigramme acquiert alors une valeur archéologique. Le blason populaire fait passer devant nous un certain nombre de localités, Granville, naguère ville peu considérable, née au 15e siècle, Quillebeuf, avec le zezaiement de ses habitans, surnommés les Enrazés, et qui ont cette prononciation en commun avec une autre population maritime, les Polletais, l'avarice de Lisieux, la chétiveté des riverains du Marais-Garnier, la naïve friponnerie des gens de Domfront, qui rappelle le dicton : « Quatre-vingt-dix-neuf Normands et un pigeon font cent voleurs, » le curé d'Etaveaux, près de Caen, les trois curés de Moyaux, du Pin et du Faulq, qui pratiquaient la religion avec des nuances différentes, les gens de Feuguerolles (Eure), les femmes de Gauville, celles d'Alençon, les vins normands, la bravoure d'Argentan, le blason si justement frappé sur quatre villes de la Manche, dont l'une, Avranches, était, dès le 13e siècle, caractérisée par « les musards d'Avranches, » et dont l'autre, Saint-Lo, voit revivre par son sobriquet son an-

cienne prospérité industrielle, le luxe et misère de Beauchamp, le dicton de Bonneville, appliqué à beaucoup d'autres lieux, les mariages de Bouquetot et d'ailleurs, le dialogue allitéré entre les deux *gas*, si bien empreint « de la niaiserie affectée, » dont parlait Richelieu, le distique sur Paix, qui rappelle la chanson de Cadet-Roussel, le portrait fantastique des gens de Quettreville, en patois Chetteville, les mariages de Saint-Sauveur (Eure), le blason de Sottevast, appliqué aussi à Sotteville, la foi de de Trévières, le roi d'Yvetot, enfin une série de dictons dont le moins incisif n'est pas sans doute celui d'une localité voisine de Caen : « Sodome, Gomorrhe et Marcelet. » La satire est un élément essentiel de l'esprit humain, ainsi que l'imperfection, et le rire a pour cause la vue d'une imperfection modérée. La satire, que le Français goûte peut-être plus qu'aucun autre peuple, et le Normand peut-être plus qu'aucun autre Français, outre son plaisir esthétique, qui renferme aussi le contentement personnel à la vue d'un défaut ou d'un vice que nous croyons ne pas avoir, est un des moyens de perfectionnement mis au service de l'humanité. Son caractère le plus désintéressé, l'humour, n'est pas d'origine normande. La malice de notre province aime à mordre, à s'applaudir et à gagner quelque profit, et repose souvent sur la jalousie.

Granville, grand vilain,
Une honnête femme et une p.....
Une sentinelle qui tremble :
Voilà Granville tout ensemble.

Que l'bon Dieu te préserve
Du feu du tonnerre,
Des bancs de Berville,
De la roce à Zervais (la roche à Gervais),
Des ciens de Zobles (Jobles, village de Fatouville)
Et des loups de Grestain.

C'est un donneux de Lisieux,
I baille un sou d'une main,
Et de l'autre en prend deux.

Quand Dieu marchait la terre,
Il heurta une bouse de vaque,
En passant par le marais (Vernier),
Il en tira le premier maraiquais
Qui fut père de tous les autres.

Pont-Authou, Pont-de-l'Arche,
Pont-l'Evêque et Pont-Audemer,
Les quatre pays d'enfer.

Domfront, ville de malheure,
Arrivé à midi, pendu à une heure,
Pas seulement le temps de dîner.
Qué donc qu'il avait fait :
— Il avait volé un lincou.
— I n'avait fait qu'ça !
— Et la harasse au bout.

Ah ! que c'est un brave homme
Que l'curé d'Etavias !
I s'couche quand il est sas,
Et n'dit mot à personne.
Ah ! que c'est un brave homme
Que l'curé d'Etavias !

Le bon Dieu de Mouias,
Celui du Pin, celui du Fas,
Sont trois bon Dieux
Qui ne se ressemblent pas.

A Feuguerolles, bêtes et gens
Ne comptent pas un cent ;
Si vous les doublez,
Moins vous trouverez.

A Gauville en Gauvillais,
Les femmes accouchent après treis meis,
Mais seulement la première feis.

Alençon,
Petite ville, grand renom ;
Autant de p..... que de maisons,
Et si elles étaient bien comptées,
Autant comme de cheminées.

Tranche-bouyau d'Avranches
Et romp-cheinture de Laval
Ont mandé à Renault d'Argences,
Var. ont mandé à Huet de Coustanches
Que Coquihou aura le gal.

A la mode d'Argentan,
Ne tirez pas,
Nous nous rendons.

Avranches le pimpant,
Granville le puant,
Coutances le gourmand
Et Saint-Lo le marchand.

A Beauchamp
Tout est pimpant
De la dentelle et des sabots,
Et du pain d'orge, pas trop.

A Bonneville la Louvet,
Pus de p..... que de vaques à lait,
Et de l'autre côté de la rivière,
Pus que de vaques anouillères.

Fussiez-vous la vierge de Bouquetot
Marie,
Si vous n'avez d'écus,
Ne serez pas ma mie.

Dis-donc, gas Jeuliot, dors-tu? — Eh là! si j'dormons pas, queque tu m'voudras? — C'est qu'tu prêtes tras vingt sous pour aller à Carrouges? — Eh là! men gas, j'dors.

A Paix, il y a six maisons,
Trois sans portes, trois sans chevrons.

Quettrevillois
Gambe de bois,
Talon de fer,
Musiau ner;
Un cheval h'er,
Les portes en enfer.

Les mariés de Saint-Sauveur,
Où la p..... épouse le voleur.

Sottevast, sottes gens,
Belles maisons et rien dedans,
Belles filles à marier
Et rien à leur donner.

Si je vous dois, je vous payerai,
Ce sont les gaiges de Trevières.

Il est comme le roi d'Yvetot
Sous belle écale, petit noyau.

On trouve beaucoup d'archaïsmes et de patois dans les

sobriquets normands : on en trouvera la preuve dans le Glossaire. Dans les citations précédentes, il y a quelques expressions intéressantes, *harasse,* jument; *sas,* saoûl; *Gal*, coq; on dit encore : « A moi le coq, » c'est-à-dire le prix; *vaque anouillère,* vache qui a fait veau dans l'année; *tras vingt,* soixante; *ner,* noir; *her,* hargneux. Il y a une historiette qui circule en Normandie et que M. Travers a racontée, celle du fils qui trouve moyen de ne pas faire dire de messes pour son père décédé, parceque c'est inutile, s'il est en enfer ou en paradis :

Mais s'il est en purgatoire,
J'savons qu'c'est une autre histoire,
Mais, en fils reconnaissans,
Je n'devons jamais rien faire
De contraire à ses penchans,
Et, tenez, du caractère
Que j'connaissons feu not' père,
Il est fier et volontaire,
Il voudra faire son temps.

(*Gerbes glanées,* p. 53.)

La poésie bachique des Normands est lourde et sensuelle, mais assez débonnaire; elle est comme l'ivresse du cidre, qui nourrit et gonfle en même temps qu'il enivre, sans aiguiser l'esprit ou porter à la haine, tandis que l'ivresse du vin est vive et spirituelle, et celle des alcools sombre et haineuse. Si, comme on l'a dit, (M. Renan. *Poésie des races celtiques, Essais de morale.)* le Breton, penseur et mélancolique, boit pour oublier, le Normand boit pour boire ou pour faire des marchés; il garde un long sang-froid dans la boisson; elle ne lui suggère, d'une manière prononcée, ni la pensée, ni le chant vraiment digne de ce nom, ni la danse, ni le besoin de la lutte, tandis qu'elle produit toutes ces choses dans les races celtiques, et c'est le Normand qui dit de son voisin :

Les Bretons de la Basse-Bretagne
Quand ils sont bêtes (ivres)

Ils se cassent la tête ;
Quand ils sont souls,
Ils se cassent le cou.

On remarquera le sens profondément vrai de *Béte*, appliqué à l'ivresse extrême, comme, avec nonmoins de portée, on appelle Innocent, en Normandie, le simple, l'idiot, en un mot celui qui ne peut porter la responsabilité de ses actions. Le Normand est fier de ses pommiers ; il aime le cidre, et pour lui-même et d'un amour patriotique ; c'est son plus cher objet de conversation, et c'est sur lui qu'il a réuni son plus poétique langage : pour lui, c'est le breuvage par excellence, le *Bère ;* mais on doit remarquer qu'il ne dit plus le *Pommé,* usité dans Basselin. Il l'appelle le bon *bère,* le vrai bon *bère,* le raide bon *bère,* le sacré bon *bère,* le beau cidre, le joli cidre, le cidre *langueyant, grasseyant, cœuru, vaillant,* le cidre qui *prèche* (parle) à son homme, le cidre « d'o qui no dirait la messe. » On se sert encore d'une périphrase tirée d'un des meilleurs pommages, la *Tisane de Marin Onfroi.* C'est ainsi que dans l'esthétique sensuelle des descendans des Normands, *Beautiful* s'applique communément à un très-bon mets ou à une très-bonne boisson. L'amour de la boisson s'élève chez les buveurs jusqu'à une espèce d'adoration, comme dans « la dive bouteille » de Rabelais, comme dans la « sainte moque (grande tasse) » de certains buveurs normands, et dans le « saint chopin » d'Olivier Basselin, tous échos lointains de la *Pia testa* d'Horace. Basselin déploie une riche synonymie, lorsqu'il invoque la liqueur nationale : « O sildre beau ! — vostre sildre loyal ; — bon sildre orangié ; — ce bon piot ; — le pommé ; — la quintessence de pommier ; — sildre, soulas des goziers ! — doux Dagorie, ou cidre fait de la pomme de Dagori ; — boire la muscadelle, ou cidre de pomme de muscadet ; — bon sildre nouveau ; — ce bon jus de la pomme ; — ô sildre délectable, etc. » Deux Normands ont parlé du cidre en vrais patriotes,

un moraliste (V. *Contes et Moralités*, par M. de Tesson.) et un fantaisiste observateur qui a écrit : « Les seules expressions du peuple, animées, colorées, empreintes d'ardeur, de grace, d'imagination, se rapportent au cidre : ainsi on dit un cidre *flambant*, un cidre *gracieux*, *tendre*, *moelleux*... il en est qui disent un cidre *gouleyant*, *passeyant* et *justificatif*. » (*La Fantaisie*, par M. B. de La Martre, p. 29.) Le Glossaire offre une remarquable richesse d'expressions bachiques depuis les nuances gracieuses comme *Lerme* (goutte), *Trinquette*, *Soupirette*, ou comme dit Basselin, souspirance, jusqu'aux fortes couleurs, Brûlé-Saô, « Saô à déconnaître les terres, Bère coume un sonnour, » locution qui fait le pendant de « Bère à tire-la-Rigault, » et qui rappelle les bombances qu'on faisait, à certaines fêtes, dans les clochers.

Nous commencerons la revue des chants bachiques par une chanson très-populaire en Basse-Normandie, qui donne tout d'abord le ton du sensualisme normand, et qui renferme des allusions mythologiques. Le peuple, chez nous, a quelques notions des divinités païennes : il place sous les noms de *Bacchu* et de Vénus deux appétences distinctes; il appelle Jupiter le mâtin fort et redoutable; la cérémonie du passage de la Ligne a appris à nos marins le Père Neptune; il nargue la mort en chantant la Barque à Caron. La botanique populaire garde encore quelques autres souvenirs analogues. (V. notre *Essai sur la Flore pop. de Norm. et d'Angleterre*, p. 13.) Il chante aussi des Bacchanales; mais ce sont toutes idées tombées sur lui de plus haut :

Ah! que l'amour est agriable!
Il est de toutes les saisons :
Un bon bourgeois dans sa maison,
Le dos au feu, le ventre à table,
Un bon bourgeois dans sa maison,
Caressant un jeune tendron...

Bacchu sera mon capitaine,
Vénus sera mon lieutenant...

On ne peut méconnaître l'origine bourgeoise de ce chant devenu très-populaire, comme caressant des instincts locaux, et le caractère un peu décousu des idées; or, l'absence de logique et de suite dans les idées est une des principales différences qui séparent la littérature du peuple de celle des classes savantes et élevées. La chanson précédente associe l'amour et le vin; il en est de même dans la plupart, comme dans la ronde suivante :

Trois fleurs d'amour je rencontrai,
Deux je pris, l'une je laissai.
Branlons la bouteille, branlons,
Branlons la bouteille.

Il est rare que les idées soient purement égoïstes et grossières quand cette association a lieu : le sentiment le plus élevé purifie l'autre. Aussi les chants d'ivrognerie pure laissent une impression profondément triste, parcequ'ils sont le triomphe d'un instinct grossier sur les devoirs et les affections. Nous ne connaissions rien en ce genre de plus brutal et de plus douloureux que la fameuse chanson de la *Femme du Roulier,* citée par M. Ampère (*Instr.*, p. 236) et M. Champfleury *(Le Réalisme.)* Mais cette torture de la pauvre femme, déchirée dans ses sentimens d'épouse et de mère, n'offre cependant pas un tableau de dégradation et d'égoïsme aussi odieux que cette chanson normande de *Catherine*, qui peint l'ivrognerie de la femme et essaie de justifier cette passion par une espèce de fatalité du sang :

Catherine se dit malade,
Elle appelle un médecin,
Le médecin la regarde,
Lui défend de boir' du vin.
Que le diable l'emporte,
Maudit chien de médecin ;
J'en ai bu toute la vie,

J'en boirai jusqu'à la fin,
Tintin, rintintin.

Si je meurs que l'on m'enterre,
Dans la cave où est le vin,
Les pieds contre la muraille
Et la tête sous le gin (robinet);
S'il en tombe quelque goutte
Ce s'ra pour rafraîchir mon sein,
Tintin, rintintin.

On dira Cath'rine est morte,
Elle a fait un' triste fin;
Elle est morte larronnesse,
Ivrogness', franche p...
Son grand père et sa grand'mère
Ont tous fait la même fin,
Tintin, rintintin.

Cette chanson incomplète, qui renferme un passage bien connu de celle du Menuisier de Nevers, est le digne pendant de la *Femme du Roulier,* avec laquelle elle offre un rapport frappant dans les derniers vers, comme on peut le voir dans ces mots des enfans du roulier :

Mon père est un libertin,
Il se nommè *Sans gêne,*
Nous sommes ses enfans,
Nous ferons tous de même.

Notre refrain normand *Tintin, rintintin,* et celui de ce chant du Berry, *Tireli, Tirela,* entrecoupant d'un accent gai et insoucieux des détails profondément tristes, nous semblent avoir une remarquable valeur de contraste. Or, tous ces refrains populaires ne sont pas de simples sons sans portée poétique, et on leur trouvera toujours un caractère d'harmonie avec l'idée ou un désaccord d'où jaillissent des sentimens, des contrastes qui concourent à l'effet esthétique de toute la pièce. Aussi nous n'oserions pas dire avec M. du Méril, que « les poésies les plus populaires admettent fort souvent dans leur rhythme des sons qui n'ont aucune valeur intellectuelle. (*Essai phil. sur les formes de*

la versification, p. 26.) Nous ajouterions comme preuve du contraire que certains refrains musicaux avaient si bien un sens qu'ils sont devenus des mots, comme Fanfare, « Va te faire lanlère, » c'est-à-dire berner, le Ronron, « C'est comme si tu disais tralala, » c'est-à-dire une pensée légère, frivole. Les refrains ont un sens général comme les interjections, ou imitatif comme les onomatopées. Nous avons essayé de démontrer que plusieurs, comme *Gué*, sont de vrais mots ou des phrases altérées.

Le même sentiment pénible résulte de ce thème de l'ivrogne qui vend tout pour boire, comme dans cette chanson sur un rhythme à cadence, aimé des masses :

J'ai vendu ma culotte,
Men chapiau,
Aussi ma redingotte,
Men mantiau,
Tous mes regrets sont superflus, etc.

Mais cette idée pénible est portée à son comble, quand l'ivrogne vend ce qui n'est pas à lui, ce qui est à sa maîtresse, et qu'il chante sa mauvaise action avec une gaîté épanouie, comme dans ce couplet, déjà cité à un autre point de vue :

— Qu'as-tu core à vendre ?
— La gabrielle à Jeanne.
Je l'ai vendu,
Argent reçu,
Pour boire un coup,
Pour faire un soûl.
Gai ! gai ! ma mère,
J'ai de l'argent pour bère.

Il y a en Basse-Normandie un type d'ivrogne appelé Galope-chopine, qui rappelle un peu le Guilleri populaire qu'on croit d'origine bretonne, mais qui ressemble beaucoup plus à un Normand, et dont le refrain a une forme normande :

Compère Guilleri,
Te lairas-tu mourir ?

Toutefois cette forme appartient à d'autres dialectes; nous regarderions comme plus pur normand une chanson, les *Reproches à Catherine,* où *criature* a le sens de femme, et dont le patois est sensiblement normannisé :

Que j'aime une criature, etc.
(*Chansons pop. de France,* de Dumersan.)

Une chanson franchement bachique, qui rappelle l'épanouissement du vaudevire, est celle dont voici le refrain, auquel on en accole d'autres très-répandus, dont l'un rappelle le vaudevire XVII de Basselin : A boire ! à boire !

Et bon, bon, bon,
Que le cidre est bon !
A ma soif j'en veux boire...
Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni plein, ni vide,
Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni vide, ni plein.

A boire, à boire, à boire !
Nous quitt'rons-nous sans boire
Un coup ;
Si nous sommes bien ici
Tenons-nous y,
Peut-être ailleurs
Serons-nous pis.

Les refrains usités en Normandie sont Don don, l'accompagnement frappé sur les tonneaux, qui est dans le Vaudevire XVIII, de Basselin, *le Tire-la-Rigault,* expression purement normande, tirée du bourdon de Rouen, servant aussi de refrain au Vaudevire XXII, et qui se dit en Basse-Normandie *Tallarigaut.* Du reste, les buveurs de Rouen avaient une certaine réputation, et le *Bulletin* cite (p. 401, 1853-54) une chanson envoyée au Comité sous le nom du *Biberon rouennais.* Pour justifier cette réputation, nous pouvons citer un passage de l'*Inventaire de la Muse normande,* par David Ferrand, où l'on verra le caractère bachique de Rouen, et où l'on trouve l'onomatopée *trelari,* devenue verbe :

Mais y vos trelarest la canchon à Turpine,
Les Vaudevires estest glumez de tous costez;
Le pot vide y criest : Allons! encor chopine,
Morgoy l'on n'a pas beu à toutes nos santés.

Quant au refrain *Ennéovoy* du Vaudevire XLI, qui a été l'objet de diverses interprétations, dont celle de L. du Bois, *Etes-vous sourds*, n'est pas la moins étrange, elle peut représenter : Venez au bois, cet appel dans les bois, si familier à la muse populaire, et qui nous semble renfermer l'origine du mot Hautbois. Boire comme un Templier est un dicton populaire, en Normandie comme dans le reste de la France, et une forte accusation contre un ordre fameux.

On chante aussi des couplets militaires, qui ont un caractère ancien, et qui, pour l'air et le rhythme, auraient bien pu servir de type au Vive Henri IV. Ils s'adressent à ces *drilles,* soudards, ou plutôt *soudrilles* et routiers, dont le nom est resté en anglais dans le sens militaire, et qui semble venir de l'islandais *Drill*, haillon :

Aimons les filles
Et aimons le bon vin,
Garçons, bons drilles,
Répétons ce refrain :
Aimons les filles
Et aimons le bon vin.

2e REFRAIN.

Envions fair' f...
Ceux qui n'sont pas contents.

Il est difficile de rencontrer la buverie pure plus complètement exprimée que dans ce refrain d'un chant de *couline* où l'on souhaite, entre autres choses, une pipe par pommier :

Couline vaut lolo,
Pipe au poumier,
Guerbe au boisset.
Men père beit bien,
Ma mère co mieux,

Men père à guichonnée
Et mé à terrinée.
(Pluquet. *Essai sur Bayeux*, p. 19.)

Les chants consacrés au cidre sont nécessairement indigènes : il y en a un dans le Ms Polinière, lequel est un Vaudevire commençant par ces mots : « Tu sois le bien venu, ô sildre délectable ; » et les Vaudevires de Basselin offrent des inspirations du même genre :

Quand je te vois, le cœur me rit,
Beau cildre, et ma gorge séchée
T'attend, ainsi que dans le nid
L'oiseau qui reçoit sa béchée.
(*Vaux-de-Vire*, édit. de 1833, p. 87.)

O soulas des gosiers !
O très-bon jus de pomme !
Prions pour le bonhomme
Qui planta les pommiers.
(*Ibid*, p. 183.)

On plante des pommiers ès bords
Des cimetières, près des morts,
Pour nous remettre en la mémoire
Que ceux dont là gisent les corps,
Ont aimé comme nous à boire.
(*Ibid*, p. 199.)

Bien que les vignobles normands aient eu quelque célébrité, au moyen-âge, le cidre les a complètement fait oublier au peuple; aussi le vin, comme certains vegétaux déjà signalés, n'est pas un sujet indigène, et il faut regarder comme importés des couplets tels que ceux d'un curieux chant macaronique :

Bon vin, bon vin, où as-tu cru?
Dans un petit bois tortu ;
O martyrum, ô martyru.

On chante à Ducey une ronde très-animée sur le vin :

Et à la ronde buvons donc
De ce vin, le meilleur du monde,
Et à la ronde buvons donc
De ce vin, car il est bien bon.

Si tu n'en beis pas,
T'éras la pépie,
Qui te causera
Grave maladie...

Nous ne nous arrêterons pas aux chansons où figure le vin; cependant, ou par d'anciens souvenirs, ceux d'une époque antérieure à l'usage général du cidre, ou par d'autres raisons, le vin joue un certain rôle dans la langue du peuple normand. Ainsi on dit que le cidre « a du vin, » quand il a du vif et du piquant; on dit encore qu'il est vineux. On appelle « du vin » le pot de vin, et plus souvent les arrhes d'un marché ou des gages des domestiques; *aviner* se dit en Basse-Normandie dans le sens d'aviver. Enfin divers usages ont maintenu la tradition du vin : après un procès on offrait le *vin au clerc*, puis le *vin de bourgeoisie* aux magistrats de la ville où l'on prenait domicile, le *vin de frairie*, à la confrérie dans laquelle on entrait. (*Essai sur Bayeux*, p. 277.)

Les Instructions du Comité pour la publication des chants populaires de France, en donnant un grand nombre de specimens de compositions sérieuses et touchantes, et en laissant dans l'ombre le côté bachique, satirique et railleur, donneraient une fausse idée du caractère national. Il y a un grand nombre de thèmes qui n'y sont pas même représentés. Il en est un qui est, je crois, le plus fécond de tous en variantes dans la Normandie, et qui donne à la femme une grande supériorité, sinon morale, du moins intellectuelle sur l'homme : c'est celui de la femme et de la fille qui se moquent de la niaiserie de l'homme en fait d'amour. Aussi ces chants se trouvent-ils surtout dans la bouche des femmes. Ce thême a des origines anciennes dans notre littérature populaire; mais la plus vieille version normande que nous connaissions est celle de la jeune fille qui se moque d'un poursuivant qu'elle effraye en se disant la fille d'un lépreux. Voici ce Vaudevire, très-loué

d'un écrivain qui s'est beaucoup occupé de la poésie populaire, M. Rathery, et qui, tiré du Ms de Bayeux, ne nous est connu que par ce qu'en a cité Pluquet. (*Essai sur Bayeux*, p. 257.)

Et qui vous passera le bois!
Dites ma doulce amie...

—

Quand elle fut au bois si beau,
D'aimer il l'a requise :
Je suis la fille d'un mezeau,
De cela vous advise...

—

De Dieu soit maudit le m...
Qui la fille a nourrie,
Qui ne la fait en lieu bouter
Que homme n'en ait envie.

—

Quand elle fut dehors du bois,
Elle se print à sourire :
Belle qui menez tel desgois,
Dites-moi qu'est-ce à dire?

—

Et répondit à basse-voix :
Je suis la fille d'un borgeois,
Le plus grant de la ville,
L'on doit couard maudire :

—

Femme je ne croirai d'un mois,
Tant soit belle et abille.

Ce genre de raillerie douce et spirituelle est celui de la *Petite Camuson*, qui, avec le refrain Vive le roi Bourbon, devint une chanson royaliste fort en vogue en 1815 : elle est retirée de la fontaine par trois dragons qui mettent un prix à leur service :

Quand ell' fut retirée,
Chanta une chanson.

—

Ce n'est pas ça la belle,
Que nous vous demandons.

—

C'est votre cœur en gage,
Par ma foi nous l'aurons.

—

Leur fit la révérence,
Leur tourna les talons.

Mais il faut reconnaître que les imitations sont beaucoup plus hardies et plus incisives, et l'on peut par elles mesurer les progrès qu'a faits la satire populaire :

Quand ma journée est faite,
La, la, la, la, la,
Je m'en vais promener.

—

Dans mon chemin rencontre, la, la,
Une fille à mon gré.

—

L'ai pris' par sa main blanche,
Et au bois l'emmenai.

—

La fille était timide,
Ell' se mit à pleurer.

—

Et moi comme un idoine,
Je la quittai aller.

—

Quand ell' fut dans la plaine,
Ell' se mit à chanter.

—

Ah ! qu'avez-vous la belle,
Qu'avez-vous à chanter?

—

Je chante Nicodème, la, la, la,
Qui m'a quittée aller.

Cette même idée est présentée sous des formes plus poétiques et avec une finale plus spirituelle dans une variante dont nous citerons quelques vers, où l'on remarquera le vieux verbe *adirer,* égarer :

J'avais cinquante-deux moutons,
J'en ai adiré quinze.
Que don'riez-vous, la belle, que don'ri'ous
A qui les ramenerait tous?...

—

Or, attachez votre cheval
A la jolie coudrette.

—

Or, étendez votre manteau
Sur la jolie herbette.

—

Je vais ramener mes moutons
Qui pass'nt dans la prairie...

—

Oh! revenez, bell' revenez,
Je vous donn'rai cent livres.

—

Oh! non, je ne reviendrai pas,
M'en donnissi'ous deux mille.

—

Tu devais plumer la perdrix
Pendant qu'elle était prise.

Parmi tant de variantes, nous citerons encore quelques fragmens des plus chantées, la ronde des *Trois Cousinettes*, d'un ton remarquablement leste et mordant, dont deux couplets indiqueront suffisamment le ton :

Nous sommes trois cousinettes,
Toutes trois à marier,
Nous nous disions l'une à l'autre :

Ma sœur fait-il bon aimer?
Non je ne m'en puis, gai, gai,
Non je ne puis m'en passer...

Retournez à votre place,
Vous m'avez pris' sans m'embrasser.
Je dirai à votre mère
Que vous êtes un engelé,
Un buveur de pommes cuites,
Un buveur de lait trutté.

Regardez sur votre manche,
Vous vous y êtes mouché;
Regardez sur votre épaule,
Le coucou s'y est perché.

On remarquera *Engelé*, qui explique engelure, et qui a pour synonyme en ce sens en normand *Gélin*, ensuite *Trutté*, caillé. Il y a une variation d'une raillerie plus douce :

Nous étions trois filles,
Toutes à marier,
Nous nous en allâmes
Dans un pré faucher,
Haut le pied, mes compagnes,
Qu'il fait bon danser!

Nous y rencontrâmes
Un jeune berger,
Il prit la plus jeune,
Voulut l'embrasser ;
Nous courûmes toutes
Pour l'en empêcher.

Le berger timide
La laissa aller,
Nous nous écriâmes :
Ah ! le sot berger.

Le passage du bois est ordinairement la circonstance qui donne lieu à cette raillerie, comme dans le Vaudevire : « Eh ! qui vous passera les bois ; » et comme dans la suivante, citée avec les deux précédentes par M. de Beaurepaire. (*Etude*, p. 34.)

Quand elle eut passé le bois,
Ell' se mit à sourire.

—

Belle, qui menez tel emoy,
Ah ! qu'avez-vous à rire ?

—

Je ris de toi et non de moi,
Et de ta lourderie.

—

Qui m'as laissé passer le bois
Sans un mot à me dire.

Nous voudrions clore cette veine, presque inépuisable, par quelques vers du Mitron (boulanger), qui se chante dans l'Avranchin ; c'est la chanson assez triviale, mais avec une couleur normande, d'une fille qui laisse en gage à l'hôtesse le débauché qui a commandé le souper :

Approchez, bons drilles,
Venez écouter
Le tour d'une fille
A un boulanger :
Ce vieux malhonnête
Voulut l'insulter,
La jeune fillette
L'a bien attrapé...
Donnez-nous du cidre,

Du pain, du fricot,
Il faut qué je m'ivre
A tir' la Rigault...

Cette chanson qui, avec des centaines d'autres et beaucoup de légendes, met la finesse et la supériorité intellectuelle du côté de la femme, se chante dans les cueillettes de lin. Pour compléter ces chansons, nous en avons encore deux à citer, dont l'une confirme ce que nous avons dit des raffinemens musicaux de la muse populaire, et offre sans doute au laboureur une imitation du ramage des oiseaux et surtout du rossignol, presque toujours mêlé à ces compositions champêtres :

J'en ai pris men coutiau, lero;
De la branche en coupit, leri;
J'en ai fait un flûtiau, lero.
Un fla, lira,
Geolet, leret,
Aussi, leri,
Au bois rossignolet, leret,
Au bois rossignolet...

—

S'on n'la veit le matin, lerin,
On la veit au midi, leri,
Ou bien encore au sei, leré,
On lui, leri,
Fait un, lerun,
Souris, leri,
Au bois rossignolet, leret.
Au bois rossignolet.

L'autre offre un caractère assez rare, c'est d'être monorime ; nous l'empruntons, en la corrigeant un peu, à M. de Beaurepaire (*Etude*, p. 67) qui la réunit aux chansons de filasse ; nous savons qu'elle se chante à Pontorson :

Un matin près d'un jardinet,
Ah ! Thomas, réveille, réveille,
Un matin près d'un jardinet,
Ah ! Thomas, réveille-té.

—

Je vis mon ami qui dormait.
Je le pris par son petit deit.
Tant fis qu'il se leva tout dreit.
Il me dit : que veux-tu de mei.
Fais mé donc un joli bouquet.
Et de quoi veux-tu qu'il soit fait?
De thym, de rose et de muguet.
Ce sont les fleurs d'amour parfait.
En le faisant, sa main tremblait,
Et ne put le fair' bien à dreit.

Le thème le plus rapproché de toutes ces chansons vives et égrillardes est celui de la jeune fille, « mariée par son père, » laquelle se plaint ou se moque d'un vieux et riche mari, et les variantes normandes de cette satire des mariages d'argent, qui ne figure que par un specimen breton dans les Instructions, se présentent avec un redoublement de verve et de malice éhontée; ici encore l'abondance est telle qu'elle fait éprouver l'embarras des citations. On chante dans le Cotentin, où ces chansons légères portent le nom de Babioles, celle-ci qui respire un grossier intérêt. La moralité incontestable des poésies où l'on chansonne ces mariages de pur intérêt matériel, est d'une réalité plus vive dans une province où ils sont très-communs:

Mon père m'a mariée,
A mon âge de quinze ans,
A un vieillard bonhomme
Qu'a bien quatre-vingts ans.
Et moi, jeune fillette,
Comment passer le temps?

Le matin je me lève,
Chez mon pèr' je m'en vas...
Ah! quel mari j'ai là...

Taisez-vous donc, ma fille,
C'est un riche marchand,
Il est au lit malade,
Peut-être il en mourra,
Tu seras l'héritière
De tout ce qu'il aura.

Au diable la richesse
Quand l'plaisir n'y est pas!

J'aimerais mieux un homme
A mon contentement,
Que ce vieillard bonhomme
Avec tout son argent.

La suivante ressemble beaucoup par le refrain à la chanson bretonne citée par M. Ampère ; (p. 264) seulement la variante normande, selon son usage, est moins réservée :

Mon pèr' m'a mariée
A un vieux avocat,
Ah! ah! ça n'va guère,
Ah! ah! ça n'va pas.

La premièr' nuit des noces
Avec lui je m'coucha,
Il me tourna l'épaule
Et puis s'endormit là, etc.

Le recueil complet de nos chants populaires établirait sans doute que la France est le pays où l'on médit le plus du mariage; la ronde du ***Petit Bonnet***, avec son agaçant refrain, ***Zist, zest, zest, oui***, est, en ce genre, une protestation sans vergogne :

Comm' j'étais jeun', j'étais gentille,
Zist, zest, zest, oui.
J'avais des amans à choisir.
Zist, zest, zest, oui...

Je pris le pèr', laissai le fils,
Pour un peu d'argent que j'y vis.

Quand le peu d'argent fut fini,
J'aurais voulu tenir le fils.

Je voudrais qu'il vint un édit
Qu'on écorchât les vieux maris.

J'écorcherais le mien aussi
Pour en avoir un plus joli.

La chanson normande, dans cette veine, va plus loin encore : elle se console des ennuis causés par le vieux mari, et se propose gaîment d'aller chercher des consolations « avec les vaillans mariniers; c'est d'ailleurs toujours le même début et le même cadre, moins la richesse de l'époux :

Mon pèr' ma voulu marier
A un vieillard bonhomme.
La fougère, la belle fougère,
La fougère graine, graine,
La fougère grainera.

—

Qui n'a ni maille ni denier.

—

Fors un bâton de vert pommier.

—

De quoi il me bat les côtés.

—

S'il me bat je m'en irai,

—

Avec les vaillans mariniers.

—

Ils m'apprendront le jeu des dés,

—

Le jeu des cart's après souper.

—

Il en aura, il en aura.
La fougère graine, graine,
La fougère grainera.

Il y a une forme d'ironie fort affectionnée du peuple : c'est celle qui base la possibilité d'un fait sur une impossibilité naturelle. Les poètes savans n'ont pas dédaigné cette forme ; on connait le passage de Virgile : « Les cerfs paîtront dans l'air, etc. (*Eglogue I*re.) » Comme exemples historiques de ces vers ironiques, nous rappellerons l'inscription de la porte d'Arras, mise par les Espagnols, et heureusement modifiée par les Français par le retranchement d'une lettre :

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

Au 14e siècle les gens de Bruges mettaient sur leur drapeau un coq avec cette devise à l'adresse de Philippe-le-Bel, qu'ils appelaient le *roi trouvé :*

Quand ce coq icy chantera,
Le Roy trouvé cy entrera.

C'est ainsi que dans tout cabaret normand on voit la

grande image de : « Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué. » avec cette inscription sous le coq du clocher :

Quand ce coq chanté aura,
Alors crédit on vous fera.

Nous trouvons en Normandie une chanson de l'Empire dont la plaisanterie repose sur une de ces ironies de l'impossible :

Chantons l'antienne
Qu'on chantait y a mille ans;
Que Dieu maintienne
L'emp'reur et ses d'scendans,
Jusqu'à ce qu'on prenne
La lune avec les dents.

On ne peut pas plus attribuer au peuple la composition des chansons sur la stupidité du paysan et de l'ignorant, qu'on ne peut rapporter un nom injurieux donné à un individu ou à un peuple à sa propre invention. C'est donc des classes bourgeoises que viennent ces chants en patois artificiel, par exemple la chanson normande, citée par M. Olivier, *(Ibid.)* racontant les mésaventures d'un conscrit, les bêtises du paysan qui vient voir la ville, et qui, comme dans une chanson poitevine, déclare ne point l'avoir vue, parceque les maisons l'en ont empêché, le paysan normand à l'opéra, la *Consultation normande* du théâtre du Palais-Royal, etc. C'est à cette classe de pastiches lettrés qu'il faut rattacher les chansons des almanachs jersiais, les *Rimes guernesiaises* et les chansons en haut normand de Berat, qui a laissé dans *Ma Normandie* un chant à demi-national, que sa recherche, dans l'air et les paroles, a empêché de descendre au-dessous des classes bourgeoises et lettrées. Du reste, la tendance de la littérature vers les idées populaires est sensible aujourd'hui, surtout au théâtre où les pièces ont en général des titres tirées du répertoire du peuple. Quelques poètes normands sont entrés dans cette direction, par exemple M. Le Vavasseur dont la chanson : « C'est Dieu qui fait la pluie, la

pluie et le beau temps », est très-répandue dans l'Orne, et M. P. Blier, dont la chanson : « Lerot (loir), lerot, joli lerot, » a un cachet et un mouvement vraiment populaires. C'est ainsi qu'en Angleterre les *carols* de Noël s'inspirent en général du chant des enfans : « Sois le bienvenu, vieux père Noël, avec ta barbe blanche, » qui personnifie Noël avec plus de relief que notre Noël normand (p. 282), et rappelle le chant du Palatinat : « Ri ra ro ! Voici l'été ! Haro sur le vieillard ! » Un prince poète ne dédaignait pas dans ses refrains les dictons populaires, par exemple celui de : « Petite souris vit encore, » quand il disait, en parlant de lui-même :

> Si fais à toutes gens sçavoir
> Qu'encore est vive la souris.
>
> (*Poésies* de Ch. d'Orléans.)

Dès-lors souvent la critique fait honneur à l'invention individuelle de termes, de formes et d'idées, qui ont été tirées du domaine vulgaire.

Parmi les thèmes satiriques, il en est un très-mordant, relatif aux professions, négligé par les Instructions, et qu'on pourrait appeler les Métiers; c'est une espèce de revue macabre des professions, faite par le diable, à la suite de laquelle il emporte avec lui toutes les espèces d'artisans. Un couplet précisera le caractère de cette composition presque indéfinie qui se rencontre à toutes les époques, et qu'on retrouverait dans les jongleurs normands auprès du *Pater noster* des gourmands, des litanies des vilains, du *Credo* de l'usurier. Le diable apostrophe ainsi le meunier :

> Toi, monsieur le meunier,
> Tu joues bien ton rôle,
> Tu vides tous les greniers,
> Mais je sais que tu voles.
> Viens dans mon carosse, ô gai,
> Viens dans mon carosse.

C'est aussi une revue railleuse, mais non satirique, que

la *Noce du papillon,* qui s'appelle en Angleterre le *Butterfly's ball,* dans laquelle la plupart des animaux, assez bien caractérisés et avec une certaine poésie naturelle, apparaissent comme portant leur présent à une noce misérable et ridicule. Parmi les couplets très-usés, incorrects de rhythme et innombrables de ce chant, nous choisirons ceux qui offrent quelque intérêt philologique, ceux où l'on trouve *do,* avec; *caillé,* bigarré; *tricoter,* bâtonner; *mouron,* salamandre; *feu,* vif; il faut dédoubler le dernier vers :

Nous allons tenir la noce au papillon,
Nous lui don'rons un' châtaigne, un mouron.

Ah! se mit à dire le chien :
J'irai, je ne porterai rien;
J'irai derrièr' do un bâton
Pour tricoter les gens d'la noce au papillon.

Ah! se mit à dire la pie :
Je suis caillée, mais suis jolie;
J'irai coiffer la mariée à ma façon,
Pour aider à tenir la noce au papillon.

Ah! se mit à dire l'écureu :
Je suis rouge, mais je suis feu;
Je porterai des noix à ma façon,
Pour aider à tenir la noce au papillon.

Dans ce cycle des animaux rentreraient quelque chansons plaisantes, où la chèvre figure le plus souvent. Nous avons recueilli ce fragment assez patoisé, qui renferme un *tour,* une fois; *courtil,* jardin; *effant,* enfant; *papillotter,* remuer les babines, mâcher (en lat. *papare*) et *gernotter,* grignotter :

Ma chèvre était sauteuse,
Un tour elle sautit,
Dans le courtil
Du Président,
Mes effans,
Papillottant de la goule,
Et gernottant des dents.

Un autre fragment que nous avons entendu nous semble continuer celui-ci et offrir une allusion aux jugemens d'a-

nimaux très-communs au moyen-âge. C'est la *Bique bianche* traduite devant un tribunal, mangeant le livre du président, et, parcequ'il n'y a plus de livre de loi, rendant la condamnation impossible. Il faut rapprocher de cette catégorie les divers chants dont le *Conjurateur et le Loup* des Instructions offrent le type, et dont nous avons cité (p. 311) une variante normande.

Les infortunes conjugales sont une des veines les plus riches de la satire populaire : de ces nombreuses compositions, nous ne citerons qu'un couplet assez original par l'aveu naïf et énergiquement douloureux du paysan malheureux en ménage, et le refrain d'une autre répandue dans la Manche : « Je sis saô de ma femme — l'erai-je trejous ?

Jeunes gens qu'êtes à marier,
N'vous mariez pas le mois de mai.
J'ai vu le coucou, mé, mé,
J'ai vu le coucou !

Et un autre où la satire outrage la mère et le père de famille par la bouche du fils :

Les coucous sont bons,
Mais l'on n'en tue guère,
De craint' que l'on a
De tuer son père.

Si, en général, le paysan a peu de sympathie pour le citadin, le Normand a une anthipathie railleuse contre celui qui absorbe le plus son argent, l'homme de loi, l'avocat ou son fils, et ce sentiment est attesté par une foule d'anecdotes sur les tours joués au procureur par le paysan. Mais ce n'est pas seulement à sa ruse et à son avidité qu'il en veut ; il met encore sur son compte maints actes d'immoralité, de séduction par exemple, dans lesquels on pourrait voir d'anciens abus du beau langage et de la profession, qui ont dû se produire surtout sur la terre classique de la chicane. Il y a sur ce thème une chan-

son qui est trop libre pour être vraiment populaire. Le *Fils de l'avocat* est une ronde très-connue : « Mon père ma donné mari. » M. de Beaurepaire cite (p. 64. *Essai.*) la chanson de l'*Oranger,* qui est l'histoire d'une aventure galante, dont les héros sont une jeune paysanne, nommée Margot, et le fils d'un avocat : « L'homme de robe remplace l'homme d'épée, et il semble qu'il apporte dans les affaires d'amour les ruses et les détours usités au palais. » La variante de l'*Oranger,* que nous avons recueillie, reçoit un cachet normand de quelques expressions, *Echelette,* petite échelle, de *Breha,* Bréhal, et se termine par ces mots à Marguerite trompée, qui demande ce qu'elle devra dire à sa mère :

> Tu diras à ta mère :
> C'est l'fils d'un avocat,
> Qui plaidera vos causes
> Quand bonn' il les trouv'ra.

On conçoit que dans une province laborieuse comme la Normandie, les chants et les satires contre la paresse doivent jouir d'une faveur toute particulière. Aussi y a-t-il un saint populaire, patron de la fainéantise, le Grand Saint Lâche, qui figure dans les illustrations, sur les murs des chaumières et des fermes, sous le titre du « Grand Saint Lasche, patron des loupeurs et des floueurs, » avec une légende en vers très-étendue. Parmi les ouvrages normands sur cette matière, on peut citer : « La Grande Confrairie des saouls d'ouvrer et enragés de rien faire. » *(Rouen. J. Oursel.)* Dans cette légende de Saint Lâche, il est question de ceux qui :

> Adorateurs fanatiques
> Ont inventé le saint Lundi.

Et l'on peut rattacher ces saints de fantaisie, personnifications populaires, à ces autres patrons dont on pourrait former un petit calendrier, Sainte Nitouche, patronne des timides et des sournois, sainte Galoppe, patronne des

peureux, saint Chopin, patron des buveurs, et d'autres cités dans le Légendaire normand et qui figurent dans le Glossaire.

Il y a un thème satirique qui semble être la raillerie du citadin contre le paysan, et dont l'origine vraiment populaire pourrait être contestée : c'est le portrait grotesque d'un amoureux, d'un prétendant de village. Les chansons sur ce sujet sont sensiblement patoisées, mais d'un patois chargé et artificiel, et dénotent, surtout par l'intention et les idées, une facture bourgeoise. Leur type le plus ancien dans la province est un vaudevire, d'une tendance satirique encore peu prononcée; il offre quelques traits locaux, le souvenir du costume anglais, les mots *moyen,* fortune, *o,* elle, *veir,* voir, etc., et un archaïsme *si,* ainsi; c'est un vieux texte rajeuni :

J'ai aimé une jeune fille
  D'un grand moyen;
Son père, si me l'a donnée,
  O' n'en veut rien.

Quand je partis de mon village,
  Pour l'aller veir,
J'estois vestu de pied en cape
  Comme un Engloys.

J'avais un biau capet de paille,
  Hauct et poincteu;
N'y avait homme à mon village
  Qui n'en ait jeu.

(*Vaudevires de* L. Dubois. 1821.)

Ce dernier couplet est devenu le point de départ et le texte de chansons d'un caractère satirique plus prononcé; la suivante, par son exagération même, par ses diminutifs affectés, annonce une origine bourgeoise, et peut se réunir à d'autres satires que chante le peuple des villes, comme l'*Apothicaire,* trop grossière pour être citée :

J'avais un biau capet de paille,
  Haut et pointu,
Qui me coûtait chinquant'-neuf sous,

Moins d'un écu.
Saperdié !

J'avais un bel habit tout neir,
Cousu d'fil blanc,
Que je ressemblais par derrière
Au Persident.

Je m'en fus dans cet équipage
Faire l'amour;
Je m'entretins de charriage
Et de labour.

D'nos vaques blanches, d'nos brebiettes,
De nos grands bœufs,
Et de nos petites poulettes
Pondant des œufs.

Mais les femmes sont si folasses,
Que c'est pitié ;
J'y ai fait plus de cent viages,
Sans l'amener.

Mais la raillerie populaire ne peut pas être satisfaite d'une raillerie modérée; elle aime mieux être incisive que de conserver la vérité d'une description personnelle, et elle charge ce portrait par des couplets comme celui-ci, où l'on remarque le normand *hannes,* culottes, faussement interprété par M. F. Michel dans son dictionnaire d'argot, (p. 216) où il lui donne le sens primitif de bourse :

J'avais une belle pair' de hannes
Perchie au c...
Que j'avais prinse à la potence
A un pendu,
Saperdié !

Un caractère de rusticité, plus que le fond des idées, rapproche des pièces précédentes la ronde du *Paturiau,* que nous citons moins pour elle-même que pour son bizarre refrain, qui semble étranger au sujet; nous empruntons à M. de Beaurepaire cette pièce à demi-francisée; mais il faut en dédoubler les vers :

Lorsque j'étais petit, petit gas paturiau,
On m'envoyait aux landes, pour garder mes ayniaux.

Jean Guignol, que j'aime entendre
La gentie farlaquin, quin,
Que j'aime entendre la farlaquin.

—

Le loup y est venu, m'a mangé les plus biaux.

—

Puisque t'es si goulu, garde m'en donc la piau,

—

Et le bout de la queue, pour mettre à mon chapiau,

—

Et le bout des quatre pattes, pour faire un chalumiau,

—

Pour faire danser les filles, à ce printemps nouviau,

—

Les jeun's, aussi les vieilles, toutes dans un monciau,

—

Aux gentils tourdions de la fontaine lez iau.

La contre-partie du prétendant ridicule et évincé est une chanson du Mortainais, qui, comme les chants du peuple, n'est pas d'une logique parfaite, mais qui exprime sur un joli rhythme l'amour naïf et dévoué : c'est la *Ronde de Pierrot :*

Par un matin Pierrot se lève,
Fort bien chaussé,
Fort bien coiffé,
Chez sa bell'mèr' s'en est allé.

—

Eh ! bonjour donc, ma bonne mère !
Que l'doux bonjour
Vous soit donné,
Vot' fille aînée viens demander.

—

Pierrot, ma fille est à la messe,
Assey'ous là
Dessus un banc,
Parlons d'amour en attendant.

—

Dans un instant la belle arrive :
Pierrot, son chapiau
Dessous son bras,
D'un doux baiser la salua.

—

Pierrot, ma fille est cor trop jeune,
Ell' n'a cor point
Seize ans passés,

Je n'voudrais cor la marier.

—

La bell' s'en fut derrièr' la porte,
Elle y pleurait,
Ell' gémissait,
R'grettant Pierrot, son bien-aimé.

—

Ah ! taisez-vous, petite sotte,
C'est un buveur,
C'est un mangeur,
Il vous donn'rait la mort au cœur.

—

Ah ! maman, je n'me soucie guère,
Ni de son boire
Ni d'son manger,
J'aime Pierrot, mon bien-aimé.

M. Ampère parle dans les Instructions de « chansons satiriques qui abondent dans l'histoire de la vieille France; mais peu de ces chansons furent véritablement populaires. Leur popularité était à la cour et dans les salons, plutôt que dans les champs ou dans la rue. Cependant elles y arrivaient... » et il cite les suivantes sur le siége de Lerida et sur Villeroi :

Ils reviennent nos guerriers (*bis.*)
Fort peu chargés de lauriers :
La couronne en est trop élevée.
Lère la lère lanlère
Lère la lé lérida.

—

La prudence de Villeroy
A sauvé le royaume,
Il a fort bien servi le roi,
Mais c'est le roi Guillaume.

Nous croyons qu'à ces conditions, à ce genre et à l'époque de ces vers, se rapporte une satire contre le roi de Sardaigne qui offre d'ailleurs plusieurs traits populaires, et dont la popularité a dû s'accroître de sa facilité à s'appliquer à un grand nombre d'autres sujets analogues, armées et souverains :

C'était le roi de Sardaigne,
C'est le roi des bons enfans,

Il s'était mis dans la tête
De détrôner le Sultan.
Et ra ta plan, gare, gare,
Et ra ta plan, gar' de d'vant.
Il s'était mis dans la tête
De détrôner le Sultan,
Il composa une armée
De quatre-vingt-dix paysans. Et ra ta plan
Il composa une armée
De quatre-vingt-dix paysans,
Et pour toute artillerie
Quatre canons de fer blanc. Et ra ta plan.
Et pour toute artillerie,
Quatre canons de fer blanc,
Un âne chergé de raves
Nourrissait le régiment. Et ra ta plan.
Un âne chergé de raves
Nourrissait le régiment.
Arrivés sur la montagne :
Il fait nuit, allons-nous-en. Et ra ta plan.
Arrivés sur la montagne :
Il fait nuit, allons-nous-en.
Il ont vut un essaim d'mouches
Qu'il ont pris pour des géans. Et ra ta plan.
Il ont vu-t-un essaim d'mouches.
Qu'il ont pris pour des géans.
Il ont vu-t-une rivière
Il ont tous tombé dedans. Et ra ta plan.

La raillerie du pauvre contre le riche est un sujet poétique général, dont il y a quelques specimens en Normandie. On chante à Pontorson la chanson : *Ah ! ne vous estimez pas tant !* qui est une plaisanterie sans fiel et sans envie sur le luxe des riches, et dont certains traits fixent la date avant la Révolution :

Si vous avez de beaux carosses,
Ah ! ne vous estimez pas tant ;
Car bien souvent ce sont des rosses
Qui sont dehors, qui sont dedans.
    Ah ! ne vous este,
    Ah ! ne vous i,
Ah ! ne vous estimez pas tant.

Si vous avez de belles glaces,
Ah! ne vous estimez pas tant,
Car bien souvent ce sont des masques
Que vous apercevez dedans.

Si vos cheveux ont de la poudre,
Ah! ne vous estimez pas tant,
Car, quand j'allons au moulin moudre,
Nous pourrions bien en faire autant.

Si vous avez de bell' jaquettes,
Ah! ne vous estimez pas tant,
J'avons des hannes à la braguette,
Qui font plus gagnier les marchands, etc.

Il y a plusieurs siècles qu'un poète normand, Benois, dans une chanson qui lui est attribuée, apostrophait aussi les riches, mais d'une manière plus philosophique :

Kar quant il sunt en terre buté,
Ne lur valt puis ne chastel ne cité.

Le pendant de la ronde du *Bonhomme* est celle de la *Vieille,* qui se chante à Mortain, et qui exprime les mêmes idées :

Il était une danse
Composée de jeun' gens,
Ainsi que d'une vieille
Agée de quatre-vingts ans.
Ah! la vieille,
La drôle de vieille,
Croit-ell' n'avoir que quinze ans!

—

Elle entra dans la danse
Prit la main du plus galant.

—

Lui disant : mon ami,
Voulez-vous êt' mon amant?

—

J'ai ici dans ma poche
Quelques couples de cent francs.

—

Là haut, dans ma chambrette,
Plusieurs billets de mill' francs.

—

Bon, bon, dit le jeune homme,
Profitons de ce moment.

—

Peut-être anuy la noce
Et demain l'enterrement.

On s'en fut chez l'notaire,
Pour y dresser l'testament.

Le notair' la regarde,
Ell' n'avait plus que trois dents.

L'un' qui branle, l'aut' qui loque,
Et l'aut' qui s'en va-t-au vent.
Ah! la vieille, etc.

Cette chanson a été publiée par M. Sauvage, (*Mortainais*, 4 janv. 1860.) qui l'a fait suivre de quelques réflexions sur une catégorie de chants, que ne peut pas négliger l'étude de la poésie populaire : « Les rondes n'épargnent pas une classe, celle des moines, contre lesquels l'esprit du dernier siècle s'est tant déchaîné. Cette catégorie doit comprendre le *Moine blanc*, le *Moine gris*, le *Prieur de Pomponne*, trois chansons restées très-populaires. » On pourrait suivre cette veine en Normandie depuis le Moine qui s'est repenti, épisode du *Roman de Rou*, et le *De Monacho in flumine periclitato* de Benois, en suivant la ligne des fabliaux jusqu'aux temps modernes, où le plus populaire, en France, est sans doute La Fontaine.

Dans les campagnes de Mortain, on chante la chanson des *Tessiers* ou tisserands : c'est une facétie sur leur fainéantise et leur amour-propre, suivie d'un dialogue vif entre le maître et l'ouvrier, où le dernier mot reste à celui-ci. Nous empruntons au *Mortainais* (14 déc. 1859) cette chanson de métier, recueillie par M. Sauvage, et dont le joli refrain est rhythmé avec le travail d'une industrie solitaire et bruyante, qui aime beaucoup à chanter :

Les gas tessiers
S'croient plus que des évêques,
Du lundi ils se font une fête,
Lon, lon, la,
En passant la navette,

Mes gas!
L'bon temps reviendra.

—

Du lundi ils se font une fête,
Et du mardi ils en font tout de même. Lon, lon, la.

—

Le mardi ils en font tout de même,
Et le mercredi ils ont mal à la tête.

—

Le mercredi, ils ont mal à la tête.
Et le jeudi, ils vont voir leur maîtresse.

—

Le jeudi, ils vont voir leur maîtresse,
Et l'vendredi ils travaill' à tue-tête.

—

Et l'vendredi ils travaill' à tue-tête,
Et le sam'di, il faut de l'argent, maître!

—

Et le sam'di, il faut de l'argent, maître!
Mes ouvriers l'ouvrage n'est pas faite.

—

Mes ouvriers, l'ouvrage n'est pas faite.
Faite ou pas faite, il faut de l'argent, maître!

—

Faite ou pas faite, il faut de l'argent, maître!
Allez au diable, il en donn'ra peut-être.

—

Allez au diable, il en donn'ra peut-être:
Marchez devant: vous êtes notre maître. Lon, lon, la.

Cette chanson, où l'on remarque quelques termes archaïques, *tessier,* tisserand, *gas,* garçons, *ouvrage,* mis au féminin, est suivie dans le même journal d'une autre, aussi recueillie par M. Sauvage; mais cette chanson des sabotiers, qui s'annonce d'une manière railleuse, se termine par le récit tragique de la fille qui se tue pour venger son honneur. Nous ne citerons que le commencement, la seule partie qui rentre dans notre sujet :

Y a-t-il rien d'aussi drôle,
Tra, la, la, la, la, la,
Y a-t-il rien d'aussi drôle.
Qu'un garçon sabotier?

—

Pendant qu'ses sabots fument,

Il va se promener.

—

Dans son chemin rencontre
Une fille à son gré, etc.

Cette chanson des sabotiers offre un début et un cadre communs à plusieurs autres : c'est ainsi qu'est formée celle des Cordonniers, citée par M. Ampère dans les Instructions :

Les cordonniers sont pir's que des évêques :
Tous les lundis ils font une fête,
Lon la,
Battons la semelle, le beau temps reviendra.

qu'on peut rapprocher de la chanson plus que réaliste que nous avons citée (p. 288) sur les enfans de saint Crépin. Il est intéressant de comparer ces deux chants avec celui du cordonnier des Abruzzes, pour faire ressortir l'élégance, la vivacité, la passion de la poésie populaire sous les cieux aimés du soleil : « Pour qui fais-tu cette chaussure? Est-ce une sandale pour le moine? une guêtre pour le bandit? un soulier pour le chasseur? C'est une semelle pour ma fiancée qui dansera la tarentelle sous la treille, au son du tambour orné de grelots. Mais j'y mettrai un clou plus fort que les autres, un baiser sous la semelle de ma fiancée; j'y mettrai une paillette plus brillante que les autres, un baiser sous la semelle de ma fiancéee : travaille, travaille, calzolaïo ! »

Il y a dans la Manche une chanson de laboureurs, qui sort du ton commun de ces compositions, et qui, par une haute moralité dans l'idée et une certaine grandeur dans le ton, surtout au début, s'élève à un certain degré de poésie, et, par son caractère dramatique, représente une véritable *Moralité*. On remarquera le mot agricole nor- mand *levée,* pour tout grain qui lève, et le vieux mot *moée,* boisseau, qui se disait aussi *moeson,* de *modiatio :*

Trois laboureurs puissans
Se promenant aux champs,
Visitant leurs levées,
Orge, seigle, froment.
Un dit : Je plains le sort
Des pauvres misérables ;
Si Dieu n'y met la main,
I pourront avoir faim.

—

Un autre, bon chrétien,
Répond : je n'en dis rien.
Tant que j'aurai du blé
J'en enverrai-t-aux halles,
Je n'en veux posséder,
Peur des pauv' affamés.

Le troisième laboureur parle de la manière suivante, blasphême et est englouti vivant dans le sein de la terre :

J'en ai-t-à mon logis,
Tout au moins deux cents moées :
Je n'en venderai grain
Qu'il ne soit à haut prix.
Quand je verrai le pain
Valoir dix sous la livre,
Pour le coup je vendrai,
Et je m'enrichirai.

La plupart des chansons en Normandie sont conservées et colportées par des femmes, les véritables *jongleresses* du pays, les couturières et surtout les fileuses de laine, dont les chants favoris s'inspirent le plus souvent de leur profession et du rhythme de leur instrument, comme cette chansonnette dite de Filage :

J'étais seulette bergère,
Filant près de mon berger,
Ma mère est venue me dire
Qu'il y avait du danger.
Croyez-vous toujours qu'on file,
On n'peut pas toujours filer.

Les chants des Nu-pieds, dont nous avons cité le principal, étaient à la fois des chants satiriques et de profession, du moins dans l'Avranchin, où commença la sédition

par le soulèvement des Sauniers. Parmi ces chants assez nombreux, qui nous ont été communiqués par le principal et le plus précis historien de cet évènement, M. Laisné, nous citerons un passage, tiré du « Manifeste de haut et indomptable capitaine, Jean Nuds-pieds, général de l'armée de souffrance ; » c'est une pièce remarquable par son caractère mi-bourgeois, mi-populaire, du reste comme le personnel mixte de l'insurrection :

Que de gens enrichis avecque leurs impôts
Oppressent le public par leurs conjurations,
Qu'ils fassent des traînées avecque leurs suppôts,
Qu'ils vendent leur patrie avecque les factions,
Et que trop glorieux ils se moquent de nous,
Portant à nos dépens le satin, le velous,
Cela ne se peut pas que de leur trahison
Tout Nuds-pieds que je sois n'abaisse l'ambition.

Si la facture des vers est savante, s'il est question de César « occis par Brutus, » de Catilina, et même de « tyrans d'Hircanie, » la rime et la langue sont populaires, et, sous ce dernier rapport, on remarque *paisan,* paysan, *vollerie,* vol, *meuble,* s. m., meubles, *horzain,* étranger, *gabeleux,* gabelou, *attifets,* colifichets, les *souffrans,* les malheureux, *mondrin,* monceau de sable à faire du sel, *velous,* velours sous sa forme étymologique (*villosus*). (V. le chant *A la Normandie,* p. 269.) Or, déjà à cette époque du 17e siècle, les patois étaient en décadence; l'unité de langage, commencée surtout par la Renaissance, avait fait de grands progrès, et déjà la science et la politesse, pour parler le langage du temps, avaient pour les dialectes populaires un suprême dédain, étranger au siècle antérieur, qui aimait à s'en servir et même à les étudier. Une des plus anciennes études comparatives sur les patois est sans doute celle d'un chanoine picard, Ch. de Boville, dont le livre, devenu rare, est intitulé : Car. Bovilli Samarobrini liber de differentiis vulgarium linguarum et gallici sermonis varietate. Parisiis, 1533. »

Une chanson satirique, dialoguée entre les filles et les garçons, que nous avons entendue à une vieille femme fileuse qui la tenait des *chantoires* forains, ne manque pas de vivacité et n'est pas sans intérêt pour le costume. Aux filles qui raillent les garçons de « trembler dans leurs carmagnoles, » ceux-ci répondent :

Vos courts gilets, vos longs jupons,
C'est pour l'amoure des garçons.

En nous rapprochant des temps modernes, cette chanson semble poser la question sur ce qu'est la muse populaire dans nos temps. Comme le patois et la légende, la chanson fait peu de progrès et se montre peu productive. Elle s'inspire encore de quelques idées importantes dans la vie du peuple : nous avons saisi quelques vers sur la loterie, dignes à quelques égards des procédés de la poésie d'autrefois, puisqu'une pauvre servante gagne « du premier coup quatre chevaux blancs — et un carosse pour la porter; » mais la morale est la perte complète de ses épargnes de quinze ans. La conscription joue un trop grand rôle dans la basse classe pour ne pas être chantée; nous avons surpris quelques vers où il en est question; mais ici c'est une fille qui tire au sort :

Le sous-préfet lui a demandé :
La belle, qu'avez-vous tiré?...
Vivent les fill' de Normandie,
Qui tirent pour leur bon ami.

Toutes ces chansons, pour être sérieusement jugées, devraient être entendues sur les lieux mêmes, dans le cadre des chanteurs, avec leur couleur musicale et les nuances individuelles, avec la bonne foi grave des chanteurs et des auditeurs, leur accentuation très-marquée surtout sur la première et la dernière syllabe de chaque vers et leurs finales prolongées. Il faut surtout les entendre dans la sonorité des campagnes où des voix mâles éclatent

à toute volée et se purifient par les distances. Il y a même de ces refrains qui semblent avoir une valeur poétique et musicale absolue, tel est ce refrain des vachers du pays de Bray qui exprime pleinement et heureusement l'expansion de la vie, comme certaines barcarolles de l'Adriatique:

Lariala, lariala,
Lonlanla, lariala,
La lonlariala.

Or, le refrain dégage l'idée générale, le sentiment qui résulte des paroles; aussi dire ou écrire ces compositions, c'est les livrer sans la musique qui en est l'âme, et sans la physionomie et l'action du chanteur, qui en sont l'esprit. Quant au fond des chants populaires sérieux, il est presque toujours naïf, noble et d'un idéal élevé. Nous ne connaissons pas de chant ancien où ces caractères respirent plus que dans le poème du combat des Trente, dont la langue, du reste, nous intéresse, comme étant normande, et qui nous rappelle, par les noms de ses héros, que des Normands y figuraient; c'est une véritable romance populaire. Quand Beaumanoir se plaint à l'Anglais Bemborough des mauvais traitemens qu'endurent les paysans bretons :

Quand Beaumanoir les vit, du cœur a soupiré.

Le capitaine étranger lui répond en ces termes :

Beaumaner, taisiez-vous; de ce n'est plus parlé,
Montfort si sera duc de la noble duché,
De Nante à Pontorson, et même à Saint-Mahé,
Edouard sera roy de France couronné.

Et Beaumanoir, selon le poète, répond *humblement :*

Songiez un autre songe, cestuy est mal songié;
Car jamais par tel voie n'en aurez demi-pié.

Au commencement de la bataille, l'Anglais crie à Beaumanoir :

Rends-toi tôt, Beaumanoir, je ne t'occiray mie;
Mais je ferai de toy biau présent à ma mie;

Car je luy ai promis et ne veux mentir mie
Que ce soir te mettrai dans sa chambre jolie.
Et Beaumanoir répond : Je te le surenvie !
..... de sueur et de sang la terre rosoya.

Ce dernier verbe nous rappelle le joli passage de *Barbe-Bleue :* Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Je ne vois que le soleil qui flamboie, le chemin qui poudroie, le champ qui verdoie; et Beaumanoir, demandant à boire, reçoit de Geoffroi Dubois cette réponse :

Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera.
(Publié par de Fréminville, 1819, et Crapelet, 1827.)

Tous ces vers sentent l'héroïque et chevaleresque inspiration de la Bretagne, comme d'autres de la même époque qui se rapprochent remarquablement de la chanson de filerie que nous avons citée sur Duguesclin, (p. 291) et qui ont aussi un cachet populaire, marqué ici par la répétition, le pléonasme et l'allitération. Si Beaumanoir est le chevalier de la Bretagne, Duguesclin en est le soldat. Dans une conversation avec Chandos, où il montre beaucoup de finesse, il prend vite au mot le capitaine anglais sur le prix de sa rançon et dit :

N'a fileresse en France, qui sache fil filer,
Qui ne gaignast ainçois ma finance à filer,
Qu'elles ne me volissent hors de vos las geter.
(*Chron. de Duguesclin,* publ. par M. Charrière.)

On remarquera aussi l'allitération de ces vers, ce principe poétique de la littérature scandinave, qui a régné en Angleterre (V. une liste rimée de la Conquête : Bastard, Brossard, Baynard, et *Vision of Piers Ploughman*) assez pour s'être établi même dans la prose, témoin ce passage de Mathieu de Westminster : « Tibi de tua materia vestes pretiosas tua textrix Flandria texuit. Tibi vinum tua Vasconia ministravit. » (p. 340.) Même de nos jours un historien anglais, faisant l'histoire des Normands, a cru devoir allitérer des passages que la critique a signalés.

(V. *Edinburgh Review*, ann. 1859, sur l'*Hist. of Norm.*, de M. Roach Smith.) Vers ce temps, pendant le règne malheureux de Charles VI, on chantait ce cantique :

> Plange, regni respublica,
> Tua gens, ut schismatica
> Desolatur,
> Nam pars ejus est iniqua,
> Et altera sophistica
> Reputatur.

Alors aussi, pour rentrer dans notre sujet de la poésie satirique, les Bretons chansonnaient les Français d'une manière très-mordante :

> Les François estoient testonnés,
> Et leurs airs tout effeminés,
> Avoient beaucoup de perleries
> Et de nouvelles broderies.
> Ils estoient frisques et mignots.
> Chantoient comme des syrenots ;
> En salles d'herbettes jonchées,
> Dansoient, portoient barbes fourchées.
> ... Les vieux ressembloient aux jeunes,
> Et tous prenoient terrible nom
> Pour faire paour aux Bretons.
> (*Chron.* de G. de St-André, scolastique de Dol.)

On trouve encore en Normandie des poésies analogues aux anciens Dits sur les diverses professions ; il y a des chansons sur tous les états, contre la recherche des métiers, et on chante à Sartilly une chanson sur les mois de l'année et leurs occupations, thème d'ailleurs épars dans les proverbes, laquelle offre de l'analogie avec les chants bretons, publiés par M. de la Villemarqué sous le titre de *Séries ;* elle existe aussi en flamand. Nous ne parlerons de la très-populaire *Claire-Fontaine* que pour rappeler qu'elle est chantée par les Canadiens français, qui ont eu de grands rapports avec la Normandie, où l'on appelle encore *Cadiens* les colons normands d'Amérique. Ce mot qui rappelle plus directement encore une colonie normande, l'Acadie, reporte la pensée vers le joli poème de Longfellow,

Evangeline, dont l'héroïne et les principaux personnages sont normands, et où le poète américain fait jouer au vieux ménétrier les airs de la terre natale, entre autres le *Carillon de Dunkerque*. Nos chants normands ont un intérêt tout particulier pour la race anglo-saxonne, et tout récemment le *London illustrated news* (Janvier 1860) mêlait aux *Christmas carols*, *Marguerite*, les *Chevaliers de la Marjolaine*, le *Pont d'Avignon*. Il ne serait pas impossible que l'on retrouvât encore quelques souvenirs des Normands dans les Canaries, découvertes en 1404 par Jean, sire de Bethencourt et de Grainville-la-Teinturière, et même sur les côtes de l'Afrique, car la priorité des découvertes des Normands dans ces régions sur celles des Portugais, a été démontrée par deux savans de notre province, M. L. Estancelin *(Rech. sur les Navig. norm. en Afrique.)* et M. E. de Fréville. *(Commerce de Rouen au moyen-âge*, et surtout un art. dans la *Rev. des Soc. savantes*, déc. 1859.) On trouverait aussi des chansons encore en vogue dans les recueils des 16e, 17e et 18e siècles, dont la richesse prouve que l'on chantait alors beaucoup plus que depuis la Révolution, qui a profondément modifié le caractère français dans le sens du bien-être et du sérieux. Parmi ces recueils nous citerons un livre rarissime, où le grotesque abonde, qui a reproduit « les menus propos des enfans et des poissonnières de Rouen, » et dont le titre clorait dignement la veine satirique et railleuse de la poésie normande : « La Fricassée crostyllonée (croustillante) des antiques modernes chansons par une grande herchelée (enfilée, réunion) des plus memoriaulx et ingénieux cerveaux de notre année. Rouen, 1604. » Il faudrait y joindre « le joyeulx et magnifique royaume des Conards d'Evreux, les huitains appelés les *Umbres* de Conardie, la litanie, et le singulier oremus. » Et le *Catéchisme d'un Normand*, (in-12, s. l. ni d.) par un Breton, où l'on re-

marque ce passage : « Savez-vous quelque chose de l'histoire de Normandie ? — Oui, je sais qu'autrefois notre province portait dans ses armes trois faulx qui signifiaient qu'on trouve chez nous trois sortes de personnes, savoir : faux témoins, faux sauniers, faux monnayeurs. » Il faudrait aussi, pour une étude complète, signaler les poètes-ouvriers normands contemporains, comme Le Goupil, le tisserand de Cherbourg, un véritable artisan, et d'autres qui n'en ont que l'apparence, comme Paul Hamon, de Livarot, dont l'esprit trop cultivé exprime cependant heureusement l'humour normand, comme dans cette épigramme :

Mein doux Jésus du firmament,
Je ne demande point forteune;
Mais mettez-moi tant seulement
Auprès d'un queuqu'un qu'en ait eune.

Mais nous aimons mieux finir ce chapitre de la poésie normande par quelques vers à l'honneur de la Normandie agricole, active et joyeuse, qui rappellent le *Vanneur*, une des plus jolies chansons du 16e siècle :

Je fauche, je fane,
Je rentre, je vanne,
Je tonds le long de la prairie
En gardant mes moutons blancs.

Et par ceux-ci, d'un poète tres-distingué, M. Blier, les derniers faits en Normandie dans la nuance populaire :

Lérot, Lérot, gentil Lérot !
Quand tu dors dans le creux d'un fau (hêtre)
Ou d'un vieux chêne,
Bien repu, bien gros et bien chaud,
De froid ni de faim ne te chaut
Jusques à la saison prochaine...

Mais nous, nos femmes et nos filles,
Il faut pour nourrir nos familles,
Ah ! ah ! Lérot !
Suer d'ahan sur les faucilles
Ou glaner le blé par brindilles.
Ah ! ah ! Lérot, gentil Lérot !

CHAPITRE XIII.

HISTOIRE DE LA LANGUE ANGLAISE.

Tous les élémens constitutifs du normand et du français, étudiés dans les chapitres précédens, se retrouvent dans la formation de la langue anglaise, comme la plupart des traditions poétiques et légendaires de Normandie se retrouvent dans le domaine du peuple anglais. Aussi faut-il déterminer en Angleterre 1° une période celtique, 2° une période latine, 3° une période germanique ou anglo-saxonne, 4° une période scandinave ou danoise, 5° une période normande, couches superposées, sauf la dernière, dans le même ordre et vers les mêmes temps qu'en Normandie, et présentant l'apport de cinq invasions, d'où sortit, dans le 13e siècle, une langue plus propre à la pensée que chacun de ses élémens pris à part. C'est l'époque même où le français, perfectionné aussi par des apports semblables, prenait son essor dans sa plénitude et sa jeunesse.

C'est dans la Grande-Bretagne que persistent avec le plus de vitalité les dialectes celtiques, réfugiés dans les

îles et sur les hauteurs, tandis qu'une langue composite a inondé toute la plaine anglaise, baigné les rebords du bassin, et même noyé des montagnes, comme le Cornwall, puisque le cornique vient de disparaître : ces dialectes sont le gallois ou welche, le manx ou dialecte de l'île de Man, l'irlandais et le gaélique d'Écosse. La langue générale anglaise s'est développée sur un fond celtique dont les principaux élémens sont restés dans la topographie, dans les idiômes provinciaux, et dans la langue générale. Pour les patois nous renvoyons aux remarquables recherches de T. Wright et de Hallivell, et à des travaux assez nombreux sur cette matière pour que Russell Smith ait composé un opuscule intitulé : « A bibliographical list of the works that have been published illustrating the provincial dialects of England. » L'ensemble de ces études fait de l'Angleterre une grande école de philologie, mais qui s'est trop exclusivement appliquée à chercher la langue nationale dans les régions du nord de l'Europe, et a trop négligé les sources française et normande.

Pour la topographie, on retrouvera beaucoup de mots que nous avons signalés dans le sol de la Normandie *(V. Origines celt. Introd.)*, parmi lesquels nous citerons ***Dover***, eau, le Dour des Celtes méridionaux, ***Avon***, rivière, analogue au Avre de Normandie, les ***Moors***, landes, le ***Craig***, pierre, colline, les ***Ker***, ***Caer***, ville, ***Morgan***, pays maritime, ce nom réel de Pélage, dont le nom historique est une traduction grecque, les ***Cairns***, hauteurs, communs dans le sud, le ***Down***, hauteur, comme le fr. Dune, et les ***Dunum*** dominent dans les formes latines des anciennes villes anglaises, ainsi que ***Magus***, le ***Bourn***, ruisseau, usité dans le nord de l'Angleterre, ***Inis*** et ***Inch***, île, ***Comb***, vallée, en anglais, ***Cant***, presqu'île, ***Ben***, hauteur, qui entre dans le nom d'Albion « Al ben, » la région montagneuse du nord de l'Angleterre, la finale des villes celtiques

en *Acum* (eau), comme *Eboracum*, York, *Afallach* qui a dénommé la fameuse île d'Avallon, tombeau du roi Arthur, *Londinum*, *Llundain*, la ville des vaisseaux, suffixée en *dunum*, l'*Ac* irlandais, fils, descendant, comme dans Caractacus, fils de Carat, Caratus, qu'on trouve dans une inscription, *Corner*, coin, marqué dans les deux Cornwall, latinisées en *Cornu Galliæ*, le kymri *Cefn*, dos de montagne, *Chevin* dans Cambden, *Cheviot* dans les montagnes d'Ecosse, et *Cévennes* dans les montagnes françaises, *Rye*, rivière, *Pen*, tête, cap, *Llan*, pierre, *Lech*, pierre, *Lin*, marais, etc.

Pour les termes celtiques de la langue générale, nous citerons au hasard : *Dark*, sombre, noir, en bret. *Duard*, *Deuce*, diable, en bret. *Duz*, *Dregs*, lie, en irl. *Braich*, *Brige*, pont, *Mare*, jument, *March* en celtique, les *Sennight*, semaine, et *Fortnight*, quinzaine, qui conservent la mesure du temps par nuits, particulière aux Gaulois, selon César, *Apple*, pomme, *Aval* en breton, *Brogue*, patois, du celtique *Brogæ*, champs, du scholiaste de Juvénal, *Lane*, sentier, passage, reste dans l'esp. *Llanos*, *Spoon*, cuillère, en irl. *Sponog*, *Glen*, vallée, *War*, guerre, en v. a. *Geare*, du celt. *Gerra*, *Grout*, sédiment, en n. *Grou*, boue, *Ride*, chevaucher, le *rheda* gaulois, *Brook*, ruisseau, *Harbour*, port, de *Aber*, hâvre, et ce dernier est visible dans *Aberconway* et dans *Aberdeen*, à l'embouchure de la Dee, *Den*, vallée, *Loch*, lac, *Well*, puits, *Heath*, *Hythe*, bruyère, *Briar*, ronce, *Napkin*, serviette, en gaélique *Neapaicin*, *Basket*, corbeille, en irl. *Bascaidh*, *Brisket*, d'où *the Brisket bone*, l'os de la gorge, en n. *Bruchet*, en gall. *Braighead*, *Hose*, botte, en gaélique *Os*, *Cabbage*, chou, en irl. *Cabaïste*, *Tarn*, lac, *Screw*, écrou, en irl. et gaél. *Scrobba*, *Burden*, fardeau, en arm. *Horden*, *Barren*, stérile, *Sea*, mer, eau, etc. Enfin, le celtique forme en anglais, comme dans les autres langues, la nomenclature des forces élémentaires et de quelques in-

dustries primitives et peu développées, nomenclature qui lui est presque toute commune avec le normand, et dont les détails comparés se trouvent dans la partie celtique du Glossaire. Cette similitude générale d'idiôme entre l'île de Bretagne, *Ynys Prydain*, et la Gaule, répond à ce que disait Tacite des Bretons : « Sermo haud multum diversus, » dans la Vie d'Agricola, comme la ressemblance des traditions et des superstitions aujourd'hui conserve toute sa vérité à une autre observation du même historien : « Gallorum sacra deprehendas (apud Britones) superstitionum persuasione. » (*Vie d'Agricola*). La connaissance du celtique, par la comparaison de ses idiômes existant encore, et par les indications des auteurs latins, a fait trop de progrès pour qu'on ne s'étonne pas de ce chiffre de vingt mots celtiques attribués à la langue anglaise dans un essai sur sa constitution (*Recherches sur la fusion du franco-norm. et de l'anglo-saxon,* par Thommerel). Pour nous, nous ne le porterions pas à moins de cent radicaux pour la langue nationale, et à plusieurs centaines pour les patois et la topographie.

La durée de l'occupation romaine dans la Bretagne fut trop longue, environ cinq cents ans, pour n'avoir pas exercé une influence sur la langue des Bretons, quoique l'absence ou le petit nombre de femmes romaines ait dû la restreindre ; mais on manque de données bien positives pour la préciser et en déterminer l'étendue. Quelques mots, comme les Pictes, qui semblent s'être distingués par les peintures de leur corps ou le tatouage, Caractacus, *Caractaw*, Galgacus, *Gallawg*, Bardi, les *Beirdd*, les poètes, Hibernia, *Erin,* ou l'Irlande, Albania, *Alban*, litt. la montagne, Caledonia, *Calyddon*, le pays des forêts (V. A. Thierry. *Hist. de la Conquête*, 1res pages), sont des traductions latines. Toutefois le plus grand nombre de termes latins est venu, dans la langue anglaise, ou de l'in-

vasion franco-normande, ou de sources savantes, comme à la Renaissance, et dans les temps modernes. Mais on est frappé de trouver un mot exprimant l'idée essentielle de la possession, *Have, Having, Had,* aussi semblable à *Habere, Habens, Habitus,* à moins qu'il n'y ait dans cette ressemblance une origine bien plus ancienne que celle de la conquête romaine, ou qu'on ne parte du *Haba* gothique.

Après avoir opprimé l'île pendant quatre cents ans, les Césariens (*Cesariaidd,* les Romains) « repartirent pour la terre de Rome, afin de repousser l'invasion de la bande noire. Ils ne laissèrent à leur départ que les femmes et les enfans en bas-âge, qui tous devinrent Cambriens. » (*Trioedd ynys Pridain.* Ibid. p. 7.) Un certain nombre de termes latins marquèrent sur le sol le séjour des Romains, comme Prætorium, Portus Herculis, Villa Faustini, Murus Adriani, Aquæsolis, Aquæ Callidæ, Spinæ, Pontes, Trajectus, Novus Portus, Calcaria, Ager, *l'Æcer* saxon, et surtout *Castrum* resté dans Chester et ses nombreux composés. Certains mots sont hybrides, comme Bangor, Ban-chor, le grand chœur, la grande église, le grand collége. *Monachus* était resté dans la langue ; du moins il est le seul terme latin qui figure dans le chant de Canut, cité plus bas, sous la forme de *Muneches.* C'est un de ces mots introduits par l'évangélisation de la Bretagne, antérieure aux invasions germaniques, et les premiers missionnaires, deux latins, Lupus et Germain, firent reculer les premiers conquérans saxons en les chargeant avec leur troupe au cri d'Alleluia, d'où le nom de *Victoria alleluiatica* resta à cette rencontre. (*Horæ britann.* II, 126 et 154.) Mais on ne trouve pas un seul mot latin dans un des plus vieux fragmens du saxon, le discours du chef de Northumbrie, en 628 : « Thyslic me is gesewen, Cyning, this andwarde lif manna on eorthan, etc. » (Trad. de Bède, par le roi Alfred.)

La conquête des Anglo-Saxons introduit une langue toute nouvelle, presque complètement étrangère au celtique et au latin : aussi, en 596, quand le moine Augustin hésite devant le pape à aller évangéliser la race anglo-saxonne, il s'excuse surtout sur les difficultés d'une langue inconnue (*Opera Gregorii papæ,* t. IV. p. 55). Il faut que les missionnaires romains prennent des Franks pour interprètes : « Naturalis ergo Francorum lingua communicat cum Anglis. » (Will. Malmesb. Hist., p. 25.) Les hommes aux épées courtes, *Sax,* les Saxons se montrèrent pour la première fois en Angleterre, en 449, sous la conduite de deux frères, appelés l'étalon et le cheval, Hengst et Horse, sans doute les deux premiers mots teutoniques de l'anglais, et imposèrent le premier nom topographique à l'île qu'on leur céda, celle de Danet ou Thanet, dans le Kent, qu'ils appelèrent le royaume des hommes de Kent, Kenware-rike, et, plus tard, ils fondèrent le royaume des Saxons du sud, le Suth-seaxna-rike, le Sussex, puis celui de l'Ouest, ou Wessex, et enfin celui de l'Est, ou Essex. Ils nommèrent leurs forteresses du nom du Burgh germanique, qui a pris en Angleterre la forme *Bury*, comme Kanterbury, la capitale du Kent, *Cantwaraburh.* La chronique anglo-saxonne annonce ainsi l'arrivée des deux corsaires germaniques : « Heora here togan wœron twegen gebrothra Hengest and Horsa. » (Ann. 449). Un passage du Brut représente Hengst ordonnant de se servir du mot *Sax,* devant les Bretons qui ne pourraient comprendre (T. II, v. 7413) :

Hengist avoit ses compaignions
Bien ensaignies et bien somons
Qu'en lor cauces cotiax portaissent
Ilex que de deus parz tranchaissent,
Que, quant as Bretons parleroient
Et il tot assamble seroient,
Nem coivre sexas crieroit
Que nus des Bretons n'entendroit.

C'est dans cette période que s'établit la division de l'Angleterre en comtés, *Shires,* ou parties, d'où l'anglais actuel *Share,* portion, et que la Chronique saxonne écrit *Scyre,* comme *Oxnafordscyre,* Oxfordshire, *Bearwukscyre,* Berkshire.

Une population entière des bords de la Baltique, les Angles, émigra plus vers le nord, sous la conduite de Ide, ou l'heureux guerrier (*Ed,* heureux), et leur siége s'appela Engla-land, mais ils conservèrent les anciennes dénominations du sol : seulement leur limite au sud reçut le nom germanique de *Mark,* frontière, d'où Mercie. L'un des plus puissans chefs anglo-saxons portait dans son nom Ethelbert deux élémens, dont l'un *Ethel,* noble, a disparu de la langue, dont l'autre est resté dans *Bright,* brillant.

Les Anglo-Saxons parlaient une langue voisine du gothique, parlé au 4e siècle, dont il ne reste d'autre monument que la traduction des Evangiles d'Ulfilas. Cet idiôme a beaucoup de rapports avec le sanscrit, l'ancien scandinave, le latin, le grec, par suite de la fréquence des terminaisons en *a,* en *um,* en *an,* et par d'autres rapports qu'on remarquera dans les fragmens suivans, en même temps que le génitif en *is* ou *s,* et la 3e pers. en *eth, es,* caractéristiques de l'anglais actuel : « Anastodeins *initium* aiwaggeljons *evangelii* Jesuis Christaus *Jesu Christi.* Swe *sicut* gamelith ist *scriptum est* in Esaün praufetau *in Esaia propheta.* Sai *ecce* ik *ego* insandja *mitto* (en a. *Send*) aggelu *angelum* meinana *meum* faura *præ* thus *tibi.* Saei *qui* gamanweith *parat* wig *viam* theinana *tuam* faura *præ* thus *tibi.* » On trouve encore, pour constater des rapports très-primitifs, *Wisandona,* existence, *Gotha,* Dieu, *Waldufuja,* puissance, *Godamma,* bon, etc. Le commencement du *Pater* gothique offrira des rapports frappans de construction avec le grec, et d'ailleurs Ulfilas s'est sans doute modelé sur le texte grec, sauf les articles. On remarque dans son

texte des ligatures grecques mêlées aux caractères latins : « Atta unsar πατηρ ημων thu ό in himinan Εν τοις ουρανοις. Veihn ai αγιασθητω namo theins το ονομα σου. Quimai ελθετω thiudinass theins η βασιλεια σου. Vairthai γενηθητω vilja theins το θελημα σου, sve ως in himina εν ουρανω jah και ana επι airtha της γης. » On trouve dans ce passage plusieurs mots restés en anglais : *Heaven, The, Name, Come, Thine, Will, Earth*, et un autre qui n'est pas sorti des noms propres comme Théodorik, Théodobert.

Quoique depuis 597, époque de la conversion au christianisme du roi Ethelbert, les missionnaires, tous d'origine latine, et le culte eussent agi sur la langue des Anglo-Saxons, cette influence dut être très-faible, à en juger par quelques monumens, même ultérieurs à cette période. Suivant Warton, *(Hist. of the english poetry.)* il ne reste de la langue de ce temps que les vers de Caedmon dans la traduction de l'Histoire de Bède par le roi Alfred. Les *Chartæ anglo-saxonicæ* de Kemble en offrent une de 604, qui ne contient que quelques mots anglo-saxons. (V. Thommerel. *Recherches*, p. 12,) Dans la pièce que Hickes a publiée dans sa Grammaire anglo-saxonne, il n'y a pas d'expressions latines. (Ap. M. du Méril. *Mélanges*, p. 55.) C'est de cette période que date dans l'anglais le son qui lui donne une grande partie de sa physionomie et de son harmonie, le Th, qui vient du Nord, où le *thurs* avait ce son dans les runes, écriture usitée des Anglo-Saxons avant leur départ de leur pays, et le principal poème anglo-saxon, le *Beowulf*, parle des bâtons runiques ou *Runstafas*, (v. 3388.) et le conseiller d'un roi y est appelé *Run-wita*, (*Ibid*, v. 2650.) et *Run-cræftig*, habile dans les runes, d'où l'a. *Craft*, métier, v. 324. (Ap. M. du Méril. *Mélanges*, p. 89.) Ce poème date du 7e siècle ou même de plus tôt, et reste aussi étranger à l'influence

latine : c'est du saxon pur, comme on peut le voir par quelques vers :

Ge-worthon tha Wedra leode
Hlœw on lide, se was heah and brad,
Wœg-lithendum wide to syne. (V. 6306.)

que M. du Méril traduit ainsi : « Alors les hommes de l'Ouest élevèrent un tombeau sur le rivage, il était haut et large, les matelots le voyaient facilement par-dessus les vagues. » (*Ibid.*, p. 128.) Il n'y a pas plus de traces d'influence latine dans le Dialogue de Salomon et de Saturne, (Ap. Kemble. *Archæologia*, t. 28, p. 336.) dont voici un specimen :

Awritad hie on his wœpne,
Wœlnota heap
Bealwe bocstafas.

Nous n'avons reconnu que le mot nécessaire de *Muneches,* moines, dans le chant attribué à Canut, et dans un assez long fragment (soixante-dix vers) du chant saxon sur la bataille de Brunan-burg, nous n'avons remarqué qu'un mot, *camp,* qui ait une physionomie latine. (Ap. A. Thierry, fin du 1er vol. de l'*Hist. de la Conq.*) Il n'y en a pas davantage dans le *Pater* en teutonique-saxon du commencement du 8e siècle : « Urin fader thie arth in heofnas; sic gehalgud thin noma, to cymeth thin ryc, etc. » Il faut donc conclure de tous ces monumens que l'action du latin sur l'anglais fut à peu près nulle dans la période anglo-saxonne.

Au commencement de ce 8e siècle, le saxon se trouvait à une grande distance du gothique et renfermait déjà complètement l'anglais, comme on peut le voir en continuant cette version de l'Oraison dominicale : « Urin fader thie arth in heofnas; sic gehalgud thin noma; to cymeth thin ryc; sic thin willa is in heofnas and in eortho; urin hlaf offirwistlio sel us to daig; and forgese us scylda urna, sue we forgefan scyldgum urum, etc. « Il est vrai que les formules reli-

gieuses sont ce qui change le moins dans les langues; mais tous les termes de ce passage, excepté un, sont restés dans l'idiôme général anglais. Les deux principales lois qui président aux changemens que l'on peut suivre dans les développemens du saxon se rapportent à l'oreille et à l'esprit : d'un côté, l'affaiblissement d'une sonorité pleine et nombreuse qui remonte au berceau des langues, formées surtout par ces finales en *a*, en *o*, en *um*, en *as*, si caractéristiques du sanscrit, du grec et du latin, et par conséquent la prépondérance progressive de la consonne sur la voyelle, ou de l'esprit, de l'idée sur les sens et sur la musique des mots; d'un autre côté, la réduction des termes et leur abréviation pour servir plus rapidement la pensée. Toutefois on ne peut méconnaître une différence profonde entre les langues germaniques et les langues greco-latines dans la prédominance de la consonne ou de la voyelle, de l'énergie ou de la douceur, du langage des sens et de celui de l'esprit. L'anglo-saxon, comme le gothique, possédait les trois genres qui sont restés en anglais, et que le français, moins simple peut-être en cela, a réduits à deux; mais il admettait la variabilité de l'adjectif qui n'a pas persisté dans l'anglais, plus simple sous ce rapport que la plupart des autres langues.

La première descente des Danois en Angleterre, en 787, mit en présence deux peuples qui parlaient à peu près la même langue, du moins quant au fond; mais nous n'oserions pas, malgré l'assertion d'Aug. Thierry, les appeler intelligibles l'un pour l'autre, si l'on en juge par les textes scandinaves et teutoniques les plus anciens. L'histoire du roi Alfred, pénétrant en joueur de harpe dans le camp des Danois et les divertissant par des chansons saxonnes, doit tenir compte des connaissances étendues de ce prince dans les langues : il a laissé des vers et des traductions, spécialement celle de l'Histoire ecclésiastique de Bède, dont nous

avons cité un fragment, et dont une phrase détachée nous fait assister au développement déjà avancé vers l'anglais : « Cume thonne an spearwa and hrœdlice the hus thurh fleo and cume thurh othre duru in, thurh othre ut gewite, » qu'on peut traduire aisément en anglais : « Comes then a sparrow and glides the house through flying and comes through other door in, through other out goes. » On possède encore pour ce temps la paraphrase de la Genèse par Cœdmon. Le saxon ne se modifiera que d'une manière très-lente, et, dans trois ou quatre siècles, il n'aura pas considérablement changé, comme nous le verrons dans des specimens du 13e siècle. Toutefois la langue que ce specimen accuse semble trop moderne pour n'avoir pas été retouchée, si on la compare aux specimens antérieurs et surtout au chant saxon sur la bataille de Brunanburh, sous le second successeur d'Alfred, en 934, tiré de la chronique saxonne (publiée par Gibson p. 112), lequel commence ainsi :

Her Œthelstan cyning,
Eorla Drithen,
Beorna beah-gyfa
And his brothor eac
Eadmund œtheling,
Ealdor, langne tyr
Geslohgon œt secce
Sweorda ecgum
Ymbe Brunan-burh.

« Le seigneur roi Athelstan, earl des chefs, donneur de colliers aux braves, et son frère, Edmond l'illustre, l'aîné... ont combattu avec le tranchant de l'épée à Brunan-burgh. » Mais, au 10e siècle, l'anglais est presque fixé : il n'aura plus guère à faire sur le saxon que ce qu'il fera sur le normand, c'est-à-dire l'abréger; en voici un modèle qui ressemble à de l'anglais allongé : « Thu ure Fader the art on heofinum; cum thin ric; si thin willa on eorthan swa on heofinum, syle us to daeg urn daegthan-

lican hlaf; and forgif us ure giltat, swa we forgifath tham the with us agyltath. » Dans tout ce 9e siècle l'influence des Danois ne put être bien sensible, puisqu'ils guerroyèrent toujours avec les Saxons, et que plus souvent vaincus que vainqueurs, ils ne s'établirent bien dans le pays qu'au commencement du 10e siècle. Les Danois jetèrent, selon leur usage, une profonde terreur parmi les populations saxonnes qui l'exprimèrent par un mot qui est resté, en appelant ***Daneworth***, l'hièble, cette plante aux fruits d'un rouge de sang. De la déclinaison gothique et saxonne, qui avait autant de cas que le grec et le latin, sauf l'ablatif, mais qui avait moins de variétés, il n'est resté en anglais que le génitif, qui d'ailleurs s'emploie simultanément avec la forme directe et analytique. L'œuvre de simplification se remarque surtout dans les verbes; les nombreuses conjugaisons du gothique diminuent en anglo-saxon pour arriver à l'unité de type en anglais et presque à l'unité de mot invariable, la plus rapide expression de l'action qui existe dans les langues européennes. Les verbes anglais d'aujourd'hui, qui gardent la finale ***en***, donnent au style sa physionomie saxonne, mais cette syllabe faible, en grande partie a disparu sous la contraction, ou a été remplacée par une autre consonne, comme on peut le voir dans le passage de ***Swapen***, balayé, à ***Swept***, de ***Slæpen***, dormi, à ***Slept***, de ***Blawen***, soufflé, à ***Blown***, de ***Biden***, ordonné, etc.

En finissant d'esquisser la période anglo-saxonne, il faudrait essayer de déterminer les mots qu'elle a introduits sur le sol et dans la langue de l'Angleterre, pour distinguer ses apports de ceux de la période danoise. Cette distinction offre de grandes difficultés, par suite de l'affinité du germanique et du scandinave, et nous avouons qu'il ne peut guère y avoir de certitude sous ce rapport que pour les mots germaniques qui n'étaient pas scandi-

naves en même temps, et pour ceux qui appartiennent à des documens antérieurs à l'arrivée des Danois; or, cette distinction, qui demanderait une étude très-approfondie des origines de ces deux langues, des hommes très-savans ne l'ont pas faite. Moins dans l'espérance d'y réussir que par le sentiment de sa réalité et de son importance, nous l'essaierons sur quelques élémens des noms de lieu.

Nous rapporterions à l'anglo-saxon, dans la nomenclature topographique de l'Angleterre, les termes suivans, dont plusieurs sont aussi de la langue générale : ***Ham,*** habitation, d'où ***Home, Dal,*** vallée, ***Borough***, ***Burg, Bury,*** hauteur et habitation, ***Field,*** champ, ***Barn,*** grange, ***Burn,*** ruisseau, ***Cliff,*** rocher escarpé, que peut réclamer aussi le l. ***Clivus, Croft,*** enclos, ***Stone,*** pierre, ***Well,*** puits, mot qui désigne les sources d'eaux minérales, ***Thorpe,*** village, ***Lin,*** marais, ***Bond,*** limite, ***Mark,*** frontière, ***Ferry,*** passage de rivière, en v. f. ***Fère, Deal***, portion de terre, ***Delle***, en v. f., ***Frith***, forêt, et ***Frith***, estuaire, ***Fell***, rocher, ***Graft***, vicomte, et ***Earl***, chef, litt. l'ancien ***(Eolder)***, ***Gate***, passage, ***Hall***, grande salle, maison, ***Kirk***, église, en irl. ***Kill***, ***Ring***, camp, ***Than***, seigneur, le Kent était appelé par les Saxons ***Tanesland***, ***Toft***, eau, étang, ***Wash***, eau, ***Thorn***, épine, ***Wharf***, quai, ***Wort***, plante sauvage, ***Hill***, colline, ***Grove***, petit bois, etc. Quelques-uns de ces mots appartiennent au scandinave et au saxon. Quant aux mots purement saxons de la langue générale, le plus sûr moyen de les déterminer est de les prendre dans les documens antérieurs à l'invasion danoise. Nous avons essayé, aux Origines germaniques, de dégager les élémens teutoniques; nous renvoyons aussi aux Origines scandinaves, de l'Introduction et du Glossaire, où nous avons déterminé les principaux termes de la topographie anglo-normande. Toutefois quelques termes sont spéciaux à l'Angleterre comme ***Stow***, place, ***Field***, champ, de même que

les *Cull*, *Cullen*, cap, les *Ross*, les *Gow*, golfe, les *Bar*, *Barra*, sont propres à l'Ecosse, ainsi que le suffixe *More*, grand, les *Agh*, eau, communs en Irlande.

Nous croyons que la part de l'anglo-saxon dans la constitution de la langue anglaise est bien moins considérable que ne l'ont faite les philologues de l'Angleterre, qui ont été plus frappés de la physionomie des mots que de leurs racines. Cette part diminue tous les jours avec l'exhumation des vieux monumens de l'anglais et du français et l'extension des études sur les patois, et si cet ouvrage devait avoir quelques prétentions, l'une d'elles serait peut-être d'avoir fait plus considérable la part du français et du normand dans la langue anglaise, sinon par suite d'une transmission directe, au moins par une coïncidence due à des origines communes ou à des créations spontanées. Par exemple les philologues anglais donnent une origine saxonne à certains mots qui ont en effet la physionomie du saxon, tels que *Ram*, bélier, *Shoot*, tirer une arme, *Sling*, fronde, etc., tous mots usités en Normandie, où *Ran* signifie bélier, *Elingue*, fronde, *Choutte*, frapper. La découverte des formes intermédiaires jette aussi la lumière la plus vive : ainsi *Vamp*, empeigne, a pu sembler saxon, lorsqu'on ne lisait pas dans la *Grammaire de Palsgrave*, récemment publiée : « Vampey—Vamp-pié, » avant-pied. (V. Collect. des *Doc. inéd. sur l'Hist. de France.*) Le principe que ce qui est anglais est ou a été français, se développe et se fortifie tous les jours. (V. le chap. sur la *Grammaire anglo-norm.*) A voir le grand nombre de mots rendus au français dans la langue anglaise, par suite des études et des publications de vieux monumens, on peut dire que le progrès, dans cette voie, est pour ainsi dire illimité, et qu'en ce moment il n'a pour limite que notre ignorance de notre vieille langue et de nos patois. Ainsi on ne pourrait plus appeler pur saxon, avec Thommerel,

les mots *Star*, astre, *Nigth*, nuit, en normand *Niit*, *Eye*, œil (eie), *Trade*, commerce (tradere), *Fall*, tomber, faillir, *Lend*, aider, en n. *Ainder*, *Care*, soin, en v. f. *Cure*, *Hear*, ouïr, *Spend*, despenser, *Young*, jeune, en v. f. *Iovene*, *Draw*, tirer, draguer, *Proud*, fier, en v. f. *Prude*, *Swine*, cochon (en l. *Suinus*), *Muster*, monstrer, *Sweat*, sueur, en normand *Suette* (la Suette-milliaire), et *Die*, mourir, pourrait bien être la contraction du v. f. *Devier*, sortir de la vie.

Dans ce 10e siècle la langue a subi des changemens dans le sens de l'affaiblissement de la sonorité, et de la prédominance de sons plus sourds et des consonnes, comme on peut le voir dans cette oraison dominicale de ce siècle, comparée à celle de deux siècles auparavant : « Thu ure Fader the eart on heofinum, cum thin ric; si thin willa on eorthan swa swa on heofinum, syle us to daeg urn daegthanlican hlaf, and forgif us ure giltat, swa we forgifath tham the with us agyltath. »

Un *Lord's Prayer*, cité par Bailey, *(Introd. Universal, etym. English Dict.)* écrit en 900 par Alfred, évêque de Durham, offre des formes voisines des précédentes, mais avec une variante pour le pain quotidien : « Uren hlaf ofer wirtlic » (wordly), c'est-à-dire notre pain super-terrestre.

Avec le 11e siècle commence la période normande de la langue anglaise. En 1002, Ethelred avait épousé une Normande, la sœur du duc Richard II, à une époque où le scandinave des hommes du Nord avait, en Normandie, fait place au français, après avoir duré deux ou trois générations dans la famille régnante et dans celles des envahisseurs. Le roi saxon avait admis en Angleterre des Normands, c'est-à-dire des hommes parlant un dialecte de la langue d'oil, mélangé de germanique et de scandinave; il leur avait même confié la garde de plusieurs villes. Chassé par ses sujets, il reçut longtemps chez son beau-frère une

hospitalité qui réunissait deux chefs de la même race primitive. Pendant ce temps-là, celui qui l'avait remplacé en Angleterre, Swen, c'est-à-dire le chef (en angl. *Swain*, conducteur), mourait, et son fils Canut lui succédait, Canut auquel on attribue un chant, que nous avons déjà indiqué, lequel offre un specimen de l'état de la langue au commencement de ce siècle : nous avons déjà signalé le mot latin *Muneches*, moines, dans ce style presque pur saxon, qui cependant alors, dit Aug. Thierry, était intelligible pour les deux races qui habitaient l'Angleterre :

Merrie (merrely ou merry) sungen the muneches binnen (within) Ely,
Tha (when) Cnut ching (king) rew (rowed) there by,
Roweth cnihtes (knights) noer (near) the land,
And here (hear) we thes muneches saeng...

(Ballade de Knut. *Hist. des Anglo-Saxons* de Turner, t. III, p. 517.)

Ce fragment donne une idée plus exacte de la langue d'alors que les documens liturgiques, plus immobiles et archaïques de leur nature; aussi semble-t-il d'une forme beaucoup plus avancée que cette Oraison dominicale contemporaine en saxon de l'ouest, par Aelfric; mais on remarquera dans tous deux les verbes placés avant leur sujet : « Fœder ure, thu the eart on heofenum, si thin nama gehalgod; to be cume thin rice; gewurthe thin willa on eorthan swa swa on heofenum; urne dœghwamlican hlaf syle us to dœg; and forgif us ure gyltas, swa swa we forgifath urum gyltendum; and ne gelœd thu us on costnunge; ac alys us of yfele, sothlice. »

Pour ressaisir sa couronne et répondre aux avances des Anglais du Sud, Ethelred envoya d'abord son fils Edouard de la cour du duc normand et partit bientôt lui-même. Edouard ne succéda pas à son père : ce fut un bâtard de celui-ci, Edmund, et il revint en Normandie avec son frère auprès de leur mère Emma : cette femme épousa même Edmund, et oublia ses enfans qui, loin de l'Angleterre,

devinrent étrangers à leur pays, et désapprirent les mœurs et la langue des Saxons. Cependant, plus tard, Emma les informa secrètement que le peuple anglo-saxon voulait faire un roi de l'un d'eux, et le plus jeune, Elfred, partit avec une troupe de soldats normands et bolonnais. C'était déjà la seconde fois que des hommes de France mettaient le pied sur le sol saxon. Mais on lui reprocha « nimiam Normannorum copiam secum adduxisse; » *(Henrici Hunting. Hist.)*; il fut saisi avec tous ses hommes, et il eut les yeux crevés, supplice dont il mourut. Alors ce fut un cri de vengeance par la Normandie. En 1041, une assemblée nationale des Saxons invita Edouard à venir comme roi, à une condition « ut paucissimos Normannos secum adduceret. » (*Hid.* p. 365.) Le trait saillant du règne d'Edouard, que sa piété surnomma le Confesseur, fut la pacification entre deux élémens hostiles, d'un côté les Scandinaves qui occupaient le Nord et l'Est, où dominent sur le sol les vocables de leur langue, comme les *Ness*, cap, les *Ey*, île, les *By*, habitation, et les *Wiks*, baies, d'où vient à leurs ancêtres le nom de *Vikings*, les *Haw*, bois, comme les *Haies* de Normandie; de l'autre les Saxons qui possédaient le Sud, le Centre et l'Ouest, où les *Bury*, forteresses sur les hauteurs, les *Burn*, rivière, les *Barrow*, bosquet, les *Cheap*, marché, les *Ern*, cabane, les *Hurst*, bois, les *Fields*, champs, les *Hams*, villages, de la topographie, annoncent une existence sociale posée et organisée. Les premières provinces se distinguèrent des autres par une légère différence d'idiôme et de lois. (A. Thierry. *Hist. de la Conq.*, t. I., p. 212); aussi distinguait-on les lois de Mercie, de Wessex, et celles des Danois, Myrcna-laga, West-seaxna-laga, et Dœna-laga. *(Hickesii Thesaur. ling. sept.)*

Edouard, fils d'une Normande, élevé en Normandie, entouré de Normands, parlant le français-normand, mit

à la mode cette langue qui devint celle de l'aristocratie dans ses châteaux, comme Ingulf l'a écrit : « Gallicum idioma omnes magnates in suis curiis tanquam magnum gentilitium loqui (cœperunt). » (Ap. Savile. *Rerum angl. scriptores*, p. 895.) Enfin le roi s'était transformé en Français : « Pœne in Gallicum transierat. » Beaucoup de Normands étaient venus après lui; ils eurent les dignités et les emplois, et la garde des forteresses, comme dit le même historien : « Attrahens de Normannia plurimos quos variis dignitatibus promotos in immensum exaltabat, » et par conséquent dispersés, propagèrent leur langue sur tout le pays : « La langue normande bannit du palais la langue nationale, objet de risée pour les courtisans d'outre-mer, et les Anglais, qui voulaient plaire à leur roi, devaient balbutier leurs flatteries dans cet idiôme favori. Les ambitieux et les intrigans l'étudiaient et le parlaient dans leurs maisons, comme le seul digne d'un homme bien né; ils quittaient leurs longs manteaux saxons pour les casaques normandes; ils imitaient dans l'écriture la forme allongée des lettres normandes; au lieu de signer leur nom au bas des actes civils, ils y suspendaient des sceaux à la manière normande. En un mot, tout ce qu'il y avait d'anciens usages nationaux, même dans les choses les plus indifférentes, était abandonné au bas peuple. » (Aug. Thierry. *Hist. de la Conq.* t. I, p. 214.) Ce portrait, un peu chargé par un des grands défenseurs des nationalités et des plus habiles résurrecteurs du passé par l'histoire, exprime, sous forme de regrets et d'antipathie, ce qui n'est que le résultat nécessaire de toute supériorité de race et de civilisation, c'est-à-dire la tranformation d'un peuple, laquelle ici, comme partout ailleurs, commence par les classes élevées. Ce n'était pas une mode, c'était une révolution; c'était aussi un autre fait providentiel, l'entrée de races isolées dans la grande famille, et c'était le normand

qui servait de transition. Rien de plus vrai et de plus profond sur ces influences étrangères que ce passage énergique et figuré d'un ancien historien : « Dieu s'est proposé un double moyen de broyer les Anglais, et a dressé contre eux, pour ainsi dire, une embuscade militaire, afin que s'ils échappaient au tonnerre éclatant des Danois, ils n'échappassent certainement pas à la cautèle imprévue des Normands. — « Duplicem contritionem proposuit et quasi militares insidias adhibuit... ut si a Danorum manifesta fulminatione evaderent, Normannorum improvisam cautelam certe non evaderent. » (Henric. Hunting. p. 359.)

Eustache, comte de Boulogne, qui avait épousé la sœur d'Edouard, veuve d'un Français, Gautier de Mantes, alla visiter, avec une suite nombreuse, son beau-frère, qu'il trouva entouré d'hommes parlant l'idiôme de la Gaule, et que la *Chronique saxonne* nomme « Frencisce menn. » L'insolence de ses Français fit naître une rixe dans laquelle un Anglais fut tué sur sa propre terre, « Binnan his agenan heorte, » (within his own earth) dit la *Chronique*. Toutefois une menace d'insurrection à la suite de ces insultes fut calmée, et l'on se jura la paix de Dieu et une pleine amitié. « Godes grith and fullne freondscipe, » dit la même Chronique, où l'anglais moderne se dessine déjà nettement, avec beaucoup d'archaïsmes, sans doute, comme le calcul du temps par nuits, « Five nihta grith, » une paix de cinq jours. C'est le commencement de la lutte entre deux idiômes, caractérisée par des mots que cite Camden, et qui se disputent le terrain, comme *Gospel* (parole de Dieu) et Evangile, *Ean-fastener* (l'ancre de l'âme) et Religion, *All-health* (toute-santé) et *Saviour*, sauveur, *Dome-Settle* et Jugement, *Witten-mot* (assemblée des sages) et Parlement. Les mois saxons, tirés généralement de la nature, et analogues aux mois de la République française, cèdent la place au calendrier ro-

main, *Wulfe-monath*, à Janvier, *Sprout-kele*, le mois des plantes, à Février, *Lenct-monath*, le mois croissant, à Mars, *Ooster-monath*, le mois de Pâques (Easter), à Avril, *Tri-milks*, le mois où l'on trait trois fois par jour, litt. les trois laits, à Mai, *Mede-monath*, le mois des prés, à Juin, *Hey-monath*, le mois des foins, à Juillet, *Arn-monath*, les mois des granges (barns), à Août, *Gerst-monath*, le mois de la mouture (grist), à septembre, *Wyn-monath*, le mois du vin, à Octobre, *Wynde-monath*, le mois du vent, à Novembre, *Wynter-monath*, le mois de l'hiver, à Décembre. Toutefois, beaucoup de synonymes des deux idiômes subsistèrent côte à côte en bonne intelligence, avec des couleurs et des nuances différentes, et c'est un caractère de l'anglais d'avoir pour une idée deux termes, le terme saxon et le terme normand, et deux formes, ainsi le participe saxon en *en* et le participe normand en *ed:* ainsi les animaux vivans ont des noms saxons, et les noms d'animaux disposés pour la boucherie sont normands, *Ox* et *Beef*, *Sheep* et *Mutton*, *Calf* et *Veal*, *Pig* et *Pork*, parallélisme qui existé pour plusieurs autres idées. Cette comparaison des deux idiômes met déjà en relief un fait important pour la supériorité de l'idiôme des envahisseurs, c'est que le normand substitue le sens littéral au sens figuré, le terme simple au terme composé.

A la suite des guerriers, vinrent en Angleterre les prêtres et les moines de Normandie, les plus propres à propager ses idées et son langage : un moine de Jumièges devint archevêque de Cantorbéry; un autre moine normand, Guillaume, fut évêque de Londres. Le roi Edouard donna le prieuré de Saint-Michel de Cornwall aux moines du Mont-Saint-Michel de Normandie, qui inscrivirent dans leur Cartulaire : « Carta de S. Eduardo pro prioratu S. M. in Cornubia. » (*Avranchin mon.*, t. II, p. 218.) Mais le personnage le plus considérable qui vint de Normandie,

fut Guillaume, dit le Bâtard, que le roi anglais « cum multo militum conventu ad civitates et castella circumduxit. (Ingulf, p. 898.) « En parcourant la terre des Anglais, le duc de Normandie put croire un moment qu'il n'avait pas quitté sa propre terre : des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station près de Douvres; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le penchant d'une colline; d'autres Normands vinrent en foule le saluer en habits de capitaines ou de prélats. » (A. Thierry. *Hist. de la Conq.*, t. I, p. 233.) Tout annonce un grand évènement : le règne d'Edouard est une transition. Déjà quelques mots romans se montrent dans le saxon, comme on peut le voir dans ce fragment de ses lois : « Hœbbe man thriw a on gear burghmote and twa scyregemote, and thœr scyregemote se biscop and se Ealdorman, and thœr œgther tœcon ge godes, ge woruldes rihte. » (Leges Edgari regis, cap. 5.) où l'on voit le *Biscop*, évêque, qui alors se disait en France *Ebiscop*, *Ebisque*, le *Rihte*, le droit, *Rectum*, et l'anglais moderne apparaît clairement dans la fin de la formule qu'on peut traduire ainsi : « And there together take the god's rights, the world's rights. » Quant à *Mote*, assemblée, qui pourrait bien être latin, il est resté dans la langue. Un peu plus tard *Biscop* deviendra *Bishoppe*, comme dans ce passage de Mathieu Paris, à la date de 1080 : « Prœcipitanter patria lingua dixit : *Shorte red, god red; slea ye the bishoppe*, » c'est-à-dire courtes paroles, bonnes paroles; tuez l'évêque, phrase où se montre la terminaison française. (V. aussi un specimen du vieil anglais, « Time of Edward, » à la fin du *Dict.* d'Halliwell.)

La conquête de l'Angleterre par les Normands, la dernière invasion en Europe, offre, d'une manière plus claire et plus explicite que les autres évènemens de ce genre qui l'ont précédée, diverses raisons de succès, supériorité

militaire, supériorité d'organisation sociale, supériorité de langage, et trois résultats presque immédiats, la dépossession du sol des vaincus, l'établissement de nouvelles lois, la substitution de la langue des vainqueurs.

Le premier résultat est attesté par un monument unique au monde, le Livre terrier où furent inscrits les propriétaires anciens et les propriétaires nouveaux, avec l'état des biens, et dont le titre, semblable au *Væ victis*, signifie le livre du jour du jugement, le Doom's day book. Les soixante mille soldats de Guillaume le Bâtard n'étaient qu'une avant-garde d'envahisseurs, qui se précipitèrent à leur suite, et le Conquérant donna à chacun un morceau de l'Angleterre dans cette dépossession violente et impitoyable. Ce document, qui montre dans son écriture quelques caractères saxons, offre le passage de la société saxonne à la société normande, vingt ans après la bataille d'Hastings, et, à ce titre, mérite d'être étudié sous le rapport historique et philologique à la fois, comme l'a fait un savant anglais, sir H. Ellis dans son *Introduction to Doomesday*, qui nous sert de guide :

Les *Thanes* étaient les nobles sous les Saxons : leurs diverses classes sont remplacées par les Comtes, Barons, Vavasseurs normands; mais ce titre de Thane subsista sous le Conquérant. Il a disparu, excepté de la topographie, mais *Eorl* (l'ancien) est resté dans *Earl*, titre plus ancien et plus élevé que Count aujourd'hui, et contemporain de lord, le chef de la terre (hlaf-eord), supérieur à Knight, chevalier, litt. le jeune, et synonyme de *Valvasini* des anciens temps, d'où sont venus les Vavasseurs normands. Les *Drenchs* sont des vassaux militaires, et ce terme ainsi que Knight, est remplacé par *Miles*. Les *Socmen*, ou hommes de la *Soc*, c'est-à-dire de la franchise, sont des hommes libres, de condition inférieure : un siècle plus tard, une charte de Richard III croyait nécessaire d'ex-

pliquer *Frithsokne* par « vue de franc plege dans l'enceinte de leurs libertés, » (Hardy. *Rotul. Chart.*, p. 37.) et de cette racine est resté en anglais *Soccager,* roturier, ce que les Normands appelaient l'homme du rôle de l'impôt, *Rotularius.* Dans cette classe étaient les *Radchenistres* ou *Radmans*, sans doute des cavaliers (riders). Le normand *Villain* représentait un peu ces classes inférieures de la campagne, *Villa;* les enfans des villains étaient appelés *Nativi*, d'où vint le féminin *Neife*, femme paysanne. Les *Bondmen* représentent les serfs normands et survivent dans la langue, *Bondman*, esclave, l'homme de la *Bonde,* ou chaumière, comme les *Bordiers* étaient les hommes de la *Borde*, ou cabane, mot d'origine normande, resté dans notre topographie et dans quelques mots français, comme le diminutif *Bordel*, litt. maisonnette. Les *Coscets* étaient sans doute les mêmes que les *Cotmans*, en normand *Cottiers* et *Cotterets,* d'où l'anglais a gardé le normand *Cottage* et *Cote*, cabane. Les *Bures* sont traduits par le terme romain de *Coliberti*, et Lambard, dans son Glossaire anglo-saxon, dit : « *Colonus*, sax. Gebure. » Le nom saxon, pour serf, était *Erne,* d'où vient sans doute l'anglais *Earn,* gagner.

Parmi les offices, les noms sont normands, excepté *Huscarl*, litt. serviteur de la maison, d'où l'anglais *Carle,* rustre, et *Lageman*, c'est-à-dire *Lawman*, homme de classe inférieure, *Stalre*, le porte étendard, *Sterman*, le pilote. Les *Buzecarls* étaient des mariniers. Parmi les offices d'espèce inférieure, qui ont tous des noms normands, nous remarquerons l'*Hostiarius,* le jardinier, resté en patois pour désigner un homme couvert de boue : « Bâti comme un hostier, » et une *Joculatrix,* la jongleresse Edeline, comme nous avons déjà signalé : « Bardic joculator regis, » et cette classe d'hommes appelés *Gleemen*, hommes de liesse, qui nous semblent avoir apporté

en Angleterre à la gravité et à la lourdeur teutoniques un élément, d'où date le renom de : « Old merry England, » la joie un peu sensuelle des Normands.

Les dénominations pour les terres sont généralement étrangères au saxon; on remarque les *Runcaria,* lieux couverts de ronces, terme resté dans le patois et la topographie de la Normandie, et auprès on trouve le celtique *Mora,* le *Moor;* mais les *Haiæ* scandinaves (bois) abondent sur le sol anglais comme en Normandie. Le Doomsday fournit la preuve multipliée de l'existence de vignobles en Angleterre. Le verger saxon est l'*Orchard,* litt. *Heort,* herbe, aujourd'hui Wort, et *Geard,* plantation, et dans le premier mot on retrouve la racine du l. *Hortus.* Les Salines sont surtout signalées dans les *Wiches,* c'est-à-dire les baies, ainsi dénommées par les Danois, et leurs eaux salées s'appellent *Brine* en anglais comme en normand, comme la mesure de sel dite *Mitta* ressemble à la *mine* de Normandie. Le mot figuratif *Bloma* est le saxon *Bloom*, masse de fer; si les *Fabri* se trouvent fréquemment, le *Smith* ne se montre nulle part. Les pêcheries sont quelquefois appelées *Maræ*, mares, en anglais *Meer*, et les haies du bord de la mer, *Heimaris*, mot qui n'est sans doute pas étranger au *Tamarix* des haies maritimes de Normandie.

La principale mesure de terre est la *Hide*, du saxon *Hyd*, habitation, de *Hydan*, couvrir, en anglais *Hide*, c'est-à-dire le terrain nécessaire pour une famille, et la Hide figure auprès de la *Bovata*, la *Carrucata*, la *Virgata*, le *Jugum*, etc., des Normands, ainsi que l'*Acra*, de l'anglo-saxon *Acer*, champ, évidemment l'*Ager* latin. La *Quarantena* était la mesure de quarante perches, d'où est sorti l'anglais *Furlong* ou Forty long. Les dénominations de monnaies unissent la *Libra*, le marc, l'*Ora*, l'once d'or, le *Shilling*, le denier, d'où est sorti plus tard le *Penny*, et

le *Wardpenny :* « Ob castrorum *Wardas*, seu custodias, » l'obole ou *Ferding*, aujourd'hui Farthing, litt. un quart (Fourth) du denier. Pour les églises, le Doomsday offre un joli intermédiaire entre l'église et la chapelle, l'*Ecclesiola.*

Les divisions du sol sont saxonnes : le *Treding* ou *Riding*, resté dans les comtés du Nord et dans la langue, litt. le tiers *(Tree)*, le *Lathe*, synonyme du précédent, d'où l'anglais *Lath*, canton, dérivé du saxon *Gelathian*, réunir, le *Rape*, même sens, et *Hrepp* est encore une division du sol en Irlande, le *Wapentake*, anglais aussi, district, qu'expliquent les lois d'Edouard : « Quod Angli vocant Hundredum, vocant Wapentachium, » litt. *Weapon-take*, prise par les armes, à cause de l'investiture du chef de ce district par la lance, le *Hundred* ou cent hides, et quelquefois cent villages, souvenir de la mère-patrie, car, comme Tacite le dit des Germains : « Eliguntur principes qui jura per pagos vicosque reddunt. Centeni singulis ex plebe comites. » Le *Croft* normand et saxon, enclos, apparaît fréquemment. Les manoirs sont indiqués dans le Doomsday par le monogramme d'une majuscule saxonne, et figurent près de leur synonyme *Halla* et *Haula*, en anglais hall; mais le village s'appelle souvent *Berewic*, mot où se trouve le *Vicus* latin et le *Wick*, des Scandinaves, que l'on traduit indirectement par Baie, parceque ces peuples maritimes plaçaient leurs habitations dans des baies. Naturellement les noms de commandement sont normands, *Prefecti*, *Baillivi*, *Tenentes*, *Bedelli*, de même le *Teloneum* normand, devenu *Toll*, en anglais, ainsi que *Feria*, foire. Les redevances s'expriment aussi en normand : c'est la *Tenure in frankalmoigne*, la franche aumône, la *Firma unius noctis* ou le service d'une nuit, l'*Avera* ou le service des *Avers*, animaux, mot qui se dit toujours en patois normand; une redevance locale s'appelle *Hestha*, c'est-à-dire un pain. Le *Heriot* était l'équipement de guerre fourni au

suzerain, litt. *Werc-geat*, vêtement de guerre, et il a pour synonyme, dans le Doomsday, *Relevium*, d'où l'anglais *Relief*, secours. La *Sacq* était un droit de justice dans une certaine circonscription, nommée *Soca*, et du premier mot dérive l'anglais *Sake*, considération; le *Theim* était le droit de juger la basse classe et ses enfans. Des fautes et amendes, quelques-unes ont des noms saxons, le *Burgheristh*, l'abandon de la paroisse, le *Gribrige*, litt. Grithbreach, *pacis infractio*, qui ressemble au fr. Grabuge, le *Hamfare* ou invasion du domicile, comme *Hamsocna*, la *Blodewita*, le prix du sang, du saxon *Wite*, amende, la *Hangwita*, l'amende pour pendre un voleur sans jugement, la *Legrewita*, peine pour fornication, devenu en normand *Lecherwyte*. Le *Circesset* était le *Church payment*, en saxon *Kyric-sceat;* le *Geld* est célèbre par le *Danegeld* ou tribut aux Danois, lequel signifie dans le Doomsday un tribut au roi, et il y forme le verbe *Geldare*.

Le Doomsday, où le normand et le saxon latinisés sont juxta-posés, représente la première des trois époques qui suivent une invasion, c'est-à-dire 1° celle où la langue des vainqueurs et celle des vaincus existent l'une à côté de l'autre, dans une espèce d'hostilité; 2° celle de la fusion; 3° celle du nouvel idiôme, issu de la combinaison des deux autres. A cette première époque appartiennent d'un côté les Lois du Conquérant, presque complètement françaises de langage, et des specimens du saxon contemporain qui n'ont encore rien ou presque rien emprunté au normand. Pour les premières nous citerons quelques articles, tirés de la version donnée par Reinhold Schmid, malheureusement rajeunie et anglisée, quoiqu'elle soit la meilleure (Leipzig, 1832) : « Ces sount les lois... que William grauntat... après le conquest de la terre... Qui en Denelae francz home est, e il averad demi marc en argent vailant de aveir champester, se devrad duner le dener seint Pere...

Home qui plaide en curt, à qui curt que ço seit, fors la (celle) où le cors le rei est... E qui enfraint la pais le Rei en Merchenelae, cent solz les amendes... Si s'en escondirad sei dudzime (12e) main... et de ço ne me poez enplaider... Cost (ce) est la custume en Merchenelae... Si ço avent que alquen colpe le poin à altre u le pied, si li rendra demi werc, suluc ceo que il est... Si home occit alter, que si alter veinged... Nullui ne toille à soun seinour sun dreit servise... Cil ki prendra larun sanz suite e sanz cri, que cil enleist a qui il aurad le damage fait, e vienge poi après, si est raisun que il dunge x solz de Hengwite... Uncore le mande l'un que il plege truisse (trouve) e vienge a dreit... » Ces divers articles n'offrent que deux mots saxons, le *Werk* et le *Hangwita,* termes techniques, nécessaires, comme ceux du Doomsday. Quant à la forme *Ur,* comme *Seignur,* que M. Burguy (*Gloss. de la langue d'oil,* Berlin 1853.) donne comme caractéristique du normand, nous ne pouvons l'admettre, parcequ'elle n'existe pas en patois normand, et parceque cette orthographe ne suppose pas cette prononciation; on prononçait autrement : en effet, on trouve *Seignur, Seignor, Seignour.*

Un cantique contemporain, que, selon Mathieu Paris, la Vierge dicta à Godric, un hermite près de Durham, renferme quelques termes français et un ou deux termes latins :

Seinte Marie, Christes bur,
Sancta Maria, Christi thalamus,
Meidenes clenhad, moderes flur,
Virginitatis puritas, matris flos
Dilie mine sennen, rix in min mod,
Dele mea crimina, regna in mea mente.
Bringe me to winne with selfe God.
Duc me quærere cum te Deum.

Toutefois la présence de l'élément normand ici n'est qu'un fait individuel, car le poème de Layamon, qui est ultérieur et du temps de Henri II, est purement saxon, ainsi

que la plupart des documens de cette époque, et il s'écoulera encore plus d'un siècle avant que la fusion commence. Ainsi il n'y a pas trace d'idiôme anglais dans la proclamation du Conquérant aux habitans de Londres, où il disait : « Ic will that ælc cyld beo his fœder irfnome œfter his fœder dœge. » (Maitland. *Hist. of London*, p. 28.) — Je veux que tout enfant soit héritier de son père après les jours de son père. — Et la Chronique saxonne reproche ainsi à Guillaume d'aimer les bêtes sauvages, comme s'il était leur père : « Swa swithe he ludofe tha heoder swylce he wœre heora fœder.

Personnifiant cette phase philologique, Guillaume, moins heureux que Charlemagne, dont il fut loin d'ailleurs d'avoir le génie civilisateur, ne put apprendre la langue de ses nouveaux sujets, et, sans doute, partageant l'opinion de ses compagnons, la dédaigna comme un vil jargon; il essaya cependant : « Anglicam locutionem plerumque sategit ediscere... Ast a perceptione hujus modi durior ætas illum compescebat et tumultus occupationum abstrahebat. » (O. Vital, t. IV, p. 520.) Cependant cette langue leur eût été immensément utile, comme le prouve le cas tout particulier, déjà cité, d'un complot contre un évêque normand, tué sur ces mots qu'il ne comprenait pas : « Short red, god red; slea ye the bishoppe. » Ajoutons Rob. de Glocester, reconnu à son ignorance de l'anglais, et massacré, G. de Longchamp ne pouvant dire un mot d'anglais à des pêcheuses et plongé dans un cachot. Cette ignorance dura longtemps, car Richard Cœur-de-Lion ne comprit pas : « God holde ye king, » que lui adressa un Gallois; « Rex autem dixit gallicè militi qui frenum tenebat : inquire a rustico illo an hœc somniaverit. » (Henri Knyghton, t. II, col. 2595.) Quand les chefs saxons font un appel aux armes, c'est avec leur formule nationale : « Que quiconque n'est pas un homme de rien *(unnithing)* quitte sa maison

et vienne. » (A. Thierry. *Hist. de la Conq.*, t. II, p. 319.) C'est en pur saxon, sauf l'orthographe française, et avec leur allitération qu'ils chantent le jeune Edgar :

Edgar ethelinge
Engelondes derelinge.
(Math. Paris. *Vitæ Abbatum*, p. 50.)

Le saxon Brithsan ne peut que répondre à ses juges normands : mes seigneurs, Dieu tout-puissant sait que je dis vrai : « Wit, mine louerd, God almihtig that ic sœge soth. » (O. Vital, p. 629.) Toutefois il y a dès-lors des Normands qui étudient le saxon : ainsi l'archevêque Lanfranc corrigea de sa main les textes saxons des Ecritures : « Quæ rudis simplicitas corruperat ab antiquo. » (A. Thierry, t. II, p. 161.) Cependant l'on remarquera sans peine, dans tous les specimens précédens, que, par un travail sur lui-même, le saxon marche sensiblement vers les formes de l'anglais. Les Normands étaient d'ailleurs forcés de connaître le saxon dans ses termes techniques et essentiels : ainsi une charte de Henri III, semblable en cela au Doomsday, explique les libertés que dans l'idiôme anglais on appelle *Frithsokne*, par vue de franc plège dans l'enceinte des libertés, *Infangenethef*, le droit de poursuivre les voleurs dans l'enceinte de leurs libertés, *Flemenefremth*, les bestiaux des fugitifs. (Ap. Thommerel, p. 20.) Les Normands transformaient le *Th* saxon en *Ber*, et écrivaient *Griderbryce*, *Friderbryce* pour *Grithbryce* (peacebreach), et *Frithbryce* (même sens); de même G. de Malmsbury écrit : « Calle hordas bufam eorderam and ben eorderam, » au lieu de : « Eall hordas (treasures) bufan (above) eorthan and binnan (within) eorthan. » *(Ibid.)*

Il faudrait maintenant déterminer dans le normand les formes de cette première époque qui resteront dans l'anglais ; nous ne pouvons opérer que sur les Lois du Conquérant, dont le texte n'est malheureusement pas contem-

porain du législateur. Nous renvoyons aux chapitres de la Prononciation et de la Grammaire normandes, et nous parcourrons cette version qui est plutôt du 12e siècle que du 11e. Le *Sount* et le *Grauntat* du début nous livrent la diphthongue normande la plus essentiellement anglaise, *aun*, et ce sera pendant très-longtemps en Angleterre l'orthographe des syllabes *an*, *on*, comme *Vailaunt*, vaillant, *Counte*, comte; cependant cette prononciation se trouve ici auprès du dialecte français, *Devant*, *Conquest*. Le nom du Conquérant apparait avec sa forme saxonne et scandinave, *William*. Le prétérit en *at*, *Grauntat*, ou en *ed*, comme « Si alquens est appeled de larcin, » nous conduisent à la finale anglaise du prétérit et du participe passé. *Curt* est presque l'anglais *Cort*, comme *Custume* est *Custom*. La juxta-position, la *Pais le Rei*, cédera devant l'ordre inverse du saxon, qui apparaît dans *Merchenelae*, ou loi de Mercie. *Servise* s'adoucit comme dans le substantif analogue *Exercise*. L'inversion « Uncore le mande l'un » est anglaise aujourd'hui. La diphthongue *oi* du dialecte français se rencontre près de la diphthongue *ei* du normand, pour montrer dans ces lois un langage varié comme les pays des Conquérans; aussi on trouve *Saveir*, savoir, *Rei*, roi, comme aussi *Roi* et *Paroisse*. Cependant il semble que la forme normande a influé sur l'anglaise : du moins *Perceive*, *Prevale*, *Move*, sont plus près de *Perceveir*, *Prevaleir*, *Mouveir*, que de percevoir, prévaloir, mouvoir, et plus près aussi de leurs types latins. *Ch* se durcit en *k*, comme *Cascun;* mais on trouve aussi *Arcevesque*. La permutation entre *Gu* et *W* se fait souvent, et cette dernière lettre prévaudra en anglais : « *Guarant* et *Warant*, *Guage* et *Wage*, *Guetter* et *Aweit*. » La terminaison forte du pluriel anglais s'annonce par *Liveres* et *Liverez*, *Launces* et *Launcez*. Le son *Ier*, si cher au normand, que l'on ne comprend pas que Fallot ait écrit : « Il rejetait l'i en *ie*,

ier, comme dans *derrere, lesser, plere,* » (*Recherches,* p. 25.) se montre dans *Chier,* cher, et plus tard sera fréquent dans Wace, et restera en anglais comme dans *Cheer, Chew,* (*Mâchier,* en norm.) *Mangy,* galeux (en norm. *Mangié*), *Chief,* etc. *Vailaunt* prépare *Gallant.* Si l'adjectif ne s'accorde pas toujours, cependant il ne faut pas chercher là la source de son invariabilité en anglais. L'A latin, normannisé en *E* et resté ainsi en anglais, se montre dans *Vailaunt,* vaillant, *Baillie,* baillie. Le part. prés. normand était primitivement en and : « Lovande ou Lovende, » qui conduit à la finale saxonne en *ing,* et il existait encore en Ecosse au 16e siècle : « Twa hors drawand hir, » (*Extracta è Chron. scoticis*) et aussi dans ce pays, qui reçut plus tard une forte influence française, on trouve des part. de forme normande, *callit, gravit, allegit.* Il semble que le *Al,* prononcé Au, vient des Normands : du moins, dans sa proclamation à Hasting, Guillaume appelait Alfred, *Auvré.* C'est de cette première époque que date dans la langue anglaise l'introduction des termes normands de la hiérarchie féodale, *Count, Duke, Peer, Esquire,* de ceux des forteresses, spécialement des *Castle, Tower,* associés à la topographie, de ceux de la chasse, c'est-à-dire de la chasse au faucon, dont le nom lui-même, *Hawk,* n'est pas éloigné du français, malgré le saxon *Hafok,* ceux des combats; ainsi la première appellation normande fut *Batayle-abbey,* ceux des établissemens religieux *Abbey, Minster,* monastère, *Pilgrim;* les noms d'animaux de boucherie se juxta-posèrent près de ceux du saxon, qui représentaient l'animal vivant : c'était un être pour celui qui le soignait, ce n'était que de la viande pour celui qui le mangeait. C'est le caractère propre des fusions de langues, et surtout de l'anglais, de laisser subsister des expressions doubles, mais qui naturellement ne restent dans la langue qu'à la condition de rendre des nuances, le plus souvent

très-caractéristiques et nationales. Ainsi, sans sortir des origines latines, l'anglais a *Vanquish,* mot essentiellement français, dont il se sert très-peu, tandis qu'il affectionne *Conquer :* les Français vainquent, les Anglais conquièrent.

L'invasion déterminée par la Conquête, dut être peu considérable relativement aux précédentes, si l'on interroge la topographie. On ne trouve sur le sol anglais qu'un petit nombre de localités à noms normands, et des localités peu considérables, comme Nèuport-Paganel, Flur de luce (fleur de lis) Chapelle-en-le-Frith, le castle succédant au Ceaster saxon, Malpas *(malus passus)* Pontefract, Lynn-Regis, Richmont, etc. L'influence saxonne fut très-sensible avec le temps sur les noms propres normands; dès le 12e siècle, Richard d'Eu recevait un surnom saxon, l'arc fort, *Strong bogh.* Nous citerons un certain nombre de noms propres normands, qui établissent cette influence et indiquent la plupart des lois d'après lesquelles ces changemens se sont faits.

Albemarle (Earl), originaire d'Aumale, le sire d'Aubemare, dans Wáce, Aubrey (saint Aubrey) vint avec le Conquérant, (Burke's *Dict.*) Barnewal, (Il y avait un Barneville à la Conquête.) Barrington, de Barenton, Beevor, de Beauvoir, Berners, de Bernières, Saint John, de Saint Jean-le-Thomas, Bruce, de Brix, anciennement *Bruis, (Brucius,* ap. *Chron. Fontanell.)* Grenville de Grenneville, Byron, de Buron, arrondissement de Caen, Sinclair de Saint Clare de France, Cayley de Cailli, de Freyne de *Fraxinis,* d'Oyly de Pont d'Ouilli, Ducie de Ducey, Every d'Ivry, autrefois Yvery, Fitzherbert (fils d'Herbert) (*fitz,* forme essentiellement normande, correspondant au *mac* écossais, au *do* irlandais, au *son,* mis en suffixe par les Saxons,) Gardiner et Gardner (V. Gardin), Gage, que Burke dérive de Gaga, Guage, un compagnon normand du Conquérant, Foulis, d'origine normande, nom tiré de

trois *feuilles*, qui figurent encore dans l'écusson des deux branches de cette famille, Fortescue, nom qui donne le vieux normand *Escue*, bouclier *(Scutum)*, Fremantle, il y a en Normandie un certain nombre de rues et de localités de *Fremantel*, froid manteau, Grace qui semble dériver de Raymond Fitz William, ou le Gros, et dont la devise est : « En grace affie, » Gray, d'Anschetil de Croy, un des soldats du Conquérant, mais de Picardie, Guise, de la famille de Gyse, en Normandie, Hare, famille qui prétend descendre de la maison d'Harecourt et d'Harcourt, Maude Hawarden de Eustace de Montealto, surnommé « The Norman hunter, » Devereux d'Evreux, Heron, à la Conquête, Herioun, Seymour de Saint-Maur-des-Bois, autrefois Seyntmor, Hewett, est probablement le Fr. Huet, Hillary, Saint-Hilaire, Butler le Bouteiller, Lauder, anciennement Auedre, d'origine normande, Le Despencer et Spencer, de Robert Despencer, l'intendant. Quelquefois les noms normands ont été traduits, par exemple, les Veel en Calf, les le Blond sont les White, les de Pontes les Brydge. Ajoutons Churchill, de Roger de Courcil, Brabazon, du château de Brabazon en Normandie, Jacques de Brabanzon (Brabançon) est surnommé le grand guerrier dans le Rôle de l'abbaye de la Bataille, Mordaunt d'Osbert le Mordant, chevalier normand, Mountmorris de Montmorency, Oglander, selon Burke, de Rich, d'Oklander, natif de Caen, Oranmore and Browne, de Godfrey le Brun, Pigott, famille fondée en Angleterre par Picot, baron de Bourne en Normandie, Pomfret of Fermor, de Brokenbridge ou Pontefract *(de ponte fracto)*, Ricketts, surnom des Cornwallis, originairement Ricards, d'extraction normande, Molyneux dont le fondateur fut G. de Molines, venu à la Conquête, Grosvenor, dont le patriarche fut Gilbert le Grosveneur, à la suite du Conquérant, Turnour, d'une ancienne résidence en Normandie,

la Tour noire, Rokely de la Rochelle, Chaworth de Cahors, Zouch de la Souche, Sachevrell de Sautchevreuil : tels sont les principaux noms saxonisés issus de la Conquête, qui donna richesse et noblesse aux Normands et les seconds rangs aux Saxons, comme le témoignait dès-lors ce nom de ***Mayor***, maire, donné au chef des villes et d'***Aldermen***, laissé à leurs subordonnés. Le noble normand porta deux noms, dont le second était un nom patronymique ou terrier, comme le montre la curieuse conversation de Mabile avec le roi Henri, laquelle fille de « Syre Robert le yz Haym (Aymond) ne voulait épouser qu'un homme à deux noms.» (***Rob. of Glocester's chron.***, p. 431.)

D'ailleurs, comme dans les grandes conquêtes et dans les invasions, le langage populaire fut importé en Angleterre dans une très-large part ; les nobles traînaient à leur suite une foule d'hommes de basse condition, de paysans, de domestiques et d'artisans, comme le prouvent une multitude de noms plébéiens ou grossiers qui figurent dans les listes de la Conquête. Aug. Thierry en cite un certain nombre auquel il serait bien facile d'en ajouter beaucoup d'autres : Bonvilain et Boutevilain, Trousselot et Troussebout, l'Engayne et Longue-épée, l'OEil-de-Bœuf et Front-de-Bœuf, Guillaume le charretier, Hugues le tailleur , Guillaume le tambour. Le premier seigneur de Cognisby, appelé Guillaume, vint de la Basse-Bretagne avec sa femme Tiphaine, sa servante Maufa, et son chien Hardigras, ce qui veut dire en normand très-gras :

William de Cognisby
Came out of Britanny
With his wife Tiffanany
And his maid Maufas
And his dogge Hardigras.

(Hearne. ***Præfatio ad Forduni hist.***, p. 170.)

Il en avait été de même pour la langue dans la conquête de la Gaule par les Romains : une foule de mots de la

langue populaire et militaire romaine, qui sont restés en français, le prouvent suffisamment, ainsi que beaucoup d'archaïsmes qui avaient disparu de la langue littéraire, et que notre langue a gardés : ***Voster,*** vôtre, ***Apicula,*** abeille, (Plaute, ***Curculio***) ***Aucella,*** oiseau, (Apicius) ***Batuere,*** battre, (Plaute, ***Casina***) ***Carruca,*** charrue, (Suet. et Pline) ***Mantellum,*** manteau, (Plaute) ***Minaciæ,*** menaces, (id.) ***Nanus,*** nain, (Festus) ***Pausa,*** pause, (Ennius) ***Speres,*** espoir, (Non. Marcellus) ***Testa,*** tête. (V. M. du Méril. ***Format. de la langue fr.,*** p. 169.) Mourir vient de l'archaïsme ***Moriri,*** qui est dans Ovide, (Met. t. XIV, p. 215) conservé dans la langue vulgaire; ***Frons,*** front, est masculin dans Plaute, ***Pulvis,*** poudre, est féminin dans Ennius, ***Cupressus, Laurus,*** sont masculins dans Ennius. (V. Burguy. ***Gr. de la langue d'Oil.,*** p. 10.)

Les diverses mutations opérées sur des noms propres nous conduisent à rechercher les principales règles en vertu desquelles ont eu lieu les modifications du normand en anglais. La première et la plus générale de toutes est la persistance de la syllabe ou des syllabes fortes, principe de linguistique universelle qui n'a pas besoin de démonstration. La première règle spéciale est la permutation des lettres dans ce passage du normand à l'anglais, dont ce 12e siècle est la grande époque d'élaboration; c'est celle du v en w : Barneville, Barnewall, du w en g : ***Wimblet*** du n. guimblet, tarière, et du g en w, garde en ***Ward,*** de l'o en a, ***Parget,*** enduire, du n. ***porgeter,*** de o en ou, Richemond, ***Richemound,*** de ant en aunt, ***Mordaunt,*** du fr. mordant, de l'a en e, ***Sinclair*** de Saint Clare, mais c'était aussi la prononciation normande, le c et ss endurcis en ch, ***establishment*** d'établissement, le n. nasal du n. rendu clair, comme dans un poème anglo-saxon du temps de Henri III : « Detenuz en prisone dure, » la suppression du gn, ***Company*** et son endurcissement, comme dans ***igno-***

rant, le changement de c en g, *Pigott* de Picot, du c en k, *Riketts* de Ricards, de eu en or, *Grosvenor* de Gros-veneur, de s final en c, *Grace* de Le Gros, de l'u en y, *Byron* de Buron, g en z, sans doute d'après le zezaiement de quelques localités normandes, *Mazard,* mâchoir, *Mizmaze,* micmac, *Zouch,* la Souche, et beaucoup d'Anglais, encore aujourd'hui, disent *Relizion* pour Religion.

La seconde règle est la contraction ou resserrement sur la dominante, *Butler* de bouteiller, *Antler* d'andouiller, *Knife* de canif, *Kerchief* de couvre-chef, *Curfew* de couvre-feu, *Berners* de Bernières, *Manner* de manière, *Seymour* de Seynt-mor, *Idle* d'idole, *Shop* d'échoppe, *Eager* d'allègre, *Nurse* de nourrice, *Early,* du n. *Avorible, Aorible,* précoce, *Mabile, Mable,* d'Aimable, etc. Mais le plus remarquable exemple de réduction de mots, c'est celui qui commence à Ελεημοσυνη, passe par Elemosyna, Almosne, et aboutit à l'anglais *Alms.*

La troisième règle est l'apocope ou retranchement d'une ou de plusieurs syllabes, comme Spencer de Despencier, *Bée* d'abeille, *Eel* d'anguille, *Wise* d'avisé, *Biscop, Bishop* d'épiscop, et dans les exemples suivans pris au hasard dans une seule lettre : *Gill,* roquille, *Gipsy,* égyptien, *Gin,* engin, *Grin,* grimace, *Gin,* genièvre, *Grum,* grommeler, *Gun,* mangon. Cette opération est tellement commune en anglais que l'on a pu dire avec autant de vérité que d'esprit que, pour parler anglais, les Français n'ont qu'à retrancher la première et la dernière syllabe de leurs mots, et que les Anglais gagnent sur nous deux heures par jour en parlant.

La quatrième est la métathèse, du reste très-usitée en normand, comme *Gurgion,* grugeon; mais cette forme est rare; car *Meskerdy,* mercredi, *Auterment,* autrement, *Watre* pour Water, cités par M. Thommerel, (p. 38) existent en normand.

Dans la même période, le saxon, ou par son propre travail sur lui-même ou par son contact avec le normand, subit des modifications analogues à celles de ce dernier, par exemple des contractions comme *Kyng* pour *Cyning, Biscopes* pour *Bisceopas, Sweren* pour *Swerian, Lithede* pour *Lithedon*, dans la Chronique anglo-saxonne, (V. Thommerel, p. 60.) mais surtout un adoucissement des finales en *e* muet qui lui donne une physionomie française prononcée : *Bute* pour *Butan, Dohtre* pour *Dohter, Kinges* pour *Kings*, etc., comme dans le Brut de Lajamon (Ibid.) où *Halden, geuen, bissechen,* deviennent *Heolde, give, bisече*. On trouve ce double caractère dans le Pater de 1160, d'ailleurs en purs élémens saxons : « Ure fœder, thut he on heofene eart, syo thin name gehaleged; to cum thin rice; geworde thin wille on heofene and on eorthe; syle us to daig urne daigwamliche hlaf; and forgyf us ure geltes, swa we forgyfath aelcen thare the with us agylteth, etc.

D'un autre côté, le saxon se répandait dans les textes latins ou dans les textes vulgaires pour les lois; aussi les Lois du Conquérant offrent des termes saxons, dont plusieurs sont dans le Doomsday, tels que *Heimfare, sac, soc, sol, tem* (Theim), *infangenethef, hengwite, manbote, were, sarbote*, etc. Le latin popularisait aussi ce langage, comme on peut le voir par les termes du Doom'sday que nous avons cités et qui sont ceux des transactions locales, et par d'autres tels que *Geldare*, payer la *geld, stiches* anguillarum (Stick), *hundred*, la centenie, *sochus*, tenant, roturier, *scira*, comté (scyre), *halla*, manoir (hall), *leuua*, circuit privilégié, *stirmannus*, pilote, *utlagh*, hors la loi, *hangewitha*, droit de pendaison, *ferlingus*, farthing; Math. Paris cite beaucoup de mots saxons, *Aldermannos*, aldermen, *Hustingus*, husting, *Sterlingos*, sterlings, etc.

La *Fleta* offre un terme légal du temps du Conquérant, l'*Anglescheria,* qui s'est longtemps appelée la démonstration d'*Anglecherie,* c'est-à-dire de nationalité anglaise. Un document du temps de Guillaume le Roux mentionne le *Helmarc* qui est certainement, selon M. L. Delisle, le demi-marc *(Helf, half)*. Quelques mots furent introduits par la liturgie dès le 11e siècle, *Gemartyrod,* martyre (1013), *Corona* (1066), *Chor* (1083), *Clerecas* (1085), *Mid micel processionem* (1125). (*Thommerel,* p. 85.)

En même temps le normand s'introduisait dans le saxon. En 1051, on parle du château de Douvres, occupé par les Français : « The Frencyscan the on tham *castelle.* » En 1085 : « Se cing... *dubbade* (le fr. *Adouber,* selon Kemble) his sunu Henri to ridere. » En 1135, le roi Henri : « *Pais* makede men and dœr. Balduin *accordede*... hadde get his *tresor* (1137), et on remarque dans cette même année *Canceler, neues* (neveu), *prisun, justise*, *martyrs*, *tenserie* (état de tenancier), *carited*, *rentes*, *privilegies*, *miracles*. En 1140, *candles... in prisun and quarteres... cuntesse* in Anjou... all sweren the *pais*... he ded god *justise* and makede *pais*... micel *curt*... god *clerc* and god man... mid micel *procession*. » (*Ibid*, p. 85.) La chronique saxonne introduit dans son texte l'expression normande : « Chambre à crucir, » cette boîte de torture : « Crucet hus, » latinisée en *crucetum* (cruciare), ainsi que les chaînes pour la question, *Sachen-teges* (*sache*, question, et *tege*, lien); elle insère le mot prison : « Diden heom in *prisun* efter gold and syluer. » On y trouve un certain nombre d'expressions normandes, et, dans deux pages prises au hasard, on rencontre *castles*, *deoules*, diables, *nihtes*, nuits, *martyrs*, *crucet* (cruciatus), *cœse*, fromage (caseus), *biscopes*, évêques, *abates*, abbés, *preostes*, prêtres, *muneces*, moines, *clerekes*, clercs. Le *Brut* de Lajamon, qui est à peu près contemporain de la Chronique, offre aussi l'adou-

cissement des consonnances à certains cas, *Kinge*, *Londe*, *dohtre* (daughter); (Ap. Thommerel, p. 69.) mais un des manuscrits de cet ouvrage, sans doute beaucoup moins ancien, substitue *s* à *en* au pluriel, relativement au plus ancien manuscrit : *cnithen*, *dohtren*, deviennent *cnithes*, *dohtres*. La terminaison des substantifs en *ung* passe à *ing*, *laisinge*, *greting*. La préfixe *Ge* s'adoucit en *i*, *idemed* pour Gedemed, ou disparaît, *Haten* pour Gehaten.

L'influence des Normands pénétra jusque dans la langue de l'Ecosse : des chevaliers normands entrèrent au service des rois de ce pays, et ceux-ci s'étudièrent à introduire dans le langage teutonique qu'on y parlait un grand nombre de mots et d'idiotismes français, et leurs chartes du 12e siècle portent : « Omnibus fidelibus Francis et Anglis et Scotis. » (Thierry. *Hist. de la Conq.*, t. III, p. 3.) Ce fut le commencement d'une communication de langage qui se développa considérablement sous les Stuarts, et qui a rempli l'écossais d'expressions françaises. La Conquête du pays de Galles introduisit dans la noblesse du pays les hommes dont les descendans se faisaient encore remarquer quelques siècles plus tard par leurs noms français précédés de la particule de ou de *fitz*, ce signe caractéristique des Normands. Après la conquête de l'Irlande, les vainqueurs montrèrent une certaine tendance envers les vaincus et se firent Irlandais, au moins par les noms : « Les Dubourg s'appelèrent Mac William Bourg; les De Vère Mac Swyne; les Delangle Mac Costilagh; les fils d'Ours Mac-Mahon, et les fils de Girauld Mac-Gheroit. » (Ibid.) Ces Franco-Normands prenaient goût aux chants, à la vivacité des Irlandais : c'étaient en grande partie deux fractions de la race celtique qui se rejoignaient. Toutefois, le conquérant normand de ce pays, Henri II, ne savait pas plus l'anglais que son aïeul, comme le prouve une rencontre qu'il fit en revenant de ce pays. Un Gallois lui cria :

« Gode olde Kynge, » et le roi fut obligé de demander à un écuyer ce qu'il voulait dire. (Joh. Brompton, p. 1099.)

Tous ces développemens nous amènent au 13e siècle, qui est celui de la véritable formation de l'anglais : c'est du milieu de ce siècle que date proprement son origine, et c'est à cette époque que le français entrait dans les chartes, c'est-à-dire dans sa vraie nationalité. C'est alors que la Normandie et l'Angleterre se séparent par la conquête de Philippe-Auguste. Les deux idiômes marchent l'un vers l'autre par des raisons générales et des raisons particulières. Ces raisons générales, qui se retrouvent à la base pour toutes les langues du même berceau et spécialement pour les langues indo-européennes, sont une prédisposition à la fusion qui assure déjà l'unité future des idiômes de cette famille, et qui, sans doute jettent du trouble et de l'embarras dans la recherche des influences de peuple à peuple. Pour les raisons particulières, notre grammaire anglo-normande en a signalé un certain nombre, et quelques autres se présentent encore à nous, avec à propos, pour marquer la transition.

La finale normande en *eur, our,* se présentait avec un rapport remarquable à la finale saxonne en *er*. Le saxon, en abandonnant assez sensiblement sa construction du génitif, comme le prouve un acte de 1258, (Rymer, t. I, p. 378.) où le *of* est pour le moins aussi fréquent, se rapprochait de la forme normande. Le normand, en disant le Château-Martin *(Castrum Martini in Walliâ)* ou la Maison-Dieu, c'est-à-dire en supprimant la préposition, ménageait une transition vers la préapposition saxonne, *Martin-castle*. Cette forme était fréquente en Normandie, comme on peut le voir dans un poème fait au Mont-Saint-Michel, au 12e siècle : « Li serf Deu (V. 97), en l'onor Deu (V. 163), la vertu Dé. » *(Roman du Mont-St-Michel.)* On y trouve même la forme saxonne dans « Meir arene, »

(V. 53) qu'on traduirait bien par *Sea-sand*. Le pronom de la première personne tendait à se réunir, *Ich* et *I*, lequel est resté :

> Ainz i ferrai de Durandar m'espée.
>
> *(Rom de Roncivals.)*

D'autres pronoms personnels avaient aussi des rapports assez sensibles, *He*, il (Hic), en normand *I*, *you*, vous, *thou*, tu. La terminaison *en*, favorite du saxon, ne s'éloignait pas beaucoup de l'*ed* normand : « Un drap cired. » *(Rom. du Mont-Saint-Michel*, 1240.) Bien plus, le saxon avait presque la terminaison normande, comme on peut le voir dans le *Pater* du 11e siècle, « *gehalgod*, » (beni) qui, un siècle plus tard, est devenu *Gehalged*. Les verbes auxiliaires *Havoir* et *Haba* se touchaient, et *Be* et *Etre* avaient des personnes très-voisines. (V. *Gloss. anglo-n.*) Le *n* caractéristique du latin et du français, *amant*, *monent*, se rapprochait du saxon : « Yei loven. » La plus fréquente des prépositions, *in*, était commune aux deux idiômes. Le saxon prenait dans cette période une physionomie sensiblement française par ses finales en *e* muet, et l'adoucissement de ses terminaisons. Le comparatif saxon, en *re* se rapprochait par une métathèse très-fréquente du comparatif normand en *or*, *eur*, *Greatre* de *Greigneur;* le superlatif en *est* du superlatif en *esme*, *Wyreste*, (worst) de *Pesme* (pessimus). Les participes présens étaient les mêmes, *Gibans* et Donnant. Enfin le vocabulaire des Scandinaves normands apportait un grand nombre de mots communs au saxon, et effectuait leur rentrée dans la famille teutonique, après une assez longue absence.

La ressemblance d'un grand nombre de formes syntaxiques facilitait encore la fusion. Le Saxon construisait quelquefois comme le Français : « A gret erl him kepte ther in wode syde. » (Rob. of Gloucester.) — « Un grand earl le tenait là sur la lisière d'un bois, » ou bien le Normand

construisait comme le Saxon : « Doit garder la moitié des bestes deu harneis, soient bues ou chevax, et donner leur à boire et à mangier, » (*Liv. des Jurés de Saint-Oen, 13e siècle.*) comme on dit encore Donnez-leur; ou bien encore : « Sont tenuz à aler querre le poisson, le pain, le vin, et toutes les viandes a labbai la ou il plera a labbe envoir les. » *(Ibid.)* « Si doivent gesir es estables as bues pour garder les par nuit et aporter i lour lis. » *(Ibid.)* Les chartes anglo-normandes introduisaient aussi des termes saxons en Normandie : par exemple les chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen mentionnent pour ses revenus en Angleterre le *Werke*, le *Mancor*, traduit par *grossum bladum;* c'est le *Main corn* des Saxons. Le *Helmarc*, mentionné plus haut, est de semblable provenance. La forme interrogative anglaise avait des analogues en français, comme dans cette phrase de Roger de Collerye :

Ne fut pas de la belle Agnès
Le roy Charles septiesme pris ?

Et la forme simple française se retrouve en vieil anglais, comme dans ce passage de Shakespeare, au commencement de Hamlet : « Looks it not like the king? » L'imitation française alla même plus tard jusqu'à la variabilité de l'adjectif, et Chaucer, presque un Français, il est vrai, comme son nom (Chaussier), dira dans les *Canterbury tales :* « Seinte Fredewide, seinte Marie, seinte Charitee, Excellente, » (v. 10459) à moins qu'on ne voie dans ces adjectifs des expressions sacramentelles et liturgiques.

La poésie normande, quand elle traitait des sujets populaires, ou quand elle passait par les lèvres ou sous la plume d'un Saxon, revêtait ces formes sonores et arrondies que nous avons déjà signalées. Ainsi le fragment de la vie de saint Thomas, tiré du Ms Harléien, offre *Compainoun, treisoun, parlad, graunn* (grand), *counte, hounblement, emperour, custoume,* etc. (Publ. à la fin de la

Chron. des Ducs de N. de Benois.) Ce poeme est véritablement saxonisé ; mais on ne voit pas pourquoi on a intitulé un roman du siècle précédent : « Charlemagne an anglo-normand poem of the twelfth century, published by Fr. Michel. London and Paris 1836. »

La faveur dont le français jouissait après la Conquête et le cachet d'aristocratie que donnait cet idiôme faisaient envoyer à la source de la langue les enfans des hommes nobles, dans ce 13e siècle, comme l'apprend une chanson populaire de cette époque :

Filii nobilium, dum sunt juniores,
Mittuntur in Franciam fieri doctores.
(Th. Wright. *Anecdota litteraria,* p 58.)

Le français devait en effet se corrompre sur une terre étrangère, et on s'en aperçoit par divers exemples. Sous le règne de Henri III, Rob. de Glocester fait ainsi parler Pierre, évêque de Hereford, qu'il vient d'appeler « a freinss bishop » : « Par Crist, sir Tomas, tu es maveis : meint ben te ai fet. » (p. 537.) La nasalité franco-normande subissait l'influence saxonne ; on trouve dans une poésie anglo-normande sur les barons révoltés contre Henri III : « Detenuz en prisone dure. » Une chanson populaire, dans le même dialecte et du 13e siècle, offre l'introduction du mot teutonique *Her,* seigneur, et d'autres formes non françaises :

Priez tous
Mes amis douz
Le fitz seinte Marie
Qe l'enfant
Her puissant
Meigne en bone vie.
(Th. Wright. *Political songs,* p. 125.)

Ainsi un acte de 1258 francise le verbe *Give :* « Nous giveons nos lettres overtes scellées de nostre seel. » (Ap. Rymer.); un autre francise *Welcome* en *Welcumier*. C'est aussi un français incorrect que l'on trouve dans une pièce

farcie de ce siècle, et dont chaque partie offre à la rigueur un sens complet, comme si elle était présentée à un auditoire anglais et normand, étranger à un autre idiôme que le sien ou peu familier avec celui de son voisin :

Mayden moder milde, oyez cet oreysoun,
From shame thou me shilde, e de ly mal feloun,
For love of thine childe, me menez de tresoun,
Ich wes wod and wilde, or su en prisoun.

(Ap. Warton, t. I, p. 90.)

Ici l'anglais affecte les formes et les constructions du français, et le français les terminaisons saxonnes et l'invariabilité de l'adjectif.

Si l'on ne savait que les pièces liturgiques ou réglémentaires subissent le moins les changemens grammaticaux, on s'étonnerait de voir en ce siècle un document à peu près de pur saxon : c'est une règle d'un couvent de religieuses, dite la Règle de Simon de Gand, dont voici un specimen : « Heo schulden schreapien ev'riche deie the eorde up of hore putte ther heo schulden rotien inne, » qui peut se traduire en pur anglais : « They should scrape every day the earth of their hands there they should rot in. » (Ap. Fosbroke, *British monachism*, p. 375.) Un autre passage de la même Simon de Ghen's Rule est moins purement saxon : « Holy men and holy wummen of alle vondunges swudest ofte i-tempted. » (A la fin d'*Halliwell's Dict.*) Aussi d'autres fragmens du même temps, qui n'ont pas le même caractère hiératique, sont-ils fortement francisés comme au point d'offrir des vers entiers purement français dans une hymne à la Vierge :

Blessed beo thu, lavedi,
Ful of hovene bliss,
Swete flur of parais,
Moder of milternisse,
Hou Jhesu Crist herowede helle
Of hard gates ich wille telle.

**(*From the harrowing of the Hell.*
Ms Digby, p. 86.)**

Un autre fragment fait allusion au pays de Cocagne ou de cuisine (coquina), et renferme quelques autres mots d'origine latine, *Abbei*, *Monkes*, *Wyse* (avisé) :

Ther is a wel fair abbei
Of white monkes, and of grei
From Cokaygne.
Mon that wol of wisdom heren
At wyse Hendyng he may lernen
That wes Marcolves sone.
(From the proverbs of Hendyng.)

Un remarquable poète de cette époque, Rob. de Glocester, dont les vers respirent le sentiment de la nationalité saxonne, par son éducation et ses sympathies, a conservé un style plus pur de français. On ne trouve qu'une douzaine de mots de cette dernière provenance dans les quarante vers de l'épisode de la conversation de Mabile avec Henri Ier, à laquelle nous avons déjà fait allusion : *Syre* : sire, *le yz*, le fils, *abbey*, abbaye, *monekes*, moines, *eyr*, héritier, et *erytage*, *spounsing*, épousant, *advanced*, avancé, *longe*, long, *damaysele*, demoiselle, *fame*, renommée, *outrage*, outrage, *blâme*, blâme, *fourme*, forme. On comprend d'ailleurs la présence de l'élément français dans un entretien entre un Normand et une Normande; mais on ne le trouve plus dans le fragment suivant, d'un sentiment national très-prononcé.

Thus come lo! Engelond into Normannes honde,
And the Normannes ne couthe speke tho bote her owe speche,
And speke Frenche as dude atom and here chyldren dude al so teche
So that hey men of thys lond, that of her blod come,
Holdeth alle thulke speche, that hii of hem nome.
Vor bote a man couthe French, hey tolth of hym wel lute
Ac low men holdeth to Englyss and to her kunde speche yute.

« Ainsi vint, las! l'Angleterre dans les mains des Normands, et les Normands ne savaient parler que leur propre langage, et ils parlaient le français comme ils faisaient chez eux (at home), et à leurs enfans le faisaient tous en-

seigner, de sorte que les hommes de cette terre, qui viennent de leur sang, tiennent tous ce langage qui les nomme; car à moins qu'un homme ne parle le français, on ne parle que peu de lui, et les hommes de condition inférieure tiennent à l'anglais et à leur langue naturelle encore. »

Une grammaire que Thommerel croit du 13e siècle et qui a appartenu au monastère de Saint-Edmundsbury, tout en posant dans un cas l'accord de l'adjectif : « *Grant*, quant il serra joynt à la femelle, le *t* tornera en *d*, come *grande pite,* » prouve que cette règle commençait à s'oublier, en écrivant : « Hy ad une chemine graunt... Bon gent... ses englesche gent... la lange franceis... » Toutefois ici la prononciation saxonne contrebalance l'orthographe. Mais ce qui prouve un degré remarquable de fusion entre le normand et le saxon, c'est une oraison dominicale de ce 13e siècle, où le saxon prend des formes anglaises et où le normand introduit pour la première fois dans cette prière, quelques élémens, tels que *substance, dettis, dettours, temptatioun, delyve, amen,* mot étrange que l'on a cru nécessaire de traduire : « Oure fader, that art in hevenes, halewid be thi name; thy kingdom come; to be thi wille do as in hevene and in erthe; gyff to us this day oure bred over other substance; and forgyve to us oure dettis as we forgyven to oure dettours; and lede us not into temptatioun; but delyve us fro yvel. Amen. That is, so be it. »

Une forme caractéristique du 13e siècle, c'est le part. prés. en *inge :* « Send igretinge, » (1258) envoyer des actions de graces, *greetings,* « crouninge, » couronnement, dans l'édit de Henri III, (1258) traduit de l'anglo-normand pour les Anglais, mot d'ailleurs d'origine française. (Ap. Thommerel, p. 83 et 86.) La langue administrative consacrait aussi alors un mot normand, que A. Thierry n'a pas interprété d'une manière exacte, le

Gagnage, « Salvo wainagio suo, » *(Magna Charta)* c'est-à-dire non par le *gagne-pain*, (V. t. IV, p. 351.) mais le labourage dont la loi mettait les instrumens hors de saisie. Mais le document saxon le plus francisé de cette époque, c'est un poème dont le titre est d'ailleurs tout français, le *Pays de Cockagne :* il n'emploie pas seulement des expressions techniques, toujours nécessaires, comme *pillars*, *capital*, *jaspe*, *coral*, *canel*, *girofle*, *lily*, *crystal*, de même que Rob. de Gloucester emploie *noble*, *ermine*, *suit*, *feast;* mais il se sert aussi d'expressions générales qui avaient leurs équivalens dans le saxon, *flower*, *fruit*, *serpent*, *vile*, *joy*, *rivers*, *fine*, *oil*, *serveth*, *roses*, *fienestres*. Voici un specimen de sa manière, où se mélange à peu près également le saxon et le français :

When the *monkes* geeth (go) to *mass*,
All the *fienestres*, that beth (be) of glass,
Turneth into *crystal* bright,
To give *monkes* more light. (*Ibid.*, p. 86.)

C'est aussi le langage d'Adam Davie, dans sa *Vie d'Alexandre*, auteur qui, né en 1280, se présente comme transition entre ce siècle et le suivant :

In this time, fair and *joly*,
Olympias, that fair wife,
Would make a riche *fest*
Of knightes and ladies *honest*. (*Ibid.*, p. 87.)

La nasalité normande cède peu à peu à la prononciation saxonne, comme dans *chemine*, chemin, *maine*, main, *mone intencione*, *prisone*, prison, et A. Thierry remarque que les Normands prononçaient *attinchein*, attention, et les Anglais *attincheine*, comme le *gn*, s'endurcit contrairement à la manière normande qui dit *siner* pour signer, par ex. *aquitaigne*, *ordeignaunces*, ordonnances, *soveraigne*, mais plus tard, vers le milieu du 14e siècle, ce son s'adoucira : « Se *pleynent*, *gaynerie*, *companie*, *ordinance*, *compainun*. » (*Ibid.*, p. 40.) L'influence normande a donné à

l'anglais une terminaison très-usitée en Normandie, visible dans *Poetess*, *Authoress*, *Prioress :* il semble que le français aimait mieux la terminaison *euse ;* ainsi Christine de Pisan dit : « Madame la Prieuse. » *(Le Dict. de Poissy.)* Cependant il faut bien croire que ces modifications dans le langage s'opéraient dans les classes supérieures, chez les nobles et les bourgeois, et ne descendaient pas encore sensiblement dans le peuple. Un pamphlet populaire du 14e siècle, écrit par un prêtre nommé John Ball, est composé dans un anglais plus pur de mélange, et le fragment suivant, tiré de la Chronique de H. Knyghton, (t. II, 2580) est pur anglais, excepté *right* (rectum), et *idele* (idole) : « John Ball gretyth you well alle, and doth you understand he has rungen your bell. Nowe ryght and myght wylle and skylle; God spede every idele. Stande menlyche togedyr in trewth and help you; if the ende be wel, then is all well. » — John Ball vous salue tous, et vous fait savoir qu'il a sonné votre cloche. Maintenant droite et puissante volonté et adresse; que Dieu hâte chaque paresseux. Soyez debout comme des hommes, ensemble en fidélité et aidez-vous; si la fin est bien, alors tout est bien. — Ces idées, si saxonnes, se terminent par un axiôme qui caractérise encore la race anglaise, et ce dicton populaire a peut-être donné à un poète populaire, Shakespeare, le titre et l'idée de sa comédie : « All's well that ends well. »

Aussi, c'est à des essais individuels et savans qu'il faut rapporter des combinaisons artificielles qui juxtaposent deux idiômes, comme dans ces vers d'un poème écrit au commencement du 14e siècle :

On peut faire et défaire come fait-il trop souvent;
T'is rather well ne faire therefore England is kent.

Ce sont là des tours de force, comme on les recherchа beaucoup dans les siècles suivans; Shakespeare payait un tribut au goût de son temps ou ridiculisait un travers

quand il disait dans *As you like it :* Sans teeth, sans eyes, sans taste, sans every thing. » Il trouvait cet exemple dans des archaïsmes, comme de la vieille interrogation qu'il employait quelquefois : « What mak'st thou in my sight? » (*King Richard VIII*, act. I, p. 3.) Du reste ce langage hybride régnait au 13e et au 14e siècles de l'autre côté de la mer; on lit dans une charte de Saint-Ouen de Rouen : « Homines ipsius honoris et *li aloer* testes fuerunt, » et dans le *Lib. ruber Troarni*, vers 1300 : « Vadit *au bie curer* de molendino, (Fol. 87.) et dans les *Revenus* du Mont-Saint-Michel : Debent nobis auxilium ad *tremeis* et ad *as hivernages*. » (Fol. 20.)

Vers le milieu du 14e siècle, Ranulf Hygden, dans son Polychronicon, dit, dans un passage traduit par Trevisa, que les enfans des nobles et des vilains en Angleterre sont, depuis la Conquête, forcés dans les écoles d'abandonner la langue nationale : « This apayringe (diminution) of the birthe tonge is by cause of twey thinges; oon is for children in scole, azenes (against) the usages of alle other nations, beth (be) compelled for to lere her (their) owne langage, and for to constrewe her lessons, and her thingis a Frenshe and haveth sithe (since) that the Normans come first into England. » (Cité d'un Ms Harléien 1900, par Tyrwhitt dans son Intr. à son édition de Canterbury Tales.) Il y a dans l'anglais de ce 14e siècle, dans ses principaux représentans, Chaucer, qui est Anglais, et Barbour, qui est Ecossais, un caractère dans la lutte des participes présens en *and* et en *ing*, la forme romane et la forme saxonne. Un roman, qui remonte probablement au 14e siècle, signale comme une chose étonnante pour cette époque que des nobles ne pussent parler français :

Mani noble ich have y-seighe
That no freynsche couthe seye.

(*Arthour and Merlin*, v. 25.)

Par son nom anglo-français, Geffroy Chaussier ou Jeffrey Chaucer représente cette fusion de deux idiômes qui constitue l'anglais, et par sa prédilection pour le français, qu'il avait beaucoup étudié, ainsi que l'italien, il offre l'image de la prépondérance de l'élément roman dans l'idiôme qui en est résulté, et il peut être appelé le père de la langue anglaise. Aussi résiste-t-il au conseil que lui donnent les doctes imitateurs d'écrire en français, et il dit dans une de ses préfaces : « Plusieurs souverains esprits ont pris plaisir à *dictier* en français... mais il n'est pas défendu d'exprimer ses *fantaisies* en anglais. Que les érudits *(clerkes)* se servent du latin, c'est leur droit et leur domaine... que les Français emploient dans leurs *dictiées* ces paroles *cointes (queynt termes)* qui leur sont naturelles *(kyndly)*. Pour nous, Anglais, c'est dans la langue enseignée par nos mères *(learneden of our dames)* que nous devons exprimer nos pensées.» (Ap. Phil. Chasles, *Débats.*)

Dans ce même siècle, de 1320 à 1402, vécut un poète doué aussi de ces sympathies étendues qui contribuent à la formation ou à l'enrichissement des langues, qui fit des vers latins, français, anglais, Jean Gower, qui écrivait dans le *Speculum meditantis :*

Al université de tout le monde
Johan Gower ceste ballade envoie,
Et si jeo n'ai du français la faconde,
Pardonnez-moi, si jeo de ceo forsvoie.
Jeo suis Engloys : si quier par tiele voie
Estre excusé, mais quoi que nuls en die,
L'amour parfait en Dieu se justifie.

De même Chaucer se moquait de ceux qui parlaient le français à la manière de Stratford-le-Bow, et non le français de Paris, et ces deux autorités établissent que notre langue s'était altérée en Angleterre. Ainsi parle Chaucer dans un passage sensiblement francisé où l'on remarque *Priores*, *coy*, *fetisly* (du fr. *faitis*, joli), *scole :*

Ther was also a Nonne, a Prioress.
That of hire smiling was simple and coy...
And frenche the spake ful fayre and fetisly,
After the scole of Stradford atte Bowe
For frenche of Paris was to hire unknowe.
(*Prologue. Cant. Tales,* p. 118.)

Le français avait envahi jusqu'aux gens des campagnes, par le caractère de distinction qu'il donnait : « Rurales omnes ut per hoc spectabiliores videantur francigenari satagunt omni nisu. » (Ran. Hygden. *Polychron*, p. 210.) Plus près du peuple, c'est-à-dire du saxon, que ne le sont Gower et Chaucer, est Langland, dans son poème allitéré de *Vision of Piers Ploughman*, mais pourtant sensiblement francisé, comme on le voit dans ces lignes « Ich shal swynke and swete (en v. f. *Suetter)* and sowe for us bothe and laboure... »

Une lettre du prince de Galles, de 1305, nous montre l'influence normande marquée par le son *aô*, (V. *Gram. anglo-norm.* Introd.) et l'influence saxonne marquée dans la tendance à ne pas nasaliser le *n* : « Pur ceo que nous avons le haraz qe fust au Counte de Garenne, que Dieux assoille (absolve), à quoi vous meistes la main, aidaunt votre merci, e coms graunt defaute d'estalouns... que vous le nous vous voilliez prester ceste sesoun... nous voilliez remaunder vos volontés. 16e jour de joyn. » Mais le traité intitulé *Housebondria,* renfermé dans un Ms du 14e siècle, appelé *Liber-Horn,* offre très-positivement cette absence de nasalisation, l'*u* français changé en *ou,* le double W substitué à B, et d'autres caractères de l'anglo-normand : « E les raisonns porquei... de tels qui dedyent custoumes e services dues ou ils verronnt la verité... coment hom deit eslire baillifs on servanns... a lissue de la grangie... coment hom deit channger la seemence... quel avanntage il i ad... en quelle houre de lan hum deit sun estor tryer... elles responnderonnt de la grannt noreture des meres berbitz et des moutonns... qui partenent a waillifs. »

Le procédé de fusion entre les deux langues qui dominent à cette époque, c'est la traduction du saxon en normand : « Ascuns rees (rets) appelez stalkers (1388). La nouvelle keye (quai) autrement appelle le wharf (1397). Gêmes (gaînes) appelés shethes (sheats). » On verra ce procédé se continuer longtemps encore, mais s'associer à d'autres qui montrent de plus en plus la tendance à l'unité. Pour montrer la corruption du français en Angleterre, sous l'influence du saxon, il y a l'acte de la trêve de 1375 qui fut rédigé en partie double; la rédaction française s'exprime ainsi : « Ladite paix... de l'une partie et de l'autre... les choses dessus dites... » et la rédaction anglo-normande : « La dit paix... de l'un part et de l'autre... les chosez dessus ditz. » On avait écrit de France quelques jours auparavant : « Parmy la très-grande expérience et parfaite conissance que nous avons et tenons de vos avisement discretion et leauté, etc. » On a copié dans l'acte anglais : « Parmy la très-grant expérience et parfait cognoisance que nous avons et tenons de voz avisement discrecion et loialté. »

Même dans les ouvrages littéraires, dans ceux qui avaient la prétention d'enseigner le français, cette langue subissait de remarquables altérations : c'est ce que prouve le *Treytyz ke moun sire Gauter de Bibelesworthe fist a ma dame Dyonisie de Mounchensy* (Montsensé) *pur aprise de language.* Dans l'une des deux leçons que cite Thommerel (p. 46) le mot *Levere* signifie à la fois lèvre, lièvre, et *Livere,* livre (pound), et livre (book), et le mot paupières se contracte en *paupyrs :*

En les paupyrs sont les cyz *(the hers of the eye lide),*
Amount les oys sont les sourcyz *(the browes)...*
Vus avez la levere et le levere *(a lippe and an hare),*
Et la livere et le livere *(a pound, a book).*

L'autre version, plus barbare, donne des formes étranges,

confond les genres et d'ailleurs a, pour les deux langues, un caractère plus ancien :

> **En les paupers *(eghelyddes)* sount les cices *(hares)***
> **Amont *(above)* les oils sont les sourcices *(brewes)***
> **Vous avetz le levere *(hare)* le levre *(lyppe)***
> **La lyver *(pund)* auxi et le lyver *(buke)*.**

Ces variantes trouvent leur raison, ici comme ailleurs, dans l'époque, dans la science du copiste, et aussi dans les dialectes locaux; car l'Angleterre, comme la France, avait ses dialectes, encore visibles aujourd'hui, comme ils le sont chez nous; il est même certain que l'introduction du français, malgré les altérations anglaises, contribua beaucoup à donner à l'Angleterre l'unité de langage, au moins celle de la prononciation : « Mirandum videtur quomodo propria lingua Anglorum pronuntiatione ipsa sit tam diversa, cum tamen normannica lingua, quæ adventitia est, univoca maneat penes cunctos. » (Ranulph. Hygden. *Polychron.)* Aussi, comme nous croyons l'avoir démontré, la prononciation normande est-elle prédominante dans l'anglais actuel, et sa popularisation fut due principalement à l'église, à ses cloîtres, à ses écoles, à la prédication. Des efforts opposés jetaient le saxon dans le normand, et si certains littérateurs vantaient la langue et la littérature de la France, d'autres poussaient à l'emploi de la langue nationale : « Droit est, dit l'un d'eux, que les Anglais comprennent l'anglais, ceux qui sont nés en Angleterre : ces gentilshommes emploient le français et pourraient bien toujours parler anglais :

> **Right is that Engliss engliss understand,**
> **That was born in Engeland,**
> **French use this gentilman**
> **And ever engliss can.**

(Ap. Thierry. *Hist. de la Conq.*, t. IV, p. 408.)

L'oraison dominicale du 13e siècle, que nous avons citée, nous avait montré l'élément normand introduit dans

cette prière pour la première fois, ***substance***, ***dettis*** (dettes), ***dettours***, ***delyve***, ***temptatioun***, et c'est à tort que A. Thierry a dit que cette oraison, sous le règne de Henri III, ne contenait pas encore un seul mot normand. (*Hist. de la Conq.*, t. IV, p. 363.) Dans la version du 14e siècle, faite par Wicliff, vers 1370, il n'y a pas de modifications sensibles dans les élémens, mais il y en a de grandes dans la forme des mots, qui offrent presque le pur anglais : « Our fadyr, that art in heavenes, halloed be thy name, thy kingdom come to, be thy will done in erthe as in hevene, geve to us this day our bread over other substance, and forgif to us our dettis, as we forgeven to our detters, and leed us not into temptatioun, but deliver us from evel. Amen. »

Maintenant les deux langues se balancent : à la fin de ce 14e siècle, le roi Edouard III permet de plaider en anglais devant les tribunaux, et les deux idiômes vivent sur pied d'égalité. Le 15e siècle va amener leur fusion. Ce fut dans la 36e année du règne d'Edouard III que fut faite cette loi, que « toutes les causes dans les cours du Roi ou de tout autre seigneur seraient plaidées en langue anglaise, » et le préambule dit « que le François était alors trop inconnu. » Cependant près de soixante ans après, les actes du Parlement, à peu d'exceptions, étaient encore rédigés en français, et les statuts continuèrent à être publiés dans la même langue, pendant plus de cent vingt ans. C'est que les actes judiciaires, qui concernaient tout le monde, devaient être énoncés en langage populaire, tandis que les actes du parlement étaient faits par l'aristocratie et la bourgeoisie.

Une ordonnance de ce siècle offre de curieux symptômes du travail de fusion qui s'accomplissait alors : on y remarque la prononciation saxonne modifiant des noms normands, comme ***ordeigne***, ***maunde***, ***cisours***, des mots tra-

duits, *hamers, packnedles, whitewire,* des noms saxons complètement connus et acceptés, *wares, aundirons* (handirons, litt. mains de fer), *belles, firetonges,* etc., puis des hybrides, *gridirons* (le n. *gri,* gril, et *iron,* fer), *chauffindishes* (plats, *dishes,* à chauffer), *sackering belles,* clochettes d'église, litt. de consécration. Le fonds de la langue est du normand, comme le témoignent *merchant, ascuns, ribans, frenges, taillours, marteus, agules* (aiguilles) : « Notre dit soverain seignur le Roi ad ordeigne qe null merchant... amesne maunde ne convoie... ascuns de ceste *wares* desoutz escritez... laces corses ribans frenges de soie... *aundirons, gridirons...* marteus nommés *hamers* pinsons *firetonges, drepyngpannes, dises* (dishes) tenys balles... *daggers, vodeknyves, botkyns, sheres* pour taillours, cisours, rasours *shethes...*, agules pour sacs vulgarement nommez *pacnedles...* aneus de coper... *chauffindishes,* chauffyngballes, sackering *belles... ladels... hattes...* blanc fil de fer vulgarement nome *whitewire,* etc. (Ap. Thommerel, p. 51.)

La *Vision de Piers Ploughman*, écrite vers 1362, renferme un très-grand nombre de mots français, quoique rédigée avec des formes populaires; nous en avons déjà cité quelques-uns, qu'on retrouvera ici avec d'autres pour faire connaître sa manière : « Mo (more) than a thousand mys (mice) conne to one consail... if we grutche (le fr. gruger)... though Ich can soffre famyn and defaute, folowen (follow) ich wolle Peers. Ich shal swyncke and swete and sowe for us bothe and laboure. » Malgré cette forme saxonne de *folowen*, comme le remarque Thommerel, (p. 72) Langland n'emploie cette finale que pour la mesure ou l'euphonie; ensuite il forme le participe en *y* et non en *u :* « His nekke hangyng, » et termine généralement les noms au pluriel par *s* ou *es.* Il employait le *Hourrah* du Nord sous sa forme normande et française de *Haro :*

We out! haro! help to blaw!
It will not bren for me, I traw.
(*Vision of P. Ploughman,* v. 14100, éd. de
Th. Wright.

Wicliff, plus archaïque, comme tous les écrivains liturgiques, affectionne la finale saxonne en *en* et appuie sur les formes plurielles jusqu'à les écrire en *is :* « Both weren juste, goynge in all the maundementis and justifyingis of the Lord withouten playnt; » (St Luc, t. I, p. 6.) et sur les participes passés écrits en *i*, ce qui les rapproche de la prononciation actuelle : « *Blessid*, *troublid.* » Quoique postérieur à la Vision, le *Credo de Piers Ploughman* est rédigé d'une manière plus archaïque, peut-être, comme le suppose Thommerel, parceque l'auteur n'habitait pas Londres : il offre plus de finales en *en* et en *th* que les ouvrages contemporains, et même la préfixe saxonne *y :* « Thou miht yknowen. »

Mais c'est Chaucer qui a porté le plus loin l'imitation française; il a introduit les mots sans changement, *veine*, *tendre*, *mélodie*, *compagnie*, *aventure*, *chambre*, many a *noble armée, mortal batailles, souper*, at a *certain pris*, ou légèrement saxonisés, *engendred*, *veraily*, et il a mérité d'être appelé par Werstegan un grand *mélangeur* d'anglais avec le français : « A great mingler of english with french. » (Ap. Thommerel, p. 87.) Quand Eustache Deschamps, dont Chaucer avait traduit quelques poésies, le remercie et le félicite, il l'appelle un *translateur* et lui dit qu'il a bien transplanté « le rosier français » dans la terre anglaise, et lui promet de son plant :

De mon plant auras,
Grand translateur, noble Geoffroy Chaussier.

D'un autre côté la sédition populaire de 1381 fait voir que les noms normands avaient pénétré dans les classes inférieures, puisque sur les divers noms que l'histoire a conservés, (V. Henric. Knyghton) si l'un porte un nom saxon

de profession, Thomas Baker, ou le boulanger, quatre portent des noms normands, Jack Mylner, ou le meunier (moulinier), et Jack Carter ou le charretier; les chefs étaient Wat-Tyler ou Gautier le tuilier, et Jack Straw, Jean la Paille ou l'*estrain*, comme disaient et comme disent encore les Normands. Du reste nous suivons ici l'autorité de A. Thierry (*Conquête*, t. IV.) et de Michelet, (*Hist. de Fr.*, t. III.) quoique les noms de profession, dans les noms propres, n'impliquent pas l'exercice de la profession. Enfin, dès ce temps, on trouvait un grand nombre de gentilshommes qui ne parlaient pas le français, selon des vers du 14e siècle :

Many nobles I have y seighe
That no freynshe couth seye.

On en vint ensuite, dans le 15e siècle, à supprimer la formule de synonymie ou de traduction, et à juxtaposer les mots français et anglais en les unissant simplement par *ou :* « Port *havene* ou crike... Les tonnels pipes tercians ou *hoggshedes* de vin (ce dernier mot en partie du normand, car *Hogge* et *Hogastre* y signifiaient jeunes brebis). Wherwes et keyes... fraternité *gilde* compaignie ou *felesheppe* (fellowship)... cordewainer ou *cobeler*... signe ou *token*... destruction del vivre *livelode*... » Enfin on mélangea sans aucun signe les élémens des deux idiômes, qui étaient suffisamment compris : « Carpenters tiles *thakkers* (thatchers) (1423). Commissions de *sewers* (1427). Les estatuitz *rehersez* (rehearsed) (1427). Lanutz *morlyng* et *shorlyng* (1463). *Throwen* ribands. Occupiers de *husbondrie*. Divers *chaffres* et *wares*. Grande escarcite de *bowe staves*. » (Ap. Thommerel, p. 51.)

Le titre d'une liste du commencement de ce 15e siècle (1415) offre à peu près l'anglais moderne quant à la forme et à la prédominance des élémens normands : « A view of thordinarie nombr' of men dwelling upon the defence and

savegard of the town and castell of Calays. » (*Excerpta hist.* de Samuel Bentley, p. 26.) Aussi le contact avec la France pourrait-il expliquer un anglais aussi avancé. Plus certainement anglo-française de ce temps est une requête adressée en 1424 à Henri V, consignée dans les registres du Parlement : « Act for suppressing the alien priories. » On y trouve la préfixion constante de l'adjectif, la dénasalisation de l'*n*, l'*aire* français devenant *arie*, l'invariabilité de l'adjectif en général, le substantif adjectif préposé au substantif (chiefs maisons), la finale *ous* substituée à *eux*, *an*, *on* s'ouvrant en *aun* et en *oun*, à la manière normande, la présence de l'*ee*, étranger au normand et au français, la périphrase du verbe et du participe présent, la non contraction de *à le :* « Prient les Communes que, en cas que final pees soit pris parentre vous, nostre sovereine seigneur, et vostre adversairie de France, en temps avenir, et sur ce, toutz les possessions de priories aliens et Engleterre esteantz as chiefs maisons de religiouses de par dela, as queux tielx possessions sont regardantz, seroient restituz, damage et perde aviendroient à vostre dit royalme, par les graundes fermes et apportz de monaye que d'an en an toutzjours après seroient renduz, de mesmes les possessions à les chiefs maisons avant ditz, à très-graunde empaverissement de mesme vostre roialme en cel partie, que Dieu défende, etc. (*Hist. de St-Etienne de Caen*, par M. Hippeau, p. 133.)

Tel est le français d'Angleterre dans ce temps; voici maintenant son anglais, d'après un statut de Henri V, en 1419 : « That no man be so hardy... to touche... the sacrament of godes body... to pille holy church. » Plus française encore est une chanson un peu antérieure, riméeavec ces substan tifs en *ance*, dont le normand est remarquablement riche :

Continuance
Of remembrance

With-owte ending
Doth me penaunce
And grete grewaunce
For your partynge.
(*Reliq. antiq.* de Wright et Halliwell, p. 23.)

Mais cet anglais-français des seigneurs et des dames ne donne pas une idée exacte de l'état de la langue nationale et populaire, comme la prière dominicale; la version de 1430 *(Essais de John Wilkins)* ne diffère guère de celle du siècle précédent que par l'orthographe; cependant quelques mots se sont encore rapprochés des formes de notre temps, *Give, forgive, temptation,* ou de sa prononciation, *breed, ivel, hevenes :* « Oure fadir, that art in hevenes, halewid be thi name; thi kingdom come to thee; be thi will don in eerthe as in hevene; give to us this day our breed over othre substance; and forgive to us oure dettis, as we forgiven oure dettours, and lede us not into temptation; but deliver us from ivel. Amen. »

Depuis la Conquête, les souverains anglais avaient eu du sang français ou une éducation française : Edouard III, fils d'une française, parlait français. Avec la maison de Lancastre, avec Henri V, le caractère purement anglais fait son avènement : Henri V en est la première et la plus remarquable représentation; aussi c'est à son avènement que la Chambre des Communes commence à rédiger ses actes en anglais, simultanément avec le français, c'est-à-dire en 1425; mais on n'en trouve plus en français à partir de 1450, la date même de l'expulsion des Anglais du continent et de leur relégation dans leur île. (Thierry. *Conq.*, t. IV, p. 411.) La conquête de la Normandie, par Henri V, renouait les relations avec la mère patrie, brisées par la conquête de Philippe-Auguste, et les Normands saxonisés revenaient aux sources de leur langue; mais après quel oubli et avec quelle inexpérience du français, c'est ce qu'ont démontré les documens précédens, et ce que dé-

montreront encore mieux les rôles normands tirés des archives de Londres par Brequigny et publiés en partie par la Société des Antiquaires de Normandie (1859). C'est une des sources les plus authentiques et les plus complètes où l'on puisse trouver l'état de l'anglais et du français en Angleterre, au commencement du 15e siècle, ainsi que du dialecte normand; car la plupart des chartes sont rédigées sous l'empire de ces trois idiômes, assez bien représentés dans ces pièces par le nom le plus commun, l'anglais *Chivaler* et le français normand *Chevalier,* ou quelquefois fondus ensemble comme dans cette phrase normande, d'une charte relative à Tollevast en Basse-Normandie: « Comme selon la coustume de nostre duchié de Normandie luy appartienge par le trespas de feu John de Tollebast chivaler. » *(Mém. des Ant. de N.,* 1859, p. 63.) Nous nous contenterons d'extraire de ces actes des termes exotiques, la plupart termes de redevances, que l'anglais introduisait dans le normand : *Pollace* (en a. *Poleaxe,* hache d'armes), *Borespere* (épieu à sanglier, *Boar-spear), Goune-poudre,* poudre à canon, *Waynescot,* boiserie *(Wainscot).* Cet anglais introduit dans le latin ou le français en Normandie rappelle le français introduit dans l'anglais devant les tribunaux d'Angleterre où l'on suivait la coutume normande, comme on la suit encore dans les *cohues* ou cours des îles anglaises : *Ah! sire! je vous jure; Ha! de par Dieu! A ce j'assente.* (Ap. Thierry. *Conq.,* t. IV, p. 411.) Ainsi le principal ordre chevaleresque de l'Angleterre porte une devise française : « Honni soit qui mal y pense; » et la devise de la couronne est : « Dieu et mon droit. Je maintiendray. » Entre autres mesures prises par Henri V, en Angleterre, en partant pour la France, ce fut de charger les prélats de s'enquérir des gens qui possédaient des livres dangereux « en langue anglaise. » C'était l'inquisition dirigée contre l'élément saxon.

Mais le document le plus curieux pour montrer comment les Anglais altéraient les noms des villes normandes est le *Registre de Thorigny,* pour l'occupation anglaise du 15e siècle, qui a été publié dans le *Journal des Savans de Normandie.* On y lit : « La vile de Cane, Huneflue, Harefleete, Newchastel, S. Germayne, Averaunces, Carentaun Beverone (Beuvron), Alaucoun, Maunstervillers (Montivilliers), Bayouse, Maltrawers, Ewe (Eu), le Ryver de Thiboville, etc. » On y trouve l'association de deux idiômes : « Pro le gheyt, anglicè le watch, ville de Cane... Quinque lanceas a chevale... Locum tenens sub domino Regente pour les champs garder habens xx lanceas... » et quelquefois l'association de trois idiômes : « Here John capitaneus habens sex archiers. » Il n'est pas jusqu'au zezaiement spécial à certains patois normands, comme celui de Quillebeuf et du Pollet, qui ne se trouve dans l'anglais de France; ainsi une lettre de John of Assheton, datée de Coutances, 1421, commence ainsi : « Most Hegh and Mighty Prince most doutewse and soverayne lorde, zoure humble man and servaunt... » et se continue avec *zow* pour *how, frenssh* pour *french, zet* pour *yet. (Mém. des Ant. de N.,* t. XXIII, p. 254.) Un des caractères de certains mots essentiels, du moins dans la liturgie, c'est de mettre *d* là où les temps modernes mettront *The,* comme *Fader, Modre, Broder;* c'est ainsi que parle encore la liturgie dans tout le 15e siècle, comme on le voit dans le *Pater noster* et dans le testament d'Edouard IV, commençant par *In the name of the moost holy and blessed Trinitee the fader the sonne and the tke holy goost, by and undre whoom alle things and the princes reigne,* etc.; mais la remarque de M. Thommerel (p. 75), que le *th* de *fader* s'est adouci et changé en *d,* est en contradiction avec les textes antérieurs Il faudra arriver au siècle suivant pour trouver *Father* dans l'Oraison dominicale.

Les Anglais reconnaissaient bien la corruption de leur français et se trouvaient embarrassés de parler notre langue, car dans une mission auprès des Parisiens, les ambassadeurs anglais « requèrent le président de exposer icelle créance, pour ce que chascun n'eust sceu bien aisément entendre leur français langage. » (Ap. Michelet. *Hist. de Fr.,* t. IV, p. 393.)

Leurs soldats chantaient chez nous des refrains étranges, comme le peuple de Normandie n'en avait jamais entendu, et racontaient comment leur roi avait songé à la possession de cette province, qu'il ne venait pas conquérir, mais réclamer, comme le bien de ses ancêtres; ainsi le raconte cette ballade, évidemment rajeunie, qui fait du roi de France le tributaire, mauvais payeur, du roi d'Angleterre :

As the king lay musing on his bed,
He thought himself upon a time
Those tributes due from the French king,
That had not been paid for so long a time.
Fal, lal, lal, lal, laral, laral, la.
(Citée par sir H. Nicolas *Agincourt,* p. 78.)

Les historiens français ont gardé le cri par lequel Thomas de Herpinghem engagea ses troupes à Azincourt : « Now strike! » (Monstrelet, t. III, p. 340.) Mais il leur arrive d'altérer singulièrement l'anglais; ainsi, lorsque dans le procès de la Pucelle, l'évêque Cauchon dit à Varrick : « Farewell, » le témoin qui a entendu ce mot, dit FARONNELLE. *(Notice des Mss,* t. III, p. 495.) On sait comment les Normands défiguraient les noms des capitaines anglais, Scale en l'Escale, Mathew Gow en Matagot; ils changeaient Goddam en Godon; celui de Talbot ne pouvait guère être altéré, et il est resté dans le terme ironique bas-normand : « La furie Talbot, » pour ridiculiser une colère soudaine et violente. Sommerset devenait Sombreset : « Fut rencontré des gens du duc de Sombreset. »

(Mathieu de Coucy, p. 450.) Une fille du peuple, la Pucelle, ne connaissait que les variantes populaires, et elle dictait: « A vous Suffort, Classidas et la Poule, je vous somme par le roi des cieux que vous vous en alliez en Angleterre. » L'on reconnait sans peine Suffolk, Glasdale, Poole. Ainsi les Normands, vainqueurs de l'Angleterre, appelaient Nicole la ville de Lincoln. Le sobriquet de Godon était très-répandu surtout en Normandie, comme on le voit dans sa littérature populaire :

Ils ont chargé l'artyllerie sur mer,
Pour conserver leur petit roy Godon. »
(Chans. norm. *Vaux-de-Vire* de Basselin, édit. 1811.)

Cependant on ne maltraitait pas moins le français dans les rangs des Anglais, et on faisait dire à Henri VI : « A l'onurable pier en Dieu, nostre chauncelier, vous mandons que vous facez faire nos brief desoubz nostre grant seal en due fourme, adreschies au gardein de nostre prisone de Flete... l'an de nostre regne primer. (*Mém. des Ant. de N.*, t. XXIII, p. 233.) Il y a aussi quelques anglicismes dans la lettre de défi de Bedford au roi de France : « Prenez au pays de Brie aucune place aux champs... et lors si vous voulez aucune chose offrir, regardant au bien de la paix... (Monstrelet, t. V, p. 241.) Il serait curieux de connaître l'anglais de l'évêque Cauchon, qui se fit l'homme des Anglais, et, dans un âge déjà avancé, apprit leur langue. Dès ce temps on trouvait dans l'anglais un gallicisme qui règnera beaucoup dans le siècle suivant : « In the whiche pastyme... an hereticke was brent. » (Turner, t. III, p. 12, pour l'an. 1431.) Être Français, c'était alors en Angleterre une cause d'antipathie, dans laquelle la langue étrangère avait une bonne part. Une Française, la femme de Henri VI, Marguerite d'Anjou, avec son éducation provençale rencontra les plus durs obstacles.

La fin de ce 15e siècle offre la continuation des combi-

naisons hybrides anglo-françaises, analogues aux précédentes, surtout dans les matières industrielles et commerciales : « Les draps lanutz appelez *brode-cloth*... serra mys a vend après plein enewance *(watering), rakking, streinyng* ou teinturyng (1464). « *Beddes* del *mesne* (mean) assise (1467). « Grande escarcite de *bowe stawes* (1468). « Fesure *whyting* et anelyng de tewle. » La charte de Henri VI, pour les priviléges de la colonie anglaise d'Harfleur, renferme quelques termes anglais : « Tabellarum vocatarum *Rigolt* (poutre, selon M. Puiseux) *Waynscot* (wainscot, lambris)... mahemiis *(mehain*, blessure, d'où l'a. *Maim*, mutiler, et sans doute *Lame*, boiteux). *(Mém. des Ant. de N.*, t. XXIII, p. 234.) Le fragment du testament d'Edouard IV, déjà cité, est, sauf l'orthographe, de l'anglais véritable; il en est de même de la note des dépenses de Henri VII, depuis 1491, qui peut servir de transition au siècle suivant : « Delivered by the kinges comandement... To my lord of Suffolkes mynystrels... delivered by the king's comandement far as much money... to the quenes grace for asmoch gold delivered unto the kinges grace. » (Ap. Thommerel, p. 75.) On aperçoit même la forme actuelle du génitif possessif saxon.

Ce qui, tout d'abord, représente le mieux l'état de la langue anglaise au 16e siècle, c'est l'oraison dominicale; c'est exactement celle d'aujourd'hui, à part les différences orthographiques : « Oure father, whyche arte in hauen, halowed be thy name, lett thy kingdom come, thy will be fulfylled as well in earth as it is in heauen, geue us this daye oure daylye bread, and forgeue us oure trespasses euen as we forgeue oure trespacers, and leade us not into temptation, but delyver us frome euyll. » (Trad. de Tindale, milieu du 16e siècle.)

Ensuite on a pour ce siècle deux grammaires anglaises pour enseigner le français, que l'on peut regarder comme

offrant le plus beau langage français de l'époque, puisque ces traités ont été faits pour des membres de la famille royale, celle de Henri VIII. Le premier est l'*Esclaircissement de la langue française*, par Palsgrave, *(Doc. inéd. pour l'Hist. de Fr.*, publié par Génin) dont le commencement offre un specimen suffisant de l'anglais du temps : « The first boke wherin the true sowndynge of the frenche tonge resteth : one true sowndynge of the frenche tonge resteth in gyving to every frenche worde by hymselfe his naturall sounde and in soundynge frenche wordes, as they come to gether in sentences, lyke as the frenchemen use to do. » (p. 1re) Plusieurs des principes de cette grammaire ne sont pas autre chose que des fautes d'écrivains français, érigées en règles, comme cette exception faite sur l'invariabilité de l'adjectif *vert*, d'après cete citation de Jehan le Mayre : « Sur l'herbe vert. » Mais la prononciation enseignée dans cette grammaire est plus étrange encore : entre autres lettres, l'e muet doit se pronononcer o, comme on peut le voir par le specimen d'un vers du Quadriloge d'Alain Chartier :

A la très haulte et excellente majesté des princes.
A la trehauto euz sellant majesté de prinsos.

L'autre document est la grammaire de du Guez, ou Giles du Wes, intitulé : « And introducturie for to lerne to rede to pronounce and to speke french trewly, » où nous prenons ces specimens des deux langues : « Ah, maister Amener, I had nat wened that ye had so forgotten. » — Ha, monsieur l'Aumosnier, je neusse pas cuidé que meussés ainsy mise en oubly — Howe, madame — Comment madame — Bicause that ye well knowe that I solytarie and of all company destytute, you have me forsaken and lefte. — Pourceque bien scavés que moy solitaire et de toulte compagnie destituée, vous mavés relenquie et laissée. » (P. 1044. *Ibid.)*

Spenser est le représentant littéraire du 16e siècle, comme Chaucer l'est du 14e, et dans le *Faery queene* comme dans les *Canterbury tales*, l'imitation française est évidente; toutefois le langage de Spenser est plus ancien que celui de son temps. La raison en est que la langue poétique était archaïque, comme elle l'est encore de nos jours pour certains mots, comme *ere, wit, wont, hight, thine* pour *thy, mote,* et certains pluriels en *en*. Il emploie l'archaïsme *eyne*, pl. de *Eye*, œil, pour rimer avec *pine*, et partout ailleurs *eyes*, comme Shakespeare l'emploiera encore pour rimer avec *Shine;* mais il affectionne un gallicisme déjà usité dans le siècle précédent, *the which*, le quel : « Likewise of footmen under their shirts of mayle, the which footmen they call Gallo glasses, the which name doth discover them to be auncient english; for Gall-ogla signifies an english servitour or yeoman. » (Spenser. *View of the state of Ireland*, p. 875.) C'est d'ailleurs l'époque où les adverbes locaux prennent la place des pronoms relatifs, comme *whereon* pour *on which, therewith* pour *whith that*, ce qui arrivait aussi dans la langue française : « Therewith at last he forced him to untie one of his grasping feet, him to defend thereby. » (Spenser.) C'est aussi le règne de de la préposition *unto*, restée dans le style biblique, comme on peut le voir dans les rôles du Parlement, les documens les plus sûrs de l'état de l'anglais pour le règne de Henri VIII. Le verbe Can, à l'infinitif, a subsisté jusqu'au 17e siècle, et dès-lors *Self,* aujourd'hui pronom réfléchi, signifiait une personne : « They would willingly and of their selves endeavour to keep a perpetual chastity. » (*Statutes* 2 et 3. Edouard VI.) Dans ce temps encore, *Shall* était le seul signe du futur, et le verbe *Be* faisait *I be*, *Thou beest*, etc., à l'indicatif : « The be many wide counties in Ireland, » (Spenser) et cette forme est fréquente dans Shakespeare.

Il y a un pléonasme emphatique de cette époque, assez ordinaire pour avoir été érigé en règle par Ben Johnson, et élevé au rang d'un « atticisme anglais : » c'est le double comparatif et superlatif dont nous avons quelque chose d'approchant dans les formes emphatiques populaires : « Plus supérieur, plus inférieur. » Shakespeare dit encore : « His more braver daughter, » et même Thomas Moore : « The most basest handicrafts. » Voici la règle de Ben Johnson, où il joint l'exemple au précepte : « The adverbes more and most arc added to the comparative and superlative degrees which should be before the positive; and this is a kind of English atticism, or eloquent phrase of speech, imitating the manner of the most ancientest and finest Grœcians, who for more emphasis and vehemencies sake used to speak. » *(Ben Johnson's Grammar.)*

Le possessif, la seule désinence qui reste de la déclinaison saxonne, se marquait encore quelquefois en *is* du temps de Spenser, et, par suite d'une aspiration inintelligente, fut, à partir du règne d'Elisabeth, transformé en un mot distinct, *His,* et considéré comme un pronom, comme *God his grace* pour *God's grace.* Churchill *(Gr. angl.,* p. 361.) cite un exemple de 1556 : « The two bookes of Horace his satires englished by Th. Drant; » et un autre de 1613, tiré de Donne : « Where is this mankind now who lives to age fit to be made Mathusalem his page. » Il faut du moins faire une réserve pour plusieurs exemples de cette forme consacrés à l'intitulé d'un ouvrage, comme pour les deux recueillis dans Ben Johnson : « Sejanus his fall... Catiline his conspiracy, » qui s'expliquent par un double titre séparé par un point. Sans donner la raison de son existence, Ben Johnson appelle cependant cette forme : « The monstrous syntax of the pronoun *his* joining with a noun betokening a possessor, as *the prince his house* for *the princi's* house. » *(Gl.,* vers 1635.) Webster alla jusqu'à

prétendre que cette forme barbare existait dès le règne de Henri II, et qu'il trouvait dans une charte de ce prince : « Bissop his land, » équivalant à *Bishop's land;* or, le texte est ainsi conçu : « I cwæthe eow that Alfred havet iseld Gise bissop his land at Llyton. » Ce qui veut dire : « I inform you that Alfred hath sold to bishop Gise his land at Llyton. » (Ap. *Churchill's gr.*, p. 361.) La phrase désarticulée anglaise existait même dès avant cette période, comme on peut le voir par cette phrase de la Bible : « The wells his father's servants had digged. » *(Gen.*, t. XXVI, p. 18.) L'anglais a perdu un verbe dont se servait encore Shakespeare, *Let*, empêcher : « What lets but one may enter? » — Qui empêche d'entrer? » Chez les poètes, jusqu'au 17e siècle, la négation précéda souvent le verbe, comme en français : « Many dream not to find. » (Shakespeare.) Le 16e siècle est aussi l'époque où beaucoup de verbes passent du sens réfléchi au sens neutre, et cette dernière forme établit une différence sensible entre l'anglais moderne et le saxon, riche en formes réfléchies; ainsi Chaucer dit : « Repenting her, » se repentant. Le 17e siècle consomme ce changement, et Shakespeare offre encore beaucoup de verbes réfléchis qui ne tarderont pas à passer au neutre.

Aussi Shakespeare clôt-il, pour ainsi dire, la langue saxonne. Admettant à la fois dans son œuvre immense la tradition classique ou le français, et la tradition populaire ou le saxon, il étale, comme une mer, la langue anglaise tout entière. Il étend sur une pensée idéale large et profonde le langage le plus opulent que jamais homme ait parlé, avec un mouvement, une vie, qui semble être celle de vingt âmes puissantes pensant d'accord. C'est bien la langue populaire vivante, avec ses figures, ses ellipses, ses abréviations, ses inversions, ses archaïsmes, ses onomatopées, une langue toute haletante dans sa course, pour

aller aussi vite que la pensée, bondissante, imprévue, qui fait penser plus qu'elle ne pense, sillonne sa marche d'éclairs et ouvre de lointains horizons, sans quitter le sol ferme des réalités. Shakespeare clot le moyen-âge, la langue saxonne, le seizième siècle, vers l'heure où le moyen-âge, dont le vrai nom est variété, et la langue d'Oil se ferment et s'éteignent de même en France. A Londres, on abolit Chaucer et Gower à l'heure où à Paris on abolit Jehan de Meung et Marot. Mais, si la France d'alors ne connaît pas l'Angleterre, le génie sympathique de Shakespeare communique avec celui de la France, et sa passion dramatique va chercher chez nous notre variété de langage et notre étude plus philosophique de l'homme. Or, le contemporain d'Elisabeth prouve la forte individualité de sa pensée et de sa langue en résistant à cet idiôme français régulier et monotone, qui fait le fond du style contemporain de cette reine, comme on peut le voir dans la vraie source officielle de ce temps, le *State papers,* parmi lesquels se distinguent les Instructions longues et détaillées données par Elisabeth au comte de Warwick, son lieutenant-général en Normandie. (V. *Ant. de Norm.,* t. XXIII, p. 236.) Ensuite Shakespeare résiste à cette affèterie qui envahit alors les mondes aristocratiques, lorsque le Gongorisme possède l'Espagne, la préciosité la France, l'euphuisme l'Angleterre. Non-seulement Shakespeare continue à parler l'anglo-saxon, quand l'euphuisme parle un jargon hybride ou s'accolent sans se fondre le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol; mais encore il raille cet euphuisme en mettant sur la scène, dans *Peines d'amour perdues,* le grotesque personnage de Don Adriano d'Armado. Cependant, sous le patronage d'une reine pedantesque, qui connaissait presque toutes les langues méridionales, sir Henry Blount disait en parlant de l'auteur d'*Euphues :* « C'est à lui que la nation doit une nouvelle

langue... toutes nos ladies ont été ses disciples, et à la cour une beauté qui ne savait pas parler l'euphuisme était aussi peu considérée que celle qui, maintenant, ne parle pas le français. » (Préface, vers 1592.) Or voici quel était ce français, si l'on en juge par le titre d'un ouvrage imprimé en gothique à Londres, en 1598 : « La novel natura brevium du Judge très reverend monsieur Anthony Fitzherbert, dernièrement revieu et corrigée par l'aucteur, avecque un table perfect des choses notables contenus en ycel novelment composé par Guilliaume Rastalle. »

Au 17e siècle, en Angleterre comme en France, la langue s'appauvrit, sous prétexte de régularité et de pureté; la diction prend la place du style. Quelques hommes, chez nous, protestent par leur exemple, Molière et La Fontaine, et par leurs préceptes, Fénélon dans sa belle lettre à l'Académie française, La Bruyère dans le chapitre de *Quelques usages*. En Angleterre Milton représente la manière classique, c'est-à-dire régulière et monotone, dans le *Paradis perdu*, et la manière populaire et variée dans l'*Allegro* et le *Penseroso*. Cependant la langue n'est pas encore immobilisée; mais elle ne se développe guère que dans le sens de l'imitation classique. C'est évidemment sous l'empire de la Renaissance que s'introduisit, surtout en ce siècle, une construction grecque et latine, dont l'équivalent ne se rencontre pas parmi nous, une de ces très-rares formes anglaises, desquelles on ne peut pas dire qu'elles sont ou qu'elles ont été françaises. C'est le *Than whom, than which* après un comparatif; par exemple: « Beelzebub than whom, Satan except, none higher sat, » (Milton) c'est-à-dire, *quo nemo altior sedebat*. L'adjectif possessif neutre *Its*, ne date que du commencement de ce siècle, et même, dans le principe, le pronom *It* s'employait pour les personnes et pour les choses. Cette forme *its* ne se trouve que deux ou trois fois dans Shakespeare

et Ben Johnson n'en parle même pas dans sa grammaire, publiée en 1635. (V. Campbell. *The philosophy of Rhetoric.)* La forme *Let*, à l'impératif, commence à s'établir rigoureusement comme *Let us retire,* retirons-nous; auparavant, l'anglais s'exprimait souvent en ce cas comme le français : « Retire we to our chamber, » dit Shakespeare, qui fait aussi fréquemment l'interrogation sans *Do*, c'est-à-dire à la manière française. L'idiotisme : « To go and see, » aller voir, s'introduit comme usage dans la fin du siècle; Shakespeare disait : « To come view fair Portia, » aller voir la belle Porcia.

Le 18e siècle, par sa nature essentiellement philosophique, parla presque exclusivement en français; il représente, en Angleterre comme en France, l'époque la plus pauvre, la plus monotone, la plus immobile de la langue, et on suit la décadence de la langue de Shakespeare à Addison par la prédominance de plus en plus marquée de l'élément classique et français dans les écrivains. L'innovation ne s'y fait sentir que par l'admission de certaines formes absurdes, telles que celles-ci : « He was offered a reward... he was offered his liberty, » (Fielding.) ainsi que la forme pléonastique *It*, comme dans cette phrase d'Addison : « The heathens regarded it as the highest piece of sacrilege to injure certain trees. » *(Spectator,* t. VIII, p. 135.) L'ordre des mots est généralement le sujet, le verbe, le régime, ce qu'on appelle à tort l'ordre logique, comme s'il n'y avait pas une logique dans l'ordre de la passion. Ce siècle affectionne la locution *Such as,* celui qui, et ce style qui est presque du français pur, dont Addison est le principal représentant.

Dans quelle proportion le saxon et le français entrent-ils dans l'anglais? c'est une question que l'on a souvent cherché à résoudre, mais souvent sur des bases fausses, comme lorsque Hickes a opéré sur l'oraison dominicale,

essentiellement archaïque. Mais le résultat de ces calculs successifs a été de donner une part de plus en plus large à l'élément roman. Sharon Turner dans son Histoire des Anglo-Saxons (t. I, ch. III), en opérant sur quelques fragmens, a trouvé que les quatre cinquièmes de l'anglais actuel appartiennent à l'anglo-saxon. Meidinger dans son *Dict. comp. des langues teuto-gothiques* suivant le même système, est arrivé au même résultat, il est vrai, mais sans défalquer les mots qui se répètent, les particules qui sont saxonnes, comme le mot *to* répété treize fois dans le fragment de Shakspeare. Thommerel, en refaisant son calçul, ne trouve plus que trois cinquièmes de mots saxons. (p. 95.) L'auteur d'un article de la Revue d'Edimbourg sur le dictionnaire de Bosworth, sur les 38,000 mots qu'il attribue à l'anglais, en donne 23,000 au saxon et 15,000 au roman. Ce calcul, sur l'ensemble de la langue, le seul légitime, a été repris par Thommerel qui, sur les 43,566 mots de la langue, a trouvé 13,330 mots teutoniques, et 29,854 mots romans. Ce résultat, qui donne plus qu'une prédominance double au français sur le saxon, n'est pas encore la vérité : ce n'est qu'une proportion relative aux connaissances philologiques de l'auteur et de son temps (1841). Dès-lors la connaissance des origines anglaises a fait des progrès sensibles, comme la philologie en général, et les publications des vieux monumens français et les études des patois ont jeté de nouvelles lumières sur les étymologies. Pour nous, en opérant sur la première lettre de l'alphabet, riche de 2,320 mots, nous n'en trouvons que 40 pour le saxon. Nous croyons que, dans l'état actuel de la science, le saxon ne peut même réclamer le quart du vocabulaire, et nous espérons mettre cette proportion en évidence dans un glossaire spécial anglais-normand-français. Ramener l'anglais à la langue française, de manière qu'il n'y ait, pour ainsi dire, qu'une langue,

serait utile, non-seulement à la philologie, mais aussi à l'enseignement de ces langues dans les deux pays, surtout en France où les programmes demandent de dégager les racines saxonnes.

Représentant principalement les choses élémentaires, primitives et les besoins matériels, le saxon s'est complété par une langue qui apportait une vie intellectuelle et sociale plus développée, et à ce titre le français a été un immense progrès pour lui. Est-ce à dire que le français a vaincu le saxon en le dépassant en proportion formidable dans le vocabulaire anglais? La langue victorieuse est celle qui impose les mots essentiels, verbes, particules, prépositions et la physionomie de l'idiôme, c'est-à-dire la terminaison. Il n'y a donc pas à douter de la victoire de l'élément germanique sur l'élément roman, et l'on peut dire : « Asia capta ferum victorem cepit. » Au besoin, le saxon pourrait subsister seul; le normand ne le pourrait pas : il ne pourrait seul formuler une proposition.

Les destinées de l'anglais et du français, si intimement unies dans tout le moyen-âge, confondues à la Renaissance, au 17e siècle et au 18e, pendant lesquels la France agit si fortement sur la langue de l'Angleterre, offrent encore aujourd'hui de frappantes similitudes. Dans les deux contrées reines de l'Occident et guides du monde, à l'aridité monotone d'une époque purement philosophique a succédé un siècle de démocratie, d'imagination et d'archéologie, c'est-à-dire où la langue populaire s'est répandue largement dans l'idiôme national, où la variété a prodigué les couleurs, les nuances et la vie, et où l'archaïsme et le provincialisme ont débordé sur le fond sobre de la langue classique. Au terme général, au mot noble, a succédé le mot propre; à la logique de convention a succédé la logique des idées et des passions, celle de la vie. La pensée a cessé de se couler en un moule unique. Cette

révolution s'est faite dans chaque pays par la puissance spontanée de ces deux forces, démocratie et imagination. Elle a reçu aussi une forte impulsión de ces mélanges d'hommes et d'idiômes que la mobilité moderne, aidée d'instrumens nouveaux, et de moyens de communication merveilleux, a produits parmi tous les peuples. Cependant, en ce siècle, l'influence a changé de direction : l'Angleterre pèse sur nous beaucoup plus que nous ne pesons sur elle : et ce n'est pas dans notre vocabulaire que ce fait est le moins sensible. Toutefois, l'énergie, la concision et la faculté de composition du langage d'une race d'action ne semblent pas destinées à faire de mal à l'élégance et à la prolixité françaises; une langue est comme l'individu : la plus complète est la plus parfaite. Mais c'est avec le français populaire que l'anglais trouverait le plus d'affinité : ce n'est que là que cette langue, qui a mis après le verbe ce que le grec et le latin mettaient avant, la préposition, ce n'est que là qu'elle trouverait quelques analogies, comme dans la locution : « Je vais lui tomber dessus, » dont s'est même servi un grand styliste : « Il leur crachait dessus. » (Michelet. *Hist. de Fr.*, t. XI, p. 222.) lequel a d'ailleurs, à un haut degré, la forme populaire qui rend si vivement et si nettement ce que le langage correct exprime avec lourdeur et inertie. Si la phrase académique, par exemple, dit : « Celui qui bat est battu, » la phrase populaire dira : « Qui bat est battu, » ou plus brièvement : « Qui bat, battu, « ou enfin : « Battant, battu. » Cependant il est bien probable que nous n'aurons jamais cette puissance de concision que l'anglais tire de ses prépositions, et qu'il s'écoulera un long temps avant que nous puissions rendre cette pensée : « Jamais homme ne fut tiré de sa religion par le raisonnement » avec le laconisme de cette phrase de Sherlock : « Never a man was reasoned out of his religion, »

Aujourd'hui encore, le droit anglais s'exprime souvent

en anciennes formules françaises : « La reyne le veult; la reyne advisera; la reyne mercie ses loyaux subjets. » L'héraldique conserve mainte devise de notre langue, et l'ordre de la Jarretière porte pour inscription : « Honny soit qui mal y pense. » Parler français est, comme autrefois, un cachet de distinction et d'aristocratie; il y a très-peu de gentlemen qui ne parlent convenablement notre langue. Toutefois, une tendance se prononce de plus en plus : l'allemand commence à rivaliser avec le français dans l'éducation anglaise, retour de race vers sa source première. Il serait difficile de montrer en ce moment l'influence de notre idiôme et de notre littérature en Angleterre. Tandis que l'anglais se scotise par Walter-Scott, se germanise par Th. Carlyle, il ne se francise plus guère que par quelques emprunts faits aux modes et à l'art culinaire. Il résulte de toutes ces influences une langue de demi-caractère, noble et populaire à la fois, souple, variée, brève, nerveuse, dont Dickens est l'expression la plus complète, et avec lui un livre qui a eu beaucoup de succès, le *Heir of Redclyffe* de miss Yonge. Cet anglais idiomatique s'éloigne assez du français pour faire de sa traduction dans notre langue une œuvre de la plus grande difficulté; le traducteur recule d'impuissance devant la nuance, la physionomie, l'accent d'une langue si étrange.

Dans cette tendance actuelle à se germaniser, à s'ellipser dans la locution, à se condenser dans le mot, on entrevoit les destinées immédiates de la langue anglaise, dont les destinées générales sont de se compléter et de s'universaliser comme toutes les langues. C'est une des formes du mouvement vers l'unité, dont le grand symptôme dans notre siècle est le groupement des peuples par familles, c'est-à-dire par langues, car la langue est la première base de l'amitié humaine. Mais que devient l'anglais dans la famille américaine? Chose étonnante : après une existence

déjà longue, et malgré un mélange extraordinaire d'élémens divers et d'idiômes différens, la famille américaine n'a pas encore modifié d'une manière sensible la langue de la mère patrie : quelques légères différences de prononciation, un très-petit nombre d'idiotismes, voilà tout. On ne cite guère, en fait d'américanismes, que *I take,* je suppose, *I guess*. je pense, le terme d'un peuple prudent, *I reckon, I calculate,* je crois, celui d'un peuple calculateur. Toutefois, en voyant cette puissance absorbante, recevant dans son sein un affluent allemand continu, entourée d'un côté de l'élément français, de l'autre de l'élément espagnol, on se demande si, au-delà de l'Atlantique, ne se prépare pas l'idiôme le plus composite qui ait jamais existé.

CHAPITRE XIV.

PATOIS NORMAND MODERNE.

Que les langues ne s'immobilisent pas plus que les autres manifestations de l'esprit humain, c'est ce que prouvent les développemens modernes et contemporains des langues populaires. Tant qu'il y aura des inventions, des découvertes, des guerres, des expéditions maritimes, des mélanges de peuples, il y aura de nouveaux mots, de nouvelles formes. Pour un fait nouveau, le peuple a toujours un terme nouveau, généralement bien frappé, qui finit par s'introduire dans la langue officielle et nationale. Les patois ne sont donc pas finis, bien que comprimés par l'invasion croissante de l'idiôme normal qui les complète ou les remplace. On peut suivre leur développement dans les temps modernes et même de nos jours, et cela avec un intérêt tout spécial qui s'attache à la certitude de leur date, à leurs rapports historiques, à leur mode de formation et à leur nouveauté même. Les termes modernes ont un cachet particulier, leur netteté, dégagée de synonymes,

et très-souvent leur nécessité. Les langues ne s'expliquent que par leurs racines, et ces racines plongent toujours dans la langue du peuple. Nous autres Normands, nous ne comprendrons bien notre dialecte que par les formes populaires des idiômes qui y sont entrés. Par exemple, sa veine scandinave ne sera bien éclairée dans ses origines que par la connaissance des patois scandinaves et par des ouvrages tels que celui de Longby, *Matériaux pour une grammaire de l'idiôme du Jutland méridional.* (Copenhague.) (V. *Légendes et tradit. norm.,* par Ed. Féré.)

Toutefois, c'est une opération délicate d'assigner leur âge aux mots, du moins pour les expressions générales et anciennes : « Rien n'est plus trompeur que la date apparente des mots, » dit l'auteur de la préface du *Dict. de l'Académie,* qui avait affirmé que « *Démagogue* était hasardé par Bossuet, » et qui reconnut que ce mot avait plusieurs siècles d'existence, car Oresme en donne cette définition : « *Démagogues,* gens qui par adulacion et flaterie meinent les populaires à leur volenté. » Cette difficulté est bien moindre pour les mots modernes et surtout pour les contemporains, dont l'histoire et les inventions fixent les dates. Les temps modernes du français commencent avec la fin du 16e siècle, la fin du moyen-âge, des dialectes provinciaux, et l'aurore de l'unité de la langue française. Alors commence une nouvelle ère, dans laquelle se trouvent quelques hommes de transition, comme Molière et Lafontaine. Le fil de la tradition ne tarde pas à se rompre même dans les mains du peuple. Au 17e siècle, à Coutances, on ne comprenait plus la nomenclature des métiers et marchands faite sous François Ier, entre autres ce mot *Grocier,* épicier, anéanti par les produits nouveaux de l'Inde et de l'Amérique, et que cependant l'anglais a gardé dans *Grocer,* comme il a gardé, de ce temps, *Orthography,* disparu du français, et qui est dans le Normand Pierre Fabry. (Ap.

Fauchet. *Orig. de la langue,* p. 80.) A une époque où les esprits élevés ou chrétiens n'avaient plus l'intelligence ou le sentiment de l'architecture du moyen-âge, alors que Montesquieu et Fénélon traitaient le gothique de barbare, le vocabulaire de l'art de tailler le bois n'était plus intelligible aux maîtres et ouvriers. Un document, curieux à plusieurs titres, entre autres pour la philologie normande, constate ce fait à la date de 1712 : « Ont été enregistrés au greffe de la police de Caen, les statuts du corps de métier des maîtres menuisiers de ladite ville, en trente articles, lesquels avaient d'anciens statuts, faits l'an mil cinq cents, lesquels n'étaient plus en langage intelligible, à cause des différentes sortes d'ouvrages qui y étaient dénommés, et dont on ne connaissait plus l'usage. » (*Journal d'un bourgeois de Caen,* publ. par M. Mancel, p. 149.) L'art des huchiers, bahutiers et tailleurs d'images, s'en était allé, et avec lui son langage : « Tot muert, » dit Wace dans un de ses plus poétiques passages, et dans un langage mort en grande partie lui-même; car si un vieillard normand pouvait aujourd'hui en comprendre beaucoup de termes, il n'y a pas une phrase, peut-être pas un vers, qui serait intelligible pour lui. Par exemple, comment comprendrait-il les phrases au passé et au futur avec les formes éteintes *Ert, Iert* (erat, erit), auxquelles ont succédé celles tirées d'*Ester ?* Parmi les fortunes des mots, on doit s'étonner de celle d'un mot excellent, *Mult,* qui est mort, remplacé par une périphrase, Beaucoup (bella copia), comme de voir naître, au 16e siècle, Gauche pour faire oublier *Senestre.* On peut entrevoir l'époque où les patois ne vivront plus que dans la langue des déclassés, des révoltés, des outlaws intérieurs, l'argot. Ces hommes ont toujours des signes, des mots à eux, comme en eurent au moyen-âge les outlaws, en normand les *utlagues* ou proscrits extérieurs, tels que ceux d'Angleterre, les hommes

du bois verdoyant, (under the green wood tree, *Pop. songs)*, ceux de la Flandre, ou de la Verte tente, et ceux de Normandie, les Galans de la feuillée. (Le Grand, *Hist. Ms.*, t. IX, fol. 87.)

Il y a un coin de l'ancienne Normandie où s'opère maintenant le passage d'une langue à une autre, du normand à l'anglais; ce sont les îles normandes. Leur langage, qui est celui de la côte voisine du continent, c'est-à-dire du bas-normand, *s'englaise* d'une manière très-rapide. La ville de la plus belle de ces îles : « the bright gem of the sea, » (*St-Helier's vision,* a poem.) la ville de St-Hélier est presque complètement anglaise. Le paysan parle également le normand et l'anglais; il se forme une langue hybride, comme ce spécimen que nous avons entendu sur le *commun* (common) de Gorey, en face de cette forteresse qui porte un nom fréquent au moyen-âge, Montorgueil : Dinant, en Flandre, avait sa tour de Montorgueil, comme d'autres places avaient leur *Crève-cœur,* leur *Qui-qu'en grogne*. Un paysan, qui versait du thé à des enfans des écoles, s'écriait : « Oh! coume chenna va vite! ch'est déjà tout *empty* » (vide, en anglais). Nous avons reçu l'hospitalité dans une famille qui résumait en elle l'histoire de l'assimilation : l'aïeul ne parlait que le jersiais, le gendre parlait indifféremment le normand et l'anglais, les petits-fils ne voulaient parler qu'anglais. Toutefois à la *Cohue,* notre vieux mot pour tribunal, on plaide encore en français; les ministres des campagnes prêchent souvent encore en cette langue. Mais les hybrides sont partout; vous entendez parler de *sous britiches* (monnaie), de promenades sur le *pier* (jetée), de *coutres* (cutters, en fr. cotres), de ventes par *auction* (encan), de *taxes* (impôts), de *conservatoires* (serres), de *schelins* (shillings), autrefois Escalin, que Roquefort définit mal par une espèce de monnaie. Le charretier crie à ses chevaux : *Beouai,* à

gauche, le *Hue* normand, dérivé de *Be away*. Les journaux annoncent : « *Bonnes references,* » renseignemens, meubles *occasionnal,* d'occasion, chiffonnières et *whatnots,* étagères (litt. n'importe quoi), *blankets,* couvertures, tapis et *rugs* (couvertures velues), *washstands*, lavabos, couches en *rosewood, attourné,* procureur, le vapeur *favori,* avec la note : « Il y a une stewardesse à bord, » pommes de terre *eurives,* précoces, en norm., *yard* à charbon, *accoutrement,* uniforme, *trimer,* ajuster, de l'angl. *trim,* parer, etc.

A quelles circonstances, inventions, découvertes, expéditions, individualités, se rattachent les mots modernes du patois normand?

On peut rattacher à l'Amérique, aux Indes, aux voyages modernes, un certain nombre de mots qui consacrent le souvenir des expéditions des Normands, dignes descendans des rois de la mer, et qui signalent les importations des produits d'outre-mer. Cette classe est assez nombreuse.

En s'établissant à Terre-Neuve, au Canada, dans l'Acadie, les Normands revenaient aux colonies de leurs ancêtres. Les descriptions modernes de Terre-Neuve répondent à celle des Sagas, (V. le Mallet de l'évêque Percy, p. 270.) où elle est appelée la Petite Helluland (terre basse); le Labrador était le Grand Helluland. L'Acadie est le Markland (frontière, marche) des Sagas; quant au Vineland de ces mêmes récits, c'est le Canada et le Massachusets, où la vigne vient encore à l'état sauvage; le franco-canadien est du normand pur, disent les *Nouvelles annales des voyages*. (T. LIX.) Le nom du Canada est resté dans un refrain de chanson normande :

Je m'f... d'çà,
Je suis du Canada.

Ce même nom ou plutôt celui d'Acadie forme *Cadien,*

Cadienne, appliqué dans la Manche à celui ou à celle qui est née de parents normands dans le nord de l'Amérique. Dans le bas Canada vivent encore d'anciennes chansons françaises, héritage fidèlement gardé sous la domination étrangère. « Un membre du Comité a entendu chanter par les Canadiens français la romance de la *Claire fontaine*... Il y a plus : les Indiens *coureurs de bois* savent encore de vieux refrains qui, égarés bien loin de leur berceau, retentissent aujourd'hui dans les forêts et les déserts immenses situés entre le Canada et l'Oregon. M. de Tocqueville a entendu dans l'Amérique du Nord un *bois-brûlé* (né d'une Indienne et d'un Européen) chanter, sur un air très-mélancolique, une chanson française qui commençait ainsi : « Entre Paris et St-Denis, il était une fille. » (Ampère. *Instruct. pour les chants pop.*, p. 219.) Le poème d'*Evangéline* de Longfellow consacre les mêmes souvenirs, et fait de son héroïne une Normande, avec la coiffe normande (with, her norman cap). Une plante, très-commune sur les côtes de la Manche, est l'Erigeron du Canada, qui est venu de l'autre bord de l'Atlantique. On retrouverait peut-être aussi des traces des Normands dans les Canaries qu'ils ont conquises, et d'où est venu le nom ancien du serin, *Canari,* resté en anglais. Le mot *Pérou* se dit toujours d'une grande richesse et surtout dans la locution méprisante : « Ce n'est pas le Pérou. » La Chine ou la Cochinchine a donné dans ces derniers temps le substantif *Chinois,* le grand coq récemment introduit, *Tonquin,* s. m., porc de Siam ou du Tonquin, et, par suite, homme court et gros. *Mississipipi* s'emploie pour tout lieu extrêmement éloigné, même pour une région élevée de l'air : « Jeter une pierre jusqu'au Mississipipi, » disent les enfans. *Dinde* est resté du genre masculin, en souvenir de la forme primitive : « Le coq d'Inde, le d'Inde ; » *Huron* sign. homme sombre et stupide ; mais vient sans doute de Hure. (V. le mot

HAIR.) *Iroquois,* « Parler comme un iroquois, » sign. baragouiner; il y a à Rouen la rue des Iroquois. Assassin est un mot de l'Orient et des croisades (Aschascin); mais il n'a dû se populariser que beaucoup plus tard; le normand dit *Assasin,* homicide, et *Assasin,* assassinat. Quant au mot homicide, il l'emploie dans le sens général de cause d'accident: « Je n'en siis pas l'houmicide, » c'est-à-dire l'auteur.

Les produits de l'Amérique ont fourni un bon nombre de mots de patois : le *chucre,* sucre, en a. *Sugar;* Corneille, le premier peut-être, a fait de ce mot une métaphore : « Le sucre empoisonné de vos paroles; » (Polyeucte.) le *Petun,* le tabac en poudre; *Petuner,* priser : « Je boirai, je petunerai, » (Scarron, *Virg. trav.,* l. v.) en bret. *Butum; Boucaner,* fumer à tourbillons, comme les Boucaniers enfumaient la viande ou le poisson; ce mot est américain. *Calumet,* pipe des Indiens du nord, sign. en norm. le couvercle d'une pipe. *Dram,* s. m., en Haute-Normandie, signifie prise de tabac, et *Dramer,* priser; c'est une onomatopée de reniflement, d'aspiration, comme en a. *Dram of brandy* signifie un petit coup d'eau-de-vie. *Café,* s. m., une tasse de café; *Cafion, Cafouin,* mauvais café : « Nous avons pris un café ensemble. » (Mme Bovary, p. 243.) *Chocat,* chocolat, en Haute-Normandie : « Il fit venir du choca et de la revalentia : » (*Ibid.,* p. 484.) on disait au 17e siècle *Chocolate,* comme l'anglais actuel. (V. le *Réalisme, Chap.* sur Challes.) *Cuiraço,* curaçao, mot portugais renfermant l'idée d'écorce d'orange. La pomme de terre, introduite sous Louis XVI, qui en porta tout un jour une fleur à sa boutonnière, n'a pas gardé son nom de *Parmentière,* tiré de Parmentier, qui la propagea; elle s'appelle en normand *Crompire,* d'un mot allemand qui signifie poire de terre *(Grundbirn) :* aussi à Creully on dit *Pé de terre;* c'est à Seez, *Truffle,* de sa ressemblance avec la truffe, et à Mortain, *Patoche,* forme péjorative de patate; l'on dit aussi quel-

quefois *Patate de Virginie*. On entend encore *Tartoufle*, de l'it. *Tartufolo*, usité à Lyon et dans le Beaujolais. *Cotonnette*, étoffe légère de coton; *Herbe à coton*, le gnaphale, *Jonc à coton*, l'ériophore : « Etre élevé dans du coton, « veut dire avec délicatesse. *Carolin*, sur le littoral de Coutances, peuplier de Caroline, dont la racine fixe les dunes; *Roupie de dinde*, l'amaranthe; *Carabin*, le sarrasin, introduit dans la seconde moitié du 15e siècle, et, comme le sarrasin est leur principale bouillie, c'est peut-être d'alors qu'est venu le nom de *Boulieux*, sobriquet des Normands. On trouve dans le *Livre vert* d'Avranches, à la date de 1460 : « Super decima frumentorum sarracenorum. » Son congénère, le *Sibéri*, originaire de Sibérie ou plutôt de Tartarie, *(Polygonum Tataricum.)* a été introduit beaucoup plus tard, très-cultivé dans la Manche. *Pruce*, s. f., cidre ou bière faite avec les jeunes pousses du sapin, appelé *Pruce* à Terre-Neuve, en a. *Spruce-fir*. *Berzi*, bois de Brésil, tout bois de teinture. Le cidre n'est pas une liqueur très-ancienne en Normandie; une des premières mentions est celle du moine Raoul Tortaire, au 13e siècle; (V. Pluquet. *Essai sur Bayeux.)* ce mot est hébreu, *Sicera*, et plusieurs passages de la Bible prouvent que les Hébreux buvaient le suc de la pomme. Nous regardons comme relativement modernes *Cidraille*, s. f., mauvais cidre. *Encidrailler*, gorger de cidre; en picard *Acidrailler*, selon M. Corblet, *(Gloss. du pat. pic.)* lequel donne *Eduquer*, mot normand, picard, berrichon, comme moderne, terme un peu dur, il est vrai, mais utile et bien dérivé.

Le 15e et le 16e siècle, dans les guerres anglaises, ont vu naître quelques mots normands : *Milourd*, milord, riche anglais, qui est dans le *Virgile travesti* de Scarron et dans un poète normand du 16e siècle :

Rendront le fruict à quelque gros milourd.
(Le Rocquez. *Miroir de l'Eternité*.)

Godon, sobriquet des Anglais, aujourd'hui ***Goddam :*** un Vau-de-Vire, cité par L. du Bois, (p. 17) appelle les Anglais : « Ces godons panches à poys. » Le fr. Gauche, né dans le 16e siècle, nous semble être un mot de Normandie, où être à mesaise, se dit : « Etre à mégauge, » c'est-à-dire gêné dans ses mouvemens. ***Esterlin*** remonte sans doute au temps de l'occupation anglaise du 15e siècle; au 17e siècle il signifiait l'Anglais :

Sé z'estrelins grimpez a de zesquelles.
(*Muse normande*.)

On sait qu'en anglais populaire ce mot ***sterling***, argent très-pur dans le principe, est devenu l'équivalent de tout ce qui est excellent, d'un superlatif. On peut faire remonter à ces siècles ***Bourgoigne***, coiffe venue de lá Bourgogne, comme on dit une ***Picarde***, autre coiffe, originaire de Picardie, ***Brette***, la coiffe bretonne, ***Bayeusine***, celle de Bayeux. Comme les cartes ont été inventées à la fin du 14e siècle, c'est longtemps après cette date qu'il faut mettre ***Pamphile***, le valet de trèfle, en anglais ***Pam***. Au 16e siècle se rapportent les mots issus des Huguenots (***Eidgnossen***, confédéré par serment) : ***Huguenote***, grande soupière, étroite à l'orifice, où les Religionnaires faisaient cuire secrètement leur viande les jours défendus, aujourd'hui une soupière en terre quelconque; ***Huguenot***, homme sans religion, athée, ainsi que ***Renégat;*** les ***Huguenans***, à Chausey, deux îlots où, dit-on, débarquaient les soldats protestans anglais dans nos guerres de religion; on disait ***Huguenoter***, maltraiter les Réformés; ***Hust***, nom de mépris donné aux Religionnaires de Normandie. V. ***Hue*** aux Orig. onomatopiques. ***Armena***, almanach, vient du milieu du 16e siècle, où commença celui de Nostradamus : « De doctes zarmenas. » *(Muse n.)* Comme le Tabac, trouvé dans l'ile de Tabago, fut introduit en France en 1560, c'est à partir de cette époque que naquirent ***Petun***, tabac,

Petuner, prendre du tabac, *Petunier,* qui prend du tabac, *Dram,* prise de tabac, *Dramer,* priser, déjà cités. Nous n'avons pas encore fait un terme, comme le *Tobacconist,* des Anglais, pour marchand de tabac : leur terme *Cidrist,* dont l'initiative revenait aux Normands, nous ne le connaissons que par une traduction d'un livre anglais intitulé : *The Cedrist.* C'est ici le lieu de citer le passage d'un homme qui eut un vif sentiment du progrès, et un esprit très-libéral en philologie : « J'entends dire que les Anglais ne se refusent aucun des mots qui leur sont commodes ; ils les prennent partout où ils les trouvent chez leurs voisins : de telles usurpations sont permises. » (Fénélon. *Lettre à l'Acad. fr.*)

Comme le journal a été fondé en France, en 1631, sous le titre de *Gazette de France*, de l'it. *Gazetto,* petite monnaie, le 17e siècle réclame *Papiers,* journaux, en anglais *Papers, Gazette,* journal : « Lire la gazette, » se dit d'un cheval qu'on laisse sans manger. *Roquelaure, Roquelause,* s. f., un surtout, en anglais *Roquelaure,* vient du duc de Roquelaure, qui commandait en chef en Basse-Normandie vers 1670. *Binette,* tête, terme argotique, vient de Binet, perruquier de Louis XIV, et dont les perruques s'appelaient *Binettes ;* on dit encore *Bine :* « Quelle bine ! » Nous rapporterions à cette époque un mot, *Berlingot,* petite voiture, dérivé de *Brelingue,* qui est dans le *Journal d'un bourgeois de Caen :* « La populace a commencé à exercer ses excès sur une brelingue. » (p. 307.) *Berlingot* est cité dans le *Gloss. n.* dans le sens de petit panier, et suppose *Berlingue,* panier ; c'est par le même rapport que *Hotte* signifie petite charrette dans l'Avranchin. C'est à Berlingue, onomatopée comme *Drelingue,* qu'il faudrait rattacher le fr. Berline. L'invention des lunettes date du commencement de ce 17e siècle ; Besicle est encore leur nom populaire, et devient en normand *Bernicle.* On ne

peut accorder une origine ancienne au persan Bazar, magasin, en normand *Baza*, appliqué ironiquement à un ensemble de meubles ou de marchandises, de mauvais aloi; *Bazarder*, falsifier : « De l'iau-de-vie bazardée. » *Tédion*, Te Deum, se trouve dans des documens du 17e siècle : « Pour chanter le Tédeon en l'église St-Pierre de Caen; » (M. Puiseux. *Antiq. de N.*, XXIIe vol.) c'est la prononciation normande du latin. M. de Gerville citait l'exemple d'un sacristain répondant : « Dominon nostron, etc. » V. dans Wace *Kirie leison*, etc. (*R. de Rou*, v. 1625.) C'est ainsi que le fr. Tôton dérive de Totum, le côté marqué de la lettre T étant l'atout. Le laiton, mot que l'on a dit d'introduction récente, offre dans le normand *Laton* la forme anglaise *Latton*, et le danois *Latun*; toutefois, ce mot qui sign. fer, puisqu'on dit fil de fer ou fil de laiton, et qu'il faut sans doute rapprocher de Laitier, l'écume du fer en fusion, est dans Froissart en ce sens : « En beau letton le fit former et tailler, » et dans le *Tombel de Chartrose* : « Laton bruni fin or ressemble. » On attribue à Pascal la brouette, quoique nous ayons vu une très-ancienne gravure (*Magasin pittor.*) où se trouve un instrument pareil; mais le normand forme cette onomatopée en *Berouette*. Ne pourrait-on pas rapprocher de cette époque l'épithète de *Savoyard*, synonyme de sale? L'*Ypréau* (populus alba) est venu en ce siècle d'Ypres en Hollande. Un mot fort usité alors, *Praticien*, signifie en normand, habile dans la pratique de l'agriculture et en général dans les arts mécaniques : « Le monde est pus praticien qu'autefès. » Ce dernier mot *mécanique* signifie mal agencé, déboité, délabré : « Un meuble mécanique » est un meuble disloqué; en angl. *Mechanick*, artisan. Deux mots semblent venir d'imitations allemandes, *Hongreur*, l'homme qui hongre, procédé très-usité en Hongrie, et *Bavaroise*, (*Gloss. n.*) pont de culotte, mot

qui rappellerait la Bavière si la forme berrichonne, *Bavalois*, (Jaubert. *Voc. du Berry.*) ne semblait vouloir dire qui s'*abat à val*. Ne pourrait-on pas rattacher au siècle le plus tragédien de notre littérature, la locution : « Faire des tragédies, » c'est-à-dire pousser des cris, faire du bruit, de l'étalage? C'est ainsi que l'anglais *Tragedy* signifie une histoire de malheurs, et c'est par un rapport analogue que l'anglais *Pageant*, pompeux, dérive des solennelles représentations théâtrales où dominaient les héros du paganisme. Dans le Bessin, *Trignac* veut dire un sou marqué; c'est le nom d'un faux monnayeur, dont la monnaie valait mieux que celle du roi, et qui fut pendu sous la Régence. (M. M. du Méril. *Dict. de pat. norm.*) Dans l'Avranchin, *Patar* désigne le gros sou; c'est le nom d'une ancienne monnaie de Flandre, dérivé de St Pierre, *Peter*, dont elle portait l'image.

Pendant le 18e siècle, quelques mots nouveaux ont pénétré dans le peuple normand, des termes de chimie, de modes, d'industrie, de médecine, des noms de célébrités, de végétaux nouveaux; peu de dérivés se forment alors, et peu de significations s'étendent; mais le cachet empreint sur cette terminologie est son caractère utilitaire, positif et matériel, comme l'esprit du siècle lui-même. On sent la décadence du patois et l'invasion de la langue générale.

Apollon, corset, justaucorps, abrégé en *Juste*, en Basse-Normandie; Apollon existe aussi en picard, il a été introduit dans le 18e siècle dans le Boulonnais; c'est le mot d'une époque au langage mythologique, et il donne l'idée d'un vêtement qui façonne « en Apollon; » mais à la manière normande, comme à la manière anglaise, on ne prononce qu'une seule des lettres doublées : *Apolon*. Reticule a gardé chez le peuple, mais sérieusement, son nom ironique de *Ridicule*, en anglais *Reticle*. L'arsenic ne fut bien connu que

dans ce siècle; il est devenu *Arcelin :* « Si cela n'est pas, que ce verre de cidre me porte arcelin, » est une affirmation normande. Archal devient *Arcail.* Le nom allemand *Zin,* étain, s'introduit, et *Zingueur* désigne celui qui travaille ce métal, ou *Zing.* L'Alphabet se dit *Becé,* Catéchisme, *Catequisse,* et en Bray, *Cadessime; Modeuse* signifie modiste. *Pampadou* (une), une grande dame fastueuse, comme dans « Faire de la Pampadou, » montre que le nom de la duchesse de Pompadour avait pénétré dans les masses. Deux célèbres voleurs, Cartouche et Mandrin ont laissé leur nom, l'un comme synonyme de la force ouverte, l'autre de la ruse et de l'adresse. Un manteau de roulier, emprunté aux bergers du Limousin, introduit le nom de *Limousine,* comme de Perpignan vient le manche de fouet flexible qu'on appelle un *Perpignan.* L'idée de noce s'étend, et *Nocer* prend le sens de faire bombance, des parties de boisson, et *Noceur,* celui qui fait ripaille. Le général Malborough occupa beaucoup les esprits en France, où une fameuse chanson le popularisa, mais surtout en Normandie, puisque sa flotte, qui alla enfin à Saint-Cast, croisa quelque temps sur les côtes de la province. Aussi on y appelle Roues à la *Malbrou,* des roues larges; il y a en Haute-Normandie, près Boine, un village de Malbrou, nommé d'un cabaret de ce nom, et que Louis du Bois écrit Malborough dans son *Itinéraire de Normandie.* En outre, un sobriquet consacre ce souvenir dans les Malbrous d'Aunou. *(Blason pop. de Norm.)* « Etre coiffé à la Malbrou, » c'est l'être d'une manière ridicule. Physionomie devient *Philomie,* et Physique, visage, en anglais *Phiz,* prend le genre féminin. On sait que c'est dans ce siècle qu'est né Bienfaisance et que l'abbé de St-Pierre passe pour en être l'inventeur; or, c'était un Bas-Normand, de St-Pierre-Eglise, et il avait pris ce mot dans le langage vulgaire où *Bienfaisant* signifie bien agissant,

rendant service. C'est aussi en ce siècle que se sont développées les banques : *Banquetier* veut dire banquier; à Granville, où la femme, si remarquable par sa beauté, l'est aussi par l'intelligence, on parle de *Banquetières*, d'*Armateuses*. Le nom d'Apothicaire se retire devant celui de Pharmacien, et l'on dit *Pharmacerie*, comme l'on dit *Minucerie* (minutie); Hydropisie devient *Dropisie*, en anglais *Dropsy*. Un nom de singe, Sagouin, donne *Sagouin*, *Sagouine*, homme ou femme sale, et *Sagouiner*, salir. D'Espagne vient un trèfle (*trifolium pratense*) qui a pris le nom de *Pagnolée*, comme des pêcheries de Terre-Neuve vient le nom d'une espèce de bière ou de cidre artificiel, la *Pruce*, dérivé du sapin, *Spruce*, dont on brasse les jeunes pousses. Le Platane, introduit sous Louis XV, s'appelle quelquefois *Plane*, en anglais *Plane* aussi. C'est peut-être alors que s'introduisent la petite luzerne dite *Minette*, le *Taraspic* ou Thlaspi, signalé sous sa forme populaire dans des ouvrages savans, (*Dict.* de Bouillet pour les sciences.) le *Raigra*, de l'anglais *Raygrass*, l'ivraie énivrante, où le préfixe anglais est la syll. forte du fr. Ivraie. C'est peut-être dans la forme normande *Cercifis* qu'il faut chercher l'étymologie assez obscure de salsifis. C'est aussi le siècle de la vaccine, dont le nom primitif fut *Picote*, comme *Picotée* désigna la variole, et en anglais, *Picotee* désigne un petit œillet tacheté. Nous rapporterions à cette période, où se développe puissamment l'industrie, certaines expressions industrielles, *Blancards*, toiles blanches et légères, ainsi nommée d'un fabricant normand, *Diableurs* (Vire), ou briseurs, ouvriers faisant une certaine préparation dans l'industrie des draps, ainsi que le nom des ouvrières dites *Nopeuses* et *Epinceuses*, et d'autres noms que font connaître des ouvrages locaux. (V. *Hist. du canton d'Athis*, de M. de Laferrière.) Le développement de la marine a donné quelques termes, *Trin-*

card, de l'espagnol *Trincar* (trancher), navire léger des côtes de Normandie pour la pêche du hareng, *Flambart*, petite embarcation à deux mâts sans vergues, des environs du Hâvre, or, Flambart est le mot des marins pour le feu follet ou le feu St-Elme, *Jig*, barque légère, de l'anglais *Jig*, danser, *Skiff*, s. m., id., de l'anglais *Skiff*, esquif, *Norwégienne*, s. f., bateau léger, *Brig*, brick, *Yole*, la plus fine et la plus légère des embarcations; *Bisquine*, espèce de chasse-marée, emprunté aux Basques, mot très-usité à St-Vaast. On ne voit pas naître de formes populaires de droit; si on trouve *Ampíthiose*, c'est le barbarisme déjà ancien d'un mot de la fin du 13e siècle, très-usité dans les chartes normandes dans cette formule : « In perpetuam amphituosim. » Toutefois, malgré l'habitude des Normands de broyer les termes de droit, ce mot n'est pas arrivé à sa forme réduite et populaire qui eut été *Pithiose*. (V. M. Delisle. *Etudes*, p. 46.) Le peuple déduit rigoureusement les mots; ainsi quand il dit *Farce* (un homme), il ne tire pas ce mot de la forme pleine, Farceur, mais de la forme italienne usitée au 16e siècle, *Farcesque* : « Nos vacations sont farcesques, » dit Montaigne. Ce n'est pas non plus par fantaisie que la Haute-Normandie et la Picardie disent : « Nous arièmes, » nous aurions; cette finale est dans Froissart : « Nous n'y arièmes nulle bone escarmouche, » et c'est la contraction de *Haberemus*.

La Révolution est un trop grand évènement pour ne pas avoir influé sur la langue. Elle a créé le vocabulaire politique et administratif, celui des poids et mesures, et modifié des termes anciens; aussi des dictionnaires français consacrent un supplément aux mots en usage depuis la Révolution. Son caractère classique, à la surface, sa littérature vraiment romaine, surtout dans les Constituans et les Girondins, ouvrent la voie à une terminologie puisée dans le grec et le latin. Si le milieu du siècle oppose Bien-

faisance à Charité, à l'ancienne Honnêteté la fin de ce siècle substitue Moralité. Les mots introduits par les Montagnards ont un un cachet plus populaire, et sont souvent pris dans les idiômes modernes, *Sans-culotte*, *Club*, *Carmagnole*, *Jacobin*, *Ci-devant*, etc. Ce puissant évènement n'a pu manquer de déposer des expressions dans la langue du peuple normand, qui, du moins en Basse-Normandie, n'accueillit qu'avec réserve le mouvement de cette époque, et qui en a gardé en quelques termes un souvenir hostile ou railleur. Des hommes, il ne se souvient guère que de Robespierre, et dans la locution : « Saô coume la bourrique du diable, » à celui-ci il a substitué Robespierre. La *Réquisition* frappa tellement les esprits qu'elle est quelquefois le synonyme de conscription, comme *Convention* est synonyme de parlement, d'assemblée politique. Il était réservé à une autre révolution plus moderne de vulgariser Aristocrate en *Aristo*, et d'ailleurs par une nécessité de philologie populaire. L'assignat, selon la forme normande de *Siner*, signer, *Assiner*, assigner, est devenu *Assinat*, et Carmagnole, *Carmoignole*. Centime, avec sa physionomie féminine, n'a pu recevoir le genre masculin, et l'on dit : « Une chentime, » de même pour décime, qui d'ailleurs avait pour se féminiser le souvenir de l'ancienne décime, devenue dîme. *Distrit* va aussi mieux au peuple qu'Arrondissement. Il n'a pas adopté Emigré : les biens d'émigrés sont toujours les biens des *Nobles;* mais à ceux-ci il n'a pas épargné l'épigramme, avant la Révolution toutefois, comme il garde dans *Survillain* (très-vilain) le souvenir des *Surveillans* des comités révolutionnaires, et dans *Sotoyen* une raillerie contre l'appellation civique. En vieux normand Citoyen se disait *Cityen;* on trouve dans le *Cartul. norm.* de M. Delisle, p. 120 : « Es cityens de Constantin... es cytiens de Lisieux... es cytiens de Cex... es cytiens de Avrenches. » C'était le terme pour les

villes épiscopales; dans les autres c'était Bourgeois. Les prêtres assermentés sont les prêtres *Jureurs*. Le terme *Maison-commune* le dispute encore à *Mairerie*, mairie. *Amétrer*, en Bray, signifie former des mètres de pierres, qu'on appelle encore en Basse-Normandie *Toisons*, d'après l'ancien système. *Amunition* reste dans « pain d'amunition, fusil d'amunition, » et dans d'anciennes maisons de fournisseurs, dites *Amunitionnaires*, à Valognes, la *Missionnaire ;* c'est l'ancien Hôtel-Dieu. Ce mot pourrait bien pourtant être plus ancien, car il existe en anglais, *Ammunition*, munition de guerre. *Carabot*, nom des membres d'un club à Caen, subsiste dans le chant : « Toto, Carabot. » (V. *Le Fédéralisme dans le Calv.*, par M. G. Mancel.) *Pataud* était le nom que les chouans donnaient aux républicains, (Michelet. *Hist. de Fr.*, t. II, p. 32.) et les Vendéens sont encore appelés *Brigands*, terme simple et nullement passionné : « J'siis né l'annaie des brigands, » avons-nous entendu dire, pour l'année 1793, où les Vendéens traversèrent l'Avranchin, allant au siége de Granville; V. Hugo a dit : « Ma mère fut une brigande. » (Préf. des *Feuilles d'Automne.*) *Chamboran*, grand sabre, est un souvenir d'un des noms des Hussards de la mort. *Eduquier* nous semble être un mot de cette époque, mot utile, sinon très-euphonique et répandu dans la plupart des dialectes provinciaux, spécialement en Berry, en Picardie. (V. *Dict. du pat. pic.*, de M. Corblet, qui le croit de formation récente.) Le Garde champêtre est devenu le *Champêtre*, comme pour le peuple des villes l'école mutuelle est la *Mutuelle*, la police correctionnelle est la *Correctionnelle*, etc., excellente leçon donnée à ceux qui forgent si mal les noms des institutions dans nos temps modernes. Octroi, à l'entrée des villes, a engendré *Octroyeur*, le péager; la justice de paix, création de l'Assemblée nationale, s'appelle ironiquement la *Jugette*,

par comparaison avec le tribunal de première instance. Nous avons entendu un terme de l'ancienne marine, faisant concurrence avec la vieille expression ***mesnie :*** si on dit « Un tel et sa mesnie, » c'est-à-dire toute sa famille, on dit aussi : « Un tel et sa maistrance, » mot qui, du reste, existe encore en son sens propre dans nos ports. Le mariage civil conserve son origine révolutionnaire dans la locution : « Se marier à la municipalité. »

L'Empire, en répandant une grande partie de la France à l'étranger et en mettant les évènemens loin des regards, n'a pas exercé une influence profonde sur la langue du peuple. De ses batailles, le peuple normand ne se rappelle que de deux : Marengo et Mont Saint-Jean. Il fait même une application plaisante de la bataille de Marengo à une lutte ridicule, et à la vue d'une rixe peu sérieuse il s'écrie :

La bataille de Marengo
A coups de quillier à pot.

C'est ainsi qu'il fait allusion à la guerre de Russie, qu'il appelle guerre de Mouscou, et quand il voit une personne faire de l'étalage avec de petits moyens, il s'écrie : « Ch'est la grêle, la grêle de Mouscou. » Il appelle les Russes ***Russiens,*** à l'ancienne manière, en anglais ***Russians;*** et au contraire il dit les ***Prusses*** au lieu de Prussiens. Les vieux soldats parlent quelquefois des ***Kaiserlichs,*** ou soldats de l'armée autrichienne. On a rapporté à la date de Marengo (1800) l'invention d'une voiture légère de paysan, appelée ***Maringotte,*** (V. *Gloss. n.*) que d'autres croient plus ancienne et due à un inventeur d'un nom analogue. L'expédition d'Egypte ou d'***Egipre*** a donné le nom de ***Gypcien,*** soldat de l'armée d'Egypte, formé à la manière ancienne, comme le fr. ***Jussienne,*** d'Egyptiane, nom d'une rue de Paris, mieux conservé à Bayeux dans le nom de Sainte-Marie ***l'Egyciane :*** l'anglais ***Gypsy,*** bohémien, en est une réduc-

tion, ainsi que l'esp. *Gitano* (Egittano). Napoléon, ou plutôt Bonaparte, est désigné en Basse-Normandie sous le nom de *Bonot,* comme Louis XVIII sous celui de *Charlot.* Ce même nom de *Charlot*, ou prêtre de la *Petite-Eglise,* s'applique aux prêtres qui n'ont pas accepté le Concordat, et dont il ne reste que très-peu de représentans maintenant. Le mot *Ambitionnaire,* ambitieux, s'applique plus particulièrement à Napoléon Ier; le comte de Maistre cite le propos d'un soldat sur son empereur : « Il est vrai qu'il est un peu trop ambitionnaire. » (*Lettres,* t. I, p. 264.) Cette époque remit en usage un mot ancien, *Péquin,* bourgeois, qui est dans le *Dict. du bas langage,* par d'Hautel, et qui existe dans *Piquichinus* de la Philippide de G. Le Breton, avec le sens de goujat. (V. *Dict. d'Argot* de Fr. Michel, p. 311.)

Mais il est remarquable combien de mots étrangers introduisit dans le peuple normand l'invasion de 1815, qui mit d'ailleurs divers peuples en contact avec nos populations. Ce furent les Russes et les Prussiens qui restèrent cantonnés en Normandie; aussi ce sont des expressions de leur langue qui ont passé dans son patois. *Cosaque* est resté comme synonyme d'homme laid et sale; c'est un sobriquet appliqué à une commune de l'Orne, les Cosaques de Giel. (*Blason pop. de Norm.*) *Choumacre,* de l'all. *Schummacher,* cordonnier, en anglais *Shoemaker,* offre à peu près la même signification. *Achelof* est synonyme de au lit ! et l'on crie aux enfans le soir : « Achelof! Allez achelof! » c'est le mot allemand qui signifie dormir, *Schlaffen,* en anglais *Sleep.* Le châtiment corporel s'appelle *Schlague,* qui a formé *Schlaguer,* punir en fouettant. Ce terme onomatopique est l'all. *Schlappe,* l'angl. *Slap,* le lat. *Alapa.* *Schnik* désigne la bonne eau-de-vie : aussi « Ch'est du schnik, » est le plus grand éloge d'une liqueur, *Schniqueur,* buveur d'eau-de-vie; *Schnaps,* primitivement eau-de-vie

de pomme de terre, indique de l'eau-de-vie commune. *Chope* est une grande tasse d'un demi-litre; ce mot existe en anglais dans *Chophouse,* cabaret; mais c'est peut-être une abréviation de chopine. *Moque,* tasse, d'où *moquée,* contenu d'une tasse, se rattache à l'anglais *Mug. Crompire,* pomme de terre, littéralement en allemand poire de terre, est une importation de cette période. La négation allemande *Nicht* est devenue une négation normande ironique et railleuse, employée souvent avec cette imitation des Allemands essayant notre langage : « Nixe, pas bonne. » Cette nuance utile de signification a répandu ce mot et lui a valu plusieurs dérivés : *Nixette,* refus doux et railleur, *Niberte,* même signification, *Nisque,* rien, analogue à l'onomatopée négative Brosse, et on dit également : « Cela fait nisque, cela fait brosse, » c'est-à-dire rien, disparaît, se refuse; *Ennisquer,* à Granville, refuser en se moquant. *Capout* (faire) signifie couper la tête et perdre la vie, la tête, *Capot :* on dit de même en allemand *Capot-mak ; Bitten,* ivre, *Bittenhalf,* à demi-ivre, d'où peut-être une *Bitture,* ivresse, s'il ne vient de *Bibere. Bosquier* est la forme normande de Boxer, en anglais *Box.*

Il y a une collection de mots modernes, dont il serait difficile d'assigner la date, qu'on appellerait Barbarismes, si l'on ne savait que toute langue dérivée est un vaste système de barbarismes, mais qui sont pour la plupart des formes de mots français ou latins. Il y en a, par exemple, un bon nombre qui sont des mots latins sortis de la liturgie, de l'argumentation scolastique, de la médecine, du droit : *Amen* (dire), acquiescer; *Item,* article, addition : « Cela fait un item, » c'est-à-dire ajoute une certaine somme; *Vertigo,* élan soudain, vif caprice : « I a pris un vertigo; » *Vétrinaire,* vétérinaire, mot français qui n'est pas ancien; on disait maréchal :

« Pour drogues, balmes, oignemens du maréchal; » (*Compte* de l'Hôtel-Dieu de Bay. 1466.) *Adoremus* (faire des), humbles adulations; *Aquinabo,* salutation profonde, probablement d'*Acclinabo,* en v. f. *Enclin :* « Une acropie... ou un enclin devant l'image; » (*De monacho in flum. periclitato,* v. 194.) *Aspergès,* aspersion, et aussi Goupillon, que le normand appelle plus étymologiquement *Voupillon; Rondibilis,* promptement; *Gaudiamus,* cri de joie : « J'entendais partout des gaudiamus. » *(Muse n.)* V. ci-dessus *Tedion. Rapiamus,* s. m., razzia, râfle; *Certamen,* certes. Plusieurs viennent du langage médical: *Cerugien,* chirurgien, en angl. *Surgeon,* et dans Froissart *Cerurgien; Etargie,* léthargie; *Poplexie,* apoplexie, dans Froissart *Popolésie; Défluxion,* fluxion; *Group,* croup; *Pérémonie,* pulmonie, maladie que les Normands appellent aussi : « Manquer du dedans, » comme ils caractérisent l'habile médecin par ces mots: « I counait le d'dans de l'houme, coume s'y était d'scendu do eune echielle et eune lanterne. » *Rendition* (de comptes), reddition; *Argentu,* riche en argent; *Farouche,* le trèfle incarnat. Il y a encore de curieux mots composés : « *Ecoute-si-plieut,* » un moulin qui n'a pas d'eau. Cf. le nom de défi, de concurrence hautaine des anciens moulins, *Quiquempoist* (n'importe à qui il en poise) (pèse), synonyme du *Quiquengrogne,* nom de la bastille; un *Siciadonne* (si cela arrive, *adonne*), un peut-être; un *Ripleure,* un rire mêlé de larmes, le δακρυγελαν des Grecs, ce que les Normands appellent encore Jean qui pleure et Jean qui rit, mot formé comme Chantepleure; un *Je n'ose,* veste à petites basques, timide intermédiaire entre la veste et l'habit; un *Paravirer,* terme des ports, vigoureux soufflet, litt. Prends garde à virer, etc. Ajoutons quelques mots d'argot qui se rattachent à la Normandie : *Canelle,* nom argotique de Caen, comme *Arnelle* pour Rouen, d'où *Arnellerie,* rouennerie,

Arnacherie, tromperie, de la mauvaise réputation des Normands, tant de fois stigmatisée : « Je ne suis ni Normand ni traître, » (*Lettres* de Bussy-Rabutin, t. I, p. 165.) et spécialement du mauvais renom de Rouen : « Je croy que tu viens de Rouen, » dit Masquebinet à un sergent peu scrupuleux, dans le Martyre de saint Denis. (*Myst.* de Jubinal, t. I, p. 151.) Un dicton populaire, conservé par Le Duc dans ses *Proverbes en rimes*, contient cette recommandation :

> Jamais rousseau ni Normand
> Ne prens ni crois a serment ;

(Ap. Fr. Michel, *Dict. d'Argot*, 369). Depuis Judas, auquel la tradition attribuait des cheveux rouges et une barbe rousse, ce poil était regardé comme un mauvais signe, et l'on dit encore en Normandie : « Barbe rouge et neirs cheveux, guette-t-en si tu veux. » Aller à Mortagne signifie aller à la mort, calembourg, comme Aller à Rouen, se ruiner. *Giberne* désigne la foire de Guibray, et ce mot *Guibray,* s. f., sign. cadeau de foire : « Donnez-moi ma Guibray, » ce qu'à Avranches on appelle *Part de foire. Gaulé,* cidre. *Bonique*, bonhomme, selon Vidocq, (*Les Voleurs*, t. I, p. 27.) est un terme des voleurs normands. *Braise,* billon, en anglais *Brazen,* de bronze. *Gré,* cheval, mot des voleurs des campagnes normandes. V. ce mot aux Orig. scand. *Jargolle* est le nom de la Normandie, et *Jargolier* celui du Normand, litt. grand parleur. La *Salade de Normandie* est le chanvre, dont on fait la corde : on disait aussi *Salade* de Gascogne. Le Mont-Saint-Michel au péril de la mer, dont un poète anglais, Wiffen, a chanté « the well guarded walls » est le *Tombeau des malins.*

Pour montrer les rapports de l'argot anglais avec le français et le normand, il ne suffirait pas de signaler son nom même, *Cant,* et son synonyme *Pedlar's french :* il faut

encore faire quelques rapprochemens plus positifs ; or, les points de contact sont assez nombreux : ***Autem,*** femme mariée, le ***tu autem*** du français populaire ; ***Bien Bowse,*** bonne boisson ; ***Doxy,*** fille de joie, le normand ***Toxon;*** ***Lage,*** eau, le vieux fr. ***la age,*** l'eau ; ***Pannum,*** pain ; ***Ruffin,*** le diable, le Ruffien du fr. ; ***Gob,*** bouche, de gober ; ***Nob,*** tête, du norm. ***Nober,*** branler le chef ; ***Quids,*** argent, du fr. pop. ***Quibus; Chawdron,*** entrailles, du norm. ***Chaudon; Micher,*** voleur, du norm. ***Mucher,*** cacher ; ***Ronyon,*** fille de joie, du fr. ***Rogne,*** gale ; ***Scullion,*** le fr. pop. ***Couillon; Puzzel,*** prostituée ; ***Oil of palms,*** argent monnayé, ***Huile,*** en argot fr. ; ***Deck*** (pont de navire), jeu de cartes, en argot fr. ***Faucher dans le pont,*** être dupé aux cartes ; ***Fogle,*** mouchoir de poche, en argot fr. ***Fouille,*** poche, etc.

Enfin un petit nombre de mots, nos contemporains, représentent le dernier filon du patois normand, mots de profession, techniques et rentrant en grande partie dans l'argot, langue métaphorique plus qu'originale. Si nous étendions notre point de vue jusqu'aux rapports complets du français avec l'anglais, nous aurions à suivre dans ce dernier idiôme notre influence argotique, démontrée du reste par le nom même de l'argot anglais, ***Cant,*** le chantage, dont le synonyme est le français du colporteur, ***Pedlar's french :*** l'esquisse précédente en donne sans doute une idée suffisante. Parmi les mots probablement nés de nos jours, on remarque : ***Biblot,*** petit jouet, outil, contr. de Bimbelot, de l'it. ***Bambolo,*** enfant, poupée ; ***Arger,*** Alger, sans doute renouvelé par notre conquête, car il est dans Shakespeare : « From Argier was banished. (*Tempest*, act. I.) ***Pisteur,*** usité au Hâvre, pour le domestique des hôtels chargé d'aller à la ***piste*** des voyageurs ; ***Caillé,*** gendarme, de son uniforme ***caillé*** ou blanc-noir, appelé aussi ***Grippe;*** en picard ***Capieu bordé,***

en argot *Lapin ferré; Bachot,* baccalauréat dans l'argot des écoliers, comme *Colle* signifie échec à un examen, *Coller,* faire éprouver un échec, et *Colleur,* examinateur, comme *Bahut,* pour eux, est une maison de préparation pour ce grade, qu'on appelait autrefois *Bachelerie:* « S'il prenait le degré de bachelerie : » (Testament de J. de Cahaignes, prof. de Caen, 1584.) on disait Bachelier ès-arts et non ès-lettres, comme aujourd'hui en Angleterre *Bachelor of arts;* on trouve un Raoul Duval « bachelier ès-arts, » dans le *Reg. des dons* de Vautier, p. 79; la *Galérienne,* la voiture cellulaire, montre comme le peuple s'entend mieux que les savans à frapper les mots : en argot *Panier à salade; Gine,* liqueur de genièvre, en a. *Gin;* une *Chimique* est une allumette chimique, comme *Astique* désigne la gomme élastique; *Canton* est la partie de route que soigne un cantonnier; *Montalivette* (Hague) désigne une foire créée par le préfet Montalivet. *Aristo,* aristocrate, date de la Révolution de 1848; *Cran* est une grande scie récemment introduite. Ce petit contingent de mots contemporains, spéciaux et techniques, que nous glanons à grand'peine, nous démontre qu'en tant que développement, le patois normand, aussi bien sans doute que la plupart des patois français, va finir.

FIN DE L'INTRODUCTION.

ADDITIONS A LA POÉSIE POPULAIRE.

Sur ce sujet de la poésie populaire, aussi inépuisable que les patois, nous désirons ajouter quelques citations qui s'y lient intimement, en l'illustrant ou en le complétant. A la mention d'un sujet de poésie normande, indiqué à la page 236, Thomas Becket, il faut ajouter un fragment de poésie populaire, évidemment chantée, tirée d'un poème Ms de la bibl. imp., N° 7268. Nous opposerons en même temps à l'argumentation de M. Hippeau, dans la préface de son *Garnier Ste-Maxence,* contre la nationalité saxonne de l'archevêque, argumentation soutenue par M. Bordeaux dans le *Bouquiniste* en 1860, que Becket peut aussi bien être un nom saxon que normand, puisque sa racine existe dans les deux idiômes, *Bec,* ruisseau en normand, *Beak,* ruisseau en anglo-saxon, et que *Bec rostrum avium,* qu'invoque M. Hippeau est d'origine gauloise, selon Suetone (*Vitellius,* 18) par conséquent appartenant aussi bien à la Bretagne qu'a la Gaule. Ils ne peuvent donc en cela avoir raison contre la thèse d'A. Thierry. V. sur BEC notre article, aux Origines scandinaves de notre *Glossaire anglo-normand*.

> **Il estoit de Londres né;**
> **Des plus nobles de la cité**
> **Nous le créum,**
> **A joie de tout son parenté,**
> **Si cum Deus l'out esgardé**
> **Bien le savum.**

M. du Méril a publié, dans ses *Poésies populaires latines,*

antérieures au 12e siècle, sept chants sur l'exil de Th. Becket; dans le 7e (p. 426) on lit ces deux vers :

Exulat vir optimus sacer et insignis
Ne cedat Ecclesiæ dignitas indignis
Avouæ.

Ce dernier mot n'est pas, comme on l'a cru, le cri latin d'*Evohe*, mais le sigle formé des voyelles du *Sæculorum amen.*

Une veine peu explorée de cette littérature, ce sont les chansons de chasseurs, qui ont dû tenir un certain rang dans la société féodale. Or la Normandie selon M. L. Masson l'auteur de la *Vénerie Norm.*, a produit plus d'écrits cynégétiques que le reste de la France : c'était une contrée de violents chasseurs. Nous croyons trouver un chant populaire de l'ordre de la chasse, dans les *Dits du bon chien Souillart, qui fut au roy Loys de France* (Louis XI) :

Je suis Souillart le blanc,
Le beau chien courant,
De mon temps le meilleur
Et le plus pourchassant.
Du bon chien saint Hubert
Qui Souillart avait nom,
Suis fils et héritier,
Qui eut si grand renom.

Il y en a un autre du 18e siècle qui offre ce caractère. Il est à l'honneur du fameux veneur Dampierre, qui composa pour Louis XV les fanfares dites la Royale, le Laisser-courre royal, l'Azur, etc. :

Quand Dampierre eut sonné
Toute la cour s'est étonné, etc.

Quant aux chants des huguenots, dont on cite très-peu de chose, on peut dire que parmi eux les cantiques populaires étaient ceux de Goudinel, leur musicien principal. C'était un psaume de ce dernier qui était leur chant de guerre. Henri IV, à Arques, sous les murs de Dieppe, dit

au fort de la bataille au ministre Damours : » Entonnez le psaume ! C'était celui qui commence par ces mots :

> **Que Dieu se lève seulement,**
> **Et bientôt l'on va voir comment, etc.**

Ils avaient aussi un chant joyeux sur Condé, leur chef, dans lequel ils l'appelaient :

> **Le petit homme tant joli**
> **Qui toujours chante et toujours rit.**

V. une collection qui vient d'être publiée : 40 *vieilles chansons fr.*, du 12e au 18e siècle, par Reyer, parmi lesquelles il faut citer la chanson de Mongenot, celle de Ronsard, une de Louis XIII, un air paysan de la Barre (1695), etc.

Nous trouvons dans le *Mortainais*, no du 28 décembre 1859, un très-curieux Noël avec cette note : « Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux un de ces chants, qui fut populaire il y a quelque cent ans, et que nos bons aïeux chantaient à la veillée de Noël. Un de nos abonnés, dans la famille duquel il s'est perpétué par la tradition, veut bien nous en remettre une copie. »

CHANT DES BERGERS.

Laissez paître vos bêtes,
Pastoureaux, par monts et par vaux;
Laissez paître vos bêtes,
Et venez chanter Noé.

J'ai ouï chanter un rossignol,
Qui chantait un chant si nouveau,
Si haut, si beau, si résonneau (retentissant);
Il m'y rompait la tête,
Tant il prêchait (parlait) et caquetait,
A doncqu' pris ma houlette
Pour aller voir Nolet.

Je m'enquis au berger Nolet :
As-tu vu le rossignolet,

Tant joliet, qui gringolait (roucoulait)
    Là-haut sur une épine ?
Eh ! oui, dit-il, je l'ai ouï,
    J'en ai pris ma doucine (bonne humeur),
    Et m'en suis réjoui.
Nous dîmes tous une chanson,
Les aut' y sont venus au son
Or sus, dansons : prends Alison,
    Je prendrai Guillemette,
Et Margot prendra gros Guillot ;
    Qui prendra Perronelle ?
    Ce sera Talebot.

Ne parlons plus, nous tardons trop
Pensons d'aller, courons le trot :
Viens-tu, Margot ? — Attends, Guillot ;
    J'ai rompu ma courette (courroie de soulier),
Il faut renouer mon sabot,
    — Or, tiens cette aiguillette,
    Ell' t'y servira trop.

Comment, Guillot, ne viens-tu pas ?
Oui-dà, je vas tout doux le pas ;
Tu n'entends pas du cœur mon cas (battement, de *quassus*);
    J'ai au talon les mules (engelures),
Par quoi je ne puis plus trotter ;
    Prises m'ont les froidures
    En allant étraquer (courir au *trac,* à la piste).

Marche devant, pauvre mulard (qui a des engelures),
Et t'appuye sur ton billard (bâton, de *bille,* tronçon);
Et toi, coquart, vieil loricart (coquet et porte-cuirasse),
    Tu deusse avoir grand'honte
De rechigner ainsi des dents,
    Et deusse tenir compte
    Au moins de voir les gens.

Nous courûmes de telle roideur,
Pour voir notre doux Rédempteur,
Et Créateur et Formateur :
    Il avait, Dieu le sache,
De drapeaux (langes, *drapets* en n.) assès grand besoin ;
    Il gisait dans la crèche
    Dessus un peu de foin.

Sa mère avecque lui était ;
Un vieillard qui les éclairait

Pas à l'enfant ne ressemblait.
Il n'était pas son père;
Je l'aperçus trop bien et beau,
Ressemblait à la mère,
Encore est-il plus beau!

Or, nous avions un gros paquet
De vivres pour faire un banquet;
Mais le muguet (galant) de Jean Huguet
Et la grand' lévrière (levrette)
Mirent le pot à découvert;
Ce fut par (s. e. la faute de) la bergère
Qui laissa l'huis ouvert.

Pas ne laissâmes de gaudir (s'ébaudir),
Je lui donnai une brebis;
Au petit fils une mauvis
Lui donna Perronnelle,
Margot qui lui donnna du lait
Tout plein une grande écuelle
Couverte d'un volet (voile).

Or, prions tous le Roi des Rois
Qu'il donne à tous un bon Noé
Et bonne paix; de nos méfaits
Ne veuille avoir mémoire,
De nos péchés, mais pardonner
A ceux du Purgatoire
Leurs péchés effacés.

Le romancier Gérard de Nerval a recueilli, avec beaucoup de tact et de distinction, un certain nombre de poésies populaires vraiment dignes de ce nom. Il y en a une qui est un des chefs-d'œuvre du genre, et que nous insérons pour sa valeur littéraire et pour la grande probabilité qu'elle est connue en Normandie.

COMPLAINTE DE SAINT NICOLAS.

Il était trois petits enfans
Qui s'en allaient glaner aux champs.

S'en vont au soir chez un boucher:
Boucher, voudrais-tu nous loger?

Entrez, entrez, petits enfans,
Il y a d'la place assurément.

Ils n'étaient pas sitôt entrés
Que le boucher les a tués,
Les a coupés en p'tits morceaux,
Mis au saloir comme pourceaux.

Saint Nicolas, le jour suivant,
Saint Nicolas vint dans ce champ.
Il s'en alla chez le boucher :
Boucher, voudrais-tu me loger?

Entrez, entrez, saint Nicolas,
Il y a d'la place, il n'en manq' pas.
Il n'était pas sitôt entré
Qu'il a demandé à souper.

Voulez-vous un morceau d'jambon?
Je n'en veux pas, il n'est pas bon.
Voulez-vous un morceau de veau?
Je n'en veux pas, il n'est pas beau.

Du p'tit salé je veux avoir,
Qu'hier vous avez mis au saloir.
Quand le boucher entendit c'la,
Hors de sa porte, il s'enfuya.

Boucher, boucher, ne t'enfuis pas,
Repents-toi, Dieu t'pardonnera.
Saint Nicolas porta trois doigts
Dessus le bord de ce saloir.

Le premier dit : J'ai bien dormi;
Le second dit : Et moi aussi;
Et le troisième répondit :
Je croyais être en paradis.

Le même auteur cite un fragment sur un thème très-commun, et qui se rapporte à plusieurs de nos spécimens :

J'ai tant tué de p'tits lapins blancs
Que mes souliers sont pleins de sang.

T'en as menti, faux traître,
J'te ferai connaître.
Je vois, je vois à tes pâles couleurs
Que tu viens de tuer ta sœur.

Pour la Révolution, les royalistes chantaient sur Louis XVI une complainte commençant par ces mots :

> Mon peuple, que vous ai-je donc fait,
> Pour me traîner au supplice?

A la page 311, où nous avons suivi une erreur de M. Ampère, il faut traduire Brocard par chevreuil et non par loup.

Pour illustrer ce que nous disons à l'honneur des marins normands, à la page 157 : « Que la Normandie est encore aujourd'hui, avec la Bretagne, notre meilleur quartier maritime, et la rude navigation de Terre-Neuve la meilleure école pour nos hommes de mer, » il faudrait signaler tous ses marins distingués. On trouvera pour les temps modernes d'avant la Révolution, une source très-abondante dans l'état des chevaliers de Saint-Louis appartenant à la marine, qui figurent dans l'histoire de cet ordre, dans l'édition donnée tout récemment par Th. Anne; mais ce qu'un Normand saisira avec un vrai bonheur, c'est une note qui donne la famille de Jean Bart à la Normandie. On lit dans le *Journal militaire* de 1784, dédié à *Monsieur*, nº 4, p. 317 : « D'après une enquête faite par les magistrats de Dunkerque, à qui Louis XIV en avait donné l'ordre; il est authentique que la famille des Bart est originaire de Dieppe en Normandie; deux frères de cette famille quittèrent leur patrie, l'un d'eux alla se fixer à Dunkerque et s'y établit. »

Pour illustrer encore ce que nous disons p. 213 du caractère de l'histoire normande et de l'épopée qui le reflète, et que nous appelons « un caractère d'intérêt, de violence, de brutalité envers la femme, et de mépris envers la religion et ses ministres; » nous n'avons pas seulement la légende, qui a son apogée dans celle de Guillaume, type de la race, lequel traîne jusqu'à la *Croix pleureuse*, par les cheveux, sa femme Mathilde, qui l'a appelé Bâtard.

(V. l'*Hist. des Et. de Caen*, de M. Hippeau, p. 4, où cette légende est exposée avec détail.) Nous avons encore deux documens réels, celui que nous espérons publier sous le titre de *Vendettes normandes*, comme nous y autorise le chef de la famille, qui y est la plus intéressée, et un autre qui nous est arrivé trop tard. Celui-ci, tout palpitant d'intérêt, vient de démontrer que le caractère de violence et de passion, qui fut général à la féodalité, prenait dans les *burgs* normands une proportion extraordinaire et presque surhumaine. C'est un petit livre de M. Le Chanteur de Pontaumont, intitulé les *Olim du château de Tourlaville*, rédigé avec autant de modération que d'exactitude. Si ces Ravallet sont d'origine bretonne, ce n'est sans doute que par l'union de leur sang breton avec une Normande, qu'ils sont devenus seigneurs de Tourlaville. Voici l'exquisse de la vie morale de ce castel maudit : « La commune de Tourlaville possède un curieux château, style renaissance, qui a longtemps appartenu à cette famille de Ravallet, venue de Bretagne en Basse-Normandie, en 1480, dont le nom est marqué dans la tradition locale par une série de crimes. »

« C'est un Ravallet qui assassine son frère ; c'est un Ravallet qui fait pendre des vassaux au gibet du château, parceque ces infortunés n'ont pas fait moudre leur blé au moulin seigneurial ; c'est un Ravallet sur lequel plana le soupçon d'avoir enlevé la femme d'un écuyer voyeur de Tourlaville, et de l'avoir, après une orgie de nuit, tuée à coups de boule au milieu d'un jeu de quilles, dans un des fossés du château ; c'est un Ravallet qui, pour se venger d'un sire de Houtteville, dont les ânes étaient venus accidentellement paître dans un de ses prés, brûla deux de ses fermes ; c'est un Ravallet, cité comme zélé ligueur, qui, pour se débarrasser d'un curé de Tourlaville, censurant ses vices, l'assassina de sa main au pied de l'autel le jour

de Pâques. Cette longue série de forfaits est terminée par le crime qui conduisit la belle Marguerite de Ravallet Tourlaville et Julien, son frère, à porter leurs têtes sous la hache du bourreau, en place de Grève, à Paris, le 2 décembre 1603. Voici comment Pierre de Lestoile raconte cette mort : « Le mardi 2 de ce mois, furent décapités en place de Grève, à Paris, un beau gentilhomme normand, riche ainsi qu'on disait de 10,000 livres de rente, nommé Tourlaville, avec sa sœur fort belle, âgée de vingt ans ou environ, et ce pour l'inceste qu'ils avaient commis ensemble; desquels le pauvre père s'étant jeté à genoux aux pieds du Roy, le jour de devant, pour demander leur grace, Sa Majesté la lui avait refusée, ayant fait réponse que si la femme n'avait point esté mariée, il lui eut volontiers donné sa grace; mais que l'étant, il ne pouvait; bien lui donnait-il leurs corps pour les faire enterrer. La Reyne aussi s'y trouva fort contraire, et dit au Roy qu'il ne devait souffrir une telle abomination en son royaume. »

Un historien dit que les dépouilles mutilées de ce amants contre nature, qui étaient beaux comme des anges, furent déposées dans l'église d'un couvent de Paris, où on lisait cette épitaphe sur leur tombeau : « Cy gisent le frère et la sœur : passant, ne t'informe point de la cause de leur mort, passe et prie Dieu pour leurs âmes. » (Delalande, *Hist. des guerres de religion dans la Manche*, p. 335.) Toutefois nous croyons peu à de telles épitaphes, surtout lorsqu'elles sont en termes qui poussent à chercher un mystère, par cela seul qu'elles le défendent. Mais il y a quelque chose de plus remarquable que leur épitaphe : c'est une inscription dans laquelle on peut lire une pensée mystérieuse et effrayante. Le portrait de la belle Marguerite était naguère encore au-dessus de la cheminée de la grande salle de son château, debout, entourée d'amours aux yeux bandés, qu'elle repousse pour sourire à un seul,

dont les yeux sont sans bandeau et les ailes tachetées de sang; de la bouche de Marguerite part cette légende : *Un me suffit.*

M. Théophile Gautier a vu les spectres des terribles Ravallet dans leur château : « Sur les vitres dépolies par l'âpre vent de la mer, la moisissure a plaqué ses lèpres jaunes. Contre ces carreaux étamés d'efflorescences, que de fois, regardant dans sa rêverie l'Océan lointain, la belle Marguerite appuya cette tête charmante qui devait tomber en grève sous la main du bourreau. (*Moniteur*, 15 septembre 1858.)

Le hasard fait des prophéties étranges par des rapprochemens inattendus; les devises banales des chambres du château de Tourlaville sont devenues des sentences exactes : « *Ce qui me donne la vie me cause la mort.* » Ces lettres ont fait frissonner plus d'une fois sous leurs regards fixes ceux qui ne devaient s'aimer que de sainte amitié.

Mais cette fatalité n'est pas finie; un récit simple d'un vieillard, adjoint de la commune, nous la montre dans les descendans; c'est une lettre écrite à l'auteur des *Olim*, à titre d'ami; dans le dernier fait, on remarquera le procès se substituant à la violence, comme une forme moderne de la cupidité :

« 1° Si Ravallet de Tourlaville ne fut pas l'auteur du meurtre de Jacques de Guéroult, il eut du moins bien certainement le malheur d'en profiter. Jacques de Guéroult n'avait pas d'enfans; ses héritiers, terrifiés par sa mort, n'osèrent réclamer, et ses biens passèrent aux mains dudit Ravallet. Voici, du reste, sur les circonstances de ce meurtre, les détails que j'ai recueillis de la bouche de mon père. Ce que je vais dire est une tradition de notre famille, car les Cabart étaient alliés au sieur de St-Gabriel. Jacques de Guéroult était un vieillard aimé et estimé de tout le monde. Il vivait seul dans son manoir de St-Gabriel, s'oc-

cupant de la culture de ses terres et surtout de l'élève des poulains. Un soir d'hiver (3 mars 1616), pendant la veillée, une voix inconue vint crier du dehors : *Tous les poulains sont à la lande!* Le vieillard envoie immédiatement valets et servantes à la recherche des poulains, et reste seul à la maison. Quand les domestiques rentrèrent, ils trouvèrent leur maître assassiné à sa porte. Les précédens criminels du seigneur de Tourlaville lui firent imputer, à tort ou à raison, ce lâche forfait à la suite duquel il devint possesseur du domaine de Jacques de Guéroult.

2° La terre de la Fieffe (sur la montagne du Roule) fut le théâtre d'un fait analogue. Les propriétaires de cette ferme étaient deux jeunes hommes, deux frères, qui eurent le malheur, par une cause demeurée inconnue, d'encourir la haine d'un Ravallet. L'un de ces jeunes gens fut tué, en plein jour, de la main du seigneur de Tourlaville, dans une auberge de Cherbourg; l'autre, saisi dans sa maison de la Fieffe, fut attaché à la queue d'un cheval et traîné tout sanglant de la Fieffe au château de Tourlaville, où il mourut en arrivant. Jean de Ravallet, il est triste de le dire encore, acquit sans difficulté l'héritage des deux frères.

3° Jean Cabart, sieur de Beauprey, cité comme témoin dans l'acte du 24 février 1670, p. 41. Un neveu et héritier de ces Ravallet, légiste exercé, procédait dans ses empiètemens d'une manière plus douce et plus adroite. La terre des Essarts, dont Jean Cabart de Beauprey était propriétaire, avait, en 1705, une avenue de chênes magnifiques. Ces arbres faisaient les délices de leurs maître et excitaient la convoitise du seigneur de Tourlaville, son voisin. Ce dernier employa d'abord diverses subtilités polies pour se les faire céder; mais le sieur de Beauprey répondait toujours que ces arbres étaient l'ornement de sa propriété, et qu'il y tenait autant qu'à la terre elle-même. Ne pouvant

arriver à son but par la persuasion, messire Robert finit par employer un moyen que la législation de l'époque permettait malheureusement. Un jour d'été, il se place sur le chemin que devait parcourir le grand valet du sieur de Beauprey occupé des travaux de la moisson : « Si tu veux,
» lui dit-il, estre langager et faitard avec ton maistre, tu
» te trouveras faict plus que bien. Ains au retour ne sois
» reserrant aux gerbes de froument pour s'espandre ça et
» là au chemin. Ton maistre est chaud et prompt a colère
» et ne veut du tout estre reprins, il sera bigearre
» en ses façons de faire ce que viendras incontinent me
» confesser. » Le valet suivit les instructions du seigneur, et tout se passa comme celui-ci l'avait prévu. Le maître jure, s'emporte, et châtie l'insolent par un coup de fourche. Ce dernier quitte aussitôt la grange des Essarts et va déposer sa plainte aux mains du seigneur-justicier de la paroisse. Procès-verbal est dressé, et poursuites sont dirigées contre Jean Cabart de Beauprey, à raison de voies de fait contre son serviteur. Cela terminé, le seigneur de Tourlaville fit offrir secrètement de suspendre toute poursuite, moyennant la cession, à bon compte, des fameux chênes, origine de tout le mal; mais le sieur de Beauprey était trop entier pour transiger ainsi : « Tout ou rien, » fut sa réponse. Le malheureux exproprié de tous ses biens par un long procès, vit le domaine de ses ancêtres passer aux mains du seigneur de Tourlaville. Nul ne sut où se retira ce Jean Cabart. Le vieillard de qui mon père tenait ces détails, se nommait Gratien Georgette; il rencontra, sur le chemin de Valognes, l'infortuné sieur de Beauprey et ses deux jeunes filles. Le père échangea avec lui quelques paroles, et le quitta en lui disant : « Mon pauvre Georgette, nous nous en allons au débaux. »

Je ne sais si j'orthographie convenablement ce mot qui, dans la langue de nos campagnes, exprime l'acte d'un

homme dont la tête est perdue de désespoir, et qui va où le hasard le conduit. Le mot paraît vieillir; je ne l'entends presque plus. Son dérivé, débauché ou débauchié, est au contraire très-usité; mais l'idée qui s'y attache est bien affaiblie. A chaque instant vous entendez nos paysans vous dire, quand les choses ne marchent pas à leur gré : J'en siie tout débauchié!

Nous avons beaucoup de chansons à un amoureux niais, dont le refrain est Nicolas, mot syn. de niais; par exemple :

Ah! pauvre Nicolas,
Compt' les ch'vill' de la porte,
Tu sauras combien y en a.

C'est à une chanson de Nicolas que Lafontaine a fait allusion dans la fable du *Meunier, son Fils et l'Ane :*

Nicolas au rebours; car quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête, et la chanson le dit.

Cette chanson a été retrouvée en 1842, à Orléans, chez un relieur; en voici le dernier couplet, dont il faut corriger un vers :

Adieu, cruelle Jeannne;
Puisque tu n'aimes pas,
Je remonte mon âne
Pour galoper (aller?) au trépas.
Vous y perdez vos pas,
Nicolas.

Enfin il est une veine populaire que nous n'avons vue exploitée nulle part, et qui importe comme toute manifestation de la pensée du peuple. Elle rentre dans la veine satirique. Ce sont les dictons sur des ecclésiastiques simples, niais ou ignorants, dont, dans l'Avranchin, le curé de Hamelin reste encore comme le principal type; ce sont des citations de latin bizarre et macaronique, le plus souvent du français à terminaison latine, enfin des examens grotesques de séminaristes ou de clercs devant leur évêque. Nous ne pouvons qu'indiquer cette veine, qui ne doit pas être négligée et qui importe à une étude complète, comme toute manifestation de la pensée et de la vie du peuple.

ADDITIONS

ET RECTIFICATIONS GÉNÉRALES

Page 11. *l.* 21. — Ce grand mouvement architectural renaquit avec une vigueur presque égale, à la Renaissance, où se distingua la brillante école normande qui couvrit de châteaux et de manoirs toute la province, avec une richesse encore ignorée aujourd'hui, mais dont une belle œuvre d'art, la *Normandie illustrée*, a révélé une grande partie ; Gaillon est sans doute le chef-d'œuvre n. de cette période.

Page 33. *l.* 15. — Mais l'influence anglaise se fait sentir maintenant dans le patois jersiais qui offre une particularité très-prononcée, c'est une liquefaction de l'r qui se rapproche beaucoup du th anglais et qui est très-difficile à prononcer pour les Normands, par ex. *melth*, mère, en b. n. *merre*, très-liquide.

Page 44. *l.* 27. — La périphrase du fut. a. *I will* (love), représente le v. n. *will*, je veux. V. *Gloss.* de la *Chron. des ducs de N.*, par Fr. Michel (t. III).

La prédominance des infinitifs finissant par une voyelle, excepté dans deux cas, les plus rares, est un caractère des idiômes scandinaves où l'infinitif finit toujours par une voyelle. D'où vient cette finale infinitive en *in* du b. n. ? Sans doute de la finale *en*, qui caractérise les langues germaniques et qui est en *an* dans le saxon.

Page 46. *l.* 10. — La conj. périphrastique a. *I am loving*, était assez dans les habitudes du v. f., par ex. dans cette chanson d'Et. Deschamps :

Lors vint Berthelot du Jardin
Qui répondit : la paix suis désirant,
Car je n'ose descouchier le matin
Pour les Angloys qui nous sont détruisans.

Page 50. *l.* 18. — Ce mot *sok*, *sak* est un vocable presque universel.

Aj. l'hébreu *sak*, habit de voyage, l'ar. *saâ*, sac, le celt. *sagum*, l'arm. *saye*, cotonnade, l'arabe *couffiieh*, coiffe.

Page 58. *l.* 17. — Le *bordj* arabe, village fortifié, ressemble au *burg*. germ.; l'arabe *séheur*, crépuscule, se rapproche du l. *serus*, soir.

Page 58. *l.* 19. — Toutefois, d'après les éclaircissements que M. Renan a donnés à sa pensée dans son *Orig. du langage*, p. 207, nous devons reconnaître qu'il admet aussi l'onomatopée comme un élément commun à ces deux familles de langues et des langages en général. Ma isparmi les mots communs que nous citons il en est plusieurs qui sont très-loin de l'onomatopée. Ensuite, le monosyllabisme du sanscrit prim. est un point commun avec le chinois et nous croyons toujours trop radicale la négation de M. Renan. Nous croyons même qu'il la concilierait difficilement avec l'assertion de la p. 204 : « On concevrait qu'une seule espèce humaine scindée dès l'origine en plusieurs branches eût créé le langage sur plusieurs types différents; » mais ces créateurs, dejà imbus d'un langage avant la scission, auraient toujours gardé des points communs même assez précis pour conserver une unité sensible dans les divers idiômes issus d'eux.

Page 59. *l.* 15. — Un mot très-voisin se trouve dans un léxique ms du 10e s. (bibl. imp.), ACIRE, *maris fluctus*.

Page 181. *l.* 4. — Em. Souvestre a donné de ce chant alteré une meilleure version dans la *Rev. des deux mondes*, 1849 :

Celles qui vont au bois, c'est la fille et la mère ;
L'une s'en va chantant, l'autre se désespère.
— Qu'avez-vous à pleurer, Marguerite, ma chère ?
— J'ai un grand ire au cœur qui me fait pâle et triste :
Je suis fille sur jour et la nuit blanche biche !
La chasse est après moi par baziers et par friches,
Et de tous les chasseurs le pir, ma mère, ma mie,
C'est mon frère Lyon, vite, allez qu'on lui die,
Qu'il arrête ses chiens jusqu'à demain ressie (recie).
— Arrête-les, Lyon, arrête, je t'en prie !
Trois fois les a cornés sans que pas un l'ai t ouïe ;
La quatrième fois la blanche biche est prie.
— Mandons le dépouilleur, qu'il dépouille la bête,
Le dépouilleur a dit : il y a chose méfaite !
Elle a le sein d'une fille et blonds cheveux sur tête.
Quand ce fut pour souper : — Que tout l' monde vienne vite,
Et surtout, dit Lyon, faut ma sœur Marguerite,
Quand je la vois venir, ma vue est réjouite.
— Vous n'avez qu'à manger, tueur de pauvres filles ;
Ma tête est dans le plat et mon cœur aux chevilles ;
Le reste de mon corps devant les landiers grille.
Le bras du depouilleur est rouge jusqu'à l'aisène ;
Dans le sang que ma mère avait mis dans nos veines,
J'ai laissé boir' mes chiens comme à l'eau des fontaines.
Par un malheur si fier, je ferai pénitence,
Serai pendant sept ans sans mettre chemise blanche,
Et j'aurai sous l'épine pour toit rien qu'une branche.

Page 243, *l.* 33. — Le même prélat constata que les clercs, chapelains et vicaire de l'église S. Ildevert de Gournai, à certaines fêtes, spéc. celle de S. Nicolas « *dissolute et scurriliter se habebant ducendo choreas per vicos et faciendo le vireli* » (*Reg.*, p. 465) ; nous avons là évidemment un terme pop. « Faire le *vireli*, » et le virelui était une poésie composée de petits vers sur deux rimes. Dans le même registre sont reprimandées les religieuses de Montivilliers : « *Nimia jocositate et scurrilibus cantibus utpote farcis conductis* (cantiques) *motulis* (motets) » à certaines fêtes.

On chantait aussi aux noces en Normandie le *bast,* mot

qui, selon M. du Méril, sign. union charnelle, et d'où vient le terme *enfant* de *bast,* d'où notre mot Bâtard : Icellui Robin dist au suppliant qu'il iroient chanter le bast que on a accoustumé chanter ou pays (Normandie) la première nuit des noces (1424), ap. du Cange ; dans ce chant obscène le chanteur principal tenait une épée avec une pomme ou une orange au bout. V. M. du Méril, *des Formes du Mariage,* p. 63.

Page 267, *l.* 33. — Mais c'est la strophe 20e qui a q. q. rapport avec le but de ces voyages , elle commence ainsi : De ce mien pélerinage, etc. Le n° 1,423 renferme aussi plusieurs chants de pélerins michelots.

Page 271, *l.* 20. — La *Fricassée crotestyllonée* offre un ex. de cet *y* euphonique :

Angelin , Angelot,
Ton père t'y mande,
Que pendu tu seras,
Si tu ne t'amende.

Page 278, *l.* 19. — Sur le jour de l'an, il y a une chanson jersiaise, sous laquelle se montre, je crois, une main bourgeoise et lettrée avec des formules vraiment populaires :

Buonn' nouvelle année, buonn's gens,
Iun' millieur' que chell' de d'vant,
Jours sans peine et niis sans plieurs,
Port' freumées cont' l s docteurs,
D'aigrefins être à l'abri,
Ren à faire avec le fossi (fossoyeur),
V'lo l'heureuse nouvelle année,
Qui par nos vos est suaitée.
Buon travas et buonn' foison (*fusio,* abondance), etc.

Page 284, *l.* 14. — Dans l'Orne, a Tinchebray, les personnes de la maison ripostent à ces demandes saugrenues par une promesse qui ne l'est pas moins :

Messieurs, vous êt' les malvenus,
Car nous n'avons pas d'œufs pondus,
Nos chienn' de poules n'ont pas pondu,
Rev'nez demain, not' chien pondra.

Page 288, *l.* 11. — Toutes fois à Ivry, à Arques comme à Coutras, les ministres huguenots entonnèrent sans doute, selon l'usage, le verset du Psaume 118, devant les soldats agenouillés :

La voici l'heureuse journée
Qui respond à nostre désir,

Il y en a un autre d'un caractère différent inséré dans le *Cabinet hist.*, de L. Paris (II, 260) :

Durant que le Guisart
Gouverne nostre France, etc.

Page 290, *l.* 27. — Dans l'Orne, spécialement à Tinchebray, les batteries de sarrasin sont l'occasion des grandes chanteries ; après des batteries de 100 à 150 fléaux on chante jusque fort avant dans la nuit.

Page 291, *l.* 3. — La Vendée a aussi un de ces chants, qui sentent le champ et l'étable et qu'on peut appeler de vrais Ranz : le voici cité par E. Souvestre, *Rev. des Deux-Mondes*, nov. 1850 :

Hé !
Mon rougeaud,
Mon noireaud,
Allons ferme à l'housteau (logis).
Vous aurez du r'nouveau (regain).

L'bon Dieu aime les chrétiens !
L'blé a grainé ben,
Mes mignons, c'est vot'gain !
Les gens auront du pain,

Nos femmes vont ben chanter
Et les enfants seront gais !

Page 295, *l.* 20. — Mais l'épithalame de la Vendée a

plus d'art et beaucoup de sens, on peut en voir un spécimen *Rev. desDeux-Mondes*, nov. 1859, dont nous détachons un fragment pour le trait final :

> Jamais ne vous plaingnez,
> Ne grondez davantage,
> Il faut que vous soyez
> Pour la paix du ménage
> Plus solid' que l'acier
> Et plus soupl' que l'osier.

Page 309, *l*. 19. — La ronde de lauriers est attribuée à la marquise de Pompadour.

Page 333, *l*. 24. — Par un contraste dont il y a peu d'exemples, une chanson n. nous montre le dédain du côté de l'homme, du garçon ; elle nous est communiquée par M. E. Le Moine, qui la représente justement comme la mise en action du proverbe : *Marchandise offerte a le pied coupé ;* son refrain ne manque pas d'originalité :

> L'autre jour, gardant nos vaches
> Titatitatitatou,
> L'autre jour, gardant nos vaches
> Je rencontris le loup
>
> J'appelle le grand Pierre,
> Titatitatitatou,
> J'appelle le grand Pierre,
> Le valet de d'chèuz nous,
>
> Apporte ta grand'hache,
> Titatitatitatou,
> Apporte ta grand'hache,
> Pour lui couper le cou,
>
> Et pour ta récompense,
> Titatitatitatou,
> Et pour ta récompense,
> Tu éras mes amours.

Je te remercie, Aunette,
Titatitatitatou,
Je te remercie, Aunette,
De té et d'tes amours.

Page 341. *l*.7. — Les chansons de coq et de *coquelico*, le fr. Coquerico, sont un thème assez familier et d'autant plus pop. qu'il offre beaucoup de facilité à l'improvisation. A Val. on chante : Coquelico ! J'ai ma dans l' dos. — Qui qui t'la fait ? — C'hest Jeannet, etc.

A Avranches, on a un de ces chants d'un ton assez grivois qule fait rentrer dans le genre satirique :

Coquelicot !
Où sont tes oies?
Coquelicot !
I sont dans le bois.
Coquelicot !
Qui qui les garde ?
Coquelicot !
C'est la Maillarde.
Coquelicot !
Qui qu'est do lé ?
Coquelicot !
Mousieu l'curé, etc.

Page 345. *l*. 4. — Il y a un autre refrain très-gai et très-vif, mais que nous croyons venu des pays de montagnes et adapté à cette chanson. Nous l'avons entendu à la Fontaine de santé de Dragey, pour laquelle a été fait le dernier vers :

Pour fair danser les filles
A la fontaine des iaux,

Voici ce refrain :

Et ioup et ioup, Jean de Rigniere
Sur la montagne, tralalala ;
La faridondaine, lahi lala !

Page 357. *l.* 52. — Nous avons entendu la *Claire Fontaine* chantée sur l'ilot de Tombelaine, dans une ronde, par des femmes de Genêts et selon la forme bien connue, excepté le refrain *Tra la la,* et une autre ronde de *Claire Fontaine,* où l'on remarquera une *tmèse,* et dont voici le premier couplet :

Nous somm's ici tous jeunes gens,
Dont la plupart ont des amants
Mais le mien n'y est pas pourtant;
Il est là-haut où il m'attend,
Légère, légère, légère,
Et la claire fontaine, ment
Mon bon ami m'attend.

Page 358. *l.* 4. — Ces chansons sont dites au Canada, avec cette prononciation épaisse dénuée d'accentuation, que les voyageurs assimilent au bas-normand. *(V. Rev. des Deux-Mondes,* 1850 déc.)

Page 402. *l.* 35. — En v. n. *gueissiller,* ivrogner, vient de l'expression saxonne *wassail,* bombance, litt. *I wish health,* à votre santé, d'où le v. f. *guersai,* ivrognerie.

Page 433. *l.* 33. — Malgré l'orthographe, nous croyons que c'est une forme de ce genre qui existe dans une formule de déposition ou de serment citée dans la *Cout. de la Vic. de l'Eau de R.,* p. 338 : « Se dex mait et ces seins et tous autres que je ne dois pas à N. l'argent que il me demande, ou je ne fis pas ce qu'il me meit seure; » c'est l'a. *He puts me on.* Une forme de ce genre se trouve dans cette phrase qui semble être du 13e s. : Il avint ke H. Tueleu et doi autres navrèrent H. Le Testè, si comé on leur mist seus, c. à d. on les accusa.

Page 466. *l.* 38. — La légende de la *Croix pleureuse* existe en une romance pop., dont voici q. q. passages :

Quand est arrivé sur la place,
Le gros roi Guill'mot attendait,

Tout près de s'en aller à la chasse,
Son noir g'nêt qu'on habillait.
A ce g'nêt par trois nœuds il l'attache
Et en ses mains par trois nœuds aussi,
Partout où avec elle il passe
Les mouch's vont pour boire après lui;
Sir', ô que Dieu jamais ne vous l'rende;
Un jour grand dépit vous aurez
D'avoir traîné par la grand'brande
L'joli corps qui tant vous aimait.
Sir', c'est pitié qu'a la malheure
Ai rougi l'gazon du chemin.
Avec mon pauvre sang qui pleure
D'couler sans vous servir à rien.

Page 473. — La ronde de la page 309 de l'*Int.* est attribuée à la marquise de Pompadour; elle est toujours populaire dans l'Avranchin :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
Les belles que voilà
Iront les ramasser.
Entrez dans la danse
Voyez comme on y chante,
Sautez, dansez,
Embrassez qui vous voudrez.

FIN.

RECHERCHES

SUR LES

AGITATIONS DE LA FRONDE

EN NORMANDIE

ET

SUR LES VIOLENCES

QU'EXERCÈRENT LES SOLDATS, EN 1649,

AUX ENVIRONS D'AVRANCHES.

PAR M. A.-M. LAISNÉ, VICE-PRÉSIDENT (1).

L'étude des troubles civils n'offre pas seulement un intérêt de curiosité satisfaite; c'est encore une source d'enseignements les plus utiles, pour les peuples comme pour les particuliers. On y voit presque toujours se reproduire l'ébranlement des pouvoirs sur lesquels repose la Société, la dilapidation des finances, les abus et les vexations individuelles, qui se commettent à la faveur de la désorganisation administrative, et le plus souvent la stérilité même des résultats qu'on s'était promis. Ces caractères se retrouvent tous dans les agitations de la Fronde; et à ce motif s'en ajoute un autre, qui nous porte d'autant plus à en faire l'objet de quelques recherches. Le rôle important que la Normandie joua dans cette ridicule guerre d'ambi-

(1) Lu à la Société en 1858.

tions eût, quoique indirectement et sans qu'on l'avouât, pour origine une des conséquences de la *sédition des nu-pieds*, qui, peu d'années auparavant, avait si fortement remué notre province et surtout l'Avranchin, comme nous l'avons reconnu par une étude spéciale.

I.

ORIGINE ET DÉBUT GÉNÉRAL DE LA FRONDE.

Je n'ai pas besoin de rappeler la faiblesse de l'administration sous la minorité de Louis XIV, les prodigalités du cardinal Mazarin, voulant se concilier par des faveurs sans nombre les grands, qu'il ne se sentait pas la force d'abattre, les impôts de toutes sortes qui se succédaient pour alimenter ces folles dépenses et les mécontentements profonds qui en résultaient dans les masses et qui, à force de grossir, trouvèrent enfin des organes énergiques dans la magistrature. On sait qu'au mois de mai 1648 fut rendu, pour s'opposer à ces abus, le célèbre *arrêt d'union* du Parlement de Paris avec les trois autres Cours souveraines de la Capitale, et que la Régente se vit forcée d'autoriser en juillet les délibérations de la fameuse *Chambre Saint-Louis*. Il en sortit une série d'articles, qui, s'ils avaient été acceptés par le pouvoir, auraient donné dès lors à la France une constitution, très-libérale pour l'époque, et qui aurait sans doute évité de grands malheurs au siècle suivant.

La Normandie, quoique écrasée par les mêmes charges et peut-être par de plus graves, n'avait point pris part à ces manifestations, probablement encore pétrifiée qu'elle était par le souvenir des sévérités qui avaient suivi sa révolte de 1639. Seulement, en 1647, Louis XIV et la Régente, ayant fait une excursion en Normandie, y avaient été accueillis très-froidement. Et maintenant, une partie

du Parlement de Rouen avait député sans bruit auprès de la *Chambre Saint-Louis*, pour demander que celle-ci prononçât la révocation de son *semestre*, institution dont l'origine et la nature méritent d'être expliquées.

Les prodigalités sans bornes des deux minorités de Louis XIII et de Louis XIV et la conduite de guerres longues et acharnées avaient depuis longtemps fait chercher toutes sortes de moyens de créer des ressources au trésor. Dans le nombre se trouvait la vénalité des charges de divers genres, qui en fit inventer une grande quantité, même pour les objets qui en paraissaient le moins susceptibles, et multiplier celles qui existaient déjà. Ainsi, pour presque toutes, après avoir épuisé, par des suppléments de finances, tout ce qu'on pouvait tirer des titulaires, on en créa de nouveaux, pour exercer les mêmes fonctions pendant un semestre de l'année, réduisant les anciens titulaires à n'exercer que pendant l'autre semestre, ce qui doublait le nombre des charges. Et, sans indemniser les anciens titulaires, partiellement dépossédés, on touchait tout le prix exigé des nouveaux offices, pour lesquels les honneurs et priviléges et les dispenses d'impôts, etc., attachés à ces titres, faisaient toujours trouver des acheteurs. On vit même des charges quadruplées, par la réduction des fonctions en *trimestres* ou *quartiers* seulement. Remarquons encore que ces créations de nouveaux privilégiés diminuaient sans cesse la partie imposable de la population, en lui enlevant précisément les membres qui avaient le plus d'aisance, et faisaient retomber de plus en plus lourdement sur le reste du peuple proprement dit la charge croissante des impôts.

Mais ces établissements de *semestres*, qui avaient toujours pour résultat, et le plus souvent pour but unique, de procurer à l'Etat des ressources financières, étaient aussi quelquefois pour le Gouvernement un grave moyen de

punition contre des fonctionnaires ou des corps dont il était mécontent. Cette mesure, en effet, amoindrissait beaucoup les profits, et surtout l'importance et la considération des anciens titulaires. Les Parlements eux-mêmes, qui jouaient dans ces temps un rôle si considérable, en avaient été frappés quelquefois et en avaient ressenti une profonde émotion. Déjà, en 1554, Henri II, trouvant le Parlement de Paris trop puissant à son gré, lui avait infligé cette rigueur, qui n'avait été révoquée qu'au bout de trois ans. Le Parlement de Rennes, celui de Provence en avaient été récemment atteints. Le Parlement de Normandie en était à son tour, et depuis plusieurs années, victime.

J'ai rappelé, dans un ancien travail (1), que le chancelier Séguier, lorsqu'il vint, en 1639, armé de pouvoirs si redoutables et sans exemple dans notre histoire, réprimer, avec une extrême rigueur, la sédition des *nu-pieds,* crut que le Parlement de Rouen avait montré non-seulement de la faiblesse mais encore de la complaisance et de la faveur pour les révoltés, et qu'il le frappa d'interdiction. Il en dispersa les membres, leur ordonna de se rendre à la suite de la Cour, à la disposition du Roi, et plus tard dans leurs terres. Il remplaça même ce Parlement par une Commission de seize conseillers et maîtres des requêtes, empruntés au Conseil d'Etat, qui siégèrent pendant un an sur les fleurs de lys de notre vieil échiquier.

Ce ne fut qu'en janvier 1641, lorsqu'on trouva la Normandie suffisamment abattue sous les rigueurs et les dispositions encore menaçantes dont elle avait été l'objet, qu'après de longues et instantes sollicitations des anciens magistrats, le Parlement de Normandie fut enfin rétabli; mais en même temps il fut réduit à être *semestre*. Cette

(1) Recherches sur l'affaire des *nu-pieds,* lues à la Société et publiées dans le *Journal d'Avranches,* en 1840, 41 et 42, avec tirage à part.

résolution inattendue parut tellement sévère et désastreuse que la Commission Séguier elle-même, soit par esprit de corps, au nom du Parlement pour lequel elle siégeait, soit pour ne pas trop choquer les sentiments de la province, n'enregistra cet édit qu'avec un simulacre d'opposition et ne voulut obéir qu'à une *jussion* expresse, qui ne se fit pas longtemps attendre (21 mars.)

Il en résulta l'introduction d'un grand nombre de nouveaux officiers, une opposition perpétuelle d'intérêts et de sentiments entre les derniers magistrats et les anciens, et des discussions, des querelles, des rixes même, qui se renouvelaient sans cesse. Après de nombreuses et vives réclamations des anciens réintégrés, et malgré les démarches en sens contraire des nouveaux Conseillers, le commencement du pouvoir de Mazarin fut signalé, en 1643, par une révocation partielle de cet odieux semestre. A la fin de la même année les États de Normandie faisaient entendre des plaintes amères sur les vexations auxquelles la sédition des *Nu-Pieds* avait servi de prétexte. Le temps de la justice semblait venu.

Mais le Parlement de Rouen ne jouit pas longtemps de cette grâce, tant sollicitée. Le petit nombre de nouveaux officiers qui avaient été conservés, se plaignant d'être l'objet continuel de mauvais procédés de la part des anciens, fatiguaient le ministre de leurs réclamations. A plus forte raison était-il assailli de celles de leurs collégues qui avaient été supprimés, et qu'on n'indemnisait point du prix de leurs charges, comme on l'avait promis. Par-dessus tout, l'impossibilité de trouver des fonds pour ce remboursement, lorsque les ressources de l'État ne suffisaient pas aux dépenses courantes qu'on s'était créées, et le besoin de faire enregistrer de nouveaux édits décidèrent, dès 1645, le rétablissement du fatal semestre.

Sa réinstallation fut l'occasion de vifs débats et amena

un état permanent de querelles et de dissensions, qui ôta à ce Parlement une grande partie de sa considération et toute force de résistance à l'égard du pouvoir. Les deux semestres ayant été, en effet et à dessein, composés l'un presque uniquement d'anciens magistrats, l'autre principalement de nouveaux, il y avait divergence perpétuelle entre eux. L'un approuvait ce que l'autre avait repoussé; et le ministère, sûr de faire accueillir par un semestre toute mesure qui aurait été refusée par l'autre, n'avait plus à craindre de contrôle pour aucun de ses édits relatifs à cette province si importante. Ce défaut d'unité, ou plutôt cette violente et perpétuelle opposition d'action et d'idées dans notre Parlement se manifesta en toute occasion, tant que dura cet état de semestre, et cela se vit encore, en 1648, à l'occasion des réunions de la *Chambre-Saint-Louis*.

Tandis que les nouveaux officiers avaient envoyé en Cour offrir à la Régente leurs biens et leurs vies, les anciens, qui étaient alors dans leur période de séance, avaient député, comme je l'ai déjà dit, auprès de la Chambre-Saint-Louis seule, pour demander qu'elle déclarât l'annulation de leur *semestre*. Et, sans mentionner formellement ces réclamations, ni celles du Parlement de Provence, cette chambre s'était prononcée en général contre l'établissement des semestres, comme illégaux. Le Parlement de Rouen s'occupait déjà beaucoup des affaires publiques; et les *anciens*, qui étaient mécontents et qui avaient alors la parole, ne s'épargnaient pas les critiques. Ils avaient d'ailleurs beau jeu; tant étaient accablantes les charges sous lesquelles gémissait la province depuis nombre d'années.

La victoire décisive de Lens, qui assurait le triomphe de la France, vint enfler le cœur de l'impérieuse Anne d'Autriche et rendre disponible l'épée du grand Condé,

sur laquelle elle voulait s'appuyer. Au sortir même du *Te Deum* qui fut chanté pour cette victoire à N.-D. (26 août), elle avait fait arrêter deux membres énergiques du Parlement de Paris (le président Blancmesnil et le conseiller Broussel). Mais, sous les excitations déguisées de l'ambitieux coadjuteur (Gondi), la Capitale se couvrait dès le lendemain d'innombrables et puissantes *barricades,* devant lesquelles il fallut céder. Bientôt après, profitant de la leçon, la Reine se retira (13 septembre) à Saint-Germain. Néanmoins, le Parlement de Paris se montrant disposé à la résistance, il y eut des conférences, et les articles de la Chambre-Saint-Louis furent acceptés et consacrés par une déclaration royale du 24 octobre, jour mémorable où la Royauté se relevait de cette humiliation par la signature du glorieux traité de Westphalie. Une déclaration spéciale pour la Normandie lui accorda de notables soulagements et fut même l'occasion de bruyantes manifestations et de désordres dans divers lieux, La Reine, toujours confiante dans l'appui de Condé, ne tarda pas à violer ces déclarations. Mais le Parlement de Paris, soutenu par les intrigues de Gondi, qui lui gagnait sous main des adhérents, se préparait à la lutte.

Avec l'année 1649 s'ouvrit la guerre civile. Le 6 janvier, au matin, la Reine sortit de Paris, avec son fils et Mazarin, et alla de nouveau s'installer à Saint-Germain, d'où elle lança une lettre fulminante contre le Parlement, qui, devenu l'idole des bourgeois, par la défense qu'il prenait des intérêts du peuple, releva le gant. Après une vaine démarche de conciliation, il déclara Mazarin ennemi du Roi et de l'État et se prépara pour une vigoureuse résistance, à laquelle s'associèrent avec enthousiasme tous les autres corps de la ville. Bientôt lui vinrent d'illustres auxiliaires, Conti, Elbeuf, Marsillac, Beaufort, Bouillon et tant d'autres, parmi lesquels nous remarquerons surtout le duc

de Longueville, gouverneur de la Normandie, province qui entre en scène avec lui (1).

II.

FAITS RELATIFS A LA NORMANDIE, EN GÉNÉRAL.

Le duc de Longueville, descendant du fameux Dunois, était dévoré d'ambition et avait déjà pris part à plusieurs conspirations; mais son caractère irrésolu ne lui permettait pas d'atteindre les grandes choses auxquelles il aspirait. Excité par l'entreprenante Anne de Bourbon-Condé, sa femme, la belle et célèbre duchesse qui joua un si grand rôle à cette époque, et déjà gagné à la Fronde, par Gondi, dès la fin de 1648, il écrivait à celui-ci, le 5 janvier, qu'il partait pour Paris, soutenir le Parlement. Il se crut cependant obligé d'aller présenter, à Saint-Germain, le 6, deux des *nouveaux* conseillers de Rouen, qui portaient à la Reine l'assurance du chaleureux dévouement du Parlement de Normandie, ce qui était vrai du *semestre des nouveaux*, qui siégeait depuis septembre. Mais, dès le 7, malgré de nouvelles hésitations, il se rendait à Paris, prenait sur lui de répondre au Parlement de l'appui de toute sa province et offrait, pour ôtages de sa parole, sa femme. sa fille et son fils. Cependant, ni les habitants du pays, ni les magistrats municipaux de Rouen, ni même le Parlement, du moins la partie qui était alors en fonctions, n'étaient disposés à le seconder ainsi. Mais la haine du fatal semestre amena bientôt le Parlement, réuni dans son ensemble, où les *anciens* étaient en majorité, à manquer à ses devoirs envers le Roi et à entraîner avec lui une partie de la province. Dès le 13 janvier, le Parlement se déclarait

(1) Nous devons déclarer que la plupart des faits relatifs à la Normandie en général nous ont été fournis par l'excellente *Histoire du Parlement de Normandie* de M. *A. Floquet*.

en permanence, s'emparait de tous les pouvoirs et préparait sous main les voies au Gouverneur. La Reine eut beau suspendre celui-ci de son gouvernement et nommer, pour le remplacer, le comte d'Harcourt, qui s'avança aux portes de Rouen avec des troupes. Le Parlement, poussé par le peuple, qu'avaient excité des émissaires de Longueville, lui en refusa provisoirement l'entrée, sous prétexte de la crainte qu'inspirait dans toute la ville la seule pensée d'une garnison. Et, en effet, le souvenir des excès inouis qu'avaient commis la garnison de 1640 et tout récemment celle de novembre 1648 effrayait encore au plus haut degré les habitants.

Bientôt des lettres du duc de Longueville vinrent engager Rouen et son Parlement à se prononcer avec lui pour celui de Paris, et les intrigues en sa faveur redoublèrent dans la ville. Le 21 janvier, sur l'avis que le duc, qui avait quitté Paris depuis plusieurs jours, et qui, en passant, s'était assuré d'Evreux, s'avançait vers Rouen, avec trois ou quatre cents chevaux, le Parlement veut se donner une apparence de neutralité entre lui et le comte d'Harcourt. Il rend un arrêt en ce sens et prend quelques précautions apparentes contre l'entrée du duc. Le lendemain, les députés des autres Cours souveraines se réunissaient au Parlement et délibéraient avec lui, constituant une assemblée tout-à fait illégale. Le 24 janvier, Longueville, arrivé sur une barque au pied du vieux palais, y pénétrait, par une porte que ses partisans étaient parvenus à empêcher de mûrer. Le Parlement se réunissant à la hâte, le duc n'hésite pas à s'y présenter et y est reçu sans obstacles. Presque aussitôt tout le monde s'empresse vers lui, et il se forme un *Conseil*, composé de députés des diverses Cours. Pour se faire un solide appui de ces Cours, il les prend par leur faible et il excite le Parlement à prononcer l'annulation de son semestre. Malgré l'opposition des *nouveaux*,

les protestations des gens du Roi et les honorables scrupules de quelques *anciens*, la majorité rend (27 janvier), en ce sens, un arrêt formel, dont l'exemple est bientôt suivi par la Cour des Aides. De ce moment la révolte est flagrante et a pris un caractère irrévocable. L'action va commencer.

Au milieu de ces hésitations et de ces retards, les événements avaient marché à Paris. Dès le 8 janvier, surlendemain du départ de la Reine, un arrêt solennel du Parlement déclarait Mazarin *perturbateur du repos public,* etc. Après quelques débats de rivalité entre les grands seigneurs, pour se partager les commandements, on avait levé des impôts, équipé des régiments, qui avaient pour auxiliaires 12,000 gardes bourgeoises de Paris et des masses irrégulières de volontaires. On avait, le 13, pris la Bastille, où la Reine n'avait laissé que vingt-deux soldats, et on y avait installé, pour Gouverneur, le vieux conseiller Broussel. Pendant qu'on vivait à Paris au milieu des fêtes et de l'abondance et que la présence des femmes excitait l'ardeur des Frondeurs, Condé, le soutien de la Cour, s'efforçait péniblement, avec 7 ou 8,000 hommes seulement, de troupes excellentes, il est vrai, mais découragées, d'intercepter les communications et les approvisionnements de Paris et n'y réusissait qu'imparfaitement. Il n'eut, pendan tplusieurs semaines, que quelques succès d'escarmouches.

En Normandie, Longueville, quoique la Reine l'eût (23 janvier) déclaré rebelle et coupable de lèze-majesté, n'en avait pas moins, à la fin, conquis entièrement l'adhésion du Parlement de Rouen et des autres Cours souveraines, puis celle des autorités municipales, qui avaient fortement résisté, et, par suite, celle de la ville entière et d'une partie de la province. La Cour de Saint-Germain avait cependant accepté les explications que le Parlement

de Rouen lui avait données de sa conduite envers le comte d'Harcourt et avait elle-même promis la suppression du semestre. Mais tel est l'entraînement des passions politiques! La digue une fois rompue, le torrent déborde et emporte tout avec lui, bien au-delà des limites dans lesquelles on avait cru pouvoir le resserrer.

Le 30 janvier, le *Conseil*, composé, comme on l'a vu, d'éléments hétérogènes, qui se croient tout permis, arrête les deniers du Roi, défend les levées d'hommes pour l'autorité royale, ordonne la perception des tailles en son propre nom, et, pour flatter le peuple, en diminue le chiffre. Mais en même temps, pour se procurer de l'argent, on abat et vend des forêts de l'Etat, et l'on vend à vil prix le sel des greniers des gabelles. On ordonne, partout et par toutes sortes de moyens, des levées d'hommes pour la rébellion et l'on renouvelle l'interdiction d'en fournir au Gouvernement. On emploie même contre lui l'autorité de la Religion et l'on a recours aux monitoires ecclésiastiques pour empêcher dans la province toute distribution de messages royaux, qui pouvaient éclairer les populations et les maintenir dans le devoir.

Dès le 18 janvier, le Parlement de Paris avait adressé des lettres à celui de Rouen, pour réclamer son appui et sa coopération; et, le 28, malgré les protestations réitérées des gens du Roi, ces lettres étaient ouvertes et amenaient, après quelques jours d'hésitation, une réponse embarrassée, par laquelle le Parlement de Rouen promettait à celui de Paris *une parfaite intelligence*. En outre, les magistrats de Rouen avaient à Paris un agent accrédité, qui présenta cette réponse au Parlement et lui demanda une déclaration de *jonction* et un arrêt de révocation du semestre. Celui-ci proclama la jonction; et, sans annuler de son autorité le semestre, en prononça *l'illégalité*. Il demandait, en retour, avec insistance à ses collè-

gues de Rouen un arrêt contre Mazarin. Mais, malgré les excitations de quelques intrigants compromis, la Cour de Rouen, qui n'avait pas de griefs personnels contre le Cardinal, et retenue encore par la crainte de trop aigrir les esprits, ne put jamais s'y résoudre. Seulement elle publia, dans la deuxième moitié de février, en faveur de la Fronde, un manifeste, où n'était pas épargné le blâme contre le ministre et contre tous les agents du pouvoir.

Toutefois, si la population de Rouen et des environs se pressait tout entière autour du duc de Longueville et du Parlement, le comte d'Harcourt maintenait encore dans le devoir une partie de la Haute et surtout la Basse-Normandie. La noblesse de celle-ci était partagée entre les deux camps. Le comte de Matignon lui-même, quoique lieutenant du duc de Longueville dans cette contrée et même son parent, hésitait à se prononcer. Parmi ceux qui restèrent fidèles au Roi se fit remarquer le jeune marquis de Bellefonts, Gouverneur de Valognes, qui offrit ses services à la Cour et fit espérer que, dans le cas de besoin, une partie des gentilshommes du Cotentin se joindrait à lui. Aussi reçut-il du Roi (31 janvier) une lettre très-flatteuse de remercîments et d'encouragement.

Tandis que le Parlement de Normandie et le Gouverneur s'efforçaient de réunir des soldats et que, pour y parvenir, et pour gorger les seigneurs qui s'étaient distribué des commandements dans leur future armée, ils gaspillaient les sommes qu'ils se procuraient par toutes sortes de moyens, le duc de Longueville promettait aux Parisiens l'envoi prochain d'un renfort considérable d'infanterie et de cavalerie. Chaque jour il grossissait le chiffre annoncé. Mais, comme rien ne venait, au bout de quelque temps, les Parisiens mêmes, qui en avaient conçu de grandes espérances, cessèrent d'y croire et finirent par en rire, malgré quelques échecs que leur faisait éprouver le prince

de Condé, mais qu'il payait d'ailleurs assez cher. Le 8 février, en effet, sous ses yeux, un de ses lieutenants et son ami intime, le duc de Châtillon, enleva Charenton de vive force, mais y fut tué. Et le comte de Grancey, seigneur normand, qui était aussi sous ses ordres, s'empara de Brie-Comte-Robert, mais y perdit 1,000 hommes, perte grave pour une aussi faible armée que celle du Prince, et qui diminuait beaucoup l'importance de ces succès.

Du côté de la Normandie, une déclaration royale du 17 février interdit le Parlement et faisait un appel à la fidélité et aux intérêts de la population de Rouen. Mais les menaces empêchèrent les hérauts-d'armes qui en étaient porteurs d'être reçus. Des lettres du Roi appelaient en même temps à Saint-Germain les magistrats fidèles; et le 27 février était décrétée la translation du Parlement à Vernon. Mais cette mesure n'eut presque aucun succès : les *nouveaux* conseillers s'y rendirent seuls, le 9 mars, pour l'ouverture de ses séances, qui furent ensuite à peu près nulles.

Pendant que le duc réunissait, péniblement et à grands frais, des soldats, le comte d'Harcourt était maître même des environs de Rouen. Il possédait Pont-de-l'Arche, Vernon, les Andelys, le Château-Gaillard, Ecouis, Elbeuf, et fut sur le point de reprendre Evreux, où il avait des intelligences, mais où il échoua, ainsi qu'à Gisors et à Lisieux. Par des actes de vigueur, il prenait Quillebeuf et Pontaudemer, tandis que le Havre restait ferme dans sa fidélité au Roi. Ayant encore assuré au Gouvernement Honfleur et le Neubourg, il faisait sans cesse harceler et désoler par ses soldats les environs de Rouen, que ne respectaient guère mieux les recrues de la Fronde. Aussi ne tarissait-on pas de plaintes sur les *pilleries*, *extorsions* et *violences* des soldats, comme si l'esprit de rébellion ne se

fût pas attiré lui-même aveuglément ces malheurs. Quevilly même, à une lieue de Rouen, n'offrait plus aucune sûreté : et l'on se vit dans la nécessité de fortifier à la hâte et sérieusement les faubourgs.

Au bout de quelque temps, le duc de Longueville eut enfin réuni une armée de 2,800 fantassins et de 1,300 chevaux, qui entraîna des dépenses énormes et à l'occasion de laquelle il est curieux de lire les titres ridicules que firent valoir la plupart de ses chefs, pour y obtenir des commandements. Pendant quelques jours le Duc éblouit le peuple de Rouen par des *montres* ou revues, faites avec grand apparat. Il fallait cependant agir. Le 3 mars il essaye de reprendre Pontaudemer; mais ses troupes, si pompeuses, sont vertement repoussées et pourchassées. Bientôt le Duc lui même dirige contre cette ville un nouvel et puissant effort, qu'il annonce avec éclat; mais, ayant appris que le comte d'Harcourt arrivait à marches forcées, pour lui livrer combat, il jugea prudent de ramener en hâte avec lui sa cavalerie et de faire embarquer à *la bouille* son infanterie et son artillerie, auxquelles un détachement du comte d'Harcourt, qui avait fait diligence, parvint à enlever encore 60 prisonniers. Telle fut l'expédition qu'on nomma *la grande occasion de la bouille*, *la guerre de Moulineaux*, et dont le Duc eut même le courage de se féliciter en plein Parlement, comme ayant réussi dans son dessein principal, qui était, disait-il, de forcer d'Harcourt à se rapprocher de Pontaudemer et à laisser libres les environs d'Évreux et la route de Paris, où il promettait toujours de mener un puissant secours. Cependant quelques-uns de ses lieutenants réussirent à prendre *Harfleur*, qui, il est vrai, n'était pas tenable, puis les châteaux de *Montivilliers*, de *Fontaine-Martel*, de *Neuchâtel* et de *Clères*, succès faciles, dont on fit néanmoins, à Paris aussi bien qu'à Rouen, un bruit immense.

Malgré ces démonstrations, tout le monde était déjà las de la guerre et désirait la paix. Le Parlement de Paris souffrait d'un rôle si peu conforme à ses antécédents et à ses principes, de l'état de guerre ouverte où il se trouvait engagé avec la Royauté et des conséquences funestes qui se montraient déjà si nombreuses. La Cour se repentait de sa précipitation et s'inquiétait des suites de la lutte, le comte d'Harcourt ne paraissant pas pouvoir longtemps barrer le chemin de Paris aux troupes du duc de Longueville. Charles Ier venait d'être décapité en Angleterre; et cette mort avait fait réfléchir les uns et les autres. Le spectacle de sa veuve désolée, qui habitait Paris et qui y était réduite à de grandes privations, avait ému le peuple et affaibli l'inflexible fierté d'Anne d'Autriche. Des négociations, que les généraux avaient entamées, pour appeler au secours de la Fronde les Espagnols, depuis si longtemps ennemis acharnés de la France, avaient effrayé le Gouvernement et les magistrats, auxquels on avait osé en présenter un agent. Longueville lui-même, toujours indécis, était toujours disposé à traiter. Aussi quelques démarches conciliatrices, que la Reine avait tentées dès le 12 février, et qui avaient été accueillies favorablement, avaient amené des pourparlers, qui commencèrent le 4 mars à *Ruel*. Et dès le 11, les délégués du Parlement et de la Reine, vivement préoccupés, les uns de l'intervention des Espagnols, les autres de la défection de Turenne, qui se déclarait pour la Fronde, se hâtèrent de signer une paix assez favorable au Gouvernement.

Mais cette paix fut très-mal accueillie par le peuple de Paris, qui insulta grièvement le premier président, *Mathieu Molé,* et des cris de *République* furent entendus. Le Parlement lui-même désavoua ses délégués et rejeta plusieurs des principaux articles. Tout fut remis en question.

D'ailleurs le Parlement de Normandie et le Duc, sans

lesquels on avait traité, étaient furieux et s'en plaignaient amèrement. Le Parlement ne se trouvait pas assuré de la destruction de son *semestre,* malgré un article qui avait dit vaguement que « S. M. pouvoiroit à la suppression du » nouveau semestre dans le Parlement de Rouen ou à la » réunion de tous les officiers du dit semestre, ou de partie » d'iceux, au corps du dit Parlement. » Aussi le délégué du Parlement de Rouen fatigua de ses réclamations le Parlement de Paris et obtint, lorsque de nouvelles conférences s'ouvrirent, le 18 mars, à Saint-Germain, que l'on y admettrait plusieurs représentants des Cours souveraines de Normandie.

Dans ces autres conférences, les députés normands firent des plaintes très-amères de la manière dont on avait traité leur province, surtout en 1639 et 1640, pour la révolte des *Nu-pieds*. Et le Chancelier Séguier, qui y assistait, dut subir silencieusement des reproches graves, même de la part de ses collègues, sur l'excessive sévérité qu'il avait déployée dans cette occasion. Ces députés élevèrent des prétentions considérables et les soutinrent avec une grande ténacité, à laquelle ne s'associèrent pas les Conseillers de Paris et qui leur attira une verte apostrophe de l'oncle du Roi, Gaston, et de Condé. Ils tenaient surtout à la destruction entière de leur *semestre*. Enfin, tout le monde leur reprochant d'empêcher seuls la paix de se conclure et de pouvoir attirer de grands maux sur le pays, et la peur des Espagnols, qui faisaient des progrès, agissant de nouveau, ils se résignèrent au maintien d'un président et de quinze conseillers nouveaux, pour adjoindre à l'ancien état du Parlement. La paix fut, en conséquence, signée le 1er avril (1).

Pendant ces débats, les troubles continuaient et même

(1) Ainsi se trouva détruit presque entièrement, pour ne plus jamais reparaître, cet odieux *semestre,* dont l'abolition avait coûté de si longs et de si pénibles efforts que sa vitalité était devenue une espèce

s'aggravaient en Normandie. Le duc de Longueville était parvenu à réunir une dixaine de mille hommes. Le comte de Matignon, qui, nous l'avons déjà dit, ne se décida que tard, en assembla sept ou huit mille. Le jeune marquis de Bellefonds s'étant énergiquement prononcé contre la Fronde, Matignon attaqua d'abord le château de l'Ile-Marie, qui appartenait à ce seigneur, et le lui enleva. Ensuite, le 20 mars seulement, il s'en prit à la ville de Valognes, dont Bellefonds était gouverneur; et, comme elle n'était guère capable de résistance, celui-ci se renferma dans le château, avec une garnison de cent hommes, à laquelle plusieurs seigneurs royalistes des environs voulurent se joindre. Ce château fut attaqué avec vigueur par les troupes de Matignon, dans lesquelles on remarquait, au nombre des officiers, les comtes de Thorigny et de Flers, les barons de la Luthumière, de Canisy et de Longaunay et les sieurs de Bellouze, de Franqueville, de Caillières, de Sainte-Marie, de Chantelou et de Saint-Germain. Matignon fit venir l'artillerie de Cherbourg, pour foudroyer ce château, et il appela comme renfort la garde bourgeoise de Bayeux, qui ne paraît pas lui avoir rendu beaucoup de services. La défense fut également énergique et prolongée; elle dépassa le terme du 1er avril, où la paix fut signée entre les partis. L'on regrette de voir que, pour procurer à Matignon la satisfaction d'un succès, auquel on donna bientôt un immense retentissement, le duc de Longueville ait multiplié les malheurs inséparables d'une pareille lutte, en retardant la publication de cette paix dans la Basse-Normandie jusqu'à ce que l'épuisement des munitions de guerre forçât cette garnison à capituler, le 5 avril

de type connu de tous. Témoin ces vers d'un poète contemporain, qui décrit :

« Des piliers de pierre fort dure
« Qu'on creuserait moins aisément
« Qu'on n'a fait semestre normand. »

seulement. Au reste, cette capitulation, qui est rapportée tout au long par Masseville, est fort honorable.

Antérieurement le marquis de Chamboy, un des lieutenants de Longueville, avait pris Argentan au baron de Maré et, par un hardi stratagème, s'était emparé, sans coup férir, du château du Chesne et d'au moins soixante gentilshommes et soldats qui y étaient réunis. Mais Alençon, que les Frondeurs convoitaient, et qu'ils avaient sérieusement menacé, ayant été mis à la hâte en état de défense, leur imposa et ne fut pas même attaqué.

Tels furent en Normandie les événements militaires de cette *guerrette* de la Fronde, comme l'appelle Tallemant des Réaux. La paix y mit heureusement un terme ; mais elle n'en mit pas aux désordres, aux pillages de tout genre que continuèrent à se permettre les soldats des deux partis. Déjà les violences, les extorsions des soldats de Longueville n'avaient pas été moindres dans Rouen que celles que les soldats du comte d'Harcourt avaient exercées dans les villes frondeuses dont ils s'étaient emparés. Mais après la paix, le Duc ayant dû licencier ces troupes irrégulières et désordonnées, elles se répandirent dans la province, qui fut tout entière infestée de soldats débandés et de voleurs de grands chemins, pillant, rançonnant, assassinant, à tel point que, comme le constatent les registres du Parlement, « les terres, ou la plupart, demeurèrent incultes, désertes, » désolées, par l'abandonnement des laboureurs, réduits » au désespoir. » Le Duc lui-même le reconnaissait en plein Parlement, le 1er juillet, en déclarant *qu'il avait vu, en Normandie, beaucoup de lieux où l'ennemi n'eût point fait plus de mal.* Et les troupes royales, il est triste d'avoir à le dire, ne s'étaient pas davantage fait faute d'extorsions, comme nous le verrons, par des documents authentiques, particulièrement relatifs aux environs d'Avranches.

III.

EXACTIONS A CUVES.

La ténacité des députés normands dans les conférences de Saint-Germain, appuyée par l'état militaire menaçant qu'était parvenu à se former le duc de Longueville, avait fini par obtenir pour la Normandie, non seulement la suppression, tant souhaitée, de son semestre et de celui de la Cour des Aides de Rouen, mais aussi plusieurs autres points particuliers favorables à notre province. D'abord l'insurrection avait fait ratifier tous ses actes, même les plus irréguliers et les plus hostiles à l'autorité royale. La masse de la population recevait elle-même des garanties contre le retour des abus. Elle était immédiatement déchargée du *cinquième* des tailles; et même « *décharge entière était accordée aux paroisses qui justifieraient avoir* » *souffert par suite du passage, séjour et logement des gens* » *de guerre.* »

Cette dernière concession, qui dut malheureusement recevoir de très-nombreuses applications dans la province, nous a valu un document curieux sur la conduite que les soldats tinrent à cette époque dans notre contrée. Cette pièce, conservée par hasard dans les dossiers d'un ancien avocat du pays (M. Frault), et vendue dernièrement dans une masse de papiers de rebut, y a été retrouvée par notre collègue, M. Ém. Renault, auquel nous en devons la conservation et qui nous l'a cédée.

C'est une enquête judiciaire, qui fut faite à Cuves, en vertu de la déclaration précédente, les 17 et 18 mai 1649, six semaines après la conclusion de la paix, par le Président, un *élu* ou conseiller et le greffier de l'Élection de Mortain, de laquelle dépendait la paroisse de Cuves. Les magistrats eux-mêmes y déclarent « qu'ils se sont *trans-*

» *portés exprès* dans cette paroisse, en exécution de la
» *volonté du Roi*, portée par la commission de *la levée*
» *des tailles* de la présente année et ordonnance, du 5 du
» mois, des Présidents et trésoriers généraux de France
» au bureau des finances de Caen, et qu'ils doivent dres-
» ser procès-verbal des *logements* des gens de guerre et
» des *pertes et dégâts* soufferts par les paroissiens du lieu
» et des paroisses circonvoisines, depuis le 1er *octobre* pré-
» cédent jusqu'au jour de leur enquête. » Ils y procèdent, sur la réquisition des habitants, pour avoir *récompense du logement* des gens de guerre qu'ils ont souffert et *diminution de leurs tailles*. Je présume que le point de départ du 1er *octobre* était alors celui de l'année financière pour la perception des tailles, comme c'était et c'est encore celui de la jouissance et des fermages de toutes les terres du pays.

Quoi qu'il en soit, la pièce consacrée est une expédition régulière du procès-verbal d'enquête, délivrée à cette époque au délégué des habitants de Cuves, et signée des magistrats qui y avaient procédé. Elle contient cinquante-huit pages, d'une écriture assez serrée, et renferme les dépositions de trente-quatre témoins, parmi lesquelles on remarque la première, très-étendue, faite par le curé même de la paroisse, Bertrand Halier, doyen rural, et celles de deux autres prêtres et d'un avocat.

Les faits d'exactions et de violences se rapportent à quatre passages et séjours de troupes, qui avaient eu lieu depuis le 15 janvier 1649 jusqu'au 8 mai. Et, chose pénible à remarquer, les abus les plus graves et les plus criants avaient eu lieu à partir du 26 avril, c'est-à-dire plus de trois semaines après la conclusion et la publication de la paix, et de la part de Compagnies appartenant aux régiments mêmes du Roi, non point débandées, mais marchant en corps et accompagnées de leurs officiers, qui

ne s'opposent point aux exactions et qui paraissent au contraire en être les premiers instigateurs.

Toutefois, les noms qu'on y rencontre permettent de s'arrêter à une pensée consolante pour nous, c'est que ces troupes, ou du moins la grande majorité de leurs chefs, n'appartenaient point à notre province, que peut-être quelques-uns étaient étrangers à la France, et que ce n'est point à des compatriotes proprement dits que nos habitants avaient à reprocher ces excès.

On pourrait croire que les troupes auraient conservé de l'irritation contre les Bas-Normands, s'ils avaient pris une part très-active aux mouvements insurrectionnels de la Fronde, et que peut-être les habitants de Cuves se seraient signalés sous ce rapport et seraient devenus l'objet particulier de leur animadversion. Mais nous avons vu que toute la Basse-Normandie avait très-peu remué et ne s'était laissé entraîner que difficilement et tard à des actes peu menaçants. Rien d'ailleurs, dans toute l'enquête, ne révèle un seul mot des soldats qui témoigne que leur conduite eût pu avoir ce motif. On ne voit s'y manifester qu'un esprit de maraude et de pillage, par cela seul qu'ils avaient pour eux la force matérielle. Et plusieurs autres faits, relatés ailleurs, se réunissent à ceux-là pour autoriser à penser qu'il était en effet alors assez dans les habitudes ordinaires des troupes, même régulières, de traiter leurs concitoyens eux-mêmes comme presque aucun Français ne traiterait aujourd'hui des ennemis vaincus. Pour apprécier le nombre et la gravité de ces violences, qui ont pour nous un intérêt local particulier, il me semble nécessaire d'en reproduire les principaux détails, en tâchant d'y mettre le plus d'ordre possible.

1° La première époque mentionnée dans cette enquête est un passage, rapide cependant, de troupes, qui arrivèrent à Cuves le 15 janvier, n'y restèrent qu'une nuit et

repartirent le lendemain, à midi. Elles comprenaient une compagnie de cavalerie (chevau-légers), composée de 33 cavaliers ou *maîtres*, avec leurs officiers, appartenant au régiment de *la Meilleraye* et commandée par un sieur *de Coussy*. Il paraît que, par la présence des valets et autres, le nombre d'hommes de cette compagnie s'élevait jusqu'à 80 et celui des chevaux à 60. Il y avait en même temps 3 compagnies d'infanterie, du régiment du *comte de Dunois*, chacune composée de 30 soldats, outre les officiers présents, et que commandait un sieur d'*Ancquetoville*. Avec les accessoires exigés par le service et par les bagages, on comptait, pour ces compagnies, 120 hommes et 60 chevaux. Tous revenaient de la garnison de *Pontorson*, pour retourner à l'armée. Ils se dispersèrent dans les villages de la commune, pour y loger, y vécurent à discrétion, des vivres qu'ils y trouvèrent, exigèrent de plusieurs particuliers des sommes d'argent et causèrent à la paroisse une perte, que le curé et plusieurs personnes honorables n'estimaient pas à moins de 800 livres, somme considérable pour le temps. Un laboureur, entre autres, avait logé 2 cavaliers, qui le forcèrent à leur donner 40 sols. Chez une femme, qui était marchande, il alla beaucoup de soldats, qui rompirent trois coffres, dans lesquels il y avait quantité de linge, de *boutons de soie* et écheveaux, et de *vaisselle*, qu'ils emportèrent, lui faisant éprouver une perte de 35 ou 36 livres. Une veuve eut à loger 3 cavaliers et 2 valets, et, outre qu'elle leur fournit, comme tous, les vivres à discrétion, ils en exigèrent encore 50 sols, avec beaucoup de linge, comme draps, chemises et autres choses. Un couvreur en paille, donné *en aide* à un voisin (ce qui se rencontre plusieurs fois dans cette enquête et paraît avoir été fort usité alors), pour nourrir 4 cavaliers, fut obligé de fournir pour sa part 60 sols. Un laboureur eut chez lui jusqu'à 10 hommes et 10 chevaux, avec le ca-

pitaine de Coussy; et on lui enleva plusieurs meubles faciles à emporter, avec quantité de linge. On lui brisa et *brûla* ses coffres, jurant avec blasphême qu'il fallait qu'il leur donnât 10 *pistoles*, ce qui lui était impossible. Il put seulement en donner *une* (*dix livres*) aux valets du capitaine, et il estimait la perte qu'il fit à 150 livres au moins. Mais ces exactions, quoique certes très-coupables, et qui avaient lieu au commencement de la Fronde, ne sont rien auprès des excès suivants, qui cependant ne se commirent que lorsque la paix était proclamée et reconnue partout.

2° D'abord, le 26 avril, nouveau passage de troupes, allant cette fois à Pontorson, pour y tenir garnison. C'étaient deux compagnies de cavalerie du régiment de la *Ferté-Imbault*. La première était composée de vingt-six maîtres, commandant le sieur *d'Hermival*, la deuxième de vingt-quatre maîtres, commandée par le sieur *Du Tronquay*, chacune avec ses officiers présents et cortége ordinaire de valets. Ces deux compagnies passèrent la nuit à Cuves et délogèrent le lendemain. Comme d'usage alors, les soldats vécurent à discrétion chez les habitants, et de plus ils exigèrent de l'argent de plusieurs de leurs hôtes. Ainsi, un sieur Fortin, père d'un prêtre, logea 5 hommes et 3 chevaux, et lui avec ses deux fils furent contraints de donner 24 livres à 3 de ces cavaliers, dont on cite les noms, et 6 livres pour les récompenser des *vivres* que ceux-ci avaient apportés pour leur *souper*, ce qui était attesté par un écrit qu'avaient signé ces cavaliers! Un laboureur, qui logea chez lui le capitaine d'Hermival, avec son train, estime à 100 livres la perte que lui fit éprouver celui-ci pendant un si court séjour. Chez un autre, deux cavaliers seulement, qu'il logea, lui occasionnèrent une dépense d'environ 20 livres! Enfin, après le départ de ces compagnies, que quelques-uns estimaient avoir compté 120 hommes et 100 chevaux, les habitants assemblés calculèrent que ce logement

avait fait éprouver à la paroisse une perte de plus de 600 livres! Et cependant ce fut le plus rapide et le moins écrasant des quatre que relate cette enquête!

3° Mais, dès le 28 avril, arriva une autre compagnie du même régiment, composée de 48 maîtres, commandée par le sieur de *Cordonne*, et ayant tous ses officiers présents. Des témoins disent qu'il y avait 100 hommes et 80 chevaux, un d'entre eux les porte à 120 hommes et 100 chevaux; il y avait même des femmes. Cette compagnie ne se borna pas à passer, elle séjourna jusqu'au 1er mai; et l'on va voir avec quel esprit de pillage. Non-seulement ils vécurent partout à discrétion; mais ils exigèrent de beaucoup de particuliers des sommes importantes, à force de violences, employant les menaces et faisant de graves dégâts, pour réussir à les extorquer, brisant les meubles, prenant linges et habits, emmenant même des animaux de culture, gaspillant les vivres et accumulant les moyens d'exaction. Des témoins rapportent que, les précédents logements ayant épuisé les vivres de plusieurs maisons, que la plupart de leurs habitants avaient même quittées, les nouveaux soldats furent répartis dans celles où ils croyaient encore trouver quelque chose, jusqu'au nombre de 4, 5 et même 8 par famille, allant d'ailleurs de maison en maison, de village en village, pillant partout et exigeant de fortes sommes. Ainsi un laboureur, associé à un autre, dut loger 4 cavaliers, avec 2 valets, une fille (garse) et 4 chevaux. Ils lui demandèrent à plusieurs reprises de l'argent; et, voyant qu'il ne pouvait leur en donner, ils rompirent les portes de sa maison et les serrures de ses coffres et prirent ce qu'il avait de linge à son usage. Un autre, âgé de 65 ans, logeait 5 hommes et 3 chevaux. Ces soldats, non contents des vivres qu'il pouvait leur fournir, envoyaient chercher les plus délicats à Saint-Pair, (Saint-Pois) et à Brecey, lui demandant continuellement de l'argent. Et, comme il lui

était impossible de leur en fournir, ils brisèrent deux bois de lit, un pot de fer, un fût de tonneau, deux roues et autres meubles, jusqu'à la valeur de plus de 30 livres. Ils menaçaient encore de briser et de brûler les autres meubles, de sorte que, pour y échapper, il fut obligé d'aller emprunter 20 livres, qu'il leur donna. Non contents de cela, au moment de leur départ, ils lui enmenèrent, jusqu'à 2 lieues de Cuves *(Périers)* un bœuf de labour, qu'il ne put retirer de leurs mains qu'en leur donnant encore 20 autres livres! Chez celui qui lui était adjoint, ils cassèrent plusieurs meubles de bois, prirent ce qu'il pouvait avoir de blé et une partie de son linge, et lui firent éprouver une perte de plus de 60 livres. Un troisième, donné aussi en aide à un voisin, pour loger 2 hommes et 2 chevaux, déclare que le jour de leur départ, ils lui enmenèrent de force, et les pistolets à la main, une jument de harnais, valant 50 livres, et qu'il la perdit, ayant été dans l'impossibilité de fournir l'argent qu'ils exigeaient pour la retirer. — Un prêtre, nommé Fortin, dont le père, ruiné par les logements précédents, avait quitté sa maison avec le reste de sa famille, y reçut 6 hommes et 3 chevaux. Malgré son caractère, et quoiqu'il leur fournit cidre, viande, avoine et autres choses nécessaires, ils le forcèrent à leur donner 24 livres, pour ne pas mettre en pièces ce qu'il avait de meubles. — Un laboureur, adjoint à un autre, pour loger et nourrir 2 cavaliers, fut contraint à leur donner 20 sols. — Chez maître Gilles *Fortin*, avocat, au village de *Beaupré*, qui logeait 4 cavaliers, leurs chevaux et leurs valets, ils prirent ses habits, chemises, nappes et serviettes, lui coupèrent la chaussée d'un étang et enlevèrent tout ce qu'il y avait de poisson. Il estimait à plus de 100 livres la perte qu'ils lui avaient fait essuyer. Un laboureur, qui, par les divers logements de cette époque, perdit plus de 100 livres, fut personnellement victime de plusieurs outrages de la

part des cavaliers. qui en exigèrent par force environ 110 sols. Un nommé Le Vennier. chez qui était le lieutenant du sieur de Cordonne. avec 6 hommes et 6 chevaux, déclare qu'ils lui ont fait une dépense d'environ 60 livres. mais du moins il ne parle pas d'exactions. L'hôte du sieur de Cordonne lui-même n'en fut pas quitte à si bon compte. Il avait ce capitaine, avec 12 chevaux. Il fut l'objet de grandes violences : les soldats lui jurèrent le saint nom de Dieu que, s'il ne leur donnait pas 100 écus, ils le tueraient. Pour échapper à ces menaces, il fut obligé d'emprunter 20 livres, qu'il leur donna; et il estime sa perte au moins à 200 livres. Chez une veuve, qui avait cependant à nourrir 6 hommes et 6 chevaux, ces cavaliers exigèrent néanmoins 15 livres. Un laboureur, outre qu'il logeait le sieur Dumesnil, Cornette de la compagnie, et un cavalier, avec leur suite, fut encore obligé de donner 36 livres. Plusieurs prirent des veaux et des agneaux et emportèrent avec eux les meubles qu'il était possible de transporter.

On regrette d'être obligé d'ajouter que ces déplorables exactions n'étaient pas seulement le fait des subalternes. Le curé de la paroisse, dans un témoignage développé, mais sans passion, déclare qu'à son arrivée le chef, le sieur de Cordonne lui-même, demanda aux habitants 3,000 livres, pour son *quartier d'hiver* (expression remarquable au 28 avril), menaçant de tout piller si on les refusait, et promettant, au contraire. si l'on consentait à les donner, qu'il ne laisserait à Cuves que 6 cavaliers, pour tenir lieu de garnison. Voyant que les habitants ne pouvaient fournir cette somme, ses cavaliers les maltraitèrent, pour les y obliger, jusqu'au moment de leur départ, disant qu'ils ruineraient tout. Et ils auraient continué ainsi plus longtemps, sans l'arrivée de quatre nouvelles compagnies, qui les forcèrent de déloger le 1er mai, à quatre heures après-midi. Le curé et les autres témoins estiment que les dommages

causés à la paroisse, pendant les quatre journées de séjour de cette compagnie, s'élèvent environ à 4,000 ou 4,500 livres. Et l'on peut juger combien cette somme était alors importante, lorsqu'on voit un ensemble assez nombreux de meubles brisés n'être évalué que 30 livres et une jument de travail 50. Ce n'était cependant l'œuvre que d'une compagnie, pendant quatre jours seulement ! Il est impossible de ne pas gémir sur le sort d'habitants qui, immédiatement après de pareilles pertes, eurent à subir le séjour, tout aussi violent, de quatre compagnies, pendant huit grands jours.

4° La succession des nouvelles troupes eut donc lieu sans interruption. C'étaient 4 compagnies de cavalerie du régiment du baron de *Maré* (quelques-uns disent de *La Mare*), que commandait le capitaine de la première, le sieur *Conti d'Elnedavi* (d'autres disent comte de Médavy, mais un nom italien n'a rien qui étonne sous Mazarin). Les autres avaient pour capitaines les sieurs de la Pavinière, d'Amilley ou d'Avilly, lieutenant-colonel, et Duval, avec le major du régiment, sieur de Bois-l'Évêque. Elles étaient composées de plus de 230 maîtres, et, avec leur cortége, comprenaient de 450 à 500 hommes et de 350 à 400 chevaux. Ces cavaliers se logèrent comme il leur plut, sans aucun contrôle ni revue, de sorte qu'il s'en répandit dans tel village jusqu'à 25 ou 30. Un seul habitant logea un capitaine avec 9 hommes et ordinairement de 10 à 12 chevaux. Un autre eut aussi un capitaine et son train, savoir : 10 ou 12 hommes et 12 chevaux; et leurs violences lui firent éprouver des pertes de plus de 400 livres. Comme d'usage, ils vécurent à discrétion chez les habitants, se faisant fournir les vivres et tout ce qui leur convenait ; et ils regardaient tellement cela comme un droit que plusieurs chefs donnèrent des *acquits* de la dépense que leur suite avait faite. Plusieurs témoins les accusent en outre d'avoir

envoyé chercher les mets les plus rares et les plus fins jusque dans les villes d'Avranches et de Vire et dans d'autres lieux, aux frais de leurs hôtes. On assure même que certains allaient dans d'autres villages, de la paroisse ou des paroisses voisines, chercher des vivres (il est fort douteux qu'ils les payassent), qu'ils rapportaient à leurs logements et se les faisaient *payer le double* de la valeur. On ne sera pas étonné de les voir, comme les précédents, exiger de l'argent de leurs hôtes, en les menaçant et les frappant, brisant, brûlant les meubles, et aller même en faire autant dans plusieurs paroisses voisines.

Une compagnie seulement alla, pendant les deux derniers jours, loger à Mesnil-Gilbert et à Juvigny. Mais Cuves n'en fut guère soulagé, les officiers, les valets et les bagages y étant restés. De plus, les habitants furent contraints de payer 15 sols par jour, pour chacun des *absents!*

Mais on signale encore plusieurs graves abus particuliers, qui dénotent une méchanceté gratuite et un déplorable esprit de pillage et de destruction. Ainsi, quoique le major, le sieur de Bois-l'Évêque, fût logé, avec son lieutenant et son train, chez un laboureur, auquel il fit éprouver une perte d'environ 75 livres, il ne se fit pas moins livrer par un autre du *pain*, 3 boisseaux d'avoine et 300 livres de foin. — Une fille vit des cavaliers, qui étaient logés chez son frère, venir chez elle et emporter de force 5 boisseaux de seigle, de la grosse avoine, un côté et demi de lard, son linge, 80 pièces de fil, un corps de serge et 10 aunes de toile, le tout valant bien 60 livres. — La maison d'un prêtre fut entièrement pillée et on lui enleva jusqu'à ses habits sacerdotaux. — Chez un habitant, âgé de 60 ans, 4 cavaliers, dont on cite les noms avec une sorte de *respect*, rompirent et brûlèrent la majeure partie de ses meubles et exigèrent de lui une pistole; qu'il fut obligé d'emprunter, sur les menaces, qu'ils lui faisaient

en blasphémant, de le tuer, s'il ne leur donnait pas 4 pistoles. — Un autre, qui avait 2 cavaliers et 1 valet, fut obligé de fuir sa maison par suite de leurs violences. Il y brisèrent quatre portes fermant à clef, un coffre, une couchette, jetèrent hors de la maison et brûlèrent devant la porte une couchette, des fonds de tonneau, une broie et d'autres meubles. — Un prêtre, qui avait déjà été pressuré les jours précédents, logea 7 hommes et 5 chevaux. Ces hommes lui brisèrent une porte et trois coffres et prirent tout ce qu'il y avait de linge pour lui, son père, son frère, et les domestiques, plus deux côtés de lard, la chair d'un veau, trois boisseaux de seigle et cinq pains, deux pots de beurre, deux pots de graisse, six plats, six assiettes, le tout valant plus de 200 livres. Ils exigèrent encore des vivres et 18 livres en argent, qu'il fut obligé d'emprunter. Ils lui prodiguèrent et perdirent trois tonneaux de cidre, brisèrent les couvertures et terrasses de trois êtres de maison, brûlèrent quatre coffres, cassèrent un pot de fer et deux roues, battirent une cavale de harnais, au point de la faire avorter. Ils cherchèrent même à cacher celle-ci, avec l'intention de se l'approprier. Enfin, ils lui brûlèrent et déchirèrent plusieurs titres et renseignements relatifs à son bien; de sorte qu'il estimait sa perte à plus de 600 livres.

Une femme, marchande, qui avait déjà été pillée le 26 avril, ayant été attribuée en aide à son frère, pour nourrir 2 cavaliers, que celui-ci logeait, fut obligée, outre les vivres fournis à discrétion, de donner de l'argent à chacun de ceux-ci et au valet de l'un d'eux. Bien plus, ayant chez elle 6 hommes avec 6 chevaux, elle vit enfoncer, à coups de crosse du fusil, la porte d'un grenier où étaient des meubles, briser ces meubles et emporter, outre de la viande, des chemises à l'usage de son mari, des *collets* et des *coiffes* à son propre usage, et toutes sortes de marchan-

dises, couteaux, ciseaux, boutons de soie, *trébuchet* (1), et du linge, serviettes, nappes, draps de lit, quantité de balles de fil blanc, elle estimait sa perte à plus de 60 livres, et l'on peut croire qu'elle n'exagérait pas. — Un laboureur, qui avait chez lui 3 cavaliers, 3 chevaux et 3 valets, après les avoir nourris pendant deux jours, fut obligé de quitter sa maison, par suite des violences qu'ils y commettaient, rompant deux portes et un coffre, buvant et faisant boire un tonneau et une *botte* de cidre, prenant des plats d'étain, des draps de lit et autres objets. Ils allèrent jusqu'à retenir comme prisonnier un de ses voisins, pour l'obliger à faire représenter leur hôte, qui s'était ainsi enfui. — Un habitant logeait 3 hommes, 3 chevaux et 1 valet; il fut obligé de leur donner 9 livres 10 sols en argent, outre qu'en arrivant ils défoncèrent, à coups de pistolet, un tonneau plein de cidre, qui se répandit et fut perdu dans la place, rompirent un coffre fermant à clef, deux couchettes, un pétrin et beaucoup d'autres meubles, lui tuèrent un porc valant 10 livres, et qu'ils emportèrent cinq haches et d'autres objets, de sorte qu'il perdit plus de 100 livres. — Un autre, ayant 4 hommes et 3 chevaux, fut frappé de coups de bâton et d'épée et saisi à la gorge, avec menaces et serments exécrables, pour lui faire donner 30 pistoles, et afin de l'y contraindre, ils brisèrent ce qu'il pouvait avoir de meubles, brûlèrent une quantité de ses papiers et titres, et jetèrent le reste dans la boue. Sa perte était de plus de 200 livres.

Un laboureur reçut 8 hommes et 5 chevaux, et leur fournit des vivres pendant qu'il put en avoir et en trouver; mais ensuite il fut battu et outragé. Ils firent piller et paître par leurs chevaux ses blés en herbe, brûlèrent deux lits, brisèrent et brûlèrent plusieurs meubles, pour l'obliger à

(1) Petites balances, pour les pièces de monnaie.

leur fournir 4 pistoles, ce qu'il ne put faire. Alors ils tuèrent une jeune vache, dont ils dispersèrent la chair, ils prirent deux bœufs, une vache et deux génisses et les enfermèrent, sans boire ni manger, pendant vingt-quatre heures. Ils le forcèrent à faire une obligation de 17 livres, pour un fusil qu'ils avaient acheté d'un voisin, lequel, en paiement, se saisit des deux génisses, qui valaient bien 24 livres. Ce pauvre homme portait sa perte au moins à 4 ou 500 livres. En outre, ils avaient forcé une chambre, qu'habitait un ecclésiastique, son frère, et avaient pris tout ce qu'il pouvait y avoir de meubles. — Un autre laboureur, qui avait chez lui son oncle, prêtre, âgé de 95 ans, fut chargé de 6 hommes et de 4 chevaux. Dans la nuit du 3 au 4 mai, quoique le froid ne pût être vif alors, et sans doute après une orgie, ils firent faire dans la maison un amas de bois et de fagots, disant qu'*ils voulaient se chauffer tout leur saoul*. Ils le firent si bien que le feu prit à la maison, qui brûla tout entière, avec les meubles et papiers. Loin de vouloir aider les voisins, qui venaient au secours, ces cavaliers triomphaient grossièrement de la manière dont *ils avaient fait aller leur hôte*. Seulement deux d'entre eux, pour sauver le pauvre vieux prêtre, le portèrent hors de la maison, *nu, en chemise*. Et même, quelques boisseaux de blé noir, de seigle et d'avoine ayant été tirés de la maison par des voisins, ces cavaliers s'en emparèrent, firent manger l'avoine à leurs chevaux dans une autre maison, envoyèrent le seigle au moulin et laissèrent le blé noir à l'abandon dans le village. Cet incendie fut constaté sur les lieux par les commissaires enquêteurs, qui ne trouvèrent plus que des ruines de constructions assez importantes; et la perte totale du malheureux propriétaire fut évaluée à plus de 1,500 livres ! — Mais ici du moins l'incendie, quoique désastreux, n'était pas formellement volontaire. Chez un autre, qui lo-

geait 5 cavaliers, 3 valets et 5 chevaux, il n'en fut pas ainsi. En arrivant, ils lui demandèrent 12 pistoles; et le propriétaire, se voyant dans l'impossibilité de les satisfaire, s'enfuit. Alors ils brisèrent trois fûts de tonneaux, démantelèrent une partie de la maison, rompirent deux coffres, un buffet, une laiterie, un rouet, perdirent un tonneau de cidre, tuèrent un porc; enfin, lorsqu'ils furent près de déloger, ils mirent le feu à la maison. Heureusement quelques voisins vinrent pour arrêter l'incendie et y réussirent. Le propriétaire dut encore se féliciter vivement d'en être quitte pour une perte de 120 à 140 livres.

Des violences personnelles ne coûtaient pas d'avantage à ces soldats. — Une veuve, âgée de 50 ans, ayant reçu 3 cavaliers et 3 valets, fut obligée de fuir sa maison, pour échapper au viol, dont elle était menacée. Alors ils lui brûlèrent tous ses meubles et ustensiles, coupèrent par le pied quantité d'arbres, pommiers, poiriers et autres, tuèrent une truie valant plus de 10 livres, et répandirent un tonneau de cidre par la place. Elle se contente d'estimer sa perte à environ 60 livres! — Une autre veuve, de 60 ans, vit venir chez elle des soldats, que logeait un autre habitant, réclamer des vivres, comme devant aider celui-ci, tandis qu'elle avait été donnée en aide à un autre. Comme elle ne pouvait en donner, ils revinrent, avec une charrette attelée de six bœufs, lui enlevèrent de force une table fermante, un coffre contenant six boisseaux, un marche-pied en forme de bahut et beaucoup d'autres objets. Et, pour qu'elle ne pût s'opposer à cet enlèvement, au profit d'un voisin, qui joue un bien triste rôle dans cette circonstance, on lui lia les mains derrière le dos. Un autre jour, allant à Montjoie chercher des vivres pour elle et ses enfants, elle rencontra d'autres soldats, qui voulurent par force attenter à son honneur et lui firent beaucoup de violences, lui mettant la pointe de

l'épée sur la gorge, jurant qu'il fallait qu'ils en fissent à leur fantaisie; et elle n'affirme pas positivement qu'elle n'ait pas été forcée de leur céder. — Un laboureur fournissait à 2 cavaliers, à un valet et à 2 chevaux les vivres requis. Non contents de cela, ils lui brisèrent un coffre, burent un tonneau et demi de cidre et s'efforcèrent de violer sa femme et sa fille, celle-ci n'ayant même que 14 ou 15 ans, ce qui le contraignit, lui et sa famille, à quitter sa maison. Et, au milieu de ces violences, qui avaient aussi pour but de lui faire donner de l'argent, il reçut, dit-il, *quantité de coups à sang et à plaies.* Il estimait d'ailleurs sa perte à plus de 60 livres.

De l'ensemble des témoignages les plus respectables il résulte encore que, chez divers habitants, ces cavaliers avaient fait paître à leurs chevaux des seigles et des orges et qu'ils leur avaient fait manger du pain et boire du cidre; que non-seulement ils avaient tué beaucoup d'animaux, vaches, génisses, veaux, agneaux, porcs, qu'ils en avaient encore vendu à vil prix, par exemple, des vaches pour 40 et 50 sols, qu'ils avaient aussi vendu des tonneaux de cidre à 3 et 4 deniers le pot; qu'ils avaient également vendu à vil prix des blés, dont ils s'étaient emparés chez leurs hôtes, et qu'ensuite ils en rapportaient d'autres, pris ailleurs, pour se nourrir, et forçaient leurs hôtes à les payer fort cher.

De telles violences ne justifient que trop ce qu'avait dit le duc de Longueville lui-même, que la patrie de ses troupes avait été traitée par elles *comme un pays conquis.* Aussi le curé et les habitants les plus dignes de foi déclarent que la paroisse avait perdu, à ces divers passages, plus de 15,000 livres, qu'elle était ruinée, que beaucoup d'habitants, n'ayant plus ni vivres, ni bestiaux, ni blés, avaient été obligés d'abandonner leurs maisons et leurs terres, pour aller mendier, que beaucoup de maisons étaient dé-

sertes et des champs incultes, que Cuves ne pourrait s'en relever, n'ayant aucun trafic, ni foires, ni marchés, pour pouvoir faire quelques profits. Et, sans doute, ces souvenirs étaient présents à la pensée de ***Jacques Le Royer***, l'auteur-avocat, originaire de Cuves, lorsque, dans la pétition, adressée à Colbert en 1679, dont j'ai entretenu la Société, il y a quelque temps, il dépeignait cette paroisse comme ruinée par les passages de troupes, auxquels elle était fréquemment assujétie, à cause de sa situation sur la route d'Avranches à Vire, à peu près à moitié de la distance de ces deux villes. Il est d'ailleurs évident que la paroisse de Cuves n'eut pas le privilège exclusif de ces extorsions. Un grand nombre d'autres lieux durent éprouver un sort pareil ou analogue; et c'est malheureusement bien le cas de répéter, avec le poète : « *ab uno disce omnes.* »

J'ai déjà, au milieu des excès déplorables que l'enquête de Cuves nous révèle de la part des soldats, distingué leur *nourriture* et celle de leurs valets et de leurs chevaux, qui paraît avoir été alors à la charge des habitants, aussi bien que leur *logement*. N'ayant point à ma disposition d'ouvrages sur l'administration militaire de cette époque, je puis du moins tirer des indications de l'enquête elle-même et de quelques passages de l'*Histoire du Parlement de Normandie par M. Floquet*. Ainsi, dans l'enquête, plusieurs habitants, en énonçant que les soldats *vivaient chez eux à discrétion*, ne semblent le dire que comme une chose naturelle et légale et ne se plaindre que des exactions et violences qui étaient en outre exercées. Quelques-uns, en rapportant qu'on leur faisait payer les vivres qu'on allait chercher ailleurs, ne paraissent reprocher que de les compter *beaucoup au-dessus de leur valeur*. Dans plusieurs dépositions on lit qu'on leur fournissait les ustensiles et vivres *requis*; dans d'autres que des individus étaient donnés en aide à des

voisins pour la *nourriture* de tant d'hommes et de chevaux ; ailleurs que telle exigence était montrée à l'égard de tels habitants, encore qu'ils eussent à *nourrir* tel nombre d'individus. M. Floquet, de son côté (t. 5, p. 36 et s.), rapporte que Gassion, en 1640, pendant qu'il tenait ses troupes à Rouen, pour la répression si dure de la sédition des *Nu-Pieds*, avait réglé la charge que les habitants devaient supporter pour la *subsistance* de ses soldats à 34 sols par cavalier et 7 sols 1/2 par piéton. Et plus loin on lit que les commerçants, pour pouvoir disposer de leurs marchandises, que les soldats regardaient comme un nantissement, étaient obligés de déposer, à l'avance, chez leur Curé la somme qui était nécessaire pendant 8 jours pour la subsistance des soldats logés chez eux. Ce peu d'explications me paraissent suffisamment prouver que les habitants devaient alors *nourrir* les soldats qu'ils logeaient. Elles nous autorisent à nous féliciter grandement des progrès qu'à faits plus tard l'administration militaire et de la légèreté relative qu'offre de nos jours la charge, encore bien gênante cependant, du logement des troupes.

IV.

LA NORMANDIE PENDANT LA DEUXIÈME PARTIE DE LA FRONDE

Hâtons nous de quitter le triste tableau des spoliations et des violences qu'exercèrent dans notre pays ceux qui auraient dû n'en être que les protecteurs, et arrivons au rôle plus modeste, mais bien plus sage et plus heureux, que joua la Normandie dans la deuxième partie de la Fronde. Après l'arrestation, si éclatante et si téméraire, du Prince de Condé, de son frère, le Prince de Conti, et de son beau-frère, le Duc de Longueville, notre Gouverneur, le 11 janvier 1650, la courageuse Duchesse de Longueville se hâta d'accourir à Rouen. Elle comptait sur l'attachement que les Nor-

marquis portaient au Duc. sur les hommages touchants qui lui avaient été adressés à elle-même. sur l'intérêt qu'inspiraient sa position et sa démarche. pour soulever de nouveau la province en faveur de son mari et faire repentir le Cardinal de son audace. Mais, quoique accompagnée de sa belle-fille. qui inspirait le même intérêt. elle n'y fut reçue qu'avec une extrême froideur. Le Parlement. qui avait seul mis la province en mouvement l'année précédente. pour obtenir la révocation de son semestre. était arrivé à son but et venait de recevoir de la Cour l'assurance que cette abolition serait rigoureusement respectée. Les maux que la Normandie avait soufferts, pour la faible part qu'elle avait prise à la révolte. avaient été trop graves et étaient trop récents pour n'être pas encore présents à tous les yeux. La leçon ne fut pas perdue. Le Parlement se prononça énergiquement pour le respect de l'autorité Royale.

Les amis de la Duchesse essayèrent en vain d'émouvoir la population, qui s'y montrait encore assez disposée. Des arrêts vigoureux du Parlement prescrivirent des mesures de précaution et prévinrent tout éclat. Et. les magistrats ayant envoyé une députation à la Reine, la Duchesse se décida douloureusement à quitter Rouen. où elle n'avait plus rien à espérer. Elle essaya de se faire recevoir au Hâvre; mais les portes lui en furent refusées, contre toute attente. Elle fut obligée de se réfugier à Dieppe. Ici elle fut encore reçue. Mais sa belle-fille la quitta alors et la bourgeoisie de Dieppe se prononça fortement pour le Roi; de manière que la Duchesse se trouva renfermée sans résultat dans la citadelle.

La Cour, voulant affermir les bonnes dispositions de la Normandie, décida, malgré un hiver rigoureux, d'y conduire le jeune Roi. Il y vint, accompagné de sa mère, et y fut accueilli avec un amour enthousiaste. Mazarin lui-même eut sa part des empressements du peuple. Toutes les villes

de la province déclarèrent se soumettre à l'autorité Royale. Le château de Dieppe fut pris par un envoyé du Roi, que secondèrent courageusement les bourgeois; et la Duchesse fut réduite à s'enfuir dans une barque, au milieu de graves dangers et dans un abandon complet. La province resta donc entièrement fidèle, et la Cour, qui savait quelle part y avait eue le Parlement, accorda la noblesse à tous ses membres. Des abus graves que commirent encore les soldats du nouveau Gouverneur, le Duc d'Harcourt, et des dégâts que se permirent également les troupes qui accompagnèrent Mazarin, lorsqu'il se rendit au Hâvre pour délivrer les Princes, ne purent que confirmer les esprits dans la résolution de rester étrangers aux agitations de l'époque.

Aussi, lorsque les revirements d'ambitions et de passions diverses amenèrent la Reine à consentir, malgré elle, à la liberté des Princes, et Mazarin lui-même à venir la leur annoncer, sans en tirer aucun profit, et que bientôt Condé, après de nouvelles exigences, passa du mécontentement à la révolte ouverte, il n'en fut pas encore autrement. On vit, il est vrai, surtout dans la Basse-Normandie, la noblesse tenir, en février 1651, quelques conciliabules et vouloir agiter les esprits. Le Parlement, par de sévères défenses, mit fin à ces assemblées et tout rentra dans l'ordre. Le Duc de Longueville lui-même, qui avait été naturellement rétabli dans ses fonctions de Gouverneur, excité par les sages conseils de sa fille et dirigé par les intérêts de sa province, qu'il aimait et dont il était aimé, resta cette fois ferme dans le devoir et s'y maintint constamment. Provoqué par des publications des révoltés à se joindre à son beau-frère, il en vint jusqu'à adresser aussi publiquement à celui-ci une lettre, pleine de vifs et sévères reproches sur sa rebellion contre son souverain.

Tandis que, durant près de 2 ans, le feu de la guerre civile désola de nombreuses provinces, la Guienne, le Poi-

tou, la Saintonge, l'Orléanais, le Berry, la Champagne, l'Ile-de-France, qu'au milieu des luttes brillantes de deux génies guerriers, Turenne et Condé, la Royauté courait à plusieurs reprises de graves dangers, que des combats sanglants se succédaient, que Paris était perpétuellement agité par les factions et voyait enfin massacrer ses plus dignes enfants par les séides du Prince de Condé, auquel elle avait ouvert ses portes après le combat du faubourg St-Antoine, la Normandie jouissait du calme le plus parfait. Elle bénissait la paix et le Gouverneur aimé qui lui en assurait les bienfaits. Ses laboureurs réparaient peu à peu, par leurs travaux, les désastres qu'ils avaient éprouvés et récoltaient paisiblement les fruits de leurs sueurs. Le commerce, la navigation se livraient avec sécurité à leurs opérations. La littérature, la poésie, dans leurs joûtes brillantes, dans ces *Palinods*, dont, en 1652, le Duc consentait à être *le Prince*, célébraient à l'envi le bonheur dont jouissaient les Normands. Tous en adressaient de vives actions de grâces au sage Duc de Longueville, qui avait su se préserver alors de l'entraînement général des grands. Ils faisaient ressortir avec enthousiasme le contraste qu'offraient avec cette heureuse province les contrées, si voisines, que dévastaient la guerre civile et même des armées étrangères, que les factions n'avaient pas eu honte d'appeler à leur secours. Ces touchants tableaux furent tracés en pompeux vers latins à Caen par le célèbre professeur *Antoine Halley* et à Rouen, en style *purinique*, par le poëte populaire *David Ferrand;* et les sentiments unanimes du peuple ratifiaient les éloges des poètes.

En vain le retour de Mazarin auprès de la Reine, en janvier 1652, avait mécontenté une grande partie des sujets les plus fidèles. De violents arrêts du Parlement de Paris, des manifestes hostiles du Duc d'Orléans avaient stigmatisé ce retour. Le Parlement de Rouen crut devoir y ré-

pondre par quelques arrêts contre le ministre détesté, mais sans employer aucun terme factieux, sans se départir d'une loyale fidélité. Il faut le dire même, ces arrêts, par une prudence toute normande, avaient surtout pour but et eurent pour effet *d'empêcher que le Roi ne vînt dans la province avec son armée, comme le bruit courait qu'il voulait le faire.* Tant était grande la frayeur qu'inspirait la présence des troupes, même de celles qu'on pouvait croire les plus régulières et qui ne devaient se présenter qu'en amies ! En vain encore quelques tentatives furent faites par des agents du Duc de Beaufort, pour émouvoir et rançonner le Perche et y lever hommes et deniers, tentatives renouvelées au bout de 3 mois avec plus d'audace, malgré de premières défenses très-rigoureuses. En vain l'un d'entre eux avait osé jeter quelques troupes de pied et de cheval dans Verneuil, avait provoqué quelques mouvements chez la noblesse des environs, embauché quelques soldats, dont les bandes indisciplinées et sans ressources commettaient dans le pays toutes sortes de désordres. On avait même osé faire vendre à vil prix le sel des magasins royaux et piller les recettes à Mortagne, à Carentan, à Bellême, à Exmes et jusqu'à Caen, la seule ville d'Alençon ayant su s'en défendre. De nouveaux arrêts du Parlement, les plus énergiques qu'on eût jamais vus, mirent bientôt un terme à cette audace, en déployant contre elle toutes les ressources de la force publique et appelant, au besoin, les populations des paroisses *à courir sus* aux pertubateurs, au premier son du tocsin, auquel on était bien certain qu'elles ne manqueraient pas de se rendre. Les factieux furent obligés de renoncer à leurs entreprises et la paix fut conservée au pays, tandis que ce ne fut que le 21 octobre 1652 que Paris put enfin se voir délivré de ses malheurs, en accueillant avec enthousiasme la rentrée du Roi dans ses murs.

Le Parlement de Rouen, en maintenant, dans son propre intérêt, la Normandie dans le devoir, lui avait ainsi rendu à elle-même un immense service. Et le Roi et le ministre, auxquels elle avait pu fournir, dans ces temps d'extrêmes nécessités, plus d'un million de deniers extraordinaires, en gardèrent une vive reconnaissance : Salutaire exemple d'ailleurs, donné alors par notre province aux populations, qui sont trop souvent entraînées par les séductions des ambitieux et des utopistes à secouer le joug de l'autorité et à se jeter dans les redoutables hasards des insurrections !



POÉSIES

ESSAI

DE

TRADUCTION D'ODES D'HORACE

PAR M. CH. HALLEY.

A MÉCÈNE

Enfant des rois, ô Mécène! ô ma gloire!
Mon doux appui! Qu'un autre tout poudreux
Aille d'Elis disputer la victoire;
Le but rasé de ses brûlants essieux,
La noble palme et sa cavale noire,
Tout le ravit, tout l'assimile aux dieux.
Qu'il brigue aussi la faveur inconstante,
Le triple honneur des volages Romains.
Qu'un autre entasse, en sa grange opulente,
Ce qu'en Libye on récolte de grains.
Fier de bêcher le champ héréditaire,
Tel n'osera, pour les trésors des rois,

Sur un vaisseau, nautonnier téméraire,
De l'Archipel affronter les détroits.
Le commerçant, que bat le flot d'Icare,
Vante ses champs, sa ville et son repos;
A terre il craint l'indigence barbare,
Et fait bientôt radouber ses vaisseaux.
Aux bords sacrés d'une fontaine pure,
Un autre encore aime à goûter le frais,
Ou bien, couché sous un dais de verdure,
Heureux il boit le Massique à longs traits.
De la trompette au clairon mariée
Le son bruyant réjouit maint héros;
Il est heureux au sein de la mêlée,
Qui de sa mère a troublé le repos.
Que le chasseur, oubliant sa compagne,
Brave le froid, quand ses chiens aux aguets
Ont relancé le cerf dans la campagne,
Qu'un sanglier a rompu ses filets.
Pour moi je pense être aux banquets célestes,
Quand je suis ceint comme les doctes fronts;
J'aime les bois et les nymphes agrestes,
Et des Sylvains la danse et les chansons,
Pourvu qu'Euterpe ou sa sœur en délire
Prête à mon luth des sons mélodieux....
Déclare-moi l'héritier de la lyre,
Mon front superbe ira frapper les cieux.

A FUSCUS

De la vertu, Fuscus, as-tu suivi les lois?
Ton âme des forfaits s'est-elle détournée?
Méprise l'arc du Maure et de son lourd carquois
La flèche empoisonnée.

Du Caucase sans crainte affronte les glaciers,
Du rivage africain la contrée orageuse,
L'Hydaspe promenant sur de riches graviers
Son onde fabuleuse.

Un jour qu'épris d'amour, mais de soins dégagé,
J'allais des bois sabins dépassant la limite,
Un loup me voit sans arme et chantant Lalagé,
Il me voit et m'évite.

Nourrice des lions la terre de Juba,
En ses vastes forêts la Daunie invincible
A nos yeux étonnés jamais ne présenta
Un monstre si terrible.

Jette-moi, j'y consens, dans ces affreux climats,
Où l'arbre appelle en vain l'haleine printanière,
Sur lesquels Jupiter, au milieu des frimas,
Etend sa main sévère.

Jette-moi dans ces lieux que Phébus vient brûler,
Où l'homme sans refuge après l'ombre soupire;
De Lalagé toujours j'aime le doux parler,
J'aime le doux sourire.

A LAMIA

Apollon me chérit! Livrez aux flots crétois,
Enfants mutins d'Eole, et la crainte et les larmes.
Et que me fait à moi Tiridate aux abois?
Du Nord glacé que me font les alarmes?

Muse, qui de Plimpla recherches la fraicheur,
Qui fréquentes toujours la source vierge encore,
Pour Lamia, ma joie et mon bonheur,
Tresse les fleurs que Phébus fait éclore.

Que tes sœurs à ta voix unissent leurs accents;
Hélas! mes faibles sons ne peuvent rien sans elles;
Puis de Sappho ressuscite les chants,
Et sur ton luth mets des cordes nouvelles.



A SES AMIS

De la joyeuse coupe un Thrace arme ses mains:
Mais pour nous, évitons cet usage funeste!
Loin de Bacchus les combats inhumains.
Ne blessons point sa présence modeste.

Au pétillant Cécube, aux flambeaux émaillés
Qui peut associer le glaive de Médie?
Jusques au jour, sur le coude appuyés
Demeurez tous, plus de clameur impie!

Voulez-vous, mes amis, que d'un vin généreux
Je prenne ici ma part? Que ton frère, Mégille,
Dise les maux qui le rendent heureux,
L'amour qui trouve en son cœur un asile....

Quoi tu te tais! Mais parle, à ce prix seul je bois.
Parle donc, quel que soit l'objet de ta conquête,
Dont la beauté t'a soumis à ses lois,
Ne rougis point, ton amour est honnête.

A ma fidèle oreille, ah! livre ton secret
Quel qu'il soit..... Malheureux! Quelle Charybde infâme
A dévoré cet enfant si parfait?
Il méritait une plus belle flamme!

Pour te sauver hélas! du perfide venin,
Est-il un dieu vengeur, est-il une sorcière?
Pégase aurait essayé même en vain
De te ravir à la triple chimère.



A SEPTIME

Tu me suivrais, Septime, au bout de l'univers,
Chez l'indompté Cantabre, au fond de l'Hespérie,
Dans les Syrtes d'Afrique, où mugissent les mers
De la Mauritanie.

Puissent de Tivoli les sites enchanteurs
Offrir à ma vieillesse un abri tutélaire !
J'oublierai là combats, travaux, longues erreurs
Et sur mer et sur terre.

Si l'injuste destin m'exile de ces lieux,
Du Galèse j'irai voir la rive charmante;
Ou bien j'irai mourir aux champs délicieux
Où tu régnas, Phalante.

Près d'eux aucun endroit à mon cœur ne sourit;
Ibla n'a pas leur miel, Hymette leurs eaux vives;
Jamais, sur ses coteaux, Vénafre ne mûrit
De plus vertes olives.

Là jamais des hivers on ne voit les excès,
Du printemps la couronne est sans cesse fleurie,
L'Aulon cher à Bacchus aux raisins de Calès
Ne porte point envie.

Tout nous appelle ici, sur ces coteaux heureux
De la douce amitié viens-tu goûter les charmes;
Pour ma cendre plus tard je réclame en ces lieux
Le tribut de tes larmes.

A MÉCÈNE.

Tu ne peux exiger de mon luth inhabile
Qu'il chante les combats de Numance aux abois,
Le vainqueur de Sagonte et les flots de Sicile
Rougis du sang carthaginois;

Hylée ivre de vin; le Lapithe perfide;
Les Titans, de la Terre enfants audacieux,
Qui tombèrent vaincus sous les armes d'Alcide,
Mais qui firent trembler les cieux.

De l'histoire empruntant la prose plus modeste,
Tu raconteras mieux les exploits de César,
La menace impuissante, autrefois si funeste,
Des rois enchaînés à son char.

Pour moi je chanterai la vive Licymnie,
A qui ta bouche jure un éternel amour,
Ses yeux étincelants, sa voix douce et chérie,
Son cœur te payant de retour.

Dans ses pas cadencés que de grâce, ô Mécène!
Que d'attraits dans ses jeux et dans son doux souris,
Quand aux fêtes d'Hécate, à la jeune Romaine
Elle tend ses bras arrondis.

Voudrais-tu, pour les biens de la grasse Phrygie,
Pour les biens qu'Achémène obtint de ses aïeux,
Pour tout l'or entassé de l'heureuse Arabie,
Donner un seul de ses cheveux.

CONTRE UN ARBRE.

Bois maudit! il naquit dans un jour malheureux,
Celui qui te planta d'une main ennemie;
Il méditait la mort de ses neveux,
Et du hameau la honte et l'infamie.

Je crois que, de la nuit empruntant le secours,
Il a contre son hôte armé son bras perfide,
Que de sou père il a tranché les jours,
Et préparé les poissons de Colchide.

Celui qui le premier te plaça dans mon champ,
Des forfaits les plus noirs avait souillé son âme.....
Arbre caduo! qui d'un maître innocent
As, en tombant, failli rompre la trame!

Mortels, nous sommes tous le jouet du Destin,
Personne du malheur ne pourrait fuir l'étreinte,
Sur son vaisseau le pilote africain
Craint le Bosphore, et n'a pas d'autre crainte.

Le Romain craint du Parthe et la fuite et les traits;
Le Parthe du Romain la valeur et les chaînes.
Vers l'Achéron, aujourd'hui, désormais,
A l'improviste, ô mort, tu nous entraînes!

Il s'en est peu fallu, dans cet instant fatal,
Que du sombre Pluton je visse la contrée,
Et de Minos l'auguste tribunal,
Et des élus la demeure sacrée.

Sapho s'y plaint toujours des filles de Lesbos,
Sur son luth d'Eolie; et le divin Alcée,
D'un plectre d'or, dans les vers les plus beaux,
Chante la mer, l'exil et la mêlée.

Auprès d'eux tout surpris, pour entendre ces chants,
Le cercle entier des morts garde un pieux silence;
Mais les combats, la chute des tyrans
Autour d'Alcée attire un peuple immense.

Faut-il s'en étonner? quand le monstre aux cent cous
Abaisse de plaisir ses oreilles livides,
Que les serpents à des accents si doux
Cessent d'armer le bras des Euménides.

La douleur implacable abandonne un moment
Et le fils de Japet et de Cécrops le père;
Dans l'Elysée Orion moins ardent
Ne poursuit plus le lynx et la panthère.

CONTRE L'AVARICE ET LE LUXE.

Vit-on jamais l'or et l'ivoire
Etinceler sur mes riches lambris?
Le pin, de l'Hymette la gloire
Faire gémir mes marbres de Memphis?
Héritier connu de personne,
Je n'ai pas eu d'Attale le trésor.
Les dames de Lacédémone
N'ont pas pour moi filé la pourpre et l'or,
Mais j'ai le génie et la lyre,
A ma misère un riche fait la cour,
A cela seul mon cœur aspire.
Au jour pour moi succède un autre jour,
A cette lune une autre lune.

De ma Sabine uniquement heureux,
Jamais d'une plainte importune
Je n'assiégeai mes amis et les Dieux.
Quoi! tu fais tailler le porphyre,
Quand ton pied vient à la tombe heurter!
Le palais que tu fais construire
Au noir trépas t'empêche de penser.
Tu contrains la vague plaintive
A reculer dans son lit plus étroit;
Tu n'as pas assez de la rive,
De ton client enviant l'humble toit,
Tu lui ravis son héritage;
Il fuit chassé par un maître inhumain;
Sa femme et ses fils en bas âge
Sauvent leurs dieux, qu'ils portent dans leur sein.....
Et cependant le riche avare
Ne peut trouver d'asile plus certain
Que l'antre avide du Ténare;
Pourquoi porter plus loin tes yeux en vain?
Dans la souterraine contrée
Iront le pauvre et des rois les enfants.
En vain à Caron Prométhée
Pour repasser offrirait des présents.
L'orgueilleux Tantale et sa race
Sont pour toujours prisonniers de Pluton;
Mais Pluton au pauvre fait grâce,
Connaît ses vœux, soit qu'il le prie ou non.



A PHIDYLE.

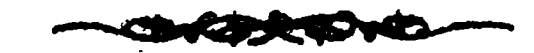
Quand la lune renaît, dans un pieux élan,
Elève donc, Phidyle, au ciel tes mains rustiques,
Offre l'encens et quelques fruits d'un an,
Un porc avide à tes dieux domestiques.

Tes blés pourront braver la rouille des moissons,
Le funeste Africus respectera ta vigne;
Et craindront-ils, tes timides moutons,
Du Scorpion l'influence maligne?

Que le taureau nourri sur l'Algide neigeux,
Dans les sillons albains, sous le chêne et l'yeuse,
Aille rougir de son sang généreux
Des Saliens la hache ambitieuse;

A tes modestes dieux, de brebis de deux ans,
Pauvre, tu ne dois pas la magnifique offrande;
De romarin, de myrtes odorants
Tresse pour eux une simple guirlande.

Qu'une innocente main s'approche de l'autel,
Une plus noble hostie aux dieux ne pourra plaire :
L'orge sacrée, un simple grain de sel
Peuvent souvent apaiser leur colère.



PIÈCES VARIÉES

DE

M. PAUL BLIER

Membre Correspondant

LUES A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 20 AOUT 1861.



LA TOUFFE D'ACANTHE

(ÉLÉGIE ANTIQUE).

Démo vient de mourir. La vierge de Corinthe,
L'enfant aux grands yeux doux, au sourire joyeux,
— Au soufle du trépas comme une lampe éteinte —
A voilé son sourire et fermé ses doux yeux.

On l'aimait : belle, heureuse, elle touchait à l'âge
Où de l'enfant hardi, qui s'ébat les pieds nus,
La jeune fille, au front rougissant, se dégage,
Et sent frémir son cœur de désirs inconnus.

Pareille au papillon qu'on sculpte sur les tombes,
Son âme a pris son vol vers un autre horizon;
Et près d'un orme antique, où nichent les colombes,
On a couché son corps sous le pâle gazon.

Elle n'entendra plus, la blanche créature,
La flûte au vif appel, ni la lyre aux doux sons;
Nul rayon ne luira dans sa prunelle obscure;
Sa bouche ne sait plus ni baisers ni chansons !

— Cependant, sur le seuil de sa demeure vide,
La nourrice est assise; et sanglotant tout bas,
Elle songe à l'enfant qui, dans l'ombre livide,
Dort, et qui s'endormait hier entre ses bras.

Oh! sous la froide terre, aux profondeurs funèbres,
Quel étouffant ennui doit peser sur son cœur!
Comme son doux regard, levé dans les ténèbres,
Y doit éperdûment chercher quelque lueur!

« Ah! pour qu'un gai rayon pénètre encore et brille,
O ma colombe aimée! en tes yeux assombris,
Tout ce qui te charmait, enfant et jeune fille,
J'en veux faire une offrande à tes mânes chéris! »

C'est ainsi qu'en songeant, son amour la conseille.
Docile, elle recueille avec un soin jaloux,
Elle range et dispose au fond d'une corbeille
Les jouets de la morte et ses humbles bijoux.

Aussitôt elle court, sous l'orme au vaste ombrage,
Déposer la corbeille aux fragiles trésors :
Et pour mieux l'abriter du vent et de l'orage,
Sous une large tuile elle en couvre les bords.

. . . .

Sans souci de l'enfant, sans souci de la mère,
L'année a déroulé les mois et les saisons :
Et du tiède printemps le sourire éphémère
Rend aux champs leur verdure et leurs fleurs aux gazons.

Au souffle du printemps la tombe aussi s'éveille.
Voici que sur le tertre, où dort l'aimable enfant,
Un hasard gracieux a fait, sous la corbeille,
Déborder une acanthe au pampre triomphant.

Sous l'écrin de jouets qui lui pèse, l'acanthe
S'évase, et contournant son flexible réseau,
De l'osier qu'elle étreint suit la courbe élégante,
Et rit épanouie au-dessus du tombeau.

Elle s'étale et rit vivace sur la tombe;
Et, rencontrant la tuile au rebord protecteur,
Sa feuille, — qui s'enroule en volute et retombe, —
Forme un groupe charmant, à ravir un sculpteur.

Or un sculpteur — c'était Callimachos, d'Athène,
Artiste observateur, au cœur épris du beau —
Aperçut, en passant, florissante et sereine,
La plante qui croissait, ornement du tombeau.

Il s'arrête; il contemple autour de la corbeille
L'acanthe qui suspend ses rameaux fléchissants,
Et grave en son esprit de l'agreste merveille,
Attentif et charmé, les détails ravissants.

— Bientôt du groupe heureux, admiré dans Corinthe,
L'artiste couronna le fût Ionien;
L'acante de Démo s'enroula sous la plinthe :
Et l'art inaugura l'Ordre corinthien.

LA CHANSON DE L'ALOUETTE

Avec l'aube merveille,
Ivre de liberté,
De gaieté,
L'alouette s'éveille,
Prête à jeter dans l'air
Son chant clair.

Elle fuit, vive et prompte,
Et se perd à nos yeux
Dans les cieux :
Mais si haut qu'elle monte,
Toujours du ciel descend
Son doux chant.

— Ainsi qu'une fanfare,
Lancée à pleins poumons
Sur les monts,
Des échos, qu'elle effare,
Va réveiller la voix
Dans les bois;

Tel, plus vibrant encore,
Le clairon argentin
Du matin
Vient d'un hymne sonore
Saluer le réveil
Du soleil.

« C'est moi, dit l'alouette;
C'est moi, c'est moi, c'est moi,
O mon roi!
Moi, dont l'aile inquiète,
Pour te revoir plus haut,
Tend si haut...

« Ame et flambeau du monde!
Dans les cieux agrandis
Resplendis!
Resplendis et féconde
Dans le sillon dormant
Le froment!

« Règne, — et sur ton empire
Verse à flots, verse encore,
Tes traits d'or!
Souris, — et d'un sourire
Fais éclater aux champs
Cris et chants!

« Oh! je t'aime, je t'aime!
Astre-Dieu qui bénis,
Dans leurs nids,
L'oiseau, l'insecte — et même
L'enfant, joyeux bourreau
De l'oiseau!

« Oh! viens! D'ouvrir la fête,
La fête du printemps,
Il est temps :
Déjà ma voix apprête
Un hymne triomphal
Pour signal.

« Car c'est moi ton poète!
Le rossignol, aux-chants
Si touchants,
N'a que l'amour en tête :
Ta royale splendeur
Lui fait peur;

« Mais moi, que tu captives
Dans tes rayons dorés,
Adorés,
Plus tes flammes sont vives,
Plus sont vifs et perçants
Mes accents! »



LES SEMAILLES

(SONNET)

Les grands bœufs, voilés d'une branche,
S'épaulant au joug reluisant,
Ouvrent la terre à large tranche,
Sous le soleil âpre et cuisant.

Le laboureur à tête blanche
Aiguillonne et guide, en pesant
Sur sa charrue à double manche,
Son attelage au pied pesant.

Une femme jeune et robuste,
Drapant à grands plis sur son buste
La toile où s'entasse le grain,

Le suit, et sur la glèbe agreste,
Qu'elle semble bénir du geste,
Sème la vie à pleine main.

FABLES

LUES A LA SÉANE PUBLIQUE DU 20 AOUT 1861

PAR

M. le Colonel C. OLIVIER.

LE MARIAGE DE LA JEUNE DINDE

Un ménage dindon, dans la cour d'un seigneur,
Dont il faisait la parure et l'honneur,
Gloussant depuis nombre d'années,
Semblait réaliser d'heureuses destinées.

Mais il n'en était rien. — Un infertile hymen
Assombrissait leurs jours : l'inflexible destin
Comprimait des trésors dans le cœur d'une mère.
L'époux n'était qu'époux, il n'était jamais père.

Tous les printemps, lorsque l'amour
Fait aux oiseaux frémir les ailes,
Qu'il darde ses rayons dans les bois d'alentour
Et dans le nid des tourterelles,
C'était pour sa douleur un pénible retour.

Elle disait avec tristesse :
« Ne vous abusez pas, nous n'aurons point d'enfants.
» Ce doux appui de la vieillesse
» N'est pas fait pour mes derniers ans. »

Le vieux dindon blessé redoubla de tendresse,
Le hazard vint en aide : un enfant vit le jour.
Une fille : — la basse-cour
Fut tout entière à l'allégresse.
Ce furent festins et liesse.
La mère déclara qu'elle voulait nourrir.
Un coq fut son parrain, et la nomma Nadir,
Du nom de sa sultane. — Enfin l'heureux ménage
Bénissait le destin. — A l'âge de deux ans,
Nadir fut propre au mariage.

De tout plumage, de tous rangs,
Il débarqua des prétendants.
Chacun d'eux s'était fait précéder d'un message
Pour flatter l'orgueil des parents.

Un jeune oie, étranger aux usages des villes,
Mais fort recommandé par d'honnêtes familles,
Se présenta d'abord, et fit son compliment.
L'arrogante Nadir, bientôt l'interrompant :

« Quels sont vos parents, lui dit-elle? »
— « Ils sont de la ville éternelle,
» Répondit l'oie, un d'eux sauva l'état romain.
» Moi je suis son cousin germain. »

« Ce garçon n'est point mon affaire,
» Dit-elle à ses parents, son langage est vulgaire,
» Il est sot, commun, mal appris,
» Je n'en voudrais pour aucun prix. »

Un corbeau vint ensuite; il arrivait d'Athène,
A l'école de Démosthène
C'était un lauréat : — « Monsieur, dit le dindon,
» Quels lieux vous ont vu naître, et quel est votre nom? »

— « Mon nom est Ibicus, je suis né dans la Grèce,
» Dit l'oiseau noir, les miens comptent dans leurs aïeux
» Celui qui figura dans un procès fameux. »

— « Sous le rapport de la noblesse
« Il me convient assez, dit Nadir. » — A ces mots
Un grand bruit dans l'hôtellerie
Du séjour des dindons vient troubler les échos :

« C'est lui, c'est notre fils, le maître accourt et crie,
» Amis, préparez un festin,
» Qu'on apporte à l'instant le meilleur de mon vin,
» Et qu'on n'épargne aucune chose. »

Le chef, au dépourvu, descendit, la nuit close,
Au poulailler. — Nadir lui tomba sous la main.

Ceci s'adresse à vous, filles trop difficiles,
Qui fatiguez le Ciel de vos souhaits stériles :

Le trop parfois est l'ennemi du peu.
Quand on est né dindon, il faut vivre dindonne;
Nadir rêvait une couronne,
Son tombeau fut un pot-au-feu.



LE CONGRÈS DES OISEAUX

Le choix d'un état politique
Tenait en désaccord les habitants de l'air :
Il n'était bruit dans l'Olympe, à l'enfer,
Que de complots. — Le parti monarchique
Comptait encor des adhérents,
Mais la foule des mécontents
Murmurait le mot République.
On ne voyait sur la place publique
Qu'oiseaux armés, près d'en venir aux mains :
Les radicaux voulaient la réforme complète,
Ils avaient leur Brutus, et leur vieux Lafayette,
L'autre parti voulait le retour des Tarquins.

Jupiter, étourdi de ces vaines querelles,
Convoque à son conseil les meneurs des deux camps.

« Oiseaux, dit-il, depuis longtemps
» Vous me fatiguez les oreilles :
» Si j'ai permis aux grenouilles un jour
» D'apporter leurs vœux à ma cour,
» Je ne veux plus choses pareilles.

» Rassemblez-vous en un congrès;
» Vous y réglerez vos affaires,
» Intérieures, étrangères ;
» J'approuverai par des décrets
» La teneur de vos protocoles. »

On reconnaît à ces sages paroles
Le grand Jupin. — Milans, buses, vautours,
Députés des diverses cours
Prennent leur vol vers Varsovie.

La ville avait été choisie
En raison de ses précédents
Connus dans la diplomatie.
Les envoyés de la Russie
Étaient chargés des logements.

Les pouvoirs reconnus, on ouvre la séance.
On discute d'abord les droits de préséance;
Chacun, la griffe en l'air, expose avec éclat
Ses titres personnels, le rang de sa puissance.
Un public attentif écoutait en silence,
Attendant la fin du débat,

Quand un coq fanfaron, la tête renversée,
Campé sur ses jarrets, s'adresse à l'assemblée :

« Illustres étrangers, dit-il, nos souverains,
» Signant de leurs augustes mains
» Les pouvoirs de nos excellences,
» Ont voulu que ces conférences
» Vinssent emprunter au talent
» Un éclat qui, par l'éloquence,
» Pût devant la noble assistance
» Illustrer le fauteuil de votre président.

» Sur les bords de l'Indus j'ai fait ma rhétorique,
» J'ai professé la dialectique,
» Je porte crête, éperons d'or,
» J'ai le rang de tambour-major
» Dans tout l'Empire Germanique. »

Ce discours fut suivi de rires dédaigneux.

« Messieurs, dit un hibou, versé dans la pratique
» Des congrès et de politique,

» Renvoyons à sa cour ce rhéteur orgueilleux.

» L'aigle, dispensateur de la paix, de la guerre,
» L'aigle, qui, dans son vol, domine le tonnerre
» Et touche à la voûte des cieux,
» L'aigle n'est point ici : L'aigle, dont la puissance,
» Alliée au génie, a versé sur la France
» Des trésors de grandeur et de fécondité,
» Et qui, des opprimés adoptant la souffrance,
» A Parthénope en pleurs porte la liberté.

» Reprenons notre essor vers nos aires lointaines,
» Oiseaux, et proclamons à nos cours souveraines
» Que la paix, qu'on attend comme un bienfait du ciel,
» Un sourire des dieux, un retour du soleil,
» Que la paix ne peut pas vivifier le monde
» Sans le bras qui conduit et l'esprit qui féconde.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE SOLENNELLE DU 20 AOUT 1861

PAR M. Ph. LOYER, SÉCRÉTAIRE



Le volume de Mémoires que nous avons publié au commencement de 1859 se clôt par une histoire de la Société jusqu'au 1er janvier de la même année. C'est de cette date que je vais partir pour remettre sous vos yeux les faits principaux qui l'ont continuée jusqu'à ce jour.

M. Laisné a terminé le récit des agitations de la Fronde en Normandie. Nous espérons que notre honorable vice-président voudra bien un jour réunir les lectures successives qu'il nous a faites, et donner la publicité de nos mémoires à des documents qui éclairent d'un jour nouveau le caractère de ces luttes dans le pays que nous habitons. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, que les pièces dont s'est servi M. Laisné sont inédites. Cela donne un intérêt tout particulier à son travail, qui concerne plus spécialement les environs d'Avranches.

Une famille de cette ville possède un monument dont

l'importance a pu être appréciée dans les jours de fête que notre ville vient d'offrir à ses nombreux visiteurs. Je veux parler d'une copie de la *capitulation* de la ville d'Avranches, acceptant, avec les conditions les plus honorables, l'autorité du roy Henry IV, après être restée l'un des derniers boulevards de la Ligue en Normandie. Cette pièce fut d'abord découverte et appréciée par notre confrère, M. Emile Renault, qui en donna, dans *l'Avranchin*, une excellente analyse; depuis, de longs fragments nous en ont été communiqués, avec de nombreux détails explicatifs, par M. Laisné, qui en a donné la leçon la plus exacte et la plus complète. Quand est venue l'organisation de la charmante réprésentation que nous admirâmes hier, le texte de la capitulation a été la base principale des argumentations dont on a appuyé certaines rectifications proposées aux récits de quelques histoires imprimées. M. Laisné a fait à cette occasion des recherches, que ceux d'entre nous qui suivent nos séances ont encore présentes à l'esprit. Notre honorable vice-président a éclairé, des lumières de son érudition, quelques autres points d'histoire locale : Ainsi il a établi qu'en 1563, Avranches recevait la visite du roi Charles IX, qu'accompagnaient la Reine mère, le duc d'Anjou, Henry de Navarre, et bon nombre de grands personnages normands, catholiques et protestants. Il a encore constaté que François Ier, qui nomma au siége d'Avranches le savant évêque Robert Cenau, est venu dans cette ville en 1518, puis en 1532.

M. Laisné nous a communiqué quelques renseignements, qui ne manquent pas d'intérêt, sur l'ancien cours de la Sée, sous la montagne d'Avranches. Il a discuté, dans l'une de nos séances particulières, les observations de plusieurs années, recueillies au Pont-Gilbert, sur les marées, qui inspirent parfois aux propriétaires riverains de nos grèves de sérieuses inquiétudes. Cet examen autorise à espérer

quelques conséquences pratiques d'observations continuées et soigneusement recueillies pendant une période d'une plus grande étendue. Nous en verrons peut-être sortir la confirmation ou la négation complète de certaines propositions météorologiques souvent énoncées sur nos côtes, et qui sont souvent prises comme des aphorismes.

Le savant professeur du Muséum de Paris, M. Decaisne, préparant la publication de son *Jardin fruitier du Muséum,* avait demandé à M. le président du Cercle Horticole quelques renseignements précis sur l'excellente poire la *Bonne-Louise,* qu'on a le tort d'appeler vulgairement *Louise-Bonne*, et dont Avranches revendique l'origine. M. Laisné a entretenu ses collègues de la Société d'Archéologie de la discussion qu'il a adressée à M. Decaisne, et par laquelle il justifie l'opinion, traditionnellement admise, que cet excellent fruit a été trouvé chez M. de Longueval, rue Saint-Gervais, par le vénérable abbé Le Berriays, de docte et utile mémoire.

Cherbourg et La Hague, tel est le titre sous lequel M. Le Héricher a rédigé les souvenirs d'un voyage accompli dans la partie sptentrionale de notre département, lorsqu'elle fut visitée par l'empereur Napoléon III. Notre collègue évoqua devant nous la mémoire d'un savant qui donna plusieurs fois à cet établissement des témoignages de son intérêt ; je veux parler de M. de Gerville, qui contribua si puissamment à développer en Normandie le goût des études historiques, des recherches archéologiques et des sciences naturelles. M. Le Héricher nous a lu aussi l'introduction à une œuvre considérable, qui lui valait, l'autre jour, une mention honorable dans la séance publique annuelle de l'Institut. Cette étude sur le patois normand figurera, pour une notable partie, dans le volume que notre Compagnie tient sous presse ; elle est un exposé fidèle des idées générales sous l'empire desquelles s'est placé l'auteur, dans

la rédaction du Glossaire que nous verrons prochainement.

Une inscription très-incomplète, relevée sur l'une des parois du cloître de l'antique abbaye du Mont Saint-Michel, a été de la part de M. Le Héricher l'objet d'un travail d'interprétation, dont les conclusions furent confirmées par M. Eugène de Beaurepaire. Ce dernier s'éclairait des lumières répandues sur la question par un savant breton, M. Ramé, lequel avait antérieurement découvert cette curieuse énigme, qu'il songeait à consigner dans un recueil étendu d'épigraphie.

La satire populaire offre parfois en Normandie une piquante originalité, sur laquelle nous avons été édifiés, quand M. Le Héricher est venu, dans l'une de nos séances, expliquer bon nombre de sobriquets et de dictons, par lui recueillis, dont quelques-uns aspiraient à reproduire le caractère de certaines localités de notre pays.

Répondant à l'invitation adressée par M. le Ministre de l'Instruction publique aux savants et aux sociétés de province, pour la rédaction d'une statistique scientifique de la France entière, le même membre a consigné ses observations personnelles et celles de quelques amis sur la botanique locale, dans un travail dont il nous a donné un aperçu. Au nombre des personnes dont M. Le Héricher invoque l'autorité, vous avez pu remarquer un jeune membre correspondant de notre Compagnie, M. Victor Tétrel, de Villedieu, aujourd'hui receveur de l'Enregistrement et des Domaines, en Bretagne. M. Le Héricher nous a lu depuis une note sur un enseignement qui jeta sur Avranches un certain éclat; c'est celui de Lanfranc, l'illustre abbé de l'abbaye du Bec. Il nous a présenté sur le *Culagium* quelques notes, qu'il avait extraites de chartes communiquées par M. Dubosc, le savant archiviste du département de la Manche : il y joignait une explication étymologique, appuyée sur de la topographie locale, du nom

de la commune de Saint-Sanson-de-Bonfossé, où il a reconnu des traces certaines de castramétation romaine.

A notre dernière séance mensuelle, M. Le Héricher nous communiquait deux lettres du roy Henri IV, relatives à l'événement dont Avranches évoquait hier le souvenir. Ces pièces proviennent des archives de Mme la duchesse de Vicence ; elles étaient accompagnées d'une note explicative de M. le comte de Canisy. Notre savant collègue nous lut encore quelques couplets qui sont conservés par M. le comte de Guitton, et qui auraient, dit-on, été chantés par les soldats du duc de Montpensier, après la prise d'Avranches.

Un jeune magistrat, que les exigences d'une position plus élevée ont éloigné de nous, sans toutefois briser les liens qui l'unissaient à notre compagnie, M. Eugène de Beaurepaire, a analysé, dans l'une de nos séances, un journal rempli de détails intéressants pour l'histoire du parlement de Bourgogne, et rédigé par Edmond Lemulier. avocat, maire de Semur. Lemulier croyait à la sorcellerie ; il est curieux de l'entendre raconter avec quelle facilité on condamnait, de son temps, ceux qui en étaient accusés. A la séance suivante, M. E. de Beaurepaire faisait la biographie d'Antoine Garaby-la-Luzerne, qui naquit à Mont-Chaton et mourut à l'île Marie. Garaby occupa un rang distingué dans la littérature Caennaise. M. de Beaurepaire nous a donné des éclaircissements, puisés à bonne source, sur un passage de l'Histoire mystérieuse du Mont Saint-Michel, dont le véritable caractère avait échappé à l'imagination de MM. Vérusmor et Fulgence Girard. Il s'agissait de l'un des prisonniers qui furent enfermés dans la cage de fer, et qui portait le nom de Victor Dubourg, auteur d'un factum intitulé : *le Mandarin chinois*. — Une jolie publication, dont l'exécution fait honneur à la typographie locale, sortait, il y a quelques mois, des presses de l'un de nos collègues, M. Henri Tribouillard. C'est un choix de

poésies de Jean de Vitel, fait par M. Eugène de Beaurepaire. Le volume s'ouvre par une judicieuse étude sur le poëte *Avranchois*, dont la lecture nous a été donnée avant la publication. Permettez-moi, Messieurs, de signaler ici un autre joli ouvrage qu'à édité M. Tribouillard, à l'usage des touristes qui visitent notre beau pays. Le parfum de douce piété qui s'exhale de quelques-unes des pages qui le composent complète les initiales par lesquelles s'est désigné l'auteur, M. l'abbé Deschamps, aujourd'hui, membre titulaire de votre Société. Ce petit livre a été très-heureusement illustré par notre collègue, M. Pigault, conducteur des ponts et chaussées ; il remplit parfaitement le but de sa publication, en offrant à l'étranger des renseignements à suffire sur Avranches, le Mont Saint-Michel, Granville, Saint-Pair, La Lucerne, Chausey et Jersey. Il a pour titre : *Saint-Pair et ses alentours.*

M. Abel Lenoir a continué les études qu'il a entreprises dans le but louable de populariser, dans l'esprit des membres de notre belle Société de Secours mutuels, les principes de la science économique. Nous l'avons entendu discuter les intéressantes questions du libre-échange et de la protection, et placer la vérité dans une juste pondération des deux systèmes ; il a traité de la valeur du numéraire, puis, du crédit et de son importance comme instrument de prospérité industrielle et de bien-être général ; une autre fois, il s'est attaché à faire ressortir le véritable caractère et l'importance des institutions charitables, dont le développement et l'organisation sont un des traits remarquables de notre époque. M. Lenoir sait mettre de la variété dans ses travaux. Nous avons encore présent à l'esprit le morceau de poésie : *le Temps et l'Espace*, dont il avait, nous disait-il, puisé les éléments principaux dans la *Revue britannique* de M. Amédée Pichot. A notre dernière séance mensuelle, il nous résumait les faits zoologiques recueillis en Afrique

par un savant explorateur de ces curieuses contrées, M. du Chaillu. L'importance de ces observations est universellement appréciée dans le monde savant.

Souvenirs et Regrets! tel est le titre d'un travail de M. l'abbé Pigeon, dont la lecture a reporté notre pensée sur la cathédrale de Saint-André, qui fut longtemps l'ornement de notre ville. Le mémoire de M. Pigeon est une sorte d'oraison funèbre de notre basilique. Ce jeune et pieux ministre du catholicisme nous a depuis retracé l'histoire du prieuré de Saint-Léonard de Vains, dont l'église, intérieurement métamorphosée, élève encore sa tour dans l'immense panorama que notre cité domine.

Des travaux accomplis pour la construction de la nouvelle église de Vessey amenèrent l'exhumation d'un sarcophage, dont l'existence fut signalée par l'autorité locale à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement. Ce zélé magistrat, que nous avons l'honneur de posséder, en qualité de vice-président, appela sur cet objet l'attention de votre compagnie. M. Le Héricher y voyait un sarcophage en calcaire de Sainteny. M. le comte de Guiton en fit l'objet d'une notice dans laquelle, après avoir scrupuleusement reproduit les circonstances de la découverte, il essaie de préciser l'âge de ce petit monument, qu'il ferait remonter au siècle de Saint-Aubert. M. de Guiton nous avait précédemment adressé une bonne monographie : elle est relative à l'ancien château de Montaigu, dont M. de Guiton possède aujourd'hui les restes. L'intelligence du texte était facilitée par un plan très-nettement exécuté, avec une légende explicative et détaillée ; les sources auxquelles les documents ont été puisés sont soigneusement indiquées. Vous savez, du reste, Messieurs, que ce vétéran de notre Société possède un riche chartrier, qu'il a, plus d'une fois, obligeamment mis à la disposition de nos écrivains locaux.

Sur la demande qui lui en avait été faite, M. le docteur

Notre honorable vice-président, M. Laisné, nous a plusieurs fois entretenus d'un chanoine de la cathédrale d'Avranches, Alexandre de Villedieu, grammairien distingué, dont les ouvrages ont eu longtemps une grande importance dans la pratique de l'enseignement. La bibliothèque de la ville possède un exemplaire très-rare de ses œuvres, dont une intelligente restauration a conjuré la destruction prochaine. Notre modeste bibliothèque en possède un aussi, grâce à la générosité de M. Dupont, qui l'avait recueilli dans la succession de son oncle, M. l'abbé N. Delaporte, curé de Villedieu.

Souvent nous recevons des publications, livres ou revues, sur la valeur desquelles l'un d'entre nous se charge d'édifier les autres. Et voilà comment nous avons fréquemment à mentionner des rapports oraux, quelquefois même des rapports écrits, quand l'objet de l'ouvrage offre de l'importance. Parmi les membres qui se sont le plus souvent acquittés de cette tâche, nous devons citer M. Le Héricher, qui analyse habituellement la bibliothèque de l'école des Chartres et nous a spécialement fait connaître un volume qu'a publié, sur la sorcellerie au XVIe siècle, notre correspondant, M. Th. Louïse, professeur, au collége de Valenciennes; M. Lenoir, qui nous a entretenus de divers recueils de mémoires de sociétés académiques, et des souvenirs de notre intrépide chasseur, M. Edmond Lemasson; M. Halley, qui a analysé avec étendue les bulletins de la Société des *Antiquaires de Normandie ;* M. H. Le Bourgeois. qui a fait un curieux examen des œuvres littéraires contenues dans l'avant-dernier volume de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen; M. Emile Loyer, qui nous a fait connaître un ouvrage d'histoire naturelle rédigé par feu M. De la Chapelle, de Cherbourg, et publié par son fils, actuellement professeur au collége de la même ville; M. Doutelleaux, dont les observations per-

sonnelles ont encore jeté quelque lumière sur la question du débarquement de César en Bretagne, traitée dans un numéro des *Antiquaires de Picardie*, soumis à son examen; M. Carnet, qui discutait à l'une de nos dernières séances la valeur des moyens indiqués dans un mémoire qui nous avait été adressé, pour assurer la conservation de documents historiques épars dans les études de notaires ou d'officiers ministériels, d'une date déjà ancienne; M. Robiquet, qui nous a présenté l'analyse de brochures concernant les beaux-arts. Il y a trois jours, M. Laisné me remettait une collection de brochures qu'adressait au vice-président de la Société, M. Léon Besnou, pharmacien-major de la marine, à Cherbourg. Elles sont relatives à des sujets variés et traitent de questions d'une incontestable importance. Nous connaissons tous le talent et l'expérience de M. Besnou, et, quand il s'agit de chimie appliquée, nous devons être curieux de connaître et de vulgariser ce qu'il écrit. Aussi, nous proposons-nous de faire de ses travaux une analyse plus étendue que ne le comportent les limites naturellement imposées à ce rapport.

Me voici au terme de la tâche que le règlement m'impose. Je ne saurais, je pense, mieux clore ce nouveau fragment de notre histoire qu'en offrant l'expression publique de notre gratitude à l'homme dont la sollicitude est toujours éveillée sur les nobles intérêts de notre pays, au digne député, M. H. de Saint-Germain, qui a bien voulu accepter aujourd'hui la direction de nos travaux.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
EN 1864.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.
POUR L'ANNÉE 1861.

Président d'honneur...	Mgr Bravard, Évêque de Coutances et d'Avranches.
Président............	M. Laisné (1).
Vice-Présidents	MM. Bouvattier (Jules), De Tesson.
Secrétaire............	M. Loyer (Philippe).
Secrétaire-Adjoint.....	M. Doutelleaux.
Questeur	
Trésorier	M. Lenoir.
Bibliothécaire-Archiviste	M. Halley.
Conservateurs du Musée.	MM. Robiquet.
	Dr Loyer (Émile).
	Pigault.
Membres-Adjoints du Conseil d'Administration.	MM. Gaudin de Saint-Brice.
	Le Bourlier.
	Lesplu-Dupré.
	Colonel Olivier.
Commission d'impression	MM. Le Héricher.
	Halley.
	De Tesson.
	Dr Loyer.
	Colonel Olivier.

---

(1) Par suite de la mort de M. G. de Clinchamp, en septembre 1861.

OFFICIERS HONORAIRES

Présidents...........	MM. Dugué, ancien Préfet de la Manche.
	Gaudin de Saint-Brice, ancien Sous-Préfet d'Avranches.
Secrétaires..........	MM. Le Héricher, professeur de Rhétorique.
	Fulgence Girard, homme de lettres.
Questeur-Trésorier....	M. Mangon de Lalande, ancien officier de cavalerie.
Conservateurs........	MM. Lemaistre, ancien receveur de l'Enregistrement.
	Lacorne, propriétaire.
	Chancé, bibliothécaire de la ville.

LISTE DES MEMBRES

1° MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Massard (Urbain), graveur.............	Paris.
Hairby, docteur......................	Lincolnshire.
De Caumont (Arcisse), membre correspondant de l'Institut..................	Caen.
Levéel, statuaire....................	Paris.
Boulatignier, Conseiller d'Etat.........	Paris.

2° MEMBRES TITULAIRES.

MM.

Anfray (Auguste), libraire..............	Avranches.
Barenton, curé de Notre-D.-des-Champs.	ibid.
Beaumont (Anguste), peintre...........	ibid.
Benard (Alexandre), avocat.............	ibid.
Bouvattier (Jules), Sous-Préfet.........	ibid.
Cauquelin (Henri), pharmacien.........	ibid.
Chauvet, colonel d'artillerie en retraite...	ibid.
Cheftel (Théophile), architecte..........	ibid.
Chesnel, principal du Collége..........	ibid.
Delouche, avocat.....................	ibid.
Deschamps du Manoir (l'abbé).........	ibid.
Desrosiers, inspecteur primaire.........	ibid.
Dinet, ingénieur de l'arrondissement....	ibid.
Doutelleaux, professeur au Collége......	ibid.
Dubois (Paul), docteur-médecin........	ibid.



MM.	
Dupont (Etienne), notaire...............	Avranches.
Fillioux-Lacombe, receveur des finances.	ibid.
Gaudin de St-Brice, ancien sous-préfet...	ibid.
Gilbert (Auguste), docteur-médecin......	ibid.
Guérin, curé de Saint-Saturnin..........	ibid.
Guiton-Villeberge (comte de)...........	Montanel.
Halley, prof. de philosophie au Collége...	Avranches.
Hambis, imprimeur..................	ibid.
Houssard, docteur-médecin.............	ibid.
Lahougue, substitut..................	ibid.
Laisné, ancien principal du Collége.....	ibid.
Lebourlier, licencié en droit............	ibid.
Lechevalier (Prosper), licencié en droit...	ibid.
Leclerc (Constantin), maire............	Genêts.
Ledieu (Joseph), avocat..........	Avranches.
Lehéricher, professeur de rhétorique....	ibid.
Lemarié, procureur impérial...........	ibid.
Lempereur de St-Pierre (Léon).........	La Rochelle.
Lenoir (Abel), homme de lettres.......	Avranches.
Lesplu Dupré (Edmond), avocat.........	ibid.
Loyer (Emile), docteur-médecin.........	ibid.
Loyer (Philippe), professeur au Collége..	ibid.
Lowcay, professeur d'anglais au Collége..	ibid.
Mansigny (Grandin de), chev. de St-Louis.	ibid.
Marquis, propriétaire, à Lillemanière....	St-Quentin.
Maupeou (V[te] de), à Apilly.............	St-Sénier.
Olivier, colonel en retraite............	Avranches.
Painblant (l'abbé), recteur en retraite....	ibid.
Passart, capitaine en retraite...........	idid.
Payen de Chavoy (Adrien).............	ibid.
Picouays, contrôleur des contrib. directes.	ibid.
Pigault, conduct. des ponts et chaussées.	ibid.
Pinel (Louis), ancien pharmacien.......	ibid.

MM.	
Pinel (Charles), pharmacien...........	Avranches.
Poisson, receveur général.............	St-Lo.
Provost (Palamède), licencié en droit.....	Avranches.
Regnouf (Alexandre)..................	ibid.
Robiquet, percepteur..................	ibid.
Saint-Germain (de), député de la Manche.	St-Sénier.
Sanson (Victor), maire................	Avranches.
Sellier (l'abbé), vicaire à St-Saturnin....	ibid.
Tesson (Louis de)....................	ibid.
Théberge, architecte..................	ibid.
Travot (baron)........................	Bacilly.
Tribouillard (Henri), imprimeur.........	Avranches.
Turgot (Pascal), avocat................	ibid.
Vimont, receveur de l'enregistrement....	ibid.

3° MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.	
Achard de Bonvouloir.................	Romagny.
Aubenton (D'), inspect. des contr. indirect.	St-Lo.
Avenel de Nantré (D').................	Fontenay.
Auray de Saint-Pois (D')...............	St-Pois.
Barré, anc. inspect. de l'académie de Caen.	....
Barré, sculpteur......................	Rennes.
Barthe, ancien professeur d'anglais......	Paris.
Beaurepaire (Charles de), archiviste.....	Rouen.
Beaurepaire (Eugène de), sub. du pro. gén.	Bourges.
Beautemps-Beaupré, procureur impérial.	Chartres.
Béchu, conservateur des hypothèques....	Coutances.
Belloir, docteur-médecin...............	St-James.
Besnou (Léon), ex-pharmacien de la marine.	Cherbourg.
Béville (Yvelin de), receveur général.....	Limoges.
Blanchet, docteur-médecin.............	Paris.
Blier (Paul), professeur...............	Coutances.

MM.

Boëssé (Léon), conseiller-référendaire.... Paris.
Boisnard-Grandmaison................ Le Havre.
Bonnissent, naturaliste............... Les Perques.
Castel, agent-voyer en chef............ St-Lo.
Charma, doyen de la Faculté des lettres.. Caen.
Cherbonnel, inspecteur des télégraphes... Nantes.
Chergé (de), antiquaire................ Poitiers.
Clausse, ancien notaire................ St-Maur.
Danjou, ancien officier................ Rennes.
Delamariouze, directeur des domaines... Caen.
Delamarre (Mgr.), archevêque d'Auch.... Auch.
Delamotte.......................... St Malo.
Deligand (l'abbé), chanoine............ Coutances.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut... Paris.
Desvaux, peintre.................... Paris.
Dion (Adolphe de)............. Montfort-l'Amaury.
Dubosc, archiviste.................... St-Lo.
Dupray la Mahérie (Vor), subs. du pr. gé. Caen.
Dupray la Mahérie (Paul), imprimeur.... Paris.
Durocher, docteur-médecin............ Paris.
Edom, recteur honoraire............... Le Mans.
Fabricius, professeur.................. Copenhague.
Frault, propriétaire.................... Paris.
Gervais, docteur en droit.............. Paris.
Gilbert (l'abbé), vicaire général........ Coutances.
Guiot, inspecteur d'académie........... St-Lo.
Guillemine, agent-voyer............... St-Lo.
Hautefeuille (Mme d')................. Bayeux.
Helland, ancien magistrat.............. Mortain.
Hicky (le révérend),.................. Angleterre.
Hore, savant Anglais'................. Angleterre.
Isabet, ancien principal du Collége d'Avranches.................... Bricqueville-la-Blouette.

MM.

Lair, directeur de télégraphes............ ....
Lair (Jules), avocat.................... Paris.
Lalouel, homme de lettres............. Sourdeval.
Lambert, bibliothécaire............... Bayeux.
Lapparent (de), substitut............... Bourges.
Larivière (de), ancien inspecteur de télég. Rennes.
Latouche (l'abbé), linguiste........... Paris.
Latouche (Emmanuel), orientaliste...... Paris.
Lebeurier (l'abbé), archiviste.......... Evreux.
Lebiez, receveur de l'enregistrement..... Lannion.
Lebourgeois, professeur............... Nantes.
Lebreton (Charles), professeur.......... Versailles.
Lecerf, peintre...................... Torigny.
Lechanteur de Pontaumont............ Cherbourg.
Lechaptois, médecin.................. Bolbec.
Lecoq, membre de plus. sociétés sav.... Dinan.
Lecoq, receveur de l'enregistrement..... Dinan.
Lecourt (l'abbé)...................... M. St-M.
Legrain (Edmond), peintre............. Vire.
Lejolys, naturaliste.................. Cherbourg.
Lejolys de Villiers.................. Paris.
Lelégard, négociant.................. Reims.
Lemarchand (Jules), ancien sous-préfet.. Paris.
Lemonnier (Félix), procureur impérial... Montbrison.
Lenormand (René), naturaliste......... Vire.
Lepelletier (Emile), substitut........... Paris.
Leredde, propriétaire................. Granville.
Lerenard, pharmacien................. Sartilly.
Leroux, conduct. des ponts et chaussées. Isigny (C.)
Lewis Tomra, dir. du Musée de l'armée.. Londres.
Lingard, docteur..................... Londres.
Louïse, professeur.................... Valenciennes.
Louvel, avocat....................... Granville.

MM.

Lozivy, agronome....................	Paris.
Lucas-Girardville, archiprêtre, curé de N.-D. de St-Lo.....................	St-Lo.
Macleod, professeur d'anglais..........	Brest.
Madden (Frédérick), au Musée britannique.	Londres.
Marchal, ingénieur en chef............	Laval.
Marigues de Champrepus, cap. d'ét.-maj .	Paris.
Méquet (E.), capitaine de vaisseau......	Paris.
Millet (Fritz), peintre..................	Paris.
Moléon (de)...........................	Paris.
Morin-Montbray, vérificateur des douanes.	Le Havre.
Parey, agent-voyer....................	Cherbourg.
Philbert (Charles), chancelier d'ambassade.	Milan.
Pigeon (l'abbé), vicaire...............	St-Sam.-Bon.
Poret, médecin........................	Coutances.
Ponton d'Amécourt (vicomte de)........	Paris.
Postis (de), receveur de l'enregistrement.	Lisieux.
Régley, ancien direct. du Mont St-Michel.	....
Renault (Emile), employé des postes....	Angers.
Reume (de), ex-capitaine d'artillerie.....	Bruxelles
Robillard (Henri), vice-présid. du trib. civil	Reims.
Robin (Édouard), professeur de chimie...	Paris.
Sauvage (Hippolyte), juge de paix.......	Couptrain.
Sicotière (de la), avocat................	Alençon.
Surseois, docteur-médecin.............	St-James.
Tanguy, propriétaire..................	Rennes.
Tétrel (Victor), recev. de l'enr.	Ploudalenezeau (Finistère.)
Travers (Julien), bibliothécaire.........	Caen.
Verdier, anc. prof. de mathématiques....	Le Mans.
Verraux (Jules), naturaliste	Paris.

TABLE DES MATIÈRES

ERRATUM

Page 499, note, avant-dernière ligne, au lieu de *creuserait,* lisez *casserait*.

Avranches. — Imp. H. Hambis.